

Ssillières

LA THÉORIE

DE

L'HISTOIRE

DEUXIÈME ÉDITION
DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'HISTOIRE

PAR

A.-D. XÉNOPOL

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE JASSY
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROUMAINE
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1908

LA THÉORIE
DE L'HISTOIRE

LA THÉORIE

DE

L'HISTOIRE

à M. E. Seillière

Hommage de la part de l'auteur

DEUXIÈME ÉDITION
DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'HISTOIRE

PAR

A.-D. XÉNOPOL

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE JASSY
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROUMAINE
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1908

AVANT-PROPOS

Ce n'est pas une philosophie de l'histoire que nous avons voulu donner, en écrivant ce livre, et nous n'avons nullement cherché à interpréter l'histoire, d'un point de vue quelconque. Notre ouvrage poursuit un tout autre but, que celui de fournir une explication des événements accomplis par le genre humain. Nous ne voulons que rechercher et établir les principes sur lesquels repose la connaissance du passé, démontrer le caractère parfaitement scientifique de cette connaissance, et défendre l'histoire contre les imputations qui tombent sur elle de tous côtés. En un mot, nous avons essayé de formuler *la théorie de l'histoire*.

En effet, dans l'exposition du passé humain, il faut distinguer la pratique de la théorie, distinction qui existe aussi dans la sphère des arts, par exemple, pour l'architecture et la musique, dans celles des occupations économiques, pour l'agriculture. Ces branches de l'activité humaine présentent un côté pratique, par lequel elles donnent naissance à leurs productions, et un côté théorique qui comprend les principes sur lesquels elles se basent. Il en est de même en histoire. La pratique de cette discipline consiste dans l'exposition du passé, tel qu'il résulte des faits constatés; la théorie examinera les fondements de cette

connaissance. Les historiens qui ont exposé le passé des peuples, ont fait de l'histoire pratiquement, appliquant d'une façon inconsciente les principes sur lesquels reposaient leurs investigations. Ils ont fait comme les agriculteurs qui ont cultivé la terre pendant des siècles, se dirigeant d'après l'expérience, sans se rendre compte des vérités scientifiques sur lesquelles se base l'exploitation du sol. Ils ne sont pas différents des architectes qui, eux aussi, ont élevé pendant bien longtemps des édifices parfaitement en harmonie avec les lois de l'équilibre, sans que ces lois leur fussent connues théoriquement, ni des musiciens qui appliquèrent les règles de l'harmonie, bien avant que les principes scientifiques de celles-ci ne fussent établis.

Avec le temps, les lumières de la science vinrent éclairer les procédés pratiques. Il en est de même en histoire. C'est de nos jours seulement que l'on a commencé à s'enquérir, d'une façon plus sérieuse, des principes sur lesquels repose la connaissance du passé, et qu'une théorie de l'histoire commence à être formulée.

Et pourtant, chose qui paraîtra peut-être étrange au premier abord, ce ne sont pas les historiens qui s'inquiétèrent des principes de leur discipline. Car, comme l'observe *Gervinus* : « L'historien aime tout aussi peu à réfléchir sur sa façon de procéder, que l'artiste ; et cependant, de nos temps, il n'est que très naturel de se rendre compte du but que l'on poursuit, et on ne saurait hésiter un instant à reconnaître, que l'on ne pourrait arriver à produire quelque chose de remarquable, dans l'art, ni dans la science, sans chercher à s'éclairer sur leur façon de procéder [1]. » Cette

1. Gervinus, *Grundzüge der Historik*, 1837, p. 13.

négligence est grandement préjudiciable aux progrès de l'histoire. Les plus grands historiens pratiques ne se rendent pas compte du but qu'ils poursuivent dans leurs études. Nous n'en voulons d'autre exemple que celui du célèbre Ranke qui, dans ses 50 volumes d'histoire pragmatique, à été amené parfois à caractériser l'occupation à laquelle il s'était voué. On ne saurait pourtant jamais tirer au clair la conception qu'il se faisait de l'histoire, le but qu'elle poursuivait selon lui, ce qu'elle tendait à établir, comme le reconnaît un de ses plus fervents disciples, *M. Ottokar Lorenz.* « On peut admettre comme certain, dit-il, que Ranke cherchait, derrière les phénomènes de la vie historique, quelque chose qui ressemblait aux conceptions philosophiques sur l'histoire. Il l'exprime souvent, et presque toujours par les mêmes mots : direction généralisatrice, enchaînement du tout, contenu spirituel des phénomènes historiques, développement général objectif, action des idées, différence entre la science de l'histoire universelle et celle des périodes spéciales. Qui ne se rappelle d'avoir rencontré des milliers de fois ces expressions, ou leurs semblables, dans les écrits de Ranke ? Mais ce qu'il veut dire par là, c'est une question à étudier ; car il n'est nullement facile de pénétrer sa véritable pensée [1]. » Il en est de même de tous les autres historiens. Le manque de principes qui dirigent les recherches fait le plus grand tort à la science. Les terrains qu'elle devrait cultiver sont assez souvent négligés : une foule de questions qui devraient lui être indifférentes, sont étudiées, avec une grande dépense de travail qui pourrait produire plus de fruits, si elle était appliquée ailleurs.

1. *Leopold von Ranke, die Generationslehre und der Geschichtsunterricht,* 1891, p. 32.

Plusieurs voix se sont élevées, pour déplorer cet état d'anarchie dans lequel se trouve l'histoire. *Droysen*, après avoir reconnu, « que l'on ne saurait contester que les études historiques ont pris une certaine part au mouvement intellectuel de notre époque, ajoute, que si l'on s'enquiert de leurs titres scientifiques, de leur rapport avec les autres sphères des connaissances humaines, si on les interroge sur les fondements de leurs procédés, sur le but qu'elles poursuivent, elles ne sont pas encore en état de donner, sur ces points, pleine et entière satisfaction, Malgré tout le sérieux et la profondeur que quelques-uns de nos confrères ont voué à leurs études, *notre science n'a pas encore établi sa théorie et son système*, et pour le moment, on se contente de proclamer qu'elle n'est pas seulement une science, mais bien aussi un art et — peut-être même — à en juger par l'opinion publique, plutôt un art qu'une science [1]. » *M. Ottokar Lorenz* affirme aussi que « nous ne possédons aujourd'hui, ni principes fondamentaux, ni direction reconnue dans l'histoire [2], » et *M. Bernheim* qui, dans un de ses ouvrages, s'occupe spécialement de la méthode historique, est forcé de convenir que « quoique aucune autre science ne jouisse de la faveur dont jouit l'histoire, il n'y a pas de nos jours, chose curieuse, une autre science, dans laquelle les opinions sur son essence et son but soient aussi différentes que dans la nôtre [3]. » Nous pouvons certainement soutenir, dit l'éminent philologue, *M. Hermann Paul*, que « jusqu'à présent, les méthodes employées pour l'inves-

1. « Die Erhebung der Geschichte zum Range einer Wissenschaft » dans son *Grundriss der Historik*, 1875, p. 44.
2. *Die Geschichtswissenschaft in ihren Hauptrichtungen und Aufgaben.* 1886, p. 5.
3. *Geschichtsauffassung und Geschichtsphilosophie*, 1880, p. 1.

tigation historique, ont été trouvées plutôt par l'instinct, que par la réflexion sur la nature intime des phénomènes [1]. »

Un pareil état de choses a eu pour conséquence, que l'histoire a vu sa méthode, son but et ses principes, formulés par d'autres penseurs que les historiens eux-mêmes, notamment par les philosophes et les naturalistes. C'est ainsi que prit naissance l'idée, absolument fausse, d'appliquer à l'histoire les principes d'investigation usités pour les sciences naturelles; et il s'est trouvé des historiens qui, sans examiner la question, se sont empressé d'adopter ces vues. Il en est résulté des théories historiques qui, heureusement, sont complètement inapplicables; car si elles pouvaient être mises en pratique, elles réduiraient à néant la science du passé.

Voilà le triste état dans lequel se trouve, de nos jours, la science théorique de l'histoire. Il est grandement temps de reprendre la question, et de l'étudier en elle-même, sans se laisser leurrer, ni par les principes philosophiques, ni surtout par les triomphes des sciences naturelles qui croient pouvoir occuper, à elles seules, tout le domaine de la vérité.

Quoique nous différions, quant au fond, sur la conception de la science du passé, de presque tous ceux qui s'en sont occupés avant nous, leurs opinions ont été partout prises en considération, soit pour les réfuter, soit pour les adopter, là où elles semblaient avoir touché à la vérité. De nos jours, on ne saurait plus penser d'une façon solitaire; le travail scientifique a pris un caractère collectif; la découverte de la vérité n'est plus réservée à quelques natures privilégiées; elle est le produit de l'effort de nombreux

1. *Principien der Sprachgeschichte*, 1880, p. 6.

savants qui, tous ensemble, et s'aidant les uns les autres, contribuent à la faire briller aux yeux de l'humanité. La science s'est, pour ainsi dire démocratisée, comme toutes les autres formes de la vie. De notre temps, on ne peut plus tirer des vérités rien que de son propre fonds et se baser seulement sur ses propres recherches. Il faut absolument connaître ce qu'ont pensé, ce qu'ont découvert les autres chercheurs, dans chaque branche des connaissances humaines. Mais l'accumulation des travaux dans chaque champ d'études, rend très difficile et presque impossible, une connaissance complète de tout ce qui a été écrit sur une matière. Malgré tous les efforts, il peut toujours arriver qu'une pensée, fouillée par un auteur, reste ignorée. Et pourtant cette pensée aurait pu jeter une lumière bien vive sur l'objet qu'elle reflète. Le chercheur, de nos jours, sera placé entre Charybde et Scylla. Il risquera, ou bien de rester incomplet, et de ne pas atteindre pleinement le but qu'il se propose — la découverte de la vérité — ou bien de succomber sous le poids trop lourd des connaissances que le temps a rassemblées. Ce danger peut être encouru par celui-là même qui entreprend de traiter une matière qui n'en est encore qu'à ses commencements; car, même dans ce cas, le champ labouré par la pensée humaine est déjà très étendu.

Nous ajoutons à ce que nous disions en 1899, que notre étude tâche de puiser aux deux grandes sources de la pensée sur la théorie de l'histoire, les auteurs français et les auteurs allemands; car ce qui nous a frappé surtout dans nos recherches, c'est l'exclusivisme national, si peu à sa place dans une pareille question, exclusivisme qui pousse les Allemands à prendre presque toujours en minime considération

la pensée française, et les Français, la pensée allemande. N'appartenant à aucun de ces deux grands peuples, nous avons pu éviter cet écueil, et nous avons mis à contribution, pour enrichir, éclairer et affermir nos propres idées, celles des penseurs des deux nations qui ont le plus contribué à constituer la théorie de l'histoire.

Dans cette nouvelle édition, les idées maîtresses du livre sont restées les mêmes, que lorsqu'il est sorti du premier jet des profondeurs de l'inconscient. Mais l'exposition en a été modifiée sur bien des points, pour la rendre plus claire et plus complète. Elle a été enrichie en outre de la prise en considération des écrits les plus importants qui ont paru sur la théorie de l'histoire depuis 1899, date de la 1re édition.

Nous avons cru devoir abandonner le terme de *fait coexistant*, par opposition à fait successif, et lui substituer celui de *fait de répétition* qui correspond bien mieux à la notion qu'il veut exprimer. Nous avons réuni en un chapitre spécial (le 2me), les observations relatives à la cause, qui se trouvaient disséminées dans plusieurs endroits de la 1re édition, et traitant la question de la causalité plus à fond, nous croyons être arrivés à des résultats absolument nouveaux dans cette matière. Le chapitre III, sur le caractère scientifique de l'histoire, a été complètement refait. Nous y avons analysé une nouvelle théorie, d'origine allemande, qui veut établir comme principe d'organisation scientifique de l'histoire, la notion de *valeur*, et repoussant cette notion, nous avons trouvé le principe organisateur de la science de l'histoire dans la *série historique*, équivalent à celui de loi pour les sciences de la répétition. Enfin nous avons introduit aussi quelques considérations nouvelles sur le rôle de l'inconscient dans l'histoire.

Notre livre tend en général à prouver, que l'histoire est une science dans toute l'acception du terme, possédant ses éléments généraux et un système de vérités classifiables; qu'elle ne peut formuler que des lois abstraites de manifestations de forces qui concourent à sa formation, mais jamais des lois de manifestation des phénomènes eux-mêmes, qui rendraient, comme dans les sciences de fait de répétition, possibles la prévision et la prédiction des faits cachés dans le sein de l'avenir ; que les lois abstraites de la succession ne donnent naissance qu'à des séries de phénomènes ou événements, toujours uniques et caractéristiques.

Pour établir ces grandes vérités il a fallu les baser sur d'autres, de sorte que notre ouvrage contient tout un système de principes relatifs à la science de l'histoire. Nous pensons avoir réussi à poser une base inébranlable à la théorie de cette science, qui n'est en somme qu'un des deux modes de conception du monde, le mode successif en regard de celui de la répétition.

A.-D. Xénopol.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'HISTOIRE

CHAPITRE PREMIER

Répétition et succession universelles.

Rapport des phénomènes a l'espace et au temps. — L'espace et le temps sont les deux grandes formes dans lesquelles viennent se placer tous les faits de l'univers. Ces formes réelles et existantes, perçues et abstraites de la réalité par notre intelligence, ne sont pas seulement des catégories à priori de notre sensibilité, comme le veut *Kant*. Notre raison n'est en effet que le reflet de la raison universelle des choses. L'espace s'étend hors de nous et le temps coule indépendamment de nous. Sans cette conception fondamentale, l'histoire ne serait qu'une immense fantasmagorie [1].

L'espace est nécessaire à la production de toutes sortes de faits. Même les faits intellectuels qui, à proprement parler, n'ont pas d'étendue, ne peuvent être conçus par l'esprit que comme se mouvant dans un espace idéal, et toute idée, même la plus abstraite, se meut dans l'esprit [2].

Le temps est tout aussi indispensable à la production des

1. Ed. Hartmann, *Philosophie de l'Inconscient*, I, p. 410 : « L'histoire, par suite de sa conception du temps, devient pour Schopenhauer une *fantasmagorie* purement illusoire de la pensée subjective ». Sur cette question voir ci-dessous, chap. II, « Double forme de la causalité » §, De la réalité de la science ».

2. Bain, *Logique*, trad. Compayré, I, p. 156, n'observe pas ce fait, lorsqu'il dit que « l'esprit ne peut donner naissance à des propositions de contiguïté ». — Que sont les idées relatives aux nombres? Schopenhauer, *Le Monde comme volonté*

phénomènes, attendu qu'un phénomène, pour exister, doit occuper une partie, quelque minime qu'elle soit, de la durée.

Mais pendant que l'espace ne pose que le cadre, dans lequel les faits de l'univers peuvent se produire, le temps peut jouer par rapport à ces faits un rôle double; car il sert de second cadre, pour l'apparition des faits; mais en outre il peut encore donner à certaines forces la possibilité d'exercer leur action transformatrice, pendant qu'il s'écoule.

Les faits qui se sont produits ou se produisent dans les deux cadres, de l'espace et du temps, sans se laisser influencer par les forces modificatrices, constituent *les faits de répétition*. Au contraire, ceux qui sont ou peuvent être travaillés et transformés par les forces qui agissent dans le temps, constituent *les faits de succession*.

Les faits de répétition sont le tout, dont une partie se détache pour donner naissance aux faits de succession. La répétition est le fondement de tout ce qui existe, la succession n'en est que la floraison. « La réalité est immuable dans ses bases; mais de côté et d'autre elle se liquéfie, et commence à couler le long du temps, comme un glacier qui donnerait naissance à des fleuves »[1].

Mais il nous faut examiner de plus près l'influence modificatrice des forces agissant dans le temps, influence qui donne naissance aux faits de succession. Dans la réalité des choses, pas une répétition ne s'accomplit d'une façon absolument identique. Les jours et les nuits, dont l'alternance se répète éternellement, ne se ressemblent pas. Aspect du ciel, température, état hygrométrique et longueur respective, combinés de la manière la plus différente, donnent presque à chaque jour et à chaque nuit un caractère autre que le caractère de ceux qui les ont précédés. Il en est de même des saisons qui se répètent dans le courant de chaque année, sans que l'une ressemble complètement à sa pareille d'une année antérieure. La rotation de la terre elle-même franchit chaque jour et chaque année

et représentation, trad. Cantacuzène, 1888, I, p. 86, soutient que les nombres dériveraient de l'idée du temps. Lange, *Grundlegung der mathematischen Psychologie*, 1845, p. 45, les attribue au contraire à l'espace. Il en est de même de Laggrond, l'*Univers, la force et la vie*, 1884, p. 15. Nous pensons que les nombres tiennent des deux à la fois.

1. A. D. Xenopol, « La classification des sciences et l'histoire » dans la *Revue de Synthèse historique* de M. H. Berr, 1900, p. 7.

une autre portion de l'espace, à cause du déplacement du soleil. Il en est de même de tous les autres faits physiques, chimiques, biologiques et sociologiques. Chacun d'eux, en se répétant, présente des variations de forme, de dimension, de quantité, de force.

Le faits de succession se modifiant aussi à chaque répétition, il s'en suivrait qu'il ne saurait être établi aucune distinction, à ce point de vue, entre ces deux ordres de phénomènes.

A un examen plus approfondi de la nature des modifications que souffrent les faits de répétition et celles qui caractérisent les faits de succession, on constate une différence radicale dans le caractère de ces modifications.

Les différences qui surgissent entre les faits de répétition n'ont aucune importance. Elles peuvent être négligées, sans que le fait en lui-même en soit atteint le moins du monde. L'essentiel dans le fait de répétition, c'est la reproduction du même phénomène, et le changement que ces diverses répétitions peuvent présenter n'est qu'un accessoire négligeable. Pour les faits de succession, au contraire, l'élément principal n'est plus la partie ressemblante, mais bien la partie différentielle. C'est cet élément différentiel qui constitue l'essence du phénomène, et l'élément répété tombe au rang d'accessoire.

Ainsi, par exemple, quelle importance peut-on accorder aux différents aspects du ciel, dans l'alternance des jours et des nuits; à la répartition différente de la chaleur et de l'humidité, dans le retour des saisons; au volume plus ou moins grand des eaux, dans le débordement des fleuves; aux variations de taille, de pelage et d'autres qualités, tant extérieures qu'intérieures, dans la reproduction des animaux; aux quantités différentes dans lesquelles se produisent, se répartissent et se consomment les richesses; aux différences de chiffres, dans le rapport constant entre la mortalité des enfants et le nombre des concubinages; aux notions différentes sur lesquelles s'exercent les facultés de l'esprit : mémoire, jugement, imagination, etc., etc.? La répétition de tous ces faits s'accomplit toujours d'une façon différente; mais ces différences n'ont aucune importance; elles laissent subsister les faits dans leur entier. Aussi peuvent-elles être négligées, pour ne prendre en considération que l'essence du fait donné par la répétition. Puis ces différences elles-mêmes se répètent périodiquement; elles ne sont aussi que des faits de répétition.

Il en est tout autrement des différences qui interviennent entre les faits qui se répètent dans la succession. Les roches terrestres déposées par les eaux se composent toutes de stratifications répétées, mais leur constitution est toujours différente et caractéristique ; les espèces végétales et animales se sont toujours reproduites comme forme générique, mais cette forme est toujours autre dans chaque espèce nouvelle ; les transformations du langage s'opèrent toujours par les mots ou par leur désinence, mais chaque forme présente un caractère particulier ; les batailles dans le courant d'une guerre sont aussi des faits qui se répètent, mais chacune d'elles donne l'avantage à l'un des combattants, ou le fait reculer ; les artistes d'une école de peinture, phénomènes de répétition, font avancer ou déchoir l'art, et ainsi de suite. Dans tous ces exemples, l'élément essentiel cesse d'être celui de la répétition et c'est l'élément différentiel qui le remplace, dans la prise en considération des phénomènes. En dehors de ces différences importantes, les changements dans la succession sont continus ; ils n'ont pas le caractère d'oscillations, mais bien celui de l'évolution [1].

Les faits de répétition sont ceux qui se répètent sans différences importantes ; dont les variations oscillent et qui peuvent être négligées, pour ne s'occuper que de l'essence, de la partie générale du fait. Les faits de succession, au contraire, sont ceux où la répétition se fait de façon que la dissimilitude l'emporte sur l'élément commun, et dans lesquels les variations sont continues.

Comment peut-on distinguer ces deux espèces de faits et quel est le critérium qui nous montre, si la différence entre les faits qui se répètent est ou non importante, et donc si ces faits ne constituent qu'une simple répétition de faits similaires, ou une succession de faits distincts. Cette différence s'impose à l'esprit par la nature même des faits considérés ; elle est objective. *Les faits de répétition tournent vers nous leur face ressemblante ; les faits successifs leur face différente.* En effet, comment peut-on admettre que c'est l'esprit qui introduit, dans les faits, les considérations statiques ou historiques qui donnent

1. Comparez la façon dont M. Seignobos définit l'évolution. *Méthode historique appliquée aux sciences sociales*, 1901, p. 141.

naissance aux deux modes de saisir les phénomènes? Par quel miracle l'homme pourrait-il évoquer l'histoire, si le développement n'existait pas? Par quel autre miracle pourrait-il inventer des lois, si ces lois ne se trouvaient pas dans la réalité des choses? Ce n'est donc pas nous qui imaginons le côté statique ou dynamique des choses; c'est la matière elle-même qui possède ces deux faces, et l'esprit qui en est le fidèle miroir, ne peut faire autrement que de reproduire par la pensée ces deux façons d'être de la même réalité : le côté de la répétition et celui de la succession.

On ne saurait donc parler de succession proprement dite, tant que, dans une suite de phénomènes, il n'intervient pas des changements *importants et continus* qui mettent dans l'ombre l'élément de la répétition. Voilà pourquoi nous ne pouvons trouver, avec *J. Stuart Mill*, une uniformité de succession dans la loi qu'un corps, mu autour d'un centre de force, décrit des aires proportionnelles au temps, et par suite ce terme est tout aussi inapplicable à la révolution de la terre autour du soleil, pour laquelle Mill l'emploie également. Il convient tout aussi peu aux lois psychologiques, telles que la loi de l'association des idées, celle de la mémoire, que Mill désigne aussi comme uniformités de succession [1]. L'idée même *d'uniformité de succession* ne saurait être conçue, car elle contient des notions diamétralement opposées. La succession ne peut jamais être uniforme, et l'uniformité ne saurait jamais constituer une succession; chaque succession étant composée d'une série de différences essentielles et qui se poursuivent constamment. Voilà pourquoi aussi nous ne saurions souscrire aux paroles de *Cournot* qui dit que « les registres d'un observateur qui note l'apparition des bolides, comètes et autres corps célestes, dont la succession n'a pas été soumise jusqu'ici à aucune loi théorique, et ceux d'un autre observateur qui noterait les passages des astres au méridien, les éclipses, les occultations d'étoiles, ces deux registres seront des archives ou des documents historiques si l'on veut prendre le mot *lato sensu* [2]. Même *latissimo sensu*, de pareils faits de simple répétition ne constituent jamais de l'histoire.

1. J. Stuart Mill, *Logique*, trad. Peysse, I, p. 367. Comp. Idem, *Logique des sciences morales*, trad. Belot, p. 40.
2. *Matérialisme, vitalisme, rationalisme*, 1875, p. 229.

Il résulte encore, de l'analyse poursuivie jusqu'ici, une autre vérité très importante, celle que la répétition ne saurait être considérée comme s'effectuant rien que pour les phénomènes de la matière seule, tandis que la succession, se développant dans la durée, ne se retrouverait que dans les phénomènes de l'esprit. Ce prétendu contraste est une erreur assez répandue, partagée par un bon nombre de penseurs éminents. Nous rapporterons la formule de quelques-uns :

Lazarus et *Steinthal* soutiennent que « ce qui distingue la nature et l'esprit, c'est que la première vit dans le courant strictement mécanique et dans le cercle organique de processus régis par des lois. Ces courants se répètent continuellement et il ne se produit rien de nouveau. L'esprit, au contraire, vit dans une succession continue de créations qui supposent chacune la précédente; mais, comparées à elle, présentent quelque chose de nouveau, montrent un progrès [1]. » *Carrau* dit aussi « que toute la suite des phénomènes psychologiques se déroule dans la durée [2]. » D'après ces auteurs, il n'y aurait pas de phénomènes psychologiques de simple répétition, comme d'autre part la nature matérielle ne présenterait que des processus de répétition, et non de développement, de succession. *Otto Henne am Rhyn* soutient, d'autre part, que « la nature consiste seulement en des choses corporelles, tandis que l'histoire est l'œuvre de l'esprit [3]. » Il n'existerait donc pas, d'après cet auteur, un développement, une histoire *lato sensu* de la matière. *Droysen* commence, par les paroles suivantes, son étude sur la nature de l'histoire : « Nature et histoire sont les conceptions les plus vastes, dans lesquelles l'esprit humain se représente le monde des phénomènes, et il les sépare ainsi conformément aux idées de l'espace et du temps [4]..» Mais le développement de la terre, quoique traité par une science naturelle, la géologie, ne s'en est pas moins accompli dans le temps, et l'histoire de l'humanité se développe par les peuples et au sein des pays, dans des portions matérielles d'espace. M. *Georges Winter* adopte en tout la même manière de voir :

1. « Einleitende Gedanken über Völkerpsychologie » dans leur *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft*, I, 1866, p. 15.
2. *Etudes sur la théorie de l'évolution*, 1879, p. 41.
3. *Culturgeschichte im Lichte des Fortschrittes*, p. 13.
4. *Grundriss der Historik*, p. 2.

« Les sciences de la nature ont pour objet de nous faire comprendre le monde de la nature, par la connaissance de ses lois; la mission de l'histoire est de nous faire saisir, par sa genèse, le monde spirituel et moral [1] ». Même des auteurs plus récents, partagent ces vues erronées. M. *Gustave Belot* par exemple, dit : « Tant que nous considérons la nature extérieure, elle nous paraît *nature faite*, fixée et soumise à des lois permanentes et inéluctables. Quand nous considérons les choses humaines, nous avons l'impression que cette nouvelle nature est en perpétuelle transformation; nous la voyons comme une nature *qui se fait*, impossible à résumer et à fixer en formules immobiles [2] ». M. *H. Paulsen* soutient aussi que « la raison de cette différence consiste en ce que les sciences naturelles ont affaire à des phénomènes qui se reproduisent partout identiquement, quant à leur essence. La vie spirituelle est au contraire absolument de caractère individuel. La valeur d'un objet d'art, d'un poème repose sur la circonstance qu'il n'existe qu'une seule fois [3]. » La valeur du mastodonte consiste pourtant aussi dans sa présence unique, à une époque donnée du développement de la vie matérielle. D'autre part les lois du syllogisme et celle de l'offre et de la demande ne se rencontrent pas rien qu'une seule fois, mais sont bien universelles par rapport au genre humain.

Cette distinction entre la nature et l'esprit est arbitraire et illogique. M. *Rickert* la critique à bon droit lorsqu'il dit « que la psychologie est aussi une science naturelle, car elle est la science de la nature de l'esprit, c'est-à-dire la science de l'esprit conçue, non par opposition au monde corporel, mais bien par opposition à l'art, à la culture, aux mœurs, à l'histoire, c'est-à-dire comme une continuité existante par elle-même et régie par des lois immanentes, qui tâche de concevoir la vie de l'esprit comme un tout, eu égard aux généralités qu'elle présente [4] ». Aussi M. *Hermann Paul*, très conséquent avec

1. « Geschichte und Politik » dans la *Vierteljarschrift für Volkswirthschaft und Politik*, 1889, p. 174.

2. *Introduction à la logique des sciences morales de J. Stuart Mill*, 1897, p. XXXV.

3. *Das Realgymnasium und die humanistische Bildung*, 1889, p. 30.

4. *Die Grenzen der naturwissenschaftlichen Begriffsbildung*, 1896-1904, p. 252. Comp. l'article de Rickert « Les quatre modes de l'universel en histoire », dans la *Revue de Synthèse historique*, 1905, p. 122.

lui-même, après avoir défini aussi la psychologie « comme une véritable science naturelle, comme une science de lois, qui s'occupe seulement de comparer les phénomènes singuliers, sans se préoccuper de leur rapport de temps entre eux, et ne recherche, dans le changement de ces phénomènes, que ce qui est toujours constant et permanent [1], » critique avec beaucoup de justesse les idées erronées des différents auteurs que nous venons de rapporter : « Ces auteurs, écrit-il, trouvent comme différences entre la nature et l'esprit, que la première se mouvrait éternellement dans le cercle de ses lois, chacun de ses mouvements conservant un caractère particulier et ne faisant que reproduire ce qui a toujours été, pendant que l'esprit vivrait dans une série de créations enchaînées les unes aux autres et montrerait un progrès. Cette distinction, poursuit M. Paul, est sans aucun doute inexacte, dans la formule générale qui lui est donnée. La nature aussi, tout au moins celle de caractère organique, se meut dans une série de créations enchaînées les unes aux autres; elle présente aussi un progrès. D'autre part, l'esprit se meut aussi dans les orbites tracées par des lois, reproduisant continuellement les mêmes procédés fondamentaux. On comprend deux antithèses différentes qui doivent être soigneusement distinguées : d'une part, celle qui existe entre la nature et l'esprit ; de l'autre, celle qui intervient entre le régime des lois et le développement historique [2]. »

1. Ce qui est curieux, c'est que Steinthal, que nous avons vu plus haut caractériser l'esprit comme une succession continue de phénomènes *qui montrent un progrès*, définit, dans le même ouvrage, la psychologie, donc la science de l'esprit, comme « une science où la liberté et le progrès manqueraient, cause pour laquelle *le temps ne jouerait aucun rôle dans la conception psychologique.* »

Ce même auteur, en parlant des Chinois dit « qu'une vie quelconque peut être spirituelle, parce qu'elle consiste dans un mouvement d'éléments spirituels ; mais cette vie ne présentera rien d'historique, si ce mouvement ne présente, comme l'existence de la nature, qu'un simple circuit et non la valeur toujours exhaussée de l'activité intellectuelle ». Mais s'il en est ainsi, comment peut-on soutenir que l'esprit montre toujours un progrès, ainsi que le fait Steinthal dans le passage rapporté plus haut? Et puis la nature ne présente-t-elle qu'un éternel circuit, et jamais la valeur toujours exhaussée d'une activité *matérielle?* Lazarus und Steinthal, *Einleitende Gedanken* (cité plus haut) et Steinthal, *Geschichte und Psychologie*, 1864, p. 32.

1. *Principien der Sprachgeschichte*, Halle, 1880, p. 2 et 11, note. Il faut pourtant rectifier ce passage de M. Paul sous deux points de vue. D'abord

En effet, il n'est pas difficile d'observer que l'esprit, tout comme la matière, présente des phénomènes de répétition et que la matière, à son tour, a présenté des changements dans le temps, quoique de nos jours ces changements soient à peine perceptibles. L'étude de la nature matérielle n'est pas complète, si on ne l'envisage aussi sous le rapport de son développement, comme dans la géologie, la paléontologie ou la succession des êtres à la surface du globe. D'autre part, l'étude de l'esprit présente un grand nombre de faits de répétition, dans la psychologie, la logique, les mathématiques, le droit, l'économie politique. M. *Hinneberg* observe avec justesse que « l'on s'est habitué à réserver le terme d'histoire pour l'humanité seule; mais cette restriction date du temps où l'on croyait devoir admettre un abîme profond entre l'homme et le reste de la nature [1]; or cet abîme a été précisément comblé par l'étude historique de la nature, » et M. *Iodl* ajoute que « la possibilité d'appliquer les conceptions modernes de la nature à l'histoire repose principalement sur la circonstance, que la première est devenue aussi une théorie du développement, et que cette notion, qui formait autrefois le point de séparation de ces deux domaines, les relie maintenant comme un pont [2]. »

Les phénomènes de la nature matérielle tout aussi bien que ceux de l'esprit présentent entre eux deux sortes de relations; celle de répétition et celle de succession, et on ne saurait attribuer la répétition à la seule matière et réserver la succession à l'esprit.

Il faut pourtant observer que, pour les phénomènes qui changent dans le temps, ce changement est d'autant plus lent, que ces phénomènes ont un caractère plus matériel, et qu'il devient d'autant plus rapide que ces derniers se spiritualisent. C'est

non seulement la nature organique a présenté un progrès, mais bien aussi la nature inorganique ; puis, ces deux développements ne se poursuivent plus de nos jours, ou du moins ils se continuent avec une telle lenteur, qu'ils n'ont plus aucune importance. Le développement des formes matérielles s'est arrêté à l'apparition de la race blanche humaine sur la terre. Depuis, son développement s'est transporté aux formes de l'esprit. Voir ci-dessous, chap. v, « L'Evolution dans l'histoire ».

1. « Die philosophische Grundlage der Geschichtswissenschaft » dans la *Historische Zeitschrift von Sybel*, vol 63, 1889, p. 23.

2. *Die Kulturgeschichtschreibung, ihre Entwickelung und ihr Problem*, 1878, p. 80.

ainsi que les phénomènes astronomiques sont très peu exposés à des changements dans la durée. Ils se répètent toujours de la même façon, depuis les temps qui ont précédé l'apparition de l'homme sur la terre, et on ne saurait dire si l'humanité, tant qu'elle existera, pourra observer un changement dans la constitution et le mouvement des mondes. Voilà pourquoi l'histoire de ces phénomènes n'existe, pour ainsi dire, plus de nos jours. Les phénomènes géologiques constituent une longue série de transformations dont plusieurs se continuent, et sous nos yeux; mais ces transformations s'accomplissent avec une extrême lenteur [1]. Il en est de même de l'évolution des formes animales qui est arrivée avec l'homme à son apogée, mais qui dans les temps géologiques a présenté une série de changements d'une grande importance. Aussitôt que l'on passe des phénomènes successifs de la matière à ceux de l'esprit, la faculté de transformation augmente. Les formes dues à la vie inconsciente de l'esprit se transforment plus lentement; telles sont celles du langage, de l'état économique et des institutions qui poussent sur ce terrain. D'autant plus rapidement se modifient les formes de la vie consciente, celles qui sont dues au mouvement de l'esprit proprement dit.

1. D'après Pichot, *Cosmographie élémentaire*, p. 135, dans 12,000 ans, l'étoile polaire ne sera point le α de la Petite Ourse,, mais bien Wéga de la Lyre. — Draper, *Histoire du développement intellectuel de l'Europe*, 1887, I, p. 40 : « Depuis l'époque tertiaire, les deux tiers de l'Europe se sont redressés au-dessus des eaux ; la Suède et la Norwège se sont rehaussées de 300 mètres ; les Alpes de 300 ; les Apennins de 400 ». Em. Vaucher, *La Terre*, 1893, I, p. 22 : « Si quelques points de la terre nous semblent stables, c'est que notre vie trop courte ne nous donne pas le temps de les voir se modifier. » Nous croyons pourtant que plus on remonte vers les origines de la terre, plus les mouvements de transformations qui s'opéraient dans sa masse étaient soudains et violents. La théorie géologique inaugurée par Lyell, qui veut substituer aux grands cataclysmes des temps géologiques des transformations lentes, dues à des causes agissant aussi de nos jours, doit être rectifiée dans le sens indiqué. Il n'est que très logique d'admettre que moins la terre était solidifiée et plus elle était sous l'empire de la chaleur interne, plus ses transformations possédaient le caractère de cataclysmes. Quelques actions géologiques sont inexplicables sans l'aide des bouleversements soudains ; par exemple, l'injection des filons de métaux dans le sein des couches stratifiées. Si cette injection avait duré longtemps, les métaux se seraient solidifiés et leur montée se serait arrêtée. Puis la terre présente encore de nos jours des phénomènes de bouleversement (volcans, tremblements de terre) qui autrefois étaient généraux, pendant qu'aujourd'hui ils ne sont plus que des exceptions.

Rapports entre la répétition et la succession. — La succession se greffe sur la répétition, et nous avons vu que ce qui distingue la répétition successive de la répétition pure et simple, c'est la circonstance que c'est une répétition différenciée, dans laquelle la partie dissemblable des phénomènes l'emporte sur la partie similaire et que les modifications intervenues suivent une direction constante. Nous avons vu encore que ce qui donne à un fait le caractère successif, c'est l'intervention du temps comme moyen d'action des forces transformatrices. C'est cette intervention du temps dans la production des phénomènes que nous voulons soumettre à une analyse plus approfondie.

Les phénomènes de l'univers peuvent être divisés en quatre groupes, si l'on prend en considération leur rapport à l'espace et au temps :

1) Les phénomènes universels [1] quant à l'espace et quant au temps.

2) Les phénomènes universels quant au temps et individuels quant à l'espace.

3) Les phénomènes universels quant à l'espace et individuels quant au temps.

4) Les phénomènes individuels tant par rapport à l'espace que par rapport au temps.

Les deux premières classes sont constituées par des faits de répétition pure et simple; les deux dernières par des faits de répétition successive.

1. Nous employons le terme *universel* de préférence à celui de général, pour désigner les phénomènes qui se passent en tout temps ou en tout lieu. Nous réservons le terme de *général* pour les phénomènes moins compréhensifs qui, tout en ne possédant pas un caractère singulier, n'ont pas de valeur en tout temps ou en tout lieu. Cette innovation terminologique est nécessaire, attendu que nous verrons que l'histoire ou la succession peut aussi formuler des *vérités générales de caractère pourtant individuel* et non universel, c'est-à-dire *des vérités qui atteignent un degré quelconque d'abstraction, sans devenir pour cela universelles.* Nous opposons donc le terme de *singulier* à celui de *général* et le terme d'*individuel* à celui d'*universel*. Comp. A. Naville, *Nouvelle classification des sciences*, Paris, 1901, p. 124 : « Les affirmations conditionnelles des théorèmes sont *universelles;* les affirmations catégoriques de l'histoire sont pour la plupart seulement *générales*. La logique n'insiste pas assez sur cette différence. Une affirmation générale est une affirmation *particulière* relative à plusieurs êtres ou plusieurs événements, mais non à tous les êtres ou à tous les événements d'une certaine classe. »

Comme exemples pour la première classe, nous citerons la rotation des planètes autour de leur axe et leur révolution autour du soleil ; le flux et le reflux des marées; les phénomènes atmosphériques, tels que la circulation de l'eau dans toutes ses formes si variées ; les phénomènes dus à l'action de la chaleur interne; ceux de composition et de décomposition chimiques dans la respiration des animaux et la nutrition des plantes ; l'apparition et la disparition de la végétation ; la reproduction des espèces vivantes ainsi que l'application de leurs instincts à la conservation de leur existence. Ceci pour la sphère de la matière. Pour celle de l'esprit, rappelons les faits psychologiques et logiques de la pensée ; ceux de la production, de la répartition et de la consommation des richesses ; les rapports de certains phénomènes sociaux, tels que celui qui se reproduit toujours entre le prix du blé et le chiffre des mariages, le rapport de la mortalité des enfants au nombre des concubinages, etc. Tous ces faits sont universels quant à l'espace, car ils se reproduisent de la même façon *partout*, c'est-à-dire dans l'univers entier, *là où ils se rencontrent* (dans la limite, bien entendu, des connaissances humaines). Ils le sont aussi par rapport au temps, attendu qu'ils se reproduisent aussi de la même façon *toujours*, c'est-à-dire à n'importe quelle époque de la durée. Nécessairement il y a eu un développement aussi dans ce domaine, mais ce développement a été si lent et il s'est arrêté depuis un temps si incommensurable, que l'on peut en faire abstraction et considérer ces faits comme se répétant *maintenant* d'une façon indéfinie.

Les phénomènes de la *deuxième classe*, universels quant au temps et individuels quant à l'espace, n'ont pas été pris en considération jusqu'à présent. Ils ont été confondus avec ceux de la première classe, dont ils doivent être soigneusement distingués, si on veut bien se rendre compte de la nature de la science en général. Parmi ces faits, citons par exemple, l'inclinaison de l'axe de notre globe sur l'écliptique, l'inclinaison presque perpendiculaire de l'axe de Jupiter et celle presque horizontale de Vénus, inclinaisons absolument particulières à ces planètes et qui ne se rencontrent chacune *qu'une seule fois* dans le monde des astres connus; les anneaux de la planète Saturne, les ellipses parcourues par les comètes, chacune différente. Ce sont donc des phénomènes bien individualisés comme espace. Comme temps, au contraire, ils sont universels et ils n'ont pas

changé depuis que notre système planétaire a pris la forme que nous lui connaissons aujourd'hui, et si l'avenir nous réserve peut-être un changement, ce dernier est projeté à l'infini ; c'est tout comme s'il n'existait pas et si ces phénomènes étaient éternels. Le temps ne donne pas aux forces modificatrices l'occasion d'exercer une action sur ces phénomènes, et c'est ainsi que, *quoique individualisés dans l'espace, ils n'en sont pas moins soumis à une répétition éternelle.*

Ces deux groupes de faits ne peuvent donner *par eux-mêmes* naissance qu'à une répétition pure et simple. Observons pourtant que ces deux classes de faits qui se répètent continuellement ne peuvent pas toujours être formulés en lois et que donc les sciences des lois elles-mêmes étudient parfois des éléments individuels. C'est ainsi que les formations anormales dans tout le domaine de la nature (monstres, anneaux de Saturne, comètes, bolides, etc.) et qui ne se répètent jamais de la même façon pouront devenir l'objet d'une étude scientifique, dont les éléments ne reposent plus sur l'universel, mais bien sur l'individuel. « Il en est de même toutes les fois que l'on étudie les propriétés d'un corps physique ou chimique, ou le caractère d'un animal ou d'une plante nouvellement découverts; l'étude possède toujours, au commencement, une couleur individuelle et le classement de ces éléments nouveaux dans le système des lois connues, ou bien la découverte d'autres lois nouvelles, est une opération parfaitement différente [1]. »

Passons aux deux autres classes.

La *troisième* est constituée par des faits universels quant à l'espace, mais individuels quant au temps. Ce groupe de faits a été tout aussi peu caractérisé et déterminé jusqu'à présent que celui de la deuxième classe. La zoölogie, la paléontologie et la théorie de la descendance des êtres sont pleines de faits de cette nature. Les formations des couches terrestres se rencontrent sur toute la terre; les animaux disparus s'étendaient, à l'époque de leur existence, sur tous les points du globe qu'ils pouvaient habiter; les transformations des organismes végétaux ou animaux s'accomplirent, sous l'action d'agents universels, dans toutes les régions de la terre où ils se trouvaient. Donc ces faits sont universels comme espace, et si cette universalité est restreinte à la terre seule, c'est que nos connaissances

1. Ed. Meyer, *Die Theorie und Metodik der Geschichte*. 1904, p. 4, note.

ne peuvent franchir ces limites. Relativement au temps, au contraire, toutes ces formations sont uniques. Elles ne se sont produites qu'une seule fois dans le cours des âges et ne se reproduiront plus jamais. Les terrains siluriens, devoniens, carbonifères, jurassiques, crétacés, la période glaciaire, ne se sont montrés qu'une seule fois dans le long passé de la terre et ne se reproduiront plus jamais, attendu que les conditions géologiques qui déterminèrent leur apparition ne peuvent plus se répéter. Il en est de même des animaux disparus, des batraciens et sauriens monstrueux, des énormes pachydermes qui n'ont peuplé la terre qu'à des époques précises de son existence, celles où de pareils organismes pouvaient se développer et qui ne se sont plus reproduits depuis et ne se reproduiront plus jamais dans l'avenir. Tous ces phénomènes donc sont individuels dans le temps, quoique universels à la surface de la terre. Chaque fait diffère de l'autre profondément et, quoique tous ces faits ne soient qu'une répétition, soit des formations terrestres, soit de la vie animale, cette répétition est représentée par des éléments si complètement différents et, tout en se répétant, ils se modifient d'une façon tellement continue, qu'ils donnent naissance à une répétition différenciée et donc à une répétition successive.

Le *quatrième groupe* contient des faits individuels (ou généraux, mais non universels [1]), quant à l'espace et quant au temps. Ce sont des phénomènes historiques proprement dits, représentant le développement de l'esprit humain. Ces faits sont toujours circonscrits à un espace, quelque généraux qu'on les suppose. C'est ainsi que la civilisation égyptienne a été confinée dans le bassin du Nil ; celle de Babylone et de l'Assyrie, dans la Mésopotamie ; celle des Grecs sur le littoral de la Méditerranée ; celle de Rome, à une partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique ; l'invasion des barbares s'est répandue sur les pays européens ; l'empire de Charlemagne s'est étendu sur les Gaules, la Germanie, l'Italie et quelques pays voisins ; les croisades ont eu pour théâtre une partie de l'Europe et de l'Asie antérieure ; l'émancipation des communes, les pays situés à l'Occident de l'Europe ; la Révolution française s'est déroulée en France, avec des contre-coups sur la plupart des pays européens, et ainsi de suite. L'action des grands hommes

1. Voir quant à cette distinction, ci-dessus, p. 11, note.

qui ont illustré le genre humain a eu chacune une influence limitée par les pays, par les peuples, ou par la sphère d'idées qu'elle représentait. Tels furent Confucius, Bouddha, Jésus-Christ, Mahomet, Périclès, César, Charlemagne, Etienne-le-Grand, Napoléon, Gœthe, Shakespeare, Michel-Ange, Newton, Gallilée, Copernik, Pasteur [1], etc.

L'activité historique des peuples et de leurs génies a été toujours limitée à une portion plus ou moins grande du genre humain, et possède donc un caractère individuel quant à l'espace. L'histoire de l'humanité est toujours circonscrite à une région.

Les faits que nous venons d'énumérer partagent, quant à leur rapport au temps, complètement le caractère des phénomènes géologiques, c'est-à-dire qu'ils ne se sont produits qu'une seule fois dans le courant des temps et ne se reproduiront plus jamais d'une façon identique. Ils sont donc bien individuels aussi quant au temps. Cette individualisation s'accentue bien fortement en histoire, puisque les faits de cette dernière appartiennent souvent à des individus, dans la véritable acception du mot, à des individus en chair et en os.

La répétition des faits de ces deux derniers groupes constitue la répétition différenciée ou successive.

Entre ces différents groupes, il ne faut pas croire qu'il y ait séparation complète. Ils sont au contraire reliés entre eux par des phénomènes de transition. C'est ainsi que la troisième classe, celle des faits universels quant à l'espace et individuels quant au temps, passe insensiblement à la quatrième, celle qui contient les faits individualisés par rapport aux deux grandes formes de l'univers. L'homme s'est détaché peu à peu des créations générales de la nature pour revêtir son caractère individuel. L'époque géologique et celle des transformations organiques sont devenues peu à peu histoire. La préhistoire forme précisément le passage entre ces deux époques. Elle tient tout autant de la géologie que de l'histoire.

Uue autre transition, peut-être encore plus importante, se

1. Pour les hommes de science, virtuellement leur action pourrait être considérée comme universelle, attendu que la vérité est telle en tout temps et en tout lieu. Mais dans la réalité des choses, elle n'est connue et adoptée que dans un espace plus restreint et à partir de sa découverte

retrouve entre la répétition pure et simple et la répétition successive. En effet, déjà la répétition pure et simple peut donner naissance à une succession rudimentaire, si *elle ne se perd pas dans le vide, mais bien s'incorpore dans un résultat stable.* Quoique les différences entre les faits de simple répétition soient, comme nous l'avons remarqué, négligeables, il n'en est pas de même des traces que cette répétition imprime dans les formations dans lesquelles elle s'incorpore et qui, se superposant ou se greffant l'une sur l'autre, font ressortir cette différence continuellement accumulée. L'action uniforme et semblable des faits de répétition a pour résultat d'imprimer des traces différentes et dissemblables dans les formations successives auxquelles leur répétition donne naissance. Comme exemple d'une formation successive due à une répétition pure et simple, citons le delta des fleuves, produit des dépôts de limon que les eaux charrient dans leur cours. Si le cours de l'eau était assez rapide pour projeter le limon dans la mer, les faits de répétition des charriages se perdraient sans laisser de traces: mais, si les conditions sont favorables au dépôt, le delta se forme et cette formation prend un caractère successif qui peut être poursuivi d'année en année, eu égard à sa consistance et à son étendue.

Il n'était d'ailleurs que très naturel de rencontrer ces passages intermédiaires entre les différents groupes de faits, attendu que dans le monde il y a partout continuité, et les hiatus que l'on y constate parfois proviennent plutôt de notre ignorance des choses que de leur constitution.

Cette continuité des faits de l'univers, cette transformation pour ainsi dire insensible des faits de répétition en faits de succession, ne saurait pourtant nous autoriser à les confondre et à ne voir dans le monde qu'un seul ordre de faits qui prennent le caractère successif ou de répétition, d'après le point de vue auquel l'esprit se place pour les considérer. M. Rickert soutient précisément cette thèse, lorsqu'il observe « qu'il ne faut pas considérer les phénomènes de répétition et ceux de succession comme deux groupes de faits réellement séparés les uns des autres, qui constitueraient dans leur conception scientifique, pour l'intelligence humaine, deux réalités distinctes. Toute réalité empirique est un développement historique au sens le plus large du mot, développement qui s'accomplit une seule fois et se transforme continuellement, et les

répétitions ne s'y retrouvent qu'autant que nous faisons abstraction des différences individuelles qui séparent les objets. Il n'y a qu'une seule réalité qui existe et se transforme en même temps [1]. »

A cela on peut répondre que quoique les mêmes faits puissent être envisagés sous deux points de vue différents, celui de la répétition et celui de la succession, ce n'est pas notre entendement qui introduit dans les faits ces deux qualités. L'*univers existe et se transforme*. C'est donc la réalité qui offre à l'esprit ces deux côtés de son existence, et suivant que l'une ou l'autre de ces deux faces de la réalité se réfléchit dans notre esprit, nous formons la science des faits de répétition ou celle des faits de succession [2].

C'est ainsi que le système d'instruction ou d'enseignement d'un pays présentera à notre esprit, si nous le considérons à un moment donné, un nombre de faits de répétition; mais ce système est devenu ce qu'il est, à la suite d'un développement plus ou moins long, et ce développement qui s'est poursuivi jusqu'au moment où il forme l'objet de notre étude, reprend son cours après. Il le poursuit même sous nos yeux et pendant que nous l'étudions; car chaque instant de sa durée modifie sa constitution; *chaque nouvelle répétition différenciée fait avancer la succession*. Les lois qui régissent un peuple, considérées à un moment quelconque, forment l'objet de la connaissance d'un état donné; mais ces lois sont le produit d'un long développement antérieur qu'elles continuent par la suite. Le budget d'un Etat constitue un tout de coexistence : l'état des recettes et des dépenses à une époque quelconque; mais si l'on veut étudier le développement de la fortune publique pendant un certain temps, le budget de chaque année constituera des faits successifs. Dans tous ces exemples, nous voyons que le même fait

1. Compte rendu sur notre livre *Les Principes fondamentaux de l'histoire*, dans la *Historische Zeitschrift*, Neue Folge Bd. L, p. 467. Schopenhauer, *Quadruple principe de la raison suffisante*. trad. Cantacuzène, 1882, p. 42, a rendu la même idée de la façon suivante : « Nonobstant le flux perpétuel du temps, la substance, c'est-à-dire la matière, y est permanente et, malgré la rigidité immobile de l'espace, les états et la matière y changent ».

2. Notre article « La classification des sciences et l'histoire », dans la *Revue de Synthèse historique* de M. Berr, 1900, p. 11. Cette question se rattache d'ailleurs à une autre : sur la réalité de la science, question dont nous nous occuperons (ci-dessous, chapitre II : « Double forme de la causalité », p. 29.

peut devenir fait de répétition ou fait de succession, *par le côté qui en est étudié ; mais ce sont les objets eux-mêmes qui présentent ces deux façons d'être, et ce n'est pas notre esprit qui y introduit ces qualités.*

Elucidons encore mieux, par des exemples, la manière dont la répétition se transforme en succession.

Examinons la façon dont se développe un établissement de bains. Quelqu'un découvre une eau minérale à propriétés curatives. L'imitation pousse bientôt plusieurs individus à en faire l'essai. C'est d'abord un simple fait de répétition dû au sentiment de conservation individuelle. Mais l'affluence toujours croissante des visiteurs nécessite bientôt la construction d'habitations et d'installations propres à servir à leurs besoins. La répétition donc de faits en tout semblables s'incorpore dans des créations stables, dans lesquelles on peut suivre un développement successif. Bientôt les visiteurs commencent à venir de pays plus éloignés et se recrutent aussi parmi les classes sociales plus aisées. Cette répétition différenciée amène avec elle la création d'autres moyens de confort : de salles de bains plus luxueuses, de plantations, d'aménagement des points environnants pour la promenade, de salles de spectacle et de concert. Il devient nécessaire de séparer les riches d'avec les pauvres; on introduit des taxes différentes; les médecins viennent s'établir dans l'endroit; la réclame s'en mêle, et bientôt l'établissement prend des proportions considérables. Il est évident que la *progression historique s'est faite en rapport avec la différenciation dans la répétition des faits.*

Comme second exemple, esquissons l'historique de la vélocipédie. La vélocipédie a servi d'abord comme moyen de locomotion distractif et ne s'appliquait à aucun but utile. Mais on vit bientôt qu'elle pouvait rendre des services. On l'employa à la poste, pour la plus rapide distribution des lettres, puis à l'armée pour transmettre les ordres. Le désir de se surpasser en vitesse donna lieu aux courses. Comme moyen gymnastique, elle fut employée par les médecins; mais, en même temps, on observa que son usage exagéré provoque certaines maladies. Les femmes s'adonnant aussi à ce genre de sport, il fallut qu'elles adoptassent un costume approprié, ce qui exerça une influence d'un côté sur la mode, de l'autre sur les mœurs, et ainsi de suite. *Donc, plus l'imitation, c'est-à-dire la répétition, se différenciait, plus la vélocipédie se développait aussi*

historiquement, quoique dans le fond, elle ne fût qu'un fait de répétition.

Mais si ces exemples nous montrent le développement historique dans ses formes les plus simples, d'autres nous feront pénétrer plus profondément dans le tissu compliqué constitué par la trame de l'histoire. En effet, les répétitions des faits n'ont pas lieu rien que sur une seule ligne. Plusieurs séries se poursuivent en même temps, s'entre-croisent, s'entrelacent, s'influencent mutuellement et se confondent dans un tout qui paraît inextricable.

Si nous examinons par exemple les faits qui amenèrent la chute de l'empire romain, nous y trouvons d'abord les répétitions qui contribuaient à la désorganisation intime du peuple romain : celle qui augmentait tous les jours l'absorption de la petite propriété par la grande; l'abandon du service militaire et la décadence de cet esprit; la diminution du chiffre de la population, par suite de la corruption des mœurs et de la réduction du nombre des mariages. Tous ces faits et bien d'autres dérivent d'innombrables cas de répétition successive. A ces séries vinrent s'ajouter d'autres, provoquées par l'initiative de la puissante personnalité de Jésus-Christ, telles que : l'hostilité contre la religion payenne et contre toutes les institutions de l'Etat romain qui en étaient imprégnées; la ruine de la société antique basée sur l'esclavage, par la suppression de ce dernier; le désintéressement pour les choses de ce monde, tout le poids de l'existence étant transporté au-delà. Sur ces deux grandes séries de faits de répétitions successives vint se greffer une troisième, l'invasion des barbares qui se résolut aussi dans plusieurs séries parallèles de faits successifs. Toutes ces séries s'influencèrent mutuellement, entrecroisèrent leurs effets, renforcèrent certains faits les uns par les autres, et cette action multiple et compliquée eut pour effet de détacher, comme un roc du sommet d'une montagne, l'empire romain qui roula dans la poussière des siècles.

Si nous examinons l'événement considérable de la Révolution française, nous y retrouvons ce travail des répétitions différenciées des faits, répétitions qui se poursuivront aussi sur plusieurs lignes : faiblesse et indécisions de Louis XVI, énergie et poussée terribles des basses classes de la société, menaces de l'étranger réunies aux périls intérieurs. Ces diverses séries, formées par la répétition de faits toujours plus dissemblables,

réunies en un seul faisceau, donnent naissance au puissant mouvement qui caractérise la fin du XVIII[e] siècle.

La répétition reste telle, tant qu'elle se reproduit sans changements importants et que ces phénomènes ne s'incorporent pas dans des résultats stables. Aussitôt que la différenciation s'accentue, la succession se dessine et elle prévaut toujours davantage sur la répétition. Il arrive un moment où la répétition est submergée par la succession et où les mouvements rotatoires de la première sont complètement recouverts par le courant longitudinal de la seconde [1].

Le tissu de la vie sociale est formé par les fils entrecroisés de la répétition et de la succession. Ces fils sont serrés l'un contre l'autre dans l'étendue du tissu; mais chaque fil peut être détaché des autres avec lesquels il est en contact et étudié à part, dans toute son étendue, longitudinale et transversale. Il est vrai que si l'on extrait seulement la chaîne du tissu, les figures du dessin perdront de leur vivacité, et que si on en prend seulement la trame, elles deviendront tout à fait informes. Pour que le dessin apparaisse dans toute sa plénitude, il est nécessaire que chaîne et trame ne forment qu'un seul tout; mais il n'en est pas moins vrai que, pour comprendre comment le dessin a pu être composé, par l'entrecroisement des fils, il est nécessaire de séparer la chaine de la trame et d'étudier les fils indépendamment les uns des autres. Chaque groupe de fils plus ou moins étendu, nous donne l'explication d'une partie du dessin qui s'étend sur tout le tissu. L'étude de la trame est celle de la répétition; celle de la chaîne est l'objet de la succession.

La classification des sciences et l'histoire [2]. — Il suit de ce que nous avons exposé jusqu'ici, qu'il est souverainement inexact de faire de l'histoire une science particulière, à l'égal de la physique, de la chimie, de la biologie ou de la psychologie, comme le font toutes les classifications des sciences, et

1. Lacombe, « Note sur Taine », *Revue de Synthèse historique*, 1903, p. 262, parle aussi de « *longitude* et *latitude* historique ». — Comp. notre communication à l'Académie des sciences morales et politiques, « Répétition et succession universelles ». *Séances et travaux*, Tom. LVIII, p. 710.

2. Comp. notre étude portant le même titre insérée dans la *Revue de Synthèse historique*, 1900, p. 7 et suiv.

qu'il faut assigner à l'histoire un autre rôle dans la distribution du savoir humain.

La grande difficulté dans cette classification c'est de trouver le principe sur lequel elle doit s'appuyer. Pour les choses, ce principe peut être découvert au moyen de leur comparaison; mais lorsqu'il s'agit des sciences, nous voyons aussitôt surgir deux points de vue à côté l'un de l'autre : d'abord les phénomènes qu'elles étudient; puis la façon dont l'esprit en prend connaissance et l'appropriation de ces phénomènes par nos facultés intellectuelles. C'est ainsi que l'on pourrait parfaitement classer les sciences, d'après les méthodes employées par elles pour découvrir la vérité, en sciences déductives, inductives, d'observation et d'expérience.

Il s'agit de savoir dans laquelle de ces deux sphères d'idées il faut chercher le principe de la classification. Nous pensons que c'est toujours dans l'objet, dans les phénomènes; car, comme nous le verrons bientôt, la science n'est pas une création de notre esprit, comme le sont la religion, les arts, les formes de gouvernement. Aussi voyons-nous que les religions ont été classées, d'après les conceptions auxquelles elles donnent naissance, en religions fétichistes, panthéistes, polythéistes, monothéistes; les arts, d'après les procédés mis en œuvre par l'impulsion esthétique pour se manifester, en architecture, sculpture, peinture, musique, littérature; les formes de gouvernement, d'après la façon d'organiser l'autorité publique, en Etat patriarcal, république, monarchie absolue, monarchie constitutionnelle. Dans toutes ces sphères de la pensée, ce sont les notions créées par l'intelligence qui donnent le principe de la classification. Pour les sciences, les choses changent. On a bien essayé de les classer aussi d'après les facultés de l'esprit qui leur donnent l'essor. C'est ainsi que *Bacon*, suivi presque en tout par *d'Alembert*, considérant que les facultés intellectuelles de l'homme peuvent se réduire à trois : mémoire, imagination et raison, a admis une classification tripartite en histoire, poésie et philosophie. Mais cette classification vise plutôt la totalité de nos idées que celles qui regardent spécialement la science, c'est-à-dire l'exposition de la vérité; puis le terme d'histoire est pris par Bacon dans une tout autre acception que celle qu'il convient de lui attribuer. Il comprend aussi l'histoire naturelle, dans le sens que l'on accordait anciennement à ce mot. Aussi place-t-il dans la classe de l'histoire, en dehors de

l'histoire humaine, politique, ecclésiastique et littéraire, aussi l'étude des lois de la nature : les lois du ciel, de la terre, de la mer, des minéraux, des végétaux et des animaux, sciences qui n'ont de commun avec l'histoire proprement dite que ce même nom, arbitrairement donné.

Cet essai de Bacon et de d'Alembert a été bientôt jugé insuffisant, et Auguste Comte est venu le remplacer par une classification « basée sur l'étude même des objets à classer ». Ce système est le seul raisonnable, d'après le caractère qui convient à la science. Il s'agit seulement de voir, si Auguste Comte et ceux qui sont venus après lui (Ampère, Herbert Spencer) ont bien appliqué ce principe ; s'ils ont classé les phénomènes que les sciences étudient, de la façon la plus conforme à leurs caractères généraux et si, par suite, la classification des sciences proposées par ces penseurs répond au système naturel dans lequel les phénomènes de l'univers se tiennent et s'enchaînent.

Auguste Comte partage les phénomènes en cinq classes : astronomie, physique, chimie, biologie et sociologie, en allant des plus simples aux plus composés. A ces cinq classes, il ajoute les mathématiques comme fondement plus général encore.

Ampère procède différemment. Il partage les phénomènes en deux grandes classes : ceux de la matière (sciences cosmologiques) et ceux de l'esprit (sciences noologiques) et veut établir, pour leur subdivision, une uniformité arbitraire et symétrique qui le conduit à inventer des sciences dont on n'a jamais entendu parler, telles que l'Orychtotechnie, la Thélésiologie, la Hiérologie. *Herbert Spencer* reprend le système d'Auguste Comte, en le modifiant. D'abord il fait des mathématiques et de la logique une classe à part, celle des formes sous lesquelles apparaissent les phénomènes. Quant aux sciences proprement dites des phénomènes, il les partage en sciences abstraites-concrètes : la mécanique, la physique, la chimie ; et en sciences concrètes : l'astronomie, la géologie, la biologie, la psychologie, la sociologie.

Toutes ces classifications sont plus ou moins arbitraires, car elles réunissent ce qui doit être séparé et séparent ce qui doit être réuni. Ainsi, pour la classification d'*Ampère*, qui distingue les sciences cosmologiques des sciences noologiques, il faut observer que ces phénomènes matériels ne sont, eux aussi,

que la manifestation des forces cachées de la nature, donc toujours des effets dus à des causes immatérielles. Si on prétend que l'esprit ne saurait avoir d'étendue ni de poids, la force de la gravitation, celle de la chaleur ou de l'électricité en ont tout aussi peu. Elles sont, comme forces, tout aussi distinctes de la matière, que l'esprit qui provoque les mouvements du corps; d'autre part, les phénomènes de l'esprit ne nous apparaissent comme immatériels, aussi dans leurs manifestations, que lorsque nous les étudions en nous-mêmes; mais si nous voulons les observer chez les autres, nous ne pouvons les percevoir qu'incorporés sous des formes matérielles (langage, gestes, expression). L'art est bien une création de l'esprit; mais il ne saurait exister sans les formes matérielles dans lesquelles il s'incorpore, et ainsi de suite. La division des phénomènes en matériels et spirituels ne saurait être poursuivie conséquemment partout et toujours. Elle pourrait tout au plus caractériser les subdivisions, mais jamais servir de base à une division fondamentale.

Ces observations prouvent que le critérium de la classification des sciences a été mal choisi; que dans la réalité, les sciences ne se distinguent ni par le caractère physique ou psychique de leurs phénomènes, ni par leur degré de complexité et de généralité.

Il faut donc chercher un autre fondement logique pour établir une classification rationnelle des sciences et ce nouveau fondement est celui que nous avons exposé dans les pages précédentes; c'est la distinction entre les faits de *répétition* et ceux de *succession*. C'est cette division qui nous servira de base pour la classification des sciences.

La science universelle se partagera donc en deux branches : la première comprendra les sciences des phénomènes sur lesquels le temps n'exerce aucune influence : les *phénomènes de répétition* ; la seconde, les sciences qui auront pour objet les phénomènes soumis à l'influence transformatrice des forces agissant dans le temps : les *phénomènes successifs*. Nous désignerons les sciences de la première catégorie par le terme de *sciences théoriques* ou avec M. *Herrmann Paul*, *sciences de lois*, réservant pour celles de la seconde le nom de *sciences historiques* [1].

1. *Principien der Sprachgeschichte*, Halle, 1880, p. 15. « *Gesetzwissenschaf-*

Cette division devra être combinée avec une autre, relative à la source d'où émanent les faits, tant de répétition que successifs : la matière et l'esprit. Quoique entre la matière vivante et l'esprit en général, il y ait une transition presque imperceptible — comme il s'agit de la plus haute expression de l'esprit, celui dont l'homme est doué, cet esprit est déjà complètement différencié de la matière vivante qui lui sert de support. Cette combinaison de deux divisions bipartites donne comme résultat quatre groupes de sciences, dont deux de caractère théorique (pour la répétition) et deux de caractère historique (pour la succession) :

Sciences théoriques (phénomènes de répétition).

a) *De la matière :* physique, chimie, astronomie, biologie, physiologie, etc.
b) *De l'esprit :* mathématique, psychologie, logique, économie politique, droit, sociologie statique, etc.

Sciences historiques (phénomènes successifs).

c) *De la matière :* géologie, paléontologie, théorie de la descendance.
d) *De l'esprit :* histoire dans toute ses ramifications.

La grande classe des sciences historiques peut être encore subdivisée à un autre point de vue. Nous aurons d'abord les sciences relatives aux phénomènes eux-mêmes qui se développent et se transforment avec le temps. C'est ainsi que la géologie expose l'histoire de la terre, la paléontogie celle des organismes actuellement disparus, la théorie de la descendance la succession des êtres à la surface du globe ; l'histoire politique les transformations intervenues dans la vie des Etats ; celle des institutions économiques, des arts, de la littérature exposera les changements que ces formes de l'activité humaine revê-

ten et *Geschichtswissenschaften* ». M. Mortet (*Grande Encyclopédie*, art. Histoire, p. 122), partage aussi les sciences en deux groupes, les sciences *théoriques* et les sciences *historiques* ; mais il assigne aux premières, comme objet, de constituer le tableau du présent. Nous croyons que les sciences de lois (théoriques) ne s'enquièrent pas seulement du présent, mais bien de la répétition dans n'importe quel moment de la durée.

tiront dans le cours des âges. Ce groupe de connaissances successives constituera la classe des *sciences historiques réelles*.

La seconde classe des sciences des faits successifs expose le développement des *connaissances* par rapport à certains domaines de faits *qui en eux-mêmes restent immuables*, et ne changent pas avec le temps, au moins par rapport à notre existence humaine. Dans ce cas, l'objet de la connaissance étant fixe, ce qui peut changer, c'est la façon dont l'esprit s'en rend compte, dont il comprend les faits. Ainsi les phénomènes astronomiques n'ont pas changé depuis l'éveil de la conscience humaine; mais la façon de les comprendre et de les interpréter a progressé continuellement. Il y a donc une histoire de la science astronomique. Il en est de même de la physique, de la minéralogie, de la chimie, de la botanique, etc., dont le fonds n'a pas varié depuis que l'homme a commencé à en prendre connaissance, tandis que nos idées relatives aux phénomènes que ces branches de connaissance étudient se sont d'abord continuellement enrichies, puis ont changé du tout au tout, par une progression plus ou moins rapide. Il y aura donc une histoire de la science physique, de la science chimique, une histoire de la botanique, de la zoologie, de la physiologie. Mais les sciences historiques réelles pourront à leur tour être traitées historiquement (comme les sciences qui se rapportent aux faits de répétition), c'est-à-dire relativement au changement de nos idées sur la nature des phénomènes. On peut ainsi exposer une histoire des théories géologiques et paléontologiques, une histoire des idées sur la théorie et la descendance, enfin une histoire des conceptions historiques [1]. Cette classe des sciences historiques qui exposent la succession de nos idées sur les phénomènes, pourrait être désignée, par opposition à la classe des sciences historiques réelles, *sciences historiques idéales*.

Nous pouvons donc former le tableau suivant :

1. C'est ainsi que M. Robert Flint a exposé dans un volume l'*Histoire de la philosophie de l'histoire en France*, 1878, et dans un autre, l'*Histoire de la philosophie de l'histoire en Allemagne*. Paris, 1878, et M. Wegele a écrit un volume intitulé *Geschichte der deutschen Historiographie*, 1885.

- **Science.**
  - (Nous laissons de côté la classification des sciences des faits de répétition, sciences de lois, observant seulement qu'elle contient aussi la)............. sociologie statique.
  - Des faits de succession (sc. de séries).
    - Historiques réelles.
      - Développement de l'*Univers*.
        - » de la *Terre* (géologie).
        - » des *Organismes*.
      - Développement de l'*Homme* (sociologie dynamique, histoire proprement dite).
        - Histoire politique et sociale.
        - » des religions.
        - » de l'art.
        - » du langage.
        - » des mœurs.
        - » de la morale.
        - » du droit.
        - » de la littérature.
        - » de la philosophie.
    - Historiques idéales.
      - Histoire des connaissances sur les phénomènes immuables (Histoire des sciences de lois).
        - Histoire des mathématiques.
        - » de l'astronomie.
        - » de la physique.
        - » de la chimie.
        - » de la zoologie, botanique et minéralogie.
        - » de la biologie.
        - » de la sociologie.
      - Histoire des connaissances sur les phénomènes qui changent (Histoire des sciences de séries).
        - Histoire des doctrines géologiques
        - » » transformistes.
        - » des conceptions historiques.

Nous croyons qu'une classification rationnelle des sciences devrait se baser sur la distinction fondamentale, établie par nous, entre les sciences *théoriques* et les sciences *historiques*, qui se subdivisent à leur tour en sciences théoriques et en sciences historiques de la *matière* et de l'*esprit*. Les sciences historiques se subdivisent encore en sciences historiques *réelles* et en sciences historiques *idéales*. Mais nous n'avons touché à cette question de classification, que pour prouver notre assertion que l'histoire ne constituait pas une science particulière et unique, mais bien un des deux modes de conception du monde, le mode successif en regard du mode de la répétition [1].

C'est le manque de cette conception véritable de l'histoire qui a toujours empêché de se rendre pleinement compte du rôle qu'elle est appelée à jouer dans le système des connaissances humaines. On s'est toujours aperçu que le champ de l'histoire était immense; qu'il s'étendait presque à toutes les branches des connaissances qui peuvent être traitées à deux points de vue : celui de la répétition et celui de la succession; mais on n'a jamais remarqué que cette étendue de l'histoire dérivait de sa manière d'envisager les faits; qu'elle ne constituait donc point une science spéciale, mais bien un caractère commun à toute une classe de sciences [2]. Les phénomènes de l'univers s'étendant sur un espace et se déroulant dans le temps, leur mode de perception ne saurait se soustraire à ce dualisme, qui a sa raison d'être dans la cons-

1. M. Berr, *Synthèse historique*, 1902, p. 294, observe : « Qu'on oppose comme M. Naville les sciences des lois et celles des faits, comme M. Xénopol les sciences de faits de répétition et de faits de succession ou comme M. Rickert, les sciences de l'universel et celles de l'individuel, il y a de toutes façons, une tendance croissante à faire d'une définition de l'histoire la base de la classification des sciences. »

2. M. Bernheim dans son *Lehrbuch der geschichtlichen Methode*, p. 116, conçoit l'histoire toujours comme une science particulière. Il dit : « Vielleicht fragt mancher, wenn er sich den gewaltigen Umfang unserer Wissenschaft vergegenwärtigt, mit erschrokenem Zweifel : ist es denn möglich das alles zu beherrschen? Kann das überhaupt als Aufgabe *einer Wissenschaft* bezeichnet werden? Darauf wäre zu antworten. Es giebt auch sonst wenige Wissenschaften die von einem Einzelnen beherrscht werden können, etc ». La véritable réponse n'est pas celle qui est donnée par M. Bernheim ; mais bien celle que nous avons faite dans le texte.

titution de l'univers lui-même, et non pas dans celle de notre entendement, suivant la théorie de *Kant*, attendu que nous pensons, comme nous l'avons déjà remarqué, que la raison humaine n'est que le reflet de la raison universelle.

L'histoire s'occupe de toutes les choses qui deviennent ce qu'elles sont, par le cours du temps. Elle touche à tous les phénomènes de l'univers, à ceux de nature matérielle, comme à ceux de caractère intellectuel. De nos jours, cette façon d'envisager les choses a pris une extension extraordinaire, et l'histoire intervient dans l'explication d'un grand nombre de faits qui, sans elle, resterait défectueuse. Ce sont les faits qui se développent dans le temps. Mais c'est à ces derniers seuls qu'il faut restreindre la maxime de *Comte* : « qu'une conception ne saurait être comprise que par son histoire. » Il ne faut pas lui donner la portée trop générale que Comte semble lui attribuer; car l'explication historique ne servirait par exemple à rien, dans la conception des vérités mathématiques, des lois physiques, chimiques, biologiques, logiques ou psychologiques. Aussi, de nos jours, toutes les notions qui plongent leurs racines dans le temps sont-elles soumises à des investigations historiques. Hors les objets d'étude de l'histoire proprement dite, pas une théorie n'est exposée, pas une loi n'est motivée, pas un procès n'est plaidé, sans une introduction historique qui montre comment la conception a pris naissance, comment elle s'est introduite soit dans le monde des faits, soit dans celui des idées.

L'histoire donc au sens large du mot, n'est pas une science spéciale, comme on s'est plu à la considérer jusqu'à présent, science qui devrait être rangée à côté de la biologie, de la psychologie ou de la sociologie; mais *elle constitue un des deux modes universels de conception du monde, le mode de la succession en regard du mode de la répétition*. Cette conception de l'histoire montre l'importance de cette discipline, dont le principe, appliqué à la nature matérielle, a régénéré son étude, par l'idée si féconde de l'évolution. Loin d'avoir à se défendre contre les imputations que lui adressent certains penseurs, de ne pas même être une sicence, l'histoire se dévoile à nos yeux comme ayant des droits égaux au sceptre de la raison humaine, avec sa sœur jumelle, la science des faits de répétition. La suite de cette étude justifiera, nous l'espérons, pleinement cette conclusion.

CHAPITRE II

Double forme de la causalité.

Si nous passons maintenant de l'étude des faits à celle des causes, nous arriverons au même résultat, c'est-à-dire à trouver une différence entre la causalité des faits qui se répètent et celle des faits qui se suivent.

Commençons par déterminer le sens précis dans lequel nous entendons nous occuper de la cause. Nous tenons à remarquer tout d'abord que nous ne toucherons pas au côté métaphysique de la question, et que nous n'analyserons la cause qu'au point de vue logique et scientifique.

La cause est un mode d'explication des faits, celui qui se rapporte à la réalité. Le philosophe allemand *Kiesewetter* a très bien marqué la différence qui existe entre la raison suffisante et la cause : « La raison logique (principe de la connaissance), dit-il ne doit pas être confondue avec la raison réelle (cause). Le principe de la raison suffisante appartient à la logique ; celui de la causalité à la métaphysique. Le premier est le principe fondamental de la pensée ; le second de l'expérience. La cause se rapporte à des objets réels ; la raison logique rien qu'à des représentations [1]. »

On pourrait objecter contre cette distinction que les phénomènes extérieurs se résolvent aussi en idées dans notre esprit. Cela est incontestable ; mais il y a une différence entre les idées qui sont le produit de l'intelligence et celles qui ne sont que le reflet du monde extérieur. Ce sont les systèmes construits sur cette dernière classe d'idées qui constituent la science.

Réalité de la science. — Ceci nous amène à établir tout d'abord un principe sans lequel on ne saurait avancer : celui de la *réalité de la science*.

1. *Logik*, I, p. 18.

La science n'est pas une création de notre esprit, dans le genre de l'art, de la religion, des mœurs, de la langue, des formes politiques. Elle n'est que la reproduction intellectuelle de l'univers ; elle est le reflet de la réalité dans l'entendement ; la projection de la raison des choses dans la raison humaine. Voilà pourquoi, pendant que les autres produits de la pensée revêtent un caractère différent, d'après les races et les peuples qui leur donnent naissance, la science est unique et ne saurait se colorer différemment par les divers esprits à travers lesquels elle se manifeste. Le beau, les croyances, les formes politiques varient d'après les groupes d'hommes du sein desquels ils surgissent, tandis que la vérité est unique et n'a pas de patrie. Aussitôt découverte, elle devient le bien de l'humanité entière, sinon par ses principes qui restent souvent le patrimoine d'un cercle d'élus, certainement pas ses résultats qui profitent à tout le monde. Voilà pourquoi aussi ce n'est que par la science que l'on peut dominer la nature. Car s'il n'en était pas-ainsi, et si la science n'était composée que d'abstractions ourdies par notre intelligence, nous nous demandons : « en vertu de quel miracle les astronomes commanderaient-ils au soleil de s'éclipser, aux astres d'entrer en conjonction, à Vénus de tacher le disque du soleil, à certaines comètes de venir régulièrement effrayer la foule inconsciente ? Par quel autre miracle, Le Verrier aurait-il pu ordonner à une nouvelle planète de faire son entrée dans le monde solaire ? Comment l'homme, cet être infime, cet atome de poussière qui en habite un autre, pourrait-il dominer les corps célestes, s'il n'avait pas connaissance des lois auxquelles ces corps sont en *réalité* soumis ? Les forces et les lois de la nature, bien loin d'être des entités, sont les plus puissantes réalités de l'Univers ; ce sont elles qui soutiennent son équilibre et sa constitution. Si une de ces forces ou une de ces lois cessait son action, l'Univers s'effondrerait dans une masse informe. Les lois qui régissent les phénomènes ne sont pas le produit de notre esprit ; elles constituent la nature intime de l'Univers, que l'esprit est parvenu à s'approprier, après des efforts inouis. C'est cette pénétration des secrets de la nature *objective* par l'esprit, qui constitue la science [1]. »

1. Voir mon article « Les faits de répétition et les faits de succession » dans la *Revue de Synthèse historique*, I, p. 139, et comparer les remarques très justes

M. Boutroux dit aussi que « ce ne sont pas des possibilités idéales, c'est *la réalité elle-même dont la science nous présente le tableau systématique* ». Ailleurs, l'éminent penseur semble restreindre la portée de ce principe, en concédant seulement « que l'homme n'étant pas une anomalie dans la nature, ce qui satisfait son intelligence ne doit pas être sans rapport avec le reste des choses; qu'il y a vraisemblablement une certaine analogie entre notre nature intellectuelle et la nature des choses. Autrement l'homme serait isolé dans l'univers. » Nous pensons qu'il y a identité complète entre le connu et l'acte de la connaissance, en tant que cette connaissance est abordable à notre intelligence; car autrement l'esprit n'aurait pas sa raison d'être. Et quand M. Boutroux affirme avec justesse que « l'ordre des idées n'a de valeur que lorsqu'il explique l'ordre des phénomènes », nous pensons qu'il faut y ajouter « attendu que l'ordre des idées, *dans la science*, tâche de reproduire l'ordre des phénomènes [1]. »

M. Burdeau se demande aussi : « D'où vient cette harmonie entre la pensée et la réalité? Les êtres doués de pensée n'ont pas toujours existé ; même ils sont venus tard dans le monde. Et toutefois, avant leur naissance, ce monde n'était pas sans lois. Ce n'est donc pas la réalité qui s'est soumise aux exigences de la pensée; c'est la pensée qui s'est accommodée aux formes de la réalité. » Et l'auteur tire de ces prémisses la conclusion suivante : « Savoir, c'est imiter dans notre esprit l'ordre de la nature; c'est établir entre nos idées la même liaison qui existe entre les phénomènes correspondants [2]. »

M. Berr qui pense au contraire que la science n'est point un registre, écrit sous la dictée des phénomènes, qu'elle est bien une création de l'esprit, et qui souscrit à tous les doutes que *Milhaud* soulève contre la réalité de la science, est tout de même obligé de reconnaître que : « d'autre part il ne faut pas oublier

de M. Fouillée, *Le mouvement idéaliste et la réaction contre la science positive*, 1896, p. 220 : « Si l'astronome se faisait illusion en croyant connaître le soleil, la lune, les étoiles et leurs lois ; s'il se faisait la même illusion, en prédisant une éclipse, comment l'éclipse aurait-elle la complaisance de se produire au moment fixé ? »

1. Comp. Boutroux, *La contingence des lois de la nature*, p. 3 et 135 avec *L'idée de loi naturelle*, p. 27 et 30.

2. Burdeau, dans la préface du livre de H. Spencer sur le *Progrès*, p. VIII et XVIII.

les prises pour ainsi dire qu'a la science sur le non-moi. Quoi de plus frappant, exclame-t-il, si l'on y réfléchit, que l'apparition d'une comète, à l'instant fixé bien des années à l'avance; ou lorsque Le Verrier devine par le calcul l'existence d'une planète, qu'après seulement les lunettes découvrent; ou lorsque Lecoq de Boisbaudrant soupçonne, d'après l'analyse spectrale, et que Mendeléef constate, d'après le poids atomique, une lacune parmi les corps simples entre l'aluminium et l'iridium, et quand le gallium est extrait — n'est-on *pas en droit de croire que l'essence du moi atteint l'essence du non-moi?* » Comment peut-on soutenir, après une pareille constatation, que « si l'esprit découvre une loi, il ne le fait que parce qu'il sait qu'il y a des lois, *que parce qu'il veut qu'il y en ait*[1] *!* » Nous pensons bien au contraire que les lois de l'univers existent objectivement, qu'elles s'imposent à l'esprit, et que si l'homme seul est capable de les formuler, c'est que son esprit seul est un miroir en état d'en réfléchir l'immense majesté.

Nous savons bien que *Kant* et toute son école conteste la réalité de la science. Pour ne nous occuper que des philosophes qui ont réfléchi sur l'histoire, nous trouvons par exemple *M. Max Adler* qui dit que « tant que l'ancienne opinion, que nous copiions l'univers par notre pensée, avait encore quelque crédit et que par conséquent une chose en soi devait correspondre d'une façon quelconque aux qualités des objets perçues par nous, on pouvait admettre que la vérité était quelque chose d'absolument indépendant de tout facteur subjectif de la connaissance. Mais maintenant, que par l'œuvre de Kant et de ses successeurs, cette opinion a été mise en pièces (zerfetzt und zerschunden), qu'elle est devenue complètement impensable pour tout esprit habitué à la critique, *l'objectivité de la science repose sur le vide*[2]. » Et *M. Windelband* ajoute que « les choses et les notions étant entr'elles incommensurables, nous ne pouvons jamais comparer autre chose aux notions, que toujours des notions; nous ne pouvons jamais nous prononcer si une notion correspond à autre chose qu'à une notion. S'il en est ainsi, la *prétention que la science soit une image de la réalité n'a pas de sens et la vérité ne saurait signifier une correspon-*

1. *L'Avenir de la Philosophie*, p. 246.
2. Adler, *Kausalität und Teleologie*, 1904, p. 76.

dance avec la réalité, mais seulement une correspondance entre les notions » [1].

Tout cela peut être très profondément pensé ; mais la pensée ne peut jamais pénétrer la dernière raison des choses ; voilà pourquoi elle s'efforce d'expliquer les énigmes d'une façon encore moins compréhensible qu'elles n'apparaissent de prime abord à l'esprit. Car nous nous demandons, comment la prédiction des éclipses, par exemple, est-elle possible, si la science n'est que l'établissement des relations entre les notions ; car la prédiction d'une éclipse est une correspondance entre des notions de notre esprit *avec un phénomène réel de la nature, une perception des sens*. Elle prouve, comme le dit *M. Boutroux*, qu'il doit y avoir au moins une certaine analogie entre notre nature intellectuelle et la nature des choses. En effet, pour qu'une éclipse ou un phénomène naturel puisse exister pour notre esprit, il faut absolument qu'un changement quelconque soit intervenu dans la chose en soi, dans le *non-moi*, quelque indépendant ou différent qu'on considérerait ce changement du mode d'apperception. Or, cette modification intervient dans un monde extérieur à l'esprit, donc dans un monde objectif, *dans une réalité située hors de nous*. La perception de cette modification d'un état antérieur, modification qui constitue le phénomène, ne saurait donc établir un rapport entre des notions, mais bien un rapport *entre des notions (le calcul qui prédit l'éclipse) et un changement dans la réalité objective du monde*. L'assertion donc que la science n'établirait que les rapports entre des notions est dépourvue de tout fondement. *M. Fouillée* objecte de son côté avec beaucoup de force : « On nous répète sans cesse que nous ne connaissons que des idées; mais une idée n'est rien qu'en tant qu'elle est l'idée d'un objet. L'idée ne se conçoit pas à l'état d'isolement; elle contient de l'être plus ou moins fidèlement représenté, mais de l'être. La philosophie ne peut commencer par une recherche isolée ni sur la pensée, ni sur la réalité. Elle ne doit poser en principe, ni une pensée seule en face de soi qui alors ne prouverait rien, ni une chose en soi qui ne pourrait être l'objet d'une pensée définie. Elle est une science immanente et progressive de la réalité. Voilà pourquoi la

1. Windelband. *Praeludien*, 2te Auflage, 1903, p. 138. Comp. Berr. *L'Avenir de la Philosophie*, 1897, p. 331-332 et 322.

science comme l'humanité même croit d'instinct que les relations ou lois découvertes par elles sont fondées *in re* et non pas seulement *in intellectu*. La science est la réelle et actuelle connaissance d'un monde réel. Il y a un pont de nous aux choses ; ce sont les relations mêmes des choses entre elles : les changements et les mouvements. Nous connaissons donc en définitive les changements et les mouvements des choses. Nous connaissons aussi leur pouvoir de résistance à nous-mêmes, qui leur confère une réalité, une solidité indiscutable, et qui motive une induction toute naturelle de nous à elle, de notre existence en soi à leur existence en soi [1]. »

Tant qu'on n'aura pas renversé cette objection fondamentale, l'opinion que la science serait une création de l'esprit repose elle sur le vide.

Enfin si nous ne savons et ne pouvons savoir comment est la chose en soi, nous ne voyons nulle raison pour laquelle on soutiendrait qu'elle doit totalement différer de notre conception du monde, et pourquoi on n'admettrait pas plutôt une identité entre l'esprit humain et le grand souffle qui fait mouvoir l'univers.

M. Poincaré observe à ce sujet que « la science n'est point artificielle ; elle a une valeur objective. La seule réalité objective, ce sont les rapports des choses, d'où résulte l'harmonie universelle, et ces *rapports sont objectifs parce qu'ils sont ou deviendront communs à tous les êtres pensants*. Ce que nous appelons la réalité objective, c'est, en dernière analyse, ce qui est commun à plusieurs êtres pensants et pourrait l'être même à tous [2]. »

Mais les philosophes allemands sont loin de partager tous l'opinion de Kant. Le psychologue *Münsterberg* dit « que la première impression des objets ne veut rien savoir d'une pareille division en procédés physiques et psychiques. *Je me figure les objets en dehors, dans l'espace, et non dans mon intérieur. C'est la réalité originelle que je connais, qui brille et*

1. *Le Mouvement idéaliste et la réaction contre la science positive*, p. 223 et p. 212-213.

2. *La valeur de la science*, p. 260, comp. p. 9. Ce n'est que pour les hypothèses et les théories que la science peut être considérée comme donnant des rapports entre les notions.

résonne, et jamais quelqu'un qui considère les choses au point de vue de l'expérience naïve ne s'avisera de demander si ces choses extérieures existent en réalité. Mais les objets ne sont pas seulement représentés par le sujet. Ce dernier prend position vis-à-vis eux, et ce n'est que par cette position que les objets acquièrent une réalité. *Ce que l'on expérimente ainsi dans son propre vouloir, est la réalité la plus sûre et la plus immédiate et non seulement le résultat d'une spéculation métaphysique* [1]. »

Si la réalité est l'origine de toutes nos perceptions et de toutes nos notions, elle doit être aussi la source d'où découle la science.

La science étant donc la reproduction intellectuelle de la réalité même, il s'en suit que *les causes des phénomènes réels perçus par notre esprit ne seront que la reproduction intellectuelle des ressorts, réels aussi, qui poussent les faits à se manifester.*

Nous attribuons donc, à l'encontre de certains philosophes, la connaissance de la cause, dans le sens indiqué, à l'expérience, et c'est ainsi que nous entendons les paroles de *Hume* : « Présentez au plus fort raisonneur qui soit sorti des mains de la nature, à l'homme qu'elle a doué de la plus haute capacité, un objet qui lui soit entièrement nouveau ; laissez-lui examiner scrupuleusement ses qualités sensibles. Je le défie, après cet examen, de pouvoir indiquer une seule de ses causes ou un seul de ses effets. Personne ne s'imagine que l'explosion de la poudre à canon et l'attraction de l'aimant eussent pu être prévues, en en raisonnant a priori [2]. »

La notion de la cause signifie donc l'*élément intellectuel, reflet de la nature extérieure qui nous fait comprendre la production d'un phénomène* [3].

Cause et loi. — Il ne suffit pas pourtant d'avoir déterminé le vrai sens du terme de cause ; il faut encore le dégager d'une

1. Münsterberg, *Gründzüge der Psychologie*, p. 47-53. La dernière observation de M. Münsterberg concorde en tout avec la pensée de M. Fouillée reproduite tantôt.

2. Hume, *Essai sur l'Entendement humain*, IV, p. 414.

3. Cette conception de la science comme reflet de l'Univers dans notre esprit, nous dispense de discuter la doctrine de la cause comme expérience interne et de son impossibilité comme expérience externe, doctrine soutenue par plusieurs philosophes, entre autres par Fonsegrive.

confusion à laquelle il a souvent été exposé, par son identification avec la notion de *loi*.

C'est ainsi que *M. W. Wundt* dit que « lorsqu'on a trouvé la formule générale d'une classe de faits, c'est-à-dire une loi, on a toujours établi implicitement un rapport défini de cause à effet [1]. » M. *Rickert* dit aussi que « là où il est possible de ramener un phénomène à une notion qui représente une loi, nous avons ce qui s'appelle une explication causale, c'est-à-dire nous savons pourquoi le phénomène doit se produire de la sorte; qu'une autre et meilleure explication que la subordination sous la notion générale des lois, les sciences naturelles ne sont pas en état d'en donner [2]. » *M. Max Adler* abonde dans le même sens : « Nous considérons, dit-il, comme expliqué ce qui peut être démontré comme étant le cas d'une loi générale [3]. » M. *Fouillée* soutient aussi « qu'expliquer scientifiquement c'est ramener à des lois, par conséquent à des ressemblances permanentes entre les phénomènes. » Pourtant ailleurs M. Fouillée accorde que la loi n'est pas une cause, un agent préexistant aux phénomènes et les réglant; mais elle exprime le mode et le résultat constant de l'influence réciproque des causes [4] ». Mais s'il en est ainsi, comment alors expliquer veut-il dire ramener aux lois? *M. de Greef* soutient d'autre part, que « la loi est le rapport nécessaire entre deux phénomènes qui se reproduisent d'une façon constante et invariable, quand les conditions où les phénomènes se produisent sont les mêmes, et d'une façon variable quand ces conditions varient [5]. » *Fonsegrive* définit la loi : « une relation entre deux phénomènes dont l'un est pris pour la cause et l'autre pour l'effet [6] ». *Bernheim* conçoit aussi la « loi naturelle comme un jugement universel qui reproduit la connaissance des causes constantes des phénomènes [7] ». M. *Kistiakovski* soutient qu'il n'y a pas de loi naturelle proprement dite, mais seulement des groupes spéciaux de lois naturelles, mécaniques, astronomiques, physiques, chimiques, physiologiques, etc. Ce qui est commun a ces différentes lois, c'est la relation

1. *Ueber den Begriff des Gesetzes*, p. 208. Comp. *Logik*, II, 2. p. 131-133.
2. *Grenzen*, p. 125.
3. *Kausalität und Teleologie*, p. 49.
4. *Le Mouvement idéaliste et la réaction contre la science positive*, pp. 5 et 243.
5. *Les lois sociologiques*, p. 30.
6. *La causalité efficiente*, p. 25.
7. *Lehrbuch*, p. 100. Comp. 96 et 140.

causale des phénomènes « et il cite les paroles de *Al. Riehl* qui dit que « la loi de la causalité n'est point une loi naturelle, mais bien la loi qui détermine la forme générale des lois naturelles et que l'esprit suit quand il scrute la nature [1] ». Ces deux auteurs se trompent tout autant l'un que l'autre ; car la loi naturelle n'a pas elle-même rien de commun avec la cause. *M. Simiand* va même plus loin. Maintenant la confusion entre les termes de *cause* et de *loi*, par le principe qu'il formule « qu'il n'y a cause au sens positif du mot que là où il y a loi, au moins concevable, il en tire la conclusion que « le phénomène individuel, unique de son espèce, n'a pas de cause [2]. » *M. Lacombe* avait d'ailleurs dit avant lui que « l'individuel n'est pas une cause [3], » ce qui revient à peu près au même : à détacher l'individuel du nexus causal de l'existence, impossibilité logique absolue, car tout ce qui existe, individuel ou général, doit avoir sa raison d'être, sa cause [4].

1. *Gesellschaft und Einzelwesen*, 1899, p. 33. Comp. p. 35 « Die Gesetze bestehen in einer einfachen und direkten Vesbindung von zwei unmittelbar nacheinander folgenden Vorgängen ».

2. « Méthode historique et science sociale » dans la *Revue de Synthèse historique*, 1903, p. 15.

3. L'*Histoire considérée comme science*, p. 12.

4. Cette opinion, complètement erronée selon nous, que la loi donnerait toujours la cause des phénomènes, est très répandue. Nous ajoutons aux auteurs cités encore les suivants, parmi tous ceux qui la partagent : Souffret, *Disparité physique et mentale des races humaines*, 1892, p. 73 ; Ernesto Setti, *Il Lamarkismo nella sociologia*, 1896, p. 28 ; R. Worms, *Organisation scientifique de l'histoire*, 1894, p. 20 ; Otto Adamek, *Die wissenschaftliche Heranbildung von Lehrern der Geschichte*, 1902, p. 10, surtout p. 32. Elimar Klebs, « Zur neuerea geschischtswissenschaftlichen Litteratur « dans la *Deutsehe Rundschau* XIV, p. 273 ; Cristian Claussen « die Geschichte als Wissenschaft » *Program des Gymnasiums zu Hadamar*, 1899, p. 20 ; Ed. Gothein, *die Aufgaben der Kulturgeschichte*, 1899, p. 35 ; Doormann, *Bericht des Gymnasiums zu Brieg*, 1888, p. 29 ; C. Rivera, *Il determinismo nella sociologia*, 1903, p. 38 ; Grotenfelt, *Die Wertschätzung in der Geschichte*, 1905, p. 62 ; Mortet « Art. Histoire » dans *La Grande Encyclopédie*, p. 168 ; Ed. Meyer, *Zur Theorie und Methode der Geschichte*, 1904, p. 4, 37 et 40 note. M. Georg von Below, « Die neue historische Methode » *Historische Zeitschrift*, Neue Folge, XLV, 1898, p. 249, admet comme vrai le principe que la loi contiendrait l'explication causale des phénomènes : « Erklären — sagt man uns — bedeutet in einem gesetzlichen zusammenhang einreihen, auf Ursachen zurückführen », et il combat l'application de ce principe en histoire, qui ne pourrait avoir lieu, attendu que les personnalités ne peuvent être expliquées. Nous combattons ce principe en général, même dans les sciences des lois qui n'expliquent que très rarement la cause des phénomènes.

Helmholz confond d'autre part la loi avec la force, dont elle n'est que le mode de manifestation. « La loi, dit-il, nous apparaît comme une puissance objective et en conséquence nous lui donnons le nom de force [1]. »

Les deux formules sont entachées d'erreur. La loi n'est pas la force elle-même ; elle n'exprime que la manière de se manifester de cette dernière. Elle est tout aussi peu identique à la cause. La loi constate le mode d'accomplissement d'un phénomène ; la cause en donne l'explication. La loi expose *comment* le phénomène se produit; la cause cherche à rendre compte *pourquoi* il se manifeste de la sorte.

C'est ainsi que les lois de Képler sur le mouvement des planètes constatent des régularités absolues qui ne s'abattent jamais de leur mode d'accomplissement et qui sont par conséquent éternelles; mais ces régularités n'expliquent nullement pourquoi ces mouvements ont lieu. La formule de la physique que l'angle de réflexion d'un rayon lumineux est égal à son angle d'incidence, constitue aussi une régularité éternelle, absolue et précise ; mais cette loi de l'optique ne nous explique pas causalement le phénomène. Les lois de cristallisation des minéraux sont parfaitement connues, pour chacun des groupes qui y sont soumis; mais ces lois n'établissent aucun rapport de cause à effet. Dans la loi de la chute des corps, qui énonce que leur vitesse augmente proportionnellement au carré du temps parcouru, quel est le phénomène qui est pris pour cause et quel est celui qui représente l'effet? La formule ne rend que la façon dont la chute s'effectue, sans aucune allusion à un rapport de cause à effet qui devait être et a été effectivement découvert plus tard, dans la loi de la gravitation. La loi mécanique du parallélogramme des forces ne s'occupe que de la direction du mouvement, sans réfléchir nullement à la cause pour laquelle il suit la diagonale.

Il en serait de même pour toutes les lois mécaniques, astronomiques, physiques, chimiques, biologiques, sociologiques (statiques) et psychologiques. Toutes constatent le mode de perpétration des phénomènes, et ce n'est que par exception qu'il existe aussi des lois d'explication, de *causation* des faits, comme par exemple la loi de la gravitation qui dit que les corps s'atti-

1. « Ueber das Ziel und die Fortschritte der Naturwissenschaften » dans ses *Populärs Vorträge*, 2ter Heft. p. 189.

rent en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances. Cette loi de causation donne l'explication des lois de Képler, de celle de la chute des corps, de celle de l'ascension des ballons de celle de la flottaison et de celle des marées.

M. Rickert pour soutenir son idée, que chaque loi doit contenir l'explication causale des phénomènes dont elle s'occupe, apporte comme exemple le fait de l'arc-en-ciel, et soutient que « lorsqu'on subsume ce phénomène aux notions générales de la réfraction des rayons lumineux, nous disons qu'il est expliqué. » Nous pensons que ce n'est nullement la *régularité* de la réfraction qui explique le phénomène de l'arc-en-ciel, mais bien cette propriété de la lumière de se briser en couleurs lorsqu'elle passe par le prisme. Cette explication existerait quand même cette régularité ne se manifesterait pas, et que la force de la lumière et les conditions à travers lesquelles elle passe ne revêtiraient pas la forme d'une loi. C'est ainsi que si l'on trouvait l'explication des anneaux de Saturne, cette explication ne pourrait posséder la forme d'une loi, attendu que le phénomène est unique dans le monde des planètes. L'explication serait forcément individuelle, ce qui prouve trois choses : premièrement, qu'il n'est pas exact de dire que les sciences de la nature ne s'occupent jamais de notions individuelles; secondément qu'il est tout aussi inexact de soutenir que l'individuel ne saurait avoir de cause, et troisièmement que cause et loi ne sont pas des notions à sphère identique.

Ce n'est donc pas la loi par elle-même qui explique le phénomène, mais bien la force et les conditions qui lui donnent naissance et qui, lorsqu'elles sont connues, prennent, pour les faits de répétition, aussi la forme de lois; mais ce sont des *lois de causation*, qu'il faut bien distinguer des lois de production des phénomènes. Pendant que les dernières sont souvent formulées par la science, celles de causation ne le sont qu'exceptionnellement. *M. Ritschl* observe avec beaucoup de raison que « les lois qui n'exposent que le mode régulier de leur manifestation, ne sauraient donner *les raisons réelles* des phénomènes réels de l'Univers [1] ». *Herbert Spencer*, après avoir établi la loi absolument abstraite [2] du progrès, « le passage de l'homogène à l'hétérogène », se demande si de cette

1. *Die Causalbetrachtung in den Geisteswissenschaften*, 1901, p. 51.
2. Voir sur les *Lois abstraites*, plus bas chap. VIII, « Lois de développement ».

uniformité de procédé nous pouvons conclure à quelques nécessités fondamentales qui en seraient la raison? L'universalité de la loi ne suppose-t-elle pas l'universalité de la cause[1]? » Spencer sépare donc la loi de la cause.

M. Simmel au contraire identifie aussi les deux notions, si différentes pourtant de loi et de cause, et soutient que « chaque véritable loi naturelle doit toujours contenir la cause de ses faits ». Mais comme il est obligé de reconnaître qu'il existe des régularités qui n'expriment pas les causes des phénomènes, pour être conséquent avec sa conception de la loi, qui doit, selon lui, toujours exprimer un rapport causal, il conteste aux régularités non causales le caractère des lois; car, dit-il, « les rapports de temps des phénomènes plus compliqués ne peuvent être considérés comme des lois, s'ils n'expriment pas les causes qui poussent les phénomènes à se manifester. » Voilà pourquoi, M. Simmel n'hésite pas à ajouter « que les *prétendues lois de Képler ne doivent pas être considérées comme des lois naturelles dans le sens strict du terme.* On ne peut concevoir une force naturelle générale qui aurait pour effet que le rayon vecteur des planètes, parcoure, dans les mêmes intervalles de temps, les mêmes surfaces. Une véritable loi naturelle, c'est celle de la gravitation de Newton[2]. »

Lorsqu'on part d'un principe faux, et que l'on est un esprit rigoureusement logique, on est forcé de ne pas reculer devant les plus absurdes conséquences, comme l'est par exemple le refus de reconnaître aux formules générales du mouvement des planètes le caractère des lois, quand ce sont précisément les plus grandes lois de l'Univers.

Il faut remarquer que jamais la loi de causation d'un phénomène ne constitue en même temps sa loi de manifestation. Ce sont deux notions, en rapport l'une avec l'autre, mais complètement différentes. Voilà pourquoi bien des lois de manifestation ont été découvertes et formulées, avant que l'on eût découvert et formulé les lois de causation correspondantes, comme nous le prouvent, d'une façon péremptoire, les lois de Képler qui furent imaginées, bien avant que Newton trouvât leur formule causale dans la loi de la gravitation.

La loi de causation doit toujours suivre et jamais précéder la

1. Le *Progrès*, p. 41-44.
2. *Probleme der Geschichtsphilosophie*, p. 73 et 74.

loi de manifestation qu'elle sert à expliquer; car pendant que les faits et donc leurs expressions générales, les lois, peuvent être connues, sans qu'on possède aussi leurs causes, il est de toute impossibilité de trouver la cause d'un phénomène avant que ce dernier soit enregistré par l'esprit. Comment est-il donc possible d'identifier la cause avec la loi ? Et comment veut-on qu'une loi contienne en elle-même l'explication, la cause de ces phénomènes, quand la cause réside toujours *en dehors* de ce phénomène et donc, dans le cas de phénomènes généraux, *dans une autre loi ?*

M. Wundt semble s'étonner que les lois de Képler, qui ne sont, pour lui ainsi que pour M. *Simmel*, que des prétendues lois, des lois empiriques, rendent pourtant bien plus de services en astronomie que la loi de la gravitation de Newton. La raison qu'il en donne que les premières formulent des faits empiriques, pendant que la loi causale introduit forcément un élément non empirique et donc hypothétique, aurait dû lui attirer l'attention sur l'erreur qu'il commet aussi d'identifier la cause et la loi : car la cause étant un élément intellectuel et souvent hypothétique, il est ajouté plus tard à la loi et n'en fait pas partie.

Les lois de Képler qui expriment des régularités absolues, précises et éternelles, sont bien des lois dans toute l'acception du terme. Ce ne sont ni des lois empiriques [1] comme les considère *M. Wundt* et bien moins encore de prétendues lois, comme les déconsidère *M. Simmel*. Il en serait de même de toutes les lois formulées jusqu'à présent par les sciences de la matière, comme par celles de l'esprit, et qui sont toutes des lois de manifestation des phénomènes, pendant que les lois de causation qui doivent les expliquer, ne se rencontrent que bien plus rarement.

Chaque phénomène est le produit d'une force naturelle à travers certaines conditions données. La manifestation de ces phénomènes, lorsque les conditions restent identiques à elles-mêmes, s'opère d'une façon régulière, sous la forme d'une loi. Quant à cette connaissance vient s'ajouter celle du mode d'action de la force en elle-même et sur les conditions, alors on possède aussi la cause du phénomène.

1. Nous étudierons plus bas (chap. VIII) la question des *Lois empiriques*, et nous verrons que ce terme possède, chez les philosophes, plusieurs sens.

M. *Francis Charmes* a très bien formulé le vrai rôle de la science dans la connaissance de l'Univers, en disant que « la *science constate plus de faits qu'elle n'explique* [1]. » A l'encontre de cette idée, si lumineuse et si vraie, la plupart des auteurs par suite de la confusion implicite qu'ils font des termes de lois et de cause, assignent aux sciences « naturelles » le rôle de donner l'explication causale de l'Univers.

C'est ainsi que *Schopenhauer* dit que « le *pourquoi* est la source de toute science, car rien n'est sans raison d'être ; l'essence de la science consiste dans l'enchaînement des connaissances sur la base du pourquoi, enchaînement qui distingue la science du simple agrégat de connaissances » [2]. *Funck-Brentano* est aussi d'avis que « la pensée ne progresse que par la découverte des causes [3]. » *Lazarus* et *Steinthal* établissent une distinction entre les sciences purement descriptives et les sciences explicatives des phénomènes. Ils disent que « ce n'est que lorsque la géographie et la géologie deviennent la géognosie ; lorsque la zoologie et la botanique deviennent la physiologie ou la doctrine de l'évolution, que l'on peut parler de véritables sciences [4]. » *Arnold Guyot* donne comme raison de cette distinction, que « décrire sans remonter aux causes ou descendre aux conséquences n'est pas plus faire de la science, que ne le serait le récit pur et simple d'un fait dont on aurait été témoin [5]. » *Lilienfeld* donne comme but à la science en général la découverte du rapport causal des phénomènes [6]. » *Dilthey* attribue aux « sciences naturelles l'analyse de l'enchaînement causal du monde matériel [7]. » *M. Max Adler* définit la science comme « un procédé de l'esprit qui tend à expliquer (erklären) les phénomènes, c'est-à-dire les soumettre à des rapports toujours plus généraux (les lois) qui déterminent sans exception les cas singuliers, de sorte que chaque fait individuel, dans ses

1. *Revue des Deux-Mondes*, 15 déc. 1904, p. 954.
2. *Quadruple racine de la raison suffisante*, p. 6 et 211. Comp. *Le Monde comme volonté et représentation*, II, p. 664.
3. *La civilisation et ses lois*, p. 3.
4. « Ueber die Ideen in der Geschichte », dans leur *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft*, 1863, p. 410.
5. *Géographie physique comparée*, p. 26.
6. *Gedanken ueber die Socialwissenschaft der Zukunft. Zweiter* Theil, *Die socialen Gesetze*, p. 87.
7. *Einleitung in den Geisteswissenschaften*, p. 19.

rapports particuliers, ne soit considéré que comme un cas spécial de ces lois générales, dont il peut être dérivé, et puisse aussi être prévu [1]. » *M. O. Adamek* attribue « la floraison des sciences naturelles aux recherches couronnées de succès sur l'enchaînement causal des phénomènes de la nature [2]. » Dans une autre sphère de la science, celle du langage, *Hugo Schuhardt* dit que « la rigueur de la méthode ne saurait être cherchée dans l'établissement de lois plus rigoureuses, mais bien dans l'observation plus rigoureuse de la loi, sans laquelle il n'existe pas de science et qui par contre suffit seule à toute science : la loi de la causalité [3]. » *Schuhardt* identifie donc la science et ses lois avec le principe général de la causalité, et il n'est pas seul à le faire. *Burdeau* observe pourtant avec raison que « l'on ne saurait déduire du principe même de la causalité les lois de la nature ; car la matière de ces lois est fournie par l'expérience, et jamais on n'a démontré que deux corps doivent s'attirer en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances. Les lois sont seulement conformes au principe de causalité [4]. » La dernière assertion de M. *Burdeau* doit pourtant être rectifiée dans le sens que ce sont les lois de causation seules qui sont conformes au principe universel à la causalité. Les lois de production des phénomènes ne se trouvent dans aucune relation directe avec ce principe.

Cette idée que les sciences en général et les sciences naturelles en particulier ont pour but l'établissement des causes est tout aussi répandue que l'autre, que nous avons examinée, et qui se rapporte à l'identification des notions de loi et de cause. Elles sont toutes les deux inexactes et constituent deux grandes taches dans le soleil de la philosophie actuelle.

Il nous semble qu'il faut faire une distinction lorsqu'il s'agit de savoir à quoi tendent les investigations scientifiques. « Le but des recherches scientifiques, dit à ce sujet M. *Menger*, est d'un côté la connaissance, de l'autre la compréhension des phénomènes. Nous connaissons les phénomènes, quand nous

1. *Kausalität und Teleologie*, 1904, pp. 42, 44.
2. *Die wissenschaftliche Heranbildung von Lehrern der Geschichte*, 1902, p. 32.
3. *Ueber die Lautgesetze*, p. 32.
4. Préface au « *Progrès* » de H. Spencer.

en acquérons l'image dans notre entendement; nous les comprenons, lorsque nous possédons *la cause* de leur manifestation et de leur manière d'être particulière, c'est-à-dire *la cause* de leur existence et de leur manière d'exister [1]. » On ne saurait pourtant nier que les sciences des faits de répétition, et notamment celles des faits matériels, ne s'occupent pas habituellement des causes des phénomènes; elles n'étudient que le *comment* des choses et laissent le plus souvent le *pourquoi* de côté. Il y a même des savants comme Claude Bernard et des philosophes comme Auguste Comte qui veulent intentionnellement restreindre la connaissance scientifique au *comment* des choses, sans y joindre l'explication du *pourquoi* [2]. Si l'astronomie est arrivée, grâce à Newton, à expliquer la révolution des planètes autour du soleil et bien d'autres phénomènes cosmiques, par la cause de la gravitation, — la physique, la chimie, la biologie, la physiologie, sont loin d'avoir trouvé l'explication de bien des phénomènes, que d'ailleurs elles connaissent et prouvent parfaitement, et qu'elles formulent d'une façon générale par des lois.

Les auteurs que nous venons de citer se trompent donc lorsqu'ils assignent, à toutes les sciences, la mission d'expliquer aussi les phénomènes qu'elles étudient. Si cette condition était indispensable à l'existence des sciences, il y en a bien peu qui mériteraient ce nom. Il est, bien entendu, très désirable, que la science donne aussi les causes des phénomènes, et bien des recherches sont dirigées dans ce but; mais la connaissance scientifique de l'univers n'en dépend pas absolument. Une science existe par la seule faculté de généraliser et de démontrer la vérité, c'est-à-dire de procurer à l'esprit la connaissance certaine et systématique de la réalité. L'explication paraît un luxe que l'on peut se permettre pour certaines questions; mais on ne peut en faire la condition indispensable de toute connaissance scientifique. L'explication des phénomènes de la nature, dûment connus et enregistrés, se réduit le plus souvent à des hypothèses, à ce que l'on appelle *la théorie des faits*.

1. *Untersuchungen ueber die Methode in den Socialwissenschaften*, p. 14.

2. Dans les derniers temps, M. Lippman prend soin de « substituer à l'expression *théorie mécanique de la chaleur*, celle de *thermodynamique*, laquelle ne préjuge pas la nature de la chaleur, et de *rechercher, non pas l'essence des phénomènes, mais simplement leurs lois.* » E. Boutroux, *L'idée de loi naturelle*, p. 33.

Ces hypothèses sont instables et souvent abandonnées pour d'autres.

Le plus souvent le nexus causal dans les sciences des faits matériels n'est qu'un mirage trompeur, car on considère le mode de perpétration du phénomène comme son explication causale. Voilà pourquoi plusieurs savants pensent trouver dans la loi d'un phénomène son explication causale, en identifiant, comme nous l'avons vu, la notion de loi avec celle de cause. D'après ces auteurs, si l'on se demande pour quelle cause l'angle de réflexion d'un rayon lumineux est égal à l'angle d'incidence, la réponse serait que *c'est toujours ainsi que cela arrive*; pour quelle raison le pyrite de fer cristallise dans la forme cubique, la réponse causale serait que *tous les pyrites de fer cristallisent dans cette forme*, et ainsi de suite.

Mais une pareille explication causale n'est qu'apparente. En effet, remarquons à quelles demandes causales ces lois de manifestation servent de réponse. A des demandes qui ne sont elles-mêmes que des cas de manifestation de la loi. On se demande pourquoi un phénomène s'accomplit de telle façon, et on pense en trouver l'explication causale dans le fait que le phénomène est général. Or, dans un pareil cas, il ne s'agit pas d'une information relative à la cause réelle des phénomènes, mais d'une tautologie qui formule dans une demande la réponse contenue implicitement dans la loi de manifestation du phénomène; car lorsqu'on demande pourquoi un corps, en tombant, augmente de vitesse dans la proportion connue, on ne fait que formuler interrogativement la loi de la chute des corps; quand on demande pourquoi, à la même température, les volumes occupés par une masse gazeuse sont inversement proportionnels aux pressions qu'ils supportent (loi de Mariotte), on ne fait que répéter, par une interrogation, l'idée contenue dans la loi. L'explication, dans tous ces cas, n'est qu'apparente, attendu que la loi de manifestation n'étant que le phénomène généralisé, il résulterait que l'explication du phénomène par la loi ne serait que *celle du phénomène par le phénomène*, ce qui est absurde. « Quelle belle explication, exclame avec raison Labriola, que de supposer la généralisation du fait lui-même comme moyen d'explication [1]! »

Il ne faut pas non plus penser que lorsqu'une loi est expri-

1. *Essai sur la conception matérialiste de l'histoire*, p. 244.

mée par le rapport de deux faits, cette loi contient toujours l'explication causale du phénomène. Ainsi quand la chimie nous dit que deux éléments d'hydrogène combinés à un élément d'oxygène donnent comme produit de l'eau, au passage d'un courant électrique, il ne faut pas prendre le contact de l'oxygène avec l'hydrogène, ni celui de l'étincelle, comme la cause de la production de l'eau. Ces éléments ne constituent, comme nous le verrons bientôt, qu'une partie de la cause, les conditions, dont l'autre est donnée par une force moléculaire, au mode d'action inconnu. Il en est de même de toutes les combinaisons chimiques. La chimie tout entière est une science qui repose, comme fondement causal, sur l'inconnu. Si, par exemple, on veut se contenter de l'explication des propriétés toxiques du bichlorure de mercure, en disant que leur cause réside dans l'adjonction encore d'un élément au protochlorure du même métal, c'est qu'alors on veut bien passer légèrement sur la cause de cette transformation et prendre encore la loi, le mode d'accomplissement du phénomène, pour son explication causale, pendant que la véritable cause de cette transformation réside aussi dans un changement atomique, dont nous ne pouvons rien savoir. Il en serait de même d'une foule de phénomènes de la physique comme, par exemple, l'explication causale du fonctionnement du téléphone et du phonographe qui reproduisent par une seule série de vibrations une multiplicité de sons. Mais un physicien de marque avoue que « la forme des ondes sonores est très compliquée et que c'est une chose merveilleuse qu'elles puissent être reproduites par le téléphone; que les actions et réactions en jeu dans le téléphone sont moins simples qu'on ne le penserait d'abord et que la théorie de cet admirable instrument est loin d'être fixée définitivement [1]. »

Quelle est la cause de la cristallisation différente des minéraux ; celle qui explique la chaleur perpétuelle du soleil; l'augmentation du volume de l'eau à sa congélation; le mouvement rétrograde des satellites d'Uranus, de Neptune et celui de bien des comètes; la dureté des alliages, supérieure à celle des métaux qui les composent; les diverses proportions dans lesquelles se combinent les éléments chimiques; la différence des raies du spectre, d'après les corps brûlés par la flamme,

1. William-Henri Preece, *Le Téléphone* (trad. par Floren), p. 8 et 39.

etc, ? Il en sera de même de la cause des anneaux de Saturne, des tremblements de terre, des éruptions volcaniques, des seiches du lac Léman, de la couleur bleue de ce même lac. Toutes les causes de ces phénomènes sont réduites à de simples hypothèses ou abandonnées à l'inconnu.

Mais même dans les lois qui semblent être l'expression d'une relation causale, cette dernière n'est souvent qu'apparente. Par exemple, dans la loi sociologique de répétition, que le nombre des mariages est toujours en rapport avec le prix du blé, ou bien que la mortalité des enfants augmente avec le chiffre des concubinages, ou bien encore la loi psychologique que l'excitabilité d'une foule croît avec le nombre de ceux qui la composent. Dans tous ces cas, le second terme n'est pas, à proprement parler, la cause du premier. La hausse du prix du blé n'est pas par elle-même la cause de la réduction du chiffre des mariages ; ce rapport n'exprime que la coexistence de ces deux phénomènes. Pour trouver le lien causal, il faut analyser les effets de la hausse de prix; le renchérissement des moyens d'existence et donc la crainte de se surcharger d'une famille, quand les conditions de la vie deviennent plus difficiles. L'augmentation des concubinages n'est pas la cause directe de la mortalité des enfants. Pour en trouver l'explication, il faut constater que les enfants illégitimes sont plus mal soignés que ceux qui sont nés d'unions régulières. Le chiffre qui compose une foule n'est pas par lui-même la cause de ses mouvements plus vifs, plus désordonnés ; la cause de ce fait réside dans la suggestion mutuelle, d'autant plus forte que les masses sont plus considérables. Le rapport constaté n'est qu'un fait général, une loi; l'explication causale ne saurait y être contenue, elle est donnée, au contraire, par les considérations économiques ou psychologiques, considérations qui mettent en lumière la force et les conditions dans lesquelles ces phénomènes se produisent.

Les deux éléments et la cause : la force et les conditions. — Pour trouver la cause d'un phénomène, il faut tâcher de pénétrer dans le secret de sa genèse; ce n'est que la découverte de ce secret qui contente l'esprit et soulève au moins un coin du voile de l'inconnu qui plane sur toutes les connaissances humaines; car ce n'est qu'alors que l'on saisit la cause du phénomène.

Un phénomène est toujours le produit d'une force naturelle agissant dans certaines conditions de l'existence. La cause n'est due ni à la force seule comme le pensent à tort quelques auteurs, ni aux conditions seules, auxquelles bien d'autres l'attribuent. C'est ainsi que *Bain* se trompe lorsqu'il dit « que la cause de tout phénomène doit être interprétée comme signifiant toujours le pouvoir moteur de la force [1]. » D'autre part, lorsque *Fonsegrive* soutient que « si l'on demande quelle est la véritable cause qui fait marcher un train, on n'hésitera pas à la voir dans le mécanicien, et à ne trouver dans la locomotive qu'un instrument [2], » il attribue la cause aux conditions seules et oublie le second facteur essentiel, la force. Le mécanicien pas plus que la locomotive ne sont, seuls, la cause du mouvement du train. Cette dernière ne peut être que la force naturelle de l'expansion de la vapeur d'eau, placée dans les conditions voulues, par la locomotive et le mécanicien. Il en est de même de M. *Seignobos*, quand il dit que « lorsqu'on fait sauter un rocher, en mettant le feu à un tas de poudre, le rocher, la poudre, le feu sont également condition et cause [3]. » *M. Simiand* observe avec raison « que M. Seignobos énumère plusieurs facteurs seconds (conditions) et oublie précisément ce qui est cause, au sens scientifique, de la brisure du rocher, à savoir la force d'expansion des gaz formés par la combustion de la poudre. Mais M. Simiand, à son tour, tombe dans l'erreur d'attribuer la cause à la seule force [4], quand nous avons vu que cette dernière ne peut avoir aucun effet si elle n'agit pas dans certaines conditions, nécessaires pour produire l'effet voulu. L'action combinée de ces deux éléments est indispensable pour déterminer l'apparition du phénomène. *Si la force n'existait pas, il n'y aurait pas de moteur; si les conditions faisaient défaut, l'action de la force se perdrait dans le vide.* La force et les conditions sont tout aussi nécessaires à la production des phénomènes que la coopération du mâle et de la femelle à la

1. *Logique*, II, p. 66.
2. *La causalité efficiente.*
3. *Introduction aux études historiques*, p. 270. M. Seignobos maintient son point de vue aussi en 1901, dans son livre de la *Méthode historique appliquée aux sciences sociales*, p. 27, où il répète l'exemple cité dans le texte et ne distingue pas entre la cause et les éléments qui la constituent : la force et les conditions.
4. « Méthode historique et science sociale » dans la *Revue de Synthèse historique*, 1903, p. 2.

procréation. L'enfant n'est le produit ni du père ni de la mère, mais des deux ensemble. Il en est de même du phénomène, dont la cause doit être cherchée dans l'action combinée des deux éléments qui lui donnent naissance : la force et les conditions.

La meilleure preuve que la force seule n'est pas la cause des phénomènes, consiste dans le fait que la même force, agissant dans des conditions différentes, peut donner naissance à des classes de phénomènes tout à fait différents.

C'est ainsi que la force de la gravitation fait d'un côté tomber à la surface solide du globe tous les corps plus lourds que l'air ou que les liquides. Mais cette même force, agissant dans d'autres conditions, sur des corps plus légers que les liquides, les fait flotter sur eux, comme elle fait monter dans l'air ceux qui sont plus légers que ce fluide. C'est encore la même force qui, travaillant dans d'autres conditions, détermine les grands mouvements de l'Océan, les marées ; comme d'autre part s'exerçant sur les corps célestes, détachés du soleil et lancés dans l'espace, elle fait tourner les planètes autour de l'astre central et les satellites autour des planètes. La cause de tous ces phénomènes si différents ne peut être attribuée à la seule force de la gravitation, mais bien à cette dernière exercée à travers les conditions dans lesquelles elle se manifeste. La révolution des planètes est le produit de la force de la gravitation, agissant sur des corps libres, lancés dans l'espace, situés à de certaines distances du soleil et doués d'un mouvement initial rectiligne que l'attraction de cet astre transforme en mouvement elliptique ; l'élévation des ballons dans l'air est aussi l'effet de la force de la gravitation exercée sur des corps, à volume égal, plus légers que l'air ; les marées sont l'effet de cette même force agissant sur la grande masse mobile de l'eau des Océans. Il en serait de même de la force d'expansion des gaz et de la vapeur d'eau, force qui fait partir le projectile, brise les roches, met les machines en mouvement, et tous ces divers effets sont déterminés par la diversité des conditions dans lesquelles la même force travaille.

Un exemple très curieux de la routine d'esprit en philosophie, c'est-à-dire précisément là où elle serait le moins à sa place, nous est donné par un principe admis sans discussion par presque tous les philosophes, comme quelque chose qui s'entendrait de soi-même, notamment que *la même cause peut*

produire différents effets. Si nous réfléchissons un peu sur cette question, l'absurdité d'un pareil axiome sautera immédiatement aux yeux; car comment est-il rationnellement possible que la même impulsion engendre des résultats différents? Aussi *M. Édouard Spranger* a-t-il bien raison, lorsqu'il dit que « prétendre qu'une cause peut avoir plusieurs effets est absurde, attendu qu'un pareil principe supprimerait précisément le postulat sur lequel repose toute science [1]. » Voilà pourquoi aussi les mêmes philosophes, proclament d'autre part la vérité incontestable que *la même cause produit le même effet* [2], principe qui ne peut admettre en même temps son contradictoire — que la même cause peut produire des effets divers.

Mais on ne pouvait faire autrement qu'arriver à cette contradiction, en voulant expliquer les causes réelles des phénomènes par une fausse théorie. Tant que la cause était considérée comme constituée par *la seule force*, la réalité nous montrant que quelquefois la force produit le même effet et d'autres fois des effets différents, on formulait ces deux principes simultanément, sans se rendre compte de la raison pour laquelle le résultat différent se produisait et quelles étaient les conditions dans lesquelles il différait. Si l'on fait, au contraire, dépendre la cause non plus de la force seule, *mais bien aussi des conditions* dans lesquelles elle s'exerce, on a immédiatement la clef de cette différence. La même force produit le même effet quand elle pénètre à travers *les mêmes conditions.* La même force produit des effets différents quand elle agit à travers *des conditions différentes.*

L'attribution de la production d'un phénomène à l'intervention d'une force et à des conditions à travers lesquelles cette force se manifeste, ne constitue pas par elle-même son explication causale; car tout phénomène, que l'on en connaisse ou non la cause, est attribué à l'action d'une force à travers certaines conditions de l'existence; mais cette force n'est souvent qu'un simple mot qui exprime une notion absolument inconnue et dont l'emploi couvre seulement notre ignorance. Tout phé-

1. *Die Grundlagen der Geschichtswissenschaft*, 1905, p. 84. M. Spranger est d'ailleurs partisan de l'idée que les sciences ont pour but l'établissement des causes des phénomènes. Ci-dessus, p. 37, note 4.

2. Spencer, *Le Progrès.*

nomène est donc le produit d'une force travaillant à travers certaines conditions ; mais pour pénétrer causalement la genèse du phénomène, il faut posséder encore autre chose que le simple mot qui désigne la force et que la simple énumération des conditions.

C'est ainsi que la cristallisation du pyrite de fer, en forme cubique, peut être attribuée à la force de l'arrangement moléculaire, s'exerçant à travers un minéral déterminé. Pourtant, cette explication causale n'est qu'un vain assemblage de mots, qui ne fait pas avancer et ne contente nullement l'esprit; pendant qu'au contraire quand on trouve que l'ascension de la colonne de mercure dans le thermomètre, sous l'influence de la chaleur, et sa descente sous celle du froid, sont déterminées par la dilatation ou la contraction des molécules de ce métal, l'explication causale est suffisante ; elle répond au besoin de notre esprit de pénétrer, autant que faire se peut, dans la nature intime des phénomènes. Pour que l'indication de la force comme une des deux racines sur lesquelles poussent les phénomènes, contienne en effet une explication causale, il faut *que le mode d'action de cette force nous soit connu*. C'est cette connaissance qui établit la connexion nécessaire entre la cause et l'effet, car lorsqu'on connaît le mode d'action de la force et que l'on voit l'effet se produire, l'esprit ne peut faire autrement que d'admettre entre ces deux manifestations, quoique extérieures à lui, une connexion nécessaire. L'esprit ne peut pénétrer plus avant dans la nature des phénomènes qui lui sont *étrangers* ; mais cette connaissance est suffisante pour lui donner la conviction inébranlable de l'existence d'une relation intime entre la cause et l'effet, dans les phénomènes qui ne sont pas le produit de sa propre pensée. Toute autre conception de la cause, comme résultat de l'expérience interne, comme acte de la pensée [1], ne peut nous donner une idée de la causalité dans les faits extérieurs, à moins que d'admettre la théorie de Schopenhauer que le monde est *ma* représentation et que le monde est *ma* volonté, ce qui équivaut, selons nous, à nier complètement l'existence de l'univers sensible et à le transporter comme espace, comme temps et comme causalité, dans le for intérieur de notre âme.

Tous les phénomènes dus à la gravitation sont suffisamment

1. Comp. Fonsegrive, *La causalité efficiente*, p. 49.

expliqués par cette force, attendu que nous savons que son mode d'action est *une attraction mutuelle*, exercée dans certaines proportions. Les phénomènes dus à la chaleur, comme la formation des nuages, la dilatation, la liquéfaction et la gazéification des corps, la tension de la vapeur, nous sont compréhensibles, car nous connaissons le mode d'action de cette force naturelle, qui consiste dans le repoussement mutuel des molécules qui constituent les corps. Par contre, le froid, dont l'action est *de resserrer le contact des molécules*, quoiqu'il explique bien des phénomènes, cesse d'être, pour la congélation de l'eau, une cause d'explication suffisante, attendu que l'eau, au lieu de diminuer de volume, augmente à son point de congélation, et ce phénomène reste un mystère parce que, dans ce cas, le mode d'action de la force naturelle du froid nous est inconnu. Les phénomènes électriques qui dépendent du contact des deux électricités, positive et négative, sont jusqu'à un certain point expliqués, par le mode d'action des deux pôles de la même force, qui s'attirent lorsqu'ils sont de nom opposé et se repoussent quand ils sont similaires ; mais l'action des courants électriques, la transformation du mouvement en électricité, l'électromagnétisme, etc., restent inexplicables parce qu'on ne connaît pas le mode d'action des forces qu'ils représentent, et ces dernières ne sont pour notre esprit que de simples mots. Il en est de même de la lumière dont le mode d'action est aussi inconnu, malgré ses milliards de vibrations par seconde que l'on a comptés. Par contre nous connaissons le mode d'action des forces qui se manifestent à travers l'âme humaine et par analogie aussi à travers celle des animaux. Ce mode d'action nous est connu, attendu qu'il s'accomplit par l'organe même de notre perception. Nous connaissons la façon d'agir de ces forces par notre intérieur et directement, pendant que pour celle de la nature notre connaissance est forcément limitée à l'extérieur, et nous ne pouvons la posséder que d'une façon indirecte.

Mais nous avons observé que la seule force ne suffit pas pour donner l'explication causale d'un phénomène et que les conditions doivent s'y ajouter. Or, ces dernières doivent être aussi possédées de façon que *le mode d'action de la force qui les pénètre fasse suffisamment connaître leur jeu*. C'est ainsi que la révolution et la rotation d'Occident en Orient des corps célestes trouvent leur explication dans la rotation identique du soleil,

initiateur de tous ces mouvements ; mais la révolution et peut-être aussi la rotation rétrograde de l'Orient vers l'Occident, des satellites des planètes les plus éloignées ainsi que celle de bien des comètes doit avoir sa cause, non dans le mode d'action de la force, qui est un et identique pour tous les corps de notre système planétaire, mais bien dans des conditions particulières à ces corps, qui nous sont inconnues et qui obligent la force à agir en sens contraire de sa direction. Il se pourrait que l'action du froid sur l'eau à son point de congélation, fût due aussi à la manière dont cette force met en jeu les conditions, les molécules de l'eau, la force étant obligée par ces dernières à changer de direction et à dilater au lieu de contracter. Le mode de transmission des sons multiples par la seule et unique membrane du téléphone et du phonographe reste une énigme, peut-être à cause de notre double défaut de connaissance, d'une part du mode d'action du courant électrique et de celle des ondes sonores, de l'autre des conditions dans lesquelles l'instrument fonctionne.

Aussitôt que l'un de ces deux éléments, le mode d'action de la force ou la façon dont cette action se manifeste à travers les conditions, ou même les deux à la fois nous sont inconnus, l'existence du phénomène seule est donnée, pendant que son explication causale est incomplète ou fait défaut. Au contraire, *quand ces deux modes d'action de la force, en elle-même et sur les conditions, sont connus, l'explication causale est complète.*

Voilà pourquoi nous ne saurions admettre l'opinion de Schopenhauer qui dit que « les forces élémentaires de la nature appartiennent à la *qualitas occulta ;* que c'est à une pareille qualité occulte, c'est-à-dire à quelque chose de parfaitement obscur, que toute explication des sciences naturelles doit finalement s'arrêter; ainsi par exemple, la gravitation est une *qualitas occulta* » [1]. Nous pensons que Schopenhauer se trompe et étend trop le sens de la *qualitas occulta*. En effet si l'on s'enquiert de la cause de la gravitation, on n'obtiendra aucune réponse et donc elle n'a pas d'explication ; mais en elle-même, la gravitation est une cause pleinement explicative pour les phénomènes qui en dépendent, attendu que son mode d'action ainsi que la façon dont elle met en jeu les conditions, sont connus. Si la gravitation est une qualité occulte, elle ne l'est

1. *Le Monde comme volonté et comme représentation*, I, p. 133.

que *par rapport à sa cause à elle*, et non comme cause d'autres phénomènes; tandis que d'autres forces, par exemple celle qui préside aux combinaisons chimiques, dont on ne connaît pas la façon d'agir, sont, même pour les faits qui en dépendent, des qualités cachées.

Nous avons dit que lorsque l'action de la force et la manière de faire fonctionner les conditions sont connues, l'explication est complète ; quand l'un de ces deux postulats ou bien les deux ensemble font défaut, l'explication est défectueuse ou manque tout à fait. Toutes les fois qu'une explication est incomplète, elle touche à la cause ultime, à l'inconnu.

La cause ultime se réduit donc toujours à la cause d'une force, lorsque son mode d'action est connu, ou à la force elle-même, quand cette connaissance fait défaut. La cause ultime peut encore être rencontrée, malgré que nous connaissions le mode d'action de la force, quand nous ne pouvons pénétrer la façon dont elle met en jeu les conditions.

Il faut encore observer que plusieurs forces peuvent agir simultanément pour pousser un phénomène à la manifestation. C'est ainsi que dans la révolution des planètes autour du soleil, deux forces agissent en même temps, le mouvement propre de ces corps et la force de l'attraction universelle. Le mouvement rotatoire elliptique des planètes est du à l'action combinée de ces deux forces.

Cette attribution de la cause à l'action d'une force à travers certaines conditions tranche en même temps une question qui a soulevé bien des controverses. Elle explique pourquoi, une simple séquence ne constitue pas une relation causale, comme dans le fameux exemple du jour qui n'est pas la cause de la nuit, quoique cette dernière le suive dans le temps. Le jour n'est pas la cause de la nuit, parce qu'il n'est pas la force qui donne naissance à cette dernière, mais bien jour et nuit sont le produit de la même force — la rotation imprimée à la terre par le mouvement initial — agissant dans des conditions différentes de position de la terre par rapport au soleil. Les séquences simples et non causales sont, dans le développement, le produit de la même force appliquée à des conditions continuellement autres. Les œuvres successives d'un auteur ne sont pas ordinairement la cause les unes des autres, mais bien le produit de la force individuelle qui s'incorpore dans des conditions continuellement changeantes.

Forme de la causalité par une suite de phénomènes. — Il arrive souvent que la cause d'un phénomène est attribuée à un autre phénomène et non plus rapportée à la force et aux conditions qui lui donnent naissance. Ainsi par exemple l'éboulement d'une montagne est dû incontestablement à la force de la gravitation qui entre en action, lorsque certaines parties de la montagne ne gardent plus leur équilibre. Mais on peut s'enquérir, à son tour, sur la cause de ce dérangement de l'équilibre, et le trouver par exemple dans l'action érosive de l'eau qui a désagrégé certains soubassements. Il en serait de même quand on attribue l'écroulement du pont de Mönchstein en Suisse à la rouille de ses boulons; la mort d'un individu, frappé d'une balle, à la décharge du fusil ; la présence de flocons dans la limonade gazeuse, à la défectuosité du filtre, ou à la trop grande quantité de sulfates que contient l'eau mêlée au sirop.

L'explication causale dans ce cas n'est pas attribuée directement à la force et aux conditions, mais bien à un autre phénomène qui est, lui aussi, le produit d'une force passant à travers certaines conditions. Ce phénomène lui-même peut avoir sa cause dans un autre phénomène et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on arrive à une cause qui ne peut plus être expliquée et qui constitue la cause ultime, au delà de laquelle il y a mystère. C'est ainsi que la mort d'un individu frappé d'une balle a sa cause dans la destruction des tissus, occasionnée par la pénétration de la balle dans son corps et qui déchaîne la force destructrice de la vie — la mort. La pénétration de la balle sera expliquée à son tour par les conditions dans lesquelles s'est développée subitement la force d'expansion des gaz contenus dans la poudre (tube long, poids du projectile, vitesse acquise). La décharge du fusil a été causée par l'étincelle partie à la chute du chien sur l'amorce : force mécanique, sur une matière inflammable. La cause de ce dernier phénomène peut être cherchée dans la transformation du mouvement en chaleur; mais cette explication sera la dernière. Elle sera la qualité occulte de Schopenhauer, dans le sens que nous avons indiqué, comme mode d'action inconnu d'une force.

L'écroulement du pont de Mönschstein en Suisse est attribué à la rouille de ses boulons; c'est-à-dire à la désagrégation des molécules du fer par l'oxidation. On trouve des flocons dans

une limonade gazeuse. Ces impuretés peuvent provenir d'un filtre défectueux dont les pores trop ouverts laissent passer, sous l'action de la gravitation, non seulement les molécules aqueuses, mais aussi les corps étrangers. Ou bien les flocons peuvent provenir d'une action chimique, la combinaison des sulfates contenus dans l'eau avec le sucre du sirop.

Dans tous les cas, lorsque le phénomène dérive d'un autre phénomène, il pourrait sembler que l'on a deux causes en même temps : d'une part, celle qui est donnée par le phénomène précédent; de l'autre la force et les conditions qui produisent le phénomène-effet. Mais il n'en est rien. Ces deux modes d'action se confondent en un seul; car chaque fois qu'un phémonène est déterminé par un autre phénomène, *le phénomène-cause s'ajoute en entier comme un simple composant aux conditions sur lesquelles agit la force qui produit le phénomène-effet*. Exemple : un pont s'écroule, à cause de la rouille de ses boulons. Cette rouille provient de l'action de la force de l'oxigène sur les molécules du fer. Ce phénomène-cause s'ajoute en entier (force et conditions) comme un groupe de conditions au groupe nouveau, constitué par le poids du véhicule qui passe sur le pont et qui est en disproportion avec sa force de résistance, pour provoquer le déchaînement d'une autre force, celle de la gravitation qui amène l'écroulement du pont.

Jamais un phénomène ne dérive en tout comme cause d'un autre phénomène, et on ne saurait dire avec *M. Boutroux* que « la cause d'un phénomène c'est encore un phénomène ». Le phénomène-cause n'en peut constituer que des conditions ou une des conditions. *Il faut absolument qu'une force intervienne pour mettre les conditions en action et leur fasse produire l'effet*. C'est ce que l'on n'a jamais remarqué. Voilà pourquoi on a été porté à attribuer la cause tantôt à la force seule, tantôt au phénomène précédent seul, ce qui est inexact et dans un cas et dans l'autre.

C'est pour cette même raison que nous trouvons insuffisante la formule par laquelle *M. Dürkheim* veut expliquer les faits sociaux. Selon lui, « la cause déterminante d'un fait social doit être cherchée parmi les faits sociaux antécédents, et non parmi les états de conscience individuels [1]. » Ce que nous objectons

1. *Les règles de la méthode sociologique*, p. 135.

contre cette règle méthodique, c'est l'absence de la prise en considération de la force sociale ou individuelle qui doit indispensablement s'ajouter au fait social antécédent qui ne constitue qu'une composante dans le groupe des conditions. Pour expliquer, par exemple, le fait social de la Terreur, il ne suffit pas de recourir à ceux qui l'ont précédé et qui étaient provoqués surtout par les luttes internes ; il faut encore avoir recours à la force nouvelle qui survient, à la surexcitation des esprits, lorsqu'ils virent la patrie insultée par le duc de Brunswick et mise en danger par l'invasion. Le fait social du triomphe final de la France contre les Anglais, dans la guerre de Cent Ans, ne peut s'expliquer seulement par la puissance du sentiment religieux et par l'attente d'un miracle qui sauvât la France de l'ennemi, si on n'y ajoute la force de l'individualité de Jeanne d'Arc [1]. Dans ces deux exemples, un des éléments de la cause est précisément l'*état de conscience* individuel ou plus ou moins général de l'être ou du groupe d'êtres humains qui poussent le fait à se produire. Cet état de conscience constitue la force, sans laquelle aucune cause ne peut agir.

Toutefois, on ne saurait nier que, pour l'explication des faits, les conditions jouent un rôle bien plus considérable que les forces ; que ces dernières étant toujours les mêmes, on néglige même de les mentionner dans l'explication des phénomènes, quoique philosophiquement une pareille omission est impensable et que la force est toujours supposée, et cela indifféremment si le mode d'action et la force sont connus, et que l'on ait une explication complète, ou inconnue, et qu'on n'en possède que le semblant. Ce sont donc les conditions qui forment la chaîne à travers les anneaux de laquelle les forces entrent en jeu, et ce sont ces conditions qui nous intéressent en premier lieu. Ainsi, pour expliquer la cause de l'écroulement du pont, on ne s'avisera pas, pour établir les responsabilités, à invoquer la force moléculaire qui produit la rouille, mais bien les conditions qui l'ont fait agir : la négligence de surveillance qui n'a pas empêché cette force d'affaiblir les boulons.

1. Dans une note de la page 137, M. Durkheim concède aussi aux forces psychiques individuelles un rôle dans la genèse des faits sociaux ; mais il ne reconnaît là qu'une exception qui n'intéresserait pas la science. Mais tout fait de contrainte sociale a pour origine une action individuelle, par exemple l'introduction d'un mot ou d'une locution nouvelle dans une langue qui fut à l'origine le fait d'un seul esprit et s'imposa plus tard à tout le monde.

L'action des forces sera toujours reliée par les relations entre les conditions. L'effet final sera le résultat de l'action de toutes les forces sur toutes les conditions. En définitive, il se réduit toujours au résultat de l'action d'une ou de plusieurs forces travaillant à travers des conditions. *Quand ces forces agissent sur un seul groupe de conditions, la cause est donnée par ces deux éléments; quand la force ou les forces passent à travers plusieurs groupes de conditions, la causalité prend la forme d'une série de phénomènes.*

Cause et temps. — Il nous reste à examiner un point important : le rôle du temps dans le jeu de la causalité de répétition.

On a toujours soutenu que la causalité agissait dans le temps; qu'elle précédait l'effet; qu'elle était l'antécédent et l'effet le conséquent. Cette proposition ne saurait être admise comme ayant une valeur universelle. Nous verrons, au contraire, que pour les faits de répétition, la cause agit d'une façon concomitante avec l'effet, toutes les fois que la genèse du fait provient directement d'une force (ou de plusieurs) travaillant *sur un seul groupe de conditions*, et que la cause ne précède l'effet dans le temps, que lorsque les phénomènes de répétition sont le résultat d'autres phénomènes, c'est-à-dire quand plusieurs forces agissent, à la suite les unes des autres, *à travers des groupes différents de conditions*.

Le premier point pourra paraître très hasardé, attendu que, depuis que l'on philosophie sur la cause, on a toujours soutenu son antériorité en regard de l'effet. Nous essayerons, et nous l'espérons avec plein succès, de renverser cette conception erronée et de prouver que la causalité possède deux modes de manifestation conformes aux faits auxquels elle s'applique. Pour les faits, pour lesquels le temps ne joue que le rôle passif, de leur permettre de se produire dans son courant, la cause est coexistante avec l'effet, naît au même moment que lui, l'accompagne pendant tout le cours de sa production et disparaît avec lui. Pour les faits qui s'enchaînent les uns aux autres, la causalité se soumet à cet enchaînement et précède toujours le fait auquel elle donne naissance.

Dans le premier cas, lorsque le temps ne sert que de véhicule pour l'accomplissement du fait, il faut prendre en considération plusieurs catégories de phénomènes dans lesquelles l'action du temps intervient d'une façon différente,

mais dans lesquels la cause est toujours concomitante avec l'effet.

Il y a d'abord les phénomènes, pour lesquels le temps ne sert que de cercle éternel à leur répétition, tels que la révolution des planètes autour du soleil et leur rotation autour de leur axe, l'attraction mutuelle de tous les corps, attraction qui sur la terre conduit à leur chute sur sa surface, le phénomène des marées qui se reproduit régulièrement tous les jours. Pour tous ces phénomènes qui se déroulent dans la durée, et ont besoin d'un certain temps pour s'accomplir, il est impossible de soutenir que leur cause les précède dans le temps. En effet, comment peut-on dire que la gravitation a précédé ou précède dans le temps la chute des corps, ou la révolution des planètes? Les corps y sont toujours soumis, même quand ils sont soutenus et en repos; l'action de la gravitation se manifeste alors par leur poids, par la pression que le corps exerce sur la surface qui les soutient. Les corps tombent donc toujours réellement ou virtuellement, et cette action de la gravitation sur eux doit être rapportée à l'origine des choses à l'infini; elle est donc concomitante, coexistante avec l'effet, la chute ou la pression, et ne le précède pas dans le temps. Il en est de même de l'effet de la gravitation, quant à la révolution de planètes. Peut-on dire que la force de la gravitation existait antérieurement, et que la révolution des planètes autour du soleil ne fit son apparition que postérieurement, dans le temps, lorsque les planètes se détachèrent du soleil. Mais l'action rotatoire existait, avant ce détachement, dans la rotation du soleil sur lui-même, et s'il faut aller jusqu'au commencement des choses, ce mouvement se manifestait déjà dans la formation des centres plus denses de la matière cosmique, qui donnaient naissance aux tourbillons, générateurs des mondes. L'effet de la gravitation s'est donc toujours manifesté, dès que la matière fit son apparition, point qu'il faut transporter à l'infini, et qui donc n'a pas de commencement; ou bien, s'il y en a un pour la cause, il doit tomber ensemble avec l'effet. Les choses ne changent pas, lorsqu'il s'agit de la rotation des planètes autour de leur axe, où la cause, le mouvement initial, incorporée dans les circonstances de corps détachés du soleil, se manifeste, dès l'origine, d'une façon concomitante à l'effet. Les marées aussi firent leur apparition dès qu'une masse liquide, se condensant sur la terre, fut exposée à l'attraction lunaire. — Pour cette

catégorie de faits, la cause est incontestablement coexistante avec l'effet.

Mais il en sera de même pour une deuxième classe de faits, dans la manifestation desquels le temps semble prendre une part plus considérable. Cette classe comprend les faits dans lesquels l'action de la cause s'accomplit (tout en se répétant) d'une façon progressive, par exemple celle de la chaleur sur les métaux ou autres corps durs qu'elle réduit en fusion et, à plus forte température, en vapeur. L'action de la cause — force de la chaleur incorporée dans les circonstances de la constitution moléculaire des corps qui y sont exposés — se manifeste ici peu à peu, par la désagrégation des molécules, et qui progresse constamment, plus la température augmente. Il en est de même de l'action de la chaleur sur le développement de la végétation. Cette dernière apparaît aussi petit à petit et se développe avec la progression de la chaleur, comme elle diminue avec celle du froid. Peut-on dire que la cause précède l'effet dans cette classe de phénomènes? Nullement. La cause est aussi concomitante avec l'effet; elle commence à travailler au moment où la force, la chaleur, entre en contact avec les conditions et cesse au moment où le contact disparaît. Il y a coexistence continue entre la cause et l'effet; il n'y a pas d'antériorité.

Une troisième classe de phénomènes que l'on pourrait faire rentrer dans la deuxième, mais qui s'en distingue tout de même, est celle où les forces latentes de l'univers doivent attendre que le temps leur amène des circonstances dans lesquelles elles puissent s'incorporer, pour donner naissance à des phénomènes. C'est ainsi que les rayons du soleil doivent attendre que la pluie ait cessé et que le soleil soit placé d'une certaine manière pour produire l'arc-en-ciel; qu'il faut que l'électricité s'accumule dans les nuages et dans un corps terrestre à un degré quelconque d'intensité, pour que la foudre éclate; que certaines conditions inconnues interviennent, pour que les effluves magnétiques ou électriques de la terre luisent aux deux pôles en aurores boréales ou australes.

Mais dans tous ces cas, aussitôt que les conditions se rencontrent, la force s'y joint et la cause pousse le phénomène à se manifester. Quand la lumière atteint les gouttelettes de vapeur, l'arc-en-ciel apparaît; quand l'électricité arrive à la tension voulue, la foudre éclate; quand les effluves magné-

tiques acquièrent la force nécessaire, les aurores apparaissent. L'effet se produit en même temps que la cause, la cause étant, comme nous l'avons expliqué, la coopération de la force avec les conditions. *La force latente n'est jamais une cause par elle-même.* Il n'y a aucun intervalle appréciable, qui sépare la cause de l'effet. Ils sont absolument concomitants; ils coexistent ensemble; aucun d'eux ne précède ou ne suit l'autre dans le temps.

Toutes les fois donc que la cause d'un phénomène est donnée par une ou plusieurs forces travaillant *sur un seul groupe de conditions*, elle est concomitante avec l'effet et ne le précède pas dans le temps.

Ces considérations ne sont pas passées absolument inaperçues pour les penseurs qui ont touché à la question de la cause. Mais ils ne leur ont pas donné l'importance qu'elles comportent. Ils ont considéré quelques-uns des cas envisagés par nous, comme des exceptions à la règle de l'antériorité de la cause par rapport à l'effet. Mais nous ne pensons pas que dans la logique, il n'y ait que des règles comme dans la grammaire. La logique est un système de lois, et les lois, à la différence des règles, ne peuvent présenter d'exceptions [1]. Voilà pourquoi nous ne pouvons admettre l'opinion de *Stuart Mill*, que « *quelquefois* un effet peut commencer simultanément avec sa cause [2] », attendu que ce *quelquefois* renferme toute une classe de faits et qu'on peut l'ériger en principe; notamment que pour les faits de répétition, le cas se rencontre toujours, lorsque la cause est donnée par une ou plusieurs forces *passant à travers un seul groupe de conditions*. *Schopenhauer* se contredit sous ce rapport : car d'une part il admet que l'égalité des côtés *est la cause* de l'égalité des angles, faits qui ne se suivent nullement dans le temps, pendant qu'ailleurs il soutient précisément le contraire contestant que l'égalité des angles *serait la cause* de celle des côtés, « attendu, dit-il, qu'il ne s'agit ici d'aucun changement dans le temps, par conséquent d'aucun effet qui doit avoir une cause [3]. » *Fonsegrive* admet

1. Voir sur ce point, ci-dessous, chap. VIII : « Les lois de développement ».

2. *Logique*, trad. Peysse, I, p. 186.

3. Comp. *Quadruple racine*, p. 35, avec *Le Monde comme volonté et comme représentation*, I, p. 135.

aussi « *qu'il arrive* néanmoins, dans la réalité des choses, que l'effet est contemporain de la cause, comme quand un piston est mû par la vapeur en tension : *l'antériorité nécessaire à la cause n'existe alors plus que dans la pensée*, mais là du moins elle subsiste toujours. De réelle elle devient logique; c'est là tout le changement. Et le fondement expérimental de cette antériorité nécessaire, c'est que la vapeur existait avant de s'appliquer sur le piston. Ce n'est sans doute qu'au moment où elle s'y applique qu'elle le meut; mais son existence antérieure permet à la pensée de poser en elle l'antériorité indispensable à la représentation causale [1]. » Tout ce raisonnement est spécieux, car, ainsi que nous l'avons observé, la vapeur en elle-même, comme force latente, fût-elle renfermée dans le ventre d'une chaudière et sous la plus forte pression, ne peut jamais être *seule* la cause d'aucun phénomène. Il faut y ajouter des conditions extérieures, un piston et un mécanisme, s'il s'agit de produire du mouvement, des parois peu résistantes, s'il s'agit d'une explosion; un manomètre, s'il est question seulement d'en mesurer la tension. La force de la vapeur ne devient cause, qu'au moment où elle pousse le piston, fait éclater les parois, ou comprime le manomètre. Mais le moment où cet effet commence, est inséparable de l'action de la cause et donc prouve encore une fois que, pour les faits de répétition, la cause est coexistante avec l'effet. D'ailleurs, observons la contradiction dans laquelle tombe Fonsegrive : d'un côté il dit que l'antériorité devient de réelle, *logique*; et puis il ajoute que le fondement *expérimental* de cette antériorité, c'est que la vapeur existait avant de s'appliquer sur le piston. Mais dans ce cas, pourquoi recourir à *l'antériorité logique*, quand nous possédons *l'antériorité réelle* ?

Tous ces auteurs confondent *l'antériorité* dans le temps, avec *l'irréversibilité* qui est tout autre chose. L'irréversibilité, c'est la propriété que possèdent certaines pensées de faire dépendre d'autres de leur contenu, pendant que ces dernières ne peuvent nullement conditionner l'existence des pensées mères; mais leur présence dans l'esprit n'est ni antérieure, ni postérieure pour les unes par rapport aux autres. C'est ainsi que les

1. *La causalité efficiente*, p. 4.

théorèmes géométriques dépendent des axiomes sur lesquels cette science est fondée; mais les axiomes ne dépendent nullement de l'existence des théorèmes. Ces deux sortes de vérités sont donc irreversibles, mais elles ne se précèdent ni ne se suivent dans la durée. Elles existent en même temps dans la pensée, et on ne saurait soutenir que dans le développement de la géométrie, la connaissance des axiomes ait précédé les vérités plus concrètes de l'agrimensure (géométrie), car c'est justement la théorie qui vint plus tard avec Euclide formuler les axiomes, pendant que plusieurs théorèmes étaient connus de longue date. Il en est de même, quand je dis que la vapeur meut le piston; que l'électricité fait éclater la foudre; que la chaleur fait mûrir les fruits. On ne saurait renverser ces propositions et dire par exemple, que ce sont les fruits qui donnent naissance à la chaleur.

Mais dans de pareilles propositions, on ne rencontre que l'irréversibilité et non l'antériorité. On ne peut renverser le jugement, comme par exemple on peut le faire dans la proposition, que l'égalité des angles est la cause de l'égalité des côtés, ou que celle des côtés est la cause de l'égalité des angles. Dans ce jugement il s'agit d'une raison logique et pas de la cause. Voilà pourquoi la proposition est reversible. La cause dans le cas étudié c'est-à-dire quand une ou plusieurs forces agissent à travers un seul groupe de conditions, est irreversible par rapport à l'effet, c'est-à-dire que ce dernier se trouve sous sa dépendance, mais la cause ne lui est nullement antérieure dans le temps.

Pour résumer cette longue et laborieuse discussion, nous poserons comme principes :

a) Que la cause qui dans les faits de répétition dérive d'une ou plusieurs forces à travers un seul groupe de conditions coexiste avec l'effet et ne le précède pas dans le temps.

b) Que ce n'est que pour la cause qui est incorporée dans une suite de phénomènes, que l'on peut soutenir avec raison l'antériorité de la cause. Mais cette cause prend déjà le caractère de la succession. C'est une forme transitoire à la causalité successive comme nous le verrons plus bas. Voilà pourquoi la cause précède, dans le cas d'une suite de phénomènes : car cette suite est une *succession* de phénomènes.

La caractéristique essentielle de la causalité de répétition est la concomitance de la cause et de l'effet.

AUTRES CARACTÈRES DE LA CAUSALITÉ DE RÉPÉTITION. — En dehors de ce caractère, deux autres viennent encore distinguer la causalité coexistante de la causalité successive. Ce sont : 1° La manifestation de la cause sous forme de loi, et 2° le fait que la forme successive de la cause du phénomène de répétition, celle qui est établie par le moyen des phénomènes, est de courte haleine et se heurte bientôt au mystère de la cause ultime.

1° *La causalité dans la classe des faits de répétition doit se manifester aussi sous forme de loi comme les phénomènes qu'elle veut expliquer.* Et ce n'est que très naturel, attendu que l'action d'une force naturelle se produit partout et toujours de la même façon, étant absolument indépendante de l'espace et du temps. Mais le second élément de la cause, les conditions, prend, dans les faits de répétition, aussi cette forme universelle, et donc il n'est que naturel que la cause se manifeste aussi sous une forme universelle, celle d'une loi.

Il faut pourtant remarquer que cette universalité des conditions, requise pour constituer les lois, n'est nécessaire que par rapport au temps et non à l'espace, comme nous l'avons vu ci-dessus pour les phénomènes [1]. Mais ici, à l'occasion de l'étude de la cause, nous spécifions que quoique l'action de la force soit toujours universelle et indépendante et du temps et de l'espace, les conditions dans les faits de répétition n'ont pas besoin d'être universelles aussi quant à l'espace. Il suffit qu'elles le soient quant au temps. C'est ainsi que se trouvent être universelles, non seulement quant à notre globe, mais aussi pour les autres planètes, les conditions par lesquelles se manifeste la force de la gravitation, dans leur rotation et leur révolution sidérales; la composition chimique des corps célestes constatée par l'analyse spectrale. La cause de la révolution autour du soleil de toutes les planètes est que ces corps libres dans l'espace sont animés d'un mouvement rectiligne initial, et sont en même temps continuellement attirés par le soleil, en vertu de la force de la gravitation. Lorsque toutes les planètes n'étaient pas encore connues, on avait prévu que celles qui seraient découvertes par la suite seraient aussi soumises à cette même loi et si, maintenant, il arrivait que

1. Ci-dessus, p. 12.

l'on en découvrît encore d'autres, les mêmes lois leur seraient rigoureusement applicables. La cause de l'apparition des mêmes raies, dans le spectre qui réfléchit les lumières sidérales, est la présence des mêmes corps dans l'atmosphère incandescente des astres.

Mais il y a des conditions qui ne se produisent, quant à l'espace, que sur des corps individuels et qui donc ne se rencontrent qu'une seule fois dans la variété infinie des mondes. Telles sont celles qui sont données par les planètes, et qui constituent les éléments, à travers lesquels la rotation et la révolution autour du soleil s'accomplissent. Ces conditions donnent naissance à la répartition différente de la lumière et de la chaleur solaires sur les différentes régions des différentes planètes. Elles sont déterminées par l'angle d'inclinaison de l'axe de la planète sur son orbite, inclinaison qui est absolument particulière à chacune d'elles : de 23° pour la Terre, presque perpendiculaire pour Jupiter et presque horizontale pour Vénus, etc. Ces inclinaisons spéciales, particulières à chaque planète, constituent des circonstances d'espace, *uniques pour chacune d'elles*, et excluent donc l'élément universel de la seconde composante de la cause des phénomènes, les conditions. Pourtant, quoique individualisée quant à l'espace, cette répartition n'en donne pas moins naissance à des lois, et l'on peut parfaitement parler de la loi de la succession des saisons ou de celle de l'alternance des jours et des nuits sur telle ou telle planète ; mais cette loi sera différente d'après les planètes, parce que les conditions matérielles de l'espace sont différentes sur chacune d'elles. Si les causes, dont les conditions sont individualisées quant à l'espace, possèdent toutefois le caractère de lois, cette qualité ne peut leur être attribuée que parce que leur reproduction n'a pas de limites *dans le temps ;* qu'elle est éternelle, au moins par rapport à notre existence humaine. Mais cette circonstance prouve que le principe qu'il n'y a de science que du général, est trop absolu. Les sciences tendent en effet à généraliser autant que possible ; mais elles doivent souvent prendre en considération des éléments individuels.

La cause des phénomènes de répétition qui pourront être généralisés, doit donc aussi se présenter sous une forme générique, *l'explication d'un seul phénomène devant s'appliquer à tous ceux de la même classe.* Les lois de manifestation des

phénomènes de répétition entraînent inévitablement leur explication, lorsqu'il arrive qu'on puisse la formuler, toujours sous forme de loi. Telle est la loi de la gravitation qui explique plusieurs lois de manifestation des phénomènes physiques; telle aussi la loi de la dilatation, sous l'empire de la chaleur, qui sert de formule générale explicative pour plusieurs phénomènes qui s'y rapportent, et ainsi de suite.

Dans le domaine de la nature vivante, on peut aussi trouver l'explication des phénomènes, au moyen de lois de causation, surtout quand on a découvert celles de leur manifestation. Mais comme ces phénomènes sont dus à la vie, et qu'ils sont le produit d'existences individuelles qui ont la faculté de réagir contre les lois directrices, il s'en suit que ces lois ne s'accomplissent plus d'une façon aussi rigoureuse, que cela arrive pour les faits de la nature brute. Elles laissent un jeu plus libre aux phénomènes de la vie et de l'intelligence. Les lois de répétition, lorsqu'elles concernent les phénomènes vivants, tout en ne présentant aucune exception, ne se laissent plus enserrer dans des formules mathématiques. Citons quelques exemples :

Les minéraux cristallisent sous des formes géométriques et par conséquent symétriques, des deux côtés d'une ligne médiane, que l'on supposerait tracée sur les figures formées par les cristaux. Cette forme géométrique possède le caractère complet des figures mathématiques, et le rapport entre les lignes qui la composent peut être exprimé par des nombres. Une forme symétrique se retrouve aussi chez les végétaux et encore plus accentuée chez les animaux ; mais cette symétrie n'aura plus le caractère précis, mathématique des formes cristallines. *Vianna de Lima* l'a aussi observé, lorsqu'il dit, que « les formes vivantes se distinguent généralement par une structure moins fixe que celle de la plupart des cristaux; leur géométrie paraît plus capricieuse [1]. » Elles posséderont des contours bien plus généraux qui permettront à l'individualité de remplir le même cadre, par des figures toujours différentes, qui constituent l'inépuisable variété de la vie. Il en est de même de l'action de la chaleur dans les deux règnes : de l'inorganique et de la vie. L'influence de la chaleur sur les métaux provoque leur fusion et même leur évaporation. Ce passage

1. *Exposé sommaire des doctrines transformistes*, p. 15. Comp. René Worms, *Organisme et société*, p. 15.

de l'état solide à l'état liquide sera toujours mathématiquement déterminé et déterminable. C'est ainsi que le plomb fond à 332°, l'or à 1037°, le cuivre à 1056°. La chaleur et le froid exercent aussi une action sur la vie des plantes et des animaux. Au-dessus et au-dessous d'un certain nombre de degrés, la vie est impossible. Mais cette limite n'est plus aussi rigoureuse; elle varie, non seulement d'après les espèces, ce qui serait naturel, mais encore d'après les individus. Tel individu, plus fortement constitué, supportera un froid ou une chaleur, auxquels un autre ne pourra résister. Or, cela n'arrive jamais dans le règne de l'inorganique où, si l'on peut rencontrer des différences dans la température à laquelle fondent les métaux, cela provient du fait que rarement ils se trouvent à l'état pur et qu'ils sont toujours mélangés les uns avec les autres. Réduits à l'état de pureté absolue, les métaux doivent toujours fondre à une température rigoureusement déterminée [1]. Il en est de même des lois de la répétition intellectuelle, dont la précision est encore moindre. La loi de l'offre et de la demande régit d'une façon universelle les faits de l'esprit de caractère économique. L'augmentation de l'offre fait baisser les prix des marchandises, tandis que celle de la demande les fait hausser. Jusqu'à quel point la hausse ou la baisse arriveront-elles, c'est ce qu'il est tout à fait impossible de déterminer, à cause de l'élément individuel qui intervient dans la production ou la consommation et modifie les conditions de la concurrence. *Bain* observe la même circonstance, sans pourtant attribuer la raison de cette différence à l'intervention de l'élément individuel qui seul peut l'expliquer. Il dit que « les trois formes de la force : chaleur, force chimique, électricité, sont les espèces les mieux définies que présente l'action moléculaire. Elles peuvent toutes être mesurées, et l'on établit strictement l'équivalent mécanique de chacune d'elles. Quant à la force nerveuse, agent de la vie, bien qu'elle ne puisse être soumise à une mesure précise, nous concluons par analogie, qu'il y a une équivalence exacte entre elle et les transformations chimiques qui lui donnent naissance. » Quelle est la raison pour laquelle

1. La formule est, que « sous une pression constante, chaque espèce chimique fond à une température déterminée, invariable pour chacune d'elles ». Pour les corps qui passent par l'état pâteux, comme le verre et le fer, le point de fusion ne peut être fixé d'une façon rigoureuse.

la force nerveuse ne se prête pas à une mesure précise ? Nous n'en voyons pas d'autre, si ce n'est qu'elle diffère suivant les individus ; car si elle était partout la même, sa formule mathématique ne serait pas plus difficile à trouver que celle de l'équivalent mécanique de la chaleur.

L'accomplissement des lois de manifestation des phénomènes de répétition de la vie et de l'intelligence ne présentant plus le même degré de précision, que celles qui régissent les phénomènes de la matière brute, il s'en suit que leur causalité montrera aussi le même relâchement dans la rigueur des lois. Elle prendra toujours la forme d'une loi de causation ; mais le rôle de la force dans le jeu de la cause sera influencé d'une façon bien plus puissante par le second élément de la causalité, les conditions dans lesquelles la force agit. Les formes individuelles de la vie et de l'esprit, ainsi que le hasard, joignant leurs forces particulières aux conditions de la cause, pourront exercer une puissante influence sur le jeu de cette dernière. Ce sont ces éléments qui expliquent les variations que les phénomènes présenteront au sein de la loi, à laquelle ils obéissent. Par exemple une crise commerciale ou industrielle a sa cause dans la superproduction, c'est-à-dire dans l'augmentation de la production au-delà des besoins (force : désir de gain provenu de l'instinct de conservation ; condition : nature de l'industrie). Mais cette crise pourra affecter les producteurs ou les marchands à différents degrés : les uns plus, les autres moins. Pendant que pour les uns, elle se résoudra en pertes supportables, pour d'autres elle amènera la faillite et la ruine. L'explication de la crise réside dans la loi de causation de superproduction ; celle de chaque cas, dans les conditions la individuelles qui l'accompagnent.

2° *La causalité dans les faits de répétition est de courte haleine et se heurte bientôt à l'inconnu des causes ultimes.* Nous avons vu que les sciences des faits de répétition ne poursuivent comme but principal que l'établissement et la preuve des faits qu'elles étudient, et que la recherche des causes, quoique très utile, est laissée sur le second plan. Il faut ajouter à cette observation encore une autre, notamment, que même dans le cas où les causes seraient déterminées, elles touchent de bien près à l'inconnaissable, aux causes ultimes, dont la compréhension est inaccessible à notre entendement. Voilà pourquoi

ce sont surtout les sciences qui n'ont pas besoin de la connaissance des causes, comme l'optique, la science des phénomènes électriques, la chimie, qui font les progrès les plus surprenants, pendant que la médecine, qui doit toujours remonter aux causes, ne progresse que lorsque la connaissance de ces dernières s'approfondit (Pasteur). Les sciences en général se contentent d'enregistrer le mode d'accomplissement des phénomènes; quant aux causes, la plupart les remplacent par des hypothèses (des théories) ou ne s'en préoccupent même pas. Elles savent que sous ce rapport, elles se heurteront bientôt à l'inconnu, au mystère de l'existence, mystère qui croît en proportion de l'augmentation de la somme des vérités acquises sur le mode de manifestation des phénomènes. Il est en effet évident que plus on connaîtra la façon dont les phénomènes se manifestent et plus le nombre des phénomènes connus augmentera, plus le mystère qui cache les causes productrices deviendra obscur. Les sciences théoriques qui sont destinées à un grand triomphe dans le champ de la manifestation des phénomènes, sont bien moins fécondes lorsqu'elles veulent rendre compte des causes qui donnent naissance à ces derniers. M. *Brunetière* a donc tort, lorsqu'il impute à la science de ne pas avoir contribué à éclaircir le mystère qui nous entoure, et il n'a raison que contre quelques savants qui s'étaient imaginé trouver, par la constatation des lois des phénomènes, la clef du mystère de leur production. C'est demander à la science plus qu'elle ne peut donner et lui imposer une mission qui n'offre nulle chance de succès.

Si l'on se demande quelle est la cause de la rosée, on obtiendra comme réponse la plus proche et la plus superficielle, qu'elle provient de la condensation de la vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère au contact des corps que les nuits calmes et sereines ont refroidis. Une seconde demande, pourquoi les corps se refroidissent-ils par les nuits sereines, obtiendra comme réponse, que la terre rayonne la chaleur, absorbée pendant le jour, vers les espaces célestes. Une troisième demande, quelle est à son tour la cause de ce rayonnement, conduira à la troisième réponse, que les températures ont une tendance à s'équilibrer; mais cette réponse sera la dernière, et on ne peut remonter au-delà. Il en serait de même des sciences de la répétition des faits intellectuels. Prenons comme exemple la loi (phénomène général) de l'offre et de la demande. Pour-

quoi l'augmentation de l'offre fait-elle baisser les prix? Parce qu'elle établit une concurrence entre les vendeurs qui, voulant se défaire de leurs marchandises, les offrent à des prix toujours plus réduits. Pourquoi offrent-ils leurs marchandises à des prix toujours moindres? Parce qu'ils espèrent trouver plus facilement des acheteurs. Pourquoi achète-t-on de préférence à bas prix? Parce qu'on peut se procurer plus de jouissances. Et finalement quelle est la cause de cette tendance de l'homme à rendre sa vie plus facile et plus heureuse? Dernière réponse, au-delà de laquelle on ne peut aller, c'est que l'instinct de la conservation individuelle l'exige. Mais pour une immense quantité de faits, la réponse causale fait défaut dès la première demande; par exemple : Pourquoi les minéraux cristallisent-ils dans certaines formes? Quelle est la cause des diverses proportions atomiques dans lesquelles les corps se combinent entre eux? Quelles sont les causes de certaines maladies? Comment expliquer le téléphone, la transmission de la lumière, celle de l'électricité, le changement du mouvement en chaleur, en lumière, en force électrique; l'augmentation du volume de l'eau à sa congélation, la dureté des alliages plus grande que celle des métaux composants, etc., etc.?

Les sciences de faits de répétition physique ou intellectuelle ont bientôt épuisé la connexion causale des phénomènes, et l'esprit s'arrête devant le grand point d'interrogation qui se trouve au fond de toutes les conceptions humaines. *Dans le domaine de la répétition, l'inconnu entoure de bien près le connaissable.*

Causalité dans la succession. — Passons à l'étude de la seconde forme de la causalité, celle qui enchaîne les faits successifs.

Nous savons que sous ce terme il faut entendre les faits singuliers, ou plus ou moins généraux comme espace, qui sont destinés à ne se montrer qu'une seule fois dans le courant du temps ou qui, lors même qu'ils se répètent, le font de manière que la partie dissemblable l'emporte sur la partie similaire; en d'autres termes *les faits singuliers ou plus ou moins généraux dans l'espace qui sont individualisés par le temps.* Comment se produisent ces faits? Nécessairement toujours par l'action des forces naturelles de la matière ou de l'esprit, à travers les conditions de l'existence.

L'action des forces est tout aussi constante et immuable que dans la production des faits de répétition. Elle se manifeste donc toujours sous forme de loi. Mais ces lois ne passent plus à travers des conditions identiques, de façon à donner naissance au même phénomène répété à l'infini. Les conditions changeant continuellement, l'action uniforme des lois produit toujours des phénomènes nouveaux.

Les conditions changeant continuellement, et un changement étant impensable sans l'intervention du temps, la cause c'est-à-dire la combinaison de l'action de la force avec les conditions doit avoir lieu dans le courant du temps, pour donner naissance aux phénomènes. En d'autres termes, les conditions étant continuellement différentes, la causalité s'incorpore dans des phénomènes qui deviennent les uns la cause des autres. En outre, cette causalité, loin d'être de courte haleine et de toucher bientôt à la cause ultime, s'étendra dans le temps à l'infini, remontant jusqu'à l'origine des choses. Mais la causalité dans la succession enchaînant des phénomènes toujours différents, sa manifestation sous forme de loi devient impossible, et elle doit adopter la seule forme que le temps lui permette d'embrasser, la forme sérielle. Ce sont ces propositions, qui établissent la différence entre la causalité de répétition et celle de succession, que nous voulons démontrer.

Voyons d'abord comment la causalité remonte dans les phénomènes successifs.

Demandons-nous, par exemple, comment se fait-il que le roi Charles Ier de la dynastie des Hohenzollern règne actuellement en Roumanie? Si nous nous rapportons seulement aux grands anneaux de l'enchaînement, la cause de ce fait sera trouvée dans la demande d'une dynastie étrangère formulée par les divans *ad hoc*, lors de la réorganisation des Principautés roumaines, à la suite du traité de Paris de l'année 1856. Analysons les éléments de cette cause. La force qui poussa les Roumains à demander cette innovation dans leur vie publique, fut le sentiment de conservation de l'espèce. Les conditions furent entre autres : la désorganisation complète de leur pays, à la suite des *continuels changements de règne*, l'espoir d'introduire la stabilité des institutions et de leur vie, par une dynastie héréditaire, et la conjoncture favorable de la permission que le Congrès de Paris leur avait accordée, d'exprimer leurs vœux sur la façon dont ils désireraient organiser leur vie politique.

Une des conditions de la cause de la demande d'un prince étranger, est donnée par un fait précédent, produit lui aussi d'une force et de conditions, notamment : *l'instabilité du pouvoir.*

La cause de ce fait sera trouvée à son tour dans l'immixtion des Turcs dans la succession aux trônes roumains, cause que l'on peut décomposer à nouveau en deux éléments : comme force, le désir de domination et d'expansion de la puissance ottomane et, comme conditions, le *système de succession aux trônes roumains* qui admettait comme égaux en droits tous les rejetons d'un prince et même ses bâtards, s'ils étaient élus par les boyards, et la corruption qui s'en suivait, lorsque tous les compétiteurs, s'efforçant de gagner les bonnes grâces du Sultan pour arriver à être soutenus, tâchaient d'obtenir cette faveur en l'achetant à beaux deniers, etc. Parmi ces conditions il y en a une qui est aussi un fait antérieur ; le *système électif héréditaire* adopté par les Roumains quant à la succession aux trônes de leur pays.

La cause de ce dernier fait sera trouvée à son tour dans l'emprunt que les Roumains de la Hongrie firent à ce pays, où ce système était en vigueur. Décomposant cette cause dans ses deux éléments, nous aurons comme force, l'instinct de conservation manifesté par l'imitation ; comme condition, le fait que *les Roumains qui vinrent fonder les Principautés habitaient la Transylvanie, pays qui était soumis à la Hongrie* et dans lequel le système électif héréditaire était en usage pour la succession au pouvoir. Mais on se demandera encore, comment se fait-il que les Roumains, peuple de race, de langue et de religion différentes, habitassent le royaume de Hongrie ?

La cause de ce fait sera que, lorsque Trajan conquit la Dacie, il établit ses colons surtout en Transylvanie, pays qui plus tard fut occupé par les Hongrois. Ici la causalité se bifurque ; d'un côté pour les Romains, de l'autre pour les Hongrois. Si nous nous en tenons aux premiers et si nous dédoublons la cause de la conquête du pays dans ses éléments, nous trouverons comme force, la supériorité militaire des Romains ; comme conditions, la tendance à l'expansion de ce peuple, la provocation de Décébale, sa défaite et la nécessité dans laquelle Trajan se trouva de limiter sa nouvelle acquisition à la partie du pays plus facile à défendre. Parmi ces conditions, il y en a une qui est un fait principal et qui possède à son tour sa cause géné-

ratrice : c'est l'*expansion romaine*. Ce fait sera expliqué, comme force, par l'instinct de leur conservation, comme condition par leur *établissement au sein de peuples de même race qu'eux, mais plus faibles et plus mal organisés.*

Si on se demande maintenant quelle fut la cause de l'établissement de tous ces peuples en Italie on remontera à *l'immigration des Aryas* en Europe, dont les Latins (et les Romains qui en étaient une tribu) se dirigèrent sur l'Italie. La cause de cette immigration doit à son tour être cherchée dans leur état *préhistorique* et on remonte ainsi jusqu'à l'origine du genre humain et, par la filière de l'animalité dont l'homme est sorti, jusqu'à *l'origine de la vie.*

Considérons aussi, dans ses grands anneaux, la succession des faits qui amena la grande Révolution française. Sa cause la plus proche fut l'organisation politique et sociale de la France, telle qu'elle était devenue vers la fin du XVIIIe siècle. Comme force, cette cause est due à la tendance de tout pouvoir d'abuser de sa prépondérance, comme conditions à *la ruine du système féodal* dont la puissance politique avait été détruite par les rois de France, tout en maintenant ses privilèges sociaux. La ruine du système féodal a pour cause la lutte entre les rois, aidés par la bourgeoisie et par le bas peuple, contre les seigneurs. Force : lutte pour l'existence et tendance à la prédominance ; condition : *organisation féodale de la société* qui empêchait tout ordre et tout progrès. Le système féodal, à son tour, a sa cause explicative dans l'établissement des Germains dans la Gaule romaine. Force : mélange des peuples et tendance à la domination des nouveaux venus ; conditions : *destruction de l'organisation romaine* ; manque d'ordre ; nécessité des petits de rechercher la protection des puissants. Ici la causalité se bifurque aussi ; d'un côté elle remonte d'échelons en échelons à travers la décadence romaine jusqu'à l'expansion romaine, de l'autre à celle des Barbares, mais, par les deux côtés, elle s'élève, au moins, jusqu'à *l'origine des sociétés.*

Tout fait, plus ou moins général de l'histoire, analysé quant aux causes qui l'ont produit, conduit au même résultat, c'est-à-dire à remonter, de chaînons en chaînons, jusqu'aux premières effluves de l'esprit.

Pour les faits qui sont déterminés par la force de l'individualité ou attribués au hasard, la cause primordiale n'est plus recu-

lée à l'infini. Semblable aux faits de répétition qui s'enchaînent de phénomène à phénomène, la cause ultime est toujours rapprochée, car la poursuite de l'enchaînement causal s'arrête bientôt ou au mystère insondable de la personnalité humaine, ou au choc fortuit du hasard. C'est ainsi que demeure inexplicable l'apparition des fondateurs de religion tels que Boudha, Confucius, Moïse, Jésus-Christ, Mahomet et dans une mesure plus restreinte Luther, Calvin et d'autres sectaires. Tout aussi inexpliquée sera l'apparition des grands conquérants tels que Rhamsès II, Alexandre-le-Grand, César, Charlemagne, Guillaume-le-Conquérant, Napoléon ; des grands législateurs : Minos, Lycurgue, Solon ; celle des artistes : sculpteurs, peintres, musiciens, architectes; celle des savants et en général celle des génies plus ou moins puissants, dans toutes les sphères de l'activité humaine ; ou bien encore l'intervention dans le courant de l'histoire des hommes placés par leur position à la tète des peuples et qui, lors même qu'ils ne sont pas des esprits extraordinaires, n'en disposent pas moins d'une grande sphère d'action qui leur donne un puissant rôle dans le développement des sociétés. Tels furent, par exemple, bien des empereurs romains, Henri VIII d'Angleterre, Napoléon III.

Non seulement les forces dues à la personnalité humaine sont de nature individuelle, mais certaines conditions sur lesquelles elles exercent leur action peuvent être en partie aussi individuelles, pendant que d'autres participent de la marche plus ou moins générale des faits. C'est ainsi, par exemple, que Pétrarque, pour composer ses *Rime*, y fut poussé par la force intérieure de sa personnalité de poète ; mais la manifestation de cette force fut provoquée d'abord par une condition absolument individuelle, son amour pour Laure, pendant que, d'autre part, la langue italienne et le mouvement de la Renaissance constituaient les conditions générales à travers lesquelles sa personnalité donna naissance à ses chants immortels. Rubens poussé par la force interne de sa personnalité artistique, produisit, à travers les conditions générales de son temps (la technique de la peinture telle qu'elle était arrivée à l'époque où il vivait), ses nombreux chefs-d'œuvre qui contiennent pourtant presque tous, dans les figures de ses héroïnes, les traits d'Hélène Forment, sa bien-aimée seconde femme. Silvio Pellico décrivit, dans *Le Mie Prigioni*, ses souffrances personnelles, endurées par lui pendant sa vie, tout en incorpo-

rant ses souvenirs aussi dans les conditions générales de l'époque où il vivait.

Il en est de même du hasard qui devient aussi la cause irréductible de certains faits. Le hasard est dû ou à une force spéciale et à des conditions, ou à la rencontre fortuite de l'action de plusieurs forces sur certaines conditions.

Pour les faits auxquels la personnalité ou le hasard donne naissance, ces deux forces productrices constituent en elles-mêmes des causes ultimes, pour lesquelles l'explication s'arrête et ne va pas au delà [1]. Mais, par les conditions générales des faits ou des idées, l'action individuelle ou celle qui dérive du hasard, s'exercera toujours sur des phénomènes généraux qui seront influencés, modifiés par ces impulsions nouvelles, donnant ainsi naissance à des faits particuliers qui ne se seraient pas produits de la même façon, sans l'intervention de ces nouveaux facteurs. C'est ainsi que l'expédition de Napoléon en Russie, avec son résultat fatal, ne peut être comprise sans la causalité attribuée à l'élément individuel, à la personnalité de Napoléon d'un côté, de l'autre à un fait du hasard, le froid rigoureux de l'année 1812; mais par eux-mêmes ces éléments n'expliqueraient rien, sans le fond de la Révolution française sur lequel ils se greffent. Par ce côté, l'expédition de Napoléon en Russie remonte aux origines des sociétés. *L'explication causale historique, même dans le cas où, elle a besoin de recourir à l'élément individuel, ou au hasard, remonte par le côté général du développement, toujours à l'infini.*

Mais est-ce à dire qu'il faille, pour cette raison, négliger complètement le côté singulier qui touche immédiatement, par la personnalité, ou le hasard, à la cause ultime? *Simiand* dit que « si l'étude des faits humains veut se constituer en science positive, elle est conduite à se détourner des faits uniques, pour se prendre aux faits qui se répètent, c'est-à-dire à écarter l'accidentel pour s'attacher au régulier; à éliminer l'individuel, pour étudier le social [2] ». Mais le social lui-même est toujours

1. M. Adamek, *Die wissenschaftliche Heranbildung von Lehrern der Geschichte*, 1904, p. 44 pense que « l'individu a aussi son explication causale si l'on connaissait tous les germes qui se cachent dans son âme et si on pénétrait toutes les influences et toutes les réactions ». Oui, *si*, et encore le dernier mot de l'individualité resterait tout de même inconnu.

2. « Méthode historique et science sociale », *Synthèse historique*, t. III, p. 17.

individualisé par le temps; il ne se produit qu'une fois dans le cours des âges et ne se reproduit plus jamais *d'une façon identique*. C'est tout le contraire de ce qui se passe avec les phénomènes naturels (physiques et psychiques), dont la répétition non différenciée peut être formulée en lois, tels que la révolution des planètes, la chute des corps, la transmission des ondes sonores, la naissance et la mort des organismes, l'échange d'oxygène et d'acide carbonique entre les animaux et les plantes, le jeu de l'offre et de la demande, les résultats de la division du travail, la fonction de la mémoire, les règles ou, plus correctement, les lois du syllogisme, etc. Tous ces faits se répètent *de la même façon*, et la science se les approprie, en découvrant la formule de leur répétition, la loi. Les faits sociaux au contraire, quoiqu'ils se répètent aussi, étant le produit des mêmes forces, le font d'une *façon toujours autre dans le courant du temps*. Par exemple, la littérature classique grecque est autre que la littérature classique latine et ces deux formes du beau, incorporé dans le langage, sont différentes de la littérature française; le développement politique de Rome est autre que celui de la France ou de l'Espagne; les principes moraux de la religion chrétienne sont autres que ceux du Judaïsme ou de l'Islamisme; les langues de tous les peuples sont différentes comme vocabulaire, comme son, comme construction. Et pourtant, ce sont toujours des langues, des religions, des formes littéraires et politiques. Nous ne comprenons vraiment pas comment on ne voit pas des choses claires comme la lumière du jour, et comment on s'obstine à identifier les sciences de la répétition avec celles de la succession. Dans les premières, les faits *se répètent d'une façon identique*, ou mieux : la partie ressemblante des faits l'emporte sur la partie différentielle. La répétition des faits se reproduisant toujours, l'esprit peut en dégager la formule générale, la loi. Dans les sciences de la succession, la répétition se produit toujours d'une façon différenciée, c'est-à-dire que la partie dissemblable des phénomènes attire l'attention de l'investigation; *c'est par le côté différenciel que les événements historiques nous intéressent*. Comme il s'agit de se rendre compte précisément de ces différences, la *répétition* ne joue plus aucun rôle, et l'attention se porte sur *le développement*. Il n'y a donc plus de lois à formuler pour la manifestation des faits. L'individuel, c'est-à-dire l'apparition d'un événement, d'une institution, d'un état social, *une seule*

fois dans le cours des âges, pour ne plus jamais se reproduire d'une façon identique, deviendra l'élément essentiel de l'histoire; ce phénomène, individualisé par le temps, pouvant être plus ou moins étendu dans l'espace, plus ou moins général en ce sens; et cela non seulement pour les productions de l'esprit humain, mais aussi pour les transformations du globe ou pour celles des organismes, qui ne se sont produites aussi qu'une seule fois dans le cours des âges et ne se sont plus jamais répétées (terrain jurassique, crétacé, époque carbonifère, diluvium, animaux et plantes disparus).

Comment peut-on alors soutenir que « le phénomène individuel, unique de son espèce n'a pas de cause », comme le soutient *Simiand* après *Lacombe?* La période carbonifère — qui est bien unique de son espèce, car elle ne s'est produite qu'une seule fois et ne se *répétera* plus jamais, à moins qu'il n'y ait un recommencement des mondes — n'a donc pas eu de cause? Et pourtant les géologues tâchent de l'expliquer, c'est-à-dire de lui en trouver une. Les habitations lacustres qui ne se sont produites qu'une fois chez les peuples, à un certain âge de leur vie et qui ne se *répéteront* plus jamais, à moins que le développement des sociétés ne recommence *ab ovo*, à la suite d'un cataclysme, n'ont donc non plus leur cause? Et pourtant leur présence a été expliquée. L'expansion de l'Empire romain sur presque tout le monde connu des anciens, est aussi un phénomène individuel, unique de son espèce, — car il s'est produit une seule fois dans les temps passés, et ne se *répétera* plus jamais, quand même le développement recommencerait *da capo*, — mais cette expansion a si bien ses causes, qu'un auteur célèbre les a étudiées dans un ouvrage entier. La féodalité, les croisades, l'émancipation des communes, l'établissement du régime constitutionnel en Angleterre, celui de l'absolutisme en France et en Espagne, la Révolution française, celle de 1848, la Renaissance, les découvertes maritimes, et tant d'autres innombrables faits sociaux de caractère général, comme d'autre part, la réforme de Luther, l'acte de navigation de Cromwell, l'édit de Nantes de Henri IV, la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, cause de son développement constitutionnel, les conquêtes de Napoléon — faits personnels, mais à portée générale, et donc faits absolument sociaux, mais dus à l'initiative de la force individuelle, tous ces faits généraux ou personnels sont bien aussi individuels, *uniques de leur espèce*

et ne se répétant jamais. Pourtant peut-on soutenir, sans plaisanter, que ces faits n'ont pas de causes et ne deviennent pas à leur tour causes d'autres faits [1] ? Mais peut-on éliminer l'individuel proprement dit, le fait dû à l'intervention de la personnalité humaine, par le motif qu'il faut autant que possible éviter la cause ultime, et que transporter la cause dans une personnalité, c'est arriver à l'inexplicable? *M. Simiand* a l'air de vouloir dire que, dans les sciences proprement dites, le recours aux causes ultimes serait évité. Mais nous avons démontré que c'est précisément dans ces sciences que l'inconnaissable entoure de bien près le connaissable, et que le mystère, l'impossibilité de découvrir les causes, nous guette à chaque pas. Est-ce à dire qu'il faut abandonner ces études, parce que notre recherche des causes n'aboutit pas? Puis, peut-on imposer à une science de ne s'occuper que de telle ou telle question et d'éliminer celles qui ne cadrent pas avec un programme fixé d'avance ? Mais que ferait-on alors, par exemple, du phénomène de l'augmentation du volume de l'eau par la congélation, qui ne cadre pas du tout avec le principe de l'action du froid, qui est de resserrer la distance entre les molécules ? Que faire des rayons des corps radiographiques qui contredisent le grand principe de la conservation de l'énergie? C'est tout à fait la même chose, quand on propose d'éliminer *de l'histoire les faits individuels.* Et la question devient ici plus grave ; car le développement, la succession n'existent pas sans cette classe de faits. Comment alors ne pas les prendre en considération?

Notons encore une opinion erronée, partagée par *MM. Langlois* et *Seignobos*, qui soutiennent que « l'histoire, au rebours des autres sciences, atteint mieux les causes des accidents particuliers que celles des transformations générales, car elle trouve le travail déjà fait dans les documents. » Nous pensons que c'est précisément le contraire qui a lieu ; que nous possédons mieux les causes des événements plus généraux, et que plus nous descendons dans les détails, plus la découverte des causes devient laborieuse et prête à la discussion. Pour le

1. M. Lester Ward (Communication au Congrès historique de la Nouvelle-Orléans) *Revue de Synthèse historique*, 1905, p. 252, soutient que « la sociologie repose sur un enchaînement causal, pendant que l'histoire n'est qu'une suite de faits » (donc sans enchaînement causal). Une pareille distinction entre la sociologie et l'histoire a toujours pour fondement le principe que l'individuel n'a pas de cause et ne saurait devenir une cause.

prouver, nous n'avons qu'à suivre l'exposition de M. Seignobos lui-même, dans son *Histoire de l'Europe contemporaine* qui s'occupe en premier lieu des événements généraux, et dont les causes sont partout exposées avec abondance et sûreté, comme par exemple la transformation de l'esprit public qui força Louis XVIII à accorder une charte au peuple, le retour de la France à Napoléon par suite des tendances du nouveau roi a rétablir l'ancien régime et de la popularité de l'Empereur; les conséquences fatales pour la France du rétablissement de l'Empire pendant les Cent jours ; les causes de la Révolution de 1830, etc. Mais, si M. Seignobos avait voulu établir les causes du désastre de Waterloo, il aurait eu à examiner plusieurs versions, et nous ne savons pas s'il aurait pu affirmer quelle est la vraie. De même pour un fait encore plus petit. Quelle est la cause du retard de quatre heures, que mit l'ordre du quartier général, pour arriver entre les mains de Grouchy, appelé par Napoléon sur le champ de bataille? Elle est absolument inconnue. Les faits et les causes les mieux connus en histoire, ce sont ceux qui constituent les grands anneaux de sa chaîne interminable, pendant que ceux, plus petits, qui relient ces derniers, sont d'autant plus difficiles à établir dans leur véritable nature, et par rapport aux causes qui leur donnent naissance, que leurs mailles sont plus fines. Plus l'histoire se perfectionne, plus l'établissement certain des faits et leur explication causale descend dans les détails [1].

Les faits individuels qui se déroulent dans la durée ont pour cadre, dans lequel leur causalité se fait jour, l'immensité du temps, et comme d'échelons en échelons cette causalité peut toujours, par son côté général, être reculée jusqu'à l'infini, *la question de la cause ultime est pour ainsi dire éliminée*, *et l'explication causale des phénomènes successifs peut être considérée comme complète et définitive*. Voilà certes une supériorité de la connaissance des faits successifs sur celle des faits de répétition, dont la causalité est toujours de courte haleine et se heurte bientôt au mystère de l'existence, aux causes ultimes.

1. Nous revenons sur cette question au chap. suivant. — *M. Bernheim* entend d'une façon différente la causalité en histoire. Il l'identifie avec les facteurs et mêle indistinctement les forces et les conditions, les deux éléments de la cause dont nous avons vu que la distinction est absolument nécessaire, pour arriver au clair dans les complications de la causalité successive.

Pour l'histoire de l'humanité en particulier, la causalité jouit encore d'un privilège que ne possèdent pas les sciences de la matière. L'histoire est une science de l'esprit et la perception des phénomènes de son ressort est plus profonde, plus compréhensive. Les faits que les sciences de l'esprit étudient, appartenant à l'organe d'aperception de ces faits, on comprend que la cause des faits intellectuels soit plus clairement perçue que la cause des phénomènes extérieurs, et cela pour la raison que le mode d'action des forces psychiques est connu directement, pendant que celui des forces physiques l'est seulement d'une façon indirecte [1]. « Les lois psychiques, observe *M. Fouillée*, sont plus radicales que les lois physiques, parce qu'elles se se rapportent à l'appétition, et que l'appétition est, pour le philosophe, une cause plus profondément explicative que les formules de la mécanique. C'est une ouverture sur le dedans des êtres et non plus sur leur dehors [2], » et *G. Tarde* complète la pensée de M. Fouillée, lorsqu'il dit « qu'en matière sociale, on a sous la main, par un privilège exceptionnel, la cause véritable, les actes individuels dont les faits sont faits, ce qui est absolument soustrait à nos regards en toute autre matière [3]. » Ainsi, par exemple, lorsqu'on attribue la formation de la rosée au refroidissement des corps, par suite de la radiation de la chaleur, l'explication, tout en étant générale, laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la compréhension intime du phénomène. L'esprit n'en pénètre pas l'essence. Lorsqu'au contraire on trouve la cause des guerres russo-turques dans la tendance des Russes à posséder les détroits de la mer Noire, l'explication du fait, donnée par un sentiment humain, dont nous pouvons pleinement apprécier la portée, est aussi complète que possible. Voilà pourquoi nous ne comprenons pas l'affirmation de *MM. Langlois* et *Seignobos*, qu'il faut renoncer en histoire à atteindre les causes par une méthode directe, comme dans les autres sciences [4]; quand c'est précisément en histoire, comme

1. L'histoire partage ce caractère avec toutes les sciences de l'esprit, avec celle des faits de répétition du domaine intellectuel, telles que la psychologie, l'économie politique, la morale, le droit.

2. *L'évolutionisme des idées forces*, p. x. Le terme de loi employé par M. Fouillée est impropre ou trop général, puisqu'il s'agit aussi de phénomènes qui ne sont pas formulables en lois.

3. *Les lois de l'imitation*, p. 2.

4. *Introduction aux études historiques*, p. 180.

dans toutes les sciences de l'esprit, que l'on peut appliquer la méthode directe à la recherche des causes, tandis que dans les sciences de la matière cette voie nous est fermée.

Il faut encore observer que l'enchaînement successif n'est jamais fatal et nécessaire *a priori*. En histoire, la cause étant donnée, l'effet ne la suit pas toujours, et ce n'est qu'après que cet effet s'est produit, qu'il se montre comme la conséquence nécessaire de la cause. C'est le seul nécessaire, parce qu'entre plusieurs effets possibles, c'est le seul qui se soit réalisé. Les événements historiques ne deviennent fatals et irrévocables qu'après leur accomplissement. *Ce qui est arrivé, devait arriver, attendu que cela est arrivé* [1], voilà la pensée fondamentale de l'histoire. Ce fatalisme, quoiqu'il ne puisse être déterminé à l'avance, n'en est pas moins, après coup, tout aussi irrévocable, que l'accomplissement des lois fatales de la répétition. Aussi ne comprenons-nous guère l'utilité des raisonnements sur ce qui aurait pu arriver. *G. Tarde* possède là-dessus toute une théorie et *M. Lacombe* trouve, « qu'il serait très utile d'exercer son esprit à des constructions d'histoires hypothétiques [2]. » Nous croyons au contraire que toute spéculation sur ce qui aurait pu advenir est une peine perdue, attendu que la science n'est que la reproduction de la réalité, et que la réalité historique n'existe pas virtuellement, mais seulement après son accomplissement. « L'hypothèse n'a pas de prise sur le passé ; rien ne peut changer de ce qui fut une fois » dit, avec beaucoup de justesse, *M. André Lefèvre* [3].

La supériorité des sciences de la succession sur celles de la répétition, c'est qu'elles éliminent jusqu'à un certain point la question des causes ultimes. Pour l'histoire proprement dite, le développement de l'esprit humain, la compréhension directe et profonde de la cause vient s'ajouter à l'autre avantage.

1. M. Ed. Mayer, *Zur theorie und Metodik der Geschichte*, p. 14 : « Alles was wirklich ist oder geworden ist, ist eben darum auch notwendig ; denn alles steht innerhalb der niemals abreissenden Verkettung von Ursache und Wirkung ».

2. Tarde, *Logique sociale*, p. 159 ; Lacombe, *De l'histoire considérée comme science*, p. 63. — L'essai le plus curieux de reconstitution possible de l'histoire a été fait par M. Renouvier, dans son *Uchronie, esquisse historique du développement de la civilisation européenne, tel qu'il n'a pas été, tel qu'il aurait pu être*, 1876.

3. *L'homme à travers les âges*, 1890, p. 119.

Les différences qui distinguent la causalité de répétition de celle de la succession sont donc les suivantes :

1° Dans la causalité de répétition la cause est concomitante, avec l'effet; dans la causalité de succession, elle précède toujours l'effet.

2° Dans la causalité de répétition, la cause ultime entoure de bien près le connaissable; dans celle de succession, la cause ultime est reléguée à l'infini.

3° La causalité de répétition se manifeste sous forme de loi; celle de succession sous forme de série.

Transition entre les deux formes de la causalité. — Nous devons répéter, aussi pour la cause, l'observation que nous avons faite par rapport à la production des faits, notamment que la causalité successive et la causalité de répétition ne se présentent pas, dans le monde des phénomènes, sans aucune transition. Dans la nature ainsi que dans le développement, tout se tient et s'enchaîne, et cette conviction est si profondément enracinée dans notre esprit que, là où un élément de transition fait défaut, on parle d'hiatus, de connaissance incomplète. Tel est, par exemple, le passage des forces chimiques à la vie organique; la différence qui sépare l'esprit, de la matière sur laquelle il se greffe; la transition entre les quadrumanes et l'homme. Mais ce dernier a tant encore à apprendre dans le grand livre de la nature. dont il a à peine épelé les premières pages, qu'il n'est nullement extraordinaire de trouver la science en défaut sur bien des points.

Heureusement, pour la causalité, nous ne sommes pas dans ce cas, et on peut parfaitement montrer comment la causalité de répétition passe insensiblement dans celle de la succession. Nous avons vu un commencement de succession dans la causalité de répétition, lorsqu'elle s'établit de phénomène à phénomène. Nous en avons donné des exemples lorsque nous avons étudié la transition des phénomènes de répétition à ceux de la succession; car la causalité de succession s'établissant par l'intermédiaire du phénomène, la transition de ce dernier à un autre implique aussi celle de la causalité.

La causalité de répétition se modifie d'une façon toujours plus marquée, pour devenir petit à petit causalité de succession.

Quand le développement l'emporte sur la répétition, cette dernière finit par perdre l'importance qu'elle avait, et la suc-

cession devient la partie principale des phénomènes, celle qui frappe l'esprit et qui s'y impose. Les grands hommes d'un pays ne se comptent pas, quoiqu'ils soient aussi des faits de répétition. L'étude du développement de chacun d'eux et de celui de leurs œuvres devient la partie marquante des phénomènes. La littérature, la philosophie, les arts ne sont pas affaire de statistique. L'histoire des peuples est aussi un phénomène de répétition, car le développement de tous présente des analogies, données par la nature intime commune de l'être humain; mais cette histoire est tellement différente que la partie similaire, l'élément répété, ne joue presque plus aucun rôle et disparaît devant l'élément différent du développement.

Mais cette transition insensible n'empêche pas de considérer les différences originelles qui distinguent ces deux genres de causalité, pas plus que les phénomènes qui relient la physique à la chimie n'empêchent ces deux sciences de constituer des systèmes de pensées distinctes ; pas plus que la transition insensible de la vie à l'esprit n'exclut l'existence de la biologie et de la psychologie comme sciences particulières.

Nous avons gagné, par l'analyse précédente, une base inébranlable pour l'établissement d'une théorie de l'histoire; le partage de tous les faits de l'Univers en deux grands groupes, les faits de répétition et les faits de succession et celui des disciplines qui les étudient aussi en deux grandes branches, les disciplines des lois ou théoriques et les disciplines historiques; ces deux branches de la connaissance étant reliées, sont comme les faits auxquels elles se rapportent par une transition insensible.

Nous allons passer maintenant à une autre question, et examiner si on peut attribuer à ces deux genres de connaissance le caractère scientifique, ou bien s'il ne faut réserver cette qualification qu'aux disciplines qui peuvent formuler des lois ?

CHAPITRE III

Caractère scientifique de l'histoire.

Objections contre le caractère scientifique de l'histoire. — L'une des questions qui ont le plus fait couler l'encre de la philosophie est celle qui a trait au caractère scientifique de l'histoire. Bon nombre d'auteurs le lui ont contesté et le lui contestent encore de nos jours. C'est ainsi que *Bain* ignore presque complètement l'histoire, dans ses recherches sur la logique des sciences, parce que cette discipline ne peut se prêter à l'opération de la généralisation, caractéristique essentielle de tout procédé scientifique [1]. *Schopenhauer*, partant du même principe, conteste même positivement à l'histoire les attributs d'une science. « Il lui manque, dit-il, le caractère fondamental de toute science, savoir la subordination des faits connus, à la place desquels elle ne peut donner que leur coordination. En histoire il n'y a pas un système, comme dans toute autre science. L'histoire est un savoir; ce n'est pas une science; car nulle part elle ne reconnaît le particulier par le général; elle est tenue de saisir directement le fait individuel. Les sciences étant des systèmes de notions générales, traitent toujours de genres; l'histoire, de choses individuelles [2]. » *M. Seignobos* met aussi en doute le caractère scientifique de la discipline à laquelle il a consacré sa vie. Il dit, dans l'introduction à l'*Histoire politique de l'Europe contemporaine*, que « dans mon exposition, la précision a été plus difficile à atteindre, l'histoire étant une science tellement rudimentaire, si même sans dérision on peut l'appeler un science, qu'elle n'a pas de vocabulaire technique [3]. »

1. *Logique*, trad. Compayré, II, p. 626.
2. *Le Monde comme volonté et comme représentation*, trad. Cantacuzène, II, p. 664.
3. *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, 1897, p. x.

Ailleurs le même auteur soutient « qu'être présent et être passé n'est pas une différence de caractère interne, tenant à la nature d'un fait; ce n'est qu'une différence de position, par rapport à un observateur donné. La Révolution de 1830 est un fait passé pour nous, présent pour les gens qui l'ont faite. Et de même la séance d'hier à la Chambre est déjà un fait passé. Il n'y a donc point de faits historiques par leur nature, il n'y a que des faits historiques par position. Est historique tout fait qu'on ne peut observer directement, parce qu'il a cessé d'exister. Il n'y a pas de caractère historique inhérent aux faits; il n'y a d'historique que la façon de les connaître. L'histoire n'est pas une science; elle n'est qu'un procédé de connaissance [1]. »

Nous nous contentons de reproduire les opinions de ces trois auteurs parmi ceux qui contestent à l'histoire, d'une façon absolue, non seulement le caractère d'une science, mais même la possibilité de le devenir, attendu que cette impossibilité serait donnée par l'objet même de ses recherches. Avant de passer aux penseurs plus nombreux qui prétendent seulement que l'histoire n'est pas une science, non parce qu'elle ne pourrait pas l'être, mais parce que jusqu'à présent elle n'a pas été traitée selon la véritable méthode, nous voulons attirer l'attention sur la légèreté avec laquelle les plus puissants esprits procèdent, lorsqu'ils contestent à l'histoire le caractère scientifique.

Quel est en effet le sens de l'imputation que *Schopenhauer* adresse à l'histoire « qu'elle ne pourrait donner la subordination des faits, mais seulement leur coordination. » Si l'histoire donne la coordination des phénomènes, elle donne implicitement aussi leur subordination, attendu que la coordination de plusieurs notions ne peut exister, qu'en tant que ces notions sont subordonnées à une notion plus générale. Mais nous verrons bientôt que l'histoire ne pâtit nullement de ce défaut, et qu'elle possède, tout aussi bien que n'importe quelle autre science, la faculté de coordonner et de subordonner ses notions dans un système.

D'autre part, nous voyons *M. Seignobos* confondre les faits passés avec l'histoire. D'après lui, l'éclipse prédite par Thalès

1. *Méthode historique appliquée aux sciences sociales*, 1901, p. 3. M. Seignobos nourrissait de pareilles idées dès 1887. Voir son étude « De la connaissance en histoire » insérée dans la *Revue philosophique*, 1887, II, p. 3.

serait un fait historique, attendu qu'il est connu indirectement, par un document. Nous pensons, au contraire, que les faits historiques sont, non les faits passés, mais les faits *présents ou passés*, qui ne se répètent pas identiquement ou à peu près, mais qui changent ou *sont destinés à changer*, pendant que les faits de répétition, qui tombent sous l'empire des lois sont ceux qui se répètent sans changements importants, qu'ils soient arrivés dans les temps les plus éloignés, ou qu'ils se passent sous nos yeux.

Il s'agit de savoir si les faits *qui changent ou sont destinés à changer* et qui, par conséquent, ne sauraient être résumés dans les formules abstraites des lois, peuvent former l'objet d'une connaissance scientifique. Il ne s'agit donc nullement d'un procédé de connaissance, mais bien du caractère qu'il faut attribuer à la discipline historique. D'ailleurs M. *Seignobos* abandonne lui-même, dans le cours de son étude, cette conception de l'histoire, comme procédé de connaissance, applicable partout où il s'agit de l'établissement des faits d'une façon indirecte, au moyen de documents, et constate que « l'évolution est un phénomène fondamental dans toutes les sciences qui étudient des êtres vivants ; mais c'est en histoire qu'elle tient sa place capitale. L'histoire est avant tout la *science* de l'évolution des sociétés. » Mais l'évolution est pour *M. Seignobos* « la série des changements qui va dans une direction constante [1]. » L'éclipse de Thalès serait bien, d'après *M. Seignobos*, un fait constaté par la méthode historique, attendu qu'il est attesté par un document; mais ce fait ne peut être considéré comme appartenant à une évolution. L'histoire ne saurait donc être que l'un des deux : ou un procédé de connaissance ou le produit *réel* de l'évolution, les deux idées ne pouvant subsister ensemble.

Si nous passons aux auteurs qui attribuent le manque de caractère scientifique de l'histoire, à la façon dont elle a été traitée *jusqu'à présent*, nous verrons qu'ils soutiennent que l'histoire peut parfaitement devenir une science si elle s'efforce — à l'égal des sciences naturelles — de découvrir les lois qui régissent la succession de faits dont elle se compose.

Condorcet déjà se disait, que « si l'homme peut prédire avec

1. *Méthode historique appliquée aux sciences sociales*, p. 142.

une assurance entière les phénomènes dont il connaît les lois, pourquoi regarderait-il, comme une entreprise chimérique, celle de tracer avec quelque vraisemblance le tableau des destinées futures de l'espèce humaine, d'après les résultats de son histoire [1]. » Mais si Condorcet ne parle que de vraisemblance, *Auguste Comte* est bien plus positif, lorsqu'il dit « que les phénomènes sociaux sont inévitablement assujettis à de véritables lois naturelles, comportant régulièrement une prévision scientifique [2]. » Le disciple de Comte, l'historien anglais *Henry Thomas Buckle*, sans faire aucune mention des efforts de son illustre prédécesseur dans la même direction, se propose d'élever, lui le premier, l'histoire au rang de science. Il dit, que « l'on admet généralement la nécessité de la généralisation dans tous les autres champs importants d'études, et on fait actuellement de nobles efforts pour sortir des faits particuliers, dans le but de découvrir les lois qui gouvernent ces faits. Mais les historiens sont si loin de suivre cet exemple, qu'une idée étrange semble prévaloir parmi eux, l'idée que tout ce qu'ils ont à faire, est de raconter les événements, et qu'ils peuvent à l'occasion les vivifier par des réflexions morales ou politiques, de nature à être utiles. » Buckle est donc d'avis « que l'histoire présente cet aspect de confusion et d'anarchie, naturel à un sujet dont les lois sont inconnues et dont la base n'est pas même établie. » Par suite de ces considérations, Buckle, se propose « d'accomplir, pour l'histoire de l'homme, quelque chose d'équivalent ou au moins d'analogue à ce qui a été accompli par d'autres investigateurs pour les différentes branches des sciences naturelles [3]. » *M. Bourdeau* affirme aussi que « l'histoire ne sera admise à prendre rang parmi les sciences, que lorsqu'elle aura, comme elles, fait preuve d'aptitude à constituer des lois [4]. » *M. Benjamin Kidd* constate que « malgré les progrès récemment accomplis en Allemagne et en Angleterre, les généralisations en forme de lois manquent presque complètement dans les connaissances historiques [5]. » *M. Lavol-*

1. *Esquisse d'un tableau historique du progrès de l'esprit humain*, 1794, nouvelle édition, 1866, p. 37.
2. *Philosophie positive*, 1839, IV, I, p. 317.
3. *Histoire de la civilisation en Angleterre*, trad. Baillot, 1865, I, p. 8, 11.
4. L'*histoire et les historiens*, 1890, I, p. 328.
5. *Evolution sociale*, trad. Le Monnier, 1896, p. 27.

lée donne aussi pour mission à l'histoire, de « s'élever du particulier au général, du phénomène à la loi. La philosophie de l'histoire dégage à travers la trame historique, ce qui est permanent de ce qui est passager, ce qui est nécessaire de ce qui est contingent, ce qui est partout de ce qui est accidentel; en un mot la loi sous le phénomène [1], » et la même idée, moins le terme de loi, inusité encore en histoire à son époque, se trouve déjà dans *Guillaume de Humboldt* qui dit aussi, « que « l'exposition historique est la découverte du nécessaire et l'élimination de l'accidentel [2]. » *M. Lacombe* abonde dans le même sens. Il soutient aussi, « qu'on ne saurait tenter la constitution de l'histoire-science, qu'en diminuant le nombre et la masse énorme des phénomènes recueillis dans l'esprit, et en les liant, et ce lien ne peut être qu'une généralisation scientifique. » La science consiste, selon lui, dans deux opérations : l'établissement des similitudes et la recherche des causes. Comme exemple frappant du terrain sur lequel il veut placer l'histoire, il donne « la similitude de la chute des corps qui ne devient une vérité que lorsqu'on en découvre le lien qui l'attache à un phénomène plus général : l'attraction universelle. Par opposition, ajoute-t-il, savoir que tel corps, la flèche d'une cathédrale est tombée, en écrasant plusieurs maisons, ce n'est pas de la science; c'est simplement une notion, une connaissance de la réalité. » Conclusion : « Il faut ou réformer l'histoire, ou elle n'arrivera jamais à constituer une science. » Aussi *M. Lacombe* propose-t-il « d'exclure de l'histoire autant qu'il est possible, l'étude des événements, et de s'attacher à celle des institutions, éléments qui sont plus propres à se prêter à une généralisation scientifique [3]. »

C'est cette conception surtout que nous prendrons à tâche de combattre et de renverser. Nous nous efforcerons de prouver, que l'histoire ne peut jamais formuler des lois de développement, pour les phénomènes (événements) qu'elle enregistre; mais qu'elle n'en présente pas moins les caractères d'une science.

Nature des faits successifs. — D'après les auteurs que nous

1. La *Morale dans l'histoire*, 1892, p. 302 et 370.
2. *Gesammelte Werke*, I, p. 8.
3. De l'*Histoire considérée comme science*, 1894, Préface et Chap. I.

venons de passer en revue, l'obstacle qui s'opposerait à la constitution de l'histoire comme discipline scientifique, serait qu'elle ne s'attacherait jusqu'à présent qu'aux faits individuels qui n'étant pas capables d'être généralisés, enlèveraient à l'histoire l'élément essentiel pour sa constitution scientifique : la faculté de formuler des lois.

Le caractère individualiste de l'histoire ne saurait être nié, et surtout il faut reconnaître qu'elle n'est pas en état d'enserrer *ses faits* dans la formule des lois. Pourtant le caractère individuel des faits historiques a besoin d'être précisé ; puis il faut examiner si ces faits n'admettent pas aussi une sorte de généralisation, nécessairement conforme à leur essence.

Les auteurs qui admettent que l'histoire ne s'occupe que de faits individuels, le font sans aucune restriction, et considèrent ce caractère des faits historiques comme une note distinctive de ceux dont s'occupent les sciences ainsi appelées naturelles. *M. Bernheim* dit que « l'histoire ne s'occupe que de la connaissance d'un seul objet, lequel peut être, ou un phénomène singulier, une personnalité, un groupe d'événements, un Etat ou un peuple, une époque entière. Tous ces objets de son investigation n'en constituent pas moins, au sein du développement général, des éléments individuels [1]. » *Gabriel Tarde* considère aussi « les faits historiques comme essentiellement individuels [2]. » *M. Charles Menger* ajoute « que c'est le contraste entre la connaissance de l'individuel et du général (mieux dit, de l'universel), dans les phénomènes de la vie humaine, qui distingue les sciences sociales historiques, des sciences théoriques de même nature [3] ; » observation aussi juste que profonde, qui établit la seule distinction qu'il faut faire entre les sciences de l'esprit, distinction analogue à celle qui existe entre les sciences de la matière, dont les unes et les autres peuvent être, ou de nature théorique ou de nature historique. Car, en effet, en quoi se distingue par exemple le phénomène social universel (pour l'humanité), de la division du travail, ou celui de l'offre et de la demande, du phénomène naturel, universel aussi, de la chute des corps ? *Lazarus* soutient aussi que l'histoire ne s'occupe jamais de « généralités universelles, mais

1. *Lehrbuch der geschichtlichen Methode*, p. 8.
2. *Logique sociale*, Paris, 1894, p. 27.
3. *Untersuchungen über die Methode in den Socialwissenschaften*, p. 6, note 3.

bien de faits concrets, individuels [1]. » *M. Georges de Bure* ajoute « que l'objet de l'histoire a été réellement non pas la généralisation, mais la vie et les actes d'individualités : hommes individuels, peuples individuels, Etats individuels, civilisations individuelles [2]. »

L'auteur qui a cherché le plus à mettre en lumière le caractère individuel des faits historiques est *M. Rickert*, l'éminent logicien de Fribourg en Brisgau. Il partage la science en deux grandes branches : celles qui s'occupent des abstractions recueillies sur la réalité, les sciences des lois, et celles qui ont pour objet d'étude de cette réalité même, les sciences historiques. Pourtant *M. Rickert* s'empresse de restreindre cette définition trop vaste qu'il donne de l'histoire, et tâche, par plusieurs notions qu'il y ajoute, de mieux préciser le champ de l'individuel historique. Il commence par dire, « que toutes les réalités individuelles ne sont pas l'objet de l'histoire, et que les individus qui forment l'histoire constituent une espèce à part. » Ces individus historiques peuvent posséder un caractère plus ou moins général, car ils se rapportent assez souvent à ce qui est commun à plusieurs réalités individuelles ; « mais cet élément général n'est pris en considération, dans l'enchaînement d'une série de développement singulier, que comme quelque chose de particulier. Il n'est point général dans le sens des notions des sciences naturelles et constitue une barrière pour ces dernières, tout comme l'historique ou l'individuel absolu. » Ailleurs M. Rickert ajoute que « l'histoire ne doit même s'occuper que des éléments individuels qui ont une valeur générale ; mais cette notion du général en histoire est tout autre que dans les sciences naturelles. Dans ces dernières, elle est extraite, comme partie commune, des objets similaires ; en histoire, elle prend naissance en vertu de l'importance qu'elle acquiert, précisément par la différence qui la distingue du commun. L'individu historique devient important pour tous, par les qualités mêmes qui l'élèvent au-dessus de tous. » L'auteur explique cette importance, par le fait, « que la notion employée dans les sciences naturelles ne contient que ce qui est commun à plusieurs formations individuelles, et élimine de son contenu tout ce qui appartient à chaque individu à part, tandis que la

1. « Uber die Ideen in der Geschichte », l. c., III, p. 40.
2. *Revue de synthèse historique*, 1905, p. 252.

notion historique considère précisément ce qui distingue les individus les uns des autres, et laisse de côté ce qu'ils ont de commun. Ces individus historiques peuvent avoir une extension générale plus ou moins grande, sans cesser pour cela de rester des formations individuelles. Genre, enchaînement, conception collective, ou quel que soit le nom que l'on veuille appliquer à un tout historique, ne sont, comme leurs parties, que quelque chose d'individuel et de particulier, et quoique plus compréhensifs et plus grands, ne sont pas plus généraux que les individus spéciaux dont ils se composent ». Conformément à ces principes, *M. Rickert* considère aussi « l'influence du milieu comme quelque chose d'individuel, car elle change d'après l'endroit et le temps où elle a lieu, » et il ajoute que « le contraste entre l'histoire politique et l'histoire culturale est faux, et n'a rien à faire avec la question de la méthode historique, attendu que le développement de la culture religieuse, ecclésiastique, juridique, des mœurs, scientifique, artistique ou économique doit être exposé absolument de la même façon, à l'aide de notions individuelles, comme le développement de la vie politique ».

Tous ces auteurs pourtant omettent l'élément essentiel dans la constitution de l'individuel historique, d'autant plus qu'on les voit accorder tout de même à cet individuel un caractère plus ou moins général, ce qui peut provoquer la confusion dans la détermination précise de la notion.

Cet élément c'est selon nous *le temps*.

C'est le temps qui individualise les phénomènes, quelques généraux et mêmes universels qu'ils soient, quant à l'espace sur lequel ils se produisent. Les *faits historiques n'apparaissent qu'une seule fois dans le courant du temps et ne se reproduisent plus jamais d'une façon identique. M. Rickert* entrevoit bien cette particularité du phénomène historique ; car il dit, que « l'entière réalité dans laquelle nous vivons doit être considérée *comme un procédé historique qui change continuellement*. Les motifs que nous supposons connus, éveillent le problème de la constance des espèces, et par là, un point de *vue historique se pose, notamment la question de l'origine des espèces dans la biologie*. Il n'était que très naturel que l'on réfléchit au caractère historique de la matière vivante, et en effet, il est aujourd'hui très commun de *considérer le monde*

vivant comme un procédé historique qui a du avoir un commencement et probablement aura aussi une fin. On pourrait penser que des représentations, des volitions ou des sentiments n'ont pas toujours existé et que l'on s'enquiert de leur histoire. L'exposition de recherches de cette nature doit posséder la forme *d'une recherche historique, c'est-à-dire qu'elle raconte ce qui est arrivé dans les temps antérieurs.* » Enfin reproduisons le passage le plus caractéristique qui montre qu'évidemment dans la pensée de *M. Rickert*, le temps joue un rôle dans l'histoire : « Une science qui ne s'occupe pas de ce qui est attaché à un espace ou à un temps quelconque, mais rien que de ce qui a une valeur pour tout espace et pour tout temps, malgré sa haute importance, ne saurait épuiser notre besoin de savoir. Car enfin nous désirons connaître aussi ce qui passe en réalité, ici ou là, maintenant ou alors, et ce *qui s'est passé précédemment dans le monde ; comment étaient les choses et comment elles sont devenues ce qu'elles sont.* Une réponse à de pareilles questions ne peut être donnée que par une science complètement différente de l'autre [1]. »

Mais si *M. Rickert* admet le temps comme élément constitutif de l'histoire, alors son point de vue logique qui considère l'histoire comme connaissance de l'individuel, sans cette distinction, se trouve ébranlé, attendu que, comme procédé de connaissance de la part de l'esprit, dans les deux seules formes de perception que, selon *M. Rickert*, l'esprit peut employer pour y arriver — le général et l'individuel — le temps est un élément absolument indifférent. On peut parfaitement percevoir l'individuel indépendamment du temps, et voilà pourquoi aussi *M. Rickert* soutient que toute réalité, toute formation individuelle appartient à l'histoire. Mais si l'individuel constitue l'histoire, quel besoin a cette dernière du temps, pour pouvoir exister, et comment expliquer alors le rôle que *M. Rickert* est tout de même obligé d'accorder à cet élément dans la constitution de l'histoire ? Mais il n'est rien de plus convaincant pour l'existence d'une vérité, que la contradiction dans laquelle tombent les esprits les plus puissants, aussitôt qu'ils passent à côté d'elle.

Observons encore que *M. Rickert* se trompe dans le dernier

1. *Grenzen*, pp. 275, 276, 281, 286, 277 et 250. Comp. pp. 316, 395, 414, 425, 444, 456, 465, 497, 498, 505, 521, 556, 613, etc.

des passages que nous venons de rapporter, lorsqu'il soutient que ni le temps, *ni l'espace* ne sont nécessaires à la perception des lois générales. Il revient sur cette idée encore plus clairement, lorsqu'il dit, que « les notions générales, les lois, doivent être formées de telle sorte qu'elles puissent s'appliquer à toute formation de l'univers : *elles doivent donc être indépendantes de l'élément de l'espace, et il en est exactement de même de celui du temps*. Le contenu d'une notion qui doit servir à concevoir la totalité de l'univers, ne doit rien contenir qui puisse s'attacher au temps [1]. »

Cette discussion des idées du savant logicien confirme la grande vérité, pleine des plus importantes conséquences, qu'en histoire et dans le développement en général, on ne rencontre que des formations individuelles, *mais que cette individualisation n'est pas constituée par rapport à l'espace, mais uniquement par rapport au temps*. Les phénomènes que la succession présente peuvent être individuels aussi quant à l'espace, comme aussi ils peuvent être généraux et même universels. *Ils seront toujours individuels par rapport au temps*, c'est-à-dire qu'ils ne s'accompliront qu'une seule fois dans son courant, et ne se reproduiront plus jamais d'une façon identique [2].

C'est ainsi que le développement des astres, à partir de la nébuleuse originaire, remplissait tout l'espace et donc était le plus universel possible, quant à son étendue ; mais il ne s'est accompli qu'une seule fois dans l'infini du temps et ne se reproduira plus jamais. Les transformations de l'écorce terrestre possèdent aussi un caractère universel comme espace : quand on pense que notre globe est la seule partie de l'Univers que l'homme puisse connaître d'une façon directe, et autrement que par le moyen des hypothèses. Mais toutes ces transformations ne se sont opérées qu'une seule fois, sans que leur reproduction soit possible. Les époques préhistoriques possèdent aussi un caractère universel, quant au genre humain ; mais les phénomènes que ces périodes de la vie humaine présentent n'ont apparu qu'une seule fois sur le fond des âges. Plus l'his-

1. *Grenzen*, p. 64.

2. La définition de M. N. Jorga, *Despre conceptia actuala a Istoriei si geneza ei*, Bucarest, 1894, p. 5, « que l'histoire aurait pour but d'exposer les faits par lesquels s'est manifestée l'activité de l'humanité, sans égard pour le temps ni pour le lieu », fait partie de la même conception erronée.

toire avance, plus elle se spécifie et s'attache à des portions déterminées du genre humain et même à des régions limitées géographiquement, et à des classes de la société, à des formations sociales encore plus restreintes, à des institutions, à des disciplines de l'esprit, en un mot à des éléments de plus en plus individualisés aussi comme espace. Comme temps, nécessairement que ces derniers éléments conservent leur caractère individuel, c'est-à-dire qu'ils ne se rencontrent qu'une seule fois dans le cours de la durée.

Le développement, et partant l'histoire, sera donc constitué par une succession de faits *individualisés par le temps*, indifféremment si ces faits sont universels, généraux ou individuels aussi quant à l'espace.

Cette individualisation des faits successifs dans le courant du temps *exclut la possibilité de leur répétition identique indéfinie, et donc la possibilité de formuler les lois de leur reproduction* [1].

Donc quand on conteste à l'histoire le caractère d'une science, il faut, pour pouvoir se prononcer sur cette question, circonscrire d'une façon précise le champ de la discussion; car il ne suffit pas de placer comme différence entre les faits des sciences des lois et ceux de l'histoire, le caractère général pour les premiers et le caractère individuel pour les seconds. Il faut préciser davantage, et notamment *que les faits de répétition sont universels quant au temps, pendant que les faits de succession sont individuels quant au temps, pendant que, par rapport à l'espace, les uns et les autres peuvent être universels, généraux ou individuels.*

En effet on n'a pas assez insisté jusqu'ici sur la circonstance que les sciences de lois se rapportent très souvent à des faits individuels comme espace, et que la faculté de formuler en lois le retour de ces derniers repose uniquement sur la particularité, que ces faits sont universels quant au temps, c'est-à-dire qu'ils se répètent toujours de la même façon, quoiqu'ils soient quelquefois circonscrits sur un espace déterminé [2].

1. M. Simmel, *Probleme der Geschichtsphilosophie*, p. 56, dit aussi : « Gewiss wohnt die zeitliche Realität die die Geschichte feststellt in einer völlig anderen Kategorie, als die zeitlose Gültigkeit von Gesetzen. »

2. Comp. Grotenfelt, *Werthschätzung*, p. 120 : « Manchmal findet sich die Naturwissenschaft veranlasst bei der Darstellung de Besonderen zu verweilen, » et M. Gaston Richard, *L'idée d'évolution dans la nature et l'histoire*, p. 5, qui

La différence que l'on établit donc entre les sciences naturelles et l'histoire (termes impropres et qu'il faudrait remplacer par répétition et succession), et qui consisterait dans la circonstance que les premières s'occuperaient de notions générales, la seconde de notions individuelles, n'est exacte qu'autant qu'elle se rapporte au temps, et non à l'espace.

C'est un point qui nous semble acquis, et il a une conséquence très importante, celle *que les faits de répétition peuvent être formulés en lois, pendant que ceux de succession ne s'y prêtent pas ; car les faits de répétition sont précisément ceux qui se reproduisent continuellement dans le courant du temps, c'est-à-dire ceux sur lesquels le temps n'a aucune prise, en d'autres termes, ceux qui sont universels quant au temps ; tandis que les faits successifs sont précisément ceux qui ne se répètent jamais, et qui par conséquent ne peuvent jamais être enserrés dans la formule des lois.*

Si les choses sont ainsi, on ne saurait plus opposer à l'histoire les sciences naturelles, attendu que parmi ces dernières il y en a aussi qui établissent entre les faits des relations individuelles quant au temps ; il y en a aussi, dont les phénomènes se sont produits qu'une seule fois dans le courant du temps pour ne jamais plus se répéter (développement du système planétaire, succession des stratifications terrestres, des organismes végétaux et animaux). On ne saurait donc opposer complètement l'histoire de la terre à celle de l'humanité, et dire avec *Ottokar Lorenz*, que « l'on ne saurait traiter l'histoire des états comme celle de l'écorce terrestre, attendu que la première dépendrait de décisions individuelles, tandis que les phénomènes de la nature obéiraient à des lois d'une valeur générale [1]. » Les phénomènes géologiques présentent en effet une étendue universelle comme espace (par rapport à notre globe), mais leur production dans le temps dépend de conditions qui ne se rencontrent qu'une seule fois dans le courant des âges et qui ne se reproduiront plus jamais. Quoique la manifestation des phénomènes géologiques et celle des phénomènes organiques soit le produit de lois abstraites, comme celle de tous les phéno-

dit : « Dès lors il faut écarter la vieille formule : *Il n'y a pas de science du fait particulier*, car elle conduit à nier la validité des études génétiques. »

1. *Die Aufgaben der Geschichtswissenschaft*, p. 138.

mènes, leur transformation n'est plus régie par les procédés réguliers, sans exceptions et prévoyables des lois.

Caractère de la science. — *a*) Établissement des faits. — La science n'est donc pas toujours un système de vérités universelles. Elle est une connaissance de la réalité, un miroir qui réfléchit dans l'esprit les phénomènes de l'Univers, y compris ceux de l'esprit lui-même. La science a pour objet la connaissance de la vérité, et toute discipline qui y tend est une discipline scientifique. Mais la science se distingue de la connaissance pratique qui a pour objet aussi la vérité, par plusieurs particularités. Ce qui distingue d'abord une vérité scientifique d'une vérité pratique, n'est nullement son universalité, mais bien la circonstance que la première est *prouvée*, tandis que la seconde ne l'est pas. *Bain* dit avec raison que « l'homme ignorant est exposé à affirmer, sans prendre soin de vérifier ses affirmations ; au contraire l'homme de science non seulement mettra à profit les procédés vulgaires de découverte, mais emploiera un système spécial d'instruments, un ensemble de moyens pour vérifier ses connaissances [1]. » La science ne tend pas à autre chose qu'à établir des vérités indiscutables, et une vérité n'acquiert ce caractère qu'à mesure que la preuve de son existence a été fournie. Voilà pourquoi, dans les sciences, on admet aussi des vérités probables, des hypothèses, c'est-à-dire des vérités qui ne sont prouvées qu'à moitié, mais dont on espère pouvoir compléter la preuve. Une vérité pratique est celle qui est admise par suite de ses résultats, mais dont l'existence n'est pas prouvée. Une pareille vérité est *crue*, mais non démontrée. C'est ainsi que l'arithmétique pratique enseigne des règles pour le calcul des nombres ; ces règles sont admises comme vraies, sans que l'esprit se rende compte des arguments sur lesquels elles se basent. L'arithmétique raisonnée, scientifique, donne les raisons sur lesquelles ces règles reposent, fournit la preuve de leur exactitude, démontre leur vérité. Le terme de *science* (en allemand *Wissenschaft*, en anglais *Knowledge*) indique la condition expresse de cette forme de la connaissance. *M. Adolphe Rhomberg* dit très bien, que « ce qui n'est que probable peut être *cru* ; on ne saurait *savoir* que ce qui est certain [2]. »

1. *Logique*, I, p. 33.
2. *Die Erhebung der Geschichte zum Range einer Wissenschaft*, 1883, p. 12.

Pour pouvoir prouver, il est nécessaire de recourir à une opération qui elle aussi est particulière à la connaissance scientifique; il faut isoler les éléments dont se compose un phénomène. « Chaque science expérimentale, dit *M. Herrmann Paul*, s'élève à une exactitude d'autant plus grande, qu'il lui est possible de considérer, dans les phénomènes dont elle s'occupe, l'action des facteurs siguliers d'une façon isolée. C'est là que réside la différence spécifique entre la connaissance scientifique et la connaissance populaire [1]. » Nous pensons que cette condition de la connaissance scientifique est commune à toutes les sciences, et non seulement à celles de caractère expérimental, dont parle M. Paul. C'est ainsi que dans les mathématiques, la preuve d'une opération, d'un théorème, s'obtient toujours, en décomposant la vérité dans les éléments qui la constituent.

Il va sans dire que la science peut se tromper aussi et admettre, comme prouvées, des vérités qui ne le sont pas. La science ne peut être constituée qu'avec les idées existantes à une époque quelconque, et il se peut que la somme de ces idées soit insuffisante pour pénétrer le véritable rapport des choses. Voilà pourquoi il arrive quelquefois, que ce que l'on croyait vrai et prouvé, se trouve être entaché d'erreur; par exemple : le système de Ptolémée qui était admis comme une vérité scientifique, avant que Copernic vint le renverser. Cela ne veut pas dire, que toute vérité soit sujette à être rejetée plus tard; car dans ce cas rien ne serait sûr, et la connaissance scientifique ferait complètement défaut, n'étant jamais certaine de posséder la vérité. Il existe au contraire une foule de vérités parfaitement prouvées, et qui ne pourront plus jamais être renversées par les découvertes futures, par exemple : le système solaire actuel, tel qu'il a été établi par les travaux des astronomes modernes.

Mais si l'élément qui doit s'ajouter à la vérité, pour constituer la science, est la preuve, on voit immédiatement le champ de la science prendre une bien plus grande extension, puisqu'une vérité, aussitôt qu'elle est prouvée, acquiert un caractère scientifique.

Si donc on pouvait contester à l'histoire le caractére de science, ce ne serait que dans le cas où elle n'arriverait pas à prouver les vérités qui la constituent, car comme le dit encore *M. Romberg* : « Tant que l'historien ne pourra établir que la probabilité

1. *Principien der Sprachgeschichte*, 1880, p. 19.

et non la certitude, comme le naturaliste et le mathématicien, l'histoire ne constituera pas une science [1]. »

Il faut encore observer, que par le terme de vérité, on ne saurait entendre que des conceptions purement intellectuelles, et non des impressions reçues par les sens, qui peuvent être les fondements sur lesquels s'élèvent les vérités, mais ne constituent pas des vérités proprement dites. Ces perceptions intuitives n'ont aucun besoin d'être démontrées, et ne constituent par conséquent ni des vérités pratiques, ni des vérités scientifiques, mais bien des éléments sur lesquels reposent les unes et les autres. Il n'est donc pas exact « d'opposer, comme le fait *M. Lacombe*, la notion ou la connaissance de la réalité, à la connaissance scientifique ou universelle [2]. » La vérité scientifique n'est pas différente de la connaissance de la réalité, puisque dans bien des cas elle repose sur elle (l'induction). L'opposé de la connaissance scientifique ou prouvée, c'est la connaissance pratique ou populaire qui ne s'enquiert pas des preuves.

L'histoire de l'esprit humain sera donc une science, si elle peut prouver l'existence des vérités générales ou même singulières dont elle se compose.

Examinons ce point fondamental, en commençant pas reproduire l'objection de *Schopenhauer* qui dit, que « dans les sciences, c'est le particulier et l'individuel qui est le certain, puisqu'il est né de la perception immédiate, tandis que les vérités générales en sont abstraites, et peuvent plus facilement avoir admis quelque chose par erreur. C'est l'inverse en histoire : ce qu'il y a de plus général est aussi plus certain, par exemple, les périodes de temps, les successions des rois, les révolutions, les guerres et les traités de paix ; au contraire le détail des événements et leur enchaînement sont plus incertains, et le deviennent de plus en plus, à mesure que l'on spécifie davantage. Aussi l'histoire est-elle d'autant plus intéressante qu'elle est plus spéciale ; mais elle devient en même temps d'autant moins digne de foi, et se rapproche à tous égards du roman. » Schopenhauer ajoute ailleurs, que « dans l'histoire il y a toujours plus de faux que de vrai [3]. » Les historiens consta-

1. *Die Erhebung der Geschichte zum Range einer Wissenschaft*, p. 5.
2. De l'*histoire considérée comme science*, p. 2.
3. *Le Monde comme volonté et représentation*, II, p. 667 et I, p. 392.

tent aussi la même circonstance, quoiqu'ils n'en fassent pas une imputation à l'histoire, *M. Lavisse* dit, que « le général en histoire est plus certain que le particulier, quelque paradoxale que cette assertion puisse paraître. Il est plus facile de ne pas se tromper sur tout un pays, que sur un seul personnage. La vue qui se perd dans les broussailles, embrasse les ensembles; les horizons les plus vastes sont les plus nets [1]. » *M. Bernheim* observe aussi, que « les traits principaux des événements sont constatés d'une façon indubitable et restent acquis à la science [2]. » C'est dans le même sens, c'est-à-dire comme se rapportant aux faits plus généraux, qu'il faut entendre les paroles de *Sybel*, que « la science historique est en état d'arriver à une connaissance absolument exacte des faits [3]. » *M. Mortet* observe de son côté, que « ce n'est pas dans les détails que consiste la science historique; c'est dans les grands faits, événements décisifs ou phénomènes généraux. Si dans le détail de leurs causes immédiates et de leurs modes d'exécution, ils donnent prise au doute, ils y échappent en ce qui concerne leurs contenu et leur résultat [4]. »

Cette différence entre les sciences historiques et les sciences théoriques, quant à l'établissement de la vérité sur les faits qui les constituent, est naturelle et nécessaire. Elle est la conséquence de la différence de ces faits eux-mêmes, les faits de répétition et les faits successifs. Dans les sciences théoriques, les lois, c'est-à-dire les faits généraux, ne peuvent être extraites des faits singuliers, que si ces derniers sont parfaitement et précisément connus. Les lois, les faits généraux de la répétition sont *l'essence* des faits singuliers, essence qui ne peut être saisie, si les faits singuliers sur lesquels elle repose ne sont pas dûment constatés. Dans la succession, les faits plus étendus existent et peuvent être établis indépendamment des éléments de détail qui servent à les former. Les grands faits de l'histoire sont le *résultat* des faits plus petits qui s'enchaînent les uns aux autres, *et un résultat peut toujours être constaté, quoiqu'on ne connaisse pas ce qui l'a produit.*

Quand on a établi la loi de la pression des liquides, il

1. *Vue générale de l'histoire politique de l'Europe*, 1894, p. VI.
2. *Lehrbuch der geschichtlichen Methode*, p. 136.
3. *Ueber die Gesetze des historischen Wissens*, 1864, p. 16.
4. *Grande Encyclopédie*, art. « Histoire », p. 144.

fallut mesurer avec précision un certain nombre de cas de pression spéciaux, dont on a induit le fait général, la loi. Au contraire on peut parfaitement constater le divorce de Henri VIII, quoiqu'on ne puisse savoir précisément, si les scrupules du roi contre le mariage qui l'unissait à sa parente, Catherine d'Aragon, avaient pris naissance dans son esprit, avant son amour pour Anne de Boleyn, et seulement par suite de la mort successive de ses enfants, ou bien après qu'il eut connu cette beauté de sa cour. L'établissement et l'enchaînement des grands faits de l'histoire ne dépendent pas de l'établissement et de l'enchaînement des événements plus petits qui leur donnent naissance, et il n'est pas indispensable de connaître les détails, pour acquérir les vues d'ensemble. C'est ainsi que l'on pourrait parfaitement établir l'existence et la succession des guerres du premier Empire, ainsi que le résultat auquel elles conduisirent, si même l'on ne connaissait pas la série exacte des faits qui donna naissance à chacune d'elles. La ruine de l'empire romain, l'établissement des Etats barbares, la prédominance de l'Etat franc et la soumission des autres organismes politiques à son autorité, la substitution de la famille carlovingienne à la famille mérovingienne, les luttes entre les successeurs de Charlemagne, la décomposition de son Etat en plusieurs royaumes, etc., sont autant de faits incontestables qui constituent une partie de la grande série historique du développement de l'Occident, et cette série subsisterait, quand même les séries composantes qui amenèrent ces faits au jour ne seraient pas connues, ou ne le seraient qu'imparfaitement. Le progrès des connaissances historiques tend à faire pénétrer la lumière dans l'établissement et l'enchaînement des détails, c'est-à dire des séries composantes qui, par leurs résultats, donnent naissance aux séries plus compréhensives. Mais, nous le répétons, cette connaissance des détails n'est pas une condition d'existence pour la science historique ; elle n'en est qu'une de son perfectionnement, pendant que les sciences théoriques ne peuvent établir leurs conceptions générales, que sur la connaissance parfaite des détails [1].

Mais il est incontestable que les faits de l'histoire sont plus difficiles à établir que ceux des sciences de la répétition. La

1. M. Grotenfelt, *Wertschätzung*, p. 32, ne fait pas cette distinction, quand il exige la même étude de détail pour l'histoire que pour l'établissement des lois.

nature de la connaissance historique donne la raison de cette difficulté. Les faits sur lesquels se base la connaissance du passé ne sont point de nature intuitive, comme ceux sur lesquels reposent les sciences théoriques — et cela pour le domaine entier des sciences historiques, y compris celles de la nature matérielle. Les faits passés n'existent plus comme actions ; ils doivent être reconstitués par le moyen des restes de leur existence. Ces derniers sont seuls perçus d'une façon intuitive, par exemple : la présence des coquillages sur les cimes des montagnes, la houille dans les profondeurs de la terre, la disposition et la stratification des roches, pour la géologie; l'empreinte des différents organismes laissés dans les roches, les squelettes d'animaux à l'état fossile, pour la paléontologie ; la concordance entre les organismes vivants confirmée par les restes qu'ils ont laissés dans les couches terrestres, la succession de l'apparition des êtres organisés, pour le développement des formes vivantes; les instruments primitifs, les Kjökkenmöddings, les restes d'habitations lacustres, pour l'homme préhistorique ; les institutions des peuples sauvages existants, les traces laissées par les langues et en général, par la vie des sociétés primitives dans notre civilisation actuelle, pour la partie inconsciente de l'histoire ; enfin les inscriptions, les monuments et les différents documents écrits, pour l'histoire proprement dite — voilà les seuls éléments que l'esprit puisse percevoir d'une façon intuitive, et qui doivent lui servir à reconstituer les faits passés. Ces derniers eux-mêmes ne peuvent être qu'inférés, c'est-à-dire établis au moyen d'une induction individuelle [1]. « Notre connaissance intuitive, dit *Bain* avec justesse, est limitée au temps présent, et par suite la connaissance du passé et de l'avenir est nécessairement médiate [2]. » Mais de ce qu'une connaissance ne peut être obtenue que d'une façon quelconque, faut-il renoncer à la posséder, et déclarer que tout ce qu'on ne connaît pas intuitivement se trouve en dehors des conditions de la science? *Schopenhauer* semble même imputer à l'histoire sa propre essence, car il dit, que « toutes les sciences sans exception parlent de ce qui existe toujours, tandis que l'histoire raconte ce qui a été

1. Voir sur l'inférence, base de la méthode historique, notre dernier chapitre : « la Méthode ».
2. *Logique*, I, p. 47.

une seule fois et ne sera plus jamais. » Or, ce n'est pas seulement l'histoire de l'humanité qui se trouve dans ce cas, mais bien aussi celle de la terre et celle des organismes, et Schopenhauer ne nous dit pas si, à ces dernières disciplines, il conteste aussi le caractère scientifique. Comment peut-on prétendre rejeter tout le passé du domaine de la connaissance, et borner la science au seul temps présent? Comment circonscrire cette connaissance au seul élément de l'espace, et négliger celui de la durée? L'esprit ne peut faire autrement que de porter aussi sur le développement de l'univers dans le temps, la curiosité naturelle qui le pousse à tout explorer. Cette dernière prise de connaissance ne peut être faite que d'une façon particulière; elle doit se contenter d'être médiate. Est-ce à dire qu'une pareille connaissance ne peut jamais arriver à la vérité? S'il en était ainsi, toute science serait impossible, car les généralités de la répétition sont aussi le produit d'opérations logiques — induction et déduction — et possèdent aussi un caractère médiat. Ce qui est immédiat, c'est l'intuition de la réalité, intuition qui sert de base à la science, sans la constituer par elle-même. Il est vrai que dans les sciences, de la répétition, ce sont les vérités recueillies sur les faits qui ont un caractère médiat, tandis qu'en histoire vérités et faits possèdent ce caractère, attendu que ces derniers aussi doivent être reconstitués au moyen des restes qu'ils ont laissés. Les sciences historiques établiront les faits qui leur servent de base avec plus de difficulté que les sciences théoriques; mais voilà tout. Elles peuvent atteindre la vérité tout aussi bien que ces dernières.

D'ailleurs, nous avons vu que ce défaut est compensé par une plus grande latitude de l'histoire dans la recherche des causes [1].

Caractère de la science. Loi et valeur. — Une seconde condition qui est exigée pour la constitution d'une discipline scientifique, c'est l'enchassement des faits singuliers dans des cadres plus généraux, sinon universels. Chaque science a besoin d'un échafaudage d'idées générales qui serve à construire son système. Pour les sciences théoriques qui s'occupent des faits de répétition, les cadres généraux sont donnés par *les lois*. Tous les faits de répétition de l'Univers doivent pouvoir

1. Ci-dessus, p. 81.

prendre place dans un de ces cadres, c'est-à-dire que tous doivent être régis dans leurs manifestations par des lois. La tendance générale des sciences de la répétition est de formuler des lois pour la production de tous les phénomènes, et les progrès de la connaissance scientifique se mesurent au nombre et à l'ampleur des lois qu'elle est en état de formuler. Là où une loi de manifestation n'est pas connue (comme dans les phénomènes météorologiques et dans une grande partie de la biologie) on parle de science incomplète. Voilà pourquoi la loi a toujours été considérée comme l'âme de la science, et pourquoi, en confondant deux ordres de vérités complètement différentes, on est arrivé à exiger aussi pour l'histoire la faculté d'en pouvoir formuler.

Nous examinerons plus bas (chapitre VIII) pourquoi l'histoire et en général la succession ne saurait formuler des lois de *production des phénomènes* [1]. Pour le moment nous nous contenterons de remarquer, que si l'existence de ces chassis généraux ne saurait être exigé pour l'histoire, ils doivent absolument être remplacés par d'autres équivalents; car quoique nous ne puissions admettre le principe qu'il n'y a de science que du général, *non est fluxuorum scientia* [2], attendu que nous avons vu que même dans la science de la répétition l'élément individuel joue un rôle important; on ne saurait contester que, sans cadres généraux, sans idées abstraites, une science ne saurait exister.

Il s'agit de savoir par quoi on pourrait remplacer, dans les sciences de la succession, la loi, élément organisateur des sciences de la répétition?

Quelques auteurs allemands ont cru trouver cet élément dans la notion générale de la *valeur*, qui remplirait dans l'histoire la fonction que la notion de loi exerce dans les sciences théoriques. Ils soutiennent, d'un commun accord, que l'esprit étant incapable de saisir l'immense variété des choses, il est obligé d'en faire un triage; de retenir ce qui est important, et de rejeter le reste. Pour les *sciences naturelles* (sciences de la répétition), ce triage s'opère, en soumettant les phénomènes à l'opération

1. Dans un système de pensées, on est obligé souvent d'anticiper sur des démonstrations postérieures.

2. Henri Berr, *L'avenir de la philosophie*, 1899, p. 321. Comp. ci-dessus, p. 94, note 2.

de la généralisation. Pour l'histoire, les notions ou conceptions générales seront fournies par la tendance de l'humanité d'atteindre certains buts, tendance qui exige absolument des jugements sur la *valeur* de ces derniers. Ce n'est que par ce moyen que l'on pourra distinguer ce qu'il est important de connaître historiquement, de ce qui ne l'est pas. Ces valeurs sont souvent non exprimées, mais seulement admises implicitement; car sans elles il serait impossible de parler d'une dépendance des événements, de développement, de progrès, de stagnation, de régression et d'autres états analogues. Un fait individuel sera d'autant plus important qu'il pourra être rattaché à une plus haute *valeur culturale* de l'esprit. L'historien ne prendra en considération dans la masse innombrable des faits, que ceux qui, par leurs particularités individuelles, incorporent en eux-mêmes *des valeurs culturales*, ou qui se trouvent être en relation avec elles. La science historique possède, tout aussi bien que les sciences naturelles, un principe supérieur d'organisation scientifique ; mais le général en histoire n'est pas la loi naturelle, pour laquelle chaque phénomène n'est qu'un cas particulier, mais bien *la valeur culturale* qui ne se développe que dans l'unique et l'individuel, et qui ne se réalise que par son intermédiaire. Pour former ces notions de valeurs culturales, il faut les soumettre au critérium d'une *valeur absolue*. La science qui met en lumière la valeur absolue, ainsi que les valeurs qui y sont rapportées, n'est autre que la *morale*. La morale serait donc le fondement de toute science historique [1].

Cet élément de la valeur qui doit servir à organiser la science historique, nous semble absolument impropre à remplir ce rôle, et les motifs pour lesquels nous croyons devoir repousser cette notion, sont les suivants :

Si la notion de la valeur doit servir *à faire le triage des faits, pour choisir ceux qui sont importants à connaître, et rejeter ceux qui ne le sont pas*, *cette notion ne saurait être particulière*

1. Bernheim, *Lehrbuch der geschichtlichen Methode*, 1903, p. 706 et suiv. ; Windelband, « La science et l'histoire devant la logique contemporaine », dans la *Revue de Synthèse historique*, IX, 1904, p. 136 et suiv.; Rickert, *Grenzen*, p. 255 ; Idem, *Kulturwissenschaft und Naturwissenschaft*, ein Vortrag, 1899, p. 38 : Idem, Geschischtphilosophie, dans la *Festschrift für Kuno Fischer*, 1905, p. 76 et suiv. ; Grotenfelt, *Die Wertschätzung in der Geschichte*, 1905, p. 120 ; Max Adler, *Kausalität und Teleologie*, 1904, p. 20.

à l'histoire. Elle est commune à toutes les sciences; car les sciences ainsi nommées naturelles ne peuvent non plus étendre leurs investigations sur tout ce que la nature présente à l'esprit, et un triage des faits importants à connaître s'impose dans leur champ, tout aussi bien que dans celui de l'histoire. Comme le dit *M. Poincarré*, pour les sciences en général : « Nous ne pouvons connaître tous les faits et il faut choisir ceux qui *sont dignes d'être connus* [1]. »

Mais la loi par elle-même est absolument impuissante à faire ce triage. Elle résume dans une formule générale une classe de faits; *mais ne décide nullement si ces faits sont importants à connaître ou non*. Ainsi, par exemple, on pourrait parfaitement s'amuser à formuler la loi d'après laquelle les oiseaux viennent tous les matins gazouiller dans un bois, ou bien celle qui fait rejeter à une rivière un certain nombre de cailloux, par suite de ses crues. Les partisans du sport de l'exploitation des cavernes ont imaginé une nouvelle science, basée sur un réseau de lois particulières aux excavations naturelles, science à laquelle ils ont donné le nom de *spelaeologie*. Mais de pareilles lois ne seraient que des amusements de l'esprit, et non une connaissance scientifique sérieuse. Ce n'est donc pas la loi, l'abstraction, la généralisation, par elles-mêmes qui peuvent opérer le choix des éléments importants à connaître. Pour y arriver, il est besoin d'une autre opération de l'esprit, *le rapport des faits dont on veut extraire la loi à la valeur que ces faits présentent pour la connaissance*. L'esprit doit donc se prononcer d'abord si les faits qui se présentent à son observation *valent la peine d'être étudiés* et, dans ce sens, il doit *apprécier leur valeur*; puis chercher à découvrir les lois qui les régissent. Observons ici que pour l'histoire littéraire et artistique, un triage opéré au point de vue esthétique est indispensable, avant de se livrer aux investigations que ces recherches comportent. Autrement l'histoire littéraire devrait examiner *tout ce qui s'écrit*, et l'histoire artistique *tout ce qui se peint*, *sculpte*, *compose*, etc., ce qui serait absurde. Mais cette question exigerait un examen plus approfondi, auquel nous ne pouvons nous livrer ici.

Mais ce triage des faits importants doit être fait par toutes les sciences, et il ne constitue pas un élément particulier à l'histoire. *M. Rickert* est obligé de reconnaître lui-même,

1. La *Valeur de la science*, 1904. p. 276.

« qu'aussi dans les sciences naturelles, on peut se demander à bon droit, ce que, dans la quantité innombrable des matériaux, elles doivent choisir comme important, et sur quoi elles doivent diriger leur travail, pour former leurs notions d'une façon exacte [1]. » Mais cette constatation, qui aurait dû faire rejeter la notion de la valeur comme élément constitutif particulier de la science historique, n'empêche pas *M. Rickert* de répéter à plusieurs reprises, que « les sciences naturelles sont tout à fait dégagées de la notion de la valeur, qu'elles en font complètement abstraction [2]. » Nous avouons ne pas saisir comment ces deux affirmations peuvent exister à côté l'une de l'autre. Que cette opération est toujours l'appréciation des faits par l'esprit, ceci se voit à une autre affirmation de *M. Rickert*, où il dit, que « tant dans les sciences naturelles que dans l'histoire, ce n'est pas l'objet en soi qui détermine le contenu de la notion, mais bien le sujet pensant qui décide sur ce qui est important et sur ce qui ne l'est pas [3]. »

Si c'était la loi elle-même qui faisait le triage, il est évident que les objets dont elle est extraite détermineraient son contenu ; mais si l'esprit doit décider au préalable ce qui est digne d'être formulé en loi et ce qui ne l'est pas, il est tout aussi évident qu'il est nécessaire qu'il *apprécie d'abord*, et puis qu'il procède à la généralisation.

La valeur donc, dans le sens *de critérium pour le triage des faits, pour le choix que l'esprit doit faire entre ce qui est important et ce qui ne l'est pas*, ne saurait être conçue comme notion morale et comme un élément particulier à l'histoire humaine. Elle n'est qu'une appréciation de *l'intérêt que doit éveiller en nous tout contact avec la vérité*, et elle s'applique à toute connaissance scientifique.

Les auteurs que nous analysons, MM. Bernheim, Windelband, Rickert, Grotenfelt et Adler, confondent deux sens absolument différents de la notion de la valeur : celui qu'ils ont dans l'esprit, *l'élément moral et cultural de l'histoire humaine*, et *l'appréciation que l'esprit fait sur ce qu'il lui importe de connaître*.

Ce sont deux sens absolument distincts du même terme, et le

1. *Grenzen*, p. 315.
2. *Ibidem*, p. 326 et 621.
3. *Ibidem*, p. 630.

syllogisme que M. Rickert établit implicitement, avec la notion de la valeur, se heurte au défaut du quaternio terminorum. L'un de ces sens désigne le degré d'intérêt que doit éveiller en nous le contact avec la vérité, et qui se mesure à l'importance des faits que la réalité procure à notre connaissance. Cet intérêt peut jaillir de n'importe quelle science. L'autre sens de la notion de valeur qui constitue le fond de la pensée des auteurs précités, est particulier à l'histoire humaine, et se rapporte à l'élément moral et cultural de cette histoire.

Ces deux notions n'ont entre elles rien de commun, si ce n'est le terme qui a été employé pour les désigner — et pour les confondre.

Examinons maintenant cette seconde acception du terme de *valeur*, qui est tout autre chose qu'un moyen de triage des faits, et voyons si, entendu comme *valeur culturale et morale des faits de l'esprit*, il peut servir à constituer l'élément scientifique de l'histoire?

Avant d'entrer dans cet examen, il faut bien préciser ce second sens du terme de *valeur*, tel qu'il se reflète dans l'esprit de ceux qui le préconisent.

D'abord, ils entendent bien ne comprendre, sous le terme de valeur que les *valeurs culturales* et ils abandonnent donc le sens dans lequel ils avaient présenté d'abord la notion de la valeur, comme critérium des faits importants. *M. Rickert* dit, que « ces objets ne peuvent être rapportés qu'à des valeurs humaines, pour devenir des individus historiques; que les valeurs qui doivent déterminer une exposition historique devront toujours être des valeurs humaines sociales; que trois faits déterminent le caractère de l'histoire : 1) Les êtres de valeur sont des êtres spirituels ; 2) les valeurs générales sont des valeurs humaines ; 3) que les valeurs culturales rendent seules possible l'histoire et que le développement historique produit seul des valeurs culturales [1]. »

D'ailleurs cette conception de la valeur en histoire, comme valeur humaine, culturale, ressort aussi de la façon dont les auteurs que nous analysons définissent l'histoire : *M. Bernheim* n'y voit que le développement des hommes dans leur activité

1. *Grenzen*, p. 572, 573, 574 et 580.

comme être sociaux, définition adoptée en tout par *M. Grotenfelt* [1] : *M. Windelband* dit que, « l'histoire est l'ensemble des souvenirs de l'humanité [2], » et *M. Rickert* donne comme objet principal de l'historiographie de nos jours, le développement de la vie de l'esprit [3].

Ce qui est pourtant assez curieux et assez inattendu, pour une théorie qui fait de la notion de valeur culturale l'élément distinctif et caractéristique de l'histoire, c'est de voir que son champion le plus puissant, *M. Rickert*, soutient qu'il peut y avoir des valeurs culturales qui ne changent jamais; mais que dans ce cas l'histoire n'existe pas. » *M. Rickert* admet donc que cette notion de valeur culturale peut se retrouver aussi en dehors de l'histoire, dans la statique sociale. Puis il ajoute encore, que « si pour un temps quelconque, un peuple ne présente pas de développement dans ses valeurs culturales les plus marquantes, *nous le soumettons aux notions générales des sciences naturelles, et nous disons qu'il n'y a pas eu de développement historique* [4]. »

Mais si M. Rickert, pour lequel le terme de science naturelle ne s'étend pas seulement aux sciences des faits matériels, mais bien aussi à ceux de l'esprit, et qui comprend donc dans sa sphère aussi la psychologie, trouve que la notion de valeur culturale peut se rencontrer aussi dans ce domaine des sciences naturelles — opinion très juste d'ailleurs — nous nous demandons, comment peut-il admettre que cette notion constitue en même temps, l'élément qui doit précisément distinguer l'histoire, des sciences de la nature ?

Nous retrouvons ici la confusion et l'oscillation de la pensée, que nous avons notées plus haut, entre les deux sens de la notion de valeur, et qui enlèvent à cette notion toute précision scientifique. Mais en matière logique, la première condition de toute pensée, c'est la clarté et la précision.

Nous avons déjà montré que les auteurs dont nous nous occupons tirent leur notion de la valeur du champ de la morale et de l'idée du bien. Mais comment est-il possible de baser

1. *Lehrbuch*, p. 6. *Wertschätzung*, p. 5.
2. *Revue de synthèse historique* (art. cité), 1904, p. 136.
3. *Grenzen*, p. 572. Comp. 305, 316 et 551.
4. *Grenzen*, p. 579 et 586.

l'organisation d'une science, sur l'idée si élastique de la morale? Les principes moraux varient d'après les temps et les lieux, et ils ne peuvent servir de fondement à un système scientifique qui doit être fixe et inébranlable, comme l'est la vérité [1]. Le bien comme le beau peuvent être soumis au critérium du vrai; car le bien n'est que ce qui nous semble vrai dans la sphère morale, et le beau ce qui nous semble vrai dans la sphère esthétique. Le vrai est la notion la plus compréhensive que l'esprit humain puisse former, car elle reproduit la conformité à la réalité ou aux postulats de la raison. La trinité du vrai, du beau et du bien ressemble, sous ce rapport, à la Trinité chrétienne, dans laquelle, quoique les trois divinités soient de même nature et égales entr'elles, elles n'en sont pas moins dominées par Dieu le père.

L'inverse, que le beau et le bien pourraient servir à déterminer l'idée du vrai, ne saurait être admis, attendu que ces deux idées sont subordonnées à la dernière.

M. Rickert reconnaît aussi ces vérités, sans remarquer la contradiction dans laquelle elles se trouvent avec sa théorie. D'un côté il voit bien que l'idée de la valeur, pour devenir le fondement de la science historique, doit posséder un caractère *absolu*. Il dit dans un endroit, que « ce que sont les lois générales pour les sciences naturelles, les *valeurs reconnues par tous les hommes* le sont pour l'histoire. » Mais ailleurs il reconnaît, que « ce n'est pas à nous de décider, si un peuple est historique ou en état de nature. Il se pourrait que ce peuple se considérât lui-même *comme ayant développé des valeurs que nous ne pouvons pas apprécier*, et que par conséquent il fut convaincu, qu'il a accompli un développement historique [2]. » Mais, si nous ne pouvons apprécier des valeurs développées

1. Comp. Mortet, *Grande Encyclopédie*, art. « Histoire », p. 138 : « Les conceptions morales ont varié de tout temps, suivant le milieu physique, les croyances religieuses et les doctrines philosophiques. » Il cite comme exemple l'esclavage, l'indulgence du Moyen âge pour des crimes qui révoltent aujourd'hui la conscience publique, et on pourrait y ajouter, l'abandon de nos jours, à la morale de certains faits considérés comme dignes de la peine de mort au Moyen âge. Voir aussi Félix le Dantec, *Les influences ancestrales*, p. 215 : « On ne peut contenter tout le monde, dit le proverbe, et cela prouve que les tribunaux individuels sont différents. Cette constatation devrait suffire, à nous empêcher d'attribuer, à notre conscience morale, une valeur absolue. »

2. Rickert, *Grenzen*, p. 587.

par certains peuples, c'est que tous les hommes n'apprécient pas de la même façon ces valeurs et que, par conséquent, la *mesure d'appréciation n'est pas absolue.*

Ce caractère moral de la valeur lui donne une nuance subjective, qu'il est impossible d'effacer complètement, et qui doit, par son élément personnel, troubler la sérénité de la science. *M. Rickert* veut éviter cet écueil en faisant une autre distinction dans le sens de la notion de valeur. Il dit, « qu'il ne faut jamais apprécier les faits positivement ou négativement ; qu'il faut soigneusement distinguer l'appréciation pratique du *rapport théorique d'un fait à une valeur culturale.* L'historien ne doit jamais apprécier un fait du point de vue de sa valeur ; il doit seulement examiner le rapport dans lequel le fait ou la personnalité qu'il a en vue se trouve avec les valeurs générales de la politique, de l'économique, de la religion, de l'art. »

D'abord que signifie *l'examen du rapport dans lequel un fait ou une individualité se trouve avec une valeur générale culturale?* Cela ne saurait avoir d'autre sens, si ce n'est que, tel fait se range dans la catégorie de telle valeur culturale ; qu'il appartient à la sphère politique ou bien à celle de l'art, de la religion, du droit, de la science, etc. ; que telle personnalité a exercé son action aussi dans l'une de ces sphères, et donc, *qu'à ce titre*, fait et personnalité méritent de prendre une place dans l'histoire. Mais si c'est là le sens de l'idée de rapport, le résultat auquel on arrive, en l'appliquant, est nul : car ou bien *tout fait humain* doit trouver place dans une de ces catégories ; ou il ne signifie, en effet, que le triage des faits importants pour l'histoire, triage qui n'est point particulier à cette discipline et que toutes les sciences mettent en pratique, comme nous l'avons vu plus haut. Cette façon de déterminer le sens de la notion de valeur est confuse et indéterminée ; mais quand l'idée n'est pas claire, son expression ne saurait être autrement.

Le véritable sens de la notion de valeur en histoire ne saurait être autre que celui de *l'appréciation des faits et des personnalités au point de vue de la valeur que chacun de nous accorde à certains faits culturaux* : morale, religion, art, littérature, droit, science, politique, appréciation qui bien souvent s'impose, qu'on le veuille ou non.

Nous examinerons plus bas ce défaut inhérent à la science historique, et nous verrons jusqu'à quel point il peut entraver le caractère scientifique de l'histoire [1].

Pour le moment, nous nous contentons de remarquer qu'on ne saurait baser l'organisation scientifique d'une discipline, sur la partie faible de ses conceptions, sur ce qu'elle doit éviter le plus, précisément pour pouvoir acquérir le caractère scientifique. *M. Grotenfelt* voit très juste dans cette matière, et reconnait dans la valeur un élément plus ou moins personnel, même lorsqu'il est appliqué le plus indirectement possible. *M. Grotenfelt* intitule même un de ses chapitres : « L'histoire est une science, malgré la prise en considération du point de vue de la valeur [2]. » Mais dans ce cas, nous nous demandons, comment *M. Grotenfelt* peut-il admettre cet élément de la valeur qui trouble la sérénité scientifique, comme élément organisateur de la science historique et notamment toujours dans le sens du triage des faits importants, comme le veulent *MM. Bernheim*, *Windelband* et *Rickert* ?

La notion de la valeur ne saurait donc servir à caractériser la science de l'histoire, encore pour la raison, qu'elle *appartient à une autre sphère qu'à celle du vrai* ; *qu'elle est relative et changeante, et qu'elle constitue donc une note discordante dans l'immense concert de la vérité.*

Plusieurs auteurs, entr'autres *MM. Dilthey*, *Rickert*, *Münsterberg*, *Windelband*, *Adler* veulent établir à nouveau la distinction, que l'on croyait déjà abandonnée, entre les sciences de la *nature* et celles de *l'esprit*, en la basant, non plus sur la différence entre les objets sur lesquels elles s'appliquent, mais sur le point de vue d'où l'on considère les choses. *M. Adler* dit : « Tant que la science ne saisit, dans l'individuel, que ce qui se rapporte au général, pour le couler dans le grand moule de la loi, nous avons une science de la nature ; mais l'individuel peut être saisi aussi dans son unicité et dans sa particularité, et il est placé par là, dans un tout autre enchaînement général, dans lequel il n'est pas forcé de perdre son caractère spécial, nommément dans l'enchaînement de rapport de la valeur qu'il

1. Voir le chapitre suivant : « Opinions erronées sur le but de l'histoire ».

2. *Wertschätzung*, p. 120, 123 et 206, comp. p. 199 : « Die *Geschichte* eine Wissenschaft *trotz* der Berücksichtigung der Wertgesichtspunkte. »

possède pour l'être pensant, au point de vue logique, esthétique ou moral, et cette conception donne naissance à un tout autre système de sciences, pour lequel le terme distinctif manque encore, mais qui peut être considéré comme coordonné à celui des sciences de la nature, et que je désigne comme sciences de l'esprit (Geisteswissenschaften) [1]. » D'après cette nouvelle conception, la psychologie qui tend à la découverte des lois de l'esprit, n'est pas une science de l'esprit, mais bien une science de la nature, pendant que l'histoire qui n'a en vue que le concret et l'individuel est bien une science de l'esprit, et voilà pourquoi elle ne peut jamais présenter des notions générales, des lois, dans le sens des sciences de la nature [2]. »

Mais s'il en était ainsi, et si le seul fait de la direction des investigations sur l'individuel ou le général, déterminait la différenciation des sciences, en sciences de l'esprit et en sciences de la nature, nous nous demandons dans quelle catégorie on placerait la géologie ou la théorie de la descendance, où il ne s'agit non plus de lois, mais de la simple connaissance de l'individuel? On arriverait donc au résultat stupéfiant, de placer la géologie parmi les sciences de l'esprit, pendant que la psychologie serait une science naturelle!

Et si ces auteurs accentuent avec tant de force la position que l'esprit prend vis-à-vis de la connaissance de l'individuel, qu'il doit absolument rapporter à une valeur, qu'il doit approuver ou désapprouver, qualifier de logique ou d'illogique, de moral ou d'immoral, de beau ou de laid, nous nous demandons, s'il n'est pas obligé de le faire aussi pour les sciences de lois de l'esprit, telles que la psychologie, l'économie politique, le droit, la morale, l'esthétique, qui sont pourtant des sciences naturelles dans le sens des auteurs précités? D'autre part, il nous semble qu'on n'a nullement besoin de ces appréciations de la valeur des objets singuliers, pour exposer la façon dont les reptiles se transformèrent en oiseaux, l'éléphas primigenius dans l'éléphant actuel, ou bien pour exposer le progrès des sciences mathématiques, physiques, chimiques, etc.

Cette notion de la valeur n'est pas absolument attachée à

1. M. Adler, *Kausalität und Teleologie*, p. 49. Comp. Windelband, *Geschichte und Naturwissenschaft*, p. 21-23 ; Rickert, *Grenzen*, p. 336 et 350 ; Dilthey, *Einleitung in den Geisteswissenschaften*, p. 172.

2. Adler, p. 51.

l'individuel ; elle accompagne habituellement *tout ce qui se rapporte à la personne humaine*, sans distinction de notions générales ou individuelles, et elle a la propriété de troubler la conception claire et précise de la vérité.

Il faut tâcher de l'éliminer autant que possible, de la conception scientifique, dans les disciplines qui étudient des rapports humains et cela, *sans distinguer entre les sciences des lois ou celles de l'individuel, qui s'en occupent.*

La distinction que les auteurs précités font entre les sciences de l'individuel (historiques) et celles du général (de lois), ne cadre donc pas avec l'immixtion de la notion de valeur dans ces disciplines, qui interviendrait dans les sciences historiques et ne toucheraient pas à celles de lois. La valeur est incontestablement une notion, dont il faut se défendre, pour sauver la vérité ; mais le péril qui résulte de son jeu, peut troubler tout autant les sciences de lois, que celles qui traitent de l'individuel, lorsque ces sciences se rapportent à des notions qui sont puisées dans les relations humaines, pendant qu'elle laisse en dehors de son influence toutes les sciences de l'individuel ou du général, aussitôt que leurs notions proviennent du monde extérieur.

La notion de la valeur n'est donc point caractéristique pour l'histoire [1], encore *pour la raison qu'elle est commune à toutes les sciences qui se rapportent aux faits de l'esprit humain*, que ce soient des sciences de lois ou bien l'exposition du développement spirituel, l'histoire.

Mais la notion de la valeur n'est pas suffisante pour constituer la base scientifique de l'histoire, encore pour un autre motif, qui touche à une question capitale de la théorie de cette discipline.

Ainsi qu'elle est conçue par les auteurs dont nous avons rapporté les opinions, c'est-à-dire comme valeur culturale et morale, il est évident qu'elle ne peut trouver son application que dans l'histoire proprement dite, celle qui expose le développement de l'esprit humain.

Cette limitation de l'étude des principes logiques de l'his-

1. Comme le soutient aussi M. Adamek, *Die wissenschaftliche Heranbildung von Lehrern der Geschichte*, 1902, p. 17 : « Iede geschichtliche Betrachtungsweise fordert Werturtheile. »

toire, au seul développement de l'esprit, ne nous paraît nullement justifiée ; car il s'agit de formuler les principes absolument généraux qui dominent ce développement, et qui ne diffèrent en rien de ceux qui régissent le développement en général. On ne saurait contester que le développement de l'humanité n'est que le dernier anneau — il est vrai, le plus important — d'un développement antérieur, dont le commencement se perd dans l'infini de toutes les origines. On ne saurait non plus contester le développement organique et intellectuel continu des races humaines jusqu'à l'apparition de l'homme blanc, avec lequel la nature mit fin au développement organique et transporta l'évolution sur un autre domaine, celui de l'esprit. On ne saurait contester non plus le développement des formes organiques qui conduisit ces dernières, de la matière primitive, à l'être humain — et si le hiatus de l'anthropopitecus n'a pas encore été comblé, il n'en est pas moins vrai qu'une continuité non interrompue doit relier l'homme aux premières émanations de la vie. On ne saurait contester enfin le développement de la terre, à partir de la nébuleuse dont elle est sortie, jusqu'à ce qu'elle devint le globe bosselé de montagnes, sillonné de cours d'eau, baigné par les mers, couvert de forêts, d'herbes et de fleurs, où grouille de tous côtés une vie surabondante, qui beugle, mugit, chante et roucoule dans le concert immense de tout ce qui remue. Et quoique l'apparition de la vie du sein de l'anorganique passe sur un précipice tout aussi profond que celui qui sépare le transfert de la faculté de se développer, de la matière à l'esprit — la continuité de l'évolution ne saurait être contestée, attendu qu'elle est un postulat de la raison, avant d'être une démonstration de fait. Notre esprit doit l'admettre, quoique pour certains moments de cette évolution, nous soyons forcés de dire, avec du Bois-Raymond : *ignoramus* et peut-être même *ignorabimus*.

« Mais d'autre part, aucun fait ne permet d'admettre la génération spontanée, et il est certain que les êtres vivants proviennent les uns des autres. En outre, les périodes géologiques se sont succédées d'une manière continue, et n'ont pas été séparées par des cataclysmes universels comme le croyait Cuvier ; enfin presque toutes les espèces qui vivent maintenant, n'existaient pas autrefois. La superposition de ces trois conditions force donc, comme le dit M. Edmond Perrier, à admettre que les formes actuellement vivantes, si différentes qu'elles soient

des formes anciennes, en proviennent par une suite non interrompue de générations [1]. » *Herbert Spencer* a établi que tout développement, que ce soit celui du gouvernement, de la société, de l'industrie, du commerce, du langage, de la littérature, de l'art, de la science, le fonds en est toujours cette même évolution, qui va du simple au complexe, à travers la différenciation successive [2]. »

M. Gaston Richard observe, à propos du célèbre fondateur de l'évolutionisme, « que jamais on n'aurait discuté sur l'évolution universelle, si les géologues n'avaient pas, en classant les rochers, en analysant les terrains, cherché et réussi à retracer les origines et la formation de la croûte terrestre ; si les embryologues n'avaient pas suivi pas à pas les transformations de l'œuf en feuillets blastodermiques et celle des feuillets en appareils organiques; si les palaeontologistes n'avaient pas suivi de même, jour par jour, la succession des formes de la vie organique et animale ; si les palethnographes n'avaient pas recueilli les indices qui nous montrent les races primitives de l'humanité créant peu à peu les éléments d'une industrie et d'un art ; si les philologues n'avaient pas découvert une loi de passage des thèmes indéterminés aux parties de discours et aux flexions verbales ; si les historiens n'avaient pas étudié les anciennes formes de la discipline sociale et leurs relations avec les degrés de la civilisation [3]. »

Nous pensons donc que l'on peut soutenir, avec raison, que le développement n'a pas commencé avec l'humanité ; que celui qui a été accompli par cette dernière n'est que le dernier anneau d'une longue chaîne antérieure.

Mais s'il en est ainsi, nous pensons encore que le principe ordonnateur de la science de l'histoire doit être tiré non seulement de l'étude du dernier anneau du développement, mais bien de celle de la chaîne entière. Car, qu'on le remarque bien, il s'agit de constituer une *nouvelle partie de la logique*, à côté de la logique déductive d'Aristote et de la logique inductive de Bacon. Mais cette logique doit traiter *de l'enchaînement des choses qui se suivent*, car autrement elle n'aurait pas sa raison

1. Gaston Bonnier : « La notion expérimentale de l'espèce », dans la *Revue*, Novembre, 1905.

2. *Le Progrès*, p. 6.

3. *De l'idée de l'Évolution dans la nature et l'histoire*, 1903, p. 30.

d'être ; et nous ne comprenons pas, comment les principes tirés de l'histoire humaine seule pourraient servir à établir la logique des faits successifs. Il nous paraît évident qu'il faut chercher ces principes dans le développement entier et y ajouter, pour l'histoire de l'esprit, seulement les formules particulières qu'elle comporte.

Ceci nous semble hors de tout doute, et cette évidence se place bien mieux en relief, si nous examinons les pensées involontaires qui échappent aux auteurs que nous analysons, et à travers lesquelles la vérité se fait jour, à l'encontre des théories formulées par eux.

En effet, dans le fond de la pensée de *M. Rickert*, la conception de l'histoire est bien plus vaste, ce qui se voit dès l'abord, dans la définition qu'il donne de l'histoire, comme de la discipline qui traite de l'individuel, sans aucune restriction ; définition qui dépasse de beaucoup le champ du développement entier, et non seulement celui de l'histoire. La même idée ressort du principe posé par l'auteur, qu'il n'y a qu'une seule réalité empirique et qu'elle fournit seule la matière, tant aux disciplines des sciences naturelles, qu'à celles de l'histoire. Il nous semble évident que cette réalité empirique ne saurait être restreinte, pour l'histoire, au seul genre humain ; car dans ce cas, elle le serait aussi pour les sciences naturelles, dont le champ principal se trouve pourtant en dehors de l'humanité. Il est donc naturel d'admettre, que *M. Rickert* étend le champ de l'histoire dans tout le domaine de la réalité empirique, anorganique, organique et pensante. Il le dit d'ailleurs expressément : « L'histoire est quelque chose d'unique et qui n'arrive qu'une seule fois, qu'il s'agisse de la réalité en général, *du système solaire, de la terre, des formes de la vie, de l'humanité, de l'humanité culturale*, ou bien d'une petite partie de cette réalité [1]. »

Mais comment concilier avec cette conception de l'histoire (*lato sensu*), la seule qui puisse servir de base à une théorie logique, la notion de valeur culturale ou morale, considérée comme un élément indispensable à la construction scientifique de l'histoire, notion qui dans le sens que lui donne *M. Rickert*, est empruntée au seul domaine de l'histoire humaine ? Comment concilier l'histoire *considérée par M. Rickert lui-même*

1. *Grenzen*, p. 410 et 515.

comme le développement de la réalité en général : système solaire, terre, formes de la vie, humanité physique et culturale, avec les passages qui déterminent la notion de valeur comme une notion exclusivement humaine [1] ?

Ce qui est curieux, c'est que nous rencontrons les mêmes contradictions chez M. Bernheim, qui définit d'un côté l'histoire : « la science qui étudie et expose les faits du développement de l'humanité (tant singuliers que typiques et collectifs) comme produits d'être sociaux dans leur enchaînement causal, » et admet, ainsi que nous l'avons vu, que les notions générales des sciences de lois sont remplacées, dans l'organisation scientifique de l'histoire de l'humanité, par les notions de valeurs aussi humaines, pendant que d'autre part, lorsque M. Bernheim trace la différence entre l'histoire et les sciences naturelles, il dit, que « partout où il s'agit de la connaissance *du développement d'êtres vivants, même dans le champ de la nature*, apparaît le même fait caractéristique *de la connaissance historique*, de la connaissance de l'individuel [2]. » Ailleurs M. Bernheim a recours au darwinisme pour étayer ses conceptions. « De quel droit, demande-t-il, considère-t-on la théorie de la descendance comme un triomphe de la science et de sa méthode, *quand on ne veut pas considérer comme science l'histoire qui procède de la même façon*. Celui qui conteste à l'histoire ce caractère, doit conséquemment effacer de la science proprement dite toute la sphère de la connaissance, qui a *pour objet l'explication causale des phénomènes du développement organique* [3]. »

La théorie de la descendance traite donc le développement organique de la nature de la même façon que l'histoire. Pourquoi les séparer alors dans l'étude de leur caractère logique ?

On voit bien qu'une indécision, qu'un manque de convictions claires et puissantes trouble l'esprit de ces penseurs distingués, et les fait osciller entre ces deux affirmations qui se contredisent mutuellement. D'un côté ils veulent réserver l'histoire pour l'exposition des destinées humaines ; de l'autre ils reconnaissent que cette histoire ne peut être détachée du tout qui lui sert de base : le développement de la matière, sur lequel l'esprit a poussé.

1. Ci-dessus, p. 107.
2. Comp. *Lehrbuch*, p. 6 et 97.
3. *Ibidem*, p. 145.

M. Rickert repousse même l'idée que la méthode des sciences naturelles ne serait applicable qu'aux phénomènes corporels, pendant que « la méthode historique ne se rapporterait qu'à la vie culturale de l'humanité, et il montre que le premier exemple d'une *exposition historique de phénomènes corporels* est donné par la biologie philogénétique. Elle cherche à exposer le développement *unique* des êtres vivants dans ses particularités. Aussitôt que l'on essaie de raconter quels êtres vivants apparurent en premier sur la terre ; quels furent ceux qui les suivirent, et comment l'homme en sortit par une lignée unique (question sur laquelle la théorie de la descendance ne nous dit rien par elle-même), l'exposition deviendra historique, et comme de pareils essais ont été faits dans les derniers temps, on doit dire qu'ils contiennent *l'idée historique du développement des corps* qu'auparavant on traitait seulement du point de vue naturaliste [1]. »

M. Gottl a écrit un livre entier précisément pour combattre cette qualification du développement matériel comme procédé historique, et pour réserver ce terme rien que pour le développement de l'esprit.

En premier lieu, il objecte que « dans la géologie et le développement des êtres, les objets ne sont pas seulement des signes, que l'on interprète d'une façon historique ; ce sont ces objets eux-mêmes qu'il faut ranger dans le temps [2]. »

Mais cette différence est conditionnée par l'essence même de ce qui se développe : la matière et l'esprit. Dans le développement de la première, la matière est le plus souvent en même temps objet et moyen d'explication, pendant que pour celui de l'esprit, la matière n'est plus que moyen pour pénétrer dans l'intérieur du développement. Mais même la géologie et la théorie de la descendance émettent des idées qui ne sont pas seulement des interprétations de la position des stratifications ou de la forme des êtres, comme par exemple, lorsqu'elle explique la période carbonifère par la saturation de l'air en acide carbonique. La géologie et la théorie de la descendance montent plus haut que la simple ordonnance des objets matériels.

1. Rickert, Ueber die Aufgaben einer Logik der Geschichte, *Archiv für systematische Philosophie*, VIII, 2, p. 148-149.

2. Gottl, *Die Grenzen der Geschichte*, 1904, p. 23 et suiv.

Elle veut pénétrer le sens des transformations générales qui présidèrent au développement de la matière, ainsi que le jeu des forces et leur mode d'action sur les circonstances qui lui donnent naissance, et ce but auquel visent les disciplines qui traitent du développement de la matière dépasse la simple ordonnance des stratifications, ou la simple constatation de la différence des formes.

M. Gottl reconnaît d'ailleurs que l'histoire doit s'étendre sur les destinées de l'humanité entière, et que le développement de l'esprit a fait son apparition en même temps que l'homme, et finira avec lui. Il n'admet donc pas l'opinion de Ranke qui ne fait commencer l'histoire qu'avec l'écriture [1].

Mais si l'histoire commence avec l'humanité, il faut pouvoir d'abord déterminer le moment où cette dernière fit son entrée sur la terre, et ici on se heurte à une continuité non interrompue d'êtres qui se sont transformés petit à petit, pour arriver à la forme humaine, à moins que *M. Gottl* ne veuille recourir à l'hypothèse de la création de l'homme par le souffle divin. L'objet du développement étant continu et ininterrompu, il s'en suit que son étude doit s'étendre aussi sur tout son parcours, et doit rattacher le développement de l'esprit — sa forme la plus caractéristique — l'histoire proprement dite — au développement matériel, dont elle n'est que la continuation et la floraison.

En second lieu, *M. Gottl* objecte, contre l'identification même générale de l'histoire humaine avec le développement matériel, la circonstance que « dans ce dernier, ce sont les lois naturelles qui poussent les transformations au jour, pendant que dans l'histoire, ce sont les lois logiques de la pensée qui remplissent cet office [2]. »

Mais personne n'a jamais voulu identifier de point en point le développement de la matière avec celui de l'esprit. Il s'entend de soi-même que chaque espèce de transformation doit être soumise aux principes qui régissent la production des faits correspondants. Il s'entend aussi que les phénomènes matériels du développement ne seront saisis que par leur dehors, pendant que ceux de l'esprit seront perçus aussi par le dedans,

1. *Ibidem*, p. 12 et 13. Comp. Rauke, *Weltgeschichte*, Leipzig, 1886, I, p. 5. Dans notre dernier chapitre, « De la Méthode en histoire » nous reviendrons sur cette question.

2. *Die Grenzen der Geschichte*, p. 37.

comme l'expression des mouvements de l'âme humaine. Les procédés de développement ne sont pas unitaires; ils diffèrent d'après le règne auquel ils s'appliquent; la matière anorganique, les formes de la vie organique ou les productions de l'esprit. La connaissance de ces procédés à son tour ne peut être homogène.

M. Gottl en voulant séparer complètement l'histoire de l'esprit, du développement matériel, semble vouloir rompre une lance en faveur de l'émancipation de la pensée historique, de celle qui est dirigée sur l'exploration de la nature [1]. Mais il n'observe pas que par là, il émancipe précisément les sciences de la nature, de l'élément historique, qu'elles reconnaissent elles-mêmes comme indispensable pour la complète explication d'une grande partie de leurs phénomènes, et qu'il ravit ainsi à l'histoire son plus précieux titre à la dignité d'une science, celui d'avoir contribué, par l'application de ses principes, à la solution du problème de la nature elle-même.

Aussi bien des penseurs sont d'un autre avis, tout à fait contraire à celui de *M. Gottl. M. Edouard Meyer* dit que « les sciences naturelles empruntent aujourd'hui à l'histoire leur méthode, et il n'est donc pas besoin de soumettre l'histoire aux méthodes des sciences naturelles [2]. » *M. Windelband* ajoute, que « dans les sciences naturelles elles-mêmes, le principe nouveau, l'évolution, est encore de nature historique [3]. » *M. J. G. Meyer* observe de même, que « le développement des sociétés humaines s'accomplit aussi, dans ses grands traits, d'après les mêmes principes qui dirigent le développement organique [4]. » *M. Mortet* pense, que « l'historien peut imiter le naturaliste qui, pour la reconstitution des faunes et des flores primitives, se fonde à la fois sur les vestiges découverts par la palaeonthologie et sur la connaissance des espèces actuelles [5]. » *Sybel* reconnaît aussi, que « l'historien se trouve souvent dans la même situation que le géologue; comme ce dernier base sur les roches ses inductions relatives au développement de l'écorce terrestre, l'historien établit celles qui concernent l'histoire sur

1. *Ibidem*, p. 64.
2. *Zur Theorie und Methodik der Geschichte*, p. 30.
3. « Les sciences et l'histoire devant la logique contemporaine », *Revue de Synthèse historique*, 1904, p. 127.
4. *Die Kulturgeschichte im Licht der darwin'schen Theorie*, 1904, p. 4.
5. *Grande Encyclopédie*, art. « Histoire », p. 135.

les monuments et les documents [1]. » *Hartmann* avait du reste dit avant eux, « que la nature et l'histoire de la formation des organismes et le développement de l'espèce humaine doivent être étudiés parallèlement [2]. »

La raison de cette identification nous est donnée par la considération plusieurs fois relevée par nous, que l'histoire humaine tout aussi bien que le développement de la nature n'exposent que la succession, c'est-à-dire ce qui est individualisé par le temps, ce qui ne s'accomplit qu'une seule fois dans tout le cours de la durée. La même observation est faite d'une part par *M. Grotenfelt*, lorsqu'il dit, que « le procédé méthodique de l'histoire se rapproche sous certains rapports de cette partie des sciences naturelles qui s'occupent en premier lieu de l'individuel, par exemple de l'exposition du développement unique de certaines étoiles, de celui de la terre ou des formes de la vie organique. Ce sont toutes des recherches explicatives d'une réalité existante et unique, ce ne sont pas des disciplines systématiques dans le sens propre du terme. Elles ne visent pas directement des généralités. Elles décrivent des faits singuliers qui ne se retrouvent qu'une seule fois; scrutent des procédés de développement qui ne se sont accomplis qu'une seule fois, et expliquent ces choses par l'établissement de leur nexus causal intime [3]. » D'autre part, *MM. Langlois* et *Seignobos* observent que « l'histoire est ici (quant à l'unicité du fait qu'elle étudie) dans la même condition que la géologie, la science des espèces animales ; elle n'est pas la connaissance des rapports généraux entre les faits ; elle est une étude explicative de la réalité. Or la réalité n'existe qu'une seule fois. Il n'y a eu qu'une seule évolution de la terre, de la vie animale, de l'humanité. Dans chacune de ces évolutions, les faits qui se sont succédés ont été le produit, non de lois, mais du concours à chaque moment de plusieurs faits d'espèces différentes. Ce concours, appelé parfois hasard, a produit une série d'accidents qui ont déterminé la marche particulière de l'évolution. L'évolution n'est intelligible que par l'étude de ces accidents. L'histoire est sur le même pied que la géologie et la palaeontologie [4].

1. *Vorträge*, cité, p. 6.
2. *Philosophie de l'Inconscient*, I, p. 410.
3. *Wertschätzung*, p. 27.
4. *Introduction aux études historiques*, p. 212.

Mais on pourrait aller plus loin dans la construction identique des principes fondamentaux du développement et de ceux qui régissent l'histoire.

Il faut observer, en effet, qu'entre les principes qui dirigent le développement de la nature et ceux qui dominent l'histoire, il n'y a pas d'autre différence, si ce n'est que, plus l'échelle monte, plus ces principes s'enrichissent d'éléments nouveaux ; mais les fondements, sur lesquels tous reposent, restent les mêmes.

En premier lieu, nous notons le grand principe de l'individualisation, dans le temps, des formes du développement universel, principe que nous avons eu constamment en vue dans notre démonstration précédente.

Un autre principe qui régit aussi le développement entier, et non seulement l'histoire proprement dite, est celui que l'évolution s'accomplit par le moyen des lois, *quoique les formations auxquelles ces dernières donnent naissance soient des formations individuelles quant au temps*. Dans l'évolution de la matière et dans celle des formes organiques, travaillent les lois de la sélection naturelle, au moyen de la lutte pour la vie, de la transmission héréditaire des caractères, de l'atrophie des organes non employés et du développement de ceux dont l'exercice est continu. Mais les mêmes lois travaillent aussi dans l'histoire, leur nombre étant accru d'autres spéciales au développement de l'esprit, comme celles qui se rapportent à l'économie de l'effort, à la division du travail, à l'offre et à la demande, au changement des actes volontaires en actes instinctifs, à l'étroitesse de la conscience, au souvenir attaché plutôt au bien qu'au mal, comme nous le verrons plus bas.

Le résultat du travail de toutes ces lois est différent, selon qu'il passe à travers des conditions qui restent toujours identiques et produit la répétition, ou à travers des conditions continuellement différentes, et donne naissance à la succession.

Un troisième principe qui régit tout développement est celui qui domine l'évolution, la transformation de l'homogène en hétérogène, l'intégration continuelle des formes de la vie et de la civilisation.

Un quatrième principe serait le développement par le haut qui, comme nous le verrons bientôt, domine aussi tout son

courant, mais pour l'histoire humaine, prend la forme spéciale du développement par le haut et de haut en bas.

Comme il est indubitable que la logique n'a rien à faire avec le matériel que la nature (y compris l'esprit) fournissent à ses conceptions, attendu qu'elle ne constate que des relations constantes et éternelles entre les notions, et que par conséquent au point de vue logique il est impossible de scinder et de séparer le développement universel en tronçons; comme d'autre part, il est tout aussi indubitable que les faits de développement sont dans tout son courant l'effet de forces constantes qui pénètrent à travers des conditions éternellement changeantes et donnent comme produits des faits et des séries de faits toujours uniques, étant individualisés par le temps; qu'un même principe supérieur caractérise toute l'évolution, le changement de l'homogène en hétérogène; que la causalité principale revêt la forme de phénomène à phénomène, tant dans le développement de la matière, que dans l'histoire proprement dite; que les événements futurs sont tout aussi impossibles à prévoir en histoire, que ne l'auraient été les formes du développement matériel qui allaient apparaître dans le cours du temps; enfin que la méthode appliquée en histoire et dans le développement matériel, méthode qui consiste à établir un fait inconnu précédent par le moyen d'un fait connu subséquent, est la même pour les deux parties de l'évolution — tous ces principes communs qui s'appliquent à la chaîne entière du développement depuis ses origines matérielles et stellaires jusqu'aux plus hauts produits de la civilisation de nos jours, en font un grand tout, dans lequel on distingue trois étapes qui diffèrent par les matériaux qu'ils fournissent à la pensée; l'anorganique, l'organique et l'esprit; mais qui, sous le rapport de la constitution logique, sont soumis absolument aux mêmes principes que nous avons énumérés plus haut.

L'histoire n'est donc que le dernier anneau du développement continu de l'Univers dans le temps, et les principes supérieurs qui doivent le diriger sont ceux qui s'appliquent à l'évolution entière, à la succession en général.

Mais s'il en est ainsi, et si le développement anorganique et organique est aussi de l'histoire, comment peut-on poser, comme élément logique nécessaire pour la constitution de cette science, l'élément de la valeur, tiré du seul développement humain?

Il nous semble que cette question que nous adressons aux

champions de la théorie de la valeur culturale en histoire, reste sans réponse possible.

Les principes fondamentaux de tout développement acquièrent même pour l'histoire une bien autre force, lorsqu'on les recueille sur le domaine entier de l'évolution, que lorsqu'on les formule seulement au moyen des faits de l'histoire humaine.

Pourquoi constituer une autre classe de faits *historiques relatifs* comme le fait *M. Rickert*, pour étendre l'analogie des principes de l'histoire proprement dite aussi au développement de la matière [1] ? Le tout, c'est la continuité de la matière et de l'esprit ; la partie, c'est le développement de ce dernier. Pour être logique, il faut partir du tout, pour formuler les principes qui régissent la partie, et non conclure, par voie d'analogie, du plus petit au plus grand.

La notion de valeur ne saurait donc servir à la constitution scientifique de l'histoire, pour les raisons suivantes :

a) Parce qu'elle est étrangère au domaine de la logique, étant de nature morale ;

b) Parce qu'elle ne peut être absolue, et que la science ne peut se baser sur le relatif;

c) Parce que si on donne l'acception d'intérêt scientifique, elle appartient à tout le domaine de la connaissance, et ne saurait donc former une note distinctive pour l'histoire ;

d) Parce que, si on l'entend dans le sens de valeur culturale, elle s'applique à tout le domaine des sciences de l'esprit, aux sciences des lois de ce dernier, aussi bien qu'aux sciences historiques ;

e) Parce que, en dernier lieu, elle est tirée du seul développement de l'esprit, et ne peut s'appliquer à l'évolution entière.

Mais heureusement, cette notion de la valeur est inutile, pour constituer l'histoire en un système scientifique de vérités. Nous allons examiner maintenant la notion véritable qui doit remplir ce rôle.

Caractère scientifique de l'histoire. La série. — Nous nous étonnons que l'on n'ait pas encore vu, où se trouvent les cadres

1. *Grenzen*, p. 266.

généraux dans lesquels on peut enchâsser les faits successifs de toute sorte, et partant aussi ceux de l'histoire. Pourtant ces cadres ont de tout temps existé, dès la première apparition de la science historique dans les tablettes de l'humanité, comme, d'autre part, les notions générales et les lois furent saisies (d'abord par la pratique), aussitôt que l'esprit tendit à prendre possession des faits de répétition.

Ces cadres généraux de la succession, ce sont les *séries* dans lesquelles s'enchaînent les faits individuels du développement.

Avant d'entrer dans l'étude de la série, à l'effet de relever les points de différence et ceux de ressemblance avec la loi, observons que la notion de la série n'appartient pas, comme l'élément de la valeur, au seul développement humain, et qu'elle se retrouve dans tout le domaine de la succession. Ainsi, dans le développement de l'écorce terrestre, on trouve d'abord la série-mère, due aux transformations provoquées par le refroidissement de cette écorce ; puis les séries composantes des terrains éruptifs, ainsi que celles des terrains sédimentaires, subdivisées en périodes et caractérisées par des faunes et des flores successives différentes. Si on passe au développement organique, on trouve des séries de plantes et d'animaux qui transforment insensiblement les espèces en des espèces nouvelles. L'époque préhistorique de l'humanité présente aussi des séries de développement de l'intelligence humaine, documentées par les ustensiles, les instruments et autres restes que les tombes et les cavernes nous ont conservés.

Toutes ces séries sont bien fragmentaires et incomplètes; mais elles n'en existent pas moins, et les sciences du développement de la matière tendent toujours davantage à remplir les lacunes que ces séries présentent, pour en refaire la chaîne. Dans l'histoire humaine, les premières séries, celles des anciennes civilisations, sont aussi bien incomplètes, et des milliers d'années ne sont remplies que par quelques faits et quelques rares noms. Les séries deviennent d'autant plus riches, que les temps se rapprochent de celui dans lequel nous vivons.

L'élément de la série de développement occupe tout le domaine de la succession. Du point de vue logique, cette circonstance rend la série très apte à constituer l'élément distinctif de la succession ; car si, comme *M. Rickert* l'exige, la réalité ne peut être perçue que de deux façons, au moyen des

notions générales — par les sciences de la répétition — et au moyen des faits individuels, par les sciences historiques — il faut trouver deux éléments, et *seulement deux*, qui distinguent ces deux moyens de prendre connaissance de cette réalité. Et si pour les sciences de la répétition on trouve un élément universel qui les caractérise, celui de la loi, pour les sciences de la succession il en faut aussi un qui soit applicable *à toutes*, condition que ne saurait remplir la notion morale de la valeur, qui ne peut convenir qu'au développement humain, pendant que nous avons vu que la série se retrouve dans tout le courant de l'évolution.

Examinons maintenant d'une part les différences, de l'autre les caractères communs entre la série et la loi, afin de nous rendre compte si la première est apte, de tous les points de vue, à devenir la caractéristique des sciences de la succession.

La première différence que nous notons entre la loi et la série concerne leur rapport au temps.

La loi est le résultat de la condensation de tous les phénomènes de même nature en un seul phénomène-type. Elle exprime l'essence de tous, en faisant ressortir leur élément commun et négligeant les différences qui n'ont aucune importance. La loi est donc le phénomène généralisé. Elle exprime la faculté de ce phénomène de se répéter indéfiniment, et donc de se soustraire à l'action modificatrice du temps, quoique ce dernier soit nécessaire à sa manifestation; mais l'accomplissement du phénomène n'en dépend pas. Il se produit *toujours* de la même façon.

La série possède un tout autre caractère. Toute série de développement enchaîne une succession de faits qui part d'un noyau, monte ou descend, pour aboutir à un résultat qui donne le nom à la série. C'est ainsi que la série des *terrains primitifs* se compose de la succession des terrains silurien, dévonien, carbonifère et permien, chacun de ces terrains constituant à son tour des séries de dépôts successifs. La série de *la transformation des reptiles en oiseaux* est marquée par les espèces suivantes (maintenant disparues), dans l'organisme desquelles ce changement s'accentue d'une façon toujours plus caractérisée : les *Dinosauriens*, reptiles qui pouvaient se dresser, pour marcher sur les pattes postérieures; les *Ornithococles*, petits reptiles qui marchaient en sautillant; les *Comprognates*, rep-

tiles qui avaient déjà la tête d'un oiseau; l'*Hadrosaurus*, qui possède un véritable bec; le *Ptérodactyle*, chez lequel s'accentue les premières membranes des ailes; enfin l'*Archéoptéryx*, chez lequel, quoique quelques caractères du reptile persistent, on voit déjà apparaître les plumes. Dans l'*Hespérornis* on voit prédominer les caractères des oiseaux, quoique ceux du reptile ne soient pas tout à fait effacés.

La série de l'époque préhistorique de l'*âge de pierre* passe par les formations successives de l'époque *chelléenne*, *moustérienne*, *solutréenne* et *magdaléenne*.

Le développement des libertés anglaises, ont leur origine dans la conquête normande, se déroulent à travers un grand nombre de faits et de péripéties jusqu'à la constitution de 1688, qui fixe d'une façon définitive le *triomphe du constitutionalisme*. L'affermissement du pouvoir royal en France commence avec Louis VI, et, entrant en relation avec les faits les plus divers, se renforce continuellement jusqu'à ce qu'il arrive, avec Louis XIV, à l'apogée de son développement, et fait complètement triompher *le pouvoir absolu*. La Renaissance artistique prend naissance en Italie avec Nicolas Pisano, et, pénétrant les esprits toujours plus profondément, fait définitivement triompher *le retour de la sculpture et de la peinture aux belles formes de l'antiquité*, pendant qu'en Flandre un mouvement analogue *ramène l'imitation aux formes de la nature*.

La série historique est toujours unique et particulière *par rapport au temps*, dans le courant duquel elle s'accomplit, et auquel elle est enchaînée d'une façon indissoluble. Comme espace, elle peut être universelle (par exemple dans la transformation primitive de la nébuleuse dont est sorti notre système planétaire), ou plus ou moins générale (transformations géologiques, époques préhistoriques), ou plus ou moins individuelle aussi dans l'espace (le courant de l'histoire humaine).

Mais on pourrait dire que la série historique en reliant dans le temps les faits individuels, détruit ou au moins neutralise l'action individualisatrice de ce dernier.

La série diffère donc de la loi par le rapport dans lequel elle se trouve avec l'élément du temps. Pendant que la loi en est indépendante, la série n'existe que dans le cours de son écoulement.

Une seconde différence qu'il convient de relever entre la loi et la série, c'est que la première brise le moule des faits dont

elle a été extraite, ne laissant subsister que leur caractère commun; que tous les faits, passés, présents et même futurs, qui entrent dans sa composition, disparaissent dans son creuset qui les fond et les confond tous dans un amalgame unique.

La série au contraire ne détruit pas les faits qui ont servi à la former. Elle les laisse subsister dans leur entier. L'idée qui domine la série et réunit tous les faits individuels dans une unité supérieure, c'est le lien qui les enchaîne.

Cette différence de constitution de la loi et de la série amène une conséquence très importante, quant à la façon dont l'esprit prend possession des lois et des séries. Pour posséder une loi, il suffit d'en connaître la formule abstraite, et la connaissance des faits sur lesquels elle se base, ne peut servir, tout au plus, qu'à répéter l'expérience qui a servi à la formuler. Il en est tout autrement de la série. Cette dernière, étant constituée par l'enchaînement de faits différents, et ces derniers persistant dans toute leur plénitude, l'appropriation de la seule idée abstraite qui donne le nom à la série, *sans celles des faits qui la constituent* n'est qu'une pseudo-science qui n'enrichit pas l'esprit[1].

La raison pour laquelle la loi détruit les faits dont elle est extraite, pendant que la série les laisse subsister, nous est donnée par *M. Rickert*, qui montre que le général, en histoire, est différent du général dans les sciences des lois. Car pendant que, dans la loi, les faits singuliers sont des *exemplaires* sur lesquels est abstraite la *notion générale*, dans l'histoire, le phénomène général, (nous disons la *série*) est le *tout* dont les faits composants sont les *parties*[2]. Mais le tout ne saurait exister si les parties dont il se compose disparaissent.

Voilà pourquoi aussi, comme l'observe encore l'éminent logicien, dont le livre est plein des plus intéressantes observations, la notion plus générale dans les sciences des lois contient moins d'éléments que les notions singulières dont elle a été extraite, ce qui ne fait que formuler le principe de l'abstraction, que plus la sphère d'une notion s'étend, plus son contenu diminue. Il en est tout autrement dans les sciences de l'individuel, attendu qu'ici, *plus la notion devient générale, plus son*

1. Cette profonde observation a été faite d'abord par M. Doormann, Uber Gesetz und Gesetzmässigkeit *Bericht der Gymnasiums zu Brieg*, 1887, p. 28; puis par Rickert. *Geschichtswissenschaft und Naturwissenschaft*, p. 47.

2. *Grenzen*, p. 393-394.

contenu augmente. C'est ainsi que, dans la géographie, le bassin d'une mer ou celui d'un fleuve est plus riche en contenu, que le bassin d'un de ses affluents [1]. L'observation de *M. Rickert*, s'applique exactement aux séries de développement, plus générales que les faits dont elles se composent, et en même temps plus riches en éléments que ces derniers. La série des guerres russo-turques contient plus de notions que l'une d'entre elles, par exemple, celle de 1768-1774, terminée par la paix de Kaïnargi; la série de la Révolution française, plus que celle de l'Assemblée législative ; la série de la guerre de 1870, plus que celle des négociations relatives au trône d'Espagne qui la firent éclater.

Nous ajouterons encore la remarque que le seul renversement du rapport entre la sphère et le contenu des notions, dans les sciences du général et dans celles de l'individuel, prouve que les mêmes principes logiques traditionnels ne sauraient être appliqués à ces dernières, et qu'il est donc indispensable de créer la logique des sciences de l'individuel et de celles de la succession.

Nous allons examiner maintenant quelques autres caractères de la série qui, malgré qu'ils continuent à la distinguer de la loi, mettent en même temps en lumière sa fonction logique, identique, à celle de la loi, et qui la rendent capable de servir de facteur organisateur pour les sciences historiques.

Et d'abord, commençons par observer que la série contient un élément général plus compréhensif que les faits individuels qui la composent, élément général que M. Rickert lui-même (qui met pourtant tant de poids sur le caractère individuel des faits historiques), admet, lorsqu'il distingue le général dans l'histoire, du général dans les sciences de la nature. Cet élément est nécessairement d'une toute autre nature, que celui qui sert à constituer la loi, car, malgré son étendue plus grande, il n'en reste pas moins un élément individuel *quant au temps*, c'est-à-dire qu'il ne se produit qu'une fois dans le courant du temps, sans jamais plus se répéter. C'est donc un élément en même temps *général*, car il s'étend sur plusieurs notions particulières qu'il saisit par un seul jet de l'esprit, et *individuel*,

1. *Grenzen*, p. 407-408.

car la notion générale désignée là par série ne se rencontre qu'une seule fois dans le cours de la durée.

On soutient, et avec juste raison, que le développement et l'histoire ne s'occuperaient que des faits individuels, et *M. Rickert* ne manque pas de mettre cette circonstance en pleine lumière à tous les points de vue. Il omet seulement le trait le plus distinctif de cette individualisation des faits successifs, c'est *qu'elle n'a lieu que par suite de l'intervention du temps*, quoiqu'il soit forcé de l'admettre implicitement dans plusieurs passages que nous avons rapportés [1].

D'autre part, on a beaucoup critiqué *M. Münsterberg* à cause du principe qu'il pose que « l'histoire ne s'occupe pas seulement de l'individuel et du singulier comme toutes les sciences. Elle considère l'individuel seulement dans ses rapports avec le général, sous le point de vue de la dépendance. Quoique les histoires particulières du développement de certaines communautés politiques, culturales, sociales, s'approchent davantage de l'individuel et que ce caractère s'accentue le plus dans la biographie, même dans ce dernier cas, le singulier n'acquiert un sens, que parce qu'il poursuit le même but que celui auquel tend l'histoire, et même la plus générale des philosophies de l'histoire [2]. »

Nous pensons que *M. Münsterberg* commet la même omission que *M. Rickert*. Il ne prend pas le temps en considération. L'histoire et le développement peuvent étudier des faits universels, généraux, ou singuliers, dans *l'espace*. Tous ces faits seront toujours individuels *quant au temps*. Il s'agit donc de trouver un élément qui neutralise cette individualisation des phénomènes par le temps, de généraliser les phénomènes même dans le temps. Ce rôle est rempli par la série, générale quand à la forme, individuelle quant au temps, c'est-à-dire ne se produisant qu'une seule fois dans son courant.

Mais le fait que la série ne se répète pas dans le temps est

1. Comp. A. Fouillée, *Le mouvement idéaliste et la réaction contre la science positive*, 1896, p. 5 : « Tout ce que notre science peut faire, c'est de combiner des abstractions et des généralités qui, par leur complexité même, se limitent réciproquement et se particularisent. »

2. *Grundzüge der Psychologie*, p. 108, comp 105, 115 et 120. Pour la critique des idées de M. Münsterberg, voir O. Ritschl, *Die Causalbetrachtung in den Geisteswissenschaften*.

indifférent pour l'organisation scientifique des disciplines historiques. Ce qui est décisif, c'est que cet élément général sert à réunir en faisceau plusieurs faits singuliers, donc à alléger le poids de la connaissance, et à faciliter pour l'esprit la domination et la prise de possession intellectuelle des phénomènes. C'est absolument le même procédé, que celui que met en œuvre la notion de loi, pour les phénomènes de la répétition. Car pour que la connaissance acquière un caractère scientifique, il *faut qu'elle soit moulée dans les cadres généraux des notions abstraites*, et ceci s'opère tout aussi bien par le moyen de la série, que par celui de la loi.

La série ne se rapporte, il est vrai, qu'à une seule suite de phénomènes. C'est ainsi que la série qui donne naissance à la constitution anglaise, ne se compose que des faits qui y ont rapport; mais la loi se trouve absolument dans le même cas. Elle ne comprend aussi qu'une seule classe de phénomènes, rendue par les phénomènes-types, généralisés; par exemple, la loi que certains minéraux cristallisent dans la forme cubique, ne régit que la cristallisation de ces minéraux déterminés; celle que l'angle du rayon de réflexion est égal à l'angle du rayon d'incidence, ne régit que le mode d'action de la lumière. Si donc la série reproduit le développement d'une succession partielle, la loi reproduit aussi le *mode de manifestation d'une répétition partielle*. Et si les lois partielles se fondent dans d'autres plus générales, jusqu'aux dernières limites de l'abstraction possible, les séries plus petites s'incorporent aussi dans d'autres plus compréhensives qui jouent, par rapport aux séries composantes, le rôle que les lois plus étendues jouent par rapport aux lois plus restreintes. C'est ainsi, d'une part, que nous avons la loi de l'ascension des ballons, dominée par celle de la chute des corps, et cette dernière par celle de la gravitation, comme, de l'autre, nous avons la série des guerres italiennes, de la France, composante de la série de l'affermissement du pouvoir royal, qui est elle-même une composante subordonnée de la série historique de la civilisation moderne.

Série et lois se valent sous le rapport de la force généralisatrice, et c'est le seul élément sur lequel la science élève son système de vérités.

Une seconde analogie qui rapproche la série de la loi, du

point de vue logique, malgré la profonde différence qui les sépare dans leur essence, est donnée par le moyen qu'emploient ces deux éléments généraux de la pensée scientifique, pour se constituer.

La loi met en action la *généralisation*, comme moyen qui réunit en faisceau les faits individuels identiques, afin de les embrasser d'un seul trait.

La série enchaîne les faits individuels différents sur le fil de la *causalité*. C'est le strict enchaînement causal qui donne à l'exposition du développement et de l'histoire le caractère scientifique. Tant que les faits successifs sont exposés seulement à la suite les uns des autres, comme bien des historiens l'ont fait et le font encore de nos jours, sans s'inquiéter du lien causal qui les relie dans les séries de la succession, on peut avoir des matériaux, mais point une science de l'histoire. Il en est de même des faits de répétition : tant que ces derniers sont recueillis un à un, sans que les principes qui les réunissent en lois soient connus, on n'a que des matériaux pour les sciences de lois, et non ces sciences mêmes.

Cette différence que nous plaçons entre la loi qui se baserait sur la généralisation et la série qui aurait pour fondement la causalité, peut paraître choquante au premier abord ; car elle contredit directement certaines idées courantes, mais que nous considérons comme absolument dénuées de tout fondement : notamment que le monde de la nature seul serait soumis à la loi de la causalité, pendant que celui de l'esprit s'y soustrairait complètement ; que la nature obéirait à la nécessité, pendant que l'esprit serait libre, et autres conceptions du même genre que nous ne nous attarderons pas à réfuter.

Nous avons déjà vu, que quoiqu'on ne puisse exclure, des sciences de la répétition, la recherche des causes, ces dernieres ne constituent pas leur but principal.

Nous avons vu aussi que l'histoire, au contraire, jouit d'une très grande extension, dans le jeu de la causalité. Nous ajoutons ici que, sans ce lien causal strictement établi, l'histoire ne saurait aspirer au titre d'une science. Voilà sur quoi nous basons le caractère scientifique de l'histoire, notamment sur les recherches et l'exposition des causes et non comme le fait *M. Tönnies* et les autres auteurs qui pensent comme lui, « que l'histoire ne peut devenir scientifique, que dans la mesure où elle aura appris à considérer les événements

comme des faits naturels, quoique produits par la volonté humaine [1]. »

C'est ainsi qu'énumérer simplement le serment du roi Louis XVI sur la constitution votée par l'assemblée nationale, sa fuite à Varennes, la découverte de l'armoire aux lettres, l'invasion de la France par les Prussiens et les Autrichiens, la déclaration de déchéance du roi, sa mise sous jugement et sa décapitation, ne signifie pas faire de l'histoire scientifique, et cette dernière ne prend naissance que dans la mesure où ces faits seront reliés entre eux d'une façon causale plus serrée et plus convaincante.

La recherche de la cause dans les faits de répétition peut bien avoir lieu, et dans le cas où cette recherche est couronnée de succès, elle sert à constituer la science respective d'une façon plus puissante ; mais cette recherche de la cause n'est pas indispensable, pendant que l'*histoire scientifique, sans l'établissement des causes qui relient les faits successifs, n'existe pas.*

La circonstance, que quelquefois la cause de certains faits successifs ne saurait être établie, n'enlève pas à l'exposition du développement son caractère scientifique, pas plus que l'impossibilité de découvrir les lois de certains faits de répétition n'enlève aux disciplines qui s'en occupent le caractère de sciences. Pour que la science existe, il suffit qu'elle poursuive la recherche de la vérité, par des lois ou des séries, dans la sphère où elle peut être trouvée. Par exemple la météorologie est une science, quoique la plupart de ses phénomènes n'aient pas encore été formulés en lois. Il n'y a pas de science parfaite, comme il n'y a pas de science complète. L'océan du vrai est infini, on a beau avancer sur ses ondes ; l'horizon recule toujours.

Cette tendance de l'histoire d'enchaîner les événements sur le fil du nexus causal, n'est pas, en tout cas, une acquisition des temps plus rapprochés, et *M. Lamprecht* n'a aucun droit de revendiquer pour lui l'introduction de la méthode génétique en histoire qui n'expose pas seulement comment les choses furent, mais tâche aussi de répondre à la question *pourquoi sont-elles devenues ce qu'elles sont*. Ce système d'écrire l'histoire était appliqué dès l'antiquité et a toujours été mis en pratique,

1. « Zur Theorie der Geschichte » Sonderabdruck aus dem *Archiv fur systematische Philosophie*. VIII, 1904, p. 22.

par les véritables historiens. M. Lamprecht ainsi que tous les autres auteurs qui réfléchissent sur la nature de l'histoire, ne font qu'ériger cette tendance naturelle de toute recherche historique, en une condition absolue de sa valeur scientifique [1].

On a toujours repoussé, pour ainsi dire, comme quelque chose qui s'entendrait de soi, l'idée que l'histoire pourrait être érigée en système de vérités supra, sub ou coordonnées [2]. Mais si on admet la série comme élément organisateur de la science historique, nous ne voyons nulle difficulté pour retrouver aussi, dans l'enchaînement successif, le *système de vérités* classifiables qui constitue la science. En effet, les séries plus petites sont comprises dans d'autres plus larges, et ces dernières constituent aussi des chaînons dans les séries encore de plus grande envergure qui les dominent. Mais les différents peuples, ou les différentes activités psychiques des peuples, peuvent donner naissance à des séries parallèles ou coordonnées, de sorte que les trois conditions de l'existence d'un système : la subordination, la supra-ordination et la coordination des vérités, se retrouvent dans le développement et dans l'histoire. Une série universelle, celle de l'évolution entière, domine tout le développement, comme dans les sciences des faits de répétition, un grand principe, celui de la conservation de l'énergie, les réunit toutes dans un faisceau commun.

On ne pourra pas contester qu'il existe des séries de faits successifs dans le développement de la matière, dans celui de la vie et dans celui de l'esprit; que ces séries constituent des idées d'autant plus générales qu'elles s'étendent sur un temps plus considérable; que les séries plus petites qui se rapportent à un développement plus restreint servent à cons-

1. Voir les passages extraits par M. G. de Belov des écrits polémiques de Lamprecht, ainsi que la critique de son opinion dans l'article de M. de Belov « Die neue historische methode », *Historiche Zeitschrift* Neue Folge, XLV, 1898, p. 196 et suiv.

2. C'est ainsi que M. Ed. Meyer commence son étude *Zur Theorie und Methodik der Geschichte*, par l'axiome : « Die Geschichte ist keine systematische Wissenschaft ». La même idée est soutenue par Schopenhauer et par M. Grotenfelt, Voir ci-dessus (p. 84), M. Tönnies Zur Theorie der Geschichte, » Sonderabdruk aus dem *Archiv für systematische Philosophie* », VIII. 1904, Heft. I, p. 22, dit aussi que « Geschichte als System ist ein Unding. Iede Wissenschaft will aber ein System sein. »

tituer les séries plus grandes qui se rapportent à des périodes plus étendues ; que plusieurs séries se développent parallèlement à d'autres, au sein des mêmes périodes ; enfin qu'une série universelle relie et comprend toutes ces séries partielles dans son sein immense. Mais *qu'est-ce que cet échafaudage de vérités superposées les unes aux autres, sinon un système scientifique*, et en quoi diffère ce système et celui qui est constitué par l'ensemble des sciences de lois qui contiennent aussi des vérités arrangées d'une façon hiérarchique?

Tout ce qu'on pourrait objecter c'est que l'élément primordial, le genre de vérités générales contenu dans la série, n'est pas un élément scientifique, attendu qu'il ne reproduit pas ce qui se passe toujours, mais bien ce qui n'arrive qu'une seule fois, pour ne plus jamais se reproduire.

Voilà à quoi se réduit l'entière discussion du caractère scientifique de l'histoire, si on envisage les choses à leur véritable point de vue, comme nous avons essayé de le faire dans cette étude, en considérant la série comme l'élément général organisateur du système scientifique de l'histoire.

Mais si la réalité offre à l'investigation ces deux genres de vérités, et si, sous tous les autres rapports, les conditions de la science se trouvent remplies, de quel droit veut-on exclure du champ de la science l'exposition du système des vérités sur les faits qui changent toujours ? Car, en définitive, ces faits *existent* et ne peuvent être exclus du domaine de la réalité, comme on prétend les exclure de celui du miroir qui reflète cette réalité : la science. Le seul motif que l'on pourrait invoquer, c'est que ces faits n'étant pas constitués par des répétitions, ils ne peuvent être formulés en lois, et leur prévision et leur prédiction est impossible. Mais c'est une pétition de principe ; car il faudrait commencer par prouver que la réalité n'est composée que de répétitions, et que par conséquent le reflet de cette réalité dans notre esprit, reflet qui constitue la science, ne saurait être basé que sur l'idée de loi. Or, une pareille preuve est impossible à administrer, à moins qu'on ne veuille rejeter du domaine de la connaissance, le développement de l'univers, de la terre, des organismes, ainsi que l'histoire humaine, développement qui présente depuis ses origines jusqu'à nos jours le *caractère constant de donner naissance continuellement à des formations nouvelles qui ne se répètent jamais identiquement dans le cours de la durée.*

Et si l'on objecte que le système des séries ne cadre pas du tout avec la notion de système scientifique, telle qu'elle a été déterminée par la logique des sciences, nous répondrons que cette logique est incomplète, comme nous l'avons vu ci-dessus dans le rapport entre la sphère et le contenu [1]; qu'elle n'est basée que sur une partie de la connaissance de la réalité, celle qui concerne les faits de répétition; que la logique de la succession attend encore son Aristote ou son Bacon; que la logique actuelle qui ne reconnaît que la loi comme base de la science ne peut admettre un système de vérités élevé sur d'autres fondements et autrement constitué que celui qui a pour élément organisateur la notion de loi; qu'il faut que la philosophie et la logique d'une époque se conforment aux exigences de l'esprit, et que jamais ce dernier ne peut se soumettre à la routine philosophique. Si les nouvelles vérités, les nouveaux systèmes et les nouvelles sciences, que le développement de l'esprit fait sortir du fonds de l'inconnu, n'entrent pas dans les cadres trop étroits de la logique traditionnelle, nous pensons qu'il faut élargir cette dernière, et non renvoyer les nouveaux hôtes, par la raison qu'on ne saurait où les loger [2]. Les éléments, donc, sur lesquels se base le caractère scientifique des disciplines qui traitent de la succession, ce sont la *notion générale de la série et le système que ces séries constituent.*

Les résultats de ce chapitre servent à établir trois grandes vérités :

1° Que l'histoire est bien une science;

2° Que la notion de la valeur est tout à fait étrangère à cette science, et qu'il n'est nullement besoin de s'appuyer sur elle, pour la constituer.

3° Que le véritable élément organisateur de la science historique, c'est la série.

1. Ci-dessus, p. 129.

2. Rickert, *Kulturwissenschaft und Naturwissenschaft*, p. 67, dit aussi : « Past diese Thatsache in die traditionnelle Logik nicht hinein — um so shlimmer für die Logik! »

CHAPITRE IV

Opinions erronées sur le but de l'histoire.

L'histoire humaine, tout aussi bien que celle du développement entier, est une discipline scientifique qui a pour but, en premier lieu, comme toute science, l'établissement véridique des faits; puis d'une façon toute particulière, et avec bien plus d'insistance que les autre sciences, la recherche du nexus causal qui enchaîne les événements les uns aux autres.

Mais l'histoire proprement dite, exposant les faits de la conscience humaine, partage avec toutes les autres disciplines qui s'occupent de ces faits, telles que la morale, le droit, la psychologie, l'économie politique, le sort d'avoir à lutter, dans le for intérieur de la conscience même, avec des idées préconçues, fruit du germe primitif de l'esprit lui-même ou du milieu dans lequel il a été élevé, idées qui peuvent influencer précisément les deux buts que l'histoire a en vue.

Ces idées préconçues se rattachent plus ou moins directement à la notion *de la valeur*, c'est-à-dire à l'approbation ou à la réprobation des faits, de la part de celui qui les expose [1].

Nous avons à examiner maintenant le rôle de la valeur comme élément qui trouble l'onde limpide de l'histoire, et pousse cette discipline à marcher aussi vers des buts étrangers à la science proprement dite.

La préoccupation de la valeur qu'il faut accorder aux faits de l'histoire peut fausser le contenu de cette dernière, sous deux rapports : d'abord quant à l'établissement des faits, puis quant à cette question, doublée aussi de l'exposition des causes. Dans les deux cas, c'est l'idée que nous attachons à certains faits en

1. M. Grotenfelt, *Wertschätzung*, p. 83, entend aussi la valeur dans ce sens. Il dit : « An der Darstellung des Thatsächlichen mögen sich dann Aüsserungen der Billigung oder Missbilligung anschliessen, aber alle nur in so fern als es die Thatsachen nicht verdunkelt. »

rapport avec des valeurs spirituelles, qui déforme l'image de la vérité et nous pousse à la présenter sous un autre jour que celui qui doit l'éclairer.

Loin donc de faire, de cette notion de la valeur, un élément sur lequel repose le fondement scientifique de l'histoire, nous étudierons les moyens que la raison met à notre disposition, pour l'éliminer de la trame historique, ou pour restreindre son rôle au minimum possible — et c'est en cela que notre façon de voir diffère de celle de tous les auteurs qui ont voulu faire de la notion de la valeur le pivot de l'histoire.

L'histoire patriotique et moralisatrice. — Le premier devoir de tout historien, c'est de faire tous ses efforts pour donner une image aussi exacte que possible de la réalité passée, pour dégager la vérité des nuages volontaires ou involontaires qui l'entourent. Toute œuvre qui ne respecte pas ce principe dans toute sa rigueur, ne peut prétendre au titre d'histoire. Nous savons que cette discipline est surtout sujette à cet écart, et que c'est cette prétention à la vérité de théories intéressées qui a surtout jeté le discrédit sur la nature scientifique de l'histoire.

Mais on peut se demander si l'histoire, lors même qu'elle posséderait la vérité, doit l'énoncer dans toute sa crudité ; s'il n'est pas souhaitable que, dans certaines circonstances, elle ménage certains sentiments, que la vérité toute nue pourrait blesser ? En d'autres termes, l'histoire ne doit-elle pas tenir compte des impulsions morales et, par dessus tout, ne doit-elle pas respecter le patriotisme ? N'est-il pas de son devoir de mitiger l'exposition des faits qui pourraient leur porter atteinte, et d'enfler par contre ceux qui pourraient les vivifier ?

L'histoire expose les actions humaines, et son récit peut exercer un effet sur l'esprit, grâce à la faculté si prononcée de l'homme pour l'imitation. La lecture de l'histoire peut inspirer de forts sentiments ; elle peut exercer une fascination sur l'âme par l'exemple des grandes actions accomplies par les ancêtres, comme elle peut, d'autre part, le déprimer par la description des misères et des bassesses du genre humain. Ce n'est pas sans raison qu'Alexandre-le-Grand portait toujours avec lui l'Iliade d'Homère. Voilà pourquoi l'historiographie la plus ancienne poursuivait, comme but, celui de servir d'exemple au temps présent, et pour y parvenir, elle sacrifiait volontiers la

vérité à la tendance moralisatrice. Elle voulait, comme le dit un chroniqueur roumain : « montrer aux peuples les actes des bons et ceux des méchants, des dignes et des indignes, des empereurs légitimes et des tyrans, afin de louer et de dire du bien des premiers, de blâmer et de flétrir les derniers; de démontrer qu'il faut suivre les bons exemples et fuir les mauvais [1]. »

Il est incontestable que l'histoire peut avoir aussi un effet moralisateur et qu'il est désirable qu'elle renforce l'amour de la patrie ; mais ces effets doivent se produire d'eux-mêmes, et sans être placés comme but de l'exposition. Comme le dit très bien *Ottokar Lorenz*, en parlant de l'historien moralisateur Schlosser : « Les historiens plus jeunes ne pourront que hausser les épaules, en voyant le pédantisme moral qui voulait employer l'appareil compliqué de l'histoire, pour enseigner ce que l'on pourrait bien plus facilement apprendre, sur la politique ou la vie de l'Etat, dans le droit naturel et philosophique [2]. »

D'ailleurs, pour faire accomplir à l'histoire ce rôle secondaire, on n'a nullement besoin de porter atteinte à la vérité. Si de beaux exemples, de grandes actions, des sacrifices désintéressés pour le bien public, lui tombent sous la plume, qui pourrait en faire un reproche à l'historien s'il les mettait en pleine lumière? Mais de pareils exemples ne peuvent exercer leur pouvoir sur l'âme, que s'ils sont pleinement démontrés. Notre époque surtout, dont l'esprit scientifique est disposé à ne plus croire sur parole, mais seulement sur preuve, ne prêtera jamais foi aux déclamations pompeuses; elle ne s'incline que devant l'éloquence, bien autrement convaincante, des faits. Nous pensons que l'histoire rendra beaucoup plus de services, même pour le relèvement moral d'un peuple, si elle ne reproduit que la pure vérité, et si cette dernière n'est pas rajustée selon les intérêts du moment. En effet un peuple a toujours besoin de connaître exactement son passé, s'il veut se rendre compte de son état présent, et trouver le sens dans lequel il doit diriger ses efforts dans l'avenir. Ce ne serait pas un service qu'on lui rendrait, si on lui cachait la cause véritable de

1. Chronique anonyme roumaine dans Xénopol, *Histoire des Roumains de la Dacie trajane*, 1896, II, p. 130.

2. Die *Geschichtswissenschaft in ihren Hauptrichtungen* und *Aufgaben*, 1886, p. 70.

ses défaites, du ralentissement de son progrès, du recul de son industrie ou de son art, et ce n'est pas en lui montrant son passé sous une couleur fausse, qu'on pourrait lui enseigner les besoins qu'il a dans le présent, ou les dangers qui le menacent dans l'avenir. L'état présent est quelque chose de réel, et c'est sur cette réalité qu'il faut réagir, si elle n'est pas avantageuse pour le bien-être du peuple. Pour que la réaction puisse avoir un effet, il faut connaître les causes réelles de l'état morbide, et par conséquent la série exacte des états qui l'ont précédé. Ce n'est que la connaissance exacte de son histoire, l'exposition de la vérité sur son passé, qui pourront aider ce peuple à vaincre les difficultés qu'il rencontrera sur sa route; car, comme le dit *Fustel de Coulanges* : « Il est toujours dangereux de confondre le patriotisme qui est une vertu, avec l'histoire qui est une science [1]. »

M. Grotenfelt ajoute à ces remarques : « que ce n'est que lorsque l'histoire poursuit sans hésitation la vérité, qu'elle peut à la fois servir l'humanité aussi d'une façon indirecte, en lui étant utile et en lui procurant des enseignements; que toute conception erronée du passé résultant de la poursuite de buts patriotiques, dans l'exposition historique, est trompeuse ou nuisible. L'histoire elle-même nous montre des exemples sérieux et menaçants, comment les peuples courent au devant des malheurs, parce qu'on leur a enseigné une conception trop patriotique de leur propre histoire, et qu'on leur a inculqué une tendance exagérée de même nature. *M. Grotenfelt* donne, comme exemple, « le chauvinisme de quelques peuples qui, par suite d'un esprit faux, puisé dans une fausse exposition de leur passé, oppriment les nationalités autres que la leur qui vivent dans leurs Etats [2]. »

Tout ce que l'on peut permettre à l'historien, c'est de colorer davantage, par le style, certains événements, pour rehausser le moral de son peuple, en les faisant pénétrer plus profondément dans sa pensée.

Parallèlement à ce but moralisateur dont on faisait l'essence de l'histoire, elle devait servir aussi à enseigner aux peuples

1. Inédit, reproduit par M. Guiraud dans son étude sur le grand historien, *Revue des Deux-Mondes*, 1896, p. 78.
2. *Wertschätzung*, p. 79-80.

et au genre humain, par les exemples qu'elle contient, la façon de se conduire dans les situations compliquées de la vie actuelle. Elle devait contenir un répertoire de faits, où l'on pourrait toujours trouver la leçon dont on aurait besoin dans une conjoncture présente.

Cette idée contient aussi une part de vérité, mais dans un autre sens que celui qui a été communément accepté jusqu'à ce jour. Les faits de l'histoire changent continuellement. Quoiqu'ils semblent se répéter, ils sont toujours autres. C'est le même fond humain, mais sous une forme toujours différente. Il est donc évident, qu'on ne peut appliquer, à un fait présent, des principes de conduite empruntés aux faits analogues antérieurs. Que dirait-on d'un général qui, dans une bataille, voudrait conserver les dispositions prises par lui dans une bataille précédente? Les conditions de la lutte étant autres, il doit modifier, conformément à elles, son plan d'attaque ou de défense. Il en est de même pour l'histoire. Les faits ne se répètent jamais d'une façon identique. Ce sont les faits anciens, plus quelque chose de nouveau : $A + x$ dans lesquels c'est précisément l'x qui joue le rôle le plus important.

Dans quel sens l'histoire pourrait-elle devenir la *magistra vitae* de Cicéron? Nous pensons qu'elle peut renseigner les hommes sur deux points importants : premièrement, en leur montrant les moyens de redresser les fautes commises; secondement, en leur indiquant dans quelle direction ils doivent porter leurs efforts à l'avenir.

Quant au premier point, il faut remarquer que, pour éviter de retomber dans les erreurs du passé, il ne suffit point de prendre connaissance des défauts que présente l'organisation sociale qui les a provoquées; il faut — et ceci est le principal — adapter cette connaissance au temps où nous vivons, corriger l'organisation sociale d'après les exigences de notre époque, et ne pas se borner seulement à redresser les défauts de l'organisation, telle qu'elle se trouve dans le passé. Si nous voulons suivre une ligne de conduite qui a produit de bons résultats jusqu'alors, il faudra la modifier continuellement, dans le sens et d'après les exigences du progrès réalisé, et ne pas nous contenter d'appliquer les principes qui nous ont fait atteindre le résultat obtenu.

Ces considérations conduisent d'elles-mêmes au second point par lequel l'histoire peut servir à diriger notre conduite

dans l'avenir. Nous verrons que l'histoire montre, par le moyen des séries historiques, la direction que prennent les successions d'événements et ce à quoi elles tendent dans les temps futurs. Les forces qui agissent sur le développement sont à la longue irrésistibles, et les efforts conscients de l'humanité ne sauraient que hâter la réalisation des résultats auxquels elles conduisent, lorsque ces efforts sont dirigés dans le sens de l'action des forces, ou la retarder, lorsqu'ils travaillent en sens contraire.

L'instinct de la conservation poussant l'homme à rechercher la plus grande somme de bonheur réalisable sur cette terre, et à prolonger autant que possible toutes les conditions qui servent à la garantir, l'histoire pourra servir à atteindre ce but, par le moyen ci-dessus indiqué, c'est-à-dire en favorisant l'évolution vers le bien et en retardant, autant qu'on pourra le faire, celle qui tend vers le mal. Mais pour connaître la direction de cette évolution, il faut en découvrir les lignes dans le passé. Voilà dans quel sens l'histoire peut devenir une source d'enseignements pour le présent.

Nécessairement que l'erreur est toujours possible, et que le hasard peut toujours rendre illusoires les efforts accomplis.

Mais nous pensons que le profit principal, que l'on peut retirer de l'étude de l'histoire ne consiste pas dans les enseignements pour la conduite à tenir dans les occurences présentes, mais bien dans la compréhension de ce présent lui-même. *M. Cartellieri* dit à ce sujet : « Que nous procure l'histoire, dépouillée de tous ses buts secondaires, politiques, moraux, pédagogiques et esthétiques ? Une seule chose, mais celle-là inestimable : la connaissance de soi-même pour nous autres, comme membres d'un peuple, comme citoyens d'un Etat, comme participants d'un cercle cultural [1]. »

Chaque période ayant ses racines dans l'époque antérieure, une explication complète de l'état de l'humanité, d'un peuple, d'une institution, tels qu'ils se trouvent à un moment donné, ne peut être procurée que par la filière entière des états précédents. C'est dans ce sens qu'il faut rectifier l'assertion de *MM. Langlois* et *Seignobos* que « comme explication du présent l'histoire se réduirait presque à l'époque contemporaine [2]. »

1. *Uber Wesen und Gliederung der Geschichtswissenschaft*, 1905, p. 13.
2. *Introduction aux études historiques*, p. 178.

L'HISTOIRE-CENSURE. — L'application de la notion de la valeur en histoire, conduit à une autre déviation de cette discipline, déviation que nous désignerons par le terme d'*histoire-censure*. L'historien considère dans ce cas les faits, non plus en eux-mêmes, mais bien à travers le prisme des valeurs idéales, que son esprit s'est appropriées, par suite de son développement individuel. Tous les faits qui correspondent à ces valeurs sont approuvés par lui ; ceux qui ne cadrent pas avec elles sont au contraire réprouvés, critiqués, déplaints. Les personnalités historiques encourent le même traitement. L'historien prend, vis-à-vis du passé le rôle de censeur. Il se prononce sur les faits historiques en bien ou en mal ; trouve que tel événement n'aurait pas dû se produire, qu'il aurait mieux valu, que le développement prît une autre tournure ; il sympathise avec une direction qui a échoué, et regrette le triomphe de telle autre. L'historien, en un mot, s'érige en juge du passé ; il pense que sa mission est de critiquer les temps qui ne sont plus, et non seulement de les comprendre.

On sait que c'est précisément dans cette direction que s'est développée l'éloquence historique qui mettait, dans la peinture des caractères et dans les déclamations morales et utilitaires, l'objet principal de l'histoire. Traitée à des points de vue différents, par des esprits imbus de préjugés politiques, ou partageant différentes croyances religieuses, l'histoire devenait le champ-clos où se livraient, sous le masque du passé, les luttes du présent.

L'histoire-science, qui poursuit comme but la vérité sur le passé, ne doit plus marcher dans cette voie.

Et d'abord, quant à la peinture des caractères, il faut distinguer chez les individus, tout comme chez les peuples, deux éléments différents : le fond naturel, et le caractère historique issu de l'action des événements sur ce fond indestructible. Mais, pendant que chaque peuple possède un fond organique et psychique inaltérable, chez les individus en général ce dernier est bien moins prononcé. Ce n'est qu'exceptionnellement que l'on rencontre des individus dotés d'un caractère originaire, constant et immuable. La plupart sont des natures neutres, facilement malléables et forment leur caractère sous l'action des événements. Le caractère des personnalités historiques étant l'œuvre du temps, on comprend qu'il doit changer

avec ce dernier. Il s'en suit que l'esquisse d'un caractère pourra souvent porter à faux, à moins que le personnage dont il s'agit n'ait vécu que très peu de temps ; car si sa vie a été plus longue, ce qui arrive d'ordinaire, la peinture d'un seul trait du caractère individuel ne correspondra jamais à la réalité qu'elle veut reproduire. Le caractère historique (c'est-à-dire formé par le temps) de l'individu, comme celui du peuple, est le produit de la réaction que les évenements provoquent dans la complexion organique et psychique de l'être dont il s'agit ; il est le produit du développement. Hormis les cas extraordinaires, l'individu n'est plus à la fin de sa vie ce qu'il était au commencement. Nous ne citerons qu'un seul exemple, celui de Tibère, si bien analysé par *Beulé*, et qui prouve surabondamment que l'être monstrueux qui fut le Tibère de l'île de Caprée, est un produit plutôt des circonstances que des dispositions innées. « Tibère était un homme comme nous, mieux doué que nous. Ce descendant des illustres Claudius, s'il avait vécu dans un temps régulier et dans un pays libre, aurait été contenu, fort, utile, et par conséquent heureux ; il aurait peut-être laissé une gloire pure, comme la plupart de ses aïeux. Mais il est né et il a grandi dans un milieu malsain, entouré de détestables exemples, soumis à la contagion de la toute-puissance ; il a connu tous les appétits, toutes les illégalités, toutes les passions ; il a passé par la bassesse, la peur, le désespoir, la servitude volontaire, l'exil, avant qu'un brusque retour de fortune le jetât sur le trône, avili et énervé, au milieu des dangers, des trahisons, des flatteries, des soupçons, de sorte qu'il subit, pendant près d'un demi-siècle, une démoralisation lente, qui l'a dégradé, ravalé au-dessous de la bête et conduit à la rage et à la frénésie[1]. » Par contre un caractère comme celui de Napoléon est bien plus constant. Les événements lui donnent pour cadre le monde ; mais il n'aurait pas été autre, même dans les plus modestes conditions de fortune, et encore, dans ce cas même, peut-on soutenir que le caractère de Napoléon n'a pas été modifié sous la pression des événements, ou au moins que certaines parties de son caractère se sont développées aux dépens des autres ?

Voilà pourquoi, on ne pourra jamais esquisser d'un seul trait le caractère des personnages de l'histoire. Le faire lorsqu'un personnage entre en scène, c'est anticiper sur son développe-

1. *Tibère ou l'héritage d'Auguste*, 1870, p. 353.

ment ultérieur; le résumer à la fin de sa vie, c'est condenser des faits séparés par le temps et dissemblables entre eux. L'exposition du caractère, pour être vraie, doit être faite au fur et à mesure de sa formation. Elle doit partir du fond humain, quelque pâle qu'il nous apparaisse au moment où il entre en scène, et développer une à une les particularités que le jeu de la vie lui fait contracter.

C'est la façon dont *Léopold Ranke* procède avec les personnalités de l'histoire. *M. Ottokar Lorenz*, dans son étude sur le grand historien allemand, nous dit à ce sujet : « Ce qui est caractéristique dans la manière dont Ranke apprécie les hommes, c'est le partage de leurs qualités, le refus de les considérer dans leur entier, comme quelque chose qui existerait une fois pour toutes. De cette façon, Ranke met, à la place d'un jugement sur la personnalité, l'appréciation des motifs qui déterminaient leur conduite [1]. »

Passons aux événements :

Ces derniers sont aussi appréciés au point de vue du rapport dans lequel ils se trouvent avec les valeurs humaines qui constituent l'idéal de l'historien.

Ces valeurs idéales peuvent être plus ou moins générales et donc communes à un groupe plus ou moins nombreux d'individus. Plus elles seront générales, et plus la sphère des esprits sur laquelle elles dominent sera étendue, d'autant moins de divergence rencontrera-t-on dans l'appréciation des événements et des personnalités qui s'y rapportent. C'est ainsi que l'écart entre l'appréciation des poètes, des artistes et des savants de premier ordre n'existe presque pas. Qui a jamais contesté la grandeur d'Homère, de Dante, de Gœthe, de Molière, ou celle de Praxitèle, de Michel-Ange, de Dürer ou de Beethoven, ou bien encore celle d'Archimède, de Newton, de Képler ou de Pasteur ? Le principe du vrai étant universel et celui du beau l'égalant presque en étendue, au moins pour la sphère supérieure de la civilisation, les opinions ne peuvent être partagées à ce sujet et le *consensus omnium* peut-être plus facilement obtenu. Mais aussitôt que nous passons à la sphère du bien dans toutes ses nombreuses ramifications, la divergence dans les appréciations se conformera aux esprits qui la réfléchissent

1. *Léopold Ranke, die Generationslehre und der Geschichtsunterricht*, 1891, p. 136.

dans le miroir de leurs idées. Et cette variation dans le jugement se répète pour chaque fait, pour chaque personnalité de moindre importance. La même divergence de vues sur le mérite ou le démérite de leurs productions se rencontre aussi dans le domaine du beau, pour les *patres minorum gentium,* et ce ne sont que les toutes hautes cimes qui sont saluées des mêmes rayons du soleil levant et baignées des mêmes teintes quand l'astre disparaît [1].

On comprend donc, qu'aussitôt que l'entente commune sur une valeur culturale n'existe pas, une discussion puisse éclater entre ceux qui veulent appliquer aux faits la mesure de leurs valeurs idéales. Assez souvent cette lutte n'aura pas d'autre but, que de faire prévaloir l'opinion d'une individualité, ou celle d'une classe de la société sur les opinions contraires, et donc ces jugements ne pourront que troubler le courant de l'histoire. Il en est tout autrement si les opinions contraires sont dues seulement à la recherche de la vérité.

Tout aussi déplacées sont les réflexions que quelques historiens trouvent bon de faire sur la marche que l'histoire aurait dû prendre, et les regrets qu'ils expriment sur celle qu'elle a suivie. Que signifient par exemple les déclamations de *Beulé* sur le manque de volonté du peuple romain de reprendre sa liberté, lors de la mort d'Auguste ? Quel sens peut-on donner aux paroles suivantes : « Et combien le peuple romain est sans excuse devant la postérité, comme devant lui-même, de ne pas avoir saisi l'occasion que la Providence lui présentait si facile ; car il pouvait redevenir le maître de ses destinées, sans révolte, sans violence, sans pacte rompu, sans sacrifice, loyalement au grand jour [2] ? » Mais le peuple romain avait une excuse parfaite de ne pouvoir accomplir les vœux de Beulé : c'est qu'il en était complètement incapable ; c'est que, comme l'auteur le reconnaît d'ailleurs lui-même : « il était voué au plaisir et à la paresse ; cent jours de fête par an étaient sa première exigence ; du pain non gagné par le travail et des congiaires pro-

1. M. Grotenfelt, *Wertschätzung*, p. 137, est aussi d'avis, que « die aesthetisirende Stimmung ist weit mehr als die lebendigse Theilname für das Gute und Schöne, geeignet Unparteiligkeit und Objektivität zu begünstigen. » Mais l'auteur, suivant son système, préfère le danger de l'appréciation morale, à l'objectivité esthétique.

2. *Tibère*, p. 22.

digués à tout propos par l'empereur, étaient sa seconde nécessité. Quand l'oisiveté est la reine d'une populace, elle bannit toute vertu politique. Celui-là seul est le maître qui la nourrit et l'amuse, la caresse et la joue [1]. » Mais si le peuple romain n'était plus qu'une foule composée d'affranchis, d'aventuriers, étrangers à tout pays, comment Beulé veut-il qu'il eût étendu la main, pour ressaisir la liberté que la Providence lui offrait, et quel sens ont, dans ce cas les lamentations de Beulé? Il est évident que de pareils procédés ne font pas avancer d'un pas la vérité historique.

Cette question de savoir si l'historien doit se permettre la censure du passé, est d'autant plus importante, qu'il semblerait qu'en contestant ce droit à l'historien, on lui enlève toute influence sur le temps présent. Mais nous observerons à ce sujet, que ce ne sont pas les jugements personnels de l'historien, quand bien même ils lui sembleraient les mieux fondés, qui déterminent ceux du public; mais bien la succession des faits sur laquelle il les base. Les jugements que l'historien porte sur les faits passés auront beau être puissamment formulés et éloquemment exprimés. Par un effet de réaction naturelle, ceux qui partagent d'autres convictions, au lieu d'accepter les jugements de l'auteur, se dresseront avec force contre cette violence faite à leurs opinions, à leurs préjugés ou à leurs intérêts, et ils chercheront à renverser les jugements émis. L'histoire ainsi traitée prendra le caractère d'une œuvre de parti, au lieu de celui d'une œuvre scientifique. Si au contraire l'historien laisse parler les faits, s'il les rétablit dans leur véritable essence, et s'il en expose les véritables causes, en s'appuyant toujours sur des preuves solides et concluantes, la logique de la réalité persuadera bien plus les lecteurs, que ne saurait le faire le plaidoyer le plus éloquent. Ceux-là mêmes qui partageront des idées contraires, ne pourront faire autrement que d'admettre les conséquences fatales qui découlent des faits exposés, et même ceux qui ne seraient pas assez sincères pour l'avouer, n'en seront pas moins ébranlés dans leur for intérieur.

Nous ne voulons apporter à l'appui de ce que nous disons qu'un seul exemple, mais celui-là concluant, puisqu'il s'agit de

1. *Tibère*, p. 13.

Hippolyte Taine. Cet éminent écrivain qui a exposé, avec une abondance de détails vraiment extraordinaire, l'histoire de la Révolution française, — au lieu de se borner, dans ce sujet si vaste et si profond par lui-même, à laisser parler, avec son autorité incontestable, la logique des faits, trouve bon de critiquer le grand événement dont il expose les péripéties, et veut *démontrer que la Révolution était inutile*; qu'il n'y avait pas besoin d'autres réformes que de celles qui furent concédées de plein gré par les cahiers de la noblesse et du clergé et par la déclaration du roi. « C'était assez, dit Taine, car par là tous les besoins réels étaient satisfaits. » Il fait suivre cette affirmation d'une série de considérations qui doivent prouver, que « tout le sang versé, toutes les horreurs de la révolution étaient inutiles; qu'on ne pouvait réformer l'état de la société du jour au lendemain; qu'un système nouveau d'institutions ne fonctionne que par un système nouveau d'habitudes, et que décréter un système nouveau d'habitudes, c'est vouloir bâtir une vieille maison. Telle est pourtant, continue Taine, l'œuvre que les révolutionnaires entreprennent, en rejetant les propositions du roi, les réformes limitées, les transformations graduelles. Selon eux, leur droit et leur devoir sont de refaire la société de fond en comble; ainsi l'ordonne la raison pure qui a découvert les droits de l'homme et les conditions du contrat social [1]. »

Taine n'expose pas seulement l'histoire de la Révolution française; il en fait le procès. Aussi son œuvre entière se ressent-elle de cette fausse conception de l'histoire. Taine a voulu juger la Révolution et la condamner. Il a dû diriger ses recherches surtout dans le sens de la découverte des preuves dont il avait besoin pour y arriver. « Les résultats auxquels ces recherches ont abouti, pourraient, comme le dit *M. Monod*, être acceptés par tous les esprits libres de préjugés révolutionnaires; mais ceci à trois conditions : 1° Si Taine avait montré la différence entre les idées des Constituants et les conséquences qui en ont été tirées. 2° Si Taine avait indiqué que les crimes des Jacobins ont été le résultat, non seulement d'idées fausses, mais d'une situation extérieure et intérieure violente qui affolait les esprits. 3° Enfin si Taine avait établi quelques restrictions et quelques nuances [2]. »

1. *Les Origines de la France contemporaine*, *l'Anarchie*, p. 181.
2. *Revue historique*, XXVII, p. 130.

M. Monod revient sur la question, dans le nécrologue qu'il consacre au grand écrivain. Il y constate avec regret, que Taine avait abandonné la sérénité qu'il puisait dans son déterminisme philosophique. Il ne se contente pas ici de décrire et d'analyser; il juge et s'indigne; au lieu de montrer simplement, dans la chute de l'ancien régime, dans les violences de la révolution, dans la gloire et la tyrannie de l'empire, *une succession de faits nécessaires et inévitables*, Taine parle de fautes, d'erreurs, de crimes [1]. » Nous ne voulons pas scruter les mobiles qui ont poussé Taine à s'écarter, dans sa dernière œuvre, de l'esprit vraiment scientifique qui se trouve dans tous ses écrits antérieurs, et à enfreindre lui-même le principe qui l'avait guidé jusqu'alors, « que la science ne proscrit ni ne pardonne; elle constate et explique [2]. » Nous nous contenterons de remarquer que, malgré l'immensité du travail déposé dans les *Origines de la France contemporaine*, Taine n'a pas livré une histoire de cette époque, mais bien une œuvre de parti. Pourquoi? Parce que, au lieu de rechercher l'enchaînement nécessaire des faits qu'il étudiait, il s'est avisé de les juger et de les blâmer, comme si ces faits eussent pu être autres qu'ils n'ont été; parce qu'il a abandonné le vrai terrain de l'histoire.

On pourrait en définitive faire peu de cas des réflexions que les historiens se permettent sur les événements, pourvu que ces derniers fussent dûment établis et leur liaison causale mise en relief. Mais il faut remarquer qu'un auteur qui entreprend son travail, avec l'idée de critiquer et de censurer, sera poussé sans le vouloir à s'enquérir surtout des faits qui lui donnent raison et à négliger les autres. C'est précisément ce qui est arrivé à Taine, qui a laissé de côté les périls intérieurs et extérieurs qui menaçaient la révolution et « affolaient les esprits », et qui expliquent parfaitement comment la Révolution française arriva, de l'apothéose de la liberté, à une horrible boucherie.

Quel moyen y aurait-il pour échapper à cet écueil? Nous n'en voyons pas d'autre, si ce n'est de s'abstenir de juger et d'apprécier les événements et les personnalités, et de borner son exposition à l'établissement des faits et à celui des causes.

1. *Revue historique*, LIX, p. 117.
2. *Philosophie de l'art*, 1865, p. 21,

S'abstenir de juger les événements, c'est le seul moyen d'être impartial, attendu que, dans ce cas, on l'est forcément. Mais aussitôt que l'on s'avise de juger les faits, les efforts les plus sérieux pour conserver l'impartialité seront absolument vains. On ne peut se défaire de sa propre personnalité qui est un composé d'éléments appartenant à une époque. Chaque homme partagera certaines idées, certaines croyances qui font partie intégrante de sa personnalité intellectuelle et dont il ne peut en aucune façon se dépouiller. Tout historien qui entreprendra de juger les événements, les jugera à sa manière, c'est-à-dire d'après son individualité particulière. Mais cet élément individuel exclut précisément le caractère scientifique.

Il existe, à l'encontre de la thèse que nous soutenons, bon nombre d'auteurs qui revendiquent comme le rôle le plus noble que l'histoire ait à remplir, celui de juge du passé et de mentor du présent. Par exemple *M. Lavollée* soutient que « l'histoire, par son jugement, rend les plus précieux services à l'humanité ; qu'il faut absolument que l'historien puisse juger impartialement et avec autorité ; qu'il le faut, pour soulager la conscience du genre humain, pour intimider ou punir le coupable ; pour donner confiance, soulagement et satisfaction à l'opprimé ; qu'il est juste et nécessaire qu'à un moment donné, en face du mal triomphant, de la scélératesse sur le parvis, du crime sottement adulé ou exalté par l'engouement populaire, l'histoire puisse, au nom des principes que le consentement des siècles et la loi morale ont consacré sous le nom de philosophie de l'histoire, se dresser en face de la foule égarée et opposer son jugement au sien [1]. » *M. Caro* abonde dans le même sens : « L'histoire, dit-il, n'a ni le devoir de pardonner ni le droit d'oublier. Elle n'a pas de clients ; elle est juge suprême ; elle ne se laisse ni attendrir, ni intimider, ni corrompre. Ce qu'elle a jugé est bien jugé ; ce qu'elle a flétri est bien flétri ; sa sentence est sans appel [2]. » *M. Maxime Dolfus*, continue sur le même ton : « L'historien accoutumé à ne marcher qu'avec l'appui des faits, sa pleine lumière de raison craint de mettre l'histoire au service des rancunes ou des haines de parti, et s'il ne s'interdit pas la sévérité, il ne croit pas non plus qu'il doive exclure la justice. Il condamne, mais il tient à com-

1. *La morale dans l'histoire*, 1892, p. 230.
2. *Réponse au discours de réception de M. Maxime Ducamp.*

prendre, et comprenant davantage, il condamne moins. Juge plutôt qu'accusateur, l'historien admet, à la façon des jurés, des circonstances relatives, susceptibles d'atténuer les responsabilités [1]. » Nous n'en finirions pas, si nous voulions reproduire les opinions de tous ceux qui attribuent à l'historien le rôle passablement ridicule, de justicier des siècles.

Nous sommes plutôt de l'avis de *Ranke* qui dit que : « l'on veut attribuer à l'historien la fonction de juger le passé et d'instruire le présent, au profit des années futures. Je ne vise pas à un rôle si haut placé. Je me contenterai de *montrer comment les choses furent* [2]. »

M. Grotenfelt penche pour une opinion moyenne. Il admet que, dans certains cas, l'histoire peut rendre des services à la politique, et que l'élimination complète des éléments non scientifique de l'histoire n'est pas désirable. Il exige seulement que la prise en considération de ces éléments n'entrave pas l'objectivité et l'impartialité de l'histoire. Mais, s'empresse d'ajouter *M. Grotenfelt*, « l'expérience du temps prouve qu'un pareil danger est toujours très près. Pour la pratique, on peut recommander la règle, qu'il faut toujours bien distinguer entre l'exposition des faits et les conséquences qu'on en tire [3]. » Nous pensons que cette précaution est insuffisante ; car rien que l'idée de l'historien d'appliquer le passé à l'enseignement du présent, peut le pousser, par anticipation, à un choix de faits qui correspond à l'enseignement qu'il veut en tirer. Nous croyons qu'il faut procéder d'une façon plus radicale, et que l'historien doit s'interdire franchement toute réflexion sur les faits passés ; car garder la limite où le danger commence, est chose humainement impossible.

Mais le *danger sera tout de même très près*, pour un autre motif. L'historien ne peut borner son travail à cataloguer les faits; il doit résumer les actions qu'il expose, en des propositions et des phrases; mettre les divers faits en relation les uns avec les autres; extraire leurs sens intime; calculer leur por-

1. *Considération sur l'histoire*, 1876, p. 3. M. N. Jorga, professeur à l'Université de Bucharest, répète presque mot pour mot les paroles de M. Dolfus : *Utilitatea generala a studiilor istorice*, 1895, p. 10.

2. *Sämmtliche Werke*, tome XXXIV, p. VII.

3. *Wertschätzung*, p. 85. M. Mortet, *Grande Encyclopédie*, art. « Histoire », p. 126, partage la même opinion.

tée : opérations qui exigent toutes l'application plus ou moins profonde de la faculté de juger et de raisonner. Et souvent ces opérations impliquent une appréciation.

Ainsi lorsque *M. Aulard* dit : « le parti républicain, dont l'existence maintenant est réelle, n'a pu obtenir encore ni l'adhésion définitive de Marat, ni à aucun degré l'adhésion de Robespierre, ni celle des autres chefs officiels, si je puis dire, du parti démocratique. Même ceux d'entre eux qui sont déjà républicains au fond du cœur croient encore que, dans l'état d'esprit royaliste du peuple, c'est faire le jeu de la bourgeoisie (et aussi des partisans de l'ancien régime), que de parler de république. Ils veulent opérer d'abord la réforme démocratique du suffrage, réforme enfin comprise et désirée par le peuple ; quant à la république, on verra plus tard [1] » — lorsque *M. Aulard* écrit ce passage, il entremêle une exposition de faits généraux, extrait des faits singuliers, avec des liaisons d'idées qui, il est vrai, en ressortent, mais qui n'en sont pas moins le produit direct d'un jugement.

Il en est de même, si nous prenons un autre exemple dans un historien récent, qui est loin de partager les anciens principes, dans sa façon de traiter l'histoire, *M. Charles Lamprecht*. Il parle de la manière suivante, sur l'humiliation de l'empereur Henri IV à Canossa : « Par la décision de l'empereur de se soumettre aux exigences de Grégoire, les plans de celui-ci furent totalement entravés. Le roi entrait sur le terrain de la discipline ecclésiastique qui enchaînait les actions du pape. L'éclair de l'excommuniation que le pape avait lancé, ricocha sur celui qui l'avait brandi. Grégoire restait impuissant vis-à-vis de l'humiliation royale [2]. » Dans toutes ces phrases, les faits disparaissent, ou ne sont rappelés que de très loin par des jugements, par des formules abstraites, qui ne reproduisent plus ces faits mêmes, mais rien que leur quintessence.

Une pareille application de la faculté de juger ne saurait être exclue de l'histoire.

Mais *aussitôt que l'on ne se borne pas aux jugements que la relation des faits eux-mêmes provoque entre les notions qui les représentent, et que l'on veut placer ces faits en relation avec une conviction ou une idée générale de notre esprit, la nuance per-*

1. *Histoire politique de la Révolution française*, 1901, p. 105.
2. *Deutsche Geschichte*, II, 1895. p. 336.

sonnelle et anti-scientifique fait son apparition. C'est le cas, par exemple, lorsque *Ranke*, pour expliquer les malheurs auxquels s'exposèrent les Huguenots, par leur rapprochement du parti de la cour, leur applique un principe qu'il croit pouvoir formuler, d'après son expérience à lui, « que nulle chose ne peut être plus dangereuse pour un parti que de pactiser avec un autre d'opinions contraires », et introduit dans l'exposition une conviction personnelle qui peut ne pas être partagée par tout le monde, et qui l'expose à ce que l'on ne reconnaisse pas unanimement que la cause du malheur des Huguenots fut due en premier lieu à l'inobservation de cette règle de conduite.

Il en serait de même du jugement porté par *Sybel*, que « les Hébertistes avaient été, jusqu'en 1793, parfaitement d'accord avec Robespierre, parce que ce *dernier s'était appuyé sur leurs forces et avait par conséquent favorisé leurs intentions.* Mais ce qui les sépara dorénavant d'une façon irrévocable, ce fut la simple circonstance, que *Robespierre était devenu le chef suprême du pouvoir*, *et que les Hébertistes étaient restés dans une position inférieure* ». Les parties non soulignées de ce passage exposent les faits : l'accord des Hébertistes avec Robespierre ; leur séparation. Les parties soulignées donnent l'explication, les motifs psychologiques de ces états successifs. *M. Simmel* qui analyse ce passage au point de vue de l'exposition, soutient que les motifs invoqués par Sybel ne sont ni nécessaires, ni absolus, et que s'il peut arriver que les bienfaits provoquent la haine de celui qui les reçoit contre son bienfaiteur, on peut bien admettre aussi que, l'élévation d'un homme au pouvoir peut très bien maintenir ses partisans autour de lui, s'il les fait bénéficier de sa situation [1]. *Simmel* soutient donc que l'historien ne pouvait invoquer ces principes, comme des vérités absolues ; il ne pouvait le faire que si ces conclusions ressortaient des sources. Dans ce dernier cas, les jugements de Sybel seraient parfaitement justes et motivés comme faits historiques, et non comme principes de conduite générale.

Ce n'est que dans le cas, où des principes ou maximes ont une portée universelle indubitable, que les jugements qu'ils motivent possèdent un caractère objectif et scientifique. Ce caractère fait au contraire défaut, toutes les fois que la valeur

1. Simmel, *die Probleme der Geschichtsphilosophie*, p. 9.

de pareilles affirmations à portée générale, est en réalité extraite seulement d'une partie de l'expérience. Il suit nécessairement de ce que nous avons établi, que plus le point de vue d'où l'on apprécie les événements est personnel, plus leur caractère scientifique est faussé.

Une difficulté analogue peut provenir d'une autre circonstance. « Assez souvent la défectuosité du matériel objectif, l'insuffisance des éléments qu'il fournit à l'interprétation, doit être complétée par un apport de la conscience subjective. C'est là que l'on trouve une des sources principales de l'influence subjective, dans la conception historique et qui possède d'autant plus d'importance, que la personnalité de l'historien sera davantage dominée par une conception unitaire qui tend à dominer les événements historiques. Dans un tel cas, quelque chose de l'étroitesse de son cercle visuel, individuel, de la partialité de son expérience de la vie, se mêleront à l'histoire [1]. »

Dans tous ces cas, la limite à tracer entre le jugement objectif et celui de caractère subjectif est malaisée à trouver, et c'est là une des plus grandes difficultés de la conception et de l'exposition historique, et — qu'on le remarque bien, — cette difficulté surgit toujours à cause de l'élément de la valeur qu'il faut souvent appliquer en histoire, à son corps défendant.

Nécessairement on ne saurait exiger que l'historien appuie chaque proposition qu'il énonce par des citations, car bien souvent les convictions se forment *à côté du document* qu'il consulte. Si l'on demandait par exemple à *M. Aulard* de prouver par un texte son assertion, que « ceux des chefs du parti démocratique qui sont déjà républicains, croient que dans l'état d'esprit royaliste du peuple, c'est faire le jeu de la bourgeoisie (ou de l'ancien régime même) que de parler de république », il serait peut-être embarrassé d'en citer un, quoiqu'il nous assure, dans son *Avertissement*, n'avoir émis une seule assertion qui ne soit *directement* tirée des sources [2]. Il en serait de même de *M. Lamprecht*, si on lui demandait d'appuyer par une note sa proposition, que « le pape était impuissant devant l'humiliation royale ». Mais pour tous ceux qui connaissent les sources

1. Ed. Spranger, *Die Grundlagen der Geschichtswissenschaft*, I, p. 84.
2. *Histoire de la Révolution*, p. x.

historiques de ces époques, ces assertions paraîtront parfaitement justifiées.

Quand tous les jugements, et les propositions de l'historien qui les expriment, peuvent se résoudre en faits, alors on comprend que ce n'est que la forme de l'exposition qui peut révéler un caractère subjectif, caractère que le style de l'historien, sa façon d'écrire, colorera encore davantage; mais sous cette ornementation de son exposition, apparaîtra le monument élevé avec les matériaux de la réalité, puissants et inébranlables comme elle.

L'écueil auquel risque toujours de se heurter l'appréciation des faits ne saurait être contourné qu'en prenant les précautions suivantes :

1. *Tout jugement qui intervient dans l'exposition historique doit se baser sur des faits ou, dans tous les cas, doit en ressortir; il faut toujours qu'il puisse être soutenu par une circonstance réelle.*

2. *L'historien doit éviter absolument toute appréciation qui ne serait pas basée sur des convictions absolument communes à tout le monde.*

3. *En cas d'absence de circonstances réelles ou de convictions unanimes, l'historien doit s'abstenir de juger et d'apprécier les événements, de n'importe quel point de vue.*

La vérité historique ne réside que dans la reproduction de la réalité des faits écoulés, ainsi que dans celle de leurs causes, et non *dans l'opinion personnelle que nous pouvons avoir sur cette réalité*. Cette opinion individuelle est un élément complètement en dehors de l'établissement des faits et de leur enchaînement causal, seul objet de l'histoire. Que dirait-on d'un physicien ou d'un chimiste qui s'amuserait à blâmer la foudre ou les substances toxiques, parce qu'elles peuvent nuire à l'homme? Toutes les lois naturelles ont une égale valeur devant la vérité, parce que toutes contribuent à nous faire connaître la nature. Toutes les séries des phénomènes successifs possèdent aussi la même valeur, parce qu'elles contiennent l'exposition et l'explication du passé. Les faits qui constituent l'histoire sont débattus, critiqués pendant qu'ils s'accomplissent; les personnages qui les introduisent dans la réalité des choses sont souvent bafoués, insultés, calomniés ou comblés de louanges par les différents partis qui luttent pour l'exis-

tence. Ce n'est pas d'une façon calme et tranquille que se dépose, dans les archives du passé, le matériel de l'histoire, Chaque trace en est souvent marquée par le sang ou les larmes de quelqu'un. C'est la vie qui se décharge peu à peu de son fardeau et le couche dans la tombe des morts. Le processus qui produit l'histoire est semblable aux grands bouleversements qui donnèrent naissance aux dépôts dont sont formées nos montagnes et nos plaines. Dans les mers bouillonnantes, les rocs étaient triturés, broyés, réduits en poussière; peu à peu la mer se calmait et déposait sur son fond le sable fin qui constitue les couches actuelles. Il en est de même de l'histoire. Les temps présents avec leurs passions, leurs intérêts momentanés, aiguisés les uns contre les autres par la lutte pour l'existence, poussent les hommes à s'entredéchirer, à se haïr, à se détruire mutuellement. Mais les faits se réalisent d'une façon ou d'une autre; les rancunes sont oubliées; les intérêts se conforment au nouvel ordre de choses, et la mort vient répandre son baume consolateur sur les plaies encore ouvertes. Le dépôt historique commence à se former, et sa couche sera bientôt assez puissante pour y asseoir l'histoire. On comprend que si le rôle des partis politiques, des sectes religieuses, des écoles littéraires ou artistiques ressemble aux éléments que la nature déchaîne de son sein pour alimenter les convulsions de la terre, celui de l'historien n'aura aucun motif de participer à ces luttes, dont il ne fait qu'exposer les péripéties, pas plus que le géologue ne saurait s'intéresser autrement aux phénomènes de l'écorce terrestre que pour en connaître le développement. L'historien ne diffère du géologue que parce que les phénomùnes qu'il est appelé à exposer sont l'œuvre de l'humanité, dont les tiraillements constituent l'histoire.

On peut, on doit même combattre pour ce que l'on croit être la vérité, tant que les courants ne se sont pas stratifiés dans le passé ; tant que ces courants contiennent des faits qui sont en train de se réaliser; mais aussitôt que, par leur triomphe, ils sont devenus des facteurs de l'histoire, tout regret et toute approbation deviennent vains et sans objet. Les plus éloquentes récriminations ne feront pas disparaître les faits accomplis.

La fatalité *a posteriori* des faits historiques rend parfaitement inutiles les jugements que nous pourrions porter sur eux. La compréhension des faits passés peut même exercer une bien plus profonde influence sur l'avenir, que les déclama-

tions les plus éloquentes. Possédant les causes des faits accomplis, nous pourrons, en tenant compte de l'évolution, reconnaître plus facilement ce qu'il faut faire pour éviter les erreurs. Les idées acquises sur le terrain de l'histoire deviendront les mobiles de notre conduite. D'autre part, les directions que les séries de faits ont prises, détermineront les hommes du jour à faire prévaloir celles qui leur paraîtront plus dignes d'être soutenues, pendant que d'autres prêteront leur appui à des séries opposées. C'est ainsi que se développera la grande lutte dont le résultat sera le triomphe des idées et des faits viables, aux dépens de ceux qui ne le sont pas. Les forces de l'histoire prononceront toujours leur verdict sur les efforts individuels, en attendant que de nouveaux ébranlements remettent en question la façon dont s'accomplira l'évolution.

Les forces qui créent l'histoire prendront nécessairement part à toutes les péripéties de la lutte pour l'existence; l'exposition du résultat, auquel cette lutte aura abouti, devra être complètement détachée de tous les intérêts, de tous les sentiments, de toutes les passions qui lui auront donné naissance.

Nous pensons donc que le rôle de la Némésis historique a vécu, et qu'il doit être remplacé par le flambeau de la vérité qui doit éclairer toujours plus profondément les abîmes du passé.

M. Pirenne pense que « la manière d'envisager l'histoire est imposée à l'historien par son temps; que tandis que le progrès des sciences est continu, l'histoire obéit à une sorte de loi de recommencement perpétuel. Chaque époque refait son histoire, la transpose en quelque sorte dans un ton qui lui soit approprié. L'historien est dominé à son insu par les idées religieuses, philosophiques, politiques qui circulent autour de lui [1]. » Mais c'est précisément, pour dégager l'historien de ces forces inconscientes que nous voulons qu'il s'abstienne de tout jugement personnel. L'histoire a, en effet, obéi à un recommencement perpétuel, tant qu'elle n'était qu'une production littéraire, qui devait réfléchir dans son sein le milieu qui l'entourait. Mais aussitôt qu'elle prend le caractère d'une science, elle se dégage par là même de toute influence du milieu, à

1. *Une polémique historique en Allemagne. Revue historique*, mai-juin 1897, p. 51.

laquelle la vérité n'est pas soumise, comme nous l'établirons plus loin [1].

Cette immixtion de l'élément antiscientifique et personnel, amenée par le rapport des choses passées aux valeurs idéales que nous possédons dans notre esprit, devient surtout sensible, lorsqu'il s'agit de s'enquérir des causes du phénomène. Car, comme nous l'avons déjà observé, aussitôt que l'on place les faits en relation avec une conviction ou une idée générale de notre esprit, la nuance personnelle et antiscientifique fait son apparition, le lien causal étant très souvent induit par l'esprit et ne ressortant pas toujours de la relation entre les conditions réelles des événements. C'est ainsi qu'un historien attribuera les événements à telle cause ; un autre à telle autre, pendant que leurs lecteurs pourront bien ne se rallier à aucun d'eux et expliquer les faits à leur façon. *Taine*, par exemple, explique le régime de la Terreur par le caractère de ceux qui la représentaient « des brutes devenues folles, travaillant en grand et longtemps sous la conduite de sots devenus fous [2], » pendant que *Aulard*, *Monod* et d'autres historiens attribuent ce régime au danger de la situation interne, uni à celui de la menace de l'étranger. La Réforme est attribuée, par certains historiens, à l'ambition du moine Luther ; par d'autres, à des causes générales et, parmi ces dernières, le degré d'influence de chacune d'elles est différemment apprécié par les différents auteurs. Les causes de la guerre de 1870 sont renvoyées, en général, par les historiens allemands et français, sur le peuple adversaire. D'un côté on invoque la politique intérieure de Bismarck et le désir d'unifier l'Allemagne, en abaissant la France ; de l'autre, on met en avant le désir de Napoléon III de faire une diversion aux attaques auxquelles son régime était en butte.

Dans ce très grave côté de l'histoire, précisément le plus important, l'unification scientifique des convictions est plus difficile à réaliser. Les divergences se produisent et se maintiennent, souvent par suite d'intérêts étrangers à la vérité, et l'élément personnel est plus enclin que partout ailleurs à exposer les ressorts de l'histoire conformément au système des valeurs que chaque peuple inspire à ses historiens. Ces diver-

1. Chap. VII « Les auxiliaires de l'évolution ».
2. L'*Anarchie*, p. 465.

gences se maintiennent tant que durent les intérêts opposés qui influencent la conscience humaine, et ne disparaissent qu'avec l'écoulement d'un temps plus ou moins long. Mais l'unification doit finir par se faire, et de nos temps, plus rapidement qu'autrefois. On n'a qu'à voir le rapprochement assez prononcé opéré entre les historiens français et allemands, précisément à propos des causes de la guerre de 1870, un événement pourtant dans lequel tant de sentiments forts et puissants sont engagés. *M. Seignobos*, l'un des historiens les plus récents de ce formidable événement, dit que la cause la plus rapprochée de cette guerre a été l'objet de deux interprétations différentes : les Allemands qui croient à un coup monté d'avance entre les trois puissances catholiques pour faire la guerre à la Prusse, ont regardé la résistance subite du gouvernement français à la candidature Hohenzollern, comme un prétexte pour se procurer un *casus belli*. L'opinion française, au contraire, a cru à une ruse de Bismarck, pour piquer l'amour-propre du gouvernement français et l'entraîner à la guerre. La démonstration de Sybel établit qu'aucune de ces deux interprétations ne peut être prouvée [1]. »

A mesure que les notions de valeur s'unifient dans les esprits, elles disparaissent du champ de l'histoire et la partie de cette discipline qui est gagnée à la science, augmente.

Il faut encore observer que tant que ces divergences sur la cause dont on fait dériver un phénomène historique, ne touchent pas à des intérêts d'autre nature que celui de la vérité, elles ne peuvent, malgré leur divergence, entraver le caractère scientifique de l'histoire, pas plus que les hypothèses diverses, par lesquelles on veut expliquer les anneaux de Saturne ou les raies de la planète Mars, n'entravent en rien le caractère scientifique de l'astronomie. Ainsi l'historien qui attribue l'apparition de la féodalité au système économique du temps, fera tout aussi bien de la science historique que celui qui en cherchera la cause dans la constitution des bandes guerrières, ou dans le manque d'idées et d'intérêts généraux qui auraient dû maintenir l'unité de l'Etat. Ce n'est que lorsque

1. *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, 1897, p. 768, note 1. Cet abandon des deux côtés, par Sybel et par Seignobos, d'une interprétation hostile à l'adversaire, dénote déjà un rapprochement inattendu entre les historiens des deux pays.

les éléments personnels entrent en lutte, que le caractère scientifique de l'histoire est mis en péril.

Les faits historiques, dont l'établissement et davantage encore les causes ne sont pas placés hors de toute appréciation personnelle, appartiennent, non à la science historique déjà faite, mais bien à la science qui se fait. Il en est pourtant de même de bien des faits de répétition, comme en astronomie, pour les orbites de la plupart des comètes, la constitution des planètes, et en météorologie pour presque tous les faits dont elle s'occupe, et dont les lois ne sont pas encore connues — sans que pour cela ces disciplines cessent d'être des sciences *qui se font*. « Le domaine de la science historique, comme celui de la science en général, ne s'étend qu'aussi loin qu'est possible la connaissance objective de la vérité [1]. » Voilà pourquoi tous les faits historiques sur l'existence et la cause desquels, il ne peut y avoir que des discussions scientifiques, et ces faits sont très nombreux et constituent la trame principale de l'histoire — ces faits-là, disons-nous, constituent l'histoire vraiment scientifique, sans aucune restriction, sans aucune réserve.

Aussi différons-nous, quant à la question du caractère scientifique de l'histoire, non seulement de ceux qui le contestent et contre lesquels nous le soutenons pleinement, mais aussi contre ceux qui, comme *M. Grotenfelt*, en reconnaissant le principe que la science ne s'étend qu'autant que s'étend la vérité objective, en déduisent *que l'histoire ne saurait jamais être une science pure* [2]. Nous nous demandons si cette conclusion est logique. Elle le serait, si l'histoire ne pouvait jamais établir la vérité objective ; mais si elle est capable de le faire, pour une grande partie, pour la majorité des faits et de leurs causes, et qu'une partie seulement se refuse jusqu'à présent de se soumettre à cette opération, nous nous demandons de quel droit peut-on refuser à cette partie de l'histoire qui établit des vérités objectives le caractère et le titre d'une science, quand on ne le refuse pas à l'astronomie qui ne peut non plus établir la vérité pour tous les phénomènes qu'elle étudie, et qu'on ne

1. O. Ritschl, *Kausalbetrachtung in den Geisteswissenschaften*, 1901, p. 24. Nous ne saurions pourtant admettre la conséquence que M. Ritschl tire de ce principe absolument rationnel : que l'histoire ne devrait s'occuper que de monographies.

2. *Wertschätzung*, p. 96, n.

le refuse pas à la biologie, à la médecine et surtout à la météorologie, qui ne connaissent pas les lois de production de la plupart des phénomènes qu'elles enregistrent, et bien entendu, encore moins leurs causes.

La raison pour laquelle la vérité objective est difficile ou même impossible à réaliser — que ce soit l'impuissance de nos moyens d'investigation ou l'immixtion de l'élément personnel — est absolument indifférente pour le but que la science poursuit. Si ces obstacles peuvent être éloignés et, dans la mesure où ils le seront, la science étendra son empire.

Résumons les principes posés jusqu'ici, et qui constituent les fondements sur lesquels on peut élever la logique de l'histoire, c'est-à-dire du développement qui concerne spécialement l'esprit humain :

1. *La science est l'image intellectuelle de l'univers. Elle reproduit des notions et des relations réelles entre les faits, et non seulement des abstractions de notre esprit.*

2. *L'univers existe et se transforme. L'esprit prend connaissance de l'un ou de l'autre de ces deux côtés de l'existence, selon qu'elle tourne vers lui l'une ou l'autre de ses faces.*

3. *Les sciences se divisent en deux grandes branches, celles qui traitent des faits de répétition, — sciences de lois ou théoriques — et celles qui traitent des faits successifs — sciences de séries ou historiques.*

4. *Les faits successifs se distinguent de ceux de répétition par la seule circonstance qu'ils sont individualisés par le temps, c'est-à-dire qu'ils ne se produisent qu'une fois et ne se répètent jamais d'une façon identique. Quant à l'espace, les faits successifs, tout comme les faits de répétition, peuvent être aussi individuels, généraux et même universels.*

5. *Tous les faits sont le produit des forces naturelles qui s'incorporent dans les conditions de l'existence.*

6. *Quand on connaît le mode d'action de la force et sa façon de travailler les conditions, on pénètre la cause du phénomène.*

7. *Le mode de manifestation d'une force est toujours identique à lui-même et ne saurait présenter d'exceptions. Il constitue ce que l'on appelle une loi abstraite.*

8. *Quand la loi passe à travers des conditions qui se reproduisent toujours les mêmes, elle donne lieu à une production régulière des phénomènes de l'univers* — la loi concrète ou loi de manifestation des phénomènes. *Quand la loi passe à travers des conditions qui changent toujours, elle donne naissance* aux séries de développement. *Les lois abstraites qui règlent le mode d'action des forces naturelles, ont donc, comme résultat, pour les faits de répétition :* les lois concrètes ; *pour les faits de succession :* les séries.

9. *Les deux classes de sciences sont des systèmes de vérités générales* (supra-sub- et coordonnées), *les unes de répétition, les autres de succession.*

10. *Les sciences de la répétition sont supérieures à celles de la succession, quant à la facilité d'établir la vérité sur l'existence des faits. Elles saisissent les faits d'une façon immédiate, pendant que les sciences de la succession ne peuvent le faire que d'une façon médiate.*

11. *Les sciences de la répétition sont inférieures à celles de la succession, quant à l'établissement des causes qui, pour les premières, touchent bientôt à l'inconnu, pendant que pour les dernières, la cause ultime, pour la partie générale du développement, est rejetée à l'infini et donc peut-être négligée.*

12. *L'histoire proprement dite, celle de l'esprit humain a à lutter contre l'élément subjectif et anti-scientifique du rapport des faits aux valeurs forgées par la conscience humaine, élément qui entrave la reconstitution réelle des faits et surtout leur explication causale. Elle a acquis le caractère scientifique et l'acquiert tous les jours davantage, à mesure que cet élément subjectif est neutralisé par les progrès de l'objectivité et par l'unification des valeurs dans tous les esprits.*

Nous pouvons maintenant passer à l'étude des éléments que l'histoire doit prendre en considération, pour arriver à donner

une exposition et une explication scientifique du passé, qui reproduiront la réalité des faits et la réalité des ressorts qui les ont poussés au jour. Ces éléments sont :

1. *Les facteurs constants de l'histoire* qui président au développement des différents groupes dont se compose l'humanité.

2. *Les forces historiques* qui déterminent ce développement.

3. *Le matériel de l'histoire*, sur lequel les forces agissent, et enfin,

4. *Les séries historiques*, résultat de l'action des forces sur le matériel de l'histoire.

CHAPITRE V

Les facteurs constants de l'histoire.

L'histoire de l'humanité se développe par l'intermédiaire de groupes d'hommes plus ou moins nombreux, et ces tronçons divers du genre humain habitent des régions différentes sur la surface du globe. Le développement de ces groupes dépendra donc d'abord de la structure du corps et de l'esprit des individus qui les composent ; puis des conditions que la nature environnante impose à ce développement.

La *race* et le *milieu extérieur* seront les éléments que l'on rencontrera à la base de toute histoire. Mais ces éléments ne feront que placer les jalons pour la direction qu'elle va suivre ; que marquer la hauteur jusqu'où elle pourra s'élever ; que lui imprimer la couleur particulière qui la teindra, mais sans exercer sur les faits qu'elle présente aucune action modificatrice.

Le milieu favorisera l'essor de certaines facultés, de certaines aptitudes, comme il pourra porter entrave à d'autres, par des obstacles plus ou moins difficiles à surmonter. La race dotera le peuple d'une certaine puissance d'esprit, d'une certaine envergure d'idées, de sentiments, de volontés. Si l'esprit peut lutter contre la nature environnante, pour la dominer et la faire servir aux besoins de l'homme ; pour vaincre, au moins jusqu'à un certain point, les obstacles qu'elle oppose à son expansion — il ne peut rien tenter contre la race qui lui a précisément mesuré le degré de force intellectuelle dont il dispose dans sa lutte contre la nature. Donc, tandis que l'esprit peut dominer le milieu, au moins dans de certaines limites, il est toujours dominé par la race.

Dans tous les cas, ces éléments de la race et du milieu peuvent être considérés comme *constants* [1], c'est-à-dire comme

1. Cf. Lamprecht. « Was ist Kulturgeschichte », dans la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, I, 1896, p. 111 : « Diese Faktoren (la race et le mi-

indépendants de tout changement. Mais il faut faire quelques distinctions, ce qui nous oblige à une étude plus circonstanciée de la question.

LA RACE. — Plusieurs auteurs pensent que l'idée de race n'a été inventée que pour remplacer une explication sérieuse, et que les distinctions originaires de race ne sont que de pures hypothèses.

Les arguments par lesquels on s'évertue à contester l'influence de la race, ne sont pas soutenables. Ainsi M. *Lacombe*, suivant en tout les opinions de l'historien anglais *Henri-Thomas Buckle*, objecte que s'il existe des génies spéciaux pour chaque race, ces qualités inhérentes devraient se manifester indépendamment de toutes conditions ; car dit-il, « si certaines conditions font que le génie n'apparaît pas et l'annulent, d'autres font qu'il se montre un peu, et d'autres qu'il se montre avec éclat, tout se passe comme si le génie n'était rien et que les conditions fussent tout. Alors pourquoi cette supposition du génie [1]? » La réponse est très facile : c'est que les conditione peuvent tout faire, excepté le génie lui-même *qui constitue le germe*, dont les conditions favorisent ou empèchent le développement. *Lazarus* et *Steinthal* observent avec beaucoup de justesse à ce sujet, que « la décadence des nations, sous le même ciel qui a vu leur progrès, démontre que ce dernier ne dépend pas exclusivement des conditions dans lesquelles elles vivent, et que l'esprit, par lui-même, y joue un rôle assez important [2]. »

M. Lacombe ajoute « que le génie des races devrait se manifester dès que la première génération arrive à l'âge d'homme. Il ne devrait y avoir, dans l'histoire d'un peuple, ni phases, ni ce qui va ordinairement avec les phases, aucun progrès, et de décadence pas davantage. » Autant dire que la sève qui pénètre

lieu) sind nun in Allgemeinen konstant ; sie lassen sich mithin auch als Bedingungen des historischen Lebens bezeichnen. »

1. De l'*histoire considérée comme science*, p. 309. Cf. Buckle, *Histoire de la civilisation en Angleterre*, trad. Baillot, I, 1860, chap. II : « Influence exercée par les lois physiques sur l'organisation de la société et sur le caractère des individus », dans lequel Buckle réduit l'influence des agents physiques rien qu'au *climat*, à la *nourriture*, au *sol* et à l'*aspect général de la nature*, sans même mentionner la race qui, pour lui, n'existe pas.

2. *Einleitende Gedanken*, cité plus haut (p. 6, note 1), p. 12.

la plante doit lui faire produire aussitôt les graines, sans passer par l'intermédiaire des bourgeons, des feuilles, des fleurs et des fruits.

M. Lacombe nie donc l'existence des races et des peuples. Pour lui ces notions n'ont rien de réel qui leur corresponde ; ce sont « des entités de notre esprit; la réalité c'est l'individu ». S'il admet une certaine communauté d'idées, de sentiments, d'habitudes entre les individus appartenant à un même peuple, il ne l'admet que comme résultat de l'influence d'un même milieu, « en donnant à ce terme toute l'extension qu'il comporte. » Mais il conteste l'existence d'un génie français, anglais, allemand. Il demande qu'on lui montre « entre le peuple français et le peuple anglais, considérés comme grands individus, une différence quelconque, ayant une importance égale à celle qui existe entre le Français féroce et le Français dévoué, entre telle brute et tel génie également français. » Et il en serait de même, si l'on demandait à l'auteur, s'il trouve une différence entre les Chinois ou les Botocudos et les Français ? Il répondrait *ou devrait répondre*, *s'il veut rester conséquent avec lui-même*, que si ces peuples sont différents, la cause en est au milieu physique et intellectuel dans le sein duquel ils ont vécu ; aux institutions qui se sont développées chez eux et qui leur ont inculqué les idées, les sentiments, les habitudes qu'ils présentent aujourd'hui. Voilà pourquoi nous nous étonnons beaucoup que *M. Lacombe* repousse les conclusions logiques — bien logiques — que nous avions tirées de sa théorie, quand nous disions, que « *M. Lacombe* pense que les Chinois, placés dans le même milieu où ont vécu les Grecs, auraient donné naissance à la même civilisation, et que la France peuplée de Nègres présenterait aujourd'hui identiquement le même degré de culture. » Mais si *M. Lacombe* admet, comme principe, que tout peuple est une entité de notre esprit, que toute race est encore plus entité, et que la réalité c'est l'individu ; et s'il admet en outre que ces individus sont déterminés, dans leur développement, par le milieu qui les entoure, il me semble que le paradoxe devant lequel l'auteur recule est la conséquence logique de sa pensée. *M. Lacombe* sent bien l'absurde d'une pareille conclusion ; mais que deviennent alors ses prémisses ?

M. Lacombe ne semble pas prendre en considération qu'il y a deux sortes de milieux : le milieu physique qui est donné par la nature et sur lequel l'homme ne peut influer que très peu et

qui conditionne le développement des peuples, et le milieu intellectuel qui est le produit de l'esprit et du génie de la race, du peuple qui lui donne naissance, mais qui, une fois constitué, réagit sur cet esprit et sur ce génie, pour les consolider. Si les Grecs développèrent les arts plastiques, la philosophie, la poésie épique et dramatique, ce ne sont pas leurs institutions qui les poussèrent à le faire, mais bien les *dispositions innées* de leur esprit, qui les obligeaient à sculpter, à inventer l'admirable colonne, à créer le théâtre *sans le vouloir*. Il est vrai qu'une fois ces créations réalisées, elles influèrent sur les créations ultérieures, en amenant leur perfectionnement continuel. Mais le premier mouvement qui poussa les Grecs vers ces productions de leur esprit, le premier choc nerveux qui provoqua leur main à saisir le ciseau, leur langue à balbutier des vers, *devait provenir de l'intérieur, de la constitution intime* de leur être, et non des milieux ou des institutions qui ne furent eux-mêmes que le résultat des chocs nerveux, accumulés en créations stables. Et si *M. Lacombe* objectait que c'était la belle forme du corps chez les Grecs qui les attira vers la sculpture, donc toujours une influence du milieu extérieur, nous lui demanderions d'abord, si cette belle forme extérieure seule était suffisante pour déterminer *la tendance* à la reproduire par la pierre ; enfin si la beauté du corps grec n'était pas une qualité de la race grecque, et s'il croit que les Nègres, remplaçant les Grecs dans leur pays, auraient pu donner naissance à la sculpture classique ?

M. Lacombe s'élève contre la caractéristique de l'esprit français que nous avions formulée d'après Taine. Il demande : « Par où connaissez-vous l'esprit mordant et la pensée claire des Gaulois ? Quels sont les documents qui nous certifient cet esprit-là? Puisque l'esprit mordant des Gaulois remonte jusqu'à ce milieu qui forme les qualités irréductibles, il serait bien intéressant de savoir un peu, à quelles circonstances particulières de ce milieu fut due la production de l'esprit mordant? Cette théorie appellerait quantité d'autres observations. Par exemple, il y aurait lieu de se demander, d'où vient qu'il y a hors de l'Angleterre des caractères aussi froids, aussi flegmatiques que peuvent l'être en moyenne les Anglais ; car cela se trouve? D'où vient qu'il y a hors de France des esprits clairs et même des esprits gais, mordants, satiriques; de même au reste qu'il y a sûrement des Anglais non flegmati-

ques et des Français dont l'esprit n'est ni mordant, ni même clair? »

Mais *M. Lacombe* se charge lui-même de nous donner la réponse à la question qu'il pose, et il la donne dans notre sens; car il avoue lui-même que *la moyenne du caractère anglais, c'est le flegme* et que chez les autres peuples *le flegme, c'est l'exception;* « *cela se trouve* », dit-il. Pour juger du caractère d'un peuple, il faut prendre partout la moyenne, il faut examiner l'aspect général des productions de son esprit et non les exceptions qui peuvent être dues à des circonstances particulières. *M. Lacombe* ne voit pas de différence entre le caractère de l'esprit français et celui de l'esprit allemand ou anglais? Dans cette différence, il ne s'agit pas seulement de celle qui est due à l'harmonisation de certains éléments spirituels, établis par la vie sous un toit commun. Il s'agit de plus profond que cela; de l'esprit qui anime la philosophie, la littérature, l'art, les mœurs, le genre de vie tout entier. Shakespeare n'aurait jamais pu voir le jour en France, ni Pétrarque, Kant ou Alfred de Musset en Angleterre. La peinture du Poussin, de Delaroche, de Dürer, de Boeklin est bien différente de celle des maîtres italiens. Le style ogival en Italie diffère de ce même style en Allemagne ou en Espagne, et ainsi de suite de toutes les manifestations de la pensée, à travers lesquelles peut percer le génie de la race. Ce n'est que la science qui est universelle et n'a pas de patrie; elle seule fait exception à cette règle, et nous avons vu pourquoi [1].

M. Lacombe admet lui-même l'existence de qualités innées pour l'individu lorsqu'il dit, que « tout homme considéré d'une certaine façon est unique, et si les étrangers n'ont pas de Molière, nous n'en avons qu'un. » Mais il est contradictoire de soutenir en même temps une complexion particulière de l'esprit dans chaque individu et de la contester pour les peuples. *M. Lacombe* ne pourra pas nier que chaque race de chiens, chaque variété même, possède des aptitudes différentes; que les épagneuls, les ratiers, les lévriers, les dogues ne diffèrent pas dans leurs penchants, par suite du milieu ou *des institutions* au sein desquelles ils vivent, mais bien par suite de leur complexion organique particulière. Or, pourquoi contester aux hommes, dont l'organisme est bien plus compliqué, bien

1. Ci-dessus, p. 30.

plus capable de donner naissance à des composés différents, ce que l'on ne saurait méconnaître pour les animaux?

M. Lacombe pourrait difficilement mettre d'accord ses deux assertions, quand d'un côté, il admet que les étrangers n'ont point de Molière et que la France n'en a qu'un, et que d'autre part il conteste l'existence d'un caractère particulier du peuple français, dont l'expression suprême est précisément ce Molière *unique*.

L'affirmation de *M. Lacombe* que l'individu est le seul élément réel de l'existence, s'accorde peu avec les idées qu'il professe sur la nature de la connaissance scientifique. Il dit, « qu'on ne saurait arriver à la constitution de l'histoire-science, qu'en diminuant le nombre et la masse énorme des phénomènes recueillis dans l'esprit et en les liant, et ce lien ne peut être qu'*une généralisation scientifique.* » Ailleurs, il oppose cette connaissance scientifique ou universelle à la connaissance empirique de la réalité. Il précise davantage encore sa pensée, lorsqu'il ajoute que « l'*individuel n'est pas apte à devenir une cause.* » Pourtant c'est toujours *M. Lacombe* qui nous dit que les peuples et les races sont des entités : que les lois ne sont que des idées à nous, de caractère absolument subjectif; *que dans la réalité des choses il n'y a que des individus*, des répétitions, des similitudes, des circonstances. Comment peuvent s'accorder de pareilles opinions qui semblent être, chose curieuse, bien enracinées dans l'esprit de *M. Lacombe*, puisqu'il répète les unes et les autres assez souvent? Ou bien il n'y a dans la réalité que des individus et des phénomènes individuels, et alors la science, qui n'est que la réflexion de cette réalité dans notre esprit, doit s'en tenir aux notions individuelles; ou bien, si la science doit consister dans des généralisations, les éléments qui les procurent à l'esprit *doivent se trouver dans cette réalité même*, et alors les peuples, les races et les lois ne sont plus des entités, des idées à nous, mais bien des éléments très réels que notre intelligence réfléchit dans son miroir; car *M. Lacombe* est loin de partager l'idée que la science ne serait qu'un jeu de notre imagination, à l'égal de la poésie [1].

1. Voir pour cette discussion relative à la race entre M. Lacombe et moi : Lacombe, *l'Histoire considérée comme science*, p. 305 et suiv.; mes *Principes fondamentaux de l'Histoire*, 1[re] édition, 1899, p. 72; la critique de mon ouvrage par M. Lacombe insérée dans la *Revue de Synthèse historique*, I, 1900, p. 28, et ma réponse à cette critique, dans la même Revue I, 1900, p. 254.

M. Mougeolle, autre adversaire de l'idée de race, confond cette dernière avec le caractère historique des peuples (confusion dont nous nous occuperons plus bas), attendu qu'il apporte, comme exemple de la mutabilité du caractère des races, le fait que « les Juifs dans leur pays s'adonnaient à peu près exclusivement à l'agriculture, tandis que, dans l'Europe moderne, ils se livrent presque tous au commerce de l'or. »

M. Mougeolle reconnaît ailleurs lui-même, que « les peuples transforment leurs religions, en accommodant leurs dogmes et leur discipline à leur tempérament [1]. » Mais si les peuples possèdent *des tempéraments particuliers*, c'est qu'ils diffèrent les uns des autres par leur constitution mentale, par la complexion organique des individus qui la composent, en un mot par leur race. Nous voyons donc que les auteurs qui s'efforcent de nier l'évidence, l'existence de différentes races humaines, sont obligés de se contredire, reconnaissant implicitement ce qu'ils contestent explicitement.

Il nous semble que *Taine* soutient avec bien plus de raison, que « ce que l'on appelle race, ce sont les dispositions innées et héréditaires que l'homme apporte avec lui à la lumière et qui, ordinairement, sont jointes à des différences marquées dans le tempérament et dans la structure du corps. C'est la première et la plus riche source de ces forces maîtresses d'où dérivent les événements historiques [2]. » Il en est de même de *F. Brunetière*, qui définit la race : « L'élément irréductible entre tous, celui qui sépare l'humanité en familles tranchées, le dernier terme de l'analyse littéraire, philologique, linguistique et psychologique, au-delà duquel il n'y a plus qu'incertitude et mystère [3]. » *M. Souffret* conclut son étude, par la pensée, que « c'est dans la disparité originelle et indélébile du caractère distinctif des races, qu'il faut chercher le principe fondamental de la diversité des civilisations [4]. »

On ne saurait contester l'influence de la race sur la constitution mentale des peuples, par suite du fait, que « les peuples

1. *Problèmes de l'histoire*, 1886, p. 244, 247, 254.
2. *Histoire de la littérature anglaise*, I, p. XXIII.
3. *De l'Evolution des genres dans la littérature*, 1894, p. 242.
4. *De la disparité physique et mentale des races humaines*, 1882, p. 306.

où la question pourrait être posée, les peuples européens, appartiennent tous à une seule et même race, la race aryaque, comme le soutient *M. Büdinger* [1]. Non seulement les races principales présentent des différences organiques et, par suite, des différences physiologiques et psychologiques; mais aussi leurs sous-divisions et, d'autant plus, leurs différents mélanges, comme nous le verrons bientôt.

Ces dispositions ou aptitudes organiques et psychiques innées expliquent, d'un côté, la hauteur à laquelle s'élèvera une civilisation, de l'autre, le caractère qu'elle présentera. C'est ainsi que les Chinois (race jaune) sont arrêtés dans leur développement qui s'est pour ainsi dire ossifié. « On fait grand cas, observe *M. Gustave Le Bon* des progrès réalisés de nos jours par les Japonais. Nous craignons fort que ces progrès ne soient qu'un vernis qui pourra facilement disparaître. Les Japonais appartiennent à la race jaune et ne sauraient, sous le rapport de la faculté de se civiliser, se distinguer profondément des Chinois. » D'ailleurs les progrès actuels du Japon sont dus à une appropriation de la civilisation blanche; ils ne sont pas le résultat du développement de la race jaune elle-même.

Le caractère différent de la civilisation allemande, française, anglaise, italienne, espagnole, s'explique, dans sa partie irréductible, seulement par l'élément de la race.

Si quelques auteurs s'efforcent de nier l'évidence, en contestant l'influence de la race sur le développemont des peuples, l'auteur que nous venons de citer, *M. Gustave Le Bon*, l'en fait dépendre entièrement. Nous nous occuperons plus longuement de sa théorie, car elle nous fournira l'occasion d'élucider plusieurs questions importantes qui ont trait à la race.

Selon *M. Le Bon*, les « caractères moraux et intellectuels d'un peuple représentent tout son passé, l'héritage de tous ses ancêtres. Les morts ont créé, siècle par siècle, nos idées, nos sentiments et par conséquent tous les mobiles de notre conduite. L'ensemble d'idées, de sentiments que tous les individus d'un même pays apportent en naissant, forme l'âme de la race. » L'auteur ajoute, pour préciser davantage sa pensée, que « la constitution mentale d'un peuple ne demande pas, comme la

1. « Uber Nationalität » dans la *Zeitschrift fur Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft*, III, 1865, p. 105.

création d'une espèce animale, ces âges géologiques, dont l'immense durée échappe à tous les calculs. Elle exige cependant un temps assez long. Pour créer un peuple comme le nôtre, et cela encore à un degré assez faible, il a fallu plus de dix siècles. » (pp. 9, 12, 13) Dans ces passages et dans nombre d'autres, l'auteur attribue la formation de la *race* ou du *caractère* (termes qui sont employés indistinctement l'un pour l'autre par *M. Le Bon*), de la *constitution mentale* des peuples, à l'influence des circonstances, des événements, donc à l'histoire des groupes humains. Et pourtant *M. Le Bon* écrit son livre précisément pour prouver le contraire. Il revient à plusieurs reprises sur son idée favorite, que « l'évolution dérive des caractères moraux et intellectuels des races; que l'âme des races régit en réalité toute l'évolution d'un peuple; que toute la vie d'un peuple découle de sa constitution mentale, aussi fixe que ses caractères anatomiques; que le caractère c'est le roc invariable (*sic*) que la vague doit battre jour par jour, pendant des siècles, avant d'arriver à pouvoir seulement en émousser les contours; c'est l'équivalent de l'élément irréductible de l'espèce : la nageoire du poisson, le bec de l'oiseau, la dent du carnivore. » (pp. 3, 5, 12, 30) Mais si *M. Le Bon* soutient, d'un côté, que c'est le caractère qui donne naissance à l'évolution, c'est-à-dire à l'histoire, et d'autre part, que ce sont les morts, les générations antérieures, donc l'histoire, qui forme le caractère, il nous semble que ces deux idées ne sauraient subsister ensemble, attendu qu'elles contiennent des assertions contradictoires.

La raison de cette contradiction ne réside pas dans une inadvertance de *M. Le Bon*. Elle devait être amenée fatalement par la confusion que l'auteur fait entre deux notions complètement différentes, mais que le langage usuel désigne par un seul et même terme, celui de *caractère*. Il confond le caractère, à proprement parler le *fond* de la race, constitué par les particularités anatomiques, physiologiques et psychologiques des individus qui composent les différents groupes humains, avec le *caractère historique* des peuples, issu de la réaction exercée par les événements sur le fond organique primitif. Pendant que le premier — le fond de la race — est en effet irréductible, qu'il ne change jamais, que sous l'influence de causes bien profondes — le caractère historique se forme dans le cours des temps, et notamment dans des intervalles qui n'ont nulle-

ment besoin d'atteindre l'immensité des âges géologiques. Le moindre coup d'œil jeté sur les peuples nous fait apercevoir aisément ces deux éléments différents, dont la combinaison constitue ce que l'on appelle aussi le caractère d'un peuple. Ainsi chez les Juifs, la finesse d'esprit est une qualité naturelle, organique, dépendante de la constitution de leur cerveau, tandis que leur prédisposition actuelle pour les affaires d'argent a été contractée par les conditions dans lesquelles ils ont été forcés de vivre presque jusqu'au seuil de notre époque. Si les Anglais possèdent le flegme, le sang-froid, le sérieux, comme qualités naturelles, la direction pratique de leur esprit, qui constitue leur caractère principal comme peuple, est due à l'application de leur vie au commerce. Mais cette application n'a pas plus de six siècles d'existence. Le caractère du peuple français était incontestablement tout autre du temps des croisades qu'aujourd'hui. Et pourtant le fond de la race gauloise, son esprit gai, mordant, satirique, sa pensée claire et précise, sont restés les mêmes à toutes les époques de son histoire.

M. Le Bon, confondant indistinctement ces deux éléments, complètement différents, de la constitution mentale d'un peuple, et désignant par le même terme, tantôt l'un, tantôt l'autre, tantôt le résultat de leur combinaison, ne pouvait faire autrement que de se contredire dans tout le cours de son ouvrage. Voilà pourquoi, par exemple, d'un côté il soutient que « le croisement est le seul moyen infaillible que nous possédions de transformer, d'une façon fondamentale, le caractère d'un peuple, l'hérédité étant seule assez puissante pour lutter contre l'hérédité ; le croisement est l'élément fondamental dans la formation de la race » (p. 46), — passage qui se rapporte évidemment au fond organique des races. D'autre part, *M. Le Bon* confond les races humaines avec les classes développées chez les peuples par leur histoire. Après avoir cherché à établir qu'un abime mental séparait les races entre elles, en races primitives, inférieures, moyennes et supérieures, division qui se rapporte évidemment au fond organique humain, *M. Le Bon* ajoute, « qu'il n'est pas besoin d'aller chez les purs sauvages pour trouver les *races inférieures et primitives*, puisque les couches les plus basses des sociétés européennes sont homologues des êtres primitifs. » (p. 26-27) Les basses couches du peuple français ou du peuple anglais constituent donc des races primitives ? Mais entre ces couches basses et les couches

supérieures, il n'existe aucun abîme mental, puisque les dernières recrutent souvent dans les premières leurs esprits d'élite.

Les races sont en effet irréductibles, comme la nageoire du poisson, le bec de l'oiseau ou la dent du carnivore ; mais ce ne sont nullement des produits historiques, ce sont des formations organiques créées précisément pendant les époques géologiques par l'action toute puissante du milieu extérieur sur l'organisme humain. Le caractère historique des peuples est, au contraire, un produit de la réaction des événements sur le fond animal organique. Ce caractère peut changer avec le cours des événements.

Examinons maintenant le rôle que *M. Le Bon* attribue à la race, au caractère, à la constitution mentale, tels qu'il les comprend.

L'auteur admet un principe, selon nous complètement erroné, que « l'influence du *caractère* est souveraine dans la vie des peuples, alors que celle de l'*intelligence* est véritablement bien faible » (p. 30), précisément l'inverse de ce que soutient Buckle qui place tout le poids du développement dans les facultés intellectuelles et conteste complètement l'influence des éléments moraux, tels que le caractère. *M. Le Bon*, donne donc au terme de caractère, un troisième sens qui n'est ni celui du fond de la race, ni celui du caractère historique. Il le dépeint lui-même comme « la combinaison en proportions variées de divers éléments que la psychologie désigne habituellement aujourd'hui sous le nom de sentiments : la persévérance, l'énergie, l'aptitude à se dominer et la moralité, synthèse de sentiments assez complexe. » (p. 28-29) Voilà bien un tout autre sens attaché au terme de caractère, le sens moral. *M. Le Bon* aurait du expliquer dans quelle acception il entend employer ce terme à significations multiples, car rien n'est plus contraire à l'esprit scientifique que le manque de précision des notions et des termes qui les représentent. Conformément à cette nouvelle nuance du terme de caractère, à laquelle il oppose l'intelligence, *M. Le Bon* conteste à cette dernière presque toute action sur le développement. C'est ainsi qu'il rejette l'influence de l'éducation sur la marche des événements; (p. 29) celle des grands hommes qui n'exerceraient une action durable sur les sociétés, que lorsqu'ils synthétisent tous les efforts d'une race ; (p. 29) celle des religions qui, loin d'influencer le dévelop-

pement, se transforment selon l'âme des peuples sur lesquels elles s'étendent. (p. 64) Il en est de même des arts, (p. 77) des institutions, des langues. (p. 70) Toutes ces manifestations de la vie des peuples, loin de déterminer leur histoire, ne font que se mettre d'accord avec le caractère fondamental du peuple au sein duquel elles se développent. Ici, le caractère est évidemment pris, par *M. Le Bon*, dans un autre sens que le caractère moral; il pense au caractère historique, ou plutôt au caractère organique de la race.

On comprend qu'il est presque impossible de suivre l'idée multiforme de l'auteur sur le caractère. Mais quelle qu'elle soit, nous pouvons nous demander si l'évolution du genre humain en dépend uniquement, et si l'intelligence n'exerce, sur la marche des événements, qu'une bien faible influence?

Nous pensons que le fond de la race et par conséquent, jusqu'à un certain point aussi, le caractère historique, ne jouent d'autre rôle dans l'évolution que celui d'en conditionner la marche, de fixer précisément par la force de l'intelligence dont la race est douée, la hauteur jusqu'où l'évolution pourra s'élever et de colorer le développement d'une certaine façon. Le grand rôle dans le développement n'appartient et ne saurait appartenir au « roc invariable » de *M. Le Bon*, pour la raison bien simple que ce qui est immuable ne peut évoluer. Les facultés innées de la race, les dispositions acquises du caractère historique, ne sauraient jouer qu'un rôle passif dans la marche évolutionniste. Cette dernière est le produit de la force intellectuelle, attendu que l'homme n'évolue que par l'esprit. Aussi dans quelles contradictions *M. Le Bon* n'est-il pas poussé, par son erreur fondamentale! Nous le voyons soutenir, par exemple, « que l'une des principales conséquences de la civilisation est de différencier les races par le travail intellectuel, chaque jour plus considérable, qu'elle impose aux peuples arrivés à un haut degré de culture. » Mais si l'*intelligence* ne joue qu'un rôle bien faible dans la vie des races, comment le *travail intellectuel* peut-il les différencier? Et si l'intelligence n'est qu'un élément négligeable dans la vie des peuples, si même, d'après *M. Le Bon*, la prédominance de l'élément intellectuel amène souvent leur décadence, comment peut-il approuver les paroles de Saint-Simon qui disait, que « si la France perdait subitement ses cinquante premiers savants, ses cinquante premiers artistes, ses cinquante premiers fabricants, ses cinquante pre-

miers cultivateurs, la nation deviendrait un corps sans âme; elle serait décapitée? » L'auteur commence même son ouvrage par l'analyse des ravages que l'*idée* de l'égalité a déjà accomplis dans les sociétés humaines, et craint bien que ces ravages ne se poursuivent aussi dans l'avenir; car dit-il, « une idée vraie ou fausse doit faire son chemin. » Dans un autre livre, le même auteur dit que les grands bouleversements qui précèdent les changements de civilisation, sont dus à des modifications profondes dans les *idées* des peuples [1]. *M. Le Bon* reconnaît donc aussi aux idées, c'est-à-dire aux produits de l'intelligence, un rôle important dans la vie des sociétés, et paraît révoquer son affirmation par trop absolue, que l'influence de l'intelligence sur la vie des peuples est bien faible. Mais *M. Le Bon*, pour éviter cette contradiction, soutient ailleurs, que les « idées n'ont d'action réelle sur l'âme des peuples, que lorsqu'elles sont descendues dans la région stable et inconsciente du sentiment, où s'élaborent les motifs de nos actions. Elles deviennent alors des éléments de notre caractère. » (p. 125) Cette affirmation de *M. Le Bon* est dénuée de tout fondement. Toutes les grandes idées qui ont remué le genre humain, ont poussé ce dernier à l'action peu après leur manifestation intellectuelle, et il n'est nullement exact d'affirmer qu'il faut plusieurs âges d'homme pour faire triompher les idées nouvelles, et que celles-ci n'évoluent qu'avec une extrême lenteur. Toutes les transformations historiques qui sont dues aux idées en font foi. Ainsi le Christianisme était maître de bien des consciences, dès le premier siècle après Jésus-Christ; le Mahométanisme poussa les Arabes à la conquête du monde déjà sous les premiers califes; les doctrines de Wycleff, Huss, Luther, Calvin, Zwingli, furent acceptées par les différents peuples, du vivant même de leurs fondateurs; la Révolution française suivit de bien près l'éclosion de la philosophie critique du XVIIIe siècle. Les idées françaises transformèrent bien rapidement la vie du peuple roumain, et, ainsi de suite. Toutes les idées produisirent leurs effets, dans la vie des sociétés, peu après leur apparition, au moment où leur mode d'action était encore récent et inattendu, et c'est précisément ce mode d'action qui rendait leur force irrésistible. Il est vrai que lorsqu'une idée puissante envahit la conscience humaine, elle y prend pied d'une façon solide, et qu'alors son évolution

1. *La Psychologie des foules*, p. 33.

s'opère très lentement, et que de pareilles idées mettent quelquefois très longtemps *à disparaître*. Il y a même toute une classe d'idées qui ne s'effacent plus jamais ; ce sont celles qui sont basées sur la vérité. Mais si les idées s'éteignent lentement, elles sont au contraire bien promptes à s'emparer de l'âme humaine.

Notons encore une contradiction de *M. Gustave le Bon*. A la page 25, il soutient que « les qualités intellectuelles sont susceptibles d'être *légèrement* modifiées par l'éducation ; celles du caractère *échappent à peu près entièrement* à son action ». A la page 168, M. Le Bon est d'avis pourtant, comme moyen de régénération *du caractère* du peuple français, « de *changer tout d'abord notre éducation latine*, qui dépouille de toute initiative et de toute énergie ceux à qui l'hérédité en aurait laissé encore! »

Ce n'est donc pas le caractère seul et les idées stratifiées qui entrent dans sa composition, qui déterminent l'évolution, mais bien les idées, comme produit direct et immédiat de l'intelligence. C'est dans l'intelligence et dans sa faculté maîtresse de s'élever toujours plus haut au-dessus de l'animalité, que réside le principe de l'évolution et la genèse de l'histoire. Le caractère, la race du peuple, tout comme le milieu où cette dernière se développe, ne font qu'imprimer à sa marche une certaine direction et lui donner une certaine couleur. Soutenir le contraire, c'est peut-être une idée très neuve, mais peu conforme à la vérité [1].

Ce qui a toujours faussé dans les esprits la vraie conception de le race, c'est qu'on a considéré aussi les races humaines comme le simple produit du sang et de l'organisme physiologique de l'homme. D'après cette conception, les races auraient une base purement matérielle et le mélange des races qui donne naissance aux peuples ne consisterait que dans la proportion particulière dans laquelle se sont combinés les éléments ethniques qui ont concouru à leur formation. Les nationalités ne seraient donc aussi que des composés organiques différents.

Cette conception est absolument erronée. L'homme est un être double ; il est corps et esprit, et si un substratum matériel constitue la base de son existence, il n'en est pas moins vrai qu'il n'est homme que par la floraison intellectuelle qui

1. Cette critique du livre de M. Gustave le Bon a paru dans la *Revue critique*, 1896, n° 22.

s'épanouit sur son tronc. L'esprit est donc un élément tout aussi important dans la constitution de la race, que les éléments matériels qui la caractérisent à l'extérieur [1].

S'il en était autrement, on ne pourrait jamais parler de l'existence actuelle d'une *race latine*, car physiologiquement elle n'existe peut-être qu'en Italie. Tous les autres peuples que l'on considère comme appartenant à cette race, sont issus de mélanges de sangs différents et constituent donc des organismes physiologiques distincts. Les Français sont le résultat du croisement des Gaulois avec très peu de Romains et une proportion un peu plus forte de Germains. Les Espagnols ressemblent par la proportion de l'amalgame aux Français ; mais les races qui entrèrent en combinaison sont autres. Il en serait de même des Portugais. Quant aux Roumains, ils sont issus de la combinaison des Thraces avec une proportion assez forte de sang romain, doublée plus tard de sang slave.

Les éléments composants de ces divers peuples, étant tous différents, le produit de leur combinaison doit l'être de même, et ces peuples ne sauraient plus être considérés comme faisant partie d'une seule et même race. La race latine ne serait donc qu'une « expression géographique ».

Et pourtant les choses sont loin d'être ainsi. La race latine existe par la communauté d'esprit, résultat de l'adoption de la langue latine par plusieurs peuples soumis à la domination romaine.

Il est connu que non seulement les caractères innés, mais bien aussi les caractères acquis se transmettent par l'hérédité ; car le physique de l'homme est dans une relation très intime avec son psychique, et toutes les modifications qui interviennent dans cette dernière partie de son être se répercutent dans la complexion nerveuse qui forme le substratum de la vie physique. Les éléments intellectuels qui concourent à cons-

1. Comparez ce que dit le naturaliste E. G. Racovitza sur les pingouins : « Pour moi le caractère *psychique* d'un être aussi supérieur que l'oiseau, doit être pris en considération, au moins autant que la longueur du bec ou le nombre des plumes de la queue ; car *il est la résultante et la manifestation de l'organisation générale de l'être vivant.* » *Expédition antarctique belge. La vie des animaux et des plantes dans l'Antarctique*, conférence par E. G. Racovitza naturaliste de l'expédition, Bruxelles, 1900, p. 51. Lacombe « Nature et humanité » dans la *Revue de Synthèse historique*, XI, 1906, p. 21, dit aussi : « la caractéristique de l'homme c'est l'esprit. »

tituer les races et les nationalités, descendront donc toujours plus profondément dans leur constitution sanguine et nerveuse, et se transmettront non plus seulement par la voie intellectuelle extérieure, mais aussi par celle qui se cache dans les profondeurs de l'être, par l'hérédité. En outre, ces éléments intellectuels, agissant sur les nerfs, modifieront avec le temps l'appareil originaire tel qu'il a été imprimé par le sceau primordial de la constitution physique. Bien entendu que les éléments intellectuels étrangers qui viennent se greffer sur un fond originaire, souffriront aussi une déviation, déterminée précisément par le tronc sur lequel ils s'ajoutent. C'est ainsi que le vocalisme de toutes les langues romanes est différent, quoiqu'il ait des racines communes dans la langue latine.

Si nous considérons les races et les nationalités à ce point de vue, comme des composés d'éléments physiques et intellectuels qui tous se greffent sur l'organisme fondamental des groupes humains, alors leur notion s'élargit et il peut être question de l'existence d'une race latine, quoique cette dernière manque d'un substratum physiologique originaire commun. En effet ce substratum originaire est remplacé par un autre de caractère acquis, dû à une puissante influence intellectuelle unitaire, l'identité originaire du langage, le latin, qui a imprimé à tous les peuples que l'on considère comme appartenant à la race latine, la même façon de s'exprimer, le même système de bâtir la pensée et, par suite, une grande ressemblance dans toutes leurs manifestations intellectuelles, dans leur philosophie, leur poésie et leur littérature. Cette ressemblance s'est étendue forcément aussi aux autres manifestations qui n'ont pas la langue comme organe d'expression, telles que les arts plastiques et la musique ainsi qu'à leur caractère, c'est-à-dire à la façon dont leur sentiment et leur volonté réagissent contre les excitations intérieures ou extérieures, à leurs mœurs et à leurs habitudes. Mais cette façon commune de penser a influencé leurs nerfs et a constitué un substratum physiologique commun qui, quoiqu'il ne soit pas originaire, n'en est pas moins puissant.

L'existence donc d'une race latine ne saurait être mise en doute, pas même au point de vue physiologique ainsi entendu [1].

1. Politique de races par A. D. Xénopol dans la *Cronaca della civiltà elleno-latina*, II, fas. IX-XIV.

M. Vacher de Lapouge, après avoir défini la race, comme « la présence des caractères physiologiques *et psychiques* qui en constituent le type, » affirme plus bas que la race est une notion purement zoologique et en conséquence nie l'existence d'une race latine, slave, germaine, n'admettant pour la distinction des races que les caractères anatomiques (bracho et dolichocéphales), et rejetant absolument la langue comme élément distinctif des races ; car, dit *M. de Lapouge :* « il n'y a guère de population qui n'ait changé plusieurs fois de langage », et il cite la Gaule « dont les habitants auraient parlé le gaulois avant la conquête romaine, puis le latin et maintenant le français ». Mais ce changement dans le langage n'est intervenu qu'à la suite d'influences ethniques : matérielles ou *psychiques. M. de Lapouge* reconnaît d'ailleurs bien lui-même le fait, lorsqu'il ajoute : « On parle, en Gaule, aujourd'hui le français et, depuis qu'on le parle, il s'est produit dans la population un renouvellement à peu près complet, perceptible par la méthode anthropométrique, donc de nature ethnique et physiologique, mais que les linguistes et les historiens n'auraient pas même soupçonné [1]. »

Les races humaines n'existent pourtant, qu'exceptionnellement et dans leurs représentants les plus inférieurs, comme pures de tout mélange. Les peuples historiques proviennent presque tous d'amalgames plus ou moins prononcés entre les différentes races et sous-races humaines. Les peuples ne constituent pas de races naturelles, mais bien des composés « formés depuis les temps historiques d'après les hasards des conquêtes, des migrations ou des changements politiques. » Mais même dans ces produits artificiels du hasard et de l'histoire, l'élément fondamental et distinctif reste toujours l'élément physiologique et mental, la complexion organique et psychique, reconstituée à nouveau, chez chaque peuple, par la combinaison des éléments qui lui ont donné naissance. Ce mélange de races donne, comme résultat, des produits différents, selon que l'amalgame a eu lieu entre des races de différente qualité.

Ainsi le mélange d'un des rameaux d'une même race, par exemple d'une race supérieure, a donné ordinairement naissance à des produits tout aussi capables de progrès que les peuples plus purs. Les Français, les Italiens, les Espagnols

1. Les *Sélections sociales*, 1896, p. 9, Comp. p. 8 et 6.

issus du mélange des Celtes avec les Romains et les Germains, ou les Roumains issus du mélange des Thraces avec les Romains et les Slaves, ont donné des composés tout aussi capables de progrès que les Romains, les Germains et les Slaves isolés.

Quelquefois pourtant les composés se trouvent être inférieurs aux éléments entrés en combinaison. Tels sont les Grecs modernes, provenus du mélange des Grecs anciens avec les Slaves. Nous proposerions l'hypothèse explicative suivante de ce phénomène assez extraordinaire : Le sang des Romains n'était pas supérieur en qualité à celui des peuples qui se mélangèrent à eux, pendant que celui des Grecs, d'une finesse extraordinaire (à preuve une civilisation si parfaite), ne put que se corrompre, en se mêlant à celui des Slaves [1].

Le mélange de races *différentes* a pour résultat de faire toujours pencher le composé vers l'élément dominant. Cette prédominance peut se manifester parfois dans l'usage de la langue, comme chez les Bulgares où prédomine l'élément slave sur le finnois, ou chez les Hongrois où l'élément mongol, représenté précisément par la langue, a le dessus. D'autres fois, c'est par le caractère et par les dispositions que la prédominance s'accentue, comme c'est le cas chez les peuples de l'Amérique du Sud, chez lesquels, sous une croûte extérieure espagnole, fermente le sang des Peaux-Rouges [2]. C'est donc sans raison que *M. Le Bon* considère la race hispano-américaine comme une race latine pure et attribue l'infériorité de la civilisation hispano-américaine, comparée à celle des États-Unis, à une prétendue infériorité de la race latine vis-à-vis de la race anglo-saxonne ; car *M. Le Bon* ne pourra pas trouver cette infériorité en Europe ; comment donc et pourquoi existerait-elle en Amérique ? Nous pensons que le mélange de la race latine (supérieure) à la race rouge (moyenne), dans lequel cette dernière constitue l'élément prédominant, donne la seule explication possible de l'anarchie continuelle dans laquelle vivent les républiques sud-américaines et de leur impossibilité de constituer des organismes politiques durables. *M. Seignobos* observe que, « même en admettant que la *race*, c'est-à-dire les dispositions

1. Voilà donc comment on pourrait résoudre la difficulté que pourraient trouver, dans cette infériorité, MM. Mougeolle et Léon Metschnikoff, *La Civilisation et les grands fleuves*, 1889, p. 99.

2. Élisée Reclus, *Géographie universelle*, XVII, p. 112.

héréditaires des hommes soient une condition indispensable pour telle organisation ou tels actes — que les Hellènes seuls aient eu des dispositions pour faire de la sculpture grecque — il est certain que la race n'est jamais suffisante, puisque dans une même race les ancêtres et les descendants n'ont pas la même vie. La race hellénique n'avait pas produit de sculpture grecque avant le VIIe siècle et a cessé d'en produire au Bas-Empire [1]. » Les sculptures de Tanagra prouvent que les Grecs, dès les ébauches de leur sculpture, annonçaient déjà sa splendide floraison, et si le Bas-Empire ne présente plus de production sculpturale, ceci arrive précisément à cause du changement dans la constitution de la race hellène, après son mélange aux Slaves.

Dans tous les cas, le progrès sera toujours déterminé par l'élément de la race dominante. C'est ainsi que chez les Bulgares, où l'élément slave a pris le dessus, la faculté de progresser sera celle qui caractérise les races aryennes, c'est-à-dire qu'elle sera infinie. Au contraire, chez les peuples de l'Amérique du Sud, où ce sont les races inférieures qui constituent l'élément principal de la nationalité, le progrès ne sera possible que dans une certaine limite. Les Hongrois sont presque totalement transformés comme race, par suite des nombreux croisements qu'ils ont subis. Mais leur race qui, ainsi transformée, pourrait progresser indéfiniment, rencontre un puissant obstacle dans la langue finnoise qui a persisté, malgré les transformations physiques de la race.

M. Finot admet aussi le principe que l'élément qui domine surtout dans le règne humain, c'est l'élément moral. Mais il va trop loin, quand il admet que « l'intellectualité humaine peut arriver, en s'unifiant, à unifier aussi les types matériels, et qu'on ne saurait mettre en doute l'amélioration de Nègres et leur aptitude à se rapprocher des Blancs au point de vue moral, intellectuel et physique. » Cet élément psychique ainsi que l'action du milieu extérieur suffirait, d'après *M. Finot*, « à expliquer les divergences que les groupes d'hommes présentent entre eux, divergences qui sont destinées à disparaître, attendu qu'il n'y a qu'une seule humanité et non des races d'hommes inférieures et d'autres supérieures. » Nous croyons au contraire que *M. Finot* a bien plutôt raison lorsqu'il pose le principe, qui

3. *Méthode historique appliquée aux sciences sociales*, p. 275.

ne cadre pas trop avec les idées qu'il défend sur la mutabilité indéfinie du type humain, notamment que « le changement de condition, le proportionnement héréditaire peuvent beaucoup; mais leur action ne va pas au delà de barrières réelles quoique insensibles[1]. » Les barrières infranchissables sont précisément celles qui sont tracées par les races. Tout ce que dit *M. Finot* par rapport au progrès réalisé par les Nègres est exagéré. Il aurait pu le voir du reste au fait, que les écoles qui prospèrent surtout chez les Nègres, ce sont les écoles professionnelles. *M. Benjamin Kidd* a bien plutôt raison, lorsqu'il observe, à propos des Nègres des États-Unis, « que quoique ces Nègres se soient émancipés, qu'ils votent avec tous les citoyens, qu'ils se soient enrichis et instruits, il n'en restent pas moins inférieurs aux hommes d'une autre couleur. Ils sont toujours dans un état de subordination, sous toutes les apparences de la liberté, vis-à-vis de la race parmi laquelle ils vivent[2]. » D'ailleurs M. Finot oublie de citer à côté des Nègres des États-Unis, les Peaux-Rouges qui cohabitent avec les immigrants d'origine européenne depuis bien plus longtemps que les Nègres, et « qui vivent donc dans les mêmes régions, riches et fertiles, que les Américains et bientôt depuis bientôt trois siècles à leur proximité et sous leur influence, sans que toutes ces *conditions extérieures* aient changé le moins du monde leur genre de vie qui est resté toujours nomade et sauvage[3]. » Nous pouvons ajouter un fait encore bien plus concluant pour le caractère persistant des races. Ce sont les Tziganes qui se sont introduits en Europe au moins depuis sept siècles, qui y vivent, non dans des régions distinctes comme les Peaux Rouges d'Amérique, mais au sein même des peuples civilisés, sans que ce contact permanent avec la vie policée et régulière ait pu leur faire abandonner leur caractère nomade et vagabond. Et si quelques individus parmi eux se sont faits à la civilisation qui les entoure, ces cas peuvent être dus à des croisements avec des Européens. Il en serait de même des *génies* que *M. Finot* se plaît à découvrir parmi les Nègres[4], et qui lors même qu'ils s'y rencontreraient, sont certainement issus de croisements avec les Blancs.

1. Finot, *Les préjugés des races*, 1906, p. 49, 483, 496.
2. *Évolution sociale*, p. 49.
3. Souffret. *De la disparité physique et mentale des races humaines*. p. 277.
4. *Les préjugés des races*, p. 465.

Pour finir avec la question de la race, nous rapportons les paroles de *Gustave Girard* qui dit, que « le facteur de la race l'emporte de beaucoup sur les facteurs géographiques et historiques comme importance dans l'évolution. C'est lui l'élément essentiel et parfois suffisant, les autres ne sont que des auxiliaires. La race est la cause intrinsèque, pour parler métaphysique ; tout le reste est cause extrinsèque et souvent contingente [1]. »

Le caractère national. — Le caractère national d'un peuple est le produit de son développement et donc de la réaction que le fond originaire de la race et l'influence constante du climat mettent en action contre les influences des événements. Ce caractère se forme continuellement, surtout lorsque l'action des événements se poursuit pendant longtemps dans la même direction.

Les Juifs, en s'adonnant, par suite de leur position précaire au moyen âge, au commerce de la monnaie, acquirent pour cette occupation une habileté que peu d'autres peuples peuvent leur disputer. Les Français, heureux dans leurs entreprises militaires pendant de longs siècles, ont acquis un caractère guerrier. Les Espagnols, forcés de lutter pendant plus de 700 ans contre les Maures, au nom de la religion et de la patrie, unifièrent dans leur âme ces deux forts sentiments au profit de la religion, et devinrent un peuple dévot et intolérant. Les Anglais, s'occupant avec le commerce depuis quelques 600 ans, en ont fait le nerf principal de leur vie et qui domine tous les autres intérêts, et ainsi de suite. Mais ces habitudes contractées par la répétition des mêmes actions ou impressions se greffent sur le fond de la race et donnent des composés différents, d'après la nature de l'amalgame.

C'est ainsi que les Arméniens qui, à l'origine, n'étaient pas plus que les Juifs un peuple commerçant, « furent aussi obligés, sous la pression de la domination turque, à changer leurs anciennes vertus militaires, en esprit d'affaires, de sorte que les Juifs sémites et les Arméniens aryens, furent poussés, par les besoins de l'adaptation, aux mêmes occupations [2]. » Mais cette adaptation au commerce de deux éléments ethniques dif-

1. *Les sélections sociales*, p. 69.
2. Lindner, *Geschichtsphilosophie*, p. 25-30.

férents, par une réaction sur le fond inaltérable de la race, donna comme résultat deux caractères nationaux absolument différents.

Le caractère national n'est donc que le fond de la race en marche sous la pression des événements.

Bien que le caractère national ne soit pas aussi rigide que la race, et qu'il se modifie sous l'action des événements, cette modification est le plus souvent très lente, de sorte que, pour un temps plus ou moins long, le caractère national peut être considéré comme constant. Il y a des peuples, comme les Chinois, chez lesquels, il paraît tout aussi immuable que le fond de la race.

Mais ce cas est presque unique pour les peuples capables de s'élever dans les sphères de la pensée. Chez tous les peuples qui évoluent, le caractère se modifie avec le temps. Autre était le caractère des Grecs pendant les temps héroïques et autre après qu'ils eurent perdu leur indépendance. Les Romains du temps de Cincinnatus sont bien différents de ceux du temps de Néron : les Germains, comme ils apparaissent dans Tacite, ne sont pas identiques à ceux des Croisades. Les Anglais d'aujourd'hui ont d'autres penchants et d'autres aspirations que n'en avaient leurs ancêtres, les Anglo-Saxons.

Quelquefois, lorsque les événements frappent le développement à grands coups de marteau, lorsque l'histoire presse le pas, le caractère national peut se transformer plus rapidement. Tel est le changement opéré dans le caractère français, devenu plus circonspect, depuis la guerre de 1870, et celui qui intervint dans le caractère du peuple allemand qui passa, presque sans transition, d'un état de rêvasserie transcendantale à une vie pratique intense, sous la poussée de l'expansion économique, amenée par ses triomphes militaires et politiques.

Pour l'explication des faits, il faut toujours autant que faire se peut, les rapporter au caractère national, c'est-à-dire chercher les éléments explicatifs dans les précédents historiques, et ce n'est que, lorsque ces derniers feront complètement défaut, qu'il faut recourir au fond de la race qui est une cause ultime. Si nous voulons expliquer par exemple l'intolérance espagnole, nous en trouverons les motifs dans le caractère national des Espagnols, formé pendant leur lutte séculaire contre les Maures, et on n'aura nullement besoin de recourir à une disposition de la race pour comprendre ce fait. Au contraire,

l'inertie ottomane sur le terrain intellectuel ne saurait être rapportée qu'à la race des Turcs, et non à l'influence du mahométanisme, car cette même religion avait poussé les Arabes à la civilisation [1]. On aura beau expliquer les productions artistiques ou littéraires des différents peuples, montrer leur filiation, expliquer les conditions dans lesquelles elles virent le jour. Deux points, et les plus importants resteront toujours dans l'ombre : le rôle de l'individu qui donne la forme de l'œuvre et celui de la race qui en domine le caractère. Molière est tel qu'il est, en définitive, d'abord parce qu'il est Molière, puis parce qu'il est Français. Nous savons bien que cette façon d'expliquer les choses touche précisément à l'inexplicable, aux causes ultimes, et encore par deux côtés à la fois. Mais comme nous l'avons déjà observé, il faut se résigner, en histoire tout aussi bien que dans les sciences ainsi nommées naturelles, à ne pas connaître la dernière raison des choses. En histoire, au moins pour la partie générale du développement, ce recours aux causes ultimes est reculé à l'infini. Elles pourront donc être considérées comme éliminées et elles n'opposent leur précipice infranchissable que pour les éléments singuliers de l'individualité et de la race.

Continuité intellectuelle. — Les éléments constants du développement d'origine psychique ne se bornent pas seulement à la race et au caractère national. Il faut prendre en considération un troisième et très important, facteur que nous désignerons par le terme de *continuité intellectuelle* [2].

Nous contemplons le cours tantôt lent, tantôt impétueux d'un grand fleuve. Son courant augmente continuellement de volume car il engloutit sans cesse toutes les eaux que lui apportent, en tributaires soumis, rivières et ruisseaux. Dans les vagues de chaque point de son parcours sont réunies les gouttes innombrables sorties de terre, envoyées par les glaciers ou tombées des nuages — le tout confondu dans une masse majestueuse qui fait glisser les flots vers le gouffre sans issue de l'Océan. Pendant que le courant chemine, bien des gouttes ont quitté le lit, les unes absorbées par les animaux qui sont

1. Comp. Mougeolle, *Les problèmes de l'histoire*, p. 28.
2. En allemand *Beharrung*. M. Lindner, *Geschichtsphilosophie*, a le premier attiré l'attention sur lui.

venus s'y désaltérer, d'autres employées pour le besoin de l'homme, d'autres enfin, et les plus nombreuses, envolées de nouveau dans les airs sur les ailes chaudes des rayons du soleil. Mais la masse principale coule toujours entre les rives. Si nous pouvions arrêter le courant, au moins en esprit, car en réalité il ne cesse de marcher pas même une seconde — et si nous pouvions assigner la provenance de chacune des gouttes qui le composent, nous reconnaîtrions bientôt que chaque tranche de son corps est composée d'éléments innombrables de la provenance la plus diverse. Plus les gouttes dateront de loin, moins grand sera leur nombre, attendu que, d'abord, les affluents qui les ont apportées étaient plus pauvres, puis parce que, voyageant plus longtemps, les occasions de disparaître étaient plus nombreuses. Et parmi ces gouttes perdues pour le courant, celles que le sort pousse vers sa surface furent plus exposées à lui être soustraites, pendant que celles qui coulent vers le fond accompagnent son cours du berceau à la tombe.

Cette image rend assez bien le cours accidenté de l'histoire humaine. Chaque tranche que nous faisons dans son développement incessant et par laquelle nous arrêtons sa marche dans notre esprit, nous fait voir, lorsque nous l'analysons, la multiplicité des éléments qui la composent, et chaque période concentrera en elle les acquisitions non disparues des périodes précédentes. Plus les apports viennent de loin, d'autant plus restreint est leur nombre; mais ces éléments sont d'autant plus stables et ont plus de vitalité que ceux qui n'en forment que l'ornement.

Ce qui nous intéresse surtout ici, c'est de constater que chaque partie du courant condense en lui les éléments antérieurs et que donc l'homme d'aujourd'hui spécule pour la plus grande partie de son existence, sur la dot des temps précédents. Malgré tout ces changements auxquels il a été exposé, il persiste dans son être tel qu'il est devenu petit à petit. Une rupture complète dans cette continuité ne serait possible qu'avec la destruction de l'humanité même.

Cette cohésion qui relie l'état postérieur aux états antérieurs est un fait indéniable quelle que soit l'explication qu'on veuille lui donner. Quelques penseurs comme *Spencer* et *Ribot* veulent l'attribuer à l'hérédité, d'autres surtout M. *Draghicesco* rejettent cette façon de voir, se basant sur le principe que l'hérédité des qualités acquises étant un postulat indémontrable, il s'en sui-

vrait que les qualités données par le milieu ne sont pas transmissibles et, à ce seul titre, constitueraient des faits sociaux, pendant que tout ce qui est transmissible est de nature biologique [1]. Mais si ce n'est pas l'hérédité proprement dite, c'est quelque chose d'analogue, car c'est aussi une transmission inconsciente, avec la seule différence qu'au lieu d'être transmise par l'intérieur elle l'est par l'extérieur. Si on ne veut pas l'appeler hérédité, pour conserver à ce terme toute sa rigueur scientifique, qu'on lui assigne le nom de continuité intellectuelle [2] qui peut comprendre en elle l'*habitude* qui résulte de la répétition fréquente et continue de certaines actions ou procédés, puis la *contrainte*, soit légale, soit sociale et morale, qui maintient par la force un état de choses qui n'a plus sa raison d'être dans un temps quelconque. L'action de ces forces qui travaillent ensemble pour maintenir *ce qui est* contre la poussée transformatrice de l'évolution est des plus puissantes. Elle explique d'abord la force de la routine qui maintient même contre les démonstrations les plus claires, les procédés habituels; les réactions qui suivent presque toujours les révolutions et qui ne sont autre chose que le retour à l'ancien système un moment ébranlé; donc le triomphe des éléments conservateurs. Mais la continuité intellectuelle a aussi ses bons côtés; elle rattache le présent au passé, fait sentir le passé comme notre vie à nous, ranime pour ainsi dire la génération des morts qui nous ont légué leur force et vivifie notre époque par le souffle du passé; enfin c'est la seule liaison qui établit entre les faits l'enchaînement historique. Sans continuité, l'histoire n'est pas possible [3]. C'est la force de la continuité intellectuelle seule qui se manifeste par la loi de la *réaction* contre l'action. L'action veut modifier, la réaction veut retenir ce qui est.

Sans la prise en considération de la continuité intellectuelle, maint fait resterait inexpliqué, comme par exemple le rappel des Stuart au trône d'Angleterre. Il ne saurait être attribué à l'élément de la race, ni au caractère national, ni aux seuls événements qui le provoquèrent. Car on aurait beau tourner et

1. Draghicesco, *Le problème du déterminisme social*, 1903, p. 78 et suiv., surtout p. 84.

2. M. Draghicesco lui-même l'appelle pourtant *hérédité sociale*, *Ibidem* p. 88.

3. Lindner, *op. cit.*, p. 21 : « historisch denken heisst nicht andern als Beharrung verstehen. »

retourner les phrases, pour rendre plausible l'explication du rappel d'une dynastie abhorrée, représentée par le fils d'un roi qui avait été envoyé à l'échafaud par ceux-là même qui rappelaient son rejeton au trône; la psychologie de cet événement ne saurait être comprise, si on ne la base sur la réaction qui poussa le peuple anglais contre les novations trop hardies inaugurées par la révolution, réaction qui n'est autre chose que le retour de l'esprit vers l'ancien état de choses, et donc le triomphe de la continuité intellectuelle. « C'est ma faute, dit le roi Charles II à la foule immense qui l'acclamait, c'est ma faute si je ne suis pas revenu plus tôt; car je ne vois personne ici qui ne me dise avoir toujours soupiré après mon retour[1]. »

Nécessairement que cette continuité, quoique reposant sur quelque chose de constant, l'accumulation du passé, se transforme continuellement par l'adjonction de nouvelles couches à la boule de neige que l'évolution fait rouler sur la pente du temps.

Les facteurs constants de valeur psychique sont donc au nombre de trois et dérivent tous l'un de l'autre. Le facteur primordial c'est la *race* qui, par le contact dans lequel elle entre avec les événements donne naissance au *caractère national*. Mais la formation stable auxquelles ces deux sources de dispositions psychiques donnent le jour, ont une tendance à s'affermir et à s'incruster toujours plus profondément dans l'âme, par l'écoulement du temps. Ces dispositions psychiques innées ou acquises constituent des forces qui tendent à maintenir les collectivités humaines dans l'état où elles sont arrivées et à lutter contre les innovations, et constituent en commun l'élément de la *continuité intellectuelle*. La loi par laquelle cette dernière force se manifeste est celle de la *réaction contre l'action* qui peut être formulée de la façon suivante :

Toute modification de la continuité intellectuelle, par le fait des forces évolutionnistes, détermine un mouvement de réaction qui tend à maintenir les acquisitions de la continuité.

Les rudiments de cette loi s'observent déjà dans le règne de la vie matérielle par le retour à l'atavisme; celui des plantes et des animaux, sélectionnés artificiellement, à leur forme primitive, n'est autre chose qu'un mouvement de réaction contre les modifications imposées par le changement.

1. Green. *Histoire du peuple anglais*, II, p. 154.

La réaction sera toujours proportionnelle aux deux forces en lutte : la continuité et celle qui pousse en avant. La réaction sera d'autant plus faible que la disproportion entre la force évolutionniste et qui retient sera plus grande, mais toujours cette dernière sera aux aguets pour ravir à la première les triomphes remportés.

Aussitôt qu'elle peut le faire, elle annulera les modifications imposées par l'évolution, et ce n'est que sous les coups redoublés de cette dernière, que les changements se fixeront.

Nous ne pensons pas que pour les phénomènes de la vie, tant physiques qu'intellectuels, on puisse appliquer le principe mécanique de *Newton*, que la réaction est égale ou équivalente à l'action, ni qu'*Auguste Comte* ait raison, lorsqu'il reconnaît que ce principe s'applique « à toute économie naturelle [1]. » Il est bien plus conforme à la vérité de soutenir avec *Benloew*, que « rien n'est plus erroné comme l'axiome que la réaction est égale à l'action et réciproquement. Action et réaction ne représentent que les péripéties du combat entre deux éléments rivaux, et il est vrai de dire qu'en général c'est l'action qui l'emporte [2]. »

La conservation des formes qu'ils ont forgées étant la tendance universelle des organismes, tant vitaux qu'intellectuels, il s'en suit qu'il ne saurait y avoir de réaction que de la part de ces forces conservatrices. On ne saurait parler d'une réaction de la part de celles qui poussent ces formes à évoluer. C'est ainsi qu'après la grande Révolution française, l'idée monarchique qui n'était pas morte, malgré le coup terrible qui lui avait été porté, ne s'en releva pas moins, et conduisit d'abord à l'Empire, puis à la Restauration. Après un second choc, elle revint de nouveau, mais affaiblie, dans la personne de Louis-Philippe, et lorsque la révolution de 1848 vint derechef la renverser, elle essaya de se relever pour la troisième fois, mais sous une forme encore différente, le second Empire qui rappelait à la France de glorieux souvenirs. Après 1870, l'idée monarchique fut, nous le croyons, définitivement renversée en France. Elle avait perdu toute sa force de résistance; la réaction n'était plus possible; elle alla s'ensevelir dans la tombe.

Il ne faut pas confondre la réaction d'une forme attaquée qui

1. *Cours de philosophie positive*, I, p. 796.
2. *Les lois de l'histoire*, 1883, p. 362.

veut encore vivre, avec l'évolution d'une société, déterminée par le changement du milieu, quoique les résultats auxquels aboutissent ces deux modes de développement puissent être analogues. On a toujours comparé Napoléon à César, et le grand Corse aimait lui-même à prendre les allures du dictateur romain. Pourtant rien de plus différent que le piédestal sur lequel s'éleva leur puissance, à tant d'égards si semblable.

César n'était que le terme fatal, vers lequel gravitait l'évolution d'une société qui ne pouvait plus pratiquer la liberté et avait besoin d'un maître. Il était le couronnement nécessaire du développement de la république romaine. La preuve en est que, lui mort, il fut remplacé par Auguste, puis par Tibère ; et si ces premiers continuateurs de son système avaient quelque talent, il ne faut pas oublier qu'ils eurent pour successeurs des fous comme Calligula, des idiots comme Claude et des saltimbanques comme Néron. La société romaine les supporta tous, parcequ'elle était mûre pour l'absolutisme. En fut-il de même en France, et le césarisme de Napoléon revêt-il le même caractère que celui du Romain? Pas le moins du monde. Il disparaît avec Napoléon, et la société française, après quelques oscillations, arrive à réaliser le but suprême auquel avait tendu sa grande révolution, le gouvernement du peuple par lui-même. César signifie, pour les Romains, le passage de la république à la monarchie absolue ; Napoléon, chez les Français, marque la première étape du passage de la monarchie absolue à la forme républicaine du gouvernement. Ces deux grandes figures de l'histoire signifient donc, dans le développement, des directions diamétralement opposées, dues à des forces complètement différentes : César à l'action du milieu ; Napoléon comme facteur de la réaction, au moins en ce qui concerne l'idée monarchique.

La loi qui régit l'action de la continuité intellectuelle est que *la réaction est en proportion inverse de l'action.*

La continuité intellectuelle forme le passage entre les facteurs constants et les forces transformatrices de l'histoire, ce qui ressort de la circonstance que cet élément manifeste son action par une loi de développement : *la réaction contre l'action.* Mais ainsi que nous l'avons dit, dans la réalité, tout se tient et tout s'enchaîne et partout on rencontre des transitions d'une forme à une autre.

INFLUENCE COMBINÉE DE LA RACE ET DU MILIEU. — Si nous ne

nous occupons de l'influence du milieu qu'en relation avec la race, c'est pour une raison très facile à saisir. Le développement ne s'accomplit point par l'humanité comme conception abstraite ; il ne s'effectue que par l'intermédiaire des races qui la représentent. Le milieu exercera donc toujours son influence à travers une race quelconque ; mais les races et les peuples étant différents comme complexion intellectuelle, il en résultera nécessairement que la même influence, mise en œuvre sur des éléments différents, devra conduire à des résultats différents. Au contraire, l'influence de la race est indépendante du milieu extérieur *actuel*, quoiqu'en elles-mêmes les races soient le produit des milieux géologiques.

Le milieu peut venir tantôt en aide, tantôt à l'encontre des facultés octroyées par la race. Le milieu, c'est-à-dire la nature environnante, peut être soumis à l'action de l'esprit et servir d'instrument à son progrès. Mais il s'entend que cette action sur la nature est circonscrite dans de certaines limites, et que dans tous les cas l'homme doit se conformer aux conditions dans lesquelles les forces matérielles peuvent satisfaire à ses besoins. L'homme ne saurait en effet transformer la nature. Tout ce qu'il peut, c'est adapter son esprit aux conditions d'existence créées par la nature environnante, de façon à utiliser les forces qu'elle met à sa disposition. Bacon l'a déjà dit : « Natura non nisi parendo vincitur ». Cette adaptation dépend elle-même de la qualité de la race. Plus cette dernière sera élevée, plus le peuple saura utiliser les moyens que la nature lui offrira pour pouvoir se développer ; d'autant mieux saura-t-il vaincre dans la lutte pour la vie. Il s'en suit donc, comme loi générale de combinaison entre l'action de la race et celle du milieu, que la race la mieux douée, exerçant plus d'empire sur la nature, pourra s'émanciper davantage de l'influence du milieu, et que ce dernier exercera une plus grande puissance sur les races inférieures.

Cette loi aura pour corollaires les suivantes : Si le milieu est favorable au développement et si ce milieu est occupé par une race supérieure, la marche du progrès sera la plus énergique (Europe). Lorsqu'une race moyenne se trouve placée dans un milieu favorable, elle peut atteindre un développement assez élevé (Chine, Japon). Lorsqu'au contraire une race supérieure se trouvera rejetée dans un milieu moins favorable, son progrès en sera entravé (Inde). Si une race inférieure se trouve

confinée, dans un milieu défavorable, le progrès sera presque complètement annihilé. (Nègres d'Afrique)

C'est ainsi que doit être formulée la loi, ou plutôt la résultante des lois, qui explique les divers degrés de hauteur des civilisations. Il ne faut pas la réduire à une simple influence du milieu, comme le fait par exemple *Arnold Guyot* qui partage la terre en deux hémisphères : l'hémisphère civilisé et l'hémisphère sauvage [1].

Examinons maintenant les conditions que le milieu doit présenter pour favoriser le développement. D'abord, le climat doit être tempéré. Les climats extrêmes ont pour effet d'entraver la marche du progrès ; le froid, par les conditions très difficiles dans lesquelles il place l'homme pour subvenir à ses besoins matériels; la chaleur, par la lassitude qu'elle provoque et qui le rend incapable d'un travail soutenu, dont il n'a d'ailleurs pas même besoin, pour vivre. Le froid, lorsqu'il n'est pas excessif peut être plus facilement supporté par l'homme, que la chaleur; le progrès de l'esprit le mettant à même de lutter plus aisément contre lui (Scandinavie, Islande), tandis que les effets déprimants de la chaleur arrêteront toujours le développement, après un certain temps, et lui imprimeront un caractère stationnaire, même dans le cas où la race posséderait la faculté de progresser indéfiniment (Inde, Égypte). C'est sans raison que *Herbert Spencer* soutient que « les faits ne viennent pas à l'appui de l'idée reçue, que les grandes chaleurs mettent obstacle au progrès ; » car *M. Mougeolle* lui répond victorieusement, que « si les premières sociétés se sont développées dans les régions froides, et si celles-ci, bien que venues les dernières, n'ont pas tardé à dépasser leurs aînées, c'est donc que dans les régions froides (plus exactement tempérées) le progrès est plus rapide ; c'est donc que les régions chaudes font obstacle au progrès [2]. »

Si la chaleur se joint à une fertilité extraordinaire du sol, elle a pour effet de faire éclore rapidement la civilisation qu'elle arrêtera plus tard, tandis que les pays tempérés, dont la fertilité demande à être toujours provoquée par le travail de l'homme, mettront bien plus de temps à se civiliser (Europe). La cause de cette différence réside dans le fait, que la civilisation ne peut commencer que là où l'acquisition des richesses a

1. *Géographie physique comparée*, 1888, p. 249.
2. *Problèmes de l'histoire*, p. 451, note.

quitté la forme collective, pour devenir individuelle, ce qui permet leur accumulation entre les mains d'une classe qui peut se donner le loisir de créer des idées et d'augmenter le trésor intellectuel de l'humanité. Cette forme individuelle de la propriété se réalise plus tôt dans les régions chaudes ; voilà pourquoi ces dernières présentent les plus anciennes civilisations.

L'accumulation des richesses individuelles ne doit pas être identifiée avec le passage des peuples à l'état agricole. Les Phéniciens et les Carthaginois ont développé la richesse individuelle, sans jamais s'être occupés sérieusement d'agriculture.

Mais le milieu géographique peut encore déterminer les tendances constantes, les aspirations éternelles de la vie d'un peuple. Chaque situation géographique crée des besoins permanents qui demandent à être contentés et qui imposeront la ligne de conduite qu'un peuple devra suivre à tous les moments de son existence. Les lignes générales, tracées par les conditions immuables de la configuration géographique, seront tout aussi immuables qu'elle-même, et elles influenceront d'une façon constante les principes de conduite qu'un peuple devra suivre dans toutes les circonstances de sa vie.

Prenons quelques exemples. Une situation maritime finira par diriger l'activité du peuple qui la possède, vers la navigation et le commerce, quelles que soient les péripéties de son histoire. Voilà ce qui explique le caractère du développement des Phéniciens, des Carthaginois, de Venise et d'une partie du peuple grec. L'Angleterre, dont l'histoire a fini aussi par être dominée par sa situation maritime, malgré ses engagements comme grande puissance dans les complications de la politique européenne, n'en suit pas moins, en premier lieu, l'impulsion de ce facteur constant. Elle subordonne tous ses autres intérêts à ceux qui sont de nature commerciale. Il en fut ainsi pendant la guerre de Sept ans : l'Angleterre qui combattait à outrance la France, pour lui ravir ses colonies, attira vers elle la Prusse qui avait été l'alliée de la France, dans le but d'affaiblir cette dernière, qui fut forcée, par cette circonstance, d'accepter l'alliance de l'Autriche. La même tendance de l'Angleterre explique pourquoi, après avoir été pendant bien longtemps l'alliée la plus constante de la Russie contre la Turquie, elle passa tout d'un coup, en 1822, du côté de cette dernière. Ce changement si brusque de la politique britannique fut dû au

système prohibitif introduit en Russie à cette époque, système qui ruinait d'un seul coup le commerce que les Anglais faisaient jusqu'alors avec cet empire.

Un troisième exemple nous sera fourni précisément par la Russie, dont la politique de conquête, constamment poursuivie contre l'empire ottoman, ne trouve d'explication que dans sa propre situation géographique. La Russie n'a pas d'issue sur l'Océan : la possession des détroits du sud de la Mer Noire lui en ouvrirait une, au moins sur la Méditerranée. Il ne faut pas croire que c'est Constantinople seule qui attire les Russes vers le sud. C'est la circonstance que cette ville domine les détroits par lequel la Russie peut arriver à la mer. Cette politique, qui dirige toujours la conduite de ce pays vis-à-vis de la Porte, explique aussi pourquoi les Russes ont plusieurs fois offert leur secours aux Turcs, pour les sauver des périls qui les menaçaient; par exemple lors de l'expédition de Napoléon contre l'Egypte; lors de la révolte de Méhémet-Ali, et de nos jours contre l'attaque des Grecs. Les Russes ont toujours craint qu'une domination plus puissante ne remplaçât l'empire languissant des Turcs sur le bord de la Mer de Marmara.

Comme dernier exemple de la direction constante imprimée à l'histoire d'un peuple par les facteurs immuables de la nature environnante, citons l'influence que la situation des Carpathes, au sein de la nationalité roumaine, exerce sur ses destinées, situation qui explique d'un côté la division de ce peuple en plusieurs états, d'autre part les dominations étrangères sous lesquelles ces parties d'un même corps durent courber la tête : celle des Turcs et des Russes pour le tronçon qui se trouve situé en dehors des montagnes, celle des Allemands et des Hongrois pour celui qui se trouve à l'intérieur.

Il faut donc distinguer dans l'influence du milieu extérieur physique — car c'est le seul dont nous occupons ici — deux éléments. Le premier c'est le climat, presque aussi peu soumis à la volonté humaine que la race. Tout au plus se laisse-t-il modifier artificiellement, quant à son influence sur l'agriculture, en rendant fertiles, par les irrigations et les drainages, des terrains que la situation climatérique vouerait à la stérilité. Des constructions appropriées et des moyens de chauffage rendent aussi habitables des régions, dont le climat ne paraît pas fait pour abriter les hommes. Mais, en dehors de ces moyens de défense contre le climat, les hommes n'en possèdent aucun qui

puisse influencer ou modifier le climat lui-même. Ce dernier demeure absolument soustrait à toute volonté humaine. Quant au second élément du milieu, la situation géographique, quoiqu'il soit tout aussi inébranlable dans les conditions qu'il impose à l'existence des peuples, il détermine chez eux des actions qui tendent ou à profiter de ces conditions pour leur bien-être, ou à en neutraliser les effets nuisibles. Mais dans tous les cas, ce sont les actions humaines qui sont déterminées par ces facteurs de l'histoire; ce ne sont pas elles qui en dirigent la marche, comme le font les événements qui se déroulent sur la pente du développement. *M. Lindner* observe, dans le même sens, que « souvent on pense au climat seulement comme condition du devenir. Mais ce n'est qu'une sorte de force intérieure qui prescrit sous bien de rapports des lignes de directions définies. Les autres conditions naturelles ressemblent sous ce rapport, au climat [1]. »

Le caractère toujours différent du milieu s'ajoute au caractère toujours différent de la race, pour soumettre chaque peuple à des conditions de développement absolument spéciales. Sur toute l'étendue du globe, il n'existe pas deux pays à milieux identiques, comme il n'existe pas deux peuples qui possèdent la même constitution organique et psychique. Il ne saurait donc y avoir des lois générales qui expliquent les phénomènes historiques, même au point de vue des conditions naturelles de leur développement. La combinaison des influences du milieu et de la race, ayant lieu pour chaque peuple d'une façon différente, donnera toujours naissance à des vérités individuelles, jamais à des vérités universelles. L'action de plusieurs éléments combinés ensemble ne sert qu'à expliquer un seul fait, les conditions du développement de tel ou tel peuple; jamais on ne pourra formuler des lois qui expliquent des catégories de faits semblables.

Voilà pourquoi le mode d'action des facteurs constants de l'histoire que nous avons examiné est complètement différent de celui des prétendues lois naturelles de l'histoire formulées par quelques auteurs.

Fausses lois formulées par les auteurs. — L'historien anglais, H.-Th. Buckle, confondant les conditions physiques du

1. *Geschichtsphilosophie*, p. 15.

développement de l'humanité avec les principes qui dirigent ce développement lui-même, s'efforce de formuler quelques prétendues *lois de l'histoire*, qui ne pouvaient que fausser l'interprétation des faits historiques.

Il partage les civilisations en deux grands groupes, celles de l'Europe et celles des contrées extra-européennes. *Généralisant* les faits qu'il croit communs aux différents pays situés en dehors de l'Europe, Buckle trouve que tous ceux d'entre ces derniers chez lesquels une civilisation s'est développée, possèdent un climat très chaud et une terre fertile, qui procure facilement une nourriture abondante, ce qui donnerait naissance à une rapide augmentation de la population qui, à son tour, aurait pour conséquence l'accumulation des richesses entre les mains du petit nombre, l'asservissement des masses, l'établissement des castes et de l'esclavage [1].

Commençons par observer que cette loi, quand bien même elle existerait, ne constituerait nullement une loi historique, comme le croit Buckle, mais rien qu'une simple loi de répétition qui servirait de base au développement. Même sous ce rapport, cette prétendue loi ne correspond pas aux faits. Elle prétend faire dépendre le sort de l'homme, du milieu où il vit, sans tenir compte de la race ; en outre elle simplifie l'action du milieu, en la réduisant au seul mode de production de la nourriture. Mais *la loi* de Buckle est renversée complètement par les phénomènes que présente la Chine, c'est-à-dire un pays dont la population constitue presque le quart de l'humanité entière, et qui doit peser lourdement dans la balance. La plus grande partie de ce vaste empire, notamment la Chine proprement dite qui en est la partie la plus peuplée, est une région assez chaude, où la nourriture, le riz, s'obtient tout aussi facilement qu'en Egypte ou dans l'Inde. La densité de la population y est excessive, trois fois supérieure à celle de la Belgique. Quoique les prémisses de Buckle se rencontrent en Chine à profusion, sa conclusion ne peut lui être appliquée. La Chine ne possède pas de caste ; la classe dominante est celle du mérite, et l'esclavage y est inconnu [2]. Aussi, chose très caractéristique, Buckle se garde-t-il bien de rappeler même le nom de la Chine dans tout le cours de son ouvrage.

1. *Histoire de la civilisation en Angleterre*, I, p. 51.
2. Elisée Reclus, *Géographie universelle*, VII, p. 625.

Une autre loi, formulée par Buckle avec tout ausei peu de succès, est relative à l'influence de l'aspect de la nature sur les créations de l'esprit. Les phénomènes puissants de la nature, tels que les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, auraient pour effet de donner à l'imagination un rôle prépondérant au détriment de la raison, ce qui expliquerait, entre autres faits du même genre, pourquoi l'Italie et l'Espagne sont devenues le berceau des arts [1]. Buckle néglige ici aussi le facteur important de la race et veut généraliser des faits, qui ne se laissent pas soumettre à une pareille opération. Sa généralisation porte encore complètement à faux. L'Italie, en effet, possédait du temps des Romains le même caractère physique, et pourtant le peuple romain fut, de tous les peuples, le moins doué peut-être de qualités imaginatives. De nos jours même, l'Italie et l'Espagne sont loin de tenir le sceptre artistique, quoique ces pays n'aient pas changé, sous le rapport des phénomènes naturels dont ils sont le théâtre. Au contraire, l'art fleurit maintenant en France, en Allemagne, en Angleterre, régions où l'action des phénomènes terrestres est très peu ressentie. Observons d'ailleurs que, parallèlement au grand art italien de la Renaissance, que Buckle avait en vue lorsqu'il formulait sa *loi*, un autre tout aussi puissant se développait dans les Pays-Bas qui, ni de nos jours, ni à cette époque, n'ont été bouleversés ni par des tremblements de terre, ni par des éruptions volcaniques [2].

Les prétendues lois de Buckle, qui veulent expliquer les phénomènes historiques par des causes générales de répétition, ne sont que des généralisations arbitraires, plutôt spécieuses que consciencieuses.

D'ailleurs cette tendance à trouver l'explication des phénomènes de l'esprit dans des rapports simples, à l'égal de ceux qui sont destinés à expliquer les phénomènes de la matière, est absolument fausse. Plus on monte dans l'échelle des formes naturelles, plus les phénomènes se compliquent. Les phéno-

1. *Histoire de la civilisation*, p. 137.

2. P. Weisengrün, *Die Entwickelungsgesetze der Menschheit*, p. 88, explique la différence sous le rapport du talent artistique entre les Romains et les Italiens, par la circonstance, que les premiers « führten den Krieg systematisch und müssten ihn so führen », pendant que les derniers « wurden, indem die Nachbarvölker fortwährend militärisch intervenirten, zur Kunst gleichsam hingedrängt!! »

mènes physiques sont déjà plus compliqués que ceux qui sont dus aux lois de la mécanique ; ceux de la chimie le sont encore davantage. Si nous passons aux faits organiques, la complication s'accroît d'une façon notable, pour les plantes d'abord, pour les animaux ensuite.

Les faits de l'esprit enfin qui sont le résultat final de tous les états antérieurs, présentent aussi la complication la plus prononcée. On ne saurait les comprendre, qu'en étudiant toutes les causes qui concourent à les produire, et non par voie d'élimination et en simplifiant leur explication. Les éléments qui donnent naissance aux phénomènes historiques sont multiples. Il y a d'abord l'influence des facteurs constants, et des lois qui la régissent, lois de répétition et dont la résultante constitue la base constante sur laquelle se déploie l'évolution. Puis vient l'action des forces du développement, qui, exercée sur les manifestations de l'esprit, pousse à lumière du jour, d'un côté les faits, de l'autre les séries qui les enchaînent dans la succession. Nous verrons que ces forces sont multiples, et que, par leur action combinées diversement avec l'infinie variété des manifestations de l'esprit, les causes explicatives des phénomènes historiques sont aussi en nombre infini.

Buckle, voulant réduire cette action de la causalité historique à sa seule première forme, et encore celle-là faussement comprise comme action d'un seul élément, l'action du milieu, ne pouvait arriver qu'à l'interprétation erronée des faits à laquelle il aboutit.

Cette seule considération suffit pour montrer combien un système qui prétendait être scientifique était loin de remplir la première condition de toute investigation scientifique, la possibilité d'arriver à la vérité.

L'action de la nature ne peut s'exercer que par l'intermédiaire de la race, comme nous l'avons vu plus haut. Les races supérieures s'émancipent de l'influence du milieu plus que ne peuvent le faire les races inférieures. En conséquence, plus un peuple se civilise, plus il se soustrait à l'influence du milieu. Telle circonstance, qui, à une époque primitive, était un obstacle au développement d'un peuple, devient, par la suite, lorsque l'esprit a pris possession des moyens d'adaptation au milieu où il est placé, une condition de son progrès. Avant que les Anglais eussent appris l'art de la navigation, la mer qui entoure leur pays constituait un obstacle à leur développement.

Avec le temps, elle devint la source principale de leur bien-être et de leur richesse. La Suisse, pays couvert de montagnes qui ne peuvent que d'une façon très restreinte être exploitées par l'agriculture, fut pendant longtemps obligée de s'occuper exclusivement de l'élevage des bestiaux. Avec le développement de l'industrie et le goût des voyages, ce pays, tout en maintenant et perfectionnant la culture du bétail, augmenta aussi la production de ses richesses par d'autres moyens. Ses chutes d'eau devinrent de puissants moteurs industriels et le mirent en état de lutter avec avantage contre les nations qui emploient les combustibles. D'autre part, les voyageurs qui venaient admirer ses beautés naturelles exigeaient la création d'une foule d'occupations, autres que celles auxquelles la nature du pays semblait devoir convier ses habitants. Le sud de l'Algérie a été de tout temps disputé au désert par le percement de puits artésiens qui ont pris un développement extraordinaire, depuis que la France est devenue la maîtresse de cette région [1]. Les Hollandais ont, à force de patience, d'énergie et d'habileté, conquis sur la mer une grande partie du sol même de leur pays. De nos jours, les montagnes percées de tunnels n'opposent plus de barrières infranchissables aux communications; les mers elles-mêmes, qui auparavant étaient des espaces isolateurs, sont devenues des liens entre les divers continents.

Sans l'élément de la race, tout obscur et impénétrable que soit son essence, tout essai d'expliquer l'histoire par la seule action du milieu se heurte à l'impossible. Nous voilà donc bien loin des théories de *Buckle* qui attribuait le rôle principal dans le développement à l'influence du milieu et négligeait complètement celui de la constitution mentale.

En dehors de cette influence exercée par les conditions extérieures sur le développement de l'humanité, et dont la raison peut se rendre compte au moins en partie, on a essayé de formuler encore quelques lois, de nature absolument mystérieuse, qui se rapporteraient à l'influence que le milieu extérieur exercerait sur la marche de la civilisation à la surface de la terre.

Quelques auteurs, entre autres le fondateur de la philosophie

1. Elisée Reclus, *Géographie universelle*, XI, p. 348.

de l'histoire, *Herder*, ont soutenu que la civilisation s'était propagée de l'Orient à l'Occident, en sens inverse de la rotation de la terre. Si cette direction peut être établie jusqu'à un certain point pour la marche des civilisations anciennes, de nos jours il est évident que c'est l'Occident qui civilise l'Orient; à preuve l'influence civilisatrice de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Allemagne sur la Russie, la Roumanie, la Bulgarie, la Serbie et, dans l'Extrême-Orient, sur l'Inde, sur la Chine et sur le Japon. Une pareille loi n'existe donc pas [1].

Une autre loi de même nature a été formulée par *M. Mougeolle*, mais avec une certaine réserve, à savoir que la civilisation serait descendue des montagnes vers la plaine, terrestre d'abord, liquide ensuite, la mer. Cependant *M. Mougeolle* observe lui-même que « de ce que l'homme a bâti ses premières villes sur le sommet des monts, il n'en résulte pas nécessairement qu'il est né sur ces sommets. Il est probable que les montagnes n'ont été peuplées qu'après la plaine, l'homme allant d'abord là où la nature lui offre ses dons en abondance. Ce n'est que plus tard, avec la lutte des races, que les plus faibles se réfugièrent sur les monts. » Nous ne comprenons vraiment pas comment une pareille observation peut subsister à côté de la loi imaginée par *M. Mougeolle;* car, par cette dernière, il affirme que la civilisation a commencé sur les montagnes, et par l'observation il dit que les premiers hommes habitèrent les vallées, où la vie était plus facile. Mais les faits

1. Que c'est Herder qui probablement le premier a formulé cette prétendue loi, voir L. Benloew, *Les lois de l'histoire*, 1883, p. 351, qui se donne plus longuement la peine de la réfuter. Basile Couta, *Théorie de l'ondulation universelle*, 1895, p. 105, applique la même loi aux migrations. M. Mougeolle, l. c., p. 107, n'admet pas cette loi qu'il nomme loi des longitudes. Cette *loi* précisément à cause de son caractère mystérieux, a frappé l'imagination et a été admise comme une vérité incontestable par maint écrivain. C'est ainsi que nous trouvons dans un article signé Albert Callet, dans le *Figaro* du 6 sept. 1897 le passage suivant : « Toutes les grandes invasions se sont faites en sens contraire du mouvement de rotation de la terre. Les Chaldéens, les Kouschites Egyptiens, les Sémites, les Grecs, les Romains, les Normands, les Arabes, les Turcs, les Barbares, vont toujours à l'ouest. Tout retour en arrière, toute entreprise vers l'est, qu'elle soit guidée par Alexandre, Godefroy de Bouillon ou Napoléon est condamnée à un échec certain. » Laissant de côté l'ancien Orient et nous bornant aux peuples plus nouveaux, nous constatons que les Grecs se sont répandus aussi sur les côtes du Pont-Euxin; les Romains vers la Grèce, la Dacie, l'Asie Mineure; les Normands en Italie et en Russie; les Arabes vers l'Inde, tous pays situés à l'*est* des régions d'où ces peuples sortaient.

les mieux établis démontrent que les plus anciennes civilisations se développèrent toujours sur les grands cours d'eau, et notamment près de leurs embouchures, donc dans des régions planes et absolument dépourvues de montagnes. *Léon Metschnikoff*, dans une étude spéciale, constate, « que les quatre grandes civilisations de la haute antiquité se sont toutes épanouies dans les régions fluviales. Le Hoang-Ho et le Iang-tse-Kiang arrosent le domaine primitif de la civilisation chinoise; l'Inde védique ne s'est point écartée des bassins de l'Indus et du Gange; les monarchies assyro-babyloniennes se sont étendues sur la vaste contrée dont le Tigre et l'Euphrate forment les deux artères vitales; l'Egypte enfin, comme le disait déjà Hérodote, est un présent, une création du Nil [1]. » Or toutes ces régions, où la civilisation s'est pour la première fois épanouie, sont des régions basses, des plaines et non des montagnes. La loi des hauteurs de *M. Mougeolle* n'est pas destinée à remplacer la loi des longitudes répudiée par cet auteur.

Mais venons à une troisième loi géographique à laquelle *M. Mougeolle* tient beaucoup et qu'il a désignée sous le nom de loi des latitudes.

Cette loi dit que la civilisation progresse toujours de l'équateur vers les pôles. L'existence d'une pareille loi de propagation des civilisations est admise aussi par *M. Yves Guyot*, dans la préface qu'il consacre au livre de *M. Mougeolle* [2]. Nous croyons que cette loi est tout aussi peu fondée que les deux autres. Pour le prouver, examinons la direction de la propagation de quelques faits culturaux, dont se compose précisément la civilisation de nos jours. La monarchie constitutionnelle, qui est incontestablement un progrès sur la forme absolue, se développe d'abord en Angleterre et ne descend que bien plus tard vers le sud, sur le continent. La Réforme, qui était un progrès sur le Catholicisme en décadence, prit naissance en Allemagne, et, par l'action qu'elle exerça sur l'église romaine, détermina la régénération de cette dernière, au concile de Trente. De notre temps, la France est le premier pays de l'Europe qui soit passé de la forme monarchique à la forme républicaine, accomplissant sans aucun doute un progrès dans

1. *La Civilisation et les grands fleuves*, p. 135.

2. *Les problèmes de l'histoire*, p. 21. Comp. Préface. Cette loi a été établie d'abord dans le livre de M. Mougeolle, *Statique des civilisations*.

le sens de l'évolution des formes de gouvernement. L'Italie, l'Espagne, pays plus méridionaux, sont donc restés en retard sur ce point. Ajoutons l'observation faite par *Metschnikoff* que les deux grandes civilisations de l'Extrême-Orient, celle de la Chine et celle de l'Inde, ont suivi une marche diamétralement opposée à celle qui est préconisée par *M. Mougeolle.* » Elles se sont dirigées du nord au sud, des bords du fleuve Jaune vers la rivière de Canton, du Pendjab vers Ceylan et les îles équatoriales de l'Inde néerlandaise [1]. » *M. Mougeolle*, pour établir sa loi, ne craint pas de faire violence aux faits historiques les plus certains. A l'encontre de tous les historiens qui se sont spécialement occupés de l'histoire de l'Égypte, comme *Dunker*, *Lenormant*, *Maspero*, *Perrot* et *Chipiez* et qui soutiennent tous que les premières ébauches de la civilisation égyptienne se firent dans le delta du Nil, autour de Memphis, et que l'opinion généralement admise autrefois — que le peuple égyptien appartenait à une race africaine dont le premier centre de civilisation aurait été Méroë et qui aurait graduellement descendu les bords du Nil jusqu'à la mer — ne saurait plus se soutenir [2], *M. Mougeolle* s'en tient toujours à l'opinion, universellement abandonnée aujourd'hui, que la civilisation égyptienne aurait pris naissance à Thèbes qui aurait été « la première cité égyptienne [3], » et de là serait descendue le long du Nil. Mais pour soutenir sa loi, qui fait remonter toutes les civilisations de l'équateur vers le pôle, il fallait nécessairement faire violence à l'histoire, et *M. Mougeolle* n'a pas hésité à sacrifier la vérité à l'amour de sa loi.

Mentionnons enfin encore une autre prétendue loi géographique, imaginée par *M. Metschnikoff*, que nous avons vu critiquer les lois de *M. Mougeolle*, tout comme ce dernier critiquait la loi de *Herder*. Mais, à ce qu'il paraît, il faut à tout prix découvrir des lois dans l'histoire, — sans cela, comment serait-elle une science ? — et voilà pourquoi aussi chaque auteur a la sienne. *M. Metschnikoff* prétend que la civilisation se serait transplantée successivement dans trois milieux différents, ou plus exactement dans quatre. Elle prend naissance dans les régions fluviales (Égypte, Assyrie, Babylonie, Inde, Chine) ; de

1. *La Civilisation et les grands fleuves*, p. 59.
2. Comp. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, 1869, I, p. 329.
3. *Statique des civilisations*, p. 131 et 261.

là elle passe à la région méditerranéenne (Phénicie, Carthage, Grèce, Rome); plus tard elle se transplante sur les bords de l'Océan Atlantique (Europe et Amérique); en dernier lieu elle embrasse toutes les mers et toute la terre ferme.

Cette constatation très juste de l'extension de la civilisation n'est qu'un fait unique et non une loi, qui ne peut exister que lorsque l'action qu'elle exprime se répète indéfiniment, comme nous le verrons plus loin. Jamais on ne peut formuler une loi d'après un fait isolé. En somme, il était très naturel que la civilisation commençât par se développer quelque part, pour s'étendre progressivement. Dans cette extension, elle devait toucher à la mer, à un océan, à tous les océans, attendu que les races humaines habitent la terre qui confine partout à l'océan.

CHAPITRE VI

L'évolution dans l'histoire.

L'Évolution. — Nous avons établi ci-dessus [1] que l'histoire de l'humanité n'est que le dernier anneau d'une longue chaîne de phénomènes successifs qui commencent avec les transformations de la nébuleuse qui constituait à l'origine la masse informe de l'univers. La matière homogène se différencia insensiblement dans le long cours des âges, jusqu'à ce qu'elle eût revêtu les formes de l'extrême variété qu'elle possède aujourd'hui. Cette transformation progressive, qui eut pour résultat de donner naissance à une infinité de mondes, peuplés d'une infinité d'êtres, tous dissemblables, s'appelle l'évolution. La transformation de la matière, brute d'abord, organique ensuite, se poursuit jusqu'à l'apparition de l'homme (race blanche), puis s'arrête tout à fait, ne donnant plus naissance à aucune forme organique supérieure. La période de la formation matérielle des êtres a été close par l'apparition du rameau le plus supérieur du genre humain; mais la force qui faisait surgir auparavant du sein de l'inconnu des êtres de plus en plus parfaits, n'en continue pas moins son action, qu'elle applique maintenant à l'être humain lui-même, pour en tirer des formes de civilisation, d'une façon tout aussi mystérieuse qu'elle tirait auparavant des formes organiques du sein inépuisable de la nature. » La vie universelle qui se succède de genre

1. Voir p. 113 et suiv.

2. M. Edmond Perrier, *Les Colonies animales et la formation des organismes* dans la *Revue Encyclopédique*, 24 avril 1897) dit, que « c'est avec raison que MM. Espinas, Izoulet, René Worms, voient dans nos sociétés humaines le dernier terme actuel d'une évolution qui s'est poursuivie à travers le règne animal tout entier. » Nous croyons que l'évolution du règne animal n'est qu'une continuation de l'évolution anorganique antérieure.

en genre, d'espèce en espèce, de cataclysme en cataclysme, se continue en lui et devient l'histoire [1]. »

La cause dernière de cette perpétuelle transformation de l'univers est inconnue, comme toutes les causes premières des phénomènes [2]. Il est pourtant incontestable, que cette métamorphose semble être de l'essence même de l'existence, tout aussi indestructible, que ses formes sont instables.

La composition de la substance cosmique présente plusieurs degrés de cohésion. Le premier, celui qui offre le plus de consistance, appartient au règne inorganique; le second qui se désagrège bien plus facilement, constitue le règne organique; le troisième degré enfin, le moins stable de tous, c'est le domaine de l'esprit. Car ce dernier, quoique considéré comme immatériel, n'en constitue pas moins un des éléments de la substance de l'univers, et nous ne saurions admettre, avec *M. Laggrond*, que « l'esprit, par certains côtés, pourrait être placé hors de ce monde [3]. »

Nous ne toucherons pas à la question, si débattue de nos jours, de l'origine de la vie. Pour le moment, il est incontestable que cette origine est inconnue. Quoique la physiologie ait démontré, que la chimie vitale et celle des corps bruts sont assujetties aux mêmes lois, et que les éléments chimiques de toutes les matières sont toujours identiques, il n'en est pas moins vrai, que le mode de combinaison de ces éléments est différent dans la matière vivante. La synthèse de cette dernière résiste jusqu'à présent à tous les efforts. L'homme ne peut encore devenir Dieu, en créant la vie [4].

Pour le but que nous poursuivons, il nous suffira de constater

1. Edgard Quinet, *La Création*, I, p. 299.

2. Spencer, *Les Progrès*, p. 37 : « Les inductions qui précèdent valent non pour la genèse des choses en soi, mais pour leur genèse telle qu'elle se manifeste à la conscience humaine. Après tout ce qui a été dit, le mystère dernier demeure ce qu'il était, exactement. Quand on a expliqué ce qui est explicable, on n'a fait que mettre en un jour plus clair l'inintelligilité de ce qui reste audelà. » .

3. *L'Univers, la force et la vie*, 1884, p. 17.

4. A l'encontre de MM. Vianna de Lima, *Exposé sommaire des théories transformistes*, 1885, p. 9 et de Lanessan, *Le Transformisme*, 1883, p. 153, M. Edmond Perrier dit encore en 1897, *Les Colonies animales et la formation des organismes*, *Revue Encyclopédique*, 24 avril 1897) : « Supposant résolu le problème de l'origine de la vie qu'il nous faudra sans doute léguer nous-mêmes aux savants du siècle futur. »

d'une part, qu'il doit y avoir une liaison, quoique actuellement elle soit inconnue entre la matière inorganique et les corps organisés; de l'autre, qu'entre la vie et l'esprit, il existe une transition insensible, quoique l'esprit, dans son plein développement, soit aussi profondément différent de la vie matérielle.

Les corps organiques se distinguent de la matière brute sur deux points principaux. D'abord, la matière vivante, au lieu d'exister par masses continues, comme les roches, est distribuée en individus distincts [1]. Ces individus n'ont pas une existence éternelle, quoiqu'ils soient constitués aussi par l'éternelle matière. Ils apparaissent et disparaissent continuellement. Les éléments matériels qui les composent se combinent de façon à leur donner naissance, puis ils se décomposent pour les détruire. La vie se renouvelle constamment et se perpétue par une reproduction incessante des individus dans lesquels elle s'incorpore. La matière inorganique, par contre, ne possède pas d'existence individuelle. Ses formations portent toutes un caractère général. On trouve du granit, de l'or, du fer, mais non des individus de l'espèce granit, or, fer. Il en est de même des éléments géographiques qui ont été créés par l'évolution de la terre et qui conditionnent celle de l'esprit. C'est dans ce sens seul, de combinaisons spéciales, individuelles, d'éléments généraux, qu'il faut entendre les paroles d'*Arnold Guyot*, lorsqu'il dit, que « les causes diverses qui sollicitent et combinent, d'une infinité de façons, le jeu des forces physiques inhérentes à la matière qui compose les masses terrestres, assurent à chaque région un climat, une végétation, une faune, un ensemble de caractères physiques et de fonctions qui lui sont propres et en constituent réellement une *individualité* [2]. »

En second lieu, la matière vivante possède, comme caractère distinctif, la faculté de réagir contre les sollicitations du dehors Cette réaction est l'effet de la force interne, qui n'est autre chose que la vie. Les corps vivants ne supportent pas d'une façon passive, comme le fait la matière brute, l'action des forces qui les touchent. La vie se manifeste par la matière, mais son existence en est complètement différente, preuve que la matière continue d'exister après la mort; mais l'existence vivante a disparu. *M. Elimar Klebs* dit très bien, que « les individualités

1. A Bain, *Logique*, trad. Compayré, II, p. 386.
2. *Géographie physique comparée*, p. 32.

vivantes sont les porteurs des processus historiques, et leur rapport aux lois générales de développement, en tant que de pareilles lois existent, est complètement différent de la manière dont la physique conçoit les atomes, dépourvus de qualités, et qui ne sont que le substratum pour le jeu mécanique des forces [1]. » C'est ainsi que le fulminate fait explosion par suite de la force de la dilatation des gaz : mais si la nourriture vient à manquer dans un endroit, les animaux qui en émigrent, n'obéissent pas à la seule force de la sécheresse, mais bien à la réaction que la vie oppose au péril qui les menace. Cette faculté de pouvoir réagir contre l'extérieur, faculté primordiale et irréductible de la matière vivante, a été appelée *l'irritabilité*. Elle est le point de départ de la forme la plus rudimentaire de la sensibilité [2]. Mais la sensibilité est l'origine de l'esprit. L'intellect le plus compliqué, celui dont l'homme est doué, en sort. On pourrait objecter que les corps bruts possèdent aussi la faculté de réagir (réactions chimiques) ; mais cette réaction de la matière inorganique n'est que le résultat de l'action des forces sur elles, et non, comme dans la matière vivante, celui d'une force particulière, interne, contre les actions du dehors. La réaction vivante part toujours d'un centre commun qui la commande et l'exécute, d'une âme, quelque obscure, quelque rudimentaire qu'on la suppose. C'est ainsi que la multiplication des corps vivants inférieurs par fissiparité, s'opère seulement lorsque l'élément qui se détache a constitué un centre de réaction particulier. Voilà pourquoi aussi l'explosif avec lequel surtout on a voulu comparer le corps vivant, réagit sur le monde extérieur, mais en se transformant totalement pendant que l'être vivant, réagit sans se détruire et même en accroissant l'activité de ses fonctions [3]. »

La matière organique se distingue donc de la matière brute par ces deux caractères fondamentaux : incorporation dans des formes d'existence individuelles et propriété de ces individus de réagir contre l'action des forces qui les touchent [4].

1. « Zur neueren geschichtswissenschaftlichen Litteratur », *Deutsche Rundschau*, 1887, p. 281.
2. Claude Bernard, *Phénomènes de la vie*, p. 35.
3. Gaston Richard, *L'idée d'Evolution dans la nature et l'histoire*, p. 34.
4. M. René Worms, *Organisme et Société*, 1896, p. 18 et suiv., analyse les caractères qui distinguent les organismes de la matière brute. Il omet selon nous l'un des plus importants : l'individualisation des organismes, et ne voit pas

Par contre, la matière organique est dans la plus intime connexion avec l'esprit, qui n'en est que l'efflorescence. La vie matérielle commence par le règne végétal qui arrive, par certaines de ses formes, à se confondre avec le règne animal (plantes insectivores d'un côté ; de l'autre, ascidies, éponges). Il existe donc une progression continuelle de la vie végétale, jusqu'à ce qu'elle passe dans le règne supérieur de l'animalité. Mais l'animal, aussitôt qu'il apparaît, laisse entrevoir la lueur de ce qui constitue plus tard l'esprit. Ce dernier est donc indissolublement lié à la vie animale. Il progresse et se développe parallèlement à elle, et il est d'autant plus parfait que les formes de la vie sont plus élevées.

Après l'arrêt du développement des formes de la vie matérielle, celui de l'esprit n'en poursuit pas moins sa course et donne naissance aux formes de la civilisation.

L'évolution se manifeste donc par les trois règnes, plus ou moins différents l'un de l'autre, de la *matière inorganique*, de la *vie matérielle* et de l'*esprit*. Le premier de ces trois domaines est plus distant des deux autres que ces derniers, reliés par la vie, ne le sont entre eux. Cette distance plus grande n'empêche pourtant point le domaine inférieur de posséder, avec ceux qui lui sont superposés, l'élément commun de la matière, base aussi de la vie et de l'esprit. Les forces qui pousseront l'évolution de la matière brute devront se retrouver en partie dans les domaines de la vie et de l'esprit. D'autre part, ce dernier, quoiqu'il soit dans une relation intime avec le domaine de la vie, n'en diffère pas moins d'une façon prononcée, dans ses formes supérieures. Il s'en suit que les forces qui dirigeront son évolution, quoique faisant partie du faisceau de celles qui dirigent l'évolution de la vie, s'en distingueront d'une façon assez tranchée.

Evolution dans les trois règnes. — L'évolution n'est point selon nous, un simple procédé « d'intégration des éléments » comme la définit *Spencer*, ni « le résultat d'influences réciproques exercées par les éléments du développement, comme

la différence entre la réaction de la matière brute et celle de l'organisme. C'est cette même distinction qui tranche aussi l'embarrassante question : qu'est-ce qu'une société? Nous répondons : c'est la réunion d'organismes à centres de réaction différents.

l'entend *M. Worms* [1]. L'évolution est une force naturelle qui manifeste son action par le procédé extérieur du développement. On ne saurait nier que le terme d'évolution a été surtout appliqué à la manifestation de cette force et que, par suite, le moteur qui la constituait a été passé sous silence. Mais il n'en est pas moins vrai, que le changement continuel qui constitue l'évolution comme procédé, doit être le produit d'une force naturelle qui pousse les éléments de l'univers à se transformer continuellement. Car enfin qu'est-ce qui détermine par exemple les changements successifs, dans les matériaux constitutifs des roches terrestres qui sont en définitive le produit des mêmes atomes, ou pour parler le langage nouveau des sciences physiques, des mêmes électrones? Pour que le même élément matériel donne comme résultat des produits successifs différents : du granit, du porphyre, du gneiss, de la mica, de la houille, de la craie, du diluvium, il faut bien qu'une poussée intérieure intervienne qui détermine ces transformations intimes de la matière. Si nous n'admettons pas cette force naturelle comme cause, les transformations successives des roches restent absolument inexplicables. Elles le sont assez, même quand on les considère comme le produit de la force évolutioniste, puisqu'on est forcé de s'arrêter à une cause ultime.

Comment peut-on qualifier d'entité [2] une force aussi puissante, tout aussi puissante que celle de la gravitation; car si cette dernière maintient l'équilibre des mondes, l'évolution est le dernier mobile de leur éternelle transformation.

Sans cette force de l'évolution, la matière aurait dû tourner éternellement dans le même cercle. Elle n'aurait présenté que des répétitions, et jamais une succession. Si l'on admet la continuité des formes de l'existence comme un postulat de la raison [3], nous nous demandons qu'est-ce qui a pu donner nais-

1. René Worms, *Organisme et Société*, p. 266.

2. C'est ainsi que M. Arréat dans sa critique de la 1re édition de mon ouvrage (*Revue philosophique*, février 1900), a qualifié le terme de force appliqué à l'évolution. MM. Grotenfelt et Bernheim sont aussi d'avis que l'évolution n'est pas une force (*Wertschätzung*, p. 105 et *Lehrbuch*, p. 591). A la même opinion paraît se ranger aussi Rivera, *Il determinismo nella sociologia*, p. 95, lorsqu'il soutient que l'évolution « e un continuo *processu* di devenire. »

3. Comp. Félix le Dantec, *Influences ancestrales*, p. 3 : « Néanmoins, grâce au génie de Lamark et de Darwin, nous savons aujourd'hui faire, sans craindre de nous tromper, la philosophie d'une histoire et d'une préhistoire que nous ne

sance à la vie, du sein de l'anorganique; qu'est-ce qui a fait faire un pas à la plante pour devenir animal; comment l'animal changea-t-il continuellement de forme; pourquoi lorsqu'il fut arrivé à la plus haute expression de la forme humaine, la transformation extérieure s'arrêta et les changements passèrent à son intérieur, à son esprit; enfin qu'est-ce qui est la cause de la mutabilité continue de la civilisation?

Demandons-nous, plus précisément encore, pour quelle raison un animal acquiert-il un organe mieux doué que ses semblables et triomphe d'eux dans la lutte pour la vie? Par quelle cause Mahomet apparut-il au sein des Arabes nomades et les poussa-t-il par ses enseignements, à sortir de leurs déserts, pour conquérir le monde? Qui fait éclore en général les génies, les hommes providentiels, du milieu des masses? Qu'est-ce qui explique, en dernière analyse, la transformation politique, sociale, économique, artistique, religieuse, littéraire; qu'est-ce qui explique les inventions continuelles et les progrès de la science; et pourquoi chez tel peuple les transformations ne sont que rudimentaires, chez tels autres s'arrêtent-elles après une certaine marche, pendant que chez d'autres encore, elles avancent à pas de géant?

A toutes ces questions et à des milliers de pareilles, il n'y a qu'une seule réponse possible : c'est que la *force évolutionniste* travaille d'une façon différente d'après les temps et les races à travers lesquelles elle se manifeste.

H. Taine pense comme nous, quand il dit « qu'il y a *une force intérieure et contraignante*, qui suscite tout événement, qui lie tout composé, qui engendre toute donnée [1]. » M. *Gaston Richard* critique la doctrine de l'évolution pour la raison qu'elle part d'un principe mécanique : le changement de l'omogène en étérogène, et veut expliquer, par ce principe statique, la dynamique du développement. Ce penseur veut substituer au principe unitaire de l'évolution celui de la pluralité des développements, qui seule, expliquerait l'apparition de la vie et

connaissons pas » (précisément la théorie de l'évolution). Voir aussi p. 127 : « il ne faut pas avoir la prétention de reconstruire tout le passé, avec ce qu'on connaît du présent; nous sommes certains seulement que le passé a conduit au présent et nous n'en savons pas davantage, dans beaucoup de cas. »

1. *Histoire de la littérature anglaise*, V. p. 410.

celle de la conscience [1]. Nous pensons que cette discussion est inutile, aussitôt qu'on considère l'évolution, non plus comme une question de procédé ou de méthode, mais bien comme la manifestation d'une force naturelle. La *spontanéité*, à laquelle M. Richard a recours dans son étude, pour expliquer l'apparition de la vie, le progrès du cerveau, et en général, la modification de structure, ne serait, dans ce cas, autre chose que l'impulsion de la force évolutionniste.

Examinons la façon dont cette force de l'évolution manifeste son action à travers les trois règnes de la nature. Cette force accompagne le travail d'autres forces en poussant ces dernières à provoquer un perpétuel changement. Sans la force évolutionniste, ces forces, qui agissent en commun avec elle, ne feraient que triturer la matière, sans lui imprimer de continuelles transformations.

Le refroidissement du globe incandescent qui constituait la terre à l'origine déchaîna d'abord les forces *physiques*. Ces dernières transformèrent une partie de la matière gazeuse de l'univers en matières liquides, et une partie de ces dernières fut changée en matières solides. Les différents éléments primitifs de la matière différenciée se combinèrent entre eux, par l'action des forces *chimiques*, en différents corps composés, ce qui donna naissance aux substances multiples dont se compose actuellement l'écorce terrestre. Tous ces corps obéissaient aux lois générales de la pesanteur et de l'équilibre, dans toutes leurs formes et manifestations, lois de nature *mécanique*. C'est en vertu de toutes ces lois que les métaux les plus lourds allèrent au fond, dans la terre en fusion ; que les matériaux les plus denses que l'eau tenait en suspension, se déposèrent les premiers dans les terrains sédimentaires. Lorsque le volume de la terre commença à diminuer, par suite de sa condensation, la croûte solidifiée dut se rider et se boursoufler, produisant l'élévation des montagnes. Les lacs se formèrent là où les cours d'eau rencontrèrent une dépression. Les volcans ne se montrèrent qu'à proximité de la mer, et partout où, par suite des mouvements de l'écorce terrestre, la mer se retira, les volcans s'éteignirent, parce que l'infiltration de l'eau dans les profondeurs du sol est indispensable à leur fonctionnement.

1. *L'idée d'évolution dans la nature et l'histoire*, 1903.

Les transformations successives de la matière brute furent donc l'effet, en premier lieu, de la force de l'évolution agissant sur la terre dans des conditions connues. Comme forces secondaires, l'évolution se servit de l'influence du milieu, ainsi que des forces mécaniques, physiques et chimiques. Les transformations opérées étaient grandioses et simples. La force mystérieuse de la genèse universelle martelait à grands coups la nature, pareille à un forgeron qui frappe le fer en barres, d'où plus tard d'autres artisans tireront des épingles et des ressorts de montre.

Lorsque l'évolution passa dans le règne de la vie, elle dut prendre une marche assez différente et appeler d'autres forces à son secours. La vie étant représentée par des individus dont l'existence était limitée dans le temps, l'évolution devait avant tout assurer la perpétuation de ce nouveau mode d'incorporation de la matière, ce qu'elle fit au moyen de la tendance des formes vivantes à maintenir le type primitif par l'hérédité et à retourner même aux formes ancestrales par l'atavisme. Il était en effet nécessaire, pour que des transformations pussent s'accomplir, qu'il se conservât un esprit de suite dans les formes qui devaient être soumises à ces transformations; il était nécessaire que la matière qui devait subir cette opération, fût maintenue dans un état quelconque de cohésion; car, comme l'observe très bien *Carrau* : « il ne saurait y avoir de changement que dans quelque chose de permanent [1]. » La matière organique remplaça donc l'inertie de la matière brute, par la cohésion successive des individus qui la représentent (la continuité matérielle, base de la continuité intellectuelle).

Les forces qui aidaient à transformer cette nouvelle forme de l'existence, furent en partie les mêmes que celles qui avaient transformé la matière inorganique : celle de l'évolution qui domine tout, et celle de l'action du milieu. Quant aux forces de nature mécanique, physique et chimique, elles cessèrent d'avoir, dans la matière vivante, un pouvoir transformateur et descendirent au simple rôle de supports de l'existence. Ainsi, les compositions et décompositions chimiques qui ont lieu pendant la respiration, de même que les opérations mécaniques qui provoquent la circulation, ne servent qu'à l'entretien des

1. *Etudes sur la théorie de l'évolution*, 1875, p. 43.

individus vivants, sans contribuer d'aucune façon à leur transformation.

Ces forces sont remplacées, dans le règne de la vie matérielle, par d'autres qui n'existent point dans celui de la matière brute; mais ces forces nouvelles, nous les retrouverons, modifiées et augmentées d'énergies nouvelles, dans le règne de l'esprit. Cette différence dans le faisceau de forces qui accompagnent l'évolution, d'un côté dans le règne de l'inorganique, de l'autre dans celui de l'organique, constitue l'une des preuves les plus évidentes, que la distance qui sépare ces deux règnes est plus grande que celle qui sépare les deux étages de l'organique : la vie matérielle et l'esprit. Mais les deux forces communes, celle de l'évolution et celle de l'action du milieu, maintiennent pourtant la continuité des trois règnes. Nous verrons encore que l'action du milieu conserve le même caractère dans le règne de la matière inorganique ou organique, celui d'agir par une pression extérieure, tandis que cette action cesse d'avoir un effet sur le règne de l'esprit; elle se change en une action intérieure, celle du milieu intellectuel.

Les forces qui régissent le développement dans le domaine de la matière vivante, seront donc d'abord, les forces que ce domaine possède en commun avec celui de la matière brute : l'évolution et l'action du milieu; puis un faisceau de forces nouvelles, particulières au règne de la vie, et qui sont l'instinct de conservation de l'individu et de l'espèce, qui se manifeste par deux impulsions : l'expansion et la lutte pour l'existence. A ces forces le règne de la vie en ajoute une autre : celle de l'individualité, produit du milieu générateur.

Plus l'évolution approchait du moment où elle devait donner naissance à l'homme, et passer avec lui dans le domaine de l'esprit, plus sa marche prenait un caractère différent. Son principal élément d'action, l'influence du milieu extérieur, diminuait d'importance; la terre prenait sa forme définitive, qui ne paraît plus devoir être soumise à de puissantes transformations; les continents et les mers se séparaient définitivement; les mouvements de l'écorce terrestre devenaient toujours plus doux, plus insensibles; la chaleur interne cessait de parvenir à la surface, et les climats étaient déterminés par le seul état de l'atmosphère; en un mot, le milieu extérieur se fixait, pour chaque partie de l'écorce terrestre, et prenait un caractère permanent.

Comme première conséquence de cette fixation du milieu,

se manifesta la fixation des espèces dans la vie matérielle. Les espèces animales qui, pendant l'époque des changements prononcés du milieu environnant, étaient tout aussi instables que ce dernier, prirent, en même temps que lui, un caractère constant. « On pourrait dire que l'espèce qui, en voie de formation, n'était que la glaise encore docile au doigt du sculpteur, maintenant, fixée dans son caractère, était devenue le marbre que seul le ciseau peut entamer [1]. »

Les dernières transformations des formes matérielles, tant de la nature inorganique, que de la vie, s'accomplissent parallèlement aux premières lueurs de l'esprit dans le cerveau humain. L'homme est incontestablement contemporain de l'époque quaternaire, et on n'a pas encore désespéré de le retrouver même plus haut, dans l'époque tertiaire. Il a donc passé par de grandes transformations du milieu extérieur, comme par exemple la période glaciaire, et il a vu disparaître maint organisme vivant qui ne pouvait supporter les changements intervenus dans les conditions de l'existence. Il nous paraît donc très naturel que l'homme ait subi aussi de profondes transformations dans son organisme, tant extérieur qu'intérieur. Voilà pourquoi nous croyons que les races humaines se sont succédé sur la terre, toujours de plus en plus parfaites; qu'elles ont commencé par le type noir pour passer au jaune, et de là au blanc, expression suprême de l'humanité. « Les races humaines, nous dit *Bagehot*, commencèrent à exister à des époques très reculées, et depuis lors, il ne s'en est plus formé de nouvelles, si ce n'est par le croisement des anciennes. Cette force inconnue agit avec une énergie extraordinaire aux époques primitives, et demeure singulièrement inactive dans les époques récentes. Il y a de fortes présomptions, et de grandes autorités le soutiennent aujourd'hui, que ces différences furent produites avant que la nature de l'homme et surtout son esprit et sa faculté de s'adapter au milieu eussent pris leur constitution actuelle [2]. » Il n'est donc pas exact de dire, comme le fait *M. Bresson*, qu'aussitôt que *l'homme apparut* sur la terre, les conditions du milieu acquirent une fixité qui permit aux espèces de vivre et de se reproduire dans les mêmes lieux [3]. Au contraire, les transformations du

1. Lanessan, *Le Transformisme*, p. 389.
2. *Lois scientifiques du développement des nations*, 1897, p. 148.
3. *Les trois évolutions*, 1888, p. 35.

milieu se continuèrent après l'apparition de l'homme, jusqu'à ce que ce dernier eût atteint sa plus haute expression, la forme de la race blanche ; c'est alors que le milieu se fixa. « Si nous avions à retracer, observe *M. Mougeolle*, l'évolution de l'humanité depuis ses origines, nous aurions à nous préoccuper, dans une certaine mesure, des changements de milieu ; mais, dans le courant de la civilisation, on peut admettre rigoureusement que le milieu n'a pas changé [1]. » *Wallace* observe que l'homme n'a presque plus changé comme corps après le développement du langage — ce qui est identique avec celui de nos facultés intellectuelles. « Aussitôt que la première peau de bête fut changée en vêtement, que la première lance fut fabriquée pour la chasse, une révolution sans pareille, dans toutes les époques précédentes, s'était accomplie. Un être avait paru qui ne devait plus changer nécessairement avec le monde environnant, mais qui dominait jusqu'à un certain point la nature, parce qu'il pouvait en observer les influences et les exploiter à son profit, et cela, non par une modification de son corps, mais par le progrès de son esprit [2]. » et *Quatrefages* dit aussi que « le type jaune a précédé le nègre et que la race blanche aryenne a été la dernière venue [3]. »

La nature avait commencé par une seule série de transformations, celle de la matière inanimée. Avec le temps, il vint s'y ajouter une deuxième, celle de la matière vivante ; et vers la fin de ces deux séries de transformations, une troisième qui devait les remplacer toutes les deux, celle de l'esprit, vint accompagner pour quelque temps leurs dernières manifestations.

Pour l'évolution du genre humain, l'influence du milieu extérieur n'a exercé son action que sur le perfectionnement de la vie. Dès que celle-ci fut arrivée à son plus haut point d'expression, l'influence du milieu s'arrêta tout à fait ; de sorte que, pour l'évolution de l'esprit proprement dit, l'influence du milieu extérieur ne peut plus avoir qu'un caractère fixe, et n'exerce plus une action transformatrice (voir le chap. précédent).

1. *Statique des civilisations*, Paris, 1883, p. 69.
2. Cité par Paul Weisengrün, *Die Entwickelung der Menschheit*, p. 38.
3. *Introduction à l'étude des races humaines*, 1887. Comparez D.-L. Damany « L'avenir de l'espèce humaine », dans *La Revue*, oct. 1904, p. 266 : « S'est-on demandé si une race nouvelle pourrait s'élever au-dessus de la race blanche, comme celle-ci s'est élevée au-dessus des Nègres inférieurs ? »

Ce qui peut paraître plus extraordinaire, c'est que, même de nos jours, dans le seul cas possible d'une rénovation de l'influence du milieu physique, lorsqu'il intervient une émigration, même dans ce cas, disons-nous, l'influence s'exerce sur la seule forme extérieure ; l'intérieur, l'esprit, reste presque totalement soustrait à toute modification. Voilà pourquoi « les chevaux diminuent bien vite de taille aux îles Falkland ; les chèvres perdent l'ampleur de leurs mamelles en Amérique ; les porcs se rapetissent dans la même partie du monde, ainsi que les moutons en Australie. L'organisme matériel de l'homme souffre aussi une certaine transformation, par suite de sa transplantation sous d'autres climats. L'Anglais des Etats-Unis présente dans ses traits une altération qui le rapproche de la race locale : la peau se dessèche et perd son coloris rosé ; le système glandulaire est réduit au minimum ; la chevelure se fonce et devient lisse ; le cou s'effile, la tête diminue de volume ; à la face, les fosses temporales s'accusent, les os des pommettes deviennent saillants ; les cavités orbitaires se creusent ; la mâchoire inférieure devient massive ; les os des membres s'allongent, en même temps que leur cavité se rétrécit ; enfin, chez les femmes, le bassin, par ses proportions, se rapproche de celui de l'homme [1]. »

Pourtant ces modifications organiques, qui ont jusqu'à un certain point changé le type de l'Anglais émigré en Amérique, sont loin d'avoir affecté aussi son intérieur. C'est une race tout aussi intelligente, tout aussi énergique que celle dont elle est sortie. Si le caractère des Américains présente certaines nuances différentes de celles qu'offre celui des Anglais, ces différences sont de provenance historique ; elles sont dues au développement, et non à une organisation psychique particulière. Il en est de même des Norvégiens transplantés depuis bientôt 1,000 ans sous le climat si rude de l'Islande. Quoiqu'ils y aient « gagné en taille et que leurs attaches soient devenues plus grossières, si peu nombreux qu'ils soient parmi les Européens civilisés, les Islandais sont certainement les premiers par la force de l'intelligence, la profondeur de la pensée, l'amour de l'étude [2]. »

1. Darwin, Rollin et Andrew Murray résumés par Edgard Quinet, *La Création*, I, p. 276, note. De Quatrefages, *L'Espèce humaine*, p. 190. Comp. Elisée Reclus, *Géographie universelle*, XVI, p. 88.

2. Elisée Reclus, *Géographie universelle*, IV, p. 929.

En regard de pareils faits, nous ne saurions attribuer à l'émigration, surtout à celle des races humaines actuelles, le rôle prépondérant que veut y voir *Basile Conta* [1].

L'esprit humain, qui s'est développé en dehors de l'influence du milieu extérieur, n'y obéit presque plus du tout, même dans le cas où cette influence pourrait se manifester. La grande différence entre l'évolution de l'esprit et celle de la matière, et cela sans distinction de matière brute ou organique, c'est que, tandis que dans le développement des formes matérielles, l'évolution se fait par les formes extérieures, elle passe à l'intérieur dans celui de l'esprit. La transformation de la matière physique cessa, aussitôt que l'évolution s'appliqua aux transformations du monde intellectuel qui se levait sur la terre, comme l'aube immense d'un soleil nouveau.

La cause du changement des formes extérieures, cessant par l'arrêt de l'influence du milieu, il n'y a plus aucune raison de croire, comme le font *Quinet* et *Dreyfus*, que « de même que l'homme a été précédé par une longue série de formes organiques, de même il sera remplacé par des êtres plus perfectionnés [2]. » Les formes organiques antérieures à l'homme ont évolué, parce que le milieu extérieur changeait. Maintenant que ce changement s'est arrêté, il s'en suit nécessairement que les formes extérieures se sont aussi fixées. L'homme est certainement le dernier être physique qui doit passer sur la terre. Les formes nouvelles, destinées à remplir l'avenir, ne peuvent plus être que des conceptions spirituelles, des formes de civilisation.

Evolution de l'esprit humain. — Nous avons dit que l'évolution, en passant à l'esprit, change complètement de caractère, et devient intérieure d'extérieure qu'elle était auparavant. En effet, le genre humain est resté immobile comme type extérieur, comme race, depuis l'apparition de la race blanche jusqu'à nos jours, et parallèlement à cette fixité de la race, nous rencontrons sa condition indispensable, la fixité du milieu.

Le milieu et la race n'ont pas changé depuis l'apparition de la race blanche sur la terre; pourtant, il existe une différence énorme entre l'homme de nos jours et son ancêtre préhisto-

1. *Théorie de l'ondulation universelle*, 1895, p. 95.

2. Camille Dreyfus, *l'Evolution du monde et des sociétés*, 1889, p. 203, Edgard Quinet, *La Création*, II, p. 326.

rique. A l'intervention de quels changements pourrait-on attribuer cette différence, si extérieurement, l'homme est resté le même? Il est évident qu'elle est due au changement de son intérieur, de ses facultés mentales. Les peuples ont changé de langues, de mœurs, de régime familial, social, économique et politique, de superstitions et de religions, de droit et de morale; les arts se sont perfectionnés, les sciences se sont développées. Mais tous ces changements, tous ces progrès se sont accomplis par le seul côté intellectuel de l'être humain, par son intérieur, et non par son corps, par sa forme extérieure. Ainsi la famille s'est constituée plus fortement, parce que l'idée est venue resserrer les liens instinctifs placés dans le cœur de l'homme; si celui-ci a changé de régime politique, c'est que les idées le poussaient à rechercher continuellement une sauvegarde plus sûre de ses intérêts; si l'art s'est perfectionné, c'est toujours parce que l'idée qu'il voulait manifester à l'extérieur cherchait une expression plus complète; si les procédés de culture de la terre se sont améliorés, si les animaux ont été apprivoisés, si les instruments sont venus en aide à ses forces défaillantes, c'est parce que l'idée poussait encore l'homme à faire usage de ses facultés pour lutter plus facilement contre la nature. En un mot, l'évolution du genre humain s'est faite sur le terrain des idées. *Littré* caractérise très bien le progrès de l'esprit humain, lorsqu'il dit que « les sociétés sont stationnaires quand la somme de ce qui doit être appris reste la même, elles rétrogradent quand elle diminue et avancent quand cette somme grossit[1]. » *Bernheim* dit aussi que « les événements historiques ne sont autre chose que la mise en action de la pensée, du sentiment et de la volonté de l'homme, la mise en action de l'unité psycho-physique que nous nommons âme ou esprit[2]. »

Mais nous avons remarqué que les idées en elles-mêmes constituaient pour la marche de l'évolution une base encore moins stable que les formes de la vie matérielle. Les idées n'ont pas même une existence individuelle; elles vivent au jour le jour, incorporées quelquefois dans des actes, le plus souvent dans les formes fugitives du langage; elles meurent dans leur immense majorité aussitôt après leur naissance. Quel nombre

1. « De la condition essentielle qui sépare la sociologie de la biologie », *Revue positive*, II, p. 187.
2. *Lehrbuch der geschichtlichen Methode*, p. 499.

incalculable d'idées ne vivent pas même « ce que vivent les roses, l'espace d'un matin » ! Que l'on pense seulement à celles qui sont débitées dans les conversations journalières.

Cependant ces éléments qui paraissent si instables, présentent aussi un côté par lequel ils acquièrent de la consistance. C'est lorsque les idées cessent de reproduire les impressions individuelles et revêtent un caractère général.

Il y a deux sortes d'idées générales : ce sont d'abord les idées abstraites qui se forment dans l'esprit, par suite de la condensation des représentations en notions de plus en plus larges. Ce n'est pas de ce genre d'idées générales qu'il s'agit en histoire, mais bien *des idées abstraites ou concrètes, partagées en commun par un groupe plus ou moins étendu du genre humain*. Par exemple la croyance en Jésus-Christ, figure et idées concrètes, constitue une idée générale, dans le sens de l'évolution, parce qu'elle forme la base de la religion de plusieurs centaines de millions d'hommes.

D'autre part, les idées abstraites, sur lesquelles reposent les sciences, constituent aussi une base pour l'évolution, attendu qu'elles sont *in actu* ou *in potentia*, le bien commun de l'humanité entière. Donc, tandis que les idées générales extraites des représentations singulières n'ont qu'une valeur subjective pour celui qui les perçoit, les idées générales, concrètes ou abstraites, qui servent de base à l'évolution humaine, existent aussi objectivement dans l'esprit de tout un peuple, de toute une classe, de toute une race. Elles ressemblent sous ce rapport aux formes de la vie qui n'éveillent pas seulement en nous des connaissances abstraites, mais ont aussi, par elles-mêmes, une existence objective, incorporée dans les qualités communes des individus qui se ressemblent. Les idées gagnent en fixité, à mesure qu'elles deviennent plus générales. Tandis que les idées individuelles naissent, vivent et meurent, sans laisser de traces, celles qui ont un caractère général finissent par dominer les sociétés, et survivent pendant bien longtemps aux existences individuelles. Plus leur base sociale est étendue, plus longue est leur durée.

L'évolution qui a besoin d'un terrain d'une certaine consistance pour pouvoir exercer son action modificatrice, ne saurait choisir celui des idées individuelles, dont l'existence est éphémère ; il faudra nécessairement qu'elle agisse sur les idées les plus stables, sur celles de caractère général objectif.

Nous voilà donc arrivés, par un raisonnement des plus rigoureux, à cette importante conclusion que *l'évolution de l'humanité se fait sur le terrain des idées générales objectives, idées qui donnent naissance à des faits sociaux.*

Processus de l'évolution. — Dans la nature organique, l'évolution suit une marche continue. La force qui l'accompagnait, l'influence du milieu, représentée par le refroidissement de l'écorce terrestre, a agi continuellement et sans s'arrêter un seul instant. Lentes ou subites, les transformations de l'épiderme terrestre ont suivi une marche continue, et il n'y a jamais eu de recul vers un état antérieur. Le développement a été toujours un perfectionnement. Dans la matière vivante, le processus de l'évolution a été tout autre. Les formes végétales et animales ne se sont pas développées d'une façon continue, passant par degrés de la forme inférieure à la forme supérieure. « L'hipparion tertiaire n'est pas devenu par degrés insensibles le cheval de nos jours ; mais à un moment donné, l'espèce du cheval s'est détachée de l'ancêtre commun, l'hipparion. Peu à peu elle s'est distinguée, au point de se séparer entièrement de la souche restée immuable [1]. »

Dans le domaine de la vie matérielle, ce sont les types qui se supplantent les uns les autres. Il y aura donc toujours des développements parallèles : un type qui arrive à la fin de son existence ; un autre qui acquiert pendant ce temps les forces nécessaires pour le remplacer.

Dans le règne de l'esprit, les choses se passent d'une façon analogue. « Ce n'est pas le grand empire assyrien ou égyptien ou romain qui change brusquement d'instinct, de formes et qui, si on le suppose rampant, se met tout à coup à voler, à se donner des pieds et à prendre des ailes ou des mamelles, pour allaiter la postérité. La transformation de l'espèce humaine est tout autre. C'est dans quelque région inconnue un type négligé, perdu, dont le développement a été jusque là impossible ; c'est une peuplade ignorée qui existait déjà, mais que personne n'avait encore aperçue ; c'est l'imperceptible nation juive, c'est une tribu germaine cachée dans les forêts ; c'est une famille arabe végétant dans le désert qui apporte une nouvelle forme,

1. Edgard Quinet, *La Création*, I, p. 144.

un monde nouveau, dans lequel se fondent les organisations antiques; il en sort une nouvelle face humaine [1]. »

Jusqu'ici l'analogie du mode d'évolution de l'esprit avec celui de la vie matérielle est parfaite. L'évolution de l'esprit s'en distingue pourtant par les deux points suivants :

1. Dans l'évolution de l'esprit, la forme nouvelle destinée à supplanter l'ancienne, ne la fait pas disparaître purement et simplement. Elle l'assimile, l'avale, se nourrit et se fortifie du sang qu'elle lui soutire. « Les organisations antiques se fondent dans le monde nouveau », comme l'observe déjà *Quinet*. Il n'est donc pas exact de dire avec *M. Mougeolle*, que « toutes les formes de l'activité mentale se développent les unes après les autres, se *juxtaposent*, pendant un certain temps, jusqu'à ce que l'une progressant toujours, pendant que l'autre décline, la première finit par prendre la place de sa rivale [2]. » Ceci n'est vrai que des formes de la vie animale. Pour le domaine de l'esprit, les formes nouvelles ne font pas seulement que se juxtaposer pendant un certain temps aux anciennes, avant de les supplanter. Ces formes nouvelles s'inspirent, se nourrissent aux dépens des anciennes qu'elles finissent par remplacer.

L'évolution de l'esprit ne juxtapose donc point les formes nouvelles aux anciennes; elle les greffe dessus.

2. Cette différence dans le mode de développement entre la vie matérielle et celle de l'esprit a pour conséquence une autre encore plus importante; c'est le recul apparent que la civilisation semble faire quelquefois, en attendant qu'elle s'élance de nouveau en avant. Jamais les formes de la vie matérielle ne reculent pour avancer. Celles qui restent en arrière périssent au profit de celles qui les ont devancées. Dans la vie de l'esprit, la marche de l'évolution est autre. Cette dernière semble non seulement s'arrêter, mais même rebrousser chemin, avant de prendre de nouveau son élan. Comme le dit *M. Federici* : « Toutes les fois que la civilisation a repris son essor vers une sphère plus élevée, elle a essayé de retrouver dans les entrailles de l'antiquité la révélation ou, pour mieux dire, la direction de l'avenir. Ainsi en Grèce, où le pèlerinage des sages en Égypte et en Asie a précédé son admirable développement; à Rome, où l'en-

1. Edgard Quinet. *La Création*, p. 158.
2. *Les problèmes de l'histoire*, p. 92.

quête des institutions helléniques et étrusques fut la base légale de son gouvernement; chez les Arabes qui, par la traduction des livres grecs et phéniciens, par leur communication avec les Indes, préparèrent la gloire des arts et des sciences de Bagdad et de Cordoue, et enfin en Italie, qui rouvrit à elle-même et au monde entier les portes de la vie intellectuelle, pendant la grandiose période qu'on a exactement appelé l'époque de la Renaissance, et qui fut précédée par la recherche, recommencée à deux reprises, de l'héritage gréco-romain. Les peuples qui tombent ne cessent pas pour cela d'exister [1]. » M. Lefèvre ajoute, que « toute civilisation dominante résume les civilisations antérieures qui ont été sa raison d'être et qui restent son patrimoine. En ce sens, on peut dire que le groupe aryen porte aujourd'hui dans son sein l'humanité passée [2]. »

Il est vrai que, lorsqu'on considère l'histoire générale, la civilisation paraît s'éteindre complètement à la chute de l'empire romain et à l'établissement des barbares sur ses ruines. Pour ces derniers, la civilisation paraît devoir recommencer *ab ovo*, et l'évolution de l'humanité semble souffrir une solution de continuité.

Le procédé suivi par l'évolution dans ce dernier cas, est pourtant exactement le même que pour les civilisations antérieures. Les Romains furent pour les barbares ce que les Grecs avaient été pour les Romains et ce que les Orientaux avaient été pour les Grecs. Si l'intervalle de temps écoulé, jusqu'à ce que les barbares eussent pu s'assimiler la culture antique et continuer le progrès commencé, fut plus long; si le recul de la force évolutionniste fut bien plus fort, c'est qu'aussi le bond que la civilisation allait faire devait être bien plus puissant. Il paraît être même le dernier que l'homme ait fait vers les régions du progrès sans limites, pareil à un aigle qui essaie d'abord la force de ses ailes et retombe plusieurs fois, avant de prendre son élan vers les cieux. Il n'est que très naturel de rencontrer dans ce cas une plus longue période de gestation, attendu que l'enfant qui allait naître appartenait à une espèce plus vigoureuse que toutes celles qui l'avaient précédé. C'était la civilisation, non d'un peuple seul, mais celle de toute la race

1. *La loi du progrès*, traduit de l'italien, 1888, I, p. XIX, et II, p. 159.
2. André Lefèvre, *L'homme à travers les âges*, p. XXII.

blanche, et par elle, celle de l'humanité entière, qui allait y puiser le lait nourrissant.

La loi générale qui régit le développement des formes de l'esprit est que : *l'évolution s'accomplit par ondes qui avancent, puis reculent, pour avancer de nouveau, plus loin que ne l'avaient fait les ondes précédentes.*

Cette façon de concevoir le développement de l'humanité permet d'y voir un progrès constant, quoiqu'il se soit accompli par différents peuples et différentes races. On ne saurait donc souscrire aux paroles de M. *Dürkheim*, « qu'en fait, le progrès de l'humanité, n'existe pas. Ce qui existe, ce sont des sociétés particulières qui naissent, se développent, meurent, *indépendamment les unes des autres.* Un peuple qui en remplace un autre n'est pas simplement un prolongement de ce dernier, avec quelques caractères nouveaux ; il est autre ; il a des propriétés en plus, d'autres en moins et constitue une individualité distincte, étant hétérogène et ne pouvant pas se fondre en une même série continue, ni surtout en une série unique [1]. » Il en serait ainsi, si un peuple recommençait toujours à nouveau l'œuvre de la civilisation ; si les peuples qui se suivent, n'héritaient pas de ceux qu'ils remplacent les trésors des connaissances acquises par ces derniers. La vérité dans cette question est bien plutôt du côté de *Pascal* qui l'a rendue dans la belle et immortelle pensée, que « toute la succession des hommes, pendant la longue suite des siècles, doit être considérée comme un seul homme qui subsiste toujours et apprend continuellement. »

Mais le progrès, quoique constant, n'est point continu. M. André Lefèvre dit avec raison que « l'histoire dément ce dernier à chaque page ; un état postérieur n'est pas nécessairement en avance sur celui qui l'a précédé, le Moyen-Age sur l'Antiquité, la Rome d'Auguste sur l'Athènes de Périclès. Il y a eu des flux et des reflux, des reculs définitifs, des arrêts momentanés, des recommencements. Tel peuple en est resté à l'égalité dans la servitude, tel autre est mort en pleine barbarie, avant même d'avoir pu raisonner ses aspirations instructives. Mais tous ceux qui ont survécu ont tendu et tendent encore vers la fin, c'est-à-dire à s'élever à une liberté que l'égalité assure et que le droit seul limite [2]. » Voilà pourquoi on pourrait

1. *Les règles de la méthode sociologique*, 1895, p. 26.
2. *L'homme à travers les âges*, p. XXIII.

donner raison à *Stuart Mill*, que « le mot progrès ne doit pas toujours être pris dans le sens de perfectionnement et de tendance au perfectionnement [1], » quoique l'usage commun lui donne cette signification. Bien souvent, en effet, le progrès consiste dans une décadence qui prépare un nouvel essor.

Ce recul semble n'être qu'une période de recueillement, dans laquelle les forces, dépensées avec trop de prodigalité pendant une période de haute floraison, paraissent se reposer, pour acquérir l'élasticité nécessaire à une nouvelle tension. Les peuples sont comparables, sous ce point de vue, aux existences individuelles qui ont aussi besoin d'un repos plus ou moins prolongé, après une tension musculaire ou nerveuse qui a accompagné un puissant effort. Ce serait là l'explication, il est vrai seulement par voie d'analogie, de l'énigme irréductible d'après *M. Ottokar Lorenz* : « pourquoi, après une production puissante, l'humanité doit se reposer quelquefois plusieurs centaines d'années [2]. »

Principe de l'évolution intellectuelle. — Comme dernier produit, l'évolution de l'univers a donné naissance à l'esprit humain, sur lequel elle continue son action. On peut donc dire que cet esprit a été le but vers lequel a tendu l'évolution de la matière qui a donné naissance à cette forme plus parfaite de l'existence. Ce but, il nous a été donné de le connaître, parce que nous nous trouvons placés en dehors de lui; nous l'avons dépassé et pouvons le considérer rétrospectivement. Il n'en est pas de même du but vers lequel tend l'évolution intellectuelle, dans le courant de laquelle nous sommes pris, et dont le terme est caché à nos yeux.

A quoi tend le perfectionnement de l'esprit ? Pour répondre à cette question, il faut chercher à connaître la direction du courant qui nous emporte; il nous faut découvrir le principe de l'évolution intellectuelle.

Nous avons vu qu'aussitôt que l'évolution a passé de la matière à l'esprit, la matière a cessé de se transformer; elle est

1. *Logique des sciences morales*, trad. nouvelle du VIe chapitre de la Logique par Gustave Belot, 1892, p. 144 : M. Francisque Bouillet, *Revue philosophique*, 1888, avril, veut restreindre le terme *d'évolution* au développement de la nature et désigner celui de l'esprit par le terme de *progrès*.

2. *Léopold Ranke, die Generationslehre und der Geschichtsunterricht*, 1891, p. 181.

devenue de principe actif, principe passif, sur le domaine duquel s'exerce la force de l'esprit. Dans l'évolution de la vie matérielle, c'était la matière qui modifiait continuellement l'esprit. Sous l'empire de l'évolution de ce dernier, ce sera celui qui modifiera continuellement la matière, pour la soumettre à son service. L'esprit arrivera à dominer toujours davantage la matière. Cette domination aura pour effet d'augmenter continuellement la distance qui sépare l'homme du règne animal dont il s'est détaché, et cette distance sera d'autant plus grande, que la race sera plus supérieure. Cette domination s'opère par quatre voies qui constituent l'élément différenciel humain, comparé à l'élément animal sur lequel il se greffe. La première sera la tendance à dominer la nature et à la faire servir à ses besoins. Cette tendance se réalisera par la prise de possession intellectuelle de la nature, c'est-à-dire par la découverte de ses lois, qui donnera à l'homme la possibilité de diriger ses efforts dans le sens de ses besoins, et d'en faire les instruments de son bien-être. Mais en dehors de ce besoin pratique, l'homme sera poussé par la curiosité, à se rendre compte de ce qui se passe autour de lui, et il s'efforcera de pénétrer dans le secret de l'univers, même sans poursuivre un but utilitaire. Cette seconde tendance se manifestera par la science, la philosophie et en partie par la religion. Elle viendra bien souvent en aide à la tendance de soumettre la nature, attendu qu'elle poursuit aussi entr'autres, le but de découvrir les lois de cette dernière. La troisième tendance de l'esprit sera celle qui recherchera l'admiration et plus tard la création du beau, la tendance esthétique; la quatrième, poursuivra comme but la juste répartition des jouissances que procure à l'homme la réalisation toujours plus complète des trois autres tendances.

On peut résumer ces quatre tendances en deux principales : celle qui procure à l'homme les trois sortes de jouissances, par son élévation au-dessus de l'animalité, et celle qui a pour objet la juste répartition de ces jouissances. En effet, les trois premières tendances procurent à l'homme trois espèces de biens qui relèvent sa vie et l'éloignent toujours davantage du règne animal, dont il est sorti. Car, découvrir une vérité, ou contempler une belle création, procure une jouissance de même nature que la domination de la nature. La juste répartition des biens de ce monde doit s'étendre à toutes ces formes de la jouissance, et il est juste que tous les hommes arrivent à en goûter une

somme proportionnelle à la participation qu'ils ont mise à leur production. Chaque homme a, dans cette mesure, le droit de connaître les hautes vérités de la science, de la philosophie, de la religion, et de se délecter aux grandes créations de l'art et aux sublimes spectacles de la nature. La condition de l'humanité n'est pas ce qu'elle devrait être, lorsque sa plus grande partie doit se contenter de la vie animale. C'est dans ce sens qu'il faut entendre les paroles de *M. Fouillée*, que « le but auquel la société doit tendre est à la fois, la plus grande utilité possible (la plus grande somme de jouissance) et la plus grande justice possible (la juste répartition de ces jouissances), deux choses aussi inséparables que la forme et le fond. En dehors de la justice, l'utilité n'a plus de valeur et n'est même plus vraiment utile ; d'autre part, la justice sans l'utilité ne serait qu'une formule abstraite et vide [1]. » *Heinrich von Sybel* reconnaît aussi la même vérité, lorsqu'il dit, que « la société actuelle ne parviendra à éloigner les dangers qui la menacent de la part des doctrines subversives du socialisme et du communisme, que lorsqu'elle aura mis les plus puissants efforts de l'homme à résoudre les deux problèmes : travail infatigable de l'esprit (procuration de toutes les puissances possibles) et amour sans bornes du prochain (juste répartition de ces jouissances) [2]. » Le progrès, c'est-à-dire l'évolution mentale de l'homme, a donc été très bien caractérisé par *M. Yves Guyot*, comme étant « en raison inverse de l'action coercitive de l'homme sur l'homme et en raison directe de l'action de l'homme sur les choses [3]. » *M. Richet* dit aussi que « science, civilisation, morale, ces trois termes sont parallèles [4], » et *F. Brunetière*, ajoute dans le même sens, que « toute espèce de progrès scientifique

1. La *Science sociale contemporaine*, 1885, p. 56 : A. Javary, dans son étude sur l'*Idée du progrès*, 1851, p. 177, expose la même pensée sous une forme plus amplifiée : « Bien qu'en vertu de certaines lois naturelles, la somme de science et de richesse que possède l'humanité, tende incessamment à s'accroître, cet accroissement ne se fait pourtant d'une manière vraiment saine, conforme à la vérité absolue et au bien réel de tous, qu'autant qu'il est dominé et réglé par une impulsion supérieure de la puissance volontaire, se déterminant d'après les notions essentielles de la conscience morale. » D'ailleurs, Javary est un partisan de la vieille école, avec le libre arbitre, la morale religieuse, etc.

2. *Die Lehren des heutigen Socialismus und Communismus* dans ses *Vorträge und Aufzätze*, 1885, p. 130.

3. *Études sur les doctrines sociales du Christianisme*, III, p. 6.

4. La science a-t-elle fait banqueroute? *Revue scientifique*, 1895, 22 janvier.

ou industriel n'existe et n'a de raison d'être qu'en fonction du progrès moral. » Ailleurs, il formule la même idée de la façon suivante : « En dehors de la morale, tout progrès n'est qu'illusion et chimère [1]. »

Le vrai n'est donc qu'un des éléments du progrès, et on ne saurait le lui attribuer tout entier, comme le veulent quelques auteurs. Encore moins, peut-on attribuer le progrès au triomphe de la vérité obtenue par le canal des sciences. Cette façon de concevoir l'évolution intellectuelle est très étroite ; elle va de pair avec la fausse notion de la science, extraite seulement des sciences de la nature (des sciences de la répétition). Voilà pourquoi nous ne saurions admettre les idées que l'historien anglais *H. Th. Buckle* émet sur cette question. Selon lui « la civilisation européenne est due à la connaissance des rapports que les choses et les idées ont entr'elles et de l'une à l'autre ; en d'autres termes, à la connaissance des lois physiques et mentales. » Mais Buckle restreint, dans d'autres passages, le faisceau de connaissances auxquelles il attribue la civilisation de l'Europe et n'admet, comme moteur de cette civilisation, que les sciences naturelles proprement dites et les mathématiques, qu'il classe aussi, on ne sait trop pourquoi, dans cette même catégorie. Voilà pourquoi, lorsqu'il en vient à analyser les branches de l'activité intellectuelle civilisatrice du peuple français, n'énumère-t-il que les disciplines scientifiques naturelles, et notamment : la physique, la chimie, la botanique, la géologie, la médecine. Il abandonne plus tard la notion des lois mentales qu'il avait ajoutée aux lois physiques, dont la connaissance favoriserait la civilisation, et soutient que « c'est à notre connaissance des lois et des rapports *des choses*, que nous devons notre civilisation actuelle. » Lorsque Buckle arrive à s'occuper de la littérature, il est tellement absorbé par son idée préconçue, de l'importance unique des sciences naturelles, qu'il conteste à la littérature toute autre valeur que celle de nous aider à découvrir les lois de la nature, et soutient que « faire de la littérature pour elle-même, c'est-à-dire pour sa beauté, c'est sacrifier le but aux moyens. La fantaisie nous est utile, car elle nous est d'un grand secours pour la découverte des lois des phénomènes, et Shakespeare est le plus grand

1. « La moralité de la doctrine évolutionniste », *Revue des Deux-Mondes*, 1895, p. 154 et 162.

entre les hommes, parce qu'il est le fondateur des sciences naturelles [1]! »

Le célèbre physiologiste allemand *Emile du Bois-Raymond* adopte en tout la deuxième façon de voir de Buckle. Selon lui « le plus grand malheur (?) qui ait frappé l'humanité, l'invasion des pays méditerranéens par les barbares, lui aurait été épargné, si les anciens avaient possédé les sciences naturelles, dans l'extension où elles se trouvent chez nous. » Il en déduit le principe que « les sciences de la nature sont l'organe absolu de la civilisation, et que l'histoire de ces sciences est à proprement parler l'histoire de l'humanité [2]. » *Liebig*, le fondateur de la chimie agricole, poussait encore plus loin la spécialisation du rôle de la science dans la vie des peuples. Il attribuait la chute de l'empire romain, au manque de connaissance des engrais minéraux [3]! Qu'aurait dit un cordonnier s'il s'était aussi avisé d'expliquer l'histoire ?

Un autre auteur, *M. Strada*, attribue le progrès au critérium scientifique. « Le progrès vaut, selon lui, ce que le critérium vaut. Le critérium scientifique étant trouvé par la science de la méthode, ce vrai infaillible engendrera un progrès indéfini comme la science, ordonné comme elle [4]. » Ceci nous rappelle une assertion semblable de Buckle qui fait dépendre la civilisation d'un pays, de la méthode d'induction ou de déduction employée par ses savants dans leurs recherches.

Toutes ces opinions sont fausses ou exagérées. La vérité est bien un des facteurs du progrès, et un facteur important, car elle alimente deux des quatre tendances que l'homme suit dans son évolution. Mais la vérité n'est pas le seul facteur du progrès ; il y a encore le beau, et surtout le juste qui est tout aussi important que le vrai, pour mesurer le degré de civilisation atteint par un peuple. Il est d'ailleurs parfaitement indifférent que la vérité ait été trouvée par le canal des sciences, ou bien par celui de la pratique. Mais cette vérité, pour constituer un facteur du progrès, doit posséder un caractère spécial. Elle doit aider l'homme à s'élever au-dessus de l'animalité ; elle doit donc lui procurer une jouissance ; en d'autres termes, elle doit

1. *Histoire de la civilisation*, I, p. 303.
2. *Kulturgeschichte und Naturwissenschaft*, 1878, pp. 19 et 34.
3. *Die Chemie in ihrer Anwendung auf Agricultur*, 7te Auflage, 1862, p. 86.
4. *La loi de l'histoire*, 1894, p. 19.

être *utile*. Mais la science précisément, ne poursuit pas toujours ce but. Sans nous occuper des inventions destructrices de la guerre, nous nous contenterons de citer les falsifications qui inondent aujourd'hui la production alimentaire et industrielle, et qui sont surtout le résultat des découvertes scientifiques. Voilà, certes, une application de la science, qui n'a pas pour but le progrès du genre humain ; voilà un cas où la vérité peut entraver le progrès, que d'ailleurs elle alimente.

Buckle s'est efforcé de prouver qu'on n'avait fait aucune nouvelle découverte dans le domaine de la morale [1]. Quoique la chose soit discutable même à ce point de vue, il nous semble que le progrès de l'idée du juste ne consiste pas dans la découverte de principes moraux inconnus, mais bien dans l'application toujours plus large et plus complète, de la juste répartition des jouissances. La répartition plus équitable des biens, élément tout aussi essentiel de l'évolution de l'esprit, que l'acquisition des jouissances, a aussi progressé. La philosophie grecque lui fit faire les premiers pas, mais plutôt en théorie ; puis vint le droit romain qui introduisit des règles précises sur le mien et le tien dans la vie sociale. Le christianisme fit de beaucoup avancer cette idée, surtout par la suppression de l'esclavage. Avec la Révolution française vint le tour du servage, des corporations, des privilèges de certaines classes. Le mérite a conquis toujours davantage sa place au soleil. De nos jours, cette idée prépare son dernier assaut qui sera bien le plus difficile à aboutir. Il s'agit de corriger le trop grand écart de la mesure dans laquelle les individus se partagent les dépouilles opimes de la nature.

Ce problème est le plus ardu que l'homme ait jamais été appelé à résoudre. Les hommes qui voient se réaliser tous les jours davantage l'égalité devant la loi, pensent devoir aspirer, comme corollaire nécessaire, à l'égalité des fortunes. Mais l'égalité devant la loi était une conséquence du fait que les hommes sont égaux *entre eux* comme *êtres*, et que, comme tels, nul ne peut être inférieur à son semblable. Il en est tout autrement dans les rapports de l'homme *avec la matière*, et l'acquisition des jouissances que lui procure son élévation au-dessus de l'animalité. Ici, l'application de l'égalité absolue serait précisément la plus criante injustice, attendu que les hommes,

1. *Histoire de la civilisation*, I, p. 210.

quoique égaux comme êtres entr'eux, sont inégaux comme forces créatrices de jouissances. Leurs aptitudes, leurs talents, leur activité, leur énergie diffèrent, et par suite aussi le degré de leur participation dans l'asservissement de la matière. Les bénéfices que l'humanité arrache à cette dernière, ne sauraient être répartis entre ceux qui prennent part à la lutte, que *proportionnellement* à la force qu'ils y déploient. « A des services inégaux, doivent correspondre des récompenses inégales » dit avec justice *M. René Worms* [1]. On ne saurait se ranger à l'opinion de *Benjamin Kidd*, que « la raison nous enseigne que nous sommes tous les produits de l'hérédité et du milieu, et que personne n'est responsable de ses capacités ou de leur absence; il s'en suit, que chacun doit avoir une part *égale* dans le bien-être. Ce dernier est tout aussi important pour l'homme incapable que pour l'homme capable, et toute loi permettant que le premier soit plus mal nourri que le second, quoique nous fassions, n'est qu'une loi de force brutale, pure et simple [2]. » La justice ne peut avoir pour but de corriger la nature; tout ce qu'on peut exiger, c'est de ne pas faire travailler les autres gratuitement pour soi, ce qui arrive, lorsque les bénéfices ne sont pas répartis *proportionnellement* aux forces productives; mais jamais la justice ne saurait exiger que l'on travaillât gratuitement pour les autres, ce qui arrive fatalement dans l'hypothèse de l'*égale* répartion du bien-être.

Mais même pour réaliser cette répartition proportionnelle, combien y a-t-il encore à faire, et que nous sommes encore loin de l'idéal auquel nous pousse l'évolution! Vraiment cet idéal existe; car s'il n'existait pas, on pourrait dire avec *Huxley*, que « si l'accroissement des connaissances et l'empire plus grand sur la nature qui en est la conséquence et enfin la richesse qui prouve cet asservissement de la nature, ne doivent pas diminuer l'étendue et l'intensité de la misère et de la dégradation physique et morale, résultat de la détresse parmi les masses, alors je n'hésite pas à dire que je saluerai comme la seule fin désirable, la venue de quelque comète secourable qui balayerait toute chose au loin [3]. »

1. *Organisme et société*, p. 376.
2. *Evolution sociale*, trad. Lemonnier, p. 76.
3. « Government or regimentation », dans le *Nineteenth Century*, mars 1890.

AVENIR DE L'ÉVOLUTION. — Les considérations sur l'état dans lequel se trouve notre civilisation et sur les problèmes qu'elle est appelée à résoudre dans l'avenir, nous font croire, à l'encontre de plusieurs penseurs, que cette civilisation est loin d'être arrivée à la décadence, ni qu'elle tend vers la fin. Nous ne saurions nous rallier aux opinions de *Bacon* et de *Pascal*, pour lesquels l'antiquité constituerait la jeunesse de l'humanité, tandis que nous vivrions dans sa période de décrépitude. Nous rejetons l'épithète de « notre pauvre vieille société » que *M. Julien Pioger* donne à la société actuelle, d'autant plus que nous ne comprenons pas, comment cet auteur peut concilier cette qualification, avec les phénomènes qu'il voit bouillonner dans ses profondeurs : « l'annonce d'une profonde révolution dans les esprits et dans les cœurs, effet de la poussée irrésistible du courant scientifique qui emporte l'humanité vers une orientation nouvelle de ses aspirations, ainsi que l'éveil du sens de la vie sociale [1]. » L'éveil du sens de la vie sociale dans un organisme décrépit et en décomposition, qui n'aurait qu'à se préparer à la mort! Nous ne pouvons ni comparer la vie de la civilisation, à celle d'un homme, comme le fait *M. Benloew*, et considérer l'époque actuelle « comme le troisième âge de l'humanité [2], » par la raison que ne connaissant pas l'âge que notre civilisation doit atteindre, on ne peut le diviser.

Nous croyons au contraire que notre civilisation, avec la science pour flambeau, n'est encore qu'au commencement de la route qu'elle doit parcourir, attendu qu'elle ne date tout au plus que depuis 400 ans. Quant à la question sociale, c'est-à-dire à la réalisation plus complète de l'idée du juste, elle se pose à peine de nos jours. Nous avons encore tout à conquérir sur la nature et à organiser la répartition la plus équitable, c'est-à-dire la répartition proportionnelle au mérite de chacun, et on sonne déjà le glas de notre civilisation? *M. Dolfus* dit très bien à ce sujet : « Après plus de vingt siècles de labeur, notre société sent encore le chaos, et tant s'en faut que l'esprit ait triomphé même des besoins les plus élémentaires de l'existence physique corporelle. Puis, en dépit de tant de découvertes, des millions d'hommes ne vivent que pour s'empêcher à peine de

1. *La vie sociale, la morale et le progrès*, 1894, p. 10 et conclusion.
2. *Les lois de l'histoire*, p. 35.

mourir, la justice humaine est encore si imparfaite [1] ! ». Et *M. Fédérici* tire la conséquence inévitable de pareilles prémisses : « Comment l'humanité, qui commence à peine à se connaître elle-même, et à se rejoindre lambeau par lambeau, molécule par molécule, à travers les mers illimitées et les déserts de sable brûlant ou de glace, on veut que déjà elle soit condamnée à la mort [2] ? »

Mais on prédit l'approche de notre fin, d'après l'analogie des civilisations qui ont précédé la nôtre. On prétend, depuis *Vico*, que l'humanité ne fait que tourner dans le même cercle ; que, comme le dit *M. Gustave le Bon*, « la répétition éternelle des mêmes choses est la loi la plus solide de l'histoire [3] ». Il nous semble que l'analogie, que l'on aperçoit entre notre civilisation et celle des temps passés, est complètement fausse. La différence profonde qui distingue les civilisations anciennes de la civilisation européenne actuelle, est que les premières *n'étaient basées qu'accidentellement et sans en avoir conscience sur l'idée du vrai et sur celle du bien*, preuve le peu de développement des sciences et l'esclavage, tandis que la civilisation de l'Europe actuelle vogue en plein sur ces idées et se base sur les découvertes scientifiques, sur leurs applications utiles à l'humanité, et sur le progrès toujours croissant de la réalisation de la justice sociale. C'est un double problème que notre civilisation est appelée à résoudre : premièrement, tout connaître et tout exploiter ; secondement, partager les bénéfices entre les hommes de la façon la plus équitable. On comprend que, pour accomplir de si grandes tâches, il lui reste encore un immense trajet à parcourir.

Voilà pourquoi les peuples qui sont entrés dans le courant de l'évolution moderne ne tombent, ni ne déchoient, malgré les apparences ; au contraire ils se relèvent toujours de leurs chutes momentanées. Ainsi le peuple allemand qui, pendant des siècles, était réduit à l'impuissance politique, s'est soudainement relevé aujourd'hui ; le peuple roumain qui ne paraissait plus qu'un cadavre, se redresse de nos jours comme un élément plein de force et de vie, et la France après le terrible désastre de 1870, redevient plus forte, plus riche, plus savante et plus

1. *Considérations sur l'histoire*, 1872, p. 27.
2. *La loi du progrès*, trad. de l'italien, I, p. 204.
3. *Lois psychologiques*, p. 121.

artiste qu'à aucune autre époque de son histoire. Les Turcs au contraire, qui par leur race sont empêchés d'entrer dans le courant évolutionniste, et chez lesquels on rencontre, à côté d'un manque presque absolu de connaissances scientifiques, une dénégation presque complète de l'idée du juste, doivent, en vertu des principes de l'adaptation au milieu, céder la place à d'autres organismes doués de plus de réceptivité pour les bases de notre civilisation.

Bien qu'il existe des progrès et des reculs dans la marche de l'évolution spirituelle, on ne saurait prédire une décadence et une fin au progrès total de l'humanité, attendu que tout élément expérimental fait là-dessus absolument défaut.

Dans tous les cas, comme dit *M. Guillaume de Greef*, si même notre civilisation doit périr, la vie est toujours en rapport avec l'organisation de la structure, d'où la conséquence, qu'à mesure que la structure sociale s'étend en surface et en complexité dans l'espace et dans le temps, de manière à embrasser de plus en plus, dans cette unité supérieure, tout le milieu physique et les variétés humaines qui le peuplent, plus aussi la vie des sociétés humaines particulières se confond avec celle de l'espèce entière, et acquiert des limites de croissance et de durée indéterminables [1]. » Nous croyons que *Littré* remarque très judicieusement, que « quoiqu'on retrouve dans la société la naissance et le développement de la vie, on n'y trouve ni vieillesse, ni mort [2] », et nous pouvons clore ces réflexions avec la pensée de *Cournot* qui les résume, « que le progrès de la civilisation générale chemine toujours, tandis que les civilisations particulières brillent et s'éclipsent [3]. » Comme loi de développement, nous pouvons donc formuler la suivante : *le progrès de l'esprit humain est constant et il n'est pas possible de lui assigner une limite.*

Rappelons encore que *M. Gumplowitz*, quoiqu'il concède que le progrès constant ne saurait être contesté sur le terrain des découvertes et des inventions, conteste le progrès de l'humanité comme force intellectuelle. D'après lui, un Grec de l'antiquité, s'il avait vécu après la découverte de l'électricité, aurait pu parfaitement découvrir le téléphone [4]. Nous croyons aussi

1. *Le transformisme social*, 1895, p. 107.
2. *La Science au point de vue philosophique*, p. 335.
3. *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales*, 1861, II, p. 332.
4. *Grundriss der Sociologie*, 1885, p. 223.

que la puissance intellectuelle — qualité inhérente à la race — ne peut être augmentée. Mais le progrès ne dépend pas d'une pareille augmentation, mais bien de la réalisation toujours plus complète du vrai et du bien.

Développement par le haut. — L'évolution ne s'accomplit que par les éléments supérieurs des formes qui lui sont soumises. Cette loi se retrouve quoiqu'à l'état rudimentaire même dans le domaine de la matière inanimée. Cette matière qui, à l'origine, n'était que sous forme gazeuse, passa à l'état liquide d'abord, solide ensuite. Tandis que les gaz et les liquides persistèrent dans leur état primitif, les forces supérieures de la matière, les éléments solides, ont seuls évolué, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à se différencier et à constituer les corps dont se compose actuellement la croûte terrestre.

Cette loi prend un caractère plus précis dans les formes de la vie matérielle. Les transformations des organismes s'accomplissent toujours par leurs formes supérieures, pendant que les formes inférieures restent stationnaires. Par là seulement on peut s'expliquer comment il se fait que la terre présente aujourd'hui, réunis sur sa surface, les genres et les espèces qui se sont succédé dans le cours des âges, à travers les différentes transformations subies par l'écorce terrestre. Quoique quelques-unes d'entre ces espèces n'aient laissé que des représentants atrophiés, il n'en est pas moins vrai que les différents êtres qui se sont succédé sur le globe s'y retrouvent présentement. Comme les espèces inférieures se rencontrent dans la forme qu'elles possédaient à l'origine, il va de soi que le progrès n'a pu s'effectuer que par les espèces supérieures. Le *développement des formes de la vie matérielle s'est donc toujours accompli par le haut.*

Il en est de même pour le progrès réalisé dans les sociétés humaines, dans le domaine de l'esprit. Ce dernier s'accomplit aussi toujours par ses éléments supérieurs. La culture intellectuelle dans son entier, les inventions et les découvertes sont toujours l'œuvre d'individus mieux doués qui représentent la partie la plus intelligente et supérieure de la société. Cette culture, ces inventions, ces découvertes, sont adoptées, en premier lieu, par les classes les plus intelligentes, et ce n'est que plus tard, qu'elles arrivent à être partagées — et jamais complètement — par les classes inférieures. L'instruction des-

cend aussi des foyers supérieurs dans la masse des peuples, et il est connu que ce sont les universités qui précédèrent en Europe la fondation des écoles inférieures. Si un peuple progresse, c'est parce que la somme de ses connaissances, de ses talents, de ses hommes d'élite augmente, et que le capital intellectuel de la nation s'agrandit continuellement.

Ce ne sont pas les masses qui font avancer un peuple. Au contraire, si son esprit était ravalé au niveau de celui de ses masses, son progrès en souffrirait. *M. le Bon* remarque très bien, quoiqu'à l'encontre de sa théorie, que « la petite phalange d'hommes éminents qu'un peuple civilisé possède, et qu'il suffirait de supprimer à chaque génération, pour abaisser considérablement le niveau intellectuel de ce peuple, constitue la véritable incarnation des pouvoirs d'une race. C'est à elle que sont dus les progrès réalisés dans les sciences, les arts, l'industrie, en un mot, dans toutes les branches de la civilisation [1]. » Rapportons aussi les paroles de *Lilienfeld* : « La grande masse des formations vivantes s'arrête, tant dans la nature que dans la société humaine, à leur forme la plus rudimentaire, et peu d'entre elles montent à des degrés supérieurs. La nature ainsi que la société sont des êtres aristocrates. Combien immensément étendu est le règne inorganique comparé au règne organique, et combien petit est le nombre des organismes supérieurs en regard de ceux de nature inférieure. Tout aussi restreint est le nombre des hommes sensés, cultivés et bons, dans la masse totale du genre humain, comparé à celui des grossiers et des incultes [2]. »

Il y a pourtant une grande différence, entre le mode d'après lequel évoluent les formes organiques et celui auquel est assujetti l'esprit humain. Dans les premières, les formes inférieures restent immobiles dans le champ de la vie, et ne sont pas influencées par celles qui évoluent vers les régions supérieures. L'évolution n'est soumise ici qu'à la loi, qu'elle doit s'accomplir par le haut. Il en est autrement des produits de l'esprit. Ces derniers, quoiqu'ils n'évoluent aussi que par leurs éléments supérieurs, n'en restent pas moins toujours en relation avec les formes inférieures dont ils se sont détachés. Ils

1. *Lois psychologiques*, p. 151.

2. *Gedanken über die Socialwissenschaft der Zukunft*, 2, ter Theil, *Die socialen Gesetze*, 1875, p. 72.

exercent, sur ces dernières, une influence qui tourne à leur avantage. Les éléments inférieurs sont influencés par les conséquences pratiques des acquisitions intellectuelles faites par les éléments supérieurs. C'est ainsi que les inventions, produits de la science, améliorent la condition économique du genre humain. Les chemins de fer, les télégraphes, les procédés chimiques, ont pour beaucoup contribué à améliorer les conditions de la vie. Toutes ces inventions sont le produit d'une minorité très restreinte du genre humain; tous les hommes pourtant en tirent profit. En outre, les principes de la tolérance religieuse, de l'adoucissement des peines, de l'égalité et de la liberté publiques, ont germé d'abord dans certains cerveaux d'élite, avant de devenir le bien commun d'une grande partie de l'humanité.

Aussitôt qu'une vérité est proclamée, qu'un principe peut être formulé, l'humanité en général se l'approprie, sans s'inquiéter nullement du travail intellectuel qui a été dépensé pour lui donner le jour. Elle fait tous ses efforts pour le réaliser dans la vie pratique, pour en tirer le plus grand bénéfice possible. Cette tendance à introduire dans la vie réelle certaines idées, certains principes, devient le levier le plus puissant du mouvement des masses. Mais il ne faut pas oublier que ce levier leur a été fourni par les éléments supérieurs de l'évolution.

La loi du développement par le haut devient donc, dans les sociétés humaines, celle *du développement par le haut et de haut en bas.*

CHAPITRE VII

Les auxiliaires de l'évolution.

Nous avons déjà touché par quelques mots aux forces secondaires qui accompagnent la poussée évolutionniste, dans les différents règnes à travers lesquels elle manifeste son action. Mais le jeu de ces forces secondaires exige un examen plus approfondi.

Dans le règne de l'inorganique, ces forces secondaires sont l'influence du *milieu extérieur* qui déchaîne l'action des forces *mécaniques*, *physiques*, *chimiques* avec toutes les lois qui les régissent.

Dans le règne de la vie matérielle, c'est encore le *milieu extérieur* dont l'action se combine avec celle de la force interne qui est la *vie*, avec ses deux tendances suprêmes de la *conservation* et de la *perpétuation*, manifestées par l'impulsion de la *lutte pour l'existence* et de l'*expansion*. Mais la vie se manifeste sous une forme d'autant plus individuelle, qu'elle s'élève plus haut dans l'échelle des êtres. Aux manifestations générales de la vie viendra donc s'ajouter la force de l'*individualité* dont le jeu particulier vient se mêler à l'action générale des autres forces.

Enfin dans le règne de l'esprit, nous trouvons un faisceau de forces analogues à celui qui agit dans le règne de la vie matérielle, mais qui présente pourtant des différences sensibles. Ainsi l'action du milieu extérieur sera réduite au rôle de facteur constant et à sa place, comme agent du changement, on trouvera le *milieu intérieur* ou *milieu intellectuel*. Les autres forces telles que l'*instinct de conservation de l'individu* et celui de l'*espèce* se retrouvent dans le règne de l'esprit ; mais ils donnent naissance, en dehors des impulsions de la *lutte pour l'existence* et de l'*expansion*, encore à celle de l'*imitation* qui se rencontre dans les phénomènes vitaux que d'une façon tout à

fait rudimentaire ; enfin la force de l'individualité, que le règne de l'esprit partage avec celui de la vie matérielle, mais qui est bien plus riche en éléments impulsifs et plus concentrée comme agent moteur.

A côté de tous ces agents internes, il y en a un autre qui quoiqu'il ne parte pas d'une tension naturelle, mais ne résulte que du choc fortuit des produits des autres forces entre elles, n'en donne pas moins naissance à des effets absolument semblables à ceux qui dérivent des forces mêmes de la nature : C'est le *hasard*. Comme nous ne voulons établir que les principes sur lesquels repose l'histoire proprement dite, celle de l'esprit humain, nous n'étudierons que le faisceau de forces qui s'y rattache plus spécialement.

L'ACTION DU MILIEU INTELLECTUEL. — Nous avons observé plus haut que l'influence du milieu extérieur était un des agents principaux de l'évolution dans le développement de la matière inorganique, comme aussi dans celui de la vie matérielle. Mais cette force qui exerçait une si puissante action sur les transformations de la matière, cesse d'en avoir une sur celles de l'esprit. L'action du milieu extérieur ne possède plus d'influence transformatrice appréciable, que dans le cas où le milieu extérieur change par suite des migrations des peuples. Aussi, n'est-ce pas du milieu extérieur qu'il s'agit, lorsque il est question de l'action de cet élément sur le développement de l'esprit, mais bien du *milieu intérieur*, de l'influence que l'atmosphère intellectuelle exerce sur la marche des idées, sur le maintien ou sur la disparition de certains phénomènes spirituels. Le mode d'action du milieu intellectuel sur les produits de la pensée est en tout analogue à celui du milieu matériel sur les formes de la vie. Ces dernières ont toujours été conditionnées par l'état de la terre ; et, aussitôt que cet état changeait, son changement entraînait celui des êtres qui la peuplaient. Des races entières disparaissaient, d'autres se transformaient pour s'adapter aux nouvelles conditions d'existence, que leur imposaient les modifications intervenues dans l'écorce terrestre ; des types, qui, jusqu'alors, avaient végété dans un recoin oublié du sol ou des eaux, trouvant dans ces nouvelles conditions un terrain propice à leur développement, prenaient des forces, repoussaient les autres en s'étendant à leurs dépens, les confinant dans des régions de plus en plus restreintes et les forçant finalement à

disparaître. C'est ainsi que périssaient continuellement les espèces anciennes qui étaient remplacées par des espèces nouvelles, dont les formes se perfectionnaient sans cesse, sous l'impulsion de la force évolutionniste. L'action du milieu favorisait la lutte pour l'existence, ou lui était défavorable, et les diverses formes de la vie qui l'engageaient, triomphaient ou devaient périr.

Une influence, en tout semblable à celle que les changements du milieu extérieur exerçaient sur les êtres vivants, se produit dans le domaine des faits de l'esprit, par l'action que l'atmosphère intellectuelle exerce sur les formes de la civilisation. Cette action va quelquefois si loin que, tuant l'esprit, elle arrive à tuer même les corps, et a pour conséquence la disparition physique des races humaines.

C'est ainsi que la race océanienne disparaît à vue d'œil, par la mort de ses représentants. Ce ne sont pas tant les maladies, ou l'alcool, qui expliquent son extinction. Cette dernière a une cause bien plus profonde, de nature morale. *Edgard Quinet* observe à ce sujet : « La race océanienne est partout investie et étouffée par un souffle étranger. Elle se voit entourée d'une civilisation qu'elle ne comprend pas, et ne saurait comprendre, car le changement de son état est trop brusque, trop inopiné. Les vaisseaux qui ont surgi tout à coup du fond des eaux, voiles déployées, gonflées de l'esprit moderne, ont apporté sans transition une autre température civile, morale, sociale, un autre âge du monde [1]. » Les Océaniens se sentent exilés dans leur propre patrie, privés de leurs libertés d'autrefois. Comment ne pas dépérir ? Il ne faut pas confondre cette cause d'extinction des races, avec celle qui a sa source dans la lutte pour l'existence proprement dite, et que nous étudierons plus loin. Dans le cas des Océaniens, l'extinction se fait sans aucune lutte, par le simple changement des conditions d'existence. *M. Benjamin Kidd* dit avec raison que « les races les plus faibles disparaissent devant les plus fortes, par le simple effet du contact ; cette extermination n'est pas le résultat nécessaire des guerres cruelles et sauvages, mais bien plutôt celui des lois [2], » et *M. Vianna de Lima* ajoute à ces observations, que « ce triste dépérissement n'est dû qu'à l'incapacité de s'adap-

1. *La Création*, I, p. 306.
2. *L'Évolution sociale*, trad. Le Monnier, 1896, p. 46.

ter, et de soutenir la compétition avec la race supérieure qui vit et fleurit à côté. Ne pouvant s'assimiler cette civilisation trop élevée qui leur arrive toute faite, les races inférieures succombent promptement, victimes de leur impuissance même. Leur élimination définitive a lieu fatalement, sûrement, sans qu'il soit besoin de violence pour les supprimer. Elles meurent de blessures occultes, sous l'influence d'un sarclage silencieux mais meurtrier. Vainement les eût-on mises sous cloche, dit avec raison M. Lefèvre, pour graduer le passage à une atmosphère nouvelle; elles seraient mortes d'être regardées [1]. » Cette race périt donc par suite du changement du milieu intellectuel dans lequel elle est obligée de vivre. L'atmosphère qu'elle est forcée de respirer la décompose lentement, mais sûrement.

Si le changement du milieu intellectuel peut arriver à supprimer même les corps, son action sera d'autant plus sentie sur les formes de l'esprit. C'est ainsi que l'art gréco-romain disparut, par suite de la modification intervenue dans le milieu intellectuel, par l'avènement de la religion chrétienne à la domination des consciences. Les formes belles, pleines, nues de l'art antique, ne pouvaient plus subsister dans un état d'esprit qui tendait à détacher l'homme de la vie terrestre, à la lui faire haïr, à lui faire fuir, dans la beauté, l'élément diabolique de la chair; un état d'esprit où l'idéal était le laid; où l'on se préoccupait très peu de la perfection de la forme, pourvu que l'âme fût élevée vers les cieux par l'idée. Un second exemple nous serait fourni par la disparition de l'institution de la chevalerie du moyen âge, par suite de la vie plus régulière, plus organisée des temps modernes. Il en serait de même de la suppression de l'esclavage qui ne put plus supporter la moralité plus profonde du christianisme.

Mais si dans ces cas, le milieu a pour effet de supprimer certaines formes intellectuelles, le plus souvent les changements du milieu intérieur ont pour effet de transformer seulement les produits de la civilisation, sans les détruire. Ces changements se font au fur et à mesure que se modifie le milieu ambiant. C'est ainsi que la littérature moderne a passé du classicisme au romantisme, par suite du changement dans la

1. *Exposé sommaire des théories transformistes*, 1885, p. 223. Cf. Elisée Reclus, *Géogr. universelle*, XIV, p. 931.

direction des idées qui, après la Renaissance, restèrent attachées pendant quelque temps à l'Antiquité, pour passer ensuite au Moyen-Age. De nos jours, la prédominance de l'esprit scientifique à donné l'essor au réalisme qui poursuit la vérité aussi dans l'art, souvent aux dépens de la beauté, sans laquelle l'art ne saurait exister. Il en est de même de la monarchie qui, d'absolue, est devenue constitutionnelle; du droit pénal, qui a dû renoncer aux tortures et aux peines atroces du Moyen-Age; de la situation de la noblesse qui, bornée en dernier lieu aux distinctions sociales, voit tous les jours disparaître aussi ces dernières, et tend de plus en plus à se confondre avec le peuple, du sein duquel elle est sortie.

Cette loi abstraite de correspondance, entre le milieu intellectuel et les productions de l'esprit, conserve sa valeur à tous les degrés de l'échelle sociale, dans les sphères importantes de la vie de l'intelligence, comme dans les phénomènes individuels, où il s'agit d'un simple accident de la pensée. On pourrait l'étudier dans les institutions religieuses, politiques, sociales; dans le droit, les coutumes, les habitudes; dans les arts, les lettres, les langues, les dialectes, et jusque dans les mots employés par ces derniers, et dont l'existence ou la transformation dépend du milieu intellectuel.

Une seule sphère de la pensée échappe à son influence : la vérité. Cette dernière ne saurait être influencée par les changements de l'atmosphère intellectuelle. Sa découverte peut être favorisée ou entravée, par les dispositions de l'esprit d'un peuple ou d'une époque. Mais aussitôt que la vérité a enrichi l'esprit d'une notion puisée à sa source féconde, elle lui reste acquise pour toujours, et les changements qui se peuvent opérer dans le milieu ne sauraient l'atteindre. Elle seule se soustrait à toute pression, à tout changement, car elle est une et immuable. C'est ainsi que les religions mythologiques et les institutions sociales et politiques des peuples anciens ont disparu; leurs mœurs et coutumes se sont perdus; leurs langues n'existent plus qu'à l'état fossile; leur droit n'est plus appliqué qu'indirectement, tandis que les vérités pratiques et scientifiques qu'ils ont découvertes sont restées debout. Elles ont pu être obscurcies pendant les temps barbares du Moyen-Age; mais elles n'ont jamais pu être anéanties, ni même modifiées par le changement du milieu intellectuel. On pourrait donc formuler de la façon suivante la loi de l'action du milieu intellectuel :

Il y a toujours une correspondance entre les faits intellectuels et l'état général des esprits, loi qui a comme corollaire : *que le changement de milieu entraine toujours un changement dans les formes de la vie de l'esprit. La vérité seule n'y est pas sujette.*

Cette loi est de la plus grande importance en histoire. C'est, basé sur elle, que l'historien reconstruit avec des débris, tout un corps, un monde entier. Comme le dit *E. Quinet :* « Sous combien de formes tronquées se présente le passé du monde civil? Que de sociétés, que d'époques qui n'ont laissé d'elles qu'un fragment! Il n'arrive jamais que l'historien ait affaire à un corps complet, à moins qu'il ne s'agisse de la société contemporaine; et encore là il ne possède qu'un commencement, qu'un embryon. Le plus souvent il n'a sous les yeux que les idées, et c'est par elles qu'il lui faut découvrir les événements; ou bien c'est le contraire : les faits ont survécu, il faut en déduire les idées. Pour refaire le tout avec une partie comment s'y prend l'historien? Il part de l'idée, souvent inconsciente, que les éléments d'une société concourent à un même but, que le même esprit doit se retrouver dans chaque individu, ce qui permet à l'historien de saisir le général dans le particulier, le particulier dans le général, et quand il a atteint cette vue, le moindre détail lui représente l'ensemble [1]. »

Cette loi de l'unité de composition des états d'esprit constitue un des principes de l'histoire. Sans elle, il ne serait pas possible à l'historien de s'aventurer sur l'océan des âges, attendu que le passé ne se présente partout que par fragments, et que notre esprit exige, autant que possible, sa reconstitution entière.

Il va sans dire que le milieu n'explique rien par lui-même, et sans les éléments, les faits historiques, sur lesquels il agit. Le milieu est un agent de transformation ; il faut donc qu'il y ait quelque chose à transformer. Sans cette impulsion créatrice, le développement serait lettre close. Le milieu exerce seulement une action modificatrice, sans attaquer l'essence même des faits intellectuels; car sans cela nous demanderions avec M. *Pasquale Villari :* « Comment se fait-il que dans le même siècle, dans la même société, il y ait de la place pour toutes sortes de caractères ; pour des héros, comme pour des assassins qui tous sont, de la même façon, un produit de leur

1. *La Création*, II, p. 164.

époque; qui sont tous nés et ont été élevés dans le même milieu [1]? »

Mais par quoi est-il donc constitué ce milieu intellectuel? Ce n'est qu'une combinaison, qu'un résultat de toutes les manifestations de la vie de l'esprit : mœurs, religion, institutions politiques et sociales, littérature, droit, morale, arts et sciences. Ces différentes manifestations intellectuelles se conditionnent les unes les autres. A de certaines époques, l'une d'elles prend le dessus et détermine des changements dans toutes les autres.

Par exemple, du temps de Jésus-Christ, ce fut la constitution sociale de l'empire romain qui favorisa l'expansion de sa doctrine. C'était la constitution sociale et la pauvreté qui en était la suite, qui ouvrit une large voie à la religion des pauvres et des déshérités. C'était donc l'état social qui déterminait à cette époque le caractère du milieu intellectuel. La religion chrétienne, arrivant à son tour à dominer les esprits, ce fut elle qui donna le ton au milieu intellectuel et fit subir son influence à toutes les autres manifestations de l'esprit. La littérature, les arts, les mœurs, plus tard la constitution politique des sociétés et même leur constitution sociale qui avait pourtant servi de milieu, lors de l'extension du Christianisme, furent transformés par cette même religion, devenue milieu intellectuel. Avec la Renaissance, la religion chrétienne descend au rôle de simple élément composant du milieu, tandis que le caractère fondamental de l'atmosphère intellectuelle est donné par le courant littéraire, artistique et scientifique qui prend le dessus. Que de fois ce sont les exemples donnés par des individus, ou les directions qu'ils impriment à la marche des idées, qui changent, au moins pour quelque temps, le caractère du milieu? C'est ainsi que les Stuarts exercèrent, par leur conduite désordonnée, une influence démoralisatrice sur la société anglaise de leur temps, et inspirèrent, par l'atmosphère de corruption qui les entourait, la littérature de leur époque [2]. L'influence de Fichte, de Schelling et de Hegel changea en Allemagne le caractère de toutes les manifestations intellec-

1. *La storia e una scienza*, trad. allemande par Laevisohn, 1892, p. 54. C'est à cette question que devraient répondre tous les partisans de l'action souveraine du milieu sur le développement des formes de la vie, comme Buckle, Mougeolle, Lacombe, Finot et autres.

2. Green, *Histoire du peuple anglais*.

tuelles ; il en fut de même en France, par le milieu créé par les écrits de Montesquieu, de Voltaire et de Rousseau, ou par la domination de Napoléon.

L'INSTINCT DE CONSERVATION DE L'INDIVIDU ET DE L'ESPÈCE. — Ce puissant instinct qui apparaît, aussitôt que l'existence revêt une forme individuelle, se manifeste par trois impulsions qui partent de la même origine, comme trois branches d'un même tronc. L'instinct de la conservation de l'existence pousse les individus — et sous ce terme nous entendons aussi les individualités plus étendues, comme les espèces, les races, les peuples, les religions, les sectes, les partis politiques, les écoles, etc., en un mot tout ce qui possède une vie particulière — à étendre leur être, autant que le permettent les circonstances au milieu desquelles ils vivent, pour affermir leur existence le plus solidement possible. Cette tendance a pour conséquence le phénomène de *l'expansion*. Lorsque les êtres sont obligés pour pouvoir vivre, de se disputer les moyens d'existence, alors intervient la *lutte pour l'existence*. La troisième impulsion, à laquelle donne naissance la force de l'instinct de conservation c'est la tendance à *l'imitation* qui joue un rôle *si* considérable dans le développement social.

a) *L'expansion*. — Tout être vivant tend à assurer son existence, et pour le faire, il doit mettre à contribution la nature environnante. Cette dernière fournit de quoi satisfaire à ses besoins. Il y a pourtant une grande différence entre la manière dont les animaux procèdent pour y arriver, et celle qui est mise en œuvre par les hommes.

Les animaux ne prennent que ce que la nature leur offre de son plein gré, et on ne saurait trouver chez eux une tendance à faire servir à leurs besoins les forces de la nature. Les herbivores se nourrissent de plantes, les carnivores d'autres animaux; les uns et les autres cherchent des abris contre les intempéries; quelques-uns émigrent pour fuir le froid. Pour s'emparer de leur nourriture, les animaux n'emploient que leur propre force musculaire, doublée quelquefois de certains moyens intellectuels, comme par exemple, lorsque le chat guette la souris, ou quand le renard fait le mort pour attraper sa proie. Les animaux sont incapables de forcer la nature à subvenir à leurs besoins, en utilisant ses forces. Dans le

monde de l'animalité, la recherche de la nourriture conduit à la lutte pour l'existence, tant à celle des races étrangères entre elles et dont les unes sont destinées à servir de pâture aux autres, qu'à celle des individus de même race, pour accaparer les moyens de subsistance. La lutte pour l'existence, dans le sens de la concurrence, existe bien aussi dans le sein de l'humanité, mais elle est de beaucoup mitigée, par le moyen que l'homme possède de soumettre, *toujours davantage*, la nature à ses besoins, et de la forcer de lui livrer les matériaux nécessaires à son existence. Le progrès de l'humanité tend précisément à amoindrir la concurrence entre les individus humains, et à remplacer la lutte pour l'existence entre les hommes, par leur domination sur la nature. Ainsi, par exemple, si la chimie arrivait à produire les corps alimentaires, par la combinaison de leurs éléments, il est évident que les besoins de l'humanité seraient bien plus facilement satisfaits.

Les animaux sont toujours dans le même rapport avec les moyens de subsistance que la nature leur procure. L'homme force au contraire cette dernière à lui en procurer tous les jours de nouveaux. Tandis que les animaux ne jouissent que d'une quantité constante de force dans la domination de la nature, celle dont l'homme dispose croît continuellement. La force humaine s'étend donc continuellement aux dépens de la nature. On pourrait parler, dans ce sens, de la force d'expansion dont est doué l'être humain. Mais cette expansion est, comme nous l'avons vu, un des grands moteurs du progrès et de l'évolution en général, et à ce point de vue, la force de l'expansion se confond avec celle de l'évolution.

La force de l'expansion proprement dite, comme auxiliaire de l'évolution, doit être cherchée ailleurs.

Nous entendons sous le terme de *force d'expansion* la tendance des hommes à étendre leur domination sur *leurs semblables*. Cette tendance est particulière à l'être humain, et ne se retrouve chez les animaux qu'à un degré tout à fait rudimentaire. S'il existe certains animaux qui en emploient d'autres pour subvenir à leurs besoins, ces derniers sont, ou d'une autre espèce, ou bien constitués de telle sorte, qu'ils sont destinés par la nature même à cette position subalterne, et non, comme cela arrive dans le règne de l'humanité, par suite d'une action voulue et consciente des éléments dominants, sur des êtres de la même espèce. Telles les abeilles

ouvrières et les frelons d'une part, et de l'autre les pucerons qui servent de « vaches à lait » à certaines espèces de fourmis. Cette domination que certains animaux exercent sur d'autres, pour assurer leur existence, n'est dans tous les cas que la première étape de la force de l'expansion, telle qu'elle se trouve chez les hommes.

Il ne faut pas, se laissant tromper par certaines apparences, croire que les animaux se soumettraient à un supérieur et reconnaîtraient son autorité, ce qui constituerait sans contredit une expansion de l'animal-chef aux dépens de son troupeau. Les buffles, les antilopes, les bisons, les chevaux sauvages, qui vivent par bandes, obéissent presque toujours à un individu particulièrement doué qui les conduit, organise la défense, guide les migrations. *Mais ce chef ne tire aucun profit de sa situation*. Son autorité n'est pas établie par ses propres ressources, mais bien seulement parce que les autres animaux reconnaissent sa supériorité en force, en capacité ou en agilité, et se soumettent à sa direction. Ce n'est pas le chef qui impose son autorité, mais bien le troupeau qui la reconnaît, et cela seulement dans son propre intérêt, et nullement dans celui de son directeur. Il en est tout autrement chez les hommes, où le chef de la tribu impose son autorité *et l'exploite à son avantage*, en obligeant les individus qui lui sont soumis, à lui rendre certains services. C'est cette tendance qui poursuit la soumission de certains individus humains à l'autorité de certains autres, que nous entendons par le terme d'*expansion* et qui constitue sous ce rapport un des agents les plus impulsifs de l'histoire.

Cette force de l'expansion peut se manifester d'abord d'une façon pacifique, sans provoquer de résistance, et sans donner naissance à la lutte pour l'existence. C'est ainsi qu'une aristocratie se détache avec le temps du sein d'une population, et accapare peu à peu des droits et des privilèges. La position qu'elle acquiert étant l'œuvre du temps, et les prérogatives dont elle s'entoure, ne prenant naissance qu'au fur et à mesure, l'usurpation de l'autorité se fait d'une façon insensible, et le plus souvent sans provoquer de résistance de la part de ceux qui en sont les victimes. Ce n'est que lorsque le peuple, devenu conscient de ses droits, veut les reprendre, qu'une lutte est nécessaire pour ravir aux usurpateurs les prérogatives qu'ils se sont attribuées. Il en est de même de l'éta-

blissement du pouvoir monarchique qui s'empare aussi successivement et d'une façon insensible de l'autorité absolue. Comme autres exemples d'expansion pacifique, citons la colonisation phénicienne, celle des Carthaginois et celle des Grecs, l'extension du commerce des républiques italiennes du Moyen-Age ; celle de la langue française comme langue diplomatique : l'accaparement de la fortune monétaire de bien des peuples par les Juifs.

Une des voies les plus habituelles, que l'expansion pacifique suit pour se réaliser, est celle de l'imitation ; lorsqu'une institution, une coutume, une langue sont adoptées par d'autres organismes que ceux qui leur ont donné naissance, et que cette adoption se fait volontairement, sans contrainte ou violence. Cette forme de l'expansion sera implicitement étudiée plus loin, lorsque nous nous occuperons de l'impulsion imitatrice.

Mais l'expansion rencontre souvent des obstacles qu'elle doit vaincre, et alors les éléments qui se rencontrent engagent la lutte pour l'existence qui prend en ce cas un caractère particulier. Avant de passer à l'examen de cette dernière, établissons quels sont les modes généraux de procéder de l'expansion sous toutes ses formes.

L'expansion peut s'étendre davantage dans l'espace ou dans le temps, ou bien encore dans les deux à la fois. C'est ainsi que l'expansion de la puissance de Charlemagne fut grande comme espace, mais de courte durée ; que le peuple hébreu fut toujours peu nombreux, donc occupa un petit espace ; mais il traversa une longue suite de siècles ; que le christianisme au contraire se distingua par une puissante expansion dans l'espace comme dans le temps.

L'expansion est donc extensive ou intensive, ou bien réunit à la fois les deux qualités. La plus faible est celle qui ne triomphe que de l'espace ; plus puissante est celle qui résiste au temps ; la plus forte de toutes est celle qui prédomine dans les deux éléments.

L'expansion suit le même mode de propagation que l'évolution en général. Elle procède aussi par vagues qui avancent ou reculent ; mais tant que dure la force d'expansion d'un élément, la vague progressive l'emporte toujours sur la vague regressive. C'est le contraire qui arrive, lorsque la force de l'expansion décroit. Le flux et le reflux de l'expansion constitue à son

tour les vagues dont se compose l'évolution qui, pourtant, ainsi que nous l'avons vu, avance toujours.

Quelquefois les ondes progressives de l'expansion concordent avec celles de même caractère de l'évolution ; par exemple l'expansion du commerce des républiques italiennes, qui créa le milieu riche et prospère au sein duquel put se développer la Renaissance. D'autres fois les ondes progressives de l'expansion contrecarrent et entravent la marche de l'évolution. C'est ainsi que Charlemagne, avec ses efforts pour restaurer l'absolutisme romain, s'oppose, pour la durée de sa vie et pour une étendue considérable de territoire, à l'évolution qui gravitait vers la décomposition de l'idée de l'état.

Enfin, la sphère d'expansion d'un élément dépendra toujours de la force dont il est doué, et servira à la mesurer. Cette force lui sera communiquée par la force fondamentale de l'évolution.

On pourrait formuler ces différents principes dans les propositions suivantes : *L'expansion est d'autant plus puissante qu'elle s'étend davantage dans l'espace et surtout dans le temps. L'expansion procède comme l'évolution, par vagues progressives et regressives. Ces vagues ne concordent pas toujours avec celles de même nature de l'évolution.*

b) *La lutte pour l'existence.* — Nous avons vu que lorsque l'expansion d'un élément rencontre une résistance, il s'efforce de la briser; alors prend naissance la lutte pour l'existence.

Le passage de l'expansion pacifique à celle qui s'accomplit par le moyen du combat, s'opère d'une façon insensible; car la lutte pour l'existence se manifeste entre les éléments, à des degrès très divers d'intensité. Elle commence par une simple opposition, facilement écartée par l'élément envahisseur, pour culminer dans les alternatives des succès et des revers, déterminées par la résistance de l'élément absorbé. Ainsi, par exemple, l'expansion de l'influence française chez les Roumains ne rencontra presque pas d'opposition, et envahit toute la classe cultivée de la société, en soulevant seulement d'insignifiantes protestations de la part de quelques nationalistes. Au contraire, l'infiltration de l'élément grec chez le même peuple, ne se fit pas sans luttes, ni révolutions, qui s'affaiblirent peu à peu, jusqu'à ce que cet élément devint prépondérant, avec l'époque phanariote. Il en est de même de l'expansion des idées anglaises en France au XVIII[e] siècle, qui eut lieu sans éveiller

d'abord aucune opposition, mais qui, bientôt, s'attaquant à l'état social existant, provoqua une lutte pour l'existence qui culmina dans les péripéties sanglantes de la Révolution française.

La lutte pour l'existence deviendra donc d'autant plus aiguë entre les formations intellectuelles, que leur antagonisme sera plus prononcé.

On ne saurait parler que par analogie, et d'une façon figurée, d'une lutte pour l'existence, dans les formations générales de la matière brute, et nous ne saurions admettre avec *M. de Lanessan*, que les cristaux de sel luttent pour l'existence contre l'action dissolvante de l'eau, et que les rochers luttent pour l'existence contre les vagues de la mer [1]. La lutte pour l'existence ne peut avoir lieu qu'entre les formes individuelles.

Dans le règne de la vie matérielle, nous avons vu que cette lutte s'engage d'abord contre la nature environnante, dans laquelle sont comprises les espèces qui doivent servir de pâture à d'autres. En second lieu, ces êtres engageront une lutte entre eux-mêmes, pour monopoliser, autant que possible au profit de chacun d'eux, la proie que la première forme de la lutte offre comme prix de leurs efforts.

Tandis que la dernière forme de la lutte pour l'existence, celle qui se livre entre les individus de même espèce, dépendra surtout de l'adaptation de ces individus au milieu environnant, la première forme de cette lutte, celle qui se passe entre espèces différentes sera déterminée tout d'abord dans ses résultats, par les qualités des individualités qui l'engagent.

Examinons d'abord la lutte entre les individus de même espèce.

« Les variations individuelles plus ou moins importantes tendront à se fixer, à se développer, à se transmettre aux descendants, si elles sont avantageuses pour l'individu [2] et pour l'espèce. Dans le cas contraire, si elles ne fournissent pas quelque aptitude de survivance suffisante, elles sont élaguées, éliminées, ou bien alors, les êtres chez lesquels elles se sont produites succomberont promptement dans la lutte [3]. » La con-

1. *Le Transformisme*, 1883, p. 425. Cf. J. Nowicoff, *La lutte entre les Sociétés humaines*, 1890, p. 2. M. Lilienfeld, *Gedanken über die Socialwissenschaft der Zukunft*, II, Mitau, 1875, p. 50, dit aussi, que « la lutte pour l'existence est valable pour la nature entière, et n'est pas une loi limitée seulement au règne organique. »

2. C'est-à-dire si ces variations s'adaptent au milieu où les individus vivent.

3. Vianna de Lima *Exposé sommaire des théories transformistes*, p. 167.

currence des individus de même espèce, dans le domaine de la vie matérielle, aura donc pour résultat de faire triompher les plus forts, ou selon une expression plus exacte de *Herbert Spencer*, les plus aptes qui seuls survivent et peuvent faire souche. Cette souche, favorisée par le milieu qui a protégé ses premiers développements, formera avec le temps une nouvelle espèce.

Les choses se passent d'une façon analogue dans les sociétés humaines. C'est par la même voie qu'une tribu arrive à la domination d'une nation entière, l'emportant sur les autres, grâce à certaines qualités particulières qui correspondent mieux aux conditions d'existence du monde de son temps. Il en est de même d'une religion, qui en refoule d'autres et s'étend à leur place; d'une école artistique littéraire, d'une coutume, d'une habitude d'une mode, d'un simple mot. Pour rapporter les paroles de *Bagehot* : « Un caractère national n'est qu'un caractère local qui a fait fortune, exactement comme la langue nationale n'est qu'un dialecte qui a fait fortune, c'est-à-dire le dialecte d'un district qui est devenu plus influent que les autres et qui a imposé son joug aux livres et à la société [1]. » C'est ainsi que les Latins, et parmi eux la tribu des Romains, se sont emparés de la puissance, en Italie d'abord, dans le monde ensuite. En Gaule, ce furent les Francs qui arrivèrent à la prédominance. Chez les Slaves, ce furent les Grand-Russiens. Parmi les dialectes italiens, ce fut le Toscan qui l'emporta; parmi ceux des peuples germains, celui de la Saxe; en France, ce fut la langue d'oil et ainsi de suite. Dans la sphère de la religion, rappelons le triomphe des doctrines protestantes sur le Catholicisme, dans quelques pays de l'Europe qui présentaient des conditions favorables à leur extension. Dans la littérature et les arts, il est incontestable que, de nos temps, c'est la direction réaliste qui a prédominé pendant quelque temps, grâce au milieu, et malgré son infériorité patente comme manifestation du beau.

Il faut pourtant observer, que la concurrence entre les individus de même espèce n'a pas toujours pour résultat de créer des formes nouvelles qui sont destinées à vivre et à se développer. Le combat entre les individus n'a par lui-même d'autre effet, que celui de faire disparaître les éléments moins bien adaptés au milieu; il n'amène qu'un résultat négatif, sans donner naissance à de nouvelles formes de la vie ou de l'esprit.

1. *Lois scientifiques du développement des nations*, 1877, p. 40.

Que de végétaux ou d'animaux périssent, parce qu'ils ne sont pas aussi bien doués que leurs congénères, et ne peuvent soutenir leur concurrence dans la lutte pour la vie! Et parmi les hommes, combien d'individus ne sont-ils pas voués à l'indigence ou à la mort, par la même raison! Dans ces cas, la lutte pour l'existence ne fait que faucher les individus moins aptes, sans créer aucune forme nouvelle. Pour que la concurrence vitale entre les individus de même espèce, produise un résultat appréciable pour l'évolution, *il faut absolument que les éléments vainqueurs ne se représentent pas seulement eux-mêmes, mais qu'ils soient aussi les représentants de formes générales* (*organismes ou idées*). Ce n'est que lorsque les existences individuelles ont été sacrifiées au profit de formations génériques, que ces dernières persistent et procurent des éléments à l'évolution. Dans le règne de la vie matérielle, ce sont les caractères généraux des genres et des espèces qui persistent, tandis que les individus périssent sans laisser de traces. Dans le monde de l'esprit, ce sont, comme nous l'avons vu, les idées générales qui seules survivent et durent, reliant le temps passé au présent et ce dernier à l'avenir.

La première forme de la lutte pour l'existence dans le domaine de la vie, la concurrence des individus de même espèce, a donc pour résultat, dans le domaine de l'esprit, la *création de nouvelles formes générales intellectuelles qui font avancer le développement de l'esprit*.

Une seconde observation tout aussi importante, est que dans la seconde forme de la lutte pour l'existence, celle qui se livre entre les sociétés humaines, c'est toujours l'élément principal de l'être, la pensée, l'élément intellectuel, qui fait pencher la balance vers la victoire. « Si les populations nord-américaines n'ont eu qu'à pousser devant elles, pour faire disparaître les Peaux-Rouges, et se mettre à leur place, l'explication de ce triomphe de la race anglo-saxonne sur la race aborigène des Etats-Unis, est que la première était de beaucoup supérieure à la race autochtone, en civilisation, donc en force matérielle, par le moyen de l'asservissement de la nature [1]. » Comme le dit très bien *Victor Cousin* : « Dans une guerre, chaque peuple représente une idée et, dans le choc, l'idée qui

1. Cf. Elysée Reclus, *Géogr. universelle*, XVI, p. 104.

sera la plus faible sera détruite par l'idée la plus forte [1]. » *M. Hinneberg* répète aussi la même pensée, lorsqu'il dit que « partout ceux qui sont les plus forts par la pensée, l'emportent sur ceux qui sont les plus faibles [2], » et *M. René Worms* ajoute que « le facteur psychologique est le plus considérable de tous. Déjà dans les luttes entre individus vivants, on voit des êtres plus petits l'emporter sur de beaucoup plus volumineux, grâce à des qualités essentiellement mentales : l'adresse, le courage, la ruse. Il en est de même, *a fortiori*, dans les luttes entre sociétés humaines. Ici, les qualités intellectuelles et morales sont incontestablement les plus précieuses. A la guerre, c'est le courage des combattants, leur discipline, leur patriotisme, et aussi la science et l'habileté tactique des chefs, qui décident de la victoire ; dans les luttes industrielles, c'est l'ingéniosité de l'invention, la hardiesse et l'esprit pratique du chef d'entreprise, l'énergie et le zèle de ses ouvriers, qui font le succès ; dans les luttes diplomatiques, tout est affaire de tact ou d'audace ; dans les luttes de civilisation, c'est le degré de perfection d'une doctrine, ou d'une langue, qui assure son expansion [3]. »

Le combat entre les groupes humains rivaux se faisant dans un but de domination, un groupe ne tendra presque jamais à la destruction physique de l'autre, mais seulement à sa soumission, à son asservissement. Mais la coexistence, dans un habitat commun, de deux groupes de la même espèce qui peuvent procréer ensemble, aura pour effet le croisement des vainqueurs avec les vaincus, croisement qui donnera naissance à des éléments ethniques nouveaux, et changera l'une des bases constantes de l'histoire, l'élément de la race.

La lutte pour l'existence entre espèces animales, n'a plus aujourd'hui aucune influence transformatrice, les espèces s'étant fixées avec la fixation du milieu extérieur. La destruction n'a pas d'autre but, que d'assouvir les besoins de la vie. Les vautours dévorent partout les lièvres et les oiseaux moins forts qu'eux ; les chats font une guerre continuelle aux rats, aux souris, aux mulots ; les moineaux et les hirondelles

1. *Introduction à l'histoire de la philosophie*, p. 189.
2. « Die Philosophischen Grundlagen der Geschichtswissenschaft », dans l'*Historische Zeitschrift* de Sybel, 63 (1889), p. 23.
3. *Organisme et société*, 1896, p. 273.

détruisent les insectes ; les lichens et les autres parasites tuent les grands arbres; les vers de terre coupent les racines d'une foule de plantes et les font périr. La nature semble avoir voué à l'extermination les produits de sa propre et incomparable fécondité; elle crée toujours et elle tue toujours. Dans la vie, comme dans la mort, sa puissance est merveilleuse, infinie. Mais cette tuerie épouvantable des êtres, à quelle forme nouvelle de l'existence donne-t-elle lieu *de nos jours?* A aucune. Elle sert, comme nous l'avons déjà fait observer, à nettoyer la place, pour la laisser libre de recevoir le trop plein de l'existence. En est-il de même de la lutte entre les éléments intellectuels? Entre les sociétés, rarement le combat fait disparaître l'un des champions ; le plus souvent il fait fleurir sur la tombe des morts une vie nouvelle ; incorpore l'idée humaine dans une nouvelle combinaison de forces intellectuelles, dans une nouvelle individualité ethnique. Lorsque le combat se livre entre les idées politiques, sociales, religieuses, littéraires, artistiques, philosophiques, le résultat de la lutte est aussi dans ce cas, très rarement, l'anéantissement d'une idée aux dépens d'une autre. Le plus souvent les idées, tout en se combattant, se mêlent et donnent le jour à une forme nouvelle de la pensée. C'est ainsi que la lutte entre le christianisme et le paganisme, qui d'un côté anéantit l'art antique, eut d'autre part pour résultat, d'infiltrer dans la nouvelle religion la conception polythéïste de la divinité, représentée par le nombre considérable de saints, de saintes, d'apôtres et de martyrs, auxquels l'Église rend les honneurs divins, et que le public adore tout autant, quelquefois même plus fervemment, que la Trinité chrétienne. La lutte entre le Protestantisme et l'Église romaine eut pour effet de transformer cette dernière, et de lui faire adopter plusieurs doctrines patronées par la secte nouvelle, entre autres le sermon en langue nationale et non plus en latin. Un dialecte vainqueur emprunte toujours à ceux qu'il repousse, bon nombre de mots et de locutions, etc., etc.

Enfin la lutte s'engage souvent entre les idées nouvelles et les formes de la vie dominées par les idées anciennes. Les idées nouvelles veulent supplanter dans les consciences les idées dominantes, pour arriver à transformer l'état réel de la société, conformément aux nouvelles conceptions. La lutte s'engage sur le terrain des idées, pour transformer les institutions qui en dépendent, les croyances, les formes du gouvernement, le goût

public, en un mot, les formes de la vie elle-même. La lutte ne cesse que lorsque l'harmonie a été établie entre les idées nouvelles et les formes de la vie, c'est-à-dire, lorsqu'un accord est intervenu entre ces deux éléments. Le processus qui conduit à cet accord peut être très long, très accidenté, plein des péripéties les plus douloureuses. Il présente assez souvent des alternatives de victoires et de revers, des hauts et des bas (action et réaction), jusqu'à ce que l'idée nouvelle reste maîtresse du terrain. Mais elle n'a pas plus tôt pris possession des consciences, qu'une nouvelle idée vient lui en disputer l'empire.

La seconde forme de la lutte pour l'existence, dans le domaine de l'esprit, a aussi pour résultat la création d'éléments intellectuels nouveaux.

Nous pouvons donc formuler les lois abstraites suivantes, relatives à l'action de la lutte pour l'existence :

1) *Elle a pour conséquence la mort de l'élément vaincu, lorsqu'il ne peut être assimilé par l'élément vainqueur.*

2) *Elle donne naissance à de nouveaux produits intellectuels, lorsque les éléments entre lesquels elle se livre, peuvent entrer en combinaison.*

L'imitation. — Une autre impulsion à laquelle donne naissance l'instinct de conservation, c'est l'imitation. Cette impulsion se retrouve en germe dans le règne de la vie matérielle. Chaque espèce, chaque variété d'animaux possède des mœurs, des aptitudes, des dispositions semblables qui se manifestent par des mouvements similaires. Si une partie de ces mouvements dérive de la constitution physique des individus, l'autre est due à l'imitation, figée bien souvent dans la vie inconsciente de l'instinct. Dans le domaine de l'esprit, cette disposition tend à s'étendre d'autant plus, que la vie inconsciente est remplacée par la vie consciente, l'instinct par l'intelligence, la volonté automatique par la volonté spontanée. Voilà pourquoi, chez les êtres les plus rapprochés du genre humain, les quadrumanes, nous trouvons cette tendance à l'imitation bien plus prononcée que chez les autres animaux; elle s'applique surtout à imiter les actions humaines. Plus un animal est haut placé dans l'échelle des êtres, plus il manifestera de dispositions pour l'imitation spontanée. L'observation de *M. Gustave le Bon* que « l'imitation par voie de contagion, est une faculté dont les hommes sont généralement doués, à un aussi haut degré que

les grands singes anthropoïdes, que la science leur assigne pour ancêtres [1], » pour être quelque peu ironique, n'en est pas plus juste. Ce ne sont pas les hommes qui ressemblent aux singes, par la prédisposition à imiter, mais bien au contraire, ce qui rapproche peut-être moralement le plus les quadrumanes des bimanes, c'est précisément leur faculté d'imiter.

Tarde donne à l'imitation un rôle prépondérant dans le développement des sociétés. Il en fait la force principale, on pourrait presque dire la force unique de l'histoire. Il reconnaît bien à côté d'elle l'existence d'une autre force, celle de l'invention, mais comme l'action de cette force est imprévoyable, Tarde est enclin à la rejeter de la sphère de la science sociale, dans celle de la philosophie sociale. Il ne voudrait réserver, pour la science sociale, que l'étude des lois de l'imitation, attendu que l'imitation n'est qu'une répétition de similitudes, et « que la science a besoin pour exister, de similitudes et de répétitions, car elle vit de nombre et de mesure. La science sociale doit porter, d'après Tarde, exclusivement, comme toute autre, sur les faits similaires, multiples, soigneusement cachés par les historiens (!!) tandis que les faits nouveaux et dissemblables, les faits historiques proprement dits, sont le domaine réservé à la philosophie sociale [2]. » Quoique Tarde reconnaisse ouvertement que les faits historiques proprement dits appartiennent au domaine imprévoyable de l'invention, il n'en définit pas moins l'histoire comme « la connaissance du destin des imitations [3]. » *L'histoire exclurait donc de son sein les faits historiques proprement dits.*

Par contre, *M. Dürkheim* incline presque à supprimer le rôle de l'imitation dans la marche des sociétés humaines. Il soutient que les actions sociales, c'est-à-dire les faits qui intéressent l'histoire, sont le résultat d'une contrainte. Ces faits consistent, en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coërcition, en vertu duquel elles s'imposent à lui. Partant de cette conception, M. Dürkheim conteste l'influence que Tarde attribue à l'imitation dans la genèse des faits collectifs, et se demande « si le

1. *Lois psychologiques du développement des peuples*, p. 133.
2. *Les lois de l'imitation*, 1890, p. 157, Comp. p. 5 et 14.
3. *Loc. cit.*, p. 157.

mot imitation est bien celui qui convient, pour désigner une propagation due à une influence coercitive [1]. »

Nous commencerons par examiner le caractère de l'imitation, pour établir ensuite la part de vérité qu'il faut reconnaître à ces deux assertions contradictoires. L'imitation, dans la véritable acception du mot, est la « reproduction *irraisonnée* d'un acte accompli par un autre [2], » et à ce point de vue, Buffon disait avec raison des animaux, que « le talent de l'imitation, bien loin de supposer de l'esprit et de la pensée chez les animaux, prouve au contraire qu'ils en sont absolument privés [3]. » Si l'on bornait l'imitation à cette forme animale, elle ne jouerait aucun rôle dans les sociétés humaines, où toute imitation, même celle qui paraît la moins rationnelle, a toujours sa raison d'être.

L'imitation, prise dans son acception la plus générale, c'est-à-dire la reproduction de ce que font les autres, est de deux sortes : consciente et inconsciente, volontaire et obligatoire. L'homme imite consciemment ce que font ses semblables, pour s'épargner la peine de se décider seul à accomplir quelque acte, ou parce qu'il voit, que l'acte accompli par ses semblables leur a fait du bien, a amélioré leur existence, leur a fait éviter un malheur. L'homme imite donc par instinct de conservation, pour éloigner le mal et acquérir le bonheur. Ceux-là mêmes qui se suicident par imitation, ne poursuivent pas d'autre but, que d'être délivrés de leurs souffrances.

L'imitation inconsciente, est au contraire, imposée à l'individu par les usages, les coutumes, les institutions dans le sein desquels sa vie se réveille, et dont il doit respecter les règles, étant destiné à vivre dans les sociétés de ses semblables ; donc, par instinct de conservation sociale.

Il y a pourtant une nombreuse classe d'actes imitatifs qui commencent par être parfaitement volontaires, pour devenir plus tard obligatoires et inconscients. Il en est ainsi de la coutume de faire des cadeaux pour le nouvel an. Cette coutume a dû partir de l'initiative d'un individu, et cette action, quoique parfaitement volontaire à l'origine, a été imitée spontanément, et nullement par suite d'une contrainte sociale. Avec le temps, cette coutume s'étendant dans les sociétés et acquérant une

1. *Les règles de la méthode sociologique*, 1895, p. 8.
2. Le duc d'Harcourt, *Quelques réflexions sur les lois sociales*, 1886, p. 221.
3. *Nature des animaux*.

autorité toujours plus puissante, par suite de sa répétition, prit un caractère obligatoire, de sorte qu'aujourd'hui, on est moralement obligé de faire des cadeaux à certaines personnes, pour le nouvel an. La mode ridicule de la tournure chez les femmes fut introduite pour la première fois par une excentrique ; c'était donc une action parfaitement volontaire. Elle trouva d'autres femmes de même caractère comme imitatrices. Peu à peu la contagion gagna de plus en plus les femmes sensées. L'usage en devint si général, qu'il était ridicule de ne pas se rendre ridicule. L'usage de porter des lunettes chez les étudiants allemands, pour se donner l'air plus savant, a dû s'introduire par les étapes suivantes, dont les premières n'ont rien d'obligatoire. Ce furent d'abord les myopes, ceux qui en avaient réellement besoin, qui en portèrent. Mais cette myopie pouvait provenir de leur zèle pour l'étude. Les lunettes parurent donc comme le signe extérieur de l'application. Dans tous ces cas, et dans une infinité d'autres, l'imitation a passé par l'étape volontaire, pour devenir plus tard obligatoire. C'est la même marche que celle qui est suivie par les actions individuelles, dont un grand nombre deviennent instinctives par leur répétition : le parler, l'écriture, la marche, la danse, le jeu des différents instruments, etc., ou mieux encore, cette transformation d'actions sociales volontaires en actions sociales obligatoires, ressemble aux instincts des animaux qui, au commencement, consistaient aussi en actes volontaires, et qui devinrent inconscients, par suite de leur répétition continuelle et de leur transmission par voie d'hérédité.

Mais si ces actes constituent une imitation, tant qu'ils sont volontaires, ne continuent-ils pas à posséder le même caractère, lorsqu'ils deviennent obligatoires ?

Une pareille distinction nous paraît d'autant plus arbitraire, qu'il est impossible de déterminer le moment, où l'acte passe du conscient à l'inconscient, où il devient de volontaire, obligatoire. G. Tarde nous semble donc avoir raison contre M. Dürkheim, lorsqu'il étend le terme d'imitation à la reproduction « forcée ou spontanée, élective ou inconsciente, des actions humaines [1], » et nous ne saurions partager le doute de *M. Dürkheim* qui se demande, « si le mot d'imitation est bien celui qui convient, pour désigner une propagation due à une

1. *Lois de l'imitation*, p. 3.

influence coercitive [1]; » car si on doit considérer comme imitatifs des actes involontaires, issus d'actes volontaires, pourquoi ne désignerait-on pas par le même terme les actes involontaires dès l'origine, c'est-à-dire les actes qui sont devenus tels de nos temps, mais qui ont dû avoir, eux aussi, une origine volontaire et consciente? *M. Fouillée* observe d'ailleurs très justement, « qu'il y a à la fois du volontaire et de l'involontaire dans le lien social [2], » de sorte que la distinction absolue, entre l'imitation volontaire et l'imitation obligatoire, devient difficile encore à ce point de vue.

Mais examinons maintenant une autre question plus importante. Laquelle de ces deux sortes d'imitation, celle de nature volontaire ou celle de nature obligatoire se rencontre surtout dans l'histoire?

Il faut observer en effet, que l'imitation, comme force générale, sociale, intervient dans les faits sociaux, sans distinction de successifs ou répétitifs, et cela dans ses deux formes, comme imitation consciente et inconsciente. C'est ainsi que l'imitation a déterminé l'établissement de la coutume de donner des cadeaux au nouvel an, de faire porter des tournures aux femmes, de faire porter des lunettes aux étudiants allemands, tous faits de nature répétitive, et qui n'ont par eux-mêmes rien d'historique. Il en est de même de tous les usages consacrés par le temps, tels que les nombreuses prescriptions du code de la politesse, les coutumes que l'on pratique aux naissances, aux mariages, aux enterrements, etc., etc., qui ne constituent par eux-mêmes que des actes de répétition, attendu qu'ils ne contribuent qu'à entretenir un état quelconque de la société, mais non à en déterminer le développement. Il y a aussi des imitations parfaitement spontanées, qui ne peuvent jamais devenir des contraintes. Exemple la vélocipédie qui ne pourra jamais prendre un caractère obligatoire, et qui pourtant constitue de nos temps, un des champs les plus vastes de l'imitation volontaire.

Tous ces faits, que l'imitation transforme de faits individuels en faits sociaux, ne constituent que des phénomènes de répéti-

1. *Les règles de la méthode sociologique*, p. 8.

2. *Le mouvement positiviste et la conception sociologique du monde*, 1896, p. 243.

tion qui ne possèdent aucune valeur pour le développement de l'humanité. Pour que l'imitation acquierre une forme historique, il faut que son action s'exerce sur des faits successifs, qu'elle contribue au développement des sociétés et non pas seulement à entretenir leur état à un moment donné. Mais l'imitation doit introduire, dans ce cas, des éléments nouveaux dans la marche des événements. Il faut, d'après le langage de Tarde, qu'elle s'applique aux inventions. Sous ce point de vue, la vélocipédie peut être considérée comme un élément historique, si on la considère comme une des étapes de la locomotion mécanique. Mais, en elle-même, elle ne constitue qu'un groupe d'imitations répétées.

C'est ici que nous nous séparons complètement de la doctrine de Tarde. Cet éminent sociologue ne voit, dans tout acte d'imitation, qu'une répétition du même fait, et c'est par cette répétition des similitudes, qu'il veut constituer l'histoire. Or, c'est ce que nous contestons formellement.

L'imitation ne conduit à la répétition, que dans le cas où elle travaille sur des éléments similaires; lorsque ces derniers sont différents, le produit de l'imitation est différent aussi. Le cas se produit toutes les fois que l'imitation, au lieu d'intervenir entre des phénomènes de répétition, se passe entre des phénomènes successifs. Nous sommes heureux d'apporter, à l'appui de notre manière de voir, le témoignage d'un esprit éminent, que Tarde tient à juste raison en grande estime, celui de *Cournot*, qui dit que « les phénomènes historiques qui se répètent, ne se répètent qu'avec des variantes qui témoignent, par le sens constant de ces variations, qu'il y a, outre les causes de reproduction ou de répétition, une cause de progrès continu [1]. »

Il est vrai que chaque acte imité, même pour les faits de répétition, est plus ou moins différent du modèle commun ; ainsi un chapeau de femme qui fera mode, se distinguera par sa couleur, par sa garniture, par sa richesse, dans chaque exemplaire ; la culture des vers à soie différera chez chaque individu qui l'adopte, par son étendue, son installation, par les soins qu'il y apportera; le perfectionnement d'une charrue sera imité d'une façon différente pour son adaptation aux différentes cultures où elle sera employée. Mais partout, ces dif-

1. *Traité de l'enchainement des idées fondamentales*, 1861, II, p. 334.

férences peuvent être négligées, pour ne considérer que l'essence de la chose. Ce sera toujours la ressemblance entre les différents chapeaux, qui constituera la mode, la ressemblance entre les genres de culture ou de perfectionnement, qui prévaudra. On aura donc, comme résultat, une *répétition de la même forme*, et on pourra en extraire une notion générale : un chapeau Pompadour, Directoire, une culture italienne des vers à soie, une charrue Ransomes, etc. On pourre parler de telle mode, de telle culture, de tel perfectionnement industriel, *comme d'un fait unique*, rendre tous ces faits par des notions générales et communes. Il en est tout autrement des résultats de l'imitation, lorsqu'elle s'applique à des formes qui se suivent dans le temps. Comme le dit encore *Cournot* : « Dans ce cas, il ne s'agit plus de différences de l'ordre de celles qui font que rien ne se ressemble absolument dans les exemplaires d'un même type, et qu'il n'y a pas deux feuilles parfaitement semblables, deux visages parfaitement semblables, deux sons de voix, deux tournures parfaitement semblables. *Il s'agit des différences comparables en valeur caractéristique, pour les phénomènes que l'on veut étudier, à celles qui séparent un type d'un autre, en zoologie ou en botanique*[1], » et l'on sait que de pareilles différences entre les types sont le produit du développement dans le temps. L'imitation dans la succession ne conduit plus à une répétition du même modèle, mais bien à quelque chose qui en diffère d'une façon caractéristique. C'est l'élément différent qui prévaut, tandis que la ressemblance descend au second plan. C'est ainsi que les écoles de la peinture italienne ne constituent qu'une série d'imitations : Raphaël a imité le Pérugin et a été imité à son tour par le Corrège et par le Titien. Dans la tragédie française, Corneille et Racine ont imité les anciens et ont été imités par Thomas Corneille, Pradon, Crébillon. Dans la sphère politique, la France a imité de l'Angleterre le système constitutionnel, et a elle-même été imitée par l'Allemagne, l'Italie, la Roumanie, etc. La révolution de 1848, dans les différents pays de l'Europe, n'a été qu'une imitation du mouvement qui éclata la même année à Paris ; mais pourrait-on soutenir que cette révolution ne constituait dans les autres pays qu'une répétition de ce qui s'était passé en France, lorsqu'il est connu que ses péripéties prirent un caractère dif-

1. *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales*, 1861, II, p. 323.

férent, chez les différents peuples où elle éclata ? Dans tous ces cas, et dans tous ceux qui leur ressemblent, peut-on parler d'*imitation similaire*, par voie de simple répétition ?

L'imitation, lorsqu'elle s'applique à des faits successifs qui doivent être par là même différents, ne saurait plus donner naissance à de simples répétitions d'actions similaires. C'est là, comme nous l'avons déjà remarqué, le point vulnérable de la doctrine de Tarde qui ne voit dans l'histoire, « la connaissance du destin des imitations », que des répétitions continuelles des mêmes faits et des mêmes événements, et qui veut constituer la science de *l'histoire, c'est-à-dire du progrès*, sur *l'éternelle répétition des mêmes phénomènes !* Cette erreur de Tarde provient toujours de la confusion, tant de fois relevée par nous, entre les faits de répétition et les faits successifs.

L'imitation joue donc un double rôle dans la vie des sociétés. Comme agent de la répétition, elle donne naissance à des formes générales objectives ; une mode, une coutume, l'application d'une invention, l'adoption d'une langue. Comme agent du développement, l'imitation produit des formes ressemblantes, mais toujours nouvelles de l'existence, et dans lesquelles la partie dissemblable constitue l'élément important. Cette fonction de l'imitation contribue aussi à donner naissance aux séries historiques que nous étudierons plus loin.

L'imitation, tant qu'elle intervient entre des éléments successifs dissemblables, est, pour la plupart des cas, consciente et volontaire. Elle peut descendre à l'inconscience, lorsque le développement s'arrête ; lorsqu'une coutume qui a été jusqu'alors en voie de formation, s'est fixée ; lorsqu'un art qui a évolué, a pris une forme stationnaire ; lorsqu'une institution qui a grandi peu à peu, a acquis un caractère définitif ; lorsqu'une langue s'est ossifiée dans les textes morts et a perdu l'empire sur l'esprit des vivants ; lorsque, comme le dit toujours le grand penseur que fut *Cournot*, « l'histoire se réduit à une gazette officielle, servant à enregistrer les règlements, les relevés statistiques, l'avènement des chefs d'Etat et la nomination des fonctionnaires, et cesse par conséquent d'être une histoire, selon le sens qu'on a coutume de donner à ce mot. L'histoire, dans ce cas, s'absorbant dans la science de l'économie sociale [1], finirait à peu près comme un fleuve, dont les eaux s'éparpillent,

1. Science de répétition.

pour l'utilité du plus grand nombre, dans mille canaux d'irrigation, après avoir perdu ce qui constituait son unité et son imposante grandeur [1]. »

Si l'imitation spontanée n'existait pas chez l'homme, sa faculté de progresser serait sensiblement atteinte. L'imitation, loin de n'être que le résultat de la coercition, devient au contraire forcément volontaire et consciente, aussitôt qu'elle s'applique aux faits nouveaux, aux directions nouvelles, créées par les circonstances ou par les esprits supérieurs.

C'est ainsi qu'à l'époque, où vivait en Italie le grand sculpteur Nicolas de Pise (1207-1280), l'art byzantin y régnait encore tout puissant; il exerçait donc une contrainte, et forçait les peintres et les sculpteurs de relief, à suivre, par une imitation inconsciente, les modèles raides, laids et décharnés de cet art. Mais le génie de Nicolas de Pise, s'inspirant des modèles de l'antiquité, fraya le premier la route à la brillante époque de la Renaissance. Quoique seul, il osa introduire une innovation aussi hardie dans un système consacré par des siècles, qui serrait l'art comme dans une étau; il n'en trouva pas moins des imitateurs, pour poursuivre la voie nouvelle qu'il venait de tracer, et qui déclarait une guerre ouverte à l'art prédominant. Les premiers imitateurs, Guido da Siena et Duccio da Buoninsegna, Cimabue et Giotto, eurent encore à lutter contre le système dominant; mais ils réussirent à donner à l'art une nouvelle direction, source continuelle d'imitations originales, volontaires et conscientes qui produisirent une série d'œuvres, toutes différentes les unes des autres. Si l'art italien de la Renaissance n'aboutit pas à une répétition des mêmes formes, s'il ne se figea pas dans l'imitation inconsciente, c'est que le principe sur lequel il reposait, la beauté, était doué d'une vie trop puissante, pour qu'il pût cesser de se développer, et c'est ainsi que l'art de la peinture se transforma continuellement, par le moyen de l'imitation consciente, par des épanouissements divers, dans les différents pays de l'Europe. D'autres exemples nous montreront des alternatives d'imitation consciente, accompagnée de progrès, et d'imitation inconsciente, symptôme d'arrêt dans le développement. C'est ainsi que pendant l'époque de sa formation, le régime féodal n'est qu'une suite ininterrom-

1. *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales*, II, p. 341. Comp. p. 344 et 345.

pue d'imitations successives et dissemblables. Après être arrivé à son établissement complet, vers le XIVe siècle, il se fige et constitue un état constant de la société, dans lequel les éléments de la féodalité se renouvellent continuellement par l'imitation inconsciente. Du sein de cet état social se dégage bientôt une autre force, celle de la royauté qui donne aussi naissance à une imitation consciente de ses formes d'existence, lesquelles, arrivées à la domination complète, passent à leur tour à l'inconscient et se répètent, sans modification apparente, pendant un certain temps, dans le courant duquel, une nouvelle série d'imitations conscientes, celle de la critique de l'état social et politique de l'époque, conduit au grand bouleversement de la fin du XVIIIe siècle [1].

On pourrait donc formuler les principes généraux suivants relativement à l'imitation :

1) *L'imitation empêche le progrès lorsqu'elle s'applique aux formes existantes. Elle le favorise lorsqu'elle s'applique aux idées nouvelles.*

2) *L'imitation ne donne naissance à des successions historiques, que lorsqu'elle s'applique à des éléments successifs qui, tout en imitant, ne se ressemblent plus qu'en partie.*

3) *L'imitation consciente passe souvent à l'inconscient, lorsque le développement s'arrête, et que les faits se répètent.*

L'ÉLÉMENT INDIVIDUEL DANS L'HISTOIRE. RÔLE DES GRANDS HOMMES. — L'intervention de la personnalité dans le développement historique, introduit dans l'enchaînement des faits une nouvelle force, étrangère au développement lui-même. Ce ne sont pas les événements précédents qui donnent seuls naissance à ceux qui les suivent; il faut tenir compte aussi de l'action personnelle de certaines individualités qui vient s'ajouter aux causes générales données par les faits passés, et cette

1. M. Henry Béranger dans une étude sur le *Roman-poëme*, *Revue Encyclopédique*, 1897, p. 389, dit : « Le roman-poëme est aujourd'hui peu compris et peu goûté. Demain il sera populaire peut-être ; après-demain il sera banal. Craignons le jour, lointain encore, où il deviendrait un *poncif*, comme tant d'autres formes de l'art. *Il le deviendra, lorsque les imitateurs n'auront plus en eux cette foi, mère de beauté et d'héroïsme, qui anime les créateurs. Alors on ne copiera que des formes, et ces formes, vidées de la vie qui les avait produites, ennuieront et dégoûteront, comme l'hypocrisie des grandes choses.* »

action personnelle est d'autant plus considérable, que l'individualité se rapproche du génie.

Cette influence de l'élément personnel sur le développement historique, n'a rien qui doive nous étonner. L'homme en est arrivé à exercer une action même sur la marche de la nature, par exemple : dans la création des races artificielles, produit de la sélection d'êtres de même nature ; dans celle des corps nouveaux, par le moyen des combinaisons chimiques; dans le changement des climats, par suite du déboisement et du reboisement de certaines régions; dans l'ouverture de routes à travers des obstacles qui auparavant paraissaient infranchissables. Il est très naturel que cette action soit ressentie aussi dans le domaine des faits humains, dont il est lui-même l'agent producteur.

Le génie n'est que l'expression suprême de l'influence individuelle; mais cette dernière se manifeste à tous les degrés, avec une force proportionnelle à la puissance de l'individualité. La question du génie représente donc, pour nous, le rôle de l'élément individuel dans l'histoire, rôle immense, prédominant, puisqu'il intervient comme force directrice dans les courants de l'histoire, à laquelle il procure en même temps la plus riche source de faits. La plupart des faits historiques, surtout ceux de la vie consciente, commencent en effet par être individuels, pour devenir plus tard généraux : ils font passer l'énergie individuelle dans les masses dont se compose l'humanité. En étudiant donc la manière d'agir des génies, nous connaîtrons, proportions gardées, celle de toutes les individualités [1].

La théorie du grand homme dans l'histoire a souvent été combattue. Nous nous occuperons en premier lieu des arguments apportés, dans cette question, par le célèbre philosophe anglais *Herbert Spencer*. Selon lui, le génie ne serait que le produit de la société qui lui a donné naissance. « Au même degré, dit-il, que toute la génération dont il forme une petite partie, au même degré que la multitude des arts et de leur application, il n'est qu'une résultante d'un énorme agrégat de

1. Ed. Meyer, *Zur Theorie und Methodik der Geschichte*, p. 52, observe aussi que « non seulement les hommes remarquables exercent une influence sur l'histoire, mais aussi les natures ordinaires quand, par leur position, elles ont pu influencer le développement. » La même observation se retrouve dans Draghicesco, *Le déterminisme social.*

forces qui ont déjà agi ensemble pendant des siècles. Ni Newton ne saurait naître d'une famille hottentote, ni Milton au milieu des Andamas, ni Aristote ne pourrait provenir d'un père et d'une mère dont l'angle facial aurait mesuré 50 degrés, et il n'y a pas la moindre chance de voir surgir un Beethowen dans une tribu de Cannibales, dont les chœurs, en face d'un festin de chair humaine, ressemblent à un grognement rythmique. Si une personne s'émerveillait de la puissance d'un grain de fulminate qui fait partir le canon, lance l'obus et coule le vaisseau touché, si cette personne s'étendait sur les vertus miraculeuses du fulminate, sans tenir compte de la charge de poudre, de l'obus, du canon et de l'agrégat énorme de travaux par lesquels toutes ces choses, y compris le fulminate, ont été produites, nous trouverions son interprétation assez peu naturelle. Elle l'est pourtant à peu près autant qu'une interprétation des phénomènes sociaux, dans laquelle on insiste sur l'importance du changement accompli par le grand homme, en négligeant la vaste accumulation de forces latentes à laquelle il donne issue, et le nombre immense de faits antérieurs auxquels sont dus cette force et le grand homme lui-même [1]. »

La plupart de ces observations sont très justes. Le grand homme est incontestablement le produit de son peuple et de son temps. Mais n'est-il que cela? S'il en était ainsi, on ne verrait pas pourquoi tous les hommes d'une même époque ne seraient pas des génies; pourquoi, par exemple, tous les Anglais du temps de Newton ne découvrirent pas la loi de la gravitation, et pourquoi tous les Allemands contemporains de Beethowen ne composèrent pas des symphonies héroïques. Le génie est bien le produit de son époque; mais il est encore autre chose, le *produit d'un accident dans sa genèse individuelle*, dans sa conception, soit dans le spermatozoaire du père, soit dans l'ovule de la mère, et cet accident *qui est aussi une cause*, ne le relie plus au milieu, ni au temps où il a vu le jour. L'accident peut même agir en vertu de la loi de l'atavisme, après plusieurs générations, de sorte que la cause qui amène au jour telle ou telle individualité particulière, c'est le *milieu générateur* qui lui a donné naissance et « le milieu générateur d'un organisme se compose de tous ses ancètres, » comme l'observe avec raison

1. H. Spencer, *Introduction à la science sociale*, 1891, p. 31. Mougeolle, *Problèmes*, p. 135. Comp. Macaulay, *Mélanges*, I, p. 186.

M. de Lanessan [1]. Le génie, et par conséquent, *mutatis mutandis*, toute personnalité, est le produit de deux facteurs : les conditions générales du milieu où il est né et les particularités de sa complexion physiologique et psychique qui n'ont rien de commun avec les éléments généraux qui l'entourent.

L'action que le génie exercera sur son époque, sera différente, suivant la prédominance de l'un de ces deux éléments de sa personnalité dans le total de son être. Si c'est la partie générale qui a le dessus, l'homme de génie résumera en lui l'époque qu'il représente ; si au contraire c'est l'élément individuel qui l'emporte, il s'efforcera d'imprimer à son époque le cachet de son individualité particulière, ce qui est toujours possible, attendu que, comme le dit *M. Lacombe*, « l'organisation sociale donne au génie la faculté de faire passer dans les faits une partie de son activité individuelle [2]. »

Il est incontestable que le génie ne pourrait rien faire, sans les éléments dont il dispose, et que Newton, par exemple, n'aurait pas découvert la loi de la gravitation, sans les travaux de ses devanciers; que Beethowen aurait été tout aussi impossible, sans Bach, Haydn et Mozart qui l'avaient précédé. Mais il est tout aussi vrai, que tous ces éléments extérieurs ne peuvent se concentrer pour donner naissance au génie, sans une complexion mentale particulière qui puisse les réfléchir à sa façon. La comparaison faite par Spencer avec le fulminate est excellente. Le fulminate par lui-même n'aurait produit qu'une petite explosion ; mais sans cet agent, poudre et obus seraient restés muets, et le vaisseau aurait pu passer majestueusement devant la gueule ouverte des canons, sans risquer d'être coulé. Et quand *Lazarus*, à propos de la même comparaison, dit « que ce n'est pas l'étincelle en elle-même, mais bien la nature de la poudre qui provoque l'explosion, car si l'étincelle tombait sur une étoffe de laine, elle ne produirait qu'une petite tache de brûlure, et qu'il appartient au caractère et à la nature d'un peuple, si au contact de l'étincelle idéale qui part de la cervelle d'un seul, ce peuple peut faire explosion ou non [3], » nous opposons à ces paroles le même argument. Sans l'étincelle vivi-

1. *Le Transformisme*, 1883, p. 281.
2. *L'histoire considérée comme science*, p. 258.
3. Uber das Verhalten des Einzelnen zur Gesammtheit, *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenchaft*, II, 1862, p. 439.

fiante de la personnalité du génie, la poudre ne se distingue en rien par son effet d'un amas d'étoffe de laine. Pour produire l'explosion, il faut absolument que les deux éléments y concourent.

Voilà donc le véritable caractère et la véritable importance du génie, et en général, de l'élément individuel dans l'histoire. Cet élément est le produit de son époque; mais en même temps il est celui de causes contingentes, inhérentes à l'individualité. Son action s'exerce sur un état de la société ; mais c'est la personnalité qui détermine la modalité de l'exercice de cette action, et fait souvent triompher une idée, là où des efforts antérieurs n'avaient abouti à rien, ou impose à une société sa manière de voir où sa façon d'agir, et même, dans certain cas, s'oppose au courant de l'évolution. *M. Winter* l'observe avec raison, à propos d'un exemple récent. « On a beaucoup discuté sur la question si l'unité de l'Allemagne, réalisée de nos jours, a été le résultat de l'idée libérale et nationale qui travaillait dans les profondeurs du peuple allemand, ou bien celui du génie du prince de Bismark. Les deux parties ont en même temps, et raison, et tort. Le prince de Bismark, par lui-même, n'aurait jamais pu réaliser l'union, si cette idée n'avait pas été murie par l'histoire du peuple allemand, si elle ne lui avait pas préparé le terrain sur lequel il put travailler. Mais l'idée nationale ne se serait pas réalisée, au moins pas maintenant, si elle n'avait pas trouvé dans le prince de Bismark un conducteur intelligent. Les forces, les idées historiques et l'action géniale de l'homme, ont dû se donner la main, pour accomplir le grand fait de l'unité allemande [1]. »

L'observation de *Lazarus*, rapportée plus haut, conduit de soi-même à la théorie de *M. Bourdeau* sur le rôle des grands hommes. D'après cet auteur, « les destinées des peuples et celles de l'humanité, la civilisation qui les éclaire, ne seraient pas le produit de l'activité des intelligences d'élite, mais bien

1. « Geschichte und Politik » dans *Sybel's Zeitschrift*, vol. 103, p. 177. M. Lamprecht, malgré sa théorie *collectiviste* de l'histoire, qui veut placer tout le poids du développement dans les éléments généraux, se réjouit lorsqu'il trouve, qu'à la suite de la discussion provoquée par ses idées, « eine Verständigung dahingewonnen sei, dass als treibende Kräfte der Entwickelung, *individuel-psychische* und social psychische Kräfte, *Einzelkräfte* und Kollektivkräfte, *Personen* und sogenannte Zustände in gleicher Weise in Betracht kommen. » Der geschichtswissenschaftliche Streit, *Die Zukunft*, V, 1897, p. 25.

celui du travail des masses inconnues. Les victoires ne sont pas gagnées par les généraux seuls, mais bien par les armées ; la prospérité publique n'est pas l'œuvre des rois, mais bien celle de tous les citoyens ; les découvertes industrielles ou scientifiques ne sont que le résultat d'efforts séculaires, concentrés dans un individu qui en relève tout l'honneur ; les poètes et les littérateurs ne font que donner une forme à des conceptions d'emprunt, dans une langue qu'ils n'ont pas créée ; les fondateurs de religion et les hommes politiques ne font que synthétiser les idées qui ont cours de leur temps, et ainsi de suite. L'humanité pourrait parfaitement marcher sans ces individualités marquantes. Elles ne font que hâter quelque peu le développement qui se réaliserait de lui-même, sans leur concours. Comme le coq matinal, ces grands précurseurs d'idées ont pu signaler l'aube prochaine. Ce ne sont pas eux qui ont fait lever le soleil. Quand les choses sont parvenues au point où la réussite est prochaine, il importe peu qu'elle s'opère quelques instants plus tôt, par les anticipations du génie, ou quelques instants plus tard, par les opportunités du bon sens. La gloire n'est qu'une question de célérité. Comme sur un hippodrome, où d'ardents coureurs luttent de vitesse, celui-là remporte le prix qui, dépassant les rivaux d'une tête, atteint le premier le but [1]. »

Observons d'abord que *M. Bourdeau* omet, dans son analyse, de s'occuper aussi des génies de l'art proprement dit, et ne passe en revue, dans son chapitre sur les célébrités artistiques, que celles de la littérature, sans toucher par un seul mot aux autres arts, tels que la sculpture, la peinture, l'architecture et la musique. Il est évident que dans ces derniers arts, quoiqu'il existe aussi des éléments généraux, tel que le perfectionnement des procédés, les œuvres sont toujours dues à la personnalité des artistes, et sont par conséquent la production de l'individualité humaine. Aussi *M. Bourdeau* tâche-t-il de combler cette lacune de sa démonstration, par une remarque ajoutée plus tard, et qui semble pour cette fois comprendre tous les arts. Il dit que « *sauf en ce qui regarde la production esthétique, où l'auteur applique sur un fond commun la marque de son idéal particulier*, tous les gains dont on est redevable à

1. Louis Bourdeau, *L'histoire et les historiens*, 1888, Chap. Les agents de l'histoire, et notamment p. 101 et 102.

des personnages célèbres, auraient pu être obtenus, avec un léger retard, par d'autres agents, dont le nombre aurait compensé l'infériorité [1]. »

Nous pensons que cette signature du génie, que *M. Bourdeau* est forcé de reconnaître pour les productions esthétiques, se retrouve dans toutes les œuvres des hommes remarquables. C'est ainsi que Luther imprima à la Réforme un caractère particulier, en faisant intervenir, dans la question religieuse, l'élément de l'intérêt individuel des princes, par la sécularisation des biens ecclésiastiques. La Réforme aurait pu être l'œuvre d'un autre personnage, si Luther n'avait pas paru ; mais, dans ce cas, le mouvement aurait été autre ; il se serait coloré d'après les idées de la personnalité qui l'eût provoqué. Si Alexandre le Grand n'était pas intervenu, avec son caractère particulier, dans la marche des événements de son temps, la Macédoine et la Grèce n'auraient pas entrepris la conquête de la Perse, Alexandrie n'aurait pas été fondée, et la splendide culture scientifique de cette ville ne se serait pas produite. Si, à la place de Napoléon, un caractère différent eut surgi du sein de la Révolution française, il est incontestable que le cours en eut été complètement changé. Or, dans tous ces cas, nous ne voyons guère comment, sans l'apparition de ces grandes individualités, les événements auxquels ils ont donné le jour, auraient pu s'accomplir, même un peu plus tard, par les opportunités du bon sens. Comment le *bon sens* aurait-il poussé les Macédoniens à la conquête de l'Asie, les Français à celle de l'Europe, ou les Arabes, sans Mahomet, à l'extension de leur immense empire ? Nier, dans de pareils cas, l'influence décisive des individualités historiques sur la marche du développement, c'est contester la lumière du jour. Il n'y a pas que les productions esthétiques qui portent l'empreinte des génies qui les ont créées ; la même empreinte se retrouve bien souvent dans les actes politiques, les idées religieuses, les mouvements moraux, la formation des institutions. Voilà pourquoi il faut faire attention, non seulement aux masses, mais encore aux personnalités qui exercent sur la vie des sociétés une influence aussi importante.

M. Eduard Meyer observe avec raison que « l'homme, soit

1. Louis Bourdeau, *L'histoire et les historiens*, 1888, chap. Les agents de l'histoire, p. 99.

qu'il se décide librement, malgré toutes les déterminations extrêmes de sa volonté, comme le soutiennent encore quelques auteurs tout récents, ou bien que cette volonté tombe en entier sous l'empire des motifs, il n'en est pas moins vrai, que chaque individualité, possédant une constitution psychique particulière, déterminée par l'inextricable entrecroisement des éléments qui l'ont formé et des influences auxquelles elle a été soumise, la manifestation de cette volonté sera toujours d'avance incalculable, et que toute décision prise aurait pu être autre qu'elle ne l'a été. Ce qui influence la marche des événements, ce ne sont pas les motifs des actions, mais bien la décision prise et ce qui en est inséparable, la force spirituelle qui pousse l'individualité à la réaliser, à l'encontre de toutes les tendances opposées, et à plier ces dernières sous sa volonté. Comment cette force, comment ces dispositions ont pu mûrir dans cette âme, on ne pourrait l'établir, quand même il existerait une science qui s'occuperait de pareilles questions, tout aussi peu que si l'on s'enquerrait comment les Alpes qu'Hannibal passa avec son armée se sont élevées à cette place, et ont pris précisément cette forme. Il suffit que ces montagnes soient là, et il en est de même de la présence de l'individualité dans les hommes qui agissent, lorsque les actions historiques s'accomplissent [1]. » En d'autres termes, l'individualité est, comme nous l'avons, vu une cause finale.

Voyons maintenant ce qui arrive avec les découvertes scientifiques ou pratiques. Ici, les choses se passent nécessairement d'une autre manière. La vérité ne pouvant être qu'une et la même, l'élément personnel ne peut plus lui imprimer de cachet particulier. La personnalité grande ou petite ne peut la découvrir que telle qu'elle est, sans lui donner une couleur particulière, ni lui imprimer une direction spéciale. Le rôle des grands hommes, dans la science, sera donc tout autre que celui des artistes, des fondateurs de religions, des organisateurs politiques. Ces deux catégories de génies ne doivent pas être confondues, comme le fait *M. Bourdeau*. Quand Leonardo de Vinci peignit la Sainte-Cène et que Mozart composa son don Juan, quand Mohamed conçut le Coran, et Pierre-le-Grand la nouvelle organisation de la Russie, ou Guillaume le Conquérant celle de l'Angleterre — toutes ces créations, basées sur

1. Ed. Meyer, *Zur Theorie und Methodik der Geschichte*, p. 15-16.

des éléments généraux qu'ils ont utilisés pour leur donner naissance, portent le cachet indélébile de leur propre personnalité. Si cette dernière avait été autre, leurs créations auraient possédé un autre caractère. Mais lorsqu'Archimède découvrit le principe de la flottaison, ou Képler les lois de la révolution des corps célestes, ou lorsque Le Verrier découvrit, par le calcul, l'existence de la planète Neptune, ces grands savants n'imprimèrent nullement aux vérités qu'ils avaient établies, le sceau de leur individualité. Quiconque eût fait ces découvertes, n'aurait pu leur donner un autre caractère, car *la science n'est pas une création de l'esprit humain, comme le sont la religion, les institutions politiques, les œuvres artistiques; c'est le reflet de la réalité dans cet esprit, le reflet de la raison des choses dans la raison humaine.* La science possède donc une existence objective; elle existe dans les forces et les lois de la nature, et l'esprit ne peut qu'en prendre naissance [1]. Pour les hommes de science, les principes de *M. Bourdeau* peuvent être justes, au moins dans une certaine mesure. Il s'agit ici de la vérité appliquée à la soumission de la nature, par les formes économiques (le vrai pratique) et par les formes scientifiques (le vrai théorique). La vérité dans cette acception ne pouvant être qu'une, il s'ensuit que tôt ou tard, elle doit se manifester dans l'esprit humain. Il est donc exact de dire que, si Newton n'avait pas découvert le principe de la gravitation, ce principe aurait été amené au jour par le travail collectif de savants de moindre envergure. Il est encore vrai, que la théorie et les applications de l'électricité sont l'œuvre d'une foule de physiciens, et que les efforts qui ont poussé si loin cette partie de la science de la nature, sont tellement éparpillés, que souvent les noms de ceux qui réalisèrent une découverte, se perdent dans la masse des investigateurs. Pourtant les grands hommes de la science la font souvent avancer, d'un seul bond, plus loin que ne l'auraient fait des siècles d'efforts moins considérables.

Il en est autrement du second élément de l'évolution, la répartition des avantages acquis sur la nature — le bien. Ici, les formules peuvent changer du tout au tout, et les individualités peuvent trouver des solutions très diverses, dans les diverses branches de l'activité humaine qui ont pour but, plus proche ou plus éloigné, cette juste répartition (formes reli-

1. Ci-dessus, p. 30.

gieuses, morales, politiques, sociales et juridiques de l'existence). Dans ces dernières, les formations historiques portent toujours le cachet de l'individualité qui les a poussées à la lumière du jour.

Les formes esthétiques, la littérature et les arts partagent sous ce rapport le même caractère. Leurs productions portent aussi la signature du génie.

Nous pourrions résumer, dans les formules abstraites suivantes, l'action que l'individualité exerce sur la marche du développement.

1). *Toute personnalité humaine imprime au mouvement qu'elle provoque le sceau de son individualité. Cette empreinte est d'autant plus marquée, que la personnalité est plus puissante.*

2). *L'action du génie, lorsqu'elle résume les tendances d'une époque, accélère l'évolution; lorsqu'elle agit en sens contraire, elle la retarde.*

3). *Les génies scientifiques accélèrent la découverte des vérités ou en font la synthèse. La science ne saurait avoir de signature individuelle.*

Il nous reste encore quelques observations à faire :

La force de l'individualité, fût-ce celle qui est développée par un être physique, fût-ce celle qui est développée par un peuple, un parti, une secte, une école, est décomposable dans une foule de forces qui la constituent.

L'individu est une complexité de pensées, de sentiments, de volitions. Tous ces éléments peuvent pousser l'individualité vers l'action, et constituer ainsi autant de forces spéciales qui empruntent à la complexion organique particulière de l'individualité leur énergie et leur contenu. Napoléon fut poussé par l'ambition à ne plus s'arrêter dans ses conquêtes; Henri VIII, par l'amour, à changer la religion de son pays; Charles XII, par son goût des batailles, à la ruine qui termine sa carrière; Law, par l'erreur qu'il partageait sur la nature du crédit, à la catastrophe financière dont il accabla la France, et ainsi de suite. Mais les peuples, les sectes, les partis, sont aussi capables d'être déterminés dans leurs actions par des sentiments. La haine, la vengeance ont bien des fois poussé les peuples à s'entretuer. La sympathie pour d'autres groupes humains a fait commettre à certains d'entre eux de graves erreurs, comme par exemple, la sympathie des Roumains pour la France qui se manifesta en 1870, par des excès commis contre la légation de

Prusse, à Bucarest, action irréfléchie que la Roumanie dut payer bien cher.

Il faut distinguer entre la race, comme élément constant du développement, et l'impulsion momentanée qui peut déterminer l'action d'un groupe humain, ou celle d'un personnage, comme individualité ethnique. Les dispositions des races ne changent presque pas, ou du moins leur transformation est tout aussi insensibles que celle du milieu extérieur; elles restent toujours les mêmes; mais, sur ce fond immuable, se meuvent les vagues changeantes des dispositions passagères qui peuvent pousser les individualités à donner naissance à des faits historiques.

Le hasard. — Le hasard n'est pas à proprement parler une force naturelle, puisqu'il ne dérive pas de la mise en action d'une énergie de l'existence. Le hasard n'est qu'une coïncidence qui a pour effet que deux faits se rencontrent d'une façon inattendue. Mais comme cette rencontre peut avoir pour conséquences, d'un côté, la production de faits nouveaux, de l'autre, un changement de direction dans la suite de certains événements, le hasard produit des effets identiques à ceux que produisent les forces, et à ce titre, il faut le prendre en considération, lorsqu'il s'agit de comprendre les agents qui font évoluer le genre humain.

L'intervention de la personnalité dans le courant des événements possède aussi en tout le caractère fortuit du hasard.

Lorsque *Bain* définit le hasard, « une coïncidence fortuite qui n'implique aucune liaison de cause à effet [1], » il ne faut pas croire que le logicien anglais veuille dire, que le fait attribué au hasard ne serait en lui-même le produit d'aucune cause, mais bien que la liaison causale manque entre le fait amené par le hasard et ceux avec lesquels il se rencontre. Comme le dit *M. Windelband*, « le hasard arrive toutes les fois que deux faits se rencontrent dans l'espace ou le temps, sans qu'ils soient reliés *entr'eux* par la relation de cause à effet [2], » ou bien comme le définit *Grotenfelt :* « la rencontre fortuite de deux séries causales qui partent de régions absolument différentes et dont le

1. *Logique*, I, p. 128. Il en serait de même de Rickert qui dit que le hasard serait un fait sans cause. *Grenzen*, p. 410.
2. Windelband, *Die Lehre vom Zufall*, Berlin, p. 22.

choc produit des résultats particuliers qui ne pouvaient être ni voulus, ni prévus par leurs acteurs, » ou bien encore *M. Edouard Meyer* qui le donne, comme se produisant, » lorsque la suite régulière de cause et d'effets d'une série est troublée par la rencontre d'une autre série causale [1]. » Les faits dus au hasard sont d'ailleurs le produit de causes parfaitement rationnelles, et qui souvent expliquent complètement, comment le fait fortuit s'est produit. Ce qui est absolument imprévu et imprévoyable, c'est l'intervention de ce fait à un moment donné dans la marche des événements. Quand on dit par exemple, que le hasard fit périr l'empereur Frédéric Barberousse dans sa croisade en Orient, il faut rapporter le cas fortuit seulement à la rencontre de sa mort inattendue avec son expédition. Cette mort est d'ailleurs parfaitement explicable. L'empereur échauffé prit imprudemment un bain dans les eaux du Sélef et fut emporté par une attaque d'apoplexie. Cette mort qui est, dans la succession des faits historiques, une circonstance absolument contingente, et que l'on ne peut attribuer qu'au hasard, n'en a pas moins été amenée par une cause facile à préciser.

Le hasard découle des sources les plus diverses, et il est difficile d'en donner une classification complète. Nous n'allons énumérer que les cas principaux :

1) Les accidents naturels, c'est-à-dire, les faits de la nature physique qui interviennent dans le courant de l'histoire. Tels furent : la sécheresse qui sévit en Moldavie, du temps de l'expédition de Pierre le Grand contre les Turcs, sécheresse qui fut la cause principale du désastre du Czar à Stanileschti. L'hiver rigoureux de 1812 qui ruina l'expédition de Napoléon en Russie; la peste qui ravagea l'Angleterre en 1350 et qui provoqua la grande révolution des paysans; la tempête qui détruisit la grande Armada, que Philippe II avait lancée contre l'Angleterre; le vent qui couvrit de sables l'armée de Cambyse, dans son expédition contre l'oasis d'Ammon; la tempête qui causa la

1. Schopenhauer, *Critique de la philosophie kantienne*, trad. Cantacuzène, Bucarest, 1889, p. 21 définit le hasard d'une façon erronée : « lorsque deux faits se suivent l'un l'autre, sans que l'un dérive de l'autre. » D'après cette définition le jour et la nuit seraient dus au hasard, car ils se suivent sans dériver l'un de l'autre.

2. Ed. Meyer, *Zur Theorie und Methodik der Geschichte*, p. 17.

3. Grotenfelt, *Wertschätzung*, p. 22.

déroute des Daces, à Tapae, lors de l'expédition de Trajan, etc., etc.

2) Les découvertes scientifiques et industrielles, dont la plus grande partie est due au hasard. C'est ainsi que Pline l'Ancien nous dit que l'airain de Corinthe, sorte d'alliage métallique, prit naissance dans l'embrasement qui suivit la prise de cette ville, et que le verre fut découvert par des marchands de nitre, relâchant sur les côtes de la Phénicie, et qui, « voulant préparer leur repas, exhaussèrent leurs marmites avec des pains de nitre de leur cargaison. Ce nitre soumis à l'action du feu, avec le sable répandu sur le sol, ils virent couler des ruisseaux transparents d'une liqueur inconnue, et telle fut l'origine du verre[1]. » Le galvanisme fut découvert par le physicien dont il porte le nom, par un pur hasard : Galvani avait suspendu des cuisses de grenouilles par des crochets d'airain à une grille de fer, et il observa des contractions, toutes les fois que le vent approchait les cuisses de la barre de fer. Papin découvrit la force de la vapeur, en voyant bouillir une marmite pleine d'eau munie d'un couvercle, etc., etc.

3) Le choc produit par la rencontre fortuite de plusieurs déterminations individuelles; l'histoire est pleine de faits qui ne sont dus qu'à la circonstance, que certaines personnalités sont venues en contact dans un événement à conséquences historiques. C'est ainsi que Napoléon III et Bismark expliquent le déchaînement de la guerre franco-allemande, avec ses conséquences grandioses pour les deux pays, en France l'avènement de la république, le triomphe définitif de la démocratie et la régénération de l'esprit public; en Allemagne, la constitution de l'unité nationale. Si ces deux personnages, avec leurs tendances, leurs caractères et leurs intérêts respectifs, ne s'étaient pas rencontrés sur la scène de l'histoire, la guerre n'aurait pas éclaté à ce moment-là. La monarchie espagnole fut créée par la rencontre fortuite d'Isabelle et de Ferdinand, sur les trônes de Castille et d'Aragon. L'immense empire de Charles-Quint fut la conséquence de ses relations fortuites de famille; l'avènement de Charles Martel au majordomat du royaume franc, au moment où les Arabes attaquent la France, sauve la chrétienté de la domination mahométane. La persistance pendant plus de trois siècles de la dynastie capétienne en France, est une des causes

1. *Histoire naturelle*, XXVI, 3 et 65.

les plus puissantes de l'établissement du pouvoir monarchique dans ce pays, et ainsi de suite.

4) Les accidents qui arrivent aux personnalités marquantes qui conduisent les destinées de l'humanité. C'est ainsi que la mort de Gustave Adolphe, à Lützen, ravit à la Suède le rôle prépondérant qu'elle était appelée à jouer dans les affaires de l'Allemagne ; le manque d'enfants de Charles II amena la guerre de la succession d'Espagne ; la naissance d'un fils du second lit de Louis le Débonnaire provoqua les guerres civiles entre les successeurs de Charlemagne. La naissance de Frédéric II dans le sud de l'Italie, aux confins de la civilisation arabe, et l'éducation qu'il reçut en conséquence, amena son conflit avec la papauté et les importants événements qui en résultèrent pour l'histoire.

Tous ces faits sont amenés par des causes parfaitement rationnelles, mais qui restent en dehors du nexus causal de l'histoire elle-même ; ils sont, par rapport à cette dernière, absolument contingents, inattendus, et ne sauraient être prévus d'aucune façon. Le hasard joue donc dans l'histoire un rôle important. Il donne naissance à des faits nouveaux, et détermine dans sa direction des courants inattendus. Quoiqu'il ne soit pas une force proprement dite, son action ressemble beaucoup à la force de l'individualité, qui possède aussi un caractère contingent.

Cette importance du rôle que le hasard est appelé à jouer dans le développement des destinées humaines, a été aussi contestée. *M. Hinneberg* par exemple, dit que « la rupture de la chaîne de la causalité universelle, le dernier postulat de toute pensée scientifique, par le jeu du hasard, conduit nécessairement à l'atomisme et au mysticisme intellectuel [1]. » D'autre part, *M. Bourdeau* soutient que « dans un système régi par des lois, il n'y a pas de place pour des accidents fortuits ; car s'ils introduisaient leur discordance, ils en feraient vite un chaos. L'ordre du monde proteste contre la souveraineté, ou même la participation du hasard. La science dépossède peu à peu la fortune de de tous les faits dont elle découvre les causes, lui arrache par lambeaux son empire et soumet ses caprices apparents aux lois

1. « Die philosophischen Grundlagen der Geschischtwissenschaft, » dans Sybel, *Historische Zeitschrift*, vol. 63, p. 46.

du calcul [1]. » *M. Bourdeau* semble croire que l'on avait attribué jusqu'à présent un rôle au hasard, parce qu'on ne connaissait pas les causes qui le produisaient; mais que les progrès de la science nous mettant à même de les connaître, l'intervention de ce *deus ex machina* deviendrait de moins en moins nécessaire. Mais nous avons montré que les faits qui découlent du hasard, ont des causes tout aussi parfaitement établies, que celles qui expliquent les faits les plus généraux. Cette causalité n'explique que le fait en lui-même, mais nullement sa nécessité d'intervenir à un moment donné, dans le jeu du développement historique. Ce qui est imprévu et restera toujours imprévoyable, malgré les progrès que les sciences pourront accomplir, ce n'est pas le fait en lui-même, mais son intervention à un moment donné. Cette intervention ne pourra jamais être soumise à des lois ni à des calculs.

M. Édouard Meyer dit dans le même sens : « C'est une profonde erreur que de soutenir l'opinion que le hasard n'est invoqué que parce que notre connaissance empirique n'est pas en état d'arriver à une découverte du complet enchaînement des choses. Si nous pouvions l'obtenir, le hasard disparaîtrait et on n'aurait plus que la nécessité. Le hasard ne peut jamais disparaître, car il est tout aussi puissamment lié avec la prise en considération des phénomènes singuliers, que la pensée de la nécessité l'est avec la conception universelle [2]. »

Il est vrai que la part du hasard, dans le rôle des individualités, va en s'affaiblissant, à mesure que les sociétés progressent. « Par la vertu régulatrice du grand nombre, le hasard, au lieu d'être l'ouvrier libre, devient le serviteur fidèle de la raison [3]. » L'action des grands hommes devient aussi moins sensible, à mesure que s'élève le niveau intellectuel de l'humanité. Cette dernière semble s'acheminer vers un état final, où les éléments contingents perdront leur influence prépondérante qui retournera aux masses, comme cela était le cas, du temps où l'humanité n'était pas encore sortie de la complète ignorance. Et il n'est que très naturel qu'il en soit ainsi. L'humanité retourne, par une autre voie, à l'homogénéité primitive dont elle est sortie. Mais en attendant que cette éventualité se réalise, le développement de l'humanité s'est accompli jusqu'à

1. *L'histoire et les historiens*, p. 341.
2. *Zur Theorie und Methodik der Geschichte*, p. 19.
3. G. Tarde, *La logique sociale*, 1895, p. 170.

présent, et continuera encore longtemps à s'accomplir, avec le concours des individualités et donc par l'intervention du hasard.

Le hasard n'étant pas une force de la nature, ses manifestations ne peuvent être formulées par aucune loi.

Théorie de Tarde. — A toutes ces forces qui, selon nous, poussent les événements historiques à se manifester, en suivant une certaine régularité, *Gabriel Tarde* en veut substituer une seule qui prendrait sa source dans la complexion logique de l'entendement humain. C'est cette nouvelle constitution de l'histoire, qu'il entreprend dans son ouvrage sur la *logique sociale* qui, à ce titre, mérite que nous lui consacrions une attention plus marquée.

Tarde croit que la logique ne saurait se borner au formalisme abstrait, dans lequel elle a été renfermée jusqu'à ce jour, comme logique déductive (celle d'Aristote) ou inductive (celle de Bacon et Mill). « L'étude des vastes champs habituels où s'exerce la logique vivante réelle, où se fabriquent chaque jour des milliers de syllogismes, s'impose forcément aux philosophes. Toutefois, que de traités de logique ne semblent pas se douter de ce qui se passe dans les salles d'audience ou dans les assemblées législatives ? » (p. 32) « La question importante dans l'acte de la conviction n'est point, selon l'auteur, le formalisme correct du raisonnement, mais le degré de croyance que nous donnons à cet acte de la pensée. Quand on discute, c'est pour persuader. Par suite, traiter la logique, abstraction faite de la croyance, c'est ôter à cette science sa raison d'être. » (p. 33) Un jugement est donc vrai, non quand il est tiré d'autres jugements, d'après certaines règles (on sait à quelles conclusions fausses peuvent nous conduire les syllogismes les plus corrects), mais bien, lorsqu'il provoque en nous le maximum de croyance en sa véracité. Nous pourrions formuler dans le syllogisme le plus précis, à un homme qui manquerait des connaissances nécessaires, la vérité de la rotation de la terre autour du soleil. Une pareille vérité syllogistique n'aurait pour un tel individu aucune valeur, attendu qu'il est incapable de lui donner foi. Celui qui formule un jugement affirmatif universel n'en a pas toujours pleine et entière conviction. Cette dernière dépend d'une foule de circonstances que lui ont suggérées la croyance, la conviction de sa vérité. Ainsi, par exemple, dans

les vérités obtenues par voie d'induction, les mammifères procréent des petits vivants; les planètes tournent sur elles-mêmes, il se peut que l'esprit hésite souvent à les admettre et qu'une observation mieux faite les renverse. L'importance de la logique ne consiste donc point dans son formalisme, mais bien dans l'action réelle qu'elle exerce sur notre conviction.

Mais Tarde ne se contente pas d'avoir ainsi élargi le terrain de la logique. Il veut lui donner encore une nouvelle extension, en l'appliquant, non seulement aux idées, mais aussi aux désirs et aux volontés. Il décompose toutes les actions humaines en syllogismes, et fait du jeu immense des passions, des désirs, des ambitions, des haines, des amours, des craintes et des emportements qui conduisent aux actions, un tissu inextricable de syllogismes. Dans cette nouvelle forme de jugement, la prémisse majeure est donnée par un désir :

Je désire préparer mon salut dans l'autre monde.

La mineure est constituée par une croyance :

Faire maigre peut y conduire.

La conclusion sera représentée par un acte de volonté :

Je respecterai les carêmes.

La totalité des phénomènes de la vie humaine, tant ceux de la pensée que ceux de l'action, sont donc le produit de jugements syllogistiques : logiques, lorsqu'il s'agit de croyances; téléogiques, lorsqu'il s'agit de désirs et de volitions.

Mais comme les syllogismes qui prennent naissance dans le cerveau d'un homme, d'une classe, d'un peuple, d'une secte, d'une école, diffèrent le plus souvent de ceux qui naissent dans le cerveau d'un autre, il s'en suit que le jeu externe de la vie ne nous apparaîtra que comme une grande bataille de résultats syllogistiques. « Guerres et alliances, nous dit Tarde, conflits et accords, tout pousse les sociétés aux grandes agglomérations, c'est-à-dire à la formation de systèmes majestueux, dont les proportions grandissent toujours, et où la logique sociale s'admire elle-même en pyramides de syllogismes, plus hautes et plus fortes que nul tombeau des Pharaons. » (p. 73)

La conviction et l'action se faisant toujours de l'homme à l'homme, la valeur de ces syllogismes sera plutôt sociale qu'individuelle. Tous les tiraillements des sociétés seront déterminés par ce procédé de la logique réelle, qui cherchera à introduire l'harmonie à la place de la divergence des opinions. Les hommes chercheront à faire prédominer partout, ce qu'ils

croient la vérité; il emploieront même la force (la guerre et la torture) pour y réussir. Toutes ces agitations provoquées par le besoin logique de l'unification des contrastes, tendront, par diverses voies, à mettre d'accord ces tendances divergentes de la société, et « le monde social s'acheminera vers un terme lointain, où la solidarité des intérêts aura absorbé presque toute dissidence. » (p. 23) La logique sociale, d'après l'auteur, est le porteur de la vie réelle; elle pousse d'une façon fatale le genre humain à l'harmonisation de toutes les pensées, de toutes les volontés. « Ce que j'appelle logique sociale, dit-il, c'est la direction des faits sociaux qui tendent vers l'unanimité, sans nulle dissidence, de la collaboration des membres d'une société. »

Entre ces éléments logiques, syllogismes logiques et téléogiques, il existe un équilibre instable qui les conduit, de luttes en luttes, à une harmonisation toujours plus complète, vers laquelle tend non seulement l'humanité, mais la nature entière dans son développement. « La vie, la plus haute et la dernière production de la nature, semble n'être que la réalisation de l'accord logique et téléogique le plus parfait, terme ultime de notre série. »

Ce passage de la lutte à l'harmonie, s'effectue par de puissantes secousses, attendu que les éléments sur lesquels travaille la tendance d'harmonisation de la logique, changent et se renouvellent continuellement, par de nouvelles inventions qui amènent au jour, sans discontinuer, des idées et des désirs nouveaux. « S'il n'y avait qu'à équilibrer les masses de croyances ou les forces de désirs éparses à un moment donné, la société arriverait assez vite à se figer en un ordre stationnaire; mais comme elle aspire, en même temps, à augmenter ces masses et ces forces, en les multipliant, il doit surgir logiquement de nouvelles découvertes, apports intermittents qui troublent l'équilibration commencée et posent le problème d'une équilibration ultime, plus compliquée et plus ardue. De là, la vie des sociétés, tant qu'elles progressent. »

Cette exposition aussi fidèle que possible des idées de Tarde, en donne implicitement la critique, que nous allons compléter par quelques réflexions.

Tarde se trompe, selon nous, lorsqu'il veut étendre le rôle du syllogisme, en lui demandant de produire la conviction réelle; puis en le faisant intervenir, non seulement entre les

idées, mais aussi entre les désirs et les volontés humaines. Si la logique doit rester une science particulière, elle ne peut faire autrement que de se borner à formuler les règles, d'après lesquelles les vérités formelles peuvent être établies, laissant la connaissance réelle à la charge des autres sciences. Elle doit se borner à l'étude des rapports abstraits entre les pensées, sans réfléchir à leur vérité intrinsèque, c'est-à-dire, à leur application aux problèmes des choses; dans le cas contraire, la logique s'expose à englober en elle toutes les sciences, ou à devenir, d'une façon arbitraire, l'arbitre de la vérité réelle. Dans l'exemple emprunté plus haut à Tarde, avec la rotation de la terre, si la conviction de l'existence de cette vérité ne repose pas sur une opération syllogistique formelle, elle ne peut non plus être donnée par la logique réelle, préconisée par l'auteur. Elle dépend des connaissances astronomiques qui ne peuvent jamais être l'attribut de la logique. La logique réelle est donc tout aussi impuissante que la logique formelle, à établir les vérités réelles. Ces dernières ne peuvent être formulées, que par les différentes sciences qui en traitent. Mais s'il en est ainsi des syllogismes dépendant des sciences, que dire de ceux qui reposent sur les préjugés, les sentiments, les passions, les désirs, les suppositions et tous les éléments aussi instables qu'incontrôlables, quoique très réels et très décisifs? Quelle sorte de science de la vérité réelle pourrait-on baser là-dessus?

Tarde s'imagine que toutes les pensées, les sentiments, les volontés humaines et, comme les vérités conscientes ne sont souvent dues qu'à une impulsion instinctive, les instincts eux-mêmes, sont le résultat d'opérations syllogistiques, dont la masse dépasserait celle des pyramides égyptiennes. D'après cet auteur, il faudrait croire que l'homme, lorsqu'il mange parce qu'il a faim, n'est pas poussé, par le besoin, à introduire les aliments dans son estomac, mais n'exécute que la conclusion d'un syllogisme : *Je sens la faim; le manger éloigne ce sentiment désagréable; donc je dois manger*, Il en serait de même, lorsqu'il se sauve devant une épidémie, un tremblement de terre, lorsqu'il se défend contre une attaque, et même dans la sphère de l'intelligence, lorsqu'il prie, lit ou écrit. Nous croyons que dans toutes ces opérations, tant intellectuelles que volitionnelles, l'homme suit, tout comme dans celles de caractère instinctif, une impulsion plutôt aveugle que logique, sans que sa pensée obéisse, même de loin, à une conclusion syllogistique. Il

résulte de là, que dans les luttes entre individus, les sectes, les partis, les écoles, les peuples et les races, ceux qui les engagent se soumettent à des forces primaires toutes puissantes, et nullement à ces arguments formulés d'une façon syllogistique.

Tarde reconnaît d'ailleurs lui-même, que son système n'est pas applicable à toutes les sphères de la pensée humaine ; car il en excepte les beaux arts. Quoique le beau soit, selon lui, « la chose la plus essentiellement sociale, éminemment propre à la conciliation supérieure des désirs et au gouvernement des âmes, » (p. 419) il reconnaît que « le rôle social de l'art fait à l'esthétique une place à part, en dehors et au-dessus de la logique et de la téléologie sociale. » (p. 451) Et, en effet, comment appliquer l'opération du syllogisme aux expressions esthétiques qui se communiquent par le canal des sens, d'une façon intuitive, et en dehors de toute opération logique de l'intelligence ? L'art a pour effet surtout de mettre d'accord les opinions et les sentiments, et cet accord que Tarde, dans les autres sphères de l'activité humaine (la politique, la religion, la morale, le droit), explique par le résultat de la résolution harmonique des syllogismes, dans la sphère de l'art il est forcé de l'attribuer, non à une opération syllogistique, mais à la perception immédiate. La logique sociale est donc exclue de cette partie si importante de l'activité de l'âme. Mais si nous regardons de près, nous verrons que, ni là où il est question d'impulsions naturelles, comme la faim, la peur, la douleur, le plaisir, en un mot, dans toutes les diverses formes que revêt l'instinct de la conservation individuelle, il ne peut être question d'opérations logiques de l'intelligence. Mais même dans les opérations intellectuelles, la forme syllogistique est loin de déterminer toujours la pensée et la volonté. Toute l'activité humaine est le produit de forces impulsives réelles et irrésistibles qui ont très peu à démêler avec la logique et qui souvent la heurtent de front, elle et la vérité.

Il est reconnu que tout jugement peut être construit d'une façon syllogistique, et il est tout aussi incontestable que les hommes, dans leur vie consciente, se conduisent par des jugements, vrais ou faux, peu importe. Ces jugements pouvant être formulés d'une façon syllogistique, et les actes instinctifs eux-mêmes pouvant être transformés en jugements, on pourra toujours réduire l'activité de l'humanité à une série de syllogismes;

Mais cette réduction nous paraît plutôt un jeu qu'une occupation sérieuse. Tarde a vu dans ce jeu de l'esprit, dans cet exercice auquel un logicien pourrait se livrer, le mécanisme réel de la vie, sa répétition et son histoire. Il a voulu introduire cette vie réelle dans la logique, et n'a abouti qu'à introduire dans la vie réelle le schématisme de la logique, ou plutôt d'une de ses formes, le syllogisme. Au lieu de matérialiser la logique, il a imposé à la vie elle-même le formalisme de la logique. A quoi sert d'habiller de ce vêtement étranger, le phénomène depuis longtemps connu de la lutte pour l'existence ? Tous les exemples du duel logique, donnés par Tarde, ne se rapportent qu'à la lutte pour l'existence. Mais comme cette lutte se passe entre individus humains qui ont la faculté de penser, l'auteur résoud tous ces duels en syllogismes. « Sous cette dispute de boutiques, dit-il, nous découvrons avec surprise un conflit de propositions. La querelle, aujourd'hui terminée, entre le sucre de canne et le sucre de betterave, entre la diligence et la locomotive, entre la navigation à voiles et la navigation à vapeur, était une véritable discussion sociale, voire même une argumentation. Car ce n'était pas seulement deux propositions, mais deux syllogismes qui s'affrontaient. L'un disait par exemple : le cheval est l'animal domestique le plus rapide ; la locomotion n'est possible qu'au moyen d'animaux ; donc la diligence est le meilleur mode de locomotion ; l'autre répondait : le cheval est bien l'animal le plus rapide ; mais il n'est pas vrai que les forces animales soient seules utilisables pour le transport ; donc la précédente conclusion est fausse [1]. » Or voilà précisément ce que nous contestons. La lutte pour l'existence ne revêt pas dans l'homme la forme logique, car dans ce cas elle devrait posséder cette même forme chez les animaux. Chez l'homme, la lutte doit passer par la pensée, car l'homme est un animal pensant. Mais elle n'emprunte nullement à la pensée, les arguments qui procurent la victoire à ses champions, ou les font succomber. Le résultat est donné par la supériorité ou l'infériorité des forces qui entrent en lutte. Il est clair que la lutte pour l'existence entre le chat et la souris, ne repose pas sur des syllogismes. Le chat ne dévore pas la souris, en vertu du syllogisme : *J'ai faim ; je suis plus fort que toi ; donc je te mange ;* ni la souris ne prend la fuite, en vertu de cet autre syllogisme :

1. *Les lois de l'imitation*, p. 178.

Être mangé est une mauvaise affaire; j'ai de bonnes jambes; donc je me sauve. Mais la lutte pour l'existence qui reste toujours le même phénomène, indifféremment s'il se passe entre animaux ou individus humains, sectes, religions, partis politiques, langues, écoles littéraires ou artistiques, ne peut être formulée en syllogismes pour le règne inférieur. Il s'ensuit nécessairement que, lorsque cette lutte se livre entre des formes issues de la vie humaine, ce ne sont pas les syllogismes que l'esprit peut formuler sur les péripéties de la lutte, qui en détermineront le résultat; mais que cette forme syllogistique de la lutte pour l'existence, n'est qu'un reflet qu'elle projette dans l'intelligence humaine. Tarde qui admet comme moyen de conviction, les motifs réels des actions formulés par des syllogismes, ne fait que revêtir d'un vêtement logique les formes mêmes de la vie. La logique sociale de Tarde n'est qu'une excellente étude sur la lutte pour l'existence entre êtres humains [1].

Si l'essai de réduire l'histoire entière à des enchaînements de syllogismes ne peut se soutenir, il en sera de même de toute autre tentative de réduire le développement à l'action d'une seule force, par exemple, à celle de la lutte pour l'existence, comme le veulent *MM. Benjamin Kidd, Friederich von Hellwald, Friederich Iodl* et d'autres encore. Cette théorie est tout aussi insoutenable que celle de Tarde. La lutte pour l'existence ne peut être comprise, sans admettre une différenciation des individus et une supériorité de ceux qui triomphent, sur ceux qui disparaissent. Mais cette organisation supérieure de certains individus n'est pas le produit de la lutte pour l'existence, attendu qu'elle en est la cause. L'apparition spontanée d'organismes mieux constitués qui triomphent dans la lutte, est due à la force de l'évolution qui crée des êtres toujours plus parfaits. La lutte pour l'existence vient en aide à l'évolution, puisqu'elle affermit les avantages des êtres qui triomphent; mais l'évolution ne peut être confondue avec la force de la lutte pour l'existence qui en est complètement différente. Puis, la lutte pour l'existence donne l'avantage à certaines espèces sur d'autres, par suite de leur plus complète adaptation au milieu. Ce dernier est donc un élément tout aussi important pour l'évolution, que la lutte pour l'existence, et notamment :

1. Cette critique de la *Logique sociale* de G. Tarde a été insérée dans la *Revue critique* de M. Chuquet, 1896, nº 26, du 29 juin.

le milieu matériel pour les formes matérielles, le milieu intellectuel pour les faits de l'esprit.

Il faut encore observer que la lutte pour l'existence a pour conséquences la sélection des plus aptes. Elle devrait donc assurer à la vie matérielle et spirituelle un progrès continu, attendu que ce sont toujours les êtres les mieux doués qui devraient triompher. Mais nous avons vu que l'évolution, dans le domaine de l'intelligence, n'est pas un progrès constant. Or, les périodes de recul ne peuvent être expliquées par la lutte pour l'existence, à moins de faire triompher les éléments les plus faibles, ce qui serait contraire au principe de la sélection, conséquence de la lutte pour l'existence. Le recul ne peut être expliqué que par une diminution momentanée dans la force évolutive qui cesse pendant quelque temps de produire des êtres mieux conditionnés.

Mais, comment expliquer, par la lutte pour l'existence, certaines successions de faits qui ne se présentent nullement comme étant en antagonisme avec d'autres. Par exemple, quelle lutte pour l'existence pourrait-on trouver entre les diverses écoles de peinture qui se suivirent en Italie, au temps de la Renaissance ? A quelle lutte enfin, attribuer la naissance inattendue des individualités qui eurent une grande influence sur les peuples ? A quelle lutte surtout attribuer l'intervention fortuite du hasard ?

Réduire le progrès à une seule force, donc à une seule série de causes, peut simplifier, mais non résoudre le problème. La vie est compliquée ; le développement l'est encore davantage ; son explication ne peut qu'avoir le même caractère.

CHAPITRE VIII

L'inconscient dans l'histoire.

Il nous faut maintenant examiner le rôle que les forces que nous avons étudiées dans les trois chapitres précédents, c'est-à-dire tant les forces des facteurs constants que celles qui travaillent par transformation, exercent dans le développement, par rapport à la réaction que leur travail produit dans la vie consciente de l'humanité. Il nous faut rechercher quelle est la part du conscient et quelle est celle de l'inconscient dans le développement des destinées humaines ; en d'autres termes si c'est la conscience de l'homme et la volonté qui en dépend qui conduit l'histoire de l'esprit, ou bien si cette histoire n'est pour sa plus grande partie que l'œuvre des forces inconscientes qui travaillent l'âme humaine, tout comme les forces de la nature brute martellent et travaillent les phénomènes de cette dernière.

Nous allons donc reprendre l'étude tant des forces statiques des facteurs constants, que celles par lesquelles s'accomplit le développement, mais à un autre point de vue, à celui notamment de leur mode d'action à travers l'âme humaine, par laquelle toutes passent, pour donner naissance aux faits historiques.

Nous pensons que l'on peut établir dès le commencement le principe directeur suivant qui nous guidera dans toute cette étude : Que l'action de toutes les forces qui agissent sur le développement est toujours inconsciente et s'accomplit sans l'intervention de la volonté et de la conscience humaines ; mais que la conscience peut s'éveiller au contact d'une action et pousser la volonté à agir dans son sens ou en sens contraire. Le rôle de la conscience en histoire est donc d'accompagner le développement, en lui servant de miroir, et de réagir au contact des forces historiques, pour leur obéir ou pour s'y opposer.

L'INCONSCIENT DANS L'ACTION DES FACTEURS CONSCIENTS. — L'action constante de la *race* sur le développement de toutes les sociétés humaines, ainsi que le résultat du croisement des races qui proviennent des conquêtes ou des colonisations, les changements intervenus dans la constitution physico-psychique des communautés humaines, par suite de leur transplantation dans d'autres climats — en un mot toute cette action de la force naturelle du corps et de l'esprit qui a été implantée depuis les temps géologiques dans l'être humain, ainsi que toutes les modifications organiques et donc psychiques qui interviennent, même de nos jours, dans cet élément fondamental de l'organisation humaine (par exemple par le croisement) est absolument soustraite à toute influence de la volonté. L'homme ne peut pas même produire des races artificielles humaines, comme il en produit parmi les animaux; car les diverses combinaisons des types matériels et intellectuels humains s'opère aussi par des faits qui sont soustraits à l'activité volontaire et consciente de l'homme. La race est donnée; il faut la subir; nous ne pouvons absolument rien changer à notre manière d'être comme peuple.

Le *caractère national*, quoiqu'il soit exposé à subir des changements, se soumet à ces derniers plutôt d'une façon fatale, par la poussée des événements que d'une façon délibérée par l'effort de la volonté. Mais comme les événements peuvent modifier jusqu'à un certain point le caractère national, on comprend que si l'on est maître de faire intervenir quelques événements dans la vie d'un peuple, on peut par là influencer aussi le caractère national. C'est ainsi que le système d'instruction d'un pays, l'introduction de l'obligativité du service militaire, la législation sur la partie de la vie qui touche aux mœurs, la pratique même du gouvernement avec les vertus ou les vices qui en dépendent, peuvent modifier plus ou moins le caractère national, et comme ces mesures peuvent être prises dans un but conscient, on peut dire que le développement du caractère national peut être conduit aussi d'une façon consciente, ne serait-ce que pour une minime partie de sa totalité.

Quant à la *continuité intellectuelle*, elle sera d'autant plus exposée à être modifiée par les efforts de la conscience, que la tradition est habituellement battue en brèche par les éléments nouveaux, et que souvent le but conscient poursuivi par quel-

que novateur lutte contre elle pour arriver à ses fins. (L'exemple le plus vivant serait la question de la séparation de l'Église et de l'État en France).

Si nous passons au *milieu extérieur* qui possède de nos jours aussi un caractère d'influence constante et non transformatrice, nous constaterons d'abord que le *climat* est presque en dehors de toute influence de la volonté humaine. L'homme peut bien changer de climat par sa transplantation dans d'autres régions, que celle à laquelle il appartient par son origine et sa naissance; mais ce changement ne sera presque jamais volontaire, mais bien la suite de circonstances qui le pousseront à le faire, sans sa volonté. Dans la région où ils habitent, les hommes pourront bien, comme nous l'avons déjà indiqué, exercer une certaine influence sur le régime des pluies ou sur l'action du froid et de la chaleur; mais voilà tout, et c'est bien peu de chose, quand on pense à la pression toute puissante que le climat, l'aspect du ciel, la nature du sol, exercent sur les destinées des peuples.

La *situation géographique* sera au contraire un élément soumis davantage à l'influence de la conscience et de l'activité volontaire. La situation géographique poussera le peuple où à utiliser les avantages qu'elle lui offre, où à réagir contre ses inconvénients. Cette influence de l'activité volontaire aura plus ou moins d'effet, selon les obstacles qu'il s'agit de vaincre, comme nous l'avons vu plus haut, dans l'exemple de la situation des Carpathes au sein de la nationalité roumaine et par l'effet que la situation géographique de la Russie et de l'Angleterre a exercé sur les destinées de ces empires.

Donc lorsqu'il s'agit de l'action des facteurs constants, la conscience humaine doit ou bien la subir sans aucune, ou avec très peu de force de réaction, contre sa toute puissance, ou bien elle devient le mobile de certaines tendances constantes qui tachent d'en tirer tous les avantages, ou d'en amoindrir les inconvénients dans la mesure du possible.

Inconscient dans l'évolution. — Si nous passons maintenant aux forces transformatrices, nous constaterons que l'*évolution* avec toutes les forces qui l'accompagnent s'accomplit aussi en dehors de la volonté et de la conscience humaine ; ce qui est évident pour les premiers temps du développement, pendant lequel l'homme ne réfléchit nullement à la façon dont se

déroulent les événements, ni à celle qui détermine les productions de son esprit. Ce n'est que lorsque les peuples arrivent à leur maturité, qu'ils commencent à s'apercevoir de leur marche en avant ou de leur recul, et qu'ils font des efforts pour activer la première ou pour empêcher le dernier. L'évolution devient consciente et provoque en même temps la réaction de l'esprit, éveillée par le fond de sa poussée. De nos jours, on s'efforce de se rendre compte, de toutes les façons et par tous les moyens, de la marche des sociétés et si, pour les masses, cette marche est toujours inconsciente, pour les esprits supérieurs elle cesse de l'être et ils la réfléchissent pleinement dans leur miroir.

Mais il faut observer que l'évolution, quoique réfléchie par la conscience, n'en est nullement dominée. Elle s'accomplit toujours en dehors de la volonté humaine ; donne naissance à des formations nouvelles et imprévues, brise tout ce qui s'oppose à sa marche triomphante, sème souvent sa route de ruines et de cadavres et, sourde aux pleurs et aux gémissements qui suivent son char, elle s'avance majestueuse et imposante sur la route que le destin lui a tracée. L'histoire tout entière atteste ce fait, que l'évolution c'est-à-dire le progrès ou le recul des sociétés, s'accomplit sans la volonté des individus qui les composent, et que les faits qui interviennent dans le développement sont presque toujours imprévus et imprévoyables. Ils sortent, on ne sait ni comment, ni pourquoi, des abîmes de l'inconnu, pour s'enchaîner dans la succession des choses et déterminer des séries d'événements, dont on peut parfois percevoir le commencement, mais dont on est impuissant à deviner la fin.

L'évolution ne saurait devenir consciente que *post factum*, et il faut même observer que le sens et la direction d'un courant historique ne pénètre la conscience, que lorsqu'il est devenu assez puissant, pour être remarqué, mais en même temps assez puissant aussi, pour rejeter tout effort de la volonté. Le génie seul et non la réflexion peut anticiper sur le développement et pénétrer le secret des choses qui sont en instance d'arriver.

Il faut encore observer que cette indépendance du mouvement évolutionniste vis-à-vis de la volonté se rencontre, non seulement aux temps primitifs, où l'évolution ne se réfléchit nullement dans la conscience, mais bien aussi aux époques où la réflexion pénètre le développement, et où la marche des choses est perçue par la conscience. Dans ce dernier cas, le

développement s'opère aussi d'une façon indépendante de la volonté. L'homme voit où il va; mais il ne peut empêcher le torrent qui l'entraîne. Il a bien conscience de la direction dans laquelle il est emporté, mais ses efforts sont impuissants à le retenir, quand même il descendrait à grands pas vers l'abîme.

Il est incontestable que les transformations sociales qui fournissent les faits à l'histoire sont le produit totalisé d'activités individuelles. Tout fait social a commencé par un individu; puis il s'est étendu à un groupe et est devenu général. L'action individuelle peut être consciente et voulue; le fait général qui se dégagera de l'activité de tous sera différent de ceux qui sont accomplis par chacun, et le résultat social sera tout autre que celui qui était visé par les individus. Donc, quand même l'activité individuelle serait consciente et volontaire, l'activité totale de la société sera involontaire et inconsciente, et quand même pour cette dernière activité, la conscience se ferait aussi jour dans les esprits d'élite, le résultat n'en aurait pas moins été amené et aurait continué de l'être par voie inconsciente.

Le XVIIIe siècle en France produisit plusieurs écrivains qui s'inspirèrent des idées anglaises, qui visitèrent l'Angleterre et en rapportèrent des impressions toutes nouvelles sur la manière de gouverner les hommes. Qui aurait pu prévoir que cette littérature deviendrait un des moteurs les plus puissants de la Révolution française? Chacun des auteurs qui propageaient ces nouvelles conceptions était convaincu du service qu'il rendait à la France; mais le résultat général, historique, le soulèvement des esprits contre l'omnipotence absurde du régime monarchique et surtout le bouleversement terrible qui renversa ce régime, fut un produit absolument inconscient de l'esprit général, et ne fut ni voulu, ni visé par les écrivains.

Les luttes des Turcs contre les Roumains constituèrent une série de faits plus ou moins conscients; mais leur résultat, la défense de la Renaissance européenne des XVe et XVIe siècles, n'a été ni voulu, ni conçu, ni par ceux qui l'accomplirent, ni par ceux qui en profitèrent.

Les croisades, entreprises dans un but sacré, aboutissent à des résultats économiques, auxquels personne n'avait pensé en les entreprenant, et ces résultats furent bien plus durables que la libération du tombeau de Jésus-Christ.

C'est de la même façon que se forment les courants historiques. Ces derniers sont aussi le résultat inconscient d'actions plus ou moins conscientes; car les faits que nous accomplissons avec pleine conscience, pour réaliser nos buts individuels, se totalisent dans l'histoire en des résultats inconscients.

C'est ainsi que les peuples passent de l'état de chasseurs à celui de pasteurs, puis d'agriculteurs, pour arriver ensuite à la période industrielle et commerciale. Ce furent les individus qui voyant que ce changement d'occupation leur était profitable, s'adonnèrent avec conscience et souvent de propos délibéré, en nombre toujours plus considérable, à la nouvelle profession, jusqu'à ce qu'un courant irrésistible eut entraîné les masses à cette transformation. C'est de la même façon que les Juifs accaparèrent le commerce de la monnaie dans tous les pays européens; que les religions se répandirent à partir d'un centre, pour s'étendre sur des régions de plus en plus vastes; que la langue française s'empara de la diplomatie; que la culture et la civilisation françaises s'implantèrent en Roumanie; que les Roumains de la Hongrie perdirent un à un tous leurs droits, qu'au premier moment la conquête maghyare avait respectés, et qu'ils tombèrent dans la servitude la plus ignominieuse; que les Grecs s'assimilèrent la culture orientale et les Romains celle du peuple grec ; que l'esprit de la Renaissance s'étendit sur toute l'Europe occidentale; que la littérature devint de classique, romantique, pour passer ensuite au réalisme, — et mille autres courants, dont la combinaison systématique constitue l'histoire.

Dans tous ces courants la marche est inconsciente. On se trouve tout d'un coup dans une autre région de la pensée ou des faits réels, sans que l'on sache comment on y est arrivé, et il faut que l'étude, c'est-à-dire la conscience postérieure, se les assimile, pour se rendre compte de la transformation opérée. Ce qui caractérise encore ces courants, c'est leur marche irrésistible, et que toute action dirigée contre eux tourne dans leur sens.

D'où provient ce manque de conformité entre les produits de la volonté et de la conscience humaines, et les créations de l'histoire? Il ne saurait dériver que du fait que l'évolution est indépendante de cette conscience et de cette volonté; que l'esprit humain peut bien accompagner de sa conscience le développement, mais qu'il ne saurait lui imposer la manière de se

dérouler dans l'avenir; que donc l'évolution, tout en réfléchissant dans l'âme humaine les anneaux de ses flots, reste complètement indépendante, dans ses mouvements, des injonctions qu'elle pourrait en recevoir.

Inconscient du au hasard. — Une autre source très riche de l'inconscient dans l'histoire, c'est le hasard et l'intervention de la personnalité humaine qui se rapproche beaucoup de celle fortuite du hasard. Les courants se touchent et se rencontrent souvent, sans aucune relation causale, et ce n'est que par ce contact qu'ils entrent dans de pareilles relations. Les faits qui dérivent de ce contact fortuit ne peuvent, bien entendu, être ni prévus par la conscience, ni saisis par la volonté. Il en est de même de l'apparition des grands hommes ou même, dans des sphères plus restreintes, de l'intervention d'une personnalité dans le courant des événements. Aucun lien causal ne détermine cette apparition ou cette intervention. Elle a donc tous les caractères d'une immixtion fortuite, et exclut la possibilité de la conscience et de la volonté.

C'est ainsi que vers le milieu du siècle précédent, la France était entrée sous le régime du second empire, dû à l'usurpation du pouvoir de la part de Napoléon III qui voulut justifier cette usurpation, par des actions militaires d'éclat. Cette tendance individuelle produisit une série de faits qui constitue la politique napoléonienne. Le premier fut la guerre de Crimée qui abaissa l'orgueil de la Russie, et donna un grand lustre au fondateur du second empire.

Ce courant de la politique française qui avait sa raison d'être et ses origines dans l'histoire antérieure de la France, vint, d'une façon absolument inattendue et fortuite, en contact avec un courant qui s'était manifesté chez les Roumains des Principautés danubiennes. C'était le courant de la régénération nationale qui réclamait, avec force, l'émancipation de la tutelle étouffante de la Russie. La rencontre de ces deux courants, celui de la politique anti-russe de Napoléon III et les tendances de même nature du peuple roumain, donna naissance à une nouvelle série de faits qui conduisirent ce peuple, d'étapes en étapes, à l'autonomie, à l'union des Principautés, pour arriver plus tard à l'indépendance et à la royauté. Mais cette rencontre absolument fortuite des deux courants, quoiqu'elle ne fut due à aucun lien causal, devint pourtant la cause de toute une série

de faits nouveaux. Elle fut donc l'œuvre de l'inconscient, et la volonté ne joua aucun rôle dans la production de ce contact.

Mais les personnalités ou les génies sont aussi créés par les forces de la nature, et nullement par la volonté ou la conscience humaine, et leur intervention dans la marche des événements est tout aussi fortuite et accidentelle. Par ces deux côtés, l'intervention des personnalités dans la marche de l'histoire est donc soustraite à l'influence de la volonté.

On voit donc, par combien de côtés, l'inconscient pénètre dans la marche des événements.

Tous ces courants à rencontre fortuite, aussi bien que l'immixtion des génies ou des personnalités dans la marche de l'histoire, peuvent pénétrer la conscience des esprits d'élite, surtout de nos temps, où la réflexion joue un rôle bien plus intense ; mais cet accompagnement de la conscience n'en laisse pas moins le développement en lui-même, le choc fortuit du courant et l'intervention des personnalités, grandes ou communes, mais haut placées, dans le domaine de l'inconscient.

Réaction de la conscience. — Examinons maintenant la réaction qui peut se produire dans la conscience, lorsqu'elle reflète les éléments de la succession dans son intérieur.

A ce sujet on peut formuler la loi abstraite [1] suivante : *Les efforts de la conscience pour maîtriser le développement seront toujours proportionnels à la force avec laquelle cette dernière réfléchit les événements; ce qui ne veut nullement dire que ces efforts doivent être couronnés de succès.*

Que de fois ne voit-on le bonheur passer à sa portée, et l'on étend vainement la main pour le saisir; et que de fois le malheur ou les dangers menacent l'existence, sans que l'on puisse trouver le moyen de parer leurs coups! L'histoire et la vie individuelle, qui n'est en somme aussi qu'une histoire en raccourci, se ressemblent complètement sous ce rapport.

Plus les chances de réussir sont grandes, ou plus le danger est imminent et plus ils se réfléchissent dans la conscience, d'autant plus sollicitent-ils la volonté à une tension plus forte, pour attirer les premières ou pour repousser le dernier. Ce sont ces efforts qui font en définitive le charme de la vie des peuples,

1. Cette notion nouvelle sera établie dans le chapitre suivant : « Les lois de développement ».

comme des individus. Il est vrai, que lorsqu'un organisme individuel ou social est parvenu par ses efforts à réaliser un progrès, ou à éloigner un péril, il est bien enclin à attribuer la réussite à la force déployée par lui. Nous pensons qu'il se leurre sans raison; car ce ne sont pas ses efforts qui ont amené le résultat heureux, mais la force naturelle supérieure de l'inconscient. Ce qu'on appelle faute, manque d'énergie, manque de prévision, ou par contre, habileté, souplesse d'esprit, entente des affaires de ceux qui dirigent les peuples, ne sont en définitive que les moyens que l'inconscient emploie pour réaliser ses fins. Mais que de fois les plus constants efforts de la volonté restent impuissants vis-à-vis de la force des courants qui nous entraînent! C'est ainsi que l'on s'ingénie de toutes les manières à trouver un remède à l'arrêt de l'accroissement de la population en France: mais malgré tous les efforts de la conscience, on ne peut le trouver. Ceux que l'on propose, comme l'encouragment des mariages et les dégrèvements que l'on accorderait aux familles nombreuses, se trouvent être inefficaces, et ont d'ailleurs été appliqués encore une fois dans le passé, du temps des Romains, avec tout aussi peu de succès. Il en est de même des efforts absolument vains que les Roumains font, pour s'opposer à l'accaparement de toutes les positions économiques supérieures du pays, par les étrangers. Tout aussi vains, sont ceux que les gouvernements européens font, pour enrayer l'accroissement du prolétariat intellectuel; le progrès des idées socialistes et l'augmentation continue de leurs représentants dans les parlements de divers pays; la décomposition de l'Autriche et de la Turquie; l'acheminement de la Russie vers la liberté; les armements toujours plus redoutables de tous les États, malgré les efforts conscients des amis de la paix, etc. Sur n'importe quel terrain de l'évolution des peuples, on rencontrera toujours cette lutte acharnée du conscient et de l'inconscient, dans laquelle ce dernier est toujours vainqueur, soit qu'il pousse le conscient à découvrir le moyen de lui faciliter la marche, soit qu'il triomphe des mesures contraires qu'on veut lui opposer.

Partout l'évolution entraîne les masses vers des destinées inconnues, et la volonté ne peut opposer qu'une résistance éphémère à la poussée des forces naturelles, fatales et irrésistibles.

« L'homme s'agite et Dieu le mène ».

Mais est-ce à dire qu'il ne faut plus vouloir; qu'il faut laisser les choses aller leur train ; qu'il faut suivre, comme principe de conduite, le fatalisme des Orientaux ?

Nous ne le pensons pas et voici pourquoi : l'évolution est fatale ; elle doit s'accomplir dans le sens de l'impulsion des forces naturelles, et donc elle forcera la route, malgré les obstacles dont l'homme peut la barrer. Mais on ne peut jamais savoir quelle sera la direction que la marche des choses suivra dans l'avenir. Chaque série de faits peut s'accomplir ou bien dans le sens de sa direction, ou bien elle peut tourner en sens contraire, comme le disposera la destinée.

Ne sachant pas comment iront les choses, l'homme doit toujours travailler dans le sens qu'il croit être le bien et le progrès. S'il agit dans le sens de l'évolution, il activera sa marche et arrivera plus tôt et plus facilement au résultat favorable. Si ses efforts vont à l'encontre de la direction fatale, il pourra du moins retarder la catastrophe, et ce retard est un gain inappréciable, car il prolonge la vie et recule le moment de la mort.

« Fais ce que dois, advienne que pourra »

voilà le seul principe directeur de la conduite humaine, soit qu'elle concerne les destinées de l'individu, soit qu'elle conduise celle des collectivités.

CHAPITRE IX

Les lois de développement.

Après avoir étudié les forces qui déterminent le développement, nous devons passer à l'examen de leur mode de manifestation.

C'est cette matière qu'il s'agit surtout de tirer de la confusion dans laquelle l'ont plongé une foule d'essais prématurés. Sans tenir compte de la différence qui existe entre les faits successifs et ceux de répétition et donc sans s'inquiéter si des lois, c'est-à-dire des phénomènes généralisés, sont possibles en histoire, plusieurs auteurs ont pris pour thème les lois de l'histoire, sans se demander au préalable : que faut-il entendre par *lois historiques*, par *lois de développement?* Quelle est la notion claire et précise que l'on attache à ce mot? Sont-ce des lois semblables à celles qui ont été formulées par la physique, la chimie ou l'astronomie, ce qui entraînerait, pour l'histoire et le développement universel, aussi la faculté de généraliser les phénomènes dont ils se composent, ou bien ces lois possèdent-elles un caractère particulier?

Il nous semble que le premier devoir de la science est de bien préciser le sens des termes dont elle se sert. Aussi, voulons-nous combler cette lacune de la logique des sciences et pénétrer, dans sa véritable essence, la signification du mot de loi, lorsqu'il s'applique à la succession. Pour y arriver, nous devons commencer par établir le sens précis du même terme dans son acception la plus commune, celui des lois de la répétition, où il a été employé pour la première fois.

Lois de la répétition. — Il semblerait que la notion de loi qui se retrouve dans tous les esprits, comme le mot qui l'exprime se retrouve sur toutes les lèvres, devrait avoir, au moins dans les sciences ainsi appelées naturelles (celles de la répéti-

tion), une acception déterminée, d'autant plus qu'elle constitue la pierre angulaire de l'édifice de ces sciences. Et pourtant ce n'est guère le cas. Cette notion partage le sort de presque toutes les conceptions fondamentales, sur lesquelles repose la connaissance humaine, celui de manque de précision.

Le mot de loi désignait à l'origine : « les actes de l'autorité souveraine qui règlent d'une manière obligatoire, les droits et les devoirs des citoyens [1], » les lois civiles, pénales, commerciales. Il s'appliquait à ce que les hommes *devaient faire*. Mais, comme la loi contraignait à l'obéissance de ses prescriptions, elle constituait une règle de conduite générale. Le caractère obligatoire de la loi conduisit à l'application du terme qui la désignait, aux phénomènes généraux de l'univers, et *Platon*, le premier, puis plus tard, le poète romain *Lucrèce*, parlent des lois de la nature [2]. Comme le dit *Bain* : « le terme de loi fut emprunté à la vie civile, pour représenter l'ordre qui existe dans l'univers [3]. »

Si un pareil ordre existe, si une régularité peut être constatée dans la manifestation des phénomènes, cette régularité est due à ce que ces derniers sont le produit des forces de la nature, dont l'action uniforme ne peut avoir pour résultat, qu'une reproduction également uniforme des phénomènes. La loi est donc comme le dit *Spencer* : « l'ordre régulier auquel se conforment les manifestations d'une puissance ou d'une force [4], » ou mieux encore *Rümelin* : « la reproduction de la façon d'agir élémentaire, constante et reconnaissable dans tous les cas comme forme fondamentale des forces [5]. » C'est cette reproduction uniforme des phénomènes, qui constitue la loi. C'est ainsi qu'ont été formulées : la loi de la chute des corps, dont la rapidité augmente en raison du carré du temps employé à tomber; celles de la révolution des planètes, que les aires

1. Larousse, *Dictionnaire*, s. v.

2. « Ὁ φύσεως νόμος. » *Timaeus*, 83, E. « Fœdera, leges naturae. » *De rerum natura*, V, 924 ; VI, 906 ; V, 57 apud Eucken, *Geschichte und Kritik der Grundbegriffe der Gegenwart*, 1878, p. 115.

3. *Logique*, trad. Compayré, II, p. 14. Hartmann, *Philosophie de l'Inconscient*, II, p. 118 : « C'est parce que telle force et telle matière ont telles propriétés, qu'elles agissent de telle manière. *Cette constance dans la manière d'agir reçoit le nom de loi* ».

4. *Introduction à la science sociale*, p. 44.

5. Ueber die Gesetze in der Geschichte dans ses *Reden und Aufsätze*, 1894, II, p. 119.

décrites par leurs rayons vecteurs sont proportionnelles au temps, et que les carrés des temps de révolution de deux planètes se rapportent entre eux comme les cubes de leurs distances moyennes au soleil. Il en est de même des lois qui président aux combinaisons chimiques des corps, de celles de la réflexion et de la réfraction de la lumière, de celles des vibrations sonores, de la dilatation des gaz, de la pression des liquides, des courants électriques et, dans d'autres domaines, de la loi de l'offre et de la demande, de la division du travail, de la reproduction des notions, etc.

Le mode de production des phénomènes est uniforme, parce que la force qui y préside s'exerce d'une façon constante et toujours la même, et que les conditions à travers lesquelles la force agit restent constamment identiques à elles-mêmes. Les mêmes phénomènes se répètent continuellement, sous l'impulsion de la force et des conditions qui les produisent, et aussitôt que la façon de procéder de ces deux éléments, c'est-à-dire la loi, est connue, les phénomènes cachés dans le sein de l'avenir peuvent être prévus et prédits. Ainsi, nous pourrons toujours prévoir qu'un pont s'écroulera, lorsque le poids des véhicules qui passent dessus sera plus grand que la force de résistance des éléments qui le composent; qu'une quantité d'oxygène, combinée à une quantité d'hydrogène, produira de l'eau; qu'une éclipse de lune ou de soleil arrivera tel jour, à telle heure; qu'une marchandise baissera de prix, lorsque l'offre en dépassera la demande. Si le retour de la plupart des comètes ne peut être prédit, c'est qu'on ne connaît pas les lois de leurs révolutions. Ce qui rend donc les phénomènes de répétition capables d'être prévus et prédits, c'est leur reproduction continuelle, sous une forme identique, comme produit d'une loi de répétition.

Mais, a-t-on objecté, définir la loi comme mode de manifestation de la force, équivaut à ne rien dire, attendu que cette dernière notion n'est pas une notion réelle, et lors même qu'elle le serait, elle se rapporte, dans la plupart des cas à quelque chose d'inconnu. Quant au premier point, que la force ne serait pas une notion réelle, nous nous en sommes expliqués, lorsque nous avons traité de la réalité de la science, et donc de la réalité de toutes les notions sur lesquelles elle base ses vérités [1]. La notion de force est, comme le dit *Rümelin* :

1. Ci-dessus, p. 30.

« la clef de voûte de la conception sensuelle de l'univers, la notion tout aussi énigmatique qu'indispensable qui se trouve sur les limites de la physique et de la métaphysique [1], » ou comme le dit *Spencer :* « le symbole le plus rapproché de l'inconnaissable [2]. »

Quant au second point, celui qui considère la force comme quelque chose d'inconnu, il faut observer que la tension ou l'impulsion naturelle qui produit les phénomènes est, dans quelque cas, parfaitement abordable à notre esprit. C'est ainsi que nous nous rendons compte de ce qu'est le mouvement, la gravitation, la dilatation, la contraction, la vie, l'instinct de la conservation de l'individu et de l'espèce, l'individualité et certains des ressorts de l'âme, telles que la passion, la volonté, etc.

Il est vrai que la plupart de ces forces ne sont que de simples mots qui ne servent qu'à faire reposer sur eux le mode de manifestation des phénomènes. Ce n'est que lorsque le mode d'action de ces forces est connu, que cette notion acquiert la faculté d'expliquer, de donner la cause des faits. C'est là la distinction capitale qu'il faut faire entre la force comme *condition de la loi*, qui en formule le mode de manifestation, et la force, comme *élément de la cause*, qui donne l'explication du phénomène. Nous avons étudié cette question ailleurs, où nous sommes arrivés à des résultats absolument nouveaux, pour la notion de cause et nous y avons, en même temps, tracé la distinction profonde qu'il faut faire entre la loi et la cause [3]. Quand on objecte donc que la notion de force reposerait sur l'inconnu, on confond les deux rôles qu'elle est appelée à jouer dans les sciences, celui de *substratum des lois*, auquel cas elle est en effet une x, et celui de *substratum des causes* quand, *son mode d'action étant connu*, on pénètre son essence, autant qu'il est permis à l'homme de le faire, tant dans le jeu intime dont son âme est le théâtre, que dans celui du monde extérieur qui ne le touche que par sa périphérie.

La force étant un agent permanent qui ne peut manifester son action que d'une façon identique, et son action se manifes-

1. Uber den Begriff der Gesetzes. *Reden und Aufsätze*, 1894, I, p. 5.
2. *Premiers Principes*, § 61.
3. Ci-dessus, p. 35 et 50.

tant à travers des conditions identiques, il s'en suit que les lois qui reproduisent cette manifestation ne peuvent changer ; qu'elles sont permanentes, éternelles et toujours les mêmes. *Une loi ne pourra donc jamais présenter d'exceptions* [1].

Cette conception de la loi, la seule exacte et possible selon nous, a été faussée dans deux directions. Premièrement, confondant la loi avec la cause, on ne veut reconnaître l'existence des lois que pour les généralités qui formulent la cause des phénomènes, rejetant celles qui ne rendent que leur mode de manifestation dans une classe inférieure de lois, les lois empiriques. Les auteurs qui partagent ces vues, admettent donc le principe de l'absence d'exception pour l'existence de lois, mais exigent pour les lois *véritables* un élément qui leur est étranger, celui de la cause. D'autres penseurs croient devoir faire une autre distinction entre les lois véritables et les lois *empiriques*, notamment que les premières ne présenteraient pas d'exceptions, pendant que les lois empiriques seraient des lois à exceptions. C'est ainsi que *Menger* définit cette dernière classe de lois. *Bain* et *M. Ribot* acceptent concurremment les deux sens. Ce dernier dit que « les lois empiriques consistent dans la réduction d'un grand nombre de faits à une formule unique, mais sans en donner la raison explicative. La constance n'est pas nécessaire pour les lois empiriques ; *la fréquence suffit* [2]. » *M. Grotenfelt* donne aussi la même définition ; mais il fait dépendre le manque d'exceptions, de la connaissance de la cause ; il dit « que la loi, dans le sens strict du terme, devrait signifier la liaison entre la cause et l'effet et, *par suite*, ne pas présenter d'exceptions [3]. »

Nous ne trouvons pas du tout *remarquable* comme le trouve *M. Grotenfelt*, mais rien que très naturel que, même après la découverte de la loi de la gravitation par Newton, les lois de Képler aient toujours servi et servent encore à calculer les orbites des planètes, et qu'on ne les ait pas abandonné, pour ne plus employer que la loi causale de la gravitation qui les explique. Les lois de Képler, absolument dénuées d'exceptions,

1. Simmel, *Probleme der Geschichtsphilosophie*, p. 86 : « Ein Gesetz hat keine Grenzen seiner Gültigkeit. »

2. Menger, *Methode in den Socialwissenschaften*. Bain, *Logique*, trad. Compayré, II, p. 157, 159. Th. Ribot, *Évolution des idées générales*, p. 223.

3. *Wertschätzung in der Geschichte*, p. 62, 64.

constatent le mode d'accomplissement des révolutions planétaires, pendant que la loi de Newton n'en donne que la cause explicative. Ni les premières, ni les dernières de ces formules ne présentent des exceptions ; mais elles ne peuvent être remplacées l'une par l'autre ; car les lois de Képler sont absolument indépendantes de la loi de la gravitation. Elles furent connues bien avant cette dernière, et elles formeraient une des bases de la science astronomique, même si la loi de la gravitation n'avait jamais été découverte, comme le sont tant de lois de la chimie, de la physique, de la biologie, de la psychologie, de la sociologie statique, quoique les causes de ces lois soient encore inconnues.

Nous pensons donc qu'il faut absolument rejeter la notion de loi empirique du domaine de la logique, si on ne veut pas introduire la confusion dans les notions fondamentales de la pensée humaine. La loi empirique ne saurait être une loi dont on n'aurait pas découvert la cause. Ces lois dont la cause est inconnue et qui sont l'immense majorité de toutes les lois formulées par les sciences, sont de véritables lois de production de phénomènes, indépendamment de la circonstance si la cause de ces phénomènes est connue ou non.

La loi empirique ne saurait non plus signifier une loi qui présenterait des exceptions. Une pareille conception est de nature à détruire complètement l'idée de loi elle-même, idée essentielle pour bon nombres de sciences ; car, comme le dit très bien *Rümelin* : « Pour le penseur scientifique, le manque d'exceptions est le signe le plus caractéristique de l'idée de loi [1]. »

En effet, si on admet la possibilité d'exceptions à une loi, on ne voit pas pourquoi on s'arrèterait à une seule et, dans ce cas, on risque d'en admettre tant, que la régularité des phénomènes que l'on veut formuler soit totalement anéantie. Il faut en effet distinguer la loi, de *la règle*. La règle souffre des exceptions, et on connaît les adages : « pas de règle sans exception ; l'exception confirme la règle. » Mais la règle n'est pas la manifestation d'une force de la nature ; elle n'est qu'une conception de notre esprit, tandis que la loi est le résultat de l'action des forces réelles de la nature.

La loi de répétition est donc, d'après nous, une manifestation

1. Begriff eines socialen Gesetzes, l. c. p. 16.

de l'action des forces de la nature, par le moyen d'une reproduction régulière, permanente et éternelle des phénomènes physiques, vitaux ou intellectuels, régularité qui ne souffre absolument aucune exception.

Lois de la succession. — Les faits de répétition sont régis par des lois. Bien qu'on n'en connaisse encore qu'un nombre relativement restreint, leur existence ne saurait être mise en doute, et les efforts des sciences théoriques tendent précisément à augmenter leur nombre. L'obstacle le plus sérieux qui s'oppose à ce qu'elles soient formulées dans tout le domaine de la répétition, c'est l'intervention de l'individualité dans la vie de la matière, et plus encore dans celle de l'esprit; mais le principe général de la manifestation et par suite de la causation des phénomènes de répétition, sous forme de lois, n'en est pas moins inattaquable.

Voyons ce qui en est de la succession, et si cette dernière peut aussi être régie par des lois de manifestation et expliquée par des lois de causation des phénomènes dont elle se compose?

Les phénomènes de la succession sont aussi le produit de forces naturelles qui les poussent au jour, à travers les conditions de l'existence. L'action d'une force naturelle ne peut être que constante, éternelle et invariable; elle doit donc toujours pouvoir être comprise dans la formule d'une loi. Si les phénomènes de la succession sont toujours différents, c'est que l'incorporation de l'action des forces, dans des conditions toujours différentes, doit donner le jour à des produits différents. Dans la répétition au contraire, les conditions étant toujours identiques à elles-mêmes, l'action de la force qui les sollicite doit donner naissance à des produits, c'est-à-dire à des phénomènes, toujours identiques. Les forces naturelles agissent donc d'une façon constante, tant dans la répétition que dans la succession, et leur action doit donc pouvoir être formulée *dans les deux domaines*, sous forme de lois; mais pendant que, dans la répétition, l'identité des conditions sollicitées par l'action uniforme des forces naturelles, produira la répétition éternelle des mêmes phénomènes, dans la succession, les conditions continuellement changeantes, quoique travaillées par des forces constantes, donneront le jour à des phénomènes différents. Les phénomènes de la répétition pourront eux-mêmes être

soumis à la formule d'une loi, pendant que ceux de la succession qui ne se répètent jamais, ne pourront pas l'être, et ils se rangeront seulement dans une série successive qui indiquera leur développement. Les lois qui régissent l'action des forces, dans la répétition, auront pour effet des lois de production des phénomènes. Les lois qui régissent l'action des forces, dans la succession, n'auront plus pour effet de donner naissance à des lois de production des phénomènes, mais seulement à des séries de développement.

Les forces manifestent donc leur action, tant dans la répétition que dans la succession, sous forme de lois; mais ces lois donnent naissance à des produits différents, d'après le caractère des conditions dans lesquelles elles s'incorporent : dans la répétition, aussi à des lois (de production); dans la succession, à des séries.

Si nous désignons le mode d'action régulière, uniforme, permanent et éternel des forces *seules* par le terme de *lois abstraites*, il est évident que ces lois abstraites devront se retrouver dans les deux domaines, celui de la répétition et celui de la succession. Ces lois abstraites donneront naissance dans la répétition, aux *lois concrètes* de production des phénomènes, pendant que, dans la succession, elles auront pour résultat les *séries de développement.*

Observons encore que les lois abstraites n'étant ni des lois de manifestation ni des lois de causation de phénomène, ne sont que des lois de rapport et de mouvement. Et il n'est que très naturel qu'il en soit ainsi; car une force par elle-même n'est que mouvement, et le mouvement s'exprime toujours par des rapports. Les lois de la succession qui ne peuvent jamais devenir des lois de manifestation ou de causation des phénomènes successifs, ne sont donc que des lois de rapport et de mouvement.

C'est ainsi que la force de la gravitation se manifeste par la loi abstraite, que les corps s'attirent en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances. Ce principe abstrait, incorporé dans la condition de corps plus lourds que l'eau et l'air, et laissés libres à la surface de la terre, donne naissance à la loi concrète, que ces corps tombent sur son écorce solide, en augmentant de vitesse, avec le carré du temps employé à tomber. Incorporé dans la condition de corps plus légers que l'eau ou l'air, il a pour effet de déterminer la loi concrète de leur ascension dans ces fluides, avec une rapidité

inverse, mais toujours dans le même rapport. Incorporé enfin dans les corps célestes, avec leur distance au soleil et la rapidité de leur mouvement rectiligne initial, il donne naissance aux lois des mouvements de ces corps autour de l'astre central. Mais dans tous ces cas, l'incorporation de la loi abstraite, manifestation de la force de la gravitation, se fait *dans des conditions générales*, et donne naissance aux lois concrètes de la chute des corps, de la flottaison, de l'ascension des corps dans l'air, de la révolution des planètes autour du soleil. Il en serait de même des lois abstraites de la répétition, dans les phénomènes de la vie matérielle et dans ceux de l'esprit.

Voyons ce qui arrive, avec l'incorporation d'une loi abstraite de la succession, dans les conditions du développement, par exemple, de la loi de l'évolution par le haut et de haut en bas. Cette loi abstraite qui régit toute succession tant matérielle qu'intellectuelle, s'incorporera dans des conditions toujours différentes et spéciales à tel peuple, à tel groupe humain, et donnera naissance, non plus à des lois concrètes de manifestation des phénomènes successifs, mais bien à des séries historiques différentes et dissemblables. Ainsi on aura les séries de faits qui sont le résultat de cette loi, dans l'emprunt que les Roumains ont fait à la civilisation française, ou les Français du XVIII[e] siècle aux institutions anglaises, ou bien encore dans celle du rayonnement des foyers d'instruction universitaires pour le relèvement intellectuel des peuples européens. Il en serait de même de la loi, que la réaction est en proportion inverse de l'action, ainsi que des formes générales de la vie intellectuelle (économiques, politiques, religieuses, morales, juridiques, artistiques et littéraires) qui sont, comme clichés, les mêmes chez tous les peuples, tandis que les corps que ces différentes formes de la vie prennent chez chacun d'eux, diffèrent souvent bien profondément.

Les lois de la succession et par suite celles de l'histoire, n'existent donc que comme manifestation abstraite des forces du développement. Elles ne peuvent jamais s'incorporer dans des lois concrètes de manifestation ou de causation des phénomènes successifs, *attendu que le second élément qui est indispensable à l'existence de pareilles lois, l'universalité et la permanence des conditions, font défaut*. Les lois abstraites de la succession, qui s'incorporent dans des conditions toujours différentes, donnent naissance aux séries historiques.

L'action des forces du développement peut donc être considérée à trois points de vue différents :

1). D'abord, en elle-même, et sans relation avec les faits. Cette action donne naissance à la répétition des mêmes *procédés*, mis en œuvre par la succession, pour réaliser l'évolution. Cette répétition constitue les *lois*, dont l'action se reproduit continuellement ; ce sont des rouages éternels. *Voilà le seul champ où l'on peut trouver les lois de l'histoire*, *que l'on a tant cherchées*.

2). L'action de ces forces diversement combinées, incorporée dans les formes de l'existence, matière vivante ou esprit, dont les conditions sont toujours différentes, donne naissance aux successions différentes d'événements chez les divers genres, espèces, peuples et formations historiques. Ce sont les *séries historiques* dont nous nous occuperons plus loin.

3). La même action des forces, à travers les circonstances de la vie ou de l'esprit, produit, en même temps que les séries, les *faits singuliers*, que ces séries enchaînent et relient dans la succession.

Si nous considérons, par exemple, le grand événement historique des guerres russo-turques, nous y apercevons d'abord la manifestation abstraite et générale de la loi, produit des forces qui agissent sur la succession : l'instinct de conservation qui se manifeste par l'expansion et par la lutte pour l'existence; puis la force individuelle, combinée parfois avec l'intervention du hasard. On y découvre facilement par exemple, la loi qui prédomine dans ce conflit (par l'action de la force dominante : l'instinct de la conservation sous la forme de la lutte pour l'existence), que cette lutte, ayant lieu entre deux éléments non assimilables, conduit fatalement à la perte de l'un d'eux. Cette loi, que l'on retrouve dans le cas des guerres russo-turques, a une valeur éternelle ; elle exercera son action, toutes les fois qu'un conflit interviendra entre deux éléments rivaux. Mais, cette loi est perçue comme telle, seulement, si on fait abstraction des éléments auxquels elle s'applique, et ce n'est que par ce moyen que nous pouvons la retrouver dans les conditions absolument dissemblables, dans lesquelles elle se présente ailleurs, par exemple, entre deux espèces animales ou

entre deux mots d'une langue. Mais, en dehors de la loi, les guerres russo-turques se développent en une série qui affermit toujours davantage les succès remportés par l'un des champions sur l'autre. La force de l'instinct de la conservation, combinée avec d'autres, descend dans les faits, et donne naissance, dans ce cas, aux guerres russo-turques; comme dans d'autres, c'est toujours elle qui anime les guerres puniques, les coalitions contre la Révolution française, et dans des domaines plus éloignés, la lutte entre les espèces animales, ou entre les divers dialectes d'une langue. Ce sont toujours les mêmes forces, mais passant à travers d'autres conditions, qui donnent naissance aux faits singuliers, dont se composent les guerres russo-turques. Pour la constitution de la série entière, c'est la force de la conservation qui agit comme élément prépondérant, tandis que la force de l'individualité et celle du hasard, n'interviennent que comme éléments secondaires. Dans la genèse des faits individuels, c'est la force de la conservation qui se retire au second plan, laissant le premier rôle aux autres. C'est ainsi que la guerre de 1769-1774 fut provoquée par l'immixtion de l'impératrice Catherine II, donc d'une individualité, dans les affaires de la Pologne, immixtion que les Turcs considéraient, — et à bon droit — comme une attaque indirecte contre leur propre empire. Le hasard intervint aussi pour donner naissance à la guerre, *à ce moment là :* les Russes, poursuivant les Polonais, passèrent, dans la chaleur de l'action, la frontière turque, et détruisirent la ville de Baltzi, située en Moldavie [1].

Dans cet exemple, les trois effets de l'action des forces se montrent d'une façon claire et précise : le côté général — *la loi;* le côté successif — *la série*, et le côté individuel — *le fait particulier.*

Observons encore que les généralités qui régissent la succession, constituent, comme nous l'avons d'ailleurs déjà remarqué, de véritables lois, attendu qu'elles en possèdent tous les caractères : *elles sont permanentes, éternelles et ne souffrent pas d'exceptions.* On ne peut donc, comme le fait *Rümelin*, « désespérer de trouver des lois pour le domaine de l'esprit, où la liberté, l'individualité et le hasard, prennent une part si

1. Voir sur les guerres russo-turques : A.-D. Xénopol, *Études historiques sur le peuple roumain*, Jassy, 1883.

active à la production des faits, » et cela, pas même pour le domaine de la succession intellectuelle. *M. Simmel* a tout aussi peu raison, lorsqu'il soutient « qu'il n'y a momentanément aucune espérance de découvrir des lois sociologiques sans exceptions [1]. » Pour la sociologie statique, ce principe est évidemment inexact; mais il ne peut être invoqué, pas même pour la sociologie dynamique, c'est-à-dire pour l'histoire. Il faut savoir seulement où chercher ces lois.

On peut formuler, dans le sens que nous avons précisé, bon nombre de lois de la succession, comme par exemple :

Que l'évolution de l'esprit humain ne juxtapose pas seulement les formes nouvelles aux anciennes, mais qu'elle les greffe dessus.

Que le progrès n'est pas continu; qu'il procède par vagues qui avancent, puis reculent, pour avancer de nouveau plus loin que ne l'avaient fait les vagues précédentes.

Que le changement de milieu entraîne toujours un changement dans les faits de l'esprit qu'il entoure.

Que la lutte pour l'existence a pour conséquence la disparition de l'élément vaincu, lorsqu'il ne peut être assimilé par l'élément vainqueur.

Que l'imitation empêche le progrès, lorsqu'elle s'applique aux formes existantes; qu'elle le favorise, au contraire, lorsqu'elle s'applique aux idées nouvelles.

Que l'action du génie, lorsqu'elle résume la tendance de son époque, accélère l'évolution; lorsqu'elle agit en sens contraire, elle la retarde.

Il en est de même de toutes les lois psychologiques et économiques, comme nous le verrons plus loin.

Mais, comme nous pouvons nous en convaincre, par leur formule même, toutes ces lois et celles que l'on pourrait établir d'après le même type, ne sont que des lois abstraites qui ne donnent naissance par elles-mêmes à aucun fait et qui donc ne constituent non plus par elles-mêmes, aucune succession.

Pour la production réelle, ainsi que pour la reproduction intellectuelle des faits de la succession, ces lois n'ont donc aucune valeur et dans ce sens, on peut dire que, dans le domaine de la succession, il n'existe pas de lois. C'est là le véritable sens de l'inexistence des lois en histoire et non celui

1. *La différenciation sociale*. Extrait de la *Revue sociologique*, Paris, 1894, p. 1.

que lui donne *M. Rivera*, que « la cause n'étant nécessaire en histoire qu'*à posteriori*, il n'y aurait pas de lois dans ce domaine [1], » ce qui suppose l'identification de la loi avec la cause, principe dont nous avons amplement démontré la fausseté.

Lois psychologiques. — Une classe spéciale de lois abstraites qui doit nous intéresser tout particulièrement, car elles régissent l'activité de l'esprit humain, la grande source génératrice de l'histoire, ce sont les lois psychologiques.

« L'histoire d'une civilisation n'est, à chaque fois, que l'histoire de la vie de l'âme humaine ou, en d'autres termes, l'histoire, en chacun de ses développements, n'est pas autre chose que l'histoire de la *psyché*, à travers l'écoulement des générations d'une société donnée [2]. »

L'histoire n'étant en dernier lieu que le développement de l'esprit humain [3], on comprend dans quelles relations intimes elle doit se trouver avec la psychologie.

1. *Il determinismo nella sociologia*, p. 38. M. Kistiakovski, *Gesellschaft und Einzelwesen*. p. 36 et suiv. fait une distinction analogue à celle que nous avons établie, en reconnaissant que lorsque les lois physiques, mécaniques, physiologiques passent à travers des modifications individuelles compliquées, elles donnent naissance à des procédés d'évolution. M. Simmel, *Probleme der Geschichtsphilosophie*, à la p. 20, observe avec raison que « les lois historiques établies jusqu'ici ne vivent que de cette simplification injustifiée d'un matériel complexe, au moyen de laquelle des phénomènes très différents par leur intérieur paraissent être de la même espèce, comme cela arrive partout où l'on met en relations l'État et les classes de la société, la religion et la culture, les conditions de la production et la situation des femmes et toutes les innombrables notions logiques de même nature, que l'on voit tous les jours se répéter et que par conséquent on considère comme des lois nécessaires. Mais comme aucun des cas qui se rapportent à la loi en question ne correspond aux autres dans tous ses facteurs, il s'en suit que la loi qui a été tirée de l'observation d'une seule situation et de ses conséquences, n'a de valeur que pour cette situation seule, c'est-à-dire pour ses répétitions absolument identiques, et non pour les autres qui ne rattachent les effets aux causes d'une façon identique, qu'en étouffant les différences. »

2. Lamprecht « La méthode historique en Allemagne » dans la *Revue de Synthèse historique*, I, 1900, p. 25.

3. Nous ne disons pas, comme M. Lamprecht, développement de l'*âme*, mais développement de « l'*esprit* » car l'âme se manifeste par deux fonctions : physiologique et intellectuelle. La physiologie ne saurait être comprise dans la psychologie. Cette dernière, tout comme l'histoire, n'a pour objet d'étude que les manifestations de l'esprit, et non celle de l'âme dans sa totalité. Le terme même de psychologie est impropre. Cette science devrait s'appeler *Noologie*, de Νοῦς, esprit.

La psychologie est une science de lois, « en tout pareille au groupe des sciences naturelles théoriques, la physique, la chimie, qui seules, possèdent des lois naturelles au sens rigoureux du mot [1]. » Il y a, comme nous l'avons vu, aussi des sciences naturelles historiques qui ne formulent pas leurs idées conductrices sous forme de généralisations, de lois; mais bien sous celle de séries, comme la géologie, la théorie de la descendance des organismes. La division des sciences, en sciences naturelles (de la matière) et en sciences de l'esprit, est donc illogique, et il faut lui en substituer une autre, celle qui partage les sciences en sciences de la répétition qui formulent leurs idées maîtresses par des lois, et, en sciences de la succession, qui rendent ces idées par le moyen des séries, indifféremment si l'objet de leurs recherches est la matière ou l'esprit [2].

L'esprit est soumis à des lois immuables qui gouvernent son activité. Il pense, sent ou met en jeu ses volitions toujours de la même manière. Les opérations de l'abstraction, de la mémoire, les effets de la douleur ou du plaisir, la transformation des actes volontaires en actes instinctifs, l'étroitesse de la conscience — toutes ces façons d'agir de l'esprit se sont toujours reproduites identiquement et continueront à le faire de même dans tous les temps à venir, sans nul changement dans leurs mécanisme.

Il s'agit de savoir si ces lois psychologiques ne dirigent pas en même temps l'activité historique de l'esprit, comme le pense *M. Lacombe* qui dit que « le terrain où il faut chercher les lois de l'histoire c'est la psychologie; ce sont les mobiles absolument communs à tous les hommes et en tous temps, ainsi que les procédés universels de l'esprit humain qui constituent ce terrain [3], » et *M. Gustave Le Bon* qui écrit un volume intitulé *Lois psychologiques du développement des peuples*.

Nous pensons qu'il y a là une profonde erreur, par suite de

1. Windelband, « L'histoire devant la science et la logique contemporaines » *Revue de Synthèse historique*, 1904, p. 133. Comp. Rickert, *Kulturwissenschaft und Naturwissenschaft*, p. 36, qui dit : « Auch die Gesetze des psychischen Lebens müssen Naturgesetze sein; die Psychologie ist also logisch betrachtet eine Naturwissenschaft » ; p. 37 : « Es giebt Wissenschaften die nicht auf Bildung allgemeiner Begriffe und auf Aufstellung von Naturgesetzen gerichtet, und das sind die historichen Wissenschaften im weitesten sinne des Wortes. »

2. « La classification des sciences et l'histoire », ci-dessus, p. 20.

3. « La science de l'histoire d'après M. Xénopol » dans la *Revue de Synthèse historique*, I, 1900, p. 48.

la confusion que ces auteurs font entre les lois abstraites qui ne formulent que le mode d'action des forces naturelles, et les lois concrètes qui expriment la façon dont les phénomènes se manifestent.

Tous les phénomènes de l'Univers sont le résultat de l'action des lois sur les conditions extérieures à travers lesquelles elles passent. Les phénomènes intellectuels, en particulier, proviennent de l'action des lois psychologiques sur les conditions que la vie fournit à l'esprit.

Or ces phénomènes sont, comme les phénomènes en général, de deux sortes : ou bien les conditions dans lesquelles ils s'incorporent sont les mêmes ou presque les mêmes, avec de légères différences qui peuvent être négligées ; ou bien ces conditions varient continuellement et impriment aux phénomènes auxquels elles donnent naissance, sous l'action des forces, un caractère toujours nouveau. Comme exemples de la première espèce, citons les effets des passions, des sentiments, les relations de civilité entre les hommes, les habitudes, les mœurs, les coutumes innombrables qui emprisonnent notre vie dans des formules plus ou moins rigides. Quant aux faits de transformation, rappelons la succession des artistes d'une école de peinture, celle des idées dans le développement d'une théorie philosophique, la transformation des conceptions musicales et en général des conceptions artistiques, ou les découvertes scientifiques et industrielles.

Dans les deux cas, les lois psychologiques qui ne rendent que la façon de travailler des forces naturelles de l'esprit, ne constituent que des lois abstraites qui ont besoin d'un apport de conditions extérieures pour donner naissance à des phénomènes intellectuels : de répétition dans le premier, de succession dans le dernier cas.

Nous ne nous occuperons que de cette dernière classe de phénomènes.

L'objet de la psychologie est l'étude des lois générales auxquelles obéit l'activité de l'esprit; celui de l'histoire est l'exposition des phénomènes intellectuels successifs que ces lois poussent au jour, lorsqu'elles passent à travers les conditions toujours autres de l'existence.

Les lois psychologiques travaillent donc continuellement dans l'histoire ; mais leur action ne constitue que des procédés qui se répètent toujours d'une façon identique et qui, par

elles mêmes, ne feraient jamais avancer le développement. Si le résultat de leur travail est toujours autre, c'est que le matériel soumis à son action est toujours différent. Telle une meule qui tourne toujours de la même façon, donne une autre mouture, d'après les grains qui auront été déposés dans la trémie. Supposant que la meule change de place, tout en tournant, elle laissera tomber une traînée de farine qui se composera d'éléments différents. Cette image, toute grossière qu'elle est, rend d'une manière assez fidèle le rapport des lois psychologiques avec le développement historique. La meule tourne toujours dans le même sens; mais son déplacement dans le temps qui l'alimente incessamment d'éléments nouveaux, donnera comme résultat une succession de produits différents.

Les lois psychologiques, tout étant un facteur, sans lequel l'histoire ne saurait être conçue — attendu que les forces naturelles qui poussent les phénomènes à la lumière du jour, manifestent leurs actions à travers la régularité de ces lois — ne constituent pas par elles mêmes l'histoire; car ces mêmes forces et ces mêmes lois, lorsqu'elles passent à travers des conditions qui se reproduisent toujours, ne donnent pas naissance au développement, mais bien à la répétition. Le changement perpétuel du kaléïdoscope historique est déterminé par le second facteur de la production des phénomènes, les conditions qui, lorsqu'elles changent continuellement sous la poussée de l'évolution, font marcher la société et donc l'esprit qui l'anime.

Prenons quelques exemples pour mieux élucider la question :

Il existe une loi psychologique très connue, à savoir : que la répétition des mêmes impressions les grave bien plus profondément dans l'esprit. Cette loi abstraite psychique peut donner naissance, par son travail sur des conditions identiques, à des lois concrètes de répétition des phénomènes psychiques, comme par exemple, appliquée aux notions, à celle de la consolidation de la mémoire; appliquée aux sentiments et aux volitions, à celle de leur changement d'actes conscients en actes inconscients.

Cette loi psychologique, appliquée à l'histoire du peuple espagnol, explique son caractère profondément religieux, caractère dont il ne peut se défaire, pas même de nos jours, malgré la poussée considérable de la pensée scientifique. Les

luttes des Espagnols contre les Maures, au nom de leur religion et de leur patrie, luttes répétées pendant des siècles, imprimèrent d'autant plus profondément dans l'âme de ce peuple l'amour de la religion, que ce sentiment se mêlait à l'amour du pays. Un deuxième exemple de l'effet de la même loi, agissant dans des conditions tout à fait différentes, nous est donné par le peuple anglais. Poussé vers le commerce par sa situation maritime et par son développement, une pratique séculaire de cette occupation la relia à sa vie entière, par une connexion si intime, que le peuple anglais ne saurait plus concevoir d'intérêt plus grave que celui du commerce. Les guerres heureuses de la France, répétées pendant des siècles, en firent une nation qui était capable de tout sacrifier pour la gloire, etc.

Où est donc la vraie explication des caractères différents des peuples espagnol, anglais et français? Ce n'est pas dans la loi psychologique commune, mais bien dans les conditions historiques différentes qui ont accompagné le développement de ces peuples.

D'autres lois psychologiques, formulées dans les derniers temps par la psychologie des foules, portent que le sentiment et la surexcitation des masses croissent en proportion du nombre des hommes qui les composent et de l'importance de l'intérêt qui les agite; que cette surexcitation aliène leur volonté au profit de meneurs qui peuvent, selon leur caractère, leur faire accomplir des actes héroïques ou brutaux. Ces lois et quelques autres expliquent les révolutions; mais elles les expliquent toutes : celle des Gracques de l'année 123 avant Jésus-Christ comme aussi celles de 1789, de 1830, de 1848, etc. Ces mêmes lois expliquent les Croisades, les Jacqueries, ainsi que les actes héroïques accomplis dans les combats. Elles expliquent tout; donc elles n'expliquent par elles seules rien. La vraie explication de tous ces événements est donnée par les conditions particulières de chaque révolution, ou de chaque mouvement des masses.

Le progrès entier peut être rapporté à une seule et même loi psychologique : le désir de travailler le moins possible et de gagner le plus [1], lequel a pour fondement l'instinct de conser-

1. On pourrait la nommer paradoxalement *Loi de la paresse*. Voir d'autres exemples dans notre communication au congrès de psychologie de Rome 1904 intitulée : « Interprétation psychologique des faits historiques » dans les *Atti del V congresso internazionale di Psicologia*, Roma, 1906, p. 356 et suiv.

vation. Cette loi si générale, qui explique le progrès partout où il se montre, ne peut rendre compte, par elle seule, d'aucune des manifestations extérieures par lesquelles le progrès s'accomplit. Pour y arriver, il faut prendre toujours en considération les conditions particulières dans lesquelles cette loi a opéré.

Les lois psychologiques, ainsi que les autres de caractère abstrait, prennent souvent la forme de principes ou de maximes du bon sens qui expliquent certaines séries de faits ; par exemple, la maxime, dérivée d'une loi mécanique, suivant laquelle celui qui entreprend une action au-dessus de ses forces finit par succomber. Tel Michel le Brave, prince de Valachie, qui rêva la constitution d'un grand Etat sur les bords du Bas-Danube, sans avoir les moyens de le réaliser; tels aussi les Grecs qui s'avisèrent, de nos jours, de s'étendre aux dépens de la Turquie, par la voie des armes, ce qui les conduisit à une sanglante défaite. Une autre maxime du même genre serait celle qui porte, qu'un parti ne doit jamais pactiser avec un autre de principes opposés, car il risque d'aller à sa propre ruine, et ainsi de suite des principes ou des maximes, plus ou moins reconnus par tout le monde.

Toutes ces lois abstraites de développement, ainsi que les lois psychologiques, ou encore les maximes et les principes du bon sens, forment une trame d'idées qui accompagnent, exprimées ou non, l'exposition historique. Il serait fastidieux, par exemple, à chaque révolution, d'insister sur les lois psychologiques des foules, comme il serait pédantesque d'énoncer à chaque instant des maximes expérimentées par la sagesse des peuples et cristallisées parfois dans leurs proverbes. Tous ces principes peuvent être ramenés, en dernière analyse, à des lois psychologiques, ou à des lois abstraites; et, s'il peut être très intéressant de les soumettre à une étude spéciale de ce genre, il serait inutile et ennuyeux d'en démontrer, constamment à nouveau la vérité, avant de fonder sur eux une explication quelconque. Bien souvent une importante loi psychologique se cache dans une phrase, sous un mot, et passe inaperçu au premier abord. Par contre, tout le poids de l'exposition et de l'explication historiques repose sur les conditions de la vie, à travers lesquelles les forces ont dû agir, pour pousser au jour les faits de l'histoire. Cette dernière se borne presque exclusivement à rapporter les événements constitutifs des séries qui

composent le développement. *Ce sont donc les faits singuliers qui forment l'élément important de l'histoire*, tandis que les lois psychologiques ou autres sont supposées connues, ou ne sont qu'indiquées. Il s'entend de soi même que, sans l'application constante, quoique souvent inconsciente des lois psychologiques, la reconstitution du passé serait impossible, et que cette reconstitution se base sur le principe que « dans des conjonctures semblables ou analogues, les choses ont dû se passer autrefois de la même manière qu'aujourd'hui [1]. » Les lois psychologiques sont donc la condition sous entendue de tout le travail de l'histoire.

Psychologie individuelle. — La psychologie ne se borne pourtant pas à l'étude abstraite des lois qui régissent l'activité de l'esprit. Elle étudie et expose aussi les complexions mentales particulières à chaque individu humain. Voyons quelles relations s'établissent, de ce chef, entre la psychologie et l'histoire.

La mentalité des groupes ou des individus humains, à travers laquelle agissent les lois du développement, fait partie du second élément constitutif de l'histoire : les conditions extérieures. Elle partage en tout le caractère que nous avons reconnu à cet élément; elle est *sui generis* dans chaque cas; apparaît une seule fois dans le cours du temps et ne se reproduit plus jamais; elle possède donc au plus haut degré le caractère individuel, propre aux conditions de la vie. En effet, il n'existe pas deux individus de complexité mentale en tout pareille, comme il n'existe pas deux peuples qui possèdent la même âme. Pour les individualités, cette diversité est imprimée dans leur visage, dont il est impossible de trouver deux identiques; pour les peuples, cette mentalité différente s'incorpore dans le produit principal de leur esprit commun, la langue, ainsi que dans certains traits de civilisation particulière (institutions, littérature, arts). C'est le grand masque extérieur qui recouvre le contenu insondable de l'âme. On a beau nier, ou du moins tendre à amoindrir le rôle de la race, c'est-à-dire de l'élément individuel dans le jeu de l'histoire : cette tendance vient de notre désir de tout expliquer, alors que, si nous regardons bien au fond des choses, tous nos efforts sont impuissants à expliquer définitivement quoi que ce soit; et plus les connais-

1. Theodor Kolde, *Ueber Grenzen des historischen Erkennens*, p. 12.

sances s'étendent et se diversifient, plus s'ouvre béant le gouffre de l'inconnaissable qui encadre tout ce que nous savons. Chaque homme a une complexité mentale particulière, et chaque groupe physiologique du genre humain se trouve dans le même cas. Les uns et les autres possèdent une âme propre qui donne la raison dernière de certains phénomènes, raison fondée sur l'inconnu, mais un inconnu qui s'impose.

L'histoire, non plus que les autres sciences, ne peut découvrir la cause finale des phénomènes dont elle s'occupe. La cause des lois psychologiques ou de celles d'ordre supérieur reste tout aussi inconnue que la cause de la complexité mentale particulière des individus et des peuples. La causalité, poursuivie d'étapes en étapes jusqu'à ses dernières limites, s'arrête devant le grand point d'interrogation que l'univers pose à l'esprit partout et toujours.

Mais si la cause de la différence entre les complexions mentales des peuples comme des individus est et doit rester à jamais inconnue, cette complexion mentale elle-même est la cause de bien des phénomènes. Elle doit donc être étudiée, s'il s'agit de comprendre, au moins dans les limites du possible, le développement historique.

Les particularités qui distinguent l'âme de chaque individu comme aussi celle de chaque peuple, ne sont pourtant pas toutes irréductibles. Certaines d'entre elles sont innées ; d'autres sont acquises par le commerce de la vie. Tandis que les premières sont inexplicables [1], il n'en est pas de même des autres, lesquelles trouvent leur explication dans les conditions qui les ont formées. Par exemple le caractère du peuple anglais, français ou espagnol, n'est pas seulement le produit de la race. Sa formation est due aussi aux conditions qui ont entouré la vie de ces peuples. Mais, par exemple, si nous recherchons la cause de la différence entre la civilisation des Espagnols et celle des Turcs, civilisations qui se ressemblent quant au fanatisme religieux, nous serons obligés de recourir, pour la trouver, à l'élément irréductible de la race, élément qui explique aussi comment il se fait que la même religion,

1. Il y en a bien quelques-unes que l'on explique par l'hérédité ; mais l'hérédité, dans ses formes si capricieuses, et surtout l'atavisme, ne donnent qu'un semblant d'explication, tout aussi incompris que le mystère qu'ils veulent dévoiler.

celle de Mahomet, ait donné, chez les Turcs, un tout autre produit intellectuel, que chez les Arabes. Il en serait de même si l'on voulait rechercher la cause de la mobilité de l'esprit français et du flegme et de la constance du caractère anglais. Il est probable que cette note de leur caractère est due à leur complexion mentale innée, laquelle a pour base une complexion physiologique originaire.

Il en est de même des individus. Ceux-ci présentent aussi deux éléments dans leur complexion mentale : l'un irréductible, dû à leur organisation psychique ou nerveuse particulière, avec ses influences héréditaires ou ataviques ; l'autre acquis par l'effet des événements qui ont laissé leur empreinte sur cette complexion. Si le premier de ces éléments est obscur et inexplicable, le second pourra être éclairé, au moins jusqu'à un certain point, par les conditions dans lesquelles l'individu a vécu. Nous disons : jusqu'à un certain point ; car la réaction différente que ces conditions déterminent dans le fonds originaire, reste aussi en elle-même inexplicable.

Les caractères des peuples comme aussi ceux des individus pourront donc être expliqués, pour une partie, par leur histoire, et serviront à leur tour à expliquer la suite de leur développement. Mais ce caractère historique, quoiqu'il soit dans la plus intime connexion avec le caractère originaire, doit néanmoins en être distingué [1]. Le caractère originaire, donné par la race et réfléchi surtout dans la langue, est le produit des transformations physiologiques ; il ne peut changer que par des causes de même nature, c'est-à-dire également physiologiques, telles que le croisement. Le caractère historique, au contraire, se forme naturellement, sous l'action des événements, et influence à son tour, d'après sa manière d'être, à un moment donné, le développement futur. Ce caractère, dont la formation est continue, n'est jamais définitif, à moins qu'il ne soit arrêté dans sa marche par une cause interne (Chinois) ou externe (disparition des peuples : Égyptiens, Grecs, Romains, Gaulois). Pour l'individu, la formation du caractère s'arrête à sa mort.

Cette perpétuelle transformation du caractère et de l'esprit

1. C'est pour ne pas avoir pris en considération cette différence que le livre de M. Gustave le Bon : *Lois psychologiques du développement des peuples.*, abonde en contradictions, comme nous l'avons montré dans la Revue critique, 1896, n° 22 (voir ci-dessus, p. 171).

d'un peuple ou d'un individu a lieu tantôt très lentement, tantôt d'une façon brusque ou rapide. Tant que la transformation s'opère sans secousses, elle procède insensiblement; mais aussitôt que des idées commencent à troubler l'âme, ou qu'elle est sollicitée par un choc puissant, le changement intellectuel se précipite.

L'histoire ne s'accomplit donc presque jamais avec des éléments définitivement fixés. Ses formations toujours nouvelles sont déterminées par des éléments eux-mêmes en état de formation. C'est ainsi que les entreprises, toujours plus vastes et plus déraisonnables de Napoléon Ier, s'expliquent par son ambition grandissante à chaque nouveau succès; que les Romains arrivèrent à conquérir le monde, par suite de leurs triomphes continuellement renouvelés, qui en faisaient de plus en plus un peuple avide de conquêtes; que la Pologne tomba toujours plus bas, par suite des malheurs qui l'assaillaient sans cesse, chacune de ses chutes corrompant davantage l'esprit et le caractère du peuple, et devenant à son tour la cause d'un malheur encore plus grand; que la consolidation de l'État roumain puisait toujours de nouvelles forces dans les circonstances extérieures, propices à son développement, ce qui encourageait le peuple roumain à oser toujours davantage, etc.

Nous avons observé que le caractère des peuples changeait parfois d'une façon inattendue, et notamment lorsqu'il était travaillé par des idées ou poussé par une force extraordinaire.

En ce qui concerne le premier point, il faut remarquer que quelquefois les idées se développent d'elles-mêmes, sans l'intervention d'esprits absolument supérieurs. Elles s'étendent comme une marée qui couvre de ses flots le champ entier de la pensée d'un peuple. Telle fut l'idée de l'union des Italiens, des Allemands, des Roumains en des États uniques, idée dont la paternité est inconnue et ne saurait être attribuée à personne. Telle encore l'idée de l'abolition de l'esclavage aux États-Unis, etc. D'autres fois, cette expansion des idées dans le sein des masses, va de pair avec leur synthèse plus puissante effectuée par certains esprits d'élite. Telle l'éclosion de la Renaissance concordant avec l'apparition d'une pléiade de génies artistiques de la plus grande envergure; la Réforme avec ses coryphées Wycleff, Huss, Luther, Calvin et les autres; les idées qui déterminèrent l'explosion de la Révolution française et qui furent formulées surtout par les trois grands génies du

XVIII[e] siècle, Montesquieu, Voltaire et Rousseau. D'autres fois enfin, les idées éclatent tout d'un coup et presque sans préparation dans les grands représentants de l'humanité, torturée par quelque besoin dont elle n'entrevoit pas le remède. C'est ce qu'on observe chez tous les grands fondateurs de religion, chez les inventeurs des découvertes scientifiques ou industrielles. Dans ce dernier cas, les idées ne prennent pas naissance par la poussée des masses populaires, mais bien par l'action spontanée des grands génies et bienfaiteurs de l'humanité.

Quant aux coups soudains auxquels les peuples sont parfois exposés, ils peuvent venir, soit des forces naturelles, soit des forces psychologiques. Comme exemple de la première espèce, on peut citer les épidémies, les famines, les tremblements de terre, les invasions [1]. Pour trouver des exemples de la seconde, la seule qui nous intéresse, il faut les chercher encore chez les grands hommes qui déterminèrent tout d'un coup une action inattendue et influencèrent par là puissamment l'esprit et le caractère des peuples. Alexandre le Grand, Gengiskhan, Napoléon, et jusqu'à un certain point César et Charlemagne, peuvent être cités comme initiateurs de pareils grands mouvements. Les trois premiers déterminèrent, par leur puissante personnalité, les événements auxquels ils présidèrent. César devint l'organisateur d'un besoin senti par son époque : la transformation du gouvernement républicain en gouvernement d'autorité absolue ; Charlemagne réagit vainement contre la tendance d'émiettement de la société féodale, voulant réaliser à nouveau l'idée de l'État romain.

L'histoire ne saurait donc être comprise, si l'on ne prend en considération les éléments psychologiques fournis au développement de l'humanité, par les conditions de la vie. Et comme ces dernières accompagnent toujours le courant de l'histoire, il faudra que l'histoire s'attache, à chaque instant, à mettre en lumière le côté psychologique des événements. L'historien doit tenir continuellement compte des éléments psychologiques, sans quoi la clef de la plupart des faits de l'histoire lui échappera. Veut-on, par exemple, comprendre comment il se fait

1. L'effet même de ces chocs matériels est aussi intellectuel, psychologique. Car toute impulsion humaine produit un état d'âme. Mais nous ne nous occupons que des éléments psychologiques actifs et non des éléments passifs.

que, malgré les échecs réitérés des Anglais au commencement de la guerre sud-africaine, le ministère qui l'avait provoqué ne fut pas renversé, alors qu'en Italie l'échec d'Adoua amena la chute du ministère Crispi? L'explication ne peut être trouvée ailleurs que dans le caractère fondamental de ces peuples. Veut-on comprendre les événements qui amenèrent l'explosion de la terrible guerre de 1870, il faut examiner l'état général des esprits en France et en Allemagne, et étudier en même temps, psychologiquement, les personnages qui se trouvaient dans les deux pays à la tête des affaires; il faut faire de la psychologie collective et personnelle, bien entendu individuelle dans les deux cas, et plus cette étude psychologique sera pénétrante, d'autant plus exactement se rendra-t-on compte des causes du grand événement. Si on veut comprendre le rôle de Jeanne d'Arc, il faut prendre en considération l'état d'esprit produit en France par les désastres de la guerre de Cent Ans, état d'esprit qui, à l'époque dont il s'agit, ne pouvait attendre la délivrance, que de l'intervention miraculeuse de la Providence. Cette idée, répandue dans les masses, tomba comme un germe puissant dans l'âme d'une jeune fille enthousiaste et visionnaire, qui se crut appelée précisément à accomplir le miracle. La foule qui attendait justement l'apparition de l'ange rédempteur, le vit incorporé dans la pureté de cette enfant; ses forces furent centuplées, et les Anglais furent chassés du pays. Dans cette analyse psychologique, la figure de Jeanne d'Arc n'en reste pas moins une énigme, en tant qu'élément irréductible d'une individualité humaine.

Nous pourrions continuer à loisir avec cette énumération d'analyses psychologiques, nécessaires pour comprendre les faits de l'histoire, attendu qu'à chaque pas les faits se prêtent à une pareille opération. Mais, pour établir notre thèse, les exemples apportés suffisent.

On voit en effet que pour comprendre les circonstances qui donnent naissance au développement historique, il faut exposer les idées qui s'en dégagent, examiner l'action que ces idées peuvent exercer sur le caractère des peuples ou des individus engagés dans le fait en question; peser la force que chaque élément déploie dans le conflit; suivre les péripéties des mouvements internes de l'âme et, à l'aide de cette minutieuse analyse, s'efforcer d'expliquer le résultat.

Le *rôle important de la psychologie en histoire consistera à*

expliquer les faits individuels dont se compose le développement, faits qui sont toujours neufs, toujours autres, qui ne se reproduisent jamais d'une façon identique, mais qui présentent toujours un élément différentiel, en quoi consiste précisément leur caractère historique; car, ainsi que nous l'avons dit, les faits qui ne changent pas, les faits identiques par leur essence, ne sauraient constituer l'histoire. Ce sont de simples faits de répétition, qui peuvent devenir l'objet de l'étude des sciences de lois ou de la statistique, mais jamais celui de l'histoire.

Quant aux lois psychologiques, leur rôle est bien moindre dans l'exposition du passé. Ces lois sont connues ou supposées connues. L'histoire les sous-entend dans son exposition et n'a pas à revenir continuellement sur elles; car, en réalité, ces lois n'expliquent pas le développement historique, et leur application à l'histoire devient inutile. On sait qu'elles existent; que tout le mécanisme du développement est régi par elles, que leur jeu éternellement renouvelé pousse au jour les faits toujours nouveaux. Mais l'histoire n'ayant pas à s'occuper de ce qui se répète éternellement, mais bien de ce qui change sans cesse, il s'en suit nécessairement que le rôle des lois du développement (qui comprennent aussi les lois psychologiques) est bien effacé à côté de celui qui est attribué aux faits et à la psychologie individuelle. Au contraire, dans les sciences des lois, ce sont les généralités qui ont toute l'importance, pendant que les faits individuels peuvent être négligés, attendu qu'ils se perdent et se confondent dans le fait général, la loi. Un profond penseur a formulé la même vérité d'une autre manière : « Dans les mondes inférieurs, dit-il, la loi tient une si large place qu'elle se substitue presque à l'être; dans les mondes supérieurs, l'être fait presque oublier la loi [1]. » Cette différence s'explique à son tour par la considération que, dans les sciences de lois (improprement appelées aussi sciences naturelles) [2], les lois abstraites de manifestations des forces de la nature s'incorporent dans des conditions de caractère général, et donnent naissance à des lois concrètes de production des phénomènes.

1. Emile Boutroux, *De la contingence des lois de la nature*, 1895, p. 139.

2. On peut leur laisser ce nom, à la condition de lui faire comprendre, à côté des sciences de répétition des faits de la nature matérielle, les sciences de répétition des faits de l'esprit : économie politique, psychologie, logique, mathématiques.

pendant que dans les sciences du développement, ces lois — manifestation aussi des forces de la nature — s'incorporent dans des conditions éternellement changeantes et ne donnent plus naissance à des lois de production des phénomènes, mais bien à des séries uniques, individuelles et toujours dissemblables entre elles [1].

Les lois économiques partagent absolument le même caractère que les lois psychologiques.

L'histoire est-elle un art ? — Cette analyse du rôle que l'élément psychologique individuel est appelé à jouer dans l'histoire, nous conduit à examiner une opinion que l'on a quelquefois émise sur cette discipline, qu'elle serait plutôt un art qu'une science.

Cette opinion se base, en premier lieu, sur la circonstance, que le poète ou l'artiste pratique aussi de la psychologie individuelle, tout comme l'historien, pour donner la vie aux figures qu'il crée; car « l'historien n'a pas à se préoccuper des lois et des règles psychologiques; il doit procéder par l'intuition psychologique, pareille à celle de l'artiste [2]. » Puis, l'historien doit souvent employer l'imagination, pour relier les faits entre eux; pour les compléter, par rapport à ce qui n'est pas contenu dans les sources. Si on ajoute, à ces deux points, la nécessité d'une exposition harmonique et d'un style soigné qui attirent le lecteur, on aura épuisé les raisons que font valoir les partisans de l'histoire-art [3].

Mais nous nous demandons, si le fait d'employer, dans une discipline, certains moyens mis en œuvre par une autre, doit avoir pour résultat de les identifier ? Si la chimie emploie la méthode expérimentale de la physique pour établir ses résultats, cesse-t-elle, pour cette raison, de constituer une science à part ? Quant à l'imagination, elle n'est pas nécessaire seulement à l'historien. Dans tout œuvre créatrice, elle doit étendre ses ailes et s'envoler vers la région élevée, où les idées se cherchent et se combinent d'une façon inattendue ; et pour sûr que

1. Consulter sur les lois psychologiques, notre communication à l'Académie des Sc. mor. et polit. (Séances et travaux, 1900, décembre) intitulée : *La psychologie et l'histoire*, ainsi que notre communication au *Congrès psychologique* de Rome citée ci-dessus, p. 313.

2. Grotenfelt, *Wertschätzung*, p. 46 et 47.

3. Bruno Gebhardt, *Geschichtswerk und Kunstwerk*, 1885.

l'imagination d'un Copernik, d'un Newton, d'un Pasteur, ne fut pas moins puissante que celle d'un Dante, d'un Shakespeare, d'un Gœthe. La seule différence est que l'imagination poétique travaille le plus souvent sur des idées seulement conçues, pendant que celle des hommes de sciences s'exerce sur des idées empruntées à la réalité. Or, si nous examinons ce qui se passe avec le jeu imaginatif des historiens, nous verrons qu'il est de même nature que celui des hommes de science, et qu'il ne ressemble guère à celui du poète; car il travaille aussi sur des éléments réels [1]. Si quelques historiens, comme Michelet, ont laissé trop de frein à leur imagination, ils ont été plus poètes qu'historiens, et cela au détriment de l'histoire.

Quant à l'exposition, il est toujours très désirable qu'elle revête un caractère artistique, c'est-à-dire qu'elle donne une belle forme au contenu qu'elle exprime; mais cette condition peut être requise pour n'importe quelle science; et l'*Exposition du système du Monde*, par Laplace, n'a pour sûr rien perdu, d'être magistrale en même temps comme fonds que comme forme.

Sybel relève surtout le fait, que « lorsque la critique historique doit pénétrer, dans son essence la plus intime, la nature individuelle des témoins qui rapportent les événements, elle touche à un terrain, où les procédés logiques de la science ne suffisent plus du tout; que par suite, jamais il n'a existé d'historien célèbre qui ne fût, en même temps, un grand artiste [2]. » L'imagination qui, comme nous l'avons vu, mêle son jeu dans toutes les sciences, doit se conformer au but poursuivi par chacune d'elles, pour lui être utile. Même dans le cas visé par Sybel, où il faut apprécier la valeur des rapports contenus dans une source, et donc reconstituer, par un effort d'imagination, tous les éléments qui ont concouru à donner naissance à ces rapports, encore cette imagination ne peut s'aventurer que sur la base réelle des données qui la guident.

Nous pensons que la controverse — si controverse il peut y avoir, si l'histoire est une science ou un art — peut être très simplement tranchée, quand on se rappelle les buts que pour-

1. Grotenfelt, *Wertschätzung*, p. 52 : « Die auschauende Phantasie der Historiker ist an gegebene und der Willkür entzogene Daten gebunden; sie will und darf nicht Neues schaffen. »

2. H. v. Sybel, *Vorträge*, 1897, p. 302.

suivent l'une et l'autre de ces activités intellectuelles : la science, la découverte et l'établissement de la *vérité* : l'art, la création du *beau*. L'histoire, au moins telle qu'elle est conçue maintenant, tend à la reproduction de la réalité passée, donc aussi à la reproduction du vrai. L'art peut ne pas être vrai, pourvu qu'il soit beau. Une exposition du passé qui ne serait que belle, sans être vraie, ou du moins sans vouloir l'être, ne mériterait pas le nom d'histoire. *Rickert* a très bien caractérisé cette différence, lorsqu'il a dit « que la poésie et l'art ne sont pas de l'histoire, déjà par la seule raison que les données de l'histoire doivent être *vraies* [1]. »

Une autre circonstance qui distingue l'histoire de la production artistique, est que l'art isole pour créer, pendant que l'histoire doit rattacher chaque événement au milieu où il apparaît, ainsi qu'aux faits précédents qui lui ont donné naissance. Une toile, une statue, un poème, un monument, existent par eux-mêmes et pour eux-mêmes. On les admire seulement, quand on oublie complètement leur génèse et qu'on s'oublie soi-même devant eux. Tout enchaînement historique est brisé par l'art. Le temps « suspend son vol, » et pour le moment de la contemplation, la vie semble s'arrêter, pour se concentrer dans ce seul instant. L'histoire, au contraire, ne peut exister, que si l'on fait du temps le moyen le plus complet de pénétration des événements; si on relie le fait considéré à ses antécédents. Le tableau, pour se faire valoir, doit être détaché du reste du monde, par un cadre qui l'entoure. L'événement historique doit perdre tout ses contours, dans la mer qui le baigne.

Il va sans dire que si l'on élargit la notion de l'art, en en éliminant l'élément du beau, et si on le définit seulement comme la reproduction de la réalité, comme le fait *M. B. Croce* [2], l'histoire peut y entrer. Mais dans ce cas, nous ne voyons pas de différence entre l'art et la science qui a aussi pour but la reproduction de la réalité. On comprend qu'en fin de compte, il

1. Grenzen, p. 340.

2. Il *concetto della storia nelle sue relazioni col concetto dell' arte*, 1896. A la page 40, M. Croce dit : « Sempre che si assume il particolare sotto il generale, si fa della scienza ; sempre che si rappresenta il particolare come tale, si fa dell' arte. »

est indifférent de savoir au juste ce qu'est le beau, et qu'il suffit qu'une activité intellectuelle tende à le produire, pour que cette activité ne puisse plus aspirer au titre de science. La notion du vrai est aussi controversée — car qu'est-ce qui n'est pas controversé en ce monde? — mais il suffit qu'une discipline en poursuive la découverte, pour qu'elle ne soit plus un art.

Or l'histoire poursuit manifestement l'établissement de *la vérité sur les faits passés.* L'histoire est donc une science et non un art.

On peut dire que l'individuel peut donner naissance à plusieurs activités intellectuelles : lorsqu'il est beau, à l'art; lorsqu'il est vrai et individualisé par le temps, à l'histoire; lorsqu'il ne donne lieu qu'à la description, aux éléments géographiques. Mais on ne saurait définir l'art en général comme la reproduction de l'individuel; car alors cette définition est trop vaste et comprend en dehors de l'art et de l'histoire, même les éléments géographiques qui ne sont ni art, ni science.

La sociologie et l'histoire. — La sociologie peut être définie, avec M. de *Greef*, « la philosophie synthétique des sciences sociales particulières [1], » et avec *Auguste Comte*, nous diviserons la sociologie en deux grandes branches : la sociologie statique qui étudie l'état des sociétés à un moment donné, et la sociologie dynamique qui en étudie le développement [2]. Mais ce développement des manifestations de l'esprit humain forme aussi l'objet de l'histoire, et on comprend immédiatement le rapport qui peut en résulter, entre ces deux branches des connaissances humaines.

La sociologie dynamique tend à établir les lois de développement de l'humanité. Admettant, sans aucune raison, que l'essence de la science consiste dans la possibilité de formuler

1. *Le Transformisme social,* 1895, p. 318.

2. M. de Greef, *Lois sociologiques*, p. 36, définit la sociologie dynamique comme l'étude des phénomènes sociaux, sous le rapport de leur évolution et de leur *action réciproque.* L'action réciproque des phénomènes peut pourtant être aussi une question de statique sociale, lorsqu'elle se rapporte à l'influence réciproque des phénomènes sociaux à un *moment donné*. Nous pensons qu'il faut restreindre, avec Comte, l'objet de la sociologie dynamique, à *l'évolution des sociétés* et à l'action réciproque des phénomènes *dans leur développement successif.*

des lois, elle recherche aussi, dans la succession des phénomènes sociaux, la découverte des lois sociologiques. Mais nous avons vu que certains auteurs pensent, par ce même moyen, élever l'histoire au rang de science, et s'efforcent de formuler, pour la manifestation et la production des faits historiques, des lois tout aussi fixes et aussi immuables, que celles qui régissent la manifestation et la production des phénomènes de la nature (ils veulent dire des phénomènes de répétitions de cette dernière). Il est évident que, pour ces auteurs, histoire et sociologie sont des termes synonymes. Ainsi, entre *Buckle* et *Comte*, le nom seul de la nouvelle science qu'ils veulent créer, diffère. Comte veut trouver les lois de la sociologie dynamique; Buckle celle de l'histoire. *Stuart Mill* ne manque pas d'identifier ces deux disciplines. Adoptant en tout les idées de Buckle sur la question, il dit que « *les phénomènes sociaux, en d'autres termes, l'histoire*, est soumise à des lois générales qu'il est possible de découvrir [1]. » Pour *M. Barth*, la philosophie de l'histoire n'est autre chose que la sociologie [2]. Pour *M. Lacombe*, sociologie et histoire ne sont aussi que deux mots qui désignent la même idée : « Puisqu'il n'existe que deux ordres de travaux, répondant, l'un à la recherche de la réalité, l'autre à la recherche de la vérité, érudition d'une part, *histoire ou sociologie* d'autre part, nous aurions pu mettre partout à la place d'histoire, le mot sociologie, d'autant mieux qu'il semble destiné à prévaloir. Mais avec le terme de sociologie, mon ouvrage courrait risque d'éloigner tout d'abord les hommes qui font de l'érudition ou de l'histoire, dans le sens ordinaire du mot [3]. »

Il y a des auteurs qui cherchent à établir une différence entre la sociologie, nommée par eux aussi histoire-scientifique, ou histoire-science, et l'histoire proprement dite, ou histoire littéraire. Ils attribuent à la première l'étude des manifestations de l'esprit, dont ils pensent pouvoir réglementer la marche par des lois, et veulent laisser à l'histoire, comme ils l'entendent, le domaine du contingent. C'est ainsi que *Herbert Spencer* établit une distinction entre « les faits biographiques d'un individu, comme ceux d'un peuple, lesquels ne peuvent être prévus, et

1. *Logique*, II, p. 533.
2. Voir son ouvrage intitulé : *Die Philosophie der Geschichte als Sociologie*, 1897.
3. *L'histoire considérée comme science*, p. VIII.

dont les historiens emplissent leurs pages (!!), mais qui ne peuvent fournir aucun matériel à la science sociale, et ceux dont cette dernière doit s'occuper : la croissance sociale, le développement concomitant de l'organisation et des fonctions de la société [1]. » *M. Lacombe* fait une distinction entre les événements et les institutions, et dit, que « pour constituer l'histoire-science, il serait nécessaire de réduire autant que possible la masse des événements, de ne prendre en considération que ceux d'entre eux qui ont eu une influence sur les institutions, et de s'occuper, en premier lieu, du développement de ces dernières [2]. » Il en est de même de M. *G. Winter* qui dit, que les événements du temps passé ont pour la conception historico-scientifique du présent, une importance bien moindre que les états (Zustænde) économiques, politiques, intellectuels et sociaux, dont l'influence sur les états correspondants de l'actualité est bien plus sentie [3]. » *G. Tarde* constate « qu'il existe une différence entre l'imitation et l'invention, et reconnait que la première seule est soumise à des lois proprement dites, attendu que l'invention comprendrait une large part d'accidentel, d'arbitraire, d'origine individuelle [4]. » Désirant éliminer de l'histoire-science cette partie indéterminable, il définit l'histoire, comme nous l'avons déjà vu, « la connaissance du destin des imitations. » *M. Bourdeau* s'attache aussi à prouver, que les événements ou les faits singuliers qui, d'après lui, désignent la même chose, n'ont qu'une valeur momentanée. « Accidentels et sans durée, ils arrivent, passent et ne reviennent plus. Leur importance décroît, à mesure qu'on s'éloigne de sa date et de son centre, et on arrive vite à des temps et à des pays, où son influence est complètement ignorée. L'intérêt que l'on met à connaître le récit des événements n'a rien de scientifique. Il tient à une curiosité, où l'imagination a plus de part que la réflexion. L'esprit est amusé, non instruit. L'histoire devrait abandonner de pareilles *futilités*; elle devrait étudier les fonctions de la vie humaine, le mouvement de la population, l'état de la fortune publique, et montrer les causes

1. *Introduction à la science sociale*, p. 417.
2. *L'histoire considérée comme science*, Préface.
3. Geschichte und Politik, dans la *Vierteljahrsschrift für Volkswirtschaft, Politik und Kulturgeschichte*, 1889, p. 174.
4. *Lois de l'imitation*, p. 160.

qui la font croître et décroître; exposer les transformations du goût, l'avancement des sciences, l'amélioration des mœurs, l'extension des libertés publiques. Tant que les historiens se borneront à raconter de vaines particularités, ils seront simplement les historiographes de la Fortune; leurs ouvrages, inutiles et charmants, seront sans valeur pour la connaissance des choses humaines, sans application pratique, et ne pourront prétendre qu'à divertir les esprits oisifs, au même titre, mais avec moins de succès, que les contes des romanciers [1]. »

Mais si les sociologues se montrent disposés à laisser aux historiens l'étude des faits accidentels de l'histoire, et s'ils veulent réserver pour eux celle des faits qui présentent une certaine consistance, les historiens ne se montrent nullement enclins à borner leurs recherches et leur exposition aux seuls événements, laissant les institutions politiques, sociales, religieuses, la littérature, les sciences et les arts, au domaine de la sociologie. Au contraire, l'histoire de nos temps cherche à pénétrer, toujours plus profondément, dans la trame intime qui relie les institutions aux événements, et vice versa, pleinement convaincue qu'une pareille bifurcation de l'étude du passé, est tout simplement impossible, ce que d'ailleurs les sociologues eux-mêmes sont obligés de reconnaître. *M. Lacombe*, par exemple, dit « que ce sont les événements qui déterminent les institutions; mais les événements sont le plus souvent le résultat d'une contingence incalculable [2]. »

La restriction que cet auteur veut poser, notamment que l'histoire-science n'aurait à s'occuper que de ceux d'entre les événements qui ont eu des résultats institutionnels, est tout aussi arbitraire que difficile à mettre en pratique.

En effet, les événements, même ceux qui ont pour cause déterminante l'impulsion personnelle, voire même le hasard, sont si intimement liés aux faits généraux, qu'il est de toute impossibilité de les en détacher. Prenons quelques exemples :

La conquête de l'Angleterre par les Normands est un fait singulier, un événement dû, en premier lieu, à la personnalité de Guillaume le Conquérant, et aussi aux relations personnelles dans lesquelles il se trouvait avec Edouard et Harold. Après avoir effectué cette conquête, ce fut toujours le génie de

1. *L'histoire et les historiens*. 1883, p. 120, 124 et 126.
2. *L'histoire considérée comme science*, p. 247.

Guillaume qui l'organisa ; mais cette organisation — fait absolument personnel et contingent — détermine un développement spécial de la féodalité en Angleterre, qui eut à son tour, comme conséquence, l'établissement des libertés publiques, fait général de la plus haute importance. Le christianisme des Germains signifie le commencement de leur civilisation, fait général capital dans l'histoire européenne ; mais cette christianisation fut l'œuvre d'une grande individualité, celle de Charlemagne. La religion de l'Islamisme est l'œuvre personnelle de Mahomet. Sans l'intervention de ce puissant génie, les Arabes ne seraient pas sortis de leurs déserts ; ils n'auraient pas conquis les régions fertiles où ils s'établirent, et leur esprit n'aurait pas donné naissance à cette civilisation qui servit, en beaucoup de points, d'institutrice aux peuples européens. La conquête de la Dacie par l'empereur Trajan est aussi un fait singulier, dû même à un sentiment d'irritation de l'empereur romain contre le roi des Daces, Décébale [1]. La réussite de cette expédition peut être encore attribuée, avec raison, à l'influence personnelle de l'empereur sur ses troupes, ainsi qu'à la façon dont cette expédition fut conduite. Ce fait purement singulier et dépendant de l'initiative et des qualités d'un individu, donne, par la colonisation de la Dacie, naissance sur les confins de l'Orient, à un peuple actuel de race latine qui, par ses aspirations, par les progrès qu'il réalise tous les jours, est devenu un élément général important dans la vie de l'Europe orientale. Ecoutons ce que dit aussi M. *René Worms* relativement à Voltaire : « L'individualité de ce grand génie a pu être quelque chose d'entièrement unique dans son genre, d'anormal si vous voulez ; son action dans le monde n'en a pas moins été si grande, qu'on ne concevrait pas une histoire du XVIII[e] siècle, où le nom de Voltaire ne seraient pas prononcé [2]. »

Partout, dans le développement des sociétés, on rencontrera cette relation intime entre les faits singuliers et ceux de caractère plus général. Une connexion des plus serrées les relie ensemble. Les faits généraux sont, ou le produit d'événements singuliers, ou bien ils en sont plus ou moins influencés dans leur développement. Jamais les faits généraux n'évoluent d'une façon indépendante, et on ne pourrait pas plus séparer leur

1. Xénopol, *Histoire des Roumains de la Dacie trajane*, 1896, I, p. 41.
2. *Organisation scientifique de l'histoire*, 1894, p. 6.

étude de celle des faits singuliers, qu'on ne peut les séparer dans la réalité des choses.

Les historiens qui méritent ce nom se sont parfaitement aperçus de la connexion intime qui existe entre le général et l'individuel, voire même le fortuit, dans la marche des sociétés. Ils s'efforcent, tous les jours davantage, de trouver le nexus causal qui relie les faits individuels aux faits généraux, et vice versa, dans le but de donner une explication du passé, aussi complète que possible, et c'est dans cette tendance générale de l'historiographie de notre époque, que réside sa supériorité incontestable, sur celle des temps qui nous ont précédés. Aussi ne saurait-on lire, sans un profond étonnement, les lignes suivantes, écrites bien à la légère par *M. Bourdeau* : « Or, nous accusons *tous les historiens* d'avoir méconnu cette obligation. Au lieu d'observer la généralité des hommes, ils ne voient que des personnages, et, négligeant de scruter les fonctions de la raison, *ils se bornent à raconter les événements*. Cette manière de concevoir et de présenter l'histoire, ne répond nullement aux exigences de la science. Il importe d'établir sur une base plus large la connaissance de l'humanité [1]. » Mais une pareille imputation, qui devient encore plus claire, lorsqu'on l'ajoute aux paroles du même auteur rapportées plus haut [2], ne nous étonnera guère, lorsqu'on saura que l'histoire de *nos temps* est représentée, pour M. Bourdeau, par Commines et Froissard [3] ! Il ne semble même pas soupçonner l'existence des écrits des grands historiens de nos jours, tels que : Guizot, Mommsen, Ranke, Gervinus, Fustel de Coulanges, Grote, Curtius, Taine, et leurs non moins célèbres disciples, qui ont fait acquérir à l'histoire un caractère de plus en plus scientifique.

Les récriminations de M. Bourdeau contre la façon actuelle de traiter l'histoire sont d'autant plus curieuses, qu'il est suffisamment connu, que « déjà Voltaire avait fait subir l'épreuve de la moquerie à cette race ennuyeuse d'anecdotiers qui a presque disparu. Il insiste déjà sur l'obligation de faire un choix judicieux de faits, et prouve, par de nombreux exemples, l'avantage de se conformer scrupuleusement à cette règle [4]. » L'éminent

1. *L'histoire et les historiens*, p. 12.
2. Ci-dessus, p. 327.
3. *L'histoire et les historiens*, p. 150.
4. Robert Flint, *Philosophie de l'histoire en France*, 1878, p. 87.

penseur auquel nous empruntons ces paroles, *M. Robert Flint*, est d'une tout autre opinion que M. Bourdeau, quant à la valeur scientifique des ouvrages historiques de notre époque. Il dit que « la croyance pratique à l'existence d'une loi et d'une méthode scientifiques est le caractère distinctif des principaux historiens du XIX[e] siècle; c'est ce qu'on ne mettra pas sérieusement en doute, *pour peu qu'on soit au courant de la question*, et si l'on tombe d'accord là-dessus, je crois en avoir assez dit, pour établir ma thèse, que l'art historique s'est de lui-même, et sûrement, quoiqu'avec lenteur, élevé jusqu'à la science historique [1]. »

Que les historiens eux-mêmes, si cruellement malmenés par M. Bourdeau, soient parfaitement conscients de la transformation que leur discipline subit, en passant par leurs mains, ceci nous est clairement affirmé par *Ranke* qui dit que, « le but de l'histoire universelle est de reconnaître l'enchaînement des choses, la marche des grands événements qui relient entre eux et dominent tous les peuples [2]. »

Pour *M. Bourdeau*, les événements n'ont aucune importance, et il s'étonne beaucoup « du bruit que l'on a fait autour de la Révolution française, dont quatre cents millions de Chinois n'ont pas même entendu parler [3]. » Mais les quelques centaines de millions de bœufs qui peuplent la terre, en ont encore moins entendu parler! Est-ce à dire, que cet événement grandiose qui a introduit, sur tout le continent européen, l'idée de liberté et d'égalité, fait général de la plus haute importance, ne présente pour l'humanité aucun intérêt, parce que les Chinois n'en ont pas eu connaissance? Cet événement doit intéresser l'humanité, parce qu'il s'est passé chez un des peuples qui conduisent l'évolution, et qu'il a fait faire un grand pas à cette évolution même. Si les Chinois ne s'y intéressent pas, c'est qu'ils se sont arrêtés sur une marche bien plus basse de cette évolution, et qu'ils ne sont pas capables d'en comprendre la portée. Si les Chinois s'étaient trouvés à la hauteur de la civilisation européenne, s'ils avaient aussi senti le poids d'un despotisme écrasant, la Révolution française aurait été saluée

1. *Ibidem*, p. XLIX.
2. *Weltgeschichte*, I, I, p. VII.
3. *L'histoire et les historiens*, p. 120. M. Calloianu, *Stiinta istoriei*. Bucuresti, 1895, partage en tout les paradoxes de M. Bourdeau.

par eux, comme l'aube d'une ère nouvelle. A la thèse de *M. Bourdeau*, que « pour la science, la connaissance des fonctions a plus de prix que celle des événements », nous opposons cette autre, que la connaissance du jeu des fonctions est absolument impossible sans celle des événements. Ces deux classes de faits sont indissolublement liées dans le développement; elles doivent l'être aussi dans son reflet intellectuel, quel que soit le nom qu'on veuille lui donner, celui de sociologie (dynamique) ou celui d'histoire.

Les lois sociologiques. — Les sociologues, et avec eux quelques théoriciens, trouvent que tout ce qui a été produit jusqu'à présent sur le terrain de l'histoire, est bon à jeter au panier; que l'étude du passé est une forêt vierge, où personne encore n'a pénétré. Les sociologues voudraient même éliminer le terme consacré jusqu'à ce jour à cette étude, celui d'histoire, et y substituer un autre, plus rempli de promesses pour l'avenir, celui de sociologie. Cette discipline qui aurait la noble ambition de vouloir se ranger parmi les sciences, doit être constituée, comme toutes les autres sciences, sur la base de *lois*. C'est ainsi qu'on arrive à un postulat, que l'on croit indispensable pour l'existence de l'histoire-science ou de la sociologie, celui des lois historiques ou sociologiques. Examinons ce que signifie cette notion, dans la pensée même de ceux qui l'emploient?

Pour élucider cette question, il faut commencer par empêcher une confusion qui pourrait facilement surgir de l'emploi du terme de sociologie (tout court, sans aucun déterminatif), à la place de celui d'histoire.

La sociologie, en général, ne s'occupe pas seulement du développement des sociétés; elle étudie aussi leur état à un certain moment de leur durée, donc des faits de répétition et non des faits successifs. Les faits de répétition peuvent toujours être formulés par des lois, comme le sont, par exemple, ceux de l'économie politique, qui rentrent aussi dans la sociologie.

La confusion qui a toujours été faite entre les phénomènes de répétition et les phénomènes successifs, se rencontre aussi dans le domaine des faits sociaux, où l'on confond, bien à tort, la sociologie statique, l'étude des états de la société ou de leur action réciproque simultanée, avec la sociologie dynamique

l'étude du développement social. Sans tenir compte de la différence de nature entre les faits de répétition et les faits successifs, on applique à la science entière des manifestations de l'esprit social, les principes qui n'en peuvent régir qu'une partie ; on transporte l'idée de loi, du terrain des faits de répétition de la sociologie statique, sur celui des faits successifs de la sociologie dynamique, et on veut faire de la sociologie entière, partant aussi de l'histoire (sociologie dynamique), une science dans le genre des sciences naturelles de répétition, basée sur des lois de manifestation et de production, et comportant une prévision des événements.

C est cette profonde erreur que nous voulons dissiper.

La sociologie est une science qui repose sur des lois, aussi fixes et aussi immuables que celles qui dirigent la marche des corps célestes, quoique non aussi précises que ces dernières. Mais de quelle sociologie s'agit-il dans ce cas? car il y en a deux, et profondément distinctes, quoiqu'elles portent le même nom. C'est de la sociologie statique, de celle qui s'occupe de l'étude des états sociaux qui se répètent. Cette branche de la sociologie repose en effet sur une trame de lois, attendu que les faits qu'elle traite sont des faits de répétition.

Il en est tout autrement de l'autre branche de la sociologie, celle qui a pour objet l'étude du développement. Cette dernière étudie les faits successifs qui ne peuvent plus donner naissance à des généralités qui constitueraient des lois, que dans la région absolument abstraite (et en dehors de la réalité des faits) de la simple action des forces, et jamais pour la production des phénomènes, comme nous l'avons démontré ci-dessus.

S'il s'agit de trouver une régularité dans la manifestation et la production des faits successifs, cette régularité sera d'une tout autre nature, que celle qui régit les faits de répétition. Elle se produira dans la succession des faits qui s'enchaînent les uns aux autres; elle partira d'un noyau, se développera d'une certaine façon, pour aboutir à un résultat. Les sociologues auraient pu certainement étendre leurs recherches dans le sens du développement humain, et s'efforcer de trouver les grandes lignes d'après lesquelles se dispose la succession des faits. Les régularités de la sociologie dynamique auraient pu consister, dans l'établissement de la succession et de la transformation particulière des phénomènes sociaux qui se poursui-

vent dans une certaine direction, et doivent, par conséquent aboutir, dans l'avenir, à un résultat qui puisse au moins être entrevu.

Formulées de cette façon, des régularités existent incontestablement dans la succession historique. Ces régularités sont l'effet des lois de développement, que nous avons essayé de formuler plus haut, et qui ne sont elles-mêmes que la manifestation des forces de l'histoire. Nous désignerons ces régularités, bien différentes des lois de la coexistence, par le terme de *séries historiques*.

Mais les sociologues ne veulent pas s'enquérir de pareilles généralités, pour ainsi dire longitudinales, à la place des généralités transversales, les lois de la répétition. *Ils veulent absolument trouver, dans le développement, l'élément généralisateur, et le formuler par des lois*. Aussi ont-ils été amenés à imaginer un système de lois *sui generis*, pour les phénomènes sociaux de caractère successifs, lois qui ne sont, ni des lois de répétition, ni des séries de succession, mais bien un mixtum-compositum qui partage les deux caractères à la fois. *Ils ont tâché de découvrir le même mode de succession de certains phénomènes chez différents peuples, tribus ou races, et, généralisant ce mode de succession, ils ont créé les prétendues lois sociologiques. Ces lois sont donc le produit d'abstractions recueillies sur des séries de phénomènes*. L'auteur qui formule théoriquement cette façon de voir, que les autres ne font qu'appliquer, *M. Lamprecht*, dit que « l'on peut réduire les séries de faits parallèles, par l'isolement de leurs éléments, à un contenu identique, et considérer ce contenu comme l'essence de ces séries. C'est absolument le même procédé de la pensée scientifique, que celui qu'elle applique aussi dans les sciences naturelles [1]. » D'ailleurs, pour formuler les prétendues lois de développement, la généralisation des faits similaires est le seul moyen possible. *Rickert* l'observe très bien, quand il dit que « *la loi de développement ne peut jamais contenir autre chose que ce qui se répète dans une pluralité de manifestations successives. Elle ne saurait jamais jeter un pont entre deux étapes d'un seul développement, qui aurait pour mission de réunir le postérieur à l'an-*

1. Was ist Kulturgeschichte dans la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, 1896-97, p. 84. L'origine de cette conception remonte au créateur de la sociologie, Auguste Comte. Voir *Cours de philosophie positive*, IV, p. 450 et 458.

térieur, en ce qu'il a nouveau et d'unique[1]. » En effet, une loi de développement devrait rattacher *nécessairement* le futur au présent et au passé, ce qui permettrait de prévoir les événements *absolument nouveaux* qui se cachent dans le sein de l'avenir. Mais comme une pareille idée ne saurait germer dans les cerveaux à l'état normal, force fut aux sociologues de recourir à la généralisation des séries, et donc à imaginer, au lieu de lois de développement longitudinales, toujours des lois transversales de généralisation, mais recueillies sur des séries longitudinales du développement.

C'est ainsi que *M. Letourneau* veut découvrir la loi générale ou plutôt universelle, de succession, des organisations politiques, et il l'établit (nous verrons bientôt avec quel succès) de la façon suivante : l'évolution politique passe *chez tous les peuples* par l'anarchie, le clan, la tribu républicaine, puis aristocratique, la monarchie élective, puis héréditaire, pour aboutir à une nouvelle forme de république. *M. Brunetière* cherche aussi à formuler la marche de l'évolution de la peinture, et fait passer successivement cet art, *dans tous les pays où il se manifeste*, par la peinture religieuse, mythologique, historique, le portrait, le genre, le paysage et la nature morte.

Nous examinerons bientôt si ces lois correspondent aux faits; pour le moment, nous n'avons voulu que donner des exemples de la manière dont les sociologues entendent formuler leurs *lois*. Mais avant de démontrer que toutes les lois, formulées par les sociologues, ne sont que des généralisations précipitées, examinons la question en principe, pour voir s'il est possible d'établir des *généralisations de successions*.

Pour que la chose fût réalisable, il faudrait que les diverses séries, dont on veut extraire la loi générale, fussent similaires; car le principe de la généralisation ne peut être appliqué, tant pour la formation des notions que pour celle des lois, que sur des éléments (représentations, faits, actions ou événements, par conséquent aussi, succession d'événements) similaires.

Personne ne saurait contester qu'il existe, chez tous les peuples de la terre, une certaine similitude entre les manifestations de même nature de l'esprit, attendu qu'il existe chez tous, un fonds commun qui caractérise précisément l'être humain. *Tarde* observe aussi que l'évolution uniforme des

1. Grenzen, p. 516.

sociétés peut avoir parfois (dans les phases primitives) comme cause « l'identité de l'organisme humain et de l'esprit humain, d'où résulte la coïncidence de certaines inventions majeures, suscitées indépendamment les unes des autres, par les mêmes besoins, ainsi que leur production successive dans un ordre, souvent à peu près pareil, en vertu des lois de la logique. » *Tarde* ajoute que « les besoins innés et héréditaires de la nature humaine déterminent la forme générale du développement qui reste la même à travers la diversité des races et des générations [1]. » Il faut encore observer, qu'à l'origine, le développement de l'humanité, dans toutes les branches de l'activité intellectuelle, suit une marche générale, déterminée par de grands courants populaires, où l'individualité joue un rôle assez effacé. C'est ainsi que les peuples passent, pour ainsi dire sans secousses, de l'état de chasseurs à celui de pasteurs, puis à celui d'agriculteurs. Il y a bien aussi des inventions faites par des individualités particulièrement douées; mais ces individualités se perdent dans la masse. Dans la sphère de la puissance politique, les chefs de tribu gouvernent les peuples, conformément à des coutumes générales, sans que l'intervention individuelle joue un grand rôle. La religion est fétichiste ou polythéiste, produit de l'esprit général du peuple, non celui d'individus tout-puissants. Il en est de même des formes de la vie sociale, littéraire, artistique. Tout est le produit commun du peuple entier, et le rôle des individualités disparaît dans la masse. Mais ce n'est pas tout. Dans les premiers temps du développement des peuples, les caractères spéciaux de la race n'ont pas le temps de marquer de leur sceau les manifestations de l'esprit. C'est le côté général humain qui ressort, plutôt que le côté particulier de la complexion mentale.

Par suite de ces circonstances, les premiers pas que les peuples font dans l'histoire, présentent une ressemblance assez prononcée. C'est cette ressemblance initiale de toutes les formes de la vie sociale qui a induit en erreur les sociologues, en leur faisant admettre l'idée, absolument fausse, d'un développement identique, non-seulement chez tous les peuples de la terre, mais aussi dans tout le courant de l'histoire, développement qu'ils croient, pour cette raison, formulable en lois. Ils se sont laissés tromper par la ressemblance des commence-

1. *Transformations du droit*, 1903, p. 74. Comp., p. 3 et 67.

ments, et ont conclu, trop précipitamment, que cette ressemblance est permanente. Mais on a observé déjà, avec justesse, que « les sociologues, jusqu'à présent, ont étudié, avec une prédilection un peu exclusive, les peuples sauvages et barbares. A l'égard de ces peuples, ils possèdent une érudition abondante et exacte, autant qu'elle peut l'être. Mais quand ils en viennent aux peuples civilisés, aux nations historiques, leur enquête est visiblement insuffisante [1]. » Ce n'est pas l'enquête qui ne répond pas aux exigences de la science ; car il est bien plus facile de connaître les détails de la vie civilisée, que ceux de la vie des peuples sauvages. Ce sont les conclusions, que les sociologues tirent de l'étude des peuples à civilisation rudimentaire qui, ne pouvant s'appliquer d'aucune façon au développement des peuples civilisés, semblent donner une apparence défectueuse aux études que l'on fait sur ces derniers.

En effet, chez les peuples supérieurs, la ressemblance initiale ne tarde pas à disparaître. Le caractère différent de chaque groupe ethnique perce bientôt à travers les manifestations de la vie psychique ; le rôle des individualités s'accentue de plus en plus : des législateurs apparaissent, qui transforment l'organisation politique et sociale des peuples ; des chefs politiques, qui fondent leur puissance sur cette organisation, commencent à déterminer le sort des peuples ; des fondateurs de religion transforment leurs croyances, des artistes leurs arts, des hommes de science viennent élargir leur horizon intellectuel. C'est ainsi que l'élément individuel, et assez souvent l'intervention fortuite du hasard, viennent compliquer le jeu des forces générales, et impriment à l'âme particulière de chaque groupe humain une marche particulière. *Simmel* dit avec raison, que « grâce à ce développement progressif, l'individualité se dessine plus nettement, les fonctions deviennent plus divisées, plus spécialisées ; l'individu perd toute égalité, toute solidarité avec les autres membres du groupe [2]. »

Mais, s'il en est ainsi, et on ne saurait contester l'évidence,

1. Lacombe, *L'histoire considérée comme science*, p. VIII. Comp. Lamprecht, *Was ist Kulturgeschichte* (cité ci-dessus, p. 334, note 1), p. 104. Analyse d'une conférence de M. Caneras dans la *Revue universitaire*, mars 1904 : « Les parties en quelque sorte préhistoriques, ou non artistiques de la littérature sont celles sur lesquelles l'attention du sociologue s'est portée de préférence. »

2. *La différenciation sociale*, extrait de la *Revue internationale de Sociologie*, 1891, p. 2.

22

ce n'est qu'en violentant les faits, *en négligeant les différences* et en s'en tenant seulement aux généralités les plus abstraites, qu'on peut formuler jusqu'à un certain point des lois générales de développement. Mais cette omission des différences efface précisément le caractère essentiel des faits successifs qui n'existent comme tels, que par les différences qui se trouvent entre les faits de la même classe, tant successivement, que dans leurs séries parallèles. Si cette différence n'existait pas, la succession serait remplacée par la répétition. C'est dans ce cas surtout, que les paroles de M. *de Greef* sont pleinement justifiées, lorsqu'il dit, que : « où l'abstraction devient dangereuse et souvent nuisible, c'est lorsque dans l'étude de phénomènes appartenant à un groupe spécial et plus complexe de la hiérarchie des sciences, elle supprime précisément les propriétés spéciales qui seules justifient la constitution de ce groupe en science particulière indépendante, en vue de ramener l'explication de ces phénomènes spéciaux, aux explications fournies par les lois des classes antérieures de phénomènes plus simples et plus généraux. Ces audacieuses généralisations ont le grave défaut de supprimer les caractères spéciaux des phénomènes, pour mieux les expliquer ; en réalité elles suppriment le problème, mais ne le résolvent pas [1]. » Et si M. de Greef lorsqu'il formulait ce principe, avait en vue les généralisations vraies et existantes des sciences de la répétition, qu'en sera-t-il lorsque les généralisations ne sont que des conceptions imaginaires, comme nous le démontrerons bientôt?

Nous savons bien qu'il existe une école, d'après laquelle il n'y aurait rien de nouveau sous le soleil, école qui considère l'histoire comme l'éternelle répétition des mêmes événements. C'est la fameuse théorie des cycles historiques, mise en vogue, pour la première fois, par l'italien *Vico*, et acceptée encore de

1. *Les lois sociologiques*, p. 47. La même observation est faite par Sombart, relativement aux prétendues lois du développement économique : « Will man ein einheitliches Entwickelungsprincip wirklich gültig für alle verschiedenen Wirthschaftsstufen formuliren, so kommt es uber gemeinplätzige Fassung nicht hinaus ; will man diese vermeiden und das « Gesetz » konziser prägen, so muss man nothwendig der Geschichte Gewalt anthun, indem man ihre Varietäten ignorirt », cité par G. v. Below « Uber Theorien der wirthschaftliche Entwickelung » ; Sonderabdruck aus der *Historischen Zeitschrift* (N. Folge, Band L, p. 15 et suiv.), où la question est complètement discutée.

nos jours par des auteurs qui parlent pourtant du progrès du genre humain, comme par exemple *M. Gustave Le Bon* qui pense que « la répétition éternelle des mêmes choses semble être la plus solide des lois de l'histoire [1], » et *Tarde* qui veut baser l'histoire, c'est-à-dire l'éternel changement qui constitue le progrès, l'évolution, sur la répétition des similitudes [2]. Cette conception est tout ce qu'il y a de plus erroné ; car, comment peut-on concilier ces deux notions contradictoires, de changement et de répétition de choses similaires ? La répétition des mêmes actions, faits, événements, exclut le changement, et s'il y a changement, il ne saurait y avoir que répétition partielle, c'est-à-dire une *répétition différenciée*. C'est cette répétition, dans laquelle l'élément différentiel l'emporte sur l'élément reproduit, qui fait continuellement avancer l'esprit dans la voie du progrès. La reproduction s'opère toujours d'une façon amplifiée ; elle s'enrichit d'éléments nouveaux, se modifie dans son ordre de succession, dans le caractère des faits qu'elle enchaîne. En un mot, le développement, quoique ressemblant *grosso modo* à celui qui l'a précédé, ou à celui qui se réalise parallèlement, en est profondément différent. Et c'est cette différence qui constitue précisément l'élément essentiel du développement historique, et non la répétition de la partie similaire, comme le pense *Tarde*.

La *connaissance historique n'est qu'une connaissance de différences, et notamment de différences entre des formes qui se développent consécutivement ou parallèlement.*

Pour établir des généralisations de séries historiques, il faut précisément supprimer ces différences, donc leur élément essentiel ; il faut détruire le caractère spécial du fait qu'il s'agit d'étudier.

Il nous semble que cet essai des sociologues, d'établir des lois générales de développement, repose sur une confusion. Ils partagent l'erreur si universellement répandue, que la science ne consiste que dans la généralisation des faits sous forme de lois. Voulant donner, à tout prix, à leur discipline, un caractère scientifique, ils devaient, coûte que coûte, y découvrir des lois. Mais comment formuler des généralisations sur des faits

1. *Lois psychologiques du développement des peuples*, p. 120, 161.
2. *Lois de l'imitation*, chap. I : La répétition universelle. Comp. Renan, *Vie de Jésus*, Avertissement.

dissemblables, et qui se suivent au lieu de se répéter? Ils imaginèrent alors de généraliser les successions mêmes des événements. Voilà pourquoi *M. Gumplowitz* reproche aux historiens, surtout à ceux qui s'occupent de l'histoire spéciale d'un peuple, « de considérer les événements qu'ils rencontrent, comme des phénomènes individuels qui n'appartiendraient qu'à cette seule nation, tandis qu'une connaissance des lois sociales leur enseignerait, à ne voir dans ces événements, que la manifestation d'une loi sociale générale [1]. »

Tout cet échafaudage d'erreurs aurait été évité, si les penseurs qui l'ont élevé s'étaient aperçus de la confusion originaire qu'ils faisaient entre les faits de répétition et les faits successifs. Les premiers se répètent continuellement de *la même façon*, dans l'espace, ou à la suite les uns des autres, dans l'éternité du temps. Leur manifestation, et souvent leur causation, peuvent être formulées d'une façon générale; les faits successifs au contraire s'enchaînent les uns aux autres et, étant toujours différents, tant dans le cours du temps que dans leurs séries parallèles, il ne saurait plus, pour eux, être question de généralisation, mais seulement de développement sériel,

Nous reproduisons avec plaisir les paroles de *Otto Hinze* : « La science de l'histoire doit être placée sur la base large d'une investigation psychique sociale, aussi profonde que possible. Mais ce n'est là qu'un perfectionnement des recherches historiques entreprises jusqu'à présent, et non une révolution de la science historique. Cette dernière ne pourra jamais arriver à la connaissance des phénomènes généraux qui se répéteraient d'une façon régulière, mais seulement à l'approfondissement d'un développement singulier dans ses traits généraux. Dans ce que nous appelons histoire de l'humanité, c'est-à-dire l'enchaînement du développement cultural d'un groupe de peuples anciens et modernes, les nations singulières représentent plutôt des étapes du développement d'un grand tout, que le type renouvelé d'un développement national. D'après tout ce que l'on connaît de l'histoire, il n'est pas possible d'imaginer un pareil développement normal des nations, à moins qu'on ne veuille se contenter d'analogies biologiques tout à fait vagues. Dans l'entrecroisement et l'enchevêtrement du développement national et du développement universel,

1. *Grundriss der Sociologie*, 1895, p. 75.

réside à mon avis, la raison de l'impossibilité de constituer l'histoire universelle, par l'histoire comparée des différentes nations; elle est et reste un procédé grand et unique [1]. » Et cela ne saurait être autrement, car « si l'histoire s'inquiétait de ce que tous les hommes sont et accomplissent, elle nous apprendrait exactement la même chose que la physiologie ou la psychologie [2]. » La sociologie ne doit s'occuper que des phénomènes généraux et nécessaires à la société, et non de ces développements historiques qui ne sauraient jamais être formulés en lois [3]. » *M. Mortet* fait une distinction entre « les ensembles, les enchaînements d'un côté (ce que nous appelons les séries historiques) et les généralisations, les lois de l'autre. Il admet, comme but vers lequel doit tendre l'histoire, l'établissement des lois; mais il accorde que « l'histoire ne peut arriver directement à ce résultat abstrait. » Les enchaînements sont, d'après *M. Mortet*, toujours différents entre eux; mais ils présentent des parties similaires qui permettent d'établir des généralisations [4]. Il en est de même de *M. Lamprecht* qui, à propos des grands hommes, dit aussi « que les rapports entre la masse et les héros doivent être déterminés d'une façon empirique, pour chacune des phases de la civilisation. Il faut appliquer, à chaque époque, sa formule particulière, cette formule ne se laissant pas résumer en deux mots. Mais, continue M. Lamprecht, n'existe-t-il pas des rapports supérieurs et constants entre la masse et l'individu? Il faut comparer entre eux ces rapports temporaires, afin de voir ce qu'ils renferment de commun, et le caractère commun, même dégagé, fournirait le contenu des rapports constants [5]. »

D'autre part, *M. Windelband* observe la même chose, mais pour arriver à des conclusions différentes. « Sans doute, dit-il, dans la vie des peuples, comme dans celle des individus, certaines combinaisons de conditions économique, politique, religieuse, artistique et littéraire se reproduisent dans des pro-

1. « Uber individualistische und kollektivistische Geschichtsauffassung » dans Sybel's, *Historische Zeitschrift*, 1896, p. 66.

2. Rickert, « Les quatre modes de l'universel dans l'histoire » dans la *Revue de Synthèse historique*, II, 1901, p. 117.

3. Rivera, *Il determinismo nella Sociologia*, p. 80.

4. « Art. Histoire », *Grande Encyclopédie*, p. 134.

5. « La science moderne et l'histoire », *Revue de Synthèse historique*, 1903, p. 259.

portions sensiblement égales et sont suivies de changements sensiblement égaux ou analogues. Il peut être intéressant d'entreprendre, par la réflexion comparée, une tentative d'analyse de ces régularités que personne ne conteste; mais on ne doit pas y voir une théorie explicative dans le sens des sciences naturelles. Ce qu'on nous propose comme lois historiques, ne sont que des réflexions générales, d'un caractère indéterminé, à contenu le plus souvent banal. Mais, ce ne sont pas ces pâles analogies qui donnent aux recherches historiques leur charme, mais bien les formes individuelles de ces événements, dans lesquels s'exprime la vie de notre race, depuis des milliers d'années [1]. »

Personne ne conteste à la sociologie le droit d'essayer des généralisations sur les développements qui se poursuivent parallèlement, ou à la suite les uns des autres; seulement qu'on ne s'avise pas d'y trouver la véritable histoire, et surtout de supplanter l'histoire telle qu'elle a été et est traitée par tous les grands historiens, avec ces *pâles analogies*. *M. Goldfriedrich* dit aussi, « que la sociologie est une contribution à l'histoire intégrale. Le point de vue sociologique est plus général que celui du pur historien. D'un côté, c'est le squelette, de l'autre, la chair et le sang [2]. » Et si même on admettait avec *M. Berr* « qu'il ne peut y avoir une science sociale limitée aux observations directes qui ne remonte pas, pour comprendre, dans le passé, et par conséquent ne soit pas historique [3], » ou avec M. *Grotenfelt* que « la sociologie est si intimement liée à l'histoire et qu'il est impossible de les séparer [4], » nous pensons que la sociologie doit procéder à la façon des sciences de la répétition, en se basant sur des lois pour les faits observés directement, mais qu'aussitôt qu'elle a besoin de remonter dans le passé ; elle doit se conformer à la méthode historique des séries, et que c'est là la véritable relation qui existe entre la sociologie et l'histoire. » On ne saurait dire avec *M. Ernesto Quesada* que « l'histoire n'est qu'une description auxiliaire de la sociologie [5]. »

1. *Revue de Synthèse historique*, art. cité, 1904, p. 133.
2. Résumé du livre de M. Goldfriedrich, *Die historische Ideenlehre in Deutschland*, 1902, dans la *Revue de Synthèse historique*, 1904, p. 139.
3. *Revue de Synthèse historique*, 1902, p. 296.
4. *Wertschätzung*, p. 27.
5. *La sociologia caractero cientifico de sua ensenanza*, Buenos-Ayres, 1905, p. 35.

Prévision et prédiction. — Une conséquence qui découle nécessairement de l'existence des lois, c'est la possibilité de prévoir et de prédire les faits qui y sont soumis. Aussi trouvons-nous que tous les sociologues qui revendiquent, pour la science qu'ils veulent créer, la possibilité de formuler des lois, y ajoutent, comme corollaire indispensable, la faculté de prévoir et de prédire le développement futur de l'humanité. *Auguste Comte* est le premier qui formule la maxime sociologique : « savoir pour prévoir, afin de pouvoir. » *Herbert Spencer* s'attache à réfuter, par tous les arguments possibles, l'objection, que la relation de cause à effet, dans les faits sociaux, serait d'une complication telle, que toute prévision serait impossible [1]. *Ferron* soutient que « les lois de l'histoire peuvent seules faire connaître le présent et indiquer l'avenir [2]. » *M. Bresson* donne, comme « le plus court résumé du but de la sociologie, l'application dans l'évolution générale de l'humanité, des états de société antécédents, afin de prévoir les états conséquents. » Il ajoute, ce qui d'ailleurs est implicitement compris dans l'idée de prévoyance, que « la sociologie se propose la découverte des lois sociales, et que par lois il faut entendre des relations constantes de succession et de similitude des phénomènes qui nous permettent de les prévoir les uns après les autres. » Il conclut, que « sous peine d'abdiquer, la sociologie ne peut renoncer ni à déduire, ni à prévoir; néanmoins, ajournant ses conclusions, elle doit d'abord étudier le passé humain, base indispensable de toute prévision [3]. » *M. Lacombe* termine son ouvrage sur *L'Histoire considérée comme science*, par un chapitre sur la prévision, et ainsi de suite.

Nous soutenons, au contraire, que cette prévision des choses futures successives (car nous savons qu'il y a des *choses futures de répétition :* les éclipses, la baisse des prix, l'effet des passions) qui seront tout autres que celles que nous avons devant les yeux, est impossible, non seulement dans le domaine de l'esprit, mais qu'elle eût été impossible, même dans celui des faits de la matière, lors du développement des formes de cette

1. *Introduction à la science sociale*, p. 57.
2. *Théorie du progrès*, 1867, I, p. 332.
3. *Les trois évolutions*, 1888, p. 25, 13 et 223.

dernière. Ainsi, supposons que des géologues eussent vécu à l'époque secondaire. Auraient-ils pu prévoir la formation de la houille, tout en ayant devant leurs yeux les immenses forêts de l'époque carbonifère; ou bien ceux qui auraient précédé l'avènement de la période glaciaire, auraient-ils pu la prédire? Si des paléontologues avaient été contemporains de l'Elephas primigenius, auraient-ils pu prévoir et prédire sa transformation dans l'éléphant de nos jours? Et pourtant, dans la géologie, les causes de transformations sont loin d'être aussi variées et aussi compliquées, qu'elles le sont dans les faits de l'esprit.

M. Ferneuil pèche par le côté opposé. Il soutient que « la science se borne à constituer les faits, à accumuler les expériences; puis, de l'ensemble de ces expériences, elle déduit les lois générales; mais elle ne spécule jamais sur le futur, sur ce qui doit être [1]. » Les sciences des faits de répétition peuvent parfaitement *spéculer* sur l'avenir qui répétera toujours ce qui arrive présentement; comme, par exemple, lorsque les astronomes prédisent les éclipses de lune ou de soleil. L'assertion de M. Ferneuil n'est admissible que pour les sciences historiques, et nous verrons que même ces dernières peuvent aussi, jusqu'à un certain point, spéculer sur l'avenir.

La raison pour laquelle la sociologie, c'est-à-dire l'histoire, ne peut prévoir les *faits mêmes* qui arriveront dans l'avenir, est la suivante : Les faits de répétition sont toujours les mêmes et se répètent à l'infini. Aussitôt que l'on connaît la loi de leur production, leur prévision devient possible. Les faits successifs, au contraire, étant toujours particuliers à un certain espace et à un certain temps et étant continuellement différents, ils ne se reproduisent jamais d'une façon identique, mais bien la partie qui les différencie en constituera toujours l'élément caractéristique. Il n'existe pas pour eux une loi de production, c'est-à-dire de *reproduction* à l'infini. Le fait qu'il s'agit de prévoir ne se produit plus jamais. Pour vérifier la prévision, il faudrait toujours attendre que le fait s'accomplit. La science historique ou la sociologie, par rapport à la faculté de prédire les faits futurs, de caractère successif, ne serait donc qu'une *science après coup*.

Voilà pourquoi les prédictions, que quelques sociologues ont osé formuler sur l'avenir, se réduisent à des suppositions, à

1. *Les principes de 1789 et la science sociale*, Paris, 1889, p. 66.

des tâtonnements, auxquels il manque absolument les caractères scientifiques de la sûreté et de la clairvoyance. C'est ainsi que *Herbert Spencer*, après avoir étudié les transformations subies par les institutions ecclésiastiques dans le passé, lorsqu'il en vient à prophétiser l'avenir, dit « qu'en même temps que chaque corps religieux acquerra l'autonomie complète, *il est possible* que les ministres perdent complètement le caractère sacerdotal. La répudiation de l'autorité du prêtre, déjà si avancée chez les dissidents, deviendra absolue. Seulement ces conclusions découlent *de l'hypothèse*, que le type industriel progressera dans l'avenir, comme il a progressé dans les temps récents ; *il est possible et même probable* que cette condition ne se réalisera pas dans l'époque où nous entrons. Si la recrudescence du militarisme continue, elle ramènera les idées, les sentiments et les institutions qui lui sont propres, et qui supposent le renversement du développement que nous avons décrit ci-dessus [1]. » On a d'ailleurs un exemple frappant de la façon dont s'accomplissent les prévisions des sociologues. *Comte* prévoyait que le type industriel allait se substituer au type militaire, et que l'évolution dans cette direction avait commencé de son temps. *Spencer* abonde dans le même sens, et pourtant l'époque actuelle, à partir de 1870, a amené précisément une recrudescence terrible de l'esprit militaire. Quoique ce fait saute aux yeux, et n'ait nullement besoin d'être prouvé, nous sommes heureux de pouvoir apporter à l'appui les paroles d'un autre sociologue, lui aussi grand partisan des lois sociologiques et de la prévision de l'avenir, *M. Letourneau*, qui dit que « malgré le prétendu antagonisme découvert par *Spencer* entre l'industrie et la guerre, jamais les carnages guerriers n'ont été plus effroyables que depuis l'épanouissement de la période industrielle [2]. » *M. Lacombe* qui consacre un chapitre entier à la prévision, mais dans lequel, il est vrai, il s'occupe presque tout le temps d'autres questions, commence ce chapitre par les paroles suivantes : « Toute science nous met en mesure de prévoir ; pas de science sans quelque prévision ; c'est le sceau, la signature de la science. Mais d'une science à une autre, cette différence est grande. En histoire, science

1. *Principes de sociologie*, IV, p. 192.

2. *Évolution politique dans les diverses races humaines*, Paris, 1890, p. 529. Comp. Stuart Mill, *Logique*, II, p. 52.

complexe au plus haut degré, qui prête tant à l'influence individuelle, il ne faut pas espérer une prévision infaillible, et surtout une prévision circonstanciée. Si nous connaissons bien le présent, si nous l'interprétons avec une méthode sûre, nous pourrons en déduire que certains événements de forme très générale, très abstraits pour ainsi dire, sont en instance d'arriver, mais jamais affirmer qu'ils arriveront effectivement. » Des faits très généraux, très abstraits, qui sont en instance d'arriver ! Pourquoi ne pas recourir plutôt au système de l'oracle de Delphes ?

Il est très naturel que toute prévision *des faits* soit impossible en sociologie dynamique, attendu que même les éléments qu'elle voudrait comprendre seuls dans ses investigations, les institutions et les transformations futures, dépendent des événements, de l'action individuelle et du hasard. Et si ces derniers ne peuvent être prévus, comme le reconnaissent les plus zélés sociologues, comment pourrait-on prévoir le développement des institutions qui sont le produit de deux facteurs, dont l'un indéterminable ? Voilà pourquoi les assertions, d'ailleurs très justes de *M. Lacombe* — que « l'individuel historique ne se prête pas à la prévision, parce que le caractère individuel est formé d'éléments qui échappent à nos prises; que le tissu de l'histoire présente partout des événements (œuvres des individus) et des institutions profondément croisés et entrelacés » — s'accordent difficilement avec son chapitre sur la prévision des faits historiques [1]. *Mill* est bien plus conséquent, lorsqu'il reconnaît, que « tout ce qui dépend des particularités des individus, combiné avec les situations accidentelles où ils se trouvent, échappe nécessairement à toute prévision [2]. »

Faisons pour les sociologues la supposition que nous avons faite plus haut pour les géologues, et imaginons qu'il en ait existé au XIVe siècle de notre ère, et que ces savants eussent étudié les institutions de l'Espagne et de l'Angleterre, dont les premières dépassaient de beaucoup les dernières dans l'extension des droits exercés par le peuple. Comment auraient-ils pu prévoir qu'en Angleterre, ces institutions, grâce surtout à la révolution qui chassa les Stuarts du trône, donneraient naissance aux garanties parlementaires, tandis qu'en Espagne elles

1. *Op. cit.*, p. 244, 253. Comp. p. 9 et chap. final.
2. *Logique*, II, p. 544.

sombreraient sitôt, sous les coups que leur portèrent Ferdinand et Isabelle, Charles Quint et Philippe II [1] ?

Tarde distingue aussi deux sortes de faits sociaux, ceux qui sont dus à l'invention, dont l'étude devrait occuper la philosophie sociale et ceux qui proviennent de l'imitation, lesquels formeraient l'objet de la science sociale ; les derniers peuvent seuls être enregistrés, calculés par la statistique, et peuvent seuls constituer le matériel d'une étude scientifique ; « car il n'y a de science, dit cet auteur, que là où l'on rencontre des similitudes et des répétitions. » Il admet aussi que « la sociologie pourra prévoir les *formes* qu'un état social revêtira après un certain temps, à condition que quelques réformes ou révolutions politiques ne viendront pas entraver cette expansion, et qu'il ne surgira point de foyers rivaux, tout comme le physicien peut annoncer qu'un coup de fusil, parti à l'instant même, sera entendu dans tel nombre de secondes, à telle distance, pourvu que rien n'ait intercepté le son sur ce trajet, ou que dans le même intervalle de temps, un bruit plus fort, un coup de canon, par exemple, ne se fasse entendre. » La comparaison qui, comme on le sait d'ailleurs, ne serait pas raison, n'est pas du tout juste, et démontre la confusion que *Tarde* fait entre les faits coexistants (un coup de fusil et un coup de canon simultanés) et les faits successifs (deux états sociaux séparés par un intervalle de temps). Le son peut être arrêté par un obstacle extérieur ; il continue d'exister, mais ne peut être entendu, tandis que l'état social sera modifié par des causes qui agiront sur lui et le transformeront en une autre chose ; il *cessera d'exister* tel qu'il était, non seulement subjectivement par rapport à ceux qui le perçoivent, mais encore objectivement, par rapport à son essence. Et pourtant Tarde reconnaît lui-même que « l'avenir sera ce que seront ses inventions qu'elle ignore, et dont les apparitions successives n'ont rien de formulable en lois [2]. » Mais dans ce cas, comment peut-on soutenir la

1. Les fueros espagnols furent détruits par l'intervention personnelle des rois. Voir Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, IV, p. 328 ; V, p. 49.

2. G. Tarde, *Les lois de l'imitation*, p. 154. Comp. p. 20 et 40. Pourtant Tarde écrit dans sa *Logique sociale* un chapitre sur les *Lois de l'invention*, quoique dans son ouvrage précédent, il ait expressément affirmé que les *inventions n'ont rien de formulable en lois*. Il parlait dans cet ouvrage des *pseudo-lois* de l'invention ; mais ces pseudo-lois se sont, à ce qu'il paraît, transformées en *lois véritables*, dans la Logique sociale.

faculté de prévision? *Brunetière* a pour sûr bien plus raison, lorsqu'il dit, que « bien plus que toutes les autres parties de la civilisation, Andromaque et Iphygénie, ou l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre dépendent, sinon du hasard, tout au moins de l'apparition de Bossuet et de Racine. Et si l'on dit que cette apparition est conditionnée par des lois, comme le reste, alors je réponds qu'on équivoque sur le mot de loi, le propre de la loi consistant, si je ne me trompe, à ce qu'elle nous permette de prévoir ou de pouvoir. Je ne sache pas que l'on ait trouvé le moyen de faire naître à volonté des Bossuet ou des Racine, ni qu'on puisse calculer quand il en paraîtra [1]. »

La possibilité de la prévision *des faits* en sociologie dynamique, se heurtera toujours à cet obstacle infranchissable, même pour les modifications des institutions, que ces dernières dépendent des événements, lesquels étant presque toujours contingents, ne peuvent être prévus, et par conséquent, empêchent aussi la prévision de l'effet modificateur qu'ils doivent exercer sur les institutions. C'est en vain que les sociologues s'efforcent de rejeter de la sociologie l'étude des événements (Lacombe), des inventions (Tarde), des faits biographiques (Spencer), c'est-à-dire des faits qui ne se ressemblent pas, l'essence de l'histoire et son plus puissant agent, pour constituer la science du *progrès* sur la base de la répétition des choses similaires c'est-à-dire sur l'élément *statique* de la civilisation [2]. *C'est la plus regrettable erreur que l'esprit humain ai pu commettre dans le domaine des sciences, et il n'a pu s'y exposer, que par suite du manque de distinction entre les faits de répétition et les faits successifs.*

La sociologie possède incontestablement des lois aussi fixes et aussi immuables que celles qui régissent les faits naturels de répétion. Elle peut aussi parfaitement prévoir et prédire les événements; mais cela n'est le cas, que pour la partie statique de cette science, pour celle qui étudie les faits de répétion. C'est seulement pour cette partie de la sociologie, comme pour toutes

1. *L'évolution des genres dans la littérature*, p. 255. Et pourtant nous verrons que Brunetière prend aussi plaisir à formuler des lois sociologiques de développement.

2. Tarde, lorsqu'il arrive, dans son livre sur les *Lois de l'imitation*, au chapitre de l'histoire, ne parle tout le temps que de statistique. Cette dernière science est pour lui presque identique à celle de l'histoire! Voir au chapitre suivant les *lois statistiques*.

les branches des sciences théoriques, que peut subsister la formule de M. *Menger*, « que tout ce qui a été observé dans un cas quelconque, doit absolument se répéter, toutes les fois que les circonstances de la production du fait se produisent [1]. » Tels sont, par exemple, plusieurs classes de faits économiques, comme la baisse des prix, lorsque l'offre dépasse la demande ; la diminution du nombre des mariages, lorsque le taux des salaires diminue, ou que le prix du blé augmente, fait qui a pour correlatif fatal l'augmentation de la natalité illégitime, et par conséquent celle de la mortalité des enfants. Il en serait de même de l'effet des sentiments sur les masses qui a été de tous temps le même, comme la fuite devant le danger, l'attraction de la curiosité, le courage dans le désespoir, etc. Mais voilà le seul champ, où la sociologie peut formuler des lois, et prédire les événements, et comme nous le verrons plus loin, c'est le seul champ de l'histoire où les faits passés puissent être établis par voie inductive. Les sociologues, trompés par cette circonstance, ont voulu appliquer, aussi dans le domaine des faits successifs, l'idée de loi, prise dans la sphère des faits de répétition, ainsi que la possibilité de la prévision de ces faits laquelle en découle fatalement, sans se rendre compte de l'impossibilité absolue de prédire ou de prévoir *des faits nouveaux* et qui se produisent pour la première fois.

Mais est-ce à dire que la sociologie dynamique ou l'histoire, ne puisse jeter aucune lumière sur les événements futurs et que l'avenir lui soit complètement clos ? Nous ne le croyons pas. Seulement la façon dont l'histoire pénétrera dans les temps qui seront, est bien différente de celle qui est mise en pratique par les sciences théoriques. L'histoire constate qu'une succession de faits poursuit dans le passé une certaine direction. Elle conclut avec raison, que la même direction sera poursuivie par les faits, *inconnus en eux-mêmes*, que l'avenir poussera à la lumière du jour. *Ce ne sont pas les faits eux-mêmes qui peuvent être prévus et prédits par les sciences historiques, mais seulement la direction dans laquelle se mouvront ces faits, en eux-mêmes inconnus.* Quelques sociologues ont entrevu cette vérité ; ils ne parlent pas de la prévision des faits futurs de l'histoire, mais seulement des *tendances*, des *lignes* que les faits suivront dans l'avenir. C'est ainsi que M. *Bresson* dit « qu'il ne saurait être

3. *Untersuchungen über die Methode in den Socialwissenschaften*, p. 40.

question en sociologie de prévision exacte et détaillée des événements futurs, mais de la *détermination des tendances* et des lois générales de l'évolution. » *Lilienfeld* dit dans le même sens, que « quoique *probablement, nous ne serons jamais en état de prévoir les événements particuliers*, pas même la série successive des époques singulières; quoique les déviations et les oscillations qui accompagnent toujours chaque tendance au perfectionnement, ne pourront pas être saisies par nous; quoique la victoire dans la lutte pour le progrès et pour le perfectionnement, ne marchera pas toujours droit devant elle, et que les différents épisodes de cette lutte ne pourront être déterminés d'avance, la science, basée sur les lois générales de la nature, et prenant comme point de départ le nexus causal, n'en pourra pas moins reconnaître avec sûreté les *lignes principales* du développement humain, et nous donner par là une nouvelle preuve de la profonde vérité, que science veut dire prévision [1]. »

Mais cette direction elle-même est soumise assez souvent à des oscillations, dues à l'intervention de faits inattendus, produits de la causalité individuelle et du hasard. C'est ainsi que le progrès des libertés anglaises, commencé sous Jean sans Terre et poursuivi sous les trois Edouard, ainsi que pendant la guerre des Deux Roses, est suspendu sous le règne des Tudor, se réveille sous les Stuarts, dont il combat les tendances absolutistes, et finit par aboutir à une révolution, au lieu du développement plus normal qu'il avait suivi jusqu'alors. Il en fut de même en France, pour la constitution du pouvoir royal, qui fut retardée par les guerres de religion d'abord, puis par les minorités répétées de Louis XIII et de Louis XIV. L'Espagne, dont la décadence s'était déjà manifestée sous Charles-Quint, est arrêtée sur le bord du précipice, par la main vigoureuse de Philippe II. Le progrès de la Russie en Orient est entravé, pour quelque temps, par les conséquences de la guerre de Crimée. La grande série des victoires de Napoléon est brisée, par le hasard de l'hiver rigoureux de 1812, qui amène son échec en Russie, et ainsi de suite.

Les causes perturbatrices troublent la perception du sens des directions que les faits suivent dans leur développement, et ce n'est que le génie, l'intuition de l'avenir, et non la préparation

1. *Gedanken über die Socialwissenschaft der Zukunft, zweiter* Theil. *Die socialen Gesetze*, 1875, p. 112.

sociologique, qui pourra deviner la direction, que certaines successions d'événements prendront avec le temps.

Ceci nous amène à nous prononcer sur une opinion très répandue, émise par plusieurs penseurs éminents, que l'histoire devrait être traitée téléologiquement c'est-à-dire en ayant en vue les buts que l'humanité poursuit dans son développement. Ce serait là la différence essentielle qui la distinguerait des sciences naturelles qui procéderaient par la méthode causale. M. Münsterberg, le plus conséquent, parmi les défenseurs de la théorie téléologique, va jusqu'à soutenir que l'histoire doit commencer par établir les idées générales au moyen de la spéculation, et puis remplir ces cadres, par les faits individuels de l'histoire qui viendront s'y placer. Nous avouons ne pas comprendre cette théorie ; car nous avons démontré au contraire que c'est sur le terrain de l'histoire que la causalité peut manifester sa plus grande extension, et que l'histoire ne se constitue comme science, que dans la mesure où elle peut appliquer la méthode causale à l'enchaînement des faits. L'historien qui aurait en vue un but téléologique, qui voudrait donc prouver une thèse au moyen des faits passés, ne mérite pas ce nom.

Nous pensons au contraire que l'historien, quand il attaque un problème historique, ne doit pas savoir d'avance où il veut arriver. La volonté d'atteindre un but par son exposition doit être complètement exclue de ses préoccupations. Il ne doit tendre qu'à un seul résultat : celui de trouver et de reproduire la vérité et n'obéir qu'à une seule impulsion : celle de le servir.

Prenons un exemple. Il s'agit d'exposer l'historique des tarifs douaniers d'un pays et le travail se pose comme but de démontrer que l'oscillation des taxes a eu sur le développement de l'industrie des effets contraires, tantôt favorables, tantôt nuisibles, selon qu'ils contenaient une protection plus ou moins efficace. Nécessairement, si l'auteur du travail possède comme idéal pratique auquel il désirerait voir arriver son pays, l'industrialisme, il cherchera à prouver l'effet pernicieux que la baisse de la protection a exercé sur l'industrie. Si au contraire il est le partisan du progrès agricole qui nécessite le sacrifice des intérêts industriels, afin d'obtenir des débouchés pour l'exportation des produits agricoles, il s'efforcera de prouver, que le recul de l'industrie n'a pas été dû tant à la baisse des taxes, qu'à d'autres circonstances et, qu'en définitive, le pays a plutôt gagné que perdu, par son relèvement agricole. C'est ainsi que les partis politiques

procéderont dans l'exposé des motifs de leurs lois; *ils procéderont d'une façon téléologique*; le but poursuivi déterminera leur façon de voir et les poussera à apprécier les faits au point de vue de l'idéal qu'ils se sont posés dans leur esprit. Mais un pareil procédé serait-il de l'histoire? Il en a toutes les apparences, mais au fond il ne l'est guère. L'historien devra exposer l'histoire économique, sans se préoccuper du but poursuivi; mais rien qu'en exposant les faits — par exemple le recul de l'industrie du tannage par suite de la réduction de la protection — sans apprécier nullement en bien ou en mal cette circonstance. Les hommes politiques n'auront qu'à puiser, dans cet arsenal de l'histoire, les arguments dont ils auront besoin.

Il ne faut pas confondre l'exposition, la science historique, avec la réalité du développement lui-même. Ce dernier peut, doit même poursuivre certains buts : en politique, la réforme des institutions ; dans la religion, le changement de croyances; dans l'économique, la victoire d'un système; dans l'art, le redressement de certains défauts. L'historien ne doit jamais partir du but pour justifier les moyens; il étudiera toujours la chose causalement, quand même il trouverait la cause de certaines actions dans l'avenir, au lieu de la trouver dans le passé. Mais le développement des formes organiques semble aussi avoir eu un but, celui de donner naissance à la forme humaine; il devient donc, dans ce sens, aussi téléologique, ce qui ne justifierait pourtant nullement un traitement téléologique des sciences et de la nature.

Si l'histoire ne peut éclairer l'avenir que d'une lumière tout à fait vague, elle servira toujours à bien faire comprendre le présent, et c'est là son utilitité pratique la plus considérable. Il peut arriver souvent que le sens d'un événement qui se passe sous nos yeux ne soit pas clair, soit parce que nous sommes mal placés pour le saisir, soit parce que les intéressés ont soin de nous cacher sa véritable nature. Le plus sûr moyen de s'orienter dans de pareils cas, sera de poursuivre, dans le passé, la direction qu'a suivie l'enchaînement des faits, dont celui de nos jours est l'anneau le plus proche. Cette direction nous donnera aussitôt la clef de l'énigme actuelle. Prenons quelques exemples : les Hongrois prétendent qu'ils ne tendent nullement, par les mesures qu'ils prennent aujourd'hui, à dénationaliser les autres

peuples de leur État. Or, si nous recherchons les antécédents de leurs mesures actuelles, dans le passé, par exemple, en l'année 1848, nous trouvons des moyens analogues, appliqués dans le but avoué de maghyariser les nationalités différentes de la Hongrie. L'histoire de ces efforts nous renseigne donc pleinement sur le caractère et le but de ceux que les Hongrois font de nos temps, mais dont ils ont intérêt à cacher la tendance. C'est la méconnaissance des directions historiques qui fait avorter souvent bien des tentatives. *M. Winter* observe avec raison, à ce sujet, que « la négligence des formations historiques a été la cause de la ruine du plan de monarchie universelle de Napoléon Ier, et cette même négligence rend caduques les théories démocratiques-socialistes. Le premier ne voulait pas reconnaître les formations historiques des nationalités, ou cherchait à les annihiler, et il tomba victime de leur réaction. L'État socialiste veut aussi se dégager des bases historiques qui reposent profondément dans l'âme des peuples. Quand même nous imaginerions qu'il pourrait être constitué un instant —, après une courte existence apparente, il n'en serait pas moins emporté par le courant du temps, par suite d'une puissante réaction des formations historiques [2]. » Par contre, nous croyons que les gouvernements commettent la même erreur au sujet des tendances socialistes. Ils ne veulent pas voir dans cette nouvelle formation une série historique, dont il faut tenir compte, et s'imaginent pouvoir la supprimer, par des mesures de restriction. « La vie sociale d'un peuple dit encore *M. Winter*, dans toutes ses relations si compliquées, ne peut être comprise, et d'autant moins développée par voie de déduction, par les opérations de la raison pure. Elle veut être expliquée par sa genèse, et développée conformément à elle, car étudier le passé, cela veut dire comprendre le présent [3]. » *Ranke* l'avait d'ailleurs dit depuis bien plus longtemps, que « la connaissance des faits passés est incomplète, sans celle du présent, comme

1. Voir, sur cette question, l'article, Les Roumains et les Hongrois, inséré par nous dans la *Revue de géographie* de M. Ludovic Drapeyron, année 1896.

2. Il nous paraît pourtant évident que, sans la catastrophe de Russie, la puissante individualité de Napoléon aurait, sa vie durant, pu aller à l'encontre des formations historiques.

3. G. Winter, Geschichte und Politik dans Sybel's, *Historische Zeitschrift*, vol. 103, p. 173, 175 et 181.

il est impossible de comprendre ce dernier, sans la connaissance des siècles écoulés [1]. »

Maintenant que nous avons constaté l'impossibilité rationnelle de formuler des lois, pour la *manifestation et pour l'explication des faits successifs*, passons à l'examen de celles que, nonobstant cette impossibilité de nature, quelques savants ont essayé de déterminer, et voyons si ces lois correspondent aux faits dont elles veulent reproduire la quintessence.

Nous allons donc passer aux faits, et voir si les lois sociologiques que l'on a essayé de formuler sont conformes à la réalité des choses.

Prétendue loi de l'évolution religieuse. — Une loi que les sociologues aiment beaucoup formuler, c'est celle qui a trait au développement des religions, et cette prédilection est assez naturelle, puisque la religion étant l'un des instincts les plus universels de l'humanité, c'est sur son terrain surtout que l'unité d'une loi sociologique pourra plus facilement être trouvée. Dans tous les cas, les religions se différencient d'après les races, et non d'après les peuples; elles possèdent donc une base bien plus large de développement.

Quoique cette loi soit formulée, d'une façon quelque peu différente, par *Herbert Spencer* et par *Bresson*, pour ne pas nous répéter, nous examinerons simultanément la valeur de leurs raisonnements, L'idée qui domine cette loi, est que les conceptions religieuses ont passé par trois états successifs : le fétichisme, le polythéisme et le monothéisme. Pour qu'une pareille loi existàt, il faudrait constater le passage de l'esprit religieux, *dans cet ordre indiqué*, *au sein de la même race*, nécessairement de la race supérieure, la race aryenne. Or, cette succession n'existe pas. Quand bien même on admettrait que toutes les religions ont commencé par les conceptions fétichistes, cette ressemblance générale ne signifie absolument rien, attendu que le fétichisme des races supérieures laissait entrevoir les germes d'un développement ultérieur, que ne présentaient pas les croyances des peuples de race inférieure, qui devaient rester confinés pour toujours dans leurs formes

1. *Oratio de historia et politices cognitione atque discrimine*. 1836, p. 14 : « Rerum gestarum scientia imperfecta est sine praesentis notitia; praesentium intelligentia nulla est sine prioris aevi cognitione. »

primitives d'idées religieuses. Mais quand bien même le développement primitif identique serait dûment constaté, encore ne prouverait-il rien autre chose, si ce n'est que, comme nous l'avons déjà observé, les premières ébauches de la civilisation se ressemblent partout, et suivent pendant quelque temps la même marche, mais que, plus loin, toutes ces manifestations de l'esprit prennent des routes différentes. Comment peut-on, sans faire violence aux faits les plus positifs, soutenir, comme le fait *M. Bresson,* que « l'institution d'un Jupiter souverain conduisit au monothéisme [1] ? » D'après cet auteur, le dieu des chrétiens serait une transformation du chef des dieux gréco-romains ! Mais pour soutenir la loi, que l'idée religieuse passe, dans toutes les races, par les trois étapes, du fétichisme, du polythéisme et du monothéisme, il fallait bien sacrifier les faits.

Si on examine la marche réelle des idées religieuses, on constate, au lieu d'une seule loi générale de l'évolution, un développement très compliqué, dû en premier lieu aux dispositions innées des races et à leur capacité différente pour les idées religieuses. Les races inférieures s'arrêtent au fétichisme ; la race jaune à un animisme supérieur, avec prédisposition pour les préceptes moraux ; mais c'est la race blanche qui développe surtout l'idée religieuse, et notamment son rameau sémitique, la conception monothéiste, qui donna naissance aux trois grandes religions de ce genre : le Judaïsme, le Christianisme et l'Islamisme ; les races aryennes développent au contraire la conception polythéiste. Or ces trois conceptions religieuses sont profondément différentes l'une de l'autre. Le fétichisme et l'animisme ne tendent à expliquer que le problème de l'existence individuelle ; le polythéisme y ajoute l'explication du monde ; le monothéisme réunit ces deux tendances, mettant en même temps en rapport l'homme avec la divinité, par un lien moral.

Mais ces religions différentes ne s'arrêtent pas au sein des races qui leur ont donné naissance ; elles se répandent au dehors, sur d'autres races, subissant l'influence de l'esprit de ces dernières. C'est ainsi que le Boudhisme, d'origine aryenne, s'est étendu sur la race mongole ; le Christianisme, parti du sein des Sémites, s'est épanché sur presque tout le

1. *Les trois évolutions*, p. 83.

corps de la race aryenne; l'Islamisme, d'origine également sémitique (les Arabes) s'étendit, d'un côté, sur les peuples mongols (Turcs, Tartares, etc.), de l'autre, sur les peuples de race aryenne (les Perses, les Indiens).

Mais en dehors de cet enchevêtrement des religions avec les races, qui exerce une profonde influence sur leur développement dans chaque cas différent, il faut noter encore la circonstance que, tandis que l'animisme, le polythéisme et la religion védique, sont le produit de l'esprit populaire, les grandes religions qui dominent aujourd'hui les consciences, sont toutes l'œuvre de personnalités historiques, des grands fondateurs de religion, et que, sans l'apparition de ces puissants esprits individuels, qui n'ont rien de commun avec l'évolution naturelle de l'idée religieuse, ces formes de la pensée collective n'auraient point le caractère qu'elles possèdent aujourd'hui. Sans Confucius, Boudha, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, il n'y aurait ni Confucianisme, ni Boudhisme, ni Judaïsme, ni Christianisme, ni Islamisme.

Une étude vraiment scientifique du développement de l'idée religieuse ne pourra jamais tendre à resserrer, dans une seule loi, l'entière évolution religieuse. Tenant compte de toutes les influences, elle renoncera à étouffer, dans une seule formule pseudo-scientifique, le riche développement de la pensée religieuse. On ne pourra qu'étudier les diverses séries historiques, par exemple, chez les religions indiennes : le Védisme, le Brahmanisme et le Boudhisme, et rechercher les liens qui relient entre elles ces trois conceptions; ou bien on exposera les changements que subit la doctrine chrétienne, lorsqu'elle passa de l'esprit monothéiste sémite à l'esprit polythéiste aryen; ou on recherchera les vicissitudes par lesquelles passa la religion mahométane, lorsqu'elle se transporta de la race sémite des Arabes, chez lesquels elle constituait un élément de progrès, à la race mongole des Turcs et des Tartares, où elle cessa d'exercer une action civilisatrice, et devint un obstacle à tout développement, et ainsi de suite.

M. Gumplowitz cherche à sauver cette loi du développement religieux, en soutenant qu'entre le fétichisme, l'anthropomorphisme, le polythéisme, le monothéisme et l'athéisme libre-penseur, il existe un enchaînement logique, un développement évident pour tout esprit vraiment philosophique. » Mais l'auteur se charge lui-même de se réfuter, lorsqu'il ajoute :

« Combien de gens n'adorent-ils pas encore de nos jours, comme il y a des siècles, des fétiches ; qui s'imaginent Dieu sous une forme humaine ; qui peuplent leur ciel de légions de dieux, ou qui ne veulent en reconnaître qu'un seul, Jéhovah, comme il y a des milliers d'années, tandis que d'autre part, nous rencontrons l'athéisme libre-penseur déjà chez quelques philosophes de l'antiquité [1] ? » L'enchaînement logique n'existe donc pas partout et sans exception, puisque les Grecs sautent par-dessus la phase monothéiste, pour arriver à la libre-pensée. Cet enchaînement ne constitue donc pas une loi.

Chaque religion a donc son évolution particulière, et cette évolution ne peut être comprise, si on ne tient pas compte des autres éléments, au sein desquels la religion vient s'implanter. Nous voilà donc bien loin d'une *seule et unique loi* d'évolution des idées religieuses, chez toutes les races et chez tous les peuples, à moins que, pour l'amour de la loi, on ne veuille sacrifier la vérité.

Prétendue loi de l'évolution politique. — Les sociologues veulent formuler aussi, pour toute l'humanité, une seule et unique loi de développement des organismes politiques.

M. Letourneau formule cette loi de la façon suivante : « les sociétés humaines évoluent régulièrement, par étapes successives, qui sont l'anarchie, le clan communautaire, la tribu républicaine d'abord, aristocratique ensuite, puis la monarchie qui commence par être élective pour devenir héréditaire. Enfin certaines nations d'élite (nations d'élite, lorsqu'il s'agit d'une loi scientifique ?!) répudient de bonne heure la forme monarchique pour faire retour à un régime républicain, fort différent d'ailleurs de celui des tribus primitives, et préludant ainsi à des formes sociales nouvelles, encore cachées dans l'avenir [2]. » A la fin de son livre, lorsque M. Letourneau résume son étude, il donne à sa loi une forme un peu différente ; il dit que « la série politique commence par l'anarchie des Fuégiens ou des Esquimaux, obéissant à des coutumes et non à un gouvernement, passe par le clan familial, la tribu républicaine d'abord, monarchique et aristocratique ensuite ; arrive à la monarchie

1. *Grundriss der Sociologie*, 1885, p. 101.
2. *Évolution politique dans les diverses races humaines*, 1890, p. VII.

despotique, puis enfin, par un retour amendé vers ses origines, aboutit au gouvernement parlementaire [1]. »

Comparons les deux formules de la même loi de M. Letourneau :

Préface	*Conclusion*
Anarchie	Anarchie
Clan	Clan
Tribu républicaine	Tribu républicaine
Tribu aristocratique	Tribu monarchique aristocratique
Monarchie élective Monarchie héréditaire	Monarchie despotique
République.	Gouvernement parlementaire.

M. Letourneau aurait dû fixer d'une manière plus précise ses idées, et formuler sa loi d'une façon uniforme, au commencement et à la fin de son livre; il aurait dû choisir des termes d'une plus grande netteté scientifique; car il s'agit d'une loi, et une loi doit être formulée avec la dernière précision, comme l'expression suprême de la pensée scientifique. En effet, que signifie le terme de tribu républicaine, par opposition à celui de tribu aristocratique? Nous sommes en droit d'admettre, que la première veut dire tribu républicaine démocratique, et la seconde, tribu aussi républicaine aristocratique. Mais dans ce cas, comment concilier les deux formes de tribu républicaine de la formule contenue dans la préface, avec la tribu républicaine tout court, suivie de la tribu *monarchique* aristocratique de la formule contenue dans la conclusion ? Puis pourquoi la monarchie, dans la première formule, passe-t-elle par deux formes, élective et héréditaire, pour n'en revêtir, dans la seconde, qu'une seule, celle de la monarchie despotique? Enfin que signifie la nouvelle forme républicaine à laquelle quelques nations d'élite font retourner de bonne heure la monarchie? M. Letourneau a certainement pensé à la France. Mais dans ce pays, la forme monarchique a duré près de 1500 ans, même en ne partant que de Clovis. Comment peut-on dans ce cas parler de répudiation de bonne heure? Mais cette monarchie se change-t-elle en république, ou devient-elle gouvernement parlementaire, et dans ce dernier cas ce gouvernement s'entend-il de la forme républicaine, ou peut-il continer d'être monarchique?

1. *Évolution politique dans les diverses races humaines*, p. 533.

Mais si la formule, ou plutôt les formules de M. Letourneau, prêtent le flanc à tant d'objections, que doit-il en être de la base sur laquelle il l'élève? Appliquée sur les faits, ni l'une ni l'autre de ces deux formules ne peut subsister un seul instant. Cette prétendue loi n'est qu'une généralisation arbitraire d'un développement qui ne se laisse pas enserrer dans une formule unique.

M. Letourneau sent lui-même le côté faible de sa prétendue démonstration. Il dit « qu'en étudiant les peuples historiques, on a vu *qu'ordinairement*, *dans ses phases premières surtout*, leur évolution politique reproduit la série des états sociaux, que l'on obtient par la simple juxtaposition ethnographique des peuples de diverses races [1]. » Mais de ce que les peuples présentent, dans les rudiments de leur développement, des formes similaires, s'ensuit-il que ce développement soit dominé chez tous, par une seule et même grande loi sociologique? Et comment peut-on formuler une loi avec la restriction, *ordinairement*. Que dirait-on d'une loi de la physique qui s'exprimerait de la même façon? Par exemple qu'*ordinairement* la force des courants électriques est en raison directe de la force électromotrice, et en raison inverse de la résistance (loi d'Ohm). Tout ce qui pourrait rester de la prétendue loi de M. Letourneau, ce seraient les deux premières étapes du développement politique, l'anarchie et le clan communautaire, et cela, parce que ces deux états sont seulement supposés. Plus loin, l'évolution prend un caractère différent, non seulement, comme le fait l'idée religieuse, pour les différentes races, mais même pour chaque peuple particulier.

Nous ne voyons nullement, par exemple comment *la loi* de M. Letourneau pourrait être appliquée, même aux peuples de races inférieures, comme les Nègres de l'Afrique, qui ont passé directement au despotisme monarchique le plus complet, sans traverser les degrés intermédiaires d'aucune forme républicaine.

Pour les peuples historiques, l'évolution varie de l'un à l'autre, d'après le tour d'esprit, les circonstances du milieu physique, celles de la vie historique, c'est-à-dire des événements fortuits qui viennent influencer l'évolution. Une loi unique de développement est absolument impossible à formuler. Chaque

1. *Évolution politique dans les diverses races humaines*, p. 536.

peuple suit une marche particulière. Il existe, pour chacun d'eux, des séries régulières de faits historiques qui expliquent chaque moment de leur histoire ; mais il n'existe point de loi sociologique qui puisse résumer en une seule formule, le développement politique de tous les peuples de la terre.

Chez les Grecs, nous trouvons, probablement à la suite du clan, un développement différent dans les divers États. Chez les Grecs d'Asie la tyrannie ; chez les Spartiates, une forme absolument curieuse et originale de la monarchie, sous la forme de deux rois, au lieu d'un seul. Cette monarchie est héréditaire dès le commencement, et ne passe point par l'élection. Elle se change avec le temps en une sorte de république aristocratique, sous la conduite des éphores, quoique les rois subsistent encore. Jamais cette république ne prend la forme démocratique ; puis le développement politique suit un ordre contraire à celui qui a été formulé par M. Letourneau : monarchie — république au lieu de : république — monarchie. A Athènes, au contraire, nous rencontrons (à la suite du clan ?) la monarchie héréditaire ; puis une république aristocratique d'abord, démocratique plus tard, suivant une marche qui est précisément l'inverse de la formule du développement politique de M. Letourneau. Cette république aboutit, par suite de circonstances absolument particulières, à un gouvernement despotique, celui des 30 tyrans, pour revenir avec Clysthène, à la démocratie. Les Romains commencent par la royauté élective, passent à la république, aristocratique d'abord, démocratique ensuite, encore en contradiction avec M. Letourneau, et aboutissent à la monarchie absolue des Césars. M. Letourneau veut contourner cette difficulté insurmontable, par l'observation que « l'évolution *régressive* de Rome vers la monarchie absolue a prouvé, avec éclat, combien à la longue ce régime est funeste aux peuples qui le subissent. » Mais est-ce qu'une loi naturelle doit absolument faire du bien à l'humanité, et s'agit-il de critiquer la conduite des peuples, ou de formuler des lois fatales qui ne sauraient être enfreintes ?

Si nous passons maintenant à l'examen des peuples modernes dont le développement est si varié, on s'étonne que la pensée d'une unification de ce développement ai pu surgir dans un cerveau humain. Mais que n'a pas fait l'esprit de système ? D'abord, le régime féodal qui ne peut être classé convenablement dans aucune des catégories de M. Letourneau. Puis un

développement absolument différent, dans les divers pays de l'Europe et qui conduit, en Angleterre, à une époque assez reculée, à l'établissement des libertés publiques et du régime parlementaire; en Allemagne, où il donne naissance à un morcellement du peuple, en une foule de petits Etats; en Italie, où ce morcellement s'ajoute à la domination étrangère; en France et en Espagne, où il conduit à l'absolutisme le plus puissant.

Comment est-il possible de parler d'une loi de développement unique pour tous les peuples de la terre, lorsqu'il n'y en a pas deux qui y soient soumis?

M. Ferron établit aussi une généralisation arbitraire de succession d'organismes politiques, mais d'une façon plus simple, plus générale que M. Letourneau. Nous observerons d'abord que plus les généralisations sont larges, plus elles ont la chance de pouvoir tout comprendre, mais que, précisément, ce sont celles qui sont les moins scientifiques, car, comme l'observe très bien *M. Gumplowitz* : « les lois tout à fait générales sont très faciles à formuler, mais n'ont aucune importance, n'expliquent rien [1]. » *M. Ferron* pourtant ne réussit, pas même de cette façon, à formuler la loi sociologique du développement politique. Il fait passer tous les peuples par les phases théocratique, aristocratique, démocratique et césarienne. Mais Sparte n'offre ni démocratie, ni césarisme; les Grecs, en général, commencent plus tôt qu'ils ne finissent par la phase césarienne (les tyrans). M. Ferron invoque la conquête macédonienne, pour trouver aussi cette dernière phase, dans le développement politique des Grecs. Mais une conquête extérieure n'est pas la conséquence d'une loi de développement des formes politiques; c'est un accident. Puis la France a passé deux fois par le césarisme mais ne s'y est pas arrêtée; elle est revenue à la république démocratique.

Autres prétendues lois sociologiques. — Examinons maintenant une loi sociologique formulée par M. Brunetière, que nous avons vu pourtant plus haut, critiquer si vivement l'introduction de l'idée de la loi, dans le développement de la littérature. F. Brunetière admet cependant un développement uni-

1. *Grundriss der Sociologie*, 1885, p. 64. Comp. ci-dessus (pp. 338 et 342), le même principe formulé par MM. de Greef, Sombart, Godfriedrich.

forme des arts, et notamment de la peinture, chez tous les peuples, et veut en donner la loi, quoiqu'il n'emploie pas ce terme pour baptiser sa généralisation. D'après lui, la peinture, tout au moins la peinture moderne, a commencé par être religieuse. Bientôt pourtant elle a détaché, comme rameau parallèle, la peinture mythologique qui devient à son tour historique. De cette dernière, se détache d'abord le portrait qui donne à son tour naissance au genre, pour passer ensuite, par le paysage, à la nature morte. « Chacune de ces formes *successives*, que l'on peut combiner toutes ensemble (réserve prudente), nous est apparue à l'origine comme un démembrement, et, dans son développement, comme une extension de la précédente [1]. »

Malheureusement pour F. Brunetière, et heureusement pour la vérité, les faits démentent à chaque pas cette généralisation du développement de la peinture. Ils nous enseignent, ce que nous ont enseigné aussi les faits religieux et les faits politiques, ce que nous enseignerait l'étude de n'importe quelle catégorie de faits sociaux, que le développement s'accomplit, pour chaque groupe humain, d'une façon particulière, conformément aux conditions différentes dans lesquelles il a lieu.

S'il est vrai que dans tous les pays modernes, où elle se développa, la peinture commença par être religieuse, il n'est pas exact de soutenir qu'elle donna partout le jour à la peinture mythologique. *Ceci n'est vrai que pour un seul pays*, l'Italie, où une pareille transformation avait sa raison d'être. En effet, l'art italien commence à s'inspirer à partir des XIIIe-XIVe siècles (Nicolas Pisano, Cimabue, Giotto) des figures de l'art antique. Il n'était que très naturel, que les peintres passassent, de l'imitation des figures des dieux et des déesses antiques, aux scènes mêmes dans lesquelles la mythologie païenne plaçait ces personnages, d'autant plus que la culture classique de l'Italie avait répandu partout la connaissance de l'antiquité. La première influence de l'imagination païenne, sur le terrain encore purement chrétien de la peinture, se montre, en Italie, dans le tableau d'Orcagna (1376), *le Triomphe de la mort*, qui représente la mort, non plus d'après les idées chrétiennes, sous la forme d'un squelette vivant, mais bien

1. *De l'évolution des genres dans la littérature*, 1894, p. 5. Comp. ci-dessus, p. 348.

sous celle d'une belle femme, volant dans les airs, armée d'une faux, image empruntée à la mythologie ancienne. Boticelli (1447-1515) exécute un peu plus tard le tableau qui se trouve au musée de Florence, et qui représente *la Calomnie*, d'après une description d'un tableau du peintre grec Apelles, laissée par Lucien. Il passe plus tard à un tableau purement mythologique, le premier peut-être qui soit sorti de la main d'un peintre italien : *Vénus flottant dans une conque sur la mer*.

A la même époque, et avant que la peinture historique fît son apparition en Italie, nous trouvons déjà le portrait traité par le contemporain de Boticelli, Léonard de Vinci (1452-1519) : celui de la belle *Mona Lisa* (la Joconde) « que le peintre faisait entourer, pendant qu'il peignait, de musiciens, de chanteurs et de bouffons, pour l'entretenir dans une douce gaieté, afin d'éviter cet aspect mélancolique, que l'on observe dans la plupart des portraits » (Vasari), fait qui prouve en même temps que le portrait avait été traité avant l'époque de Léonard. Le portrait a donc précédé la peinture historique, et n'en est pas issu, comme le veut F. Brunetière. Mais, sans nous arrêter à cette remarque incidente, nous allons poursuivre notre démonstration, que ce n'est qu'en Italie, que la peinture religieuse donna *directement naissance* à la peinture mythologique.

Si nous examinons, en effet, le développement de la peinture flamande, dont les origines remontent presque tout aussi haut que celles de la peinture italienne, nous trouvons qu'il a suivi une tout autre marche. Quoiqu'en Flandre la peinture commençât aussi par être religieuse, avec Hubert van Eyck, Roger van der Weyden et Hans Memmling, elle ne passa nullement, d'abord, à la peinture mythologique, mais bien au genre, sautant d'un seul bond par dessus les trois étapes, dont F. Brunetière fait précéder cette espèce de peinture. Quentin Matsys, mort en 1531, peignit, à côté d'une *Descente de la Croix* qui se trouve au musée d'Anvers, quelques tableaux de genre (probablement aussi des premiers de cette catégorie), entre autres le *Changeur et sa femme* qui se trouve au Louvre, et le non moins célèbre tableau des *Deux Avares* dont l'original est conservé à la galerie du château deWindercastle en Angleterre. Il est reconnu que le genre devint bientôt une spécialité de l'école flamande, et surtout de l'école hollandaise qui en sortit. La peinture mythologique dans les Pays-Bas, ne commença à fleurir que plus tard, avec Rubens et

ses disciples, par suite de l'influence qu'ils subirent de la part de la peinture italienne.

Donc, pendant qu'en Italie, la peinture religieuse donne naissance, comme rameau latéral, à la peinture mythologique et au portrait, la peinture religieuse flamande passe directement au genre, et de là au paysage, deux branches de la peinture qui n'ont jamais été très florissantes en Italie.

Si, au lieu de formuler une loi universelle du développement de la peinture, nous examinons les conditions dans lesquelles l'art prit naissance en Flandre, nous comprendrons aisément pourquoi, dans ce pays, la peinture religieuse devait donner naissance au genre. Dans les Pays-Bas, les modèles qui devaient régénérer l'art ne furent pas, comme en Italie, les restes des monuments antiques, mais bien les types du monde réel qui, dans les grandes foires de ces pays, frappaient les yeux de tous côtés.

De la même façon que l'imitation des figures antiques devait conduire à la peinture mythologique, celle des figures réelles de la vie devait conduire au genre qui n'est que la reproduction des scènes de la vie réelle. Cette transition s'observe déjà dans Hans Memmling, qui, dans les tableaux, où il peignit la légende de sainte Ursule, par exemple dans sa *Descente du bateau* qui la conduisait à Cologne, reproduit les personnages tels qu'ils se présentaient en Flandre à cette époque. C'est un parallèle très intéressant au tableau d'Orcagna qui introduit la figure antique de la mort, dans un tableau religieux chrétien.

Si nous voulions poursuivre notre enquête en Espagne, en France, en Allemagne, nous trouverions partout un développement distinct, déterminé par le milieu et les circonstances qui l'influençaient. Ces deux conditions étant partout différentes, il faut que le développement de la peinture le soit aussi. Une loi qui régisse ce développement d'une façon identique, chez tous les peuples, est tout aussi impossible à formuler, qu'une loi du développement politique ou religieux. Pour chaque pays, pour chaque peuple, pour chaque école même, il y a bien une évolution, une direction dans la marche du développement, mais cette direction est toujours spéciale, particulière au groupe humain que l'on considère. *Il n'y a pas d'évolutions parallèles semblables. L'évolution de la même forme ne se répète jamais dans le temps, d'une façon identique. Chaque évolution est une forme unique et caractéristique.* Une généra-

lisation des développements de la même forme de la pensée, tels qu'ils se manifestent chez différents peuples, ne peut être obtenue qu'au prix du sacrifice des différences qui les distinguent, et qui en font des unités historiques séparées. Plus on s'efforce de généraliser les séries parallèles du développement, d'autant moins ces généralisations s'appliquent à chaque cas particulier; d'autant plus elles s'éloignent de la vérité, et par conséquent de la science, qu'elles prétendent pourtant constituer. Pour les faits de répétition, au contraire, la vérité est d'autant mieux saisie, que les faits peuvent être plus amplement généralisés, et cette différence n'est que très naturelle, attendu que *dans les faits de répétition, l'essentiel est la similitude; dans les faits successifs c'est, au contraire, la différence tant entre eux, qu'avec ceux des séries parallèles développées par d'autres organismes sociaux.* Les faits de répétition se reproduisent toujours, avec de petites différences, que l'on peut négliger, et il est important de constater leur similitude; les faits successifs se suivent, sans jamais se répéter identiquement, et il est important de constater l'élément qui les différencie. *Sans différenciation, il n'y aurait point de succession, mais seulement répétition.*

Pour en revenir à F. Brunetière, lorsqu'il passe de la théorie à l'application, lorsqu'il veut exposer un exemple de l'évolution dans les genres littéraires, il cherche cet exemple, non dans le mouvement général littéraire de l'humanité, mais bien *chez un seul peuple*, et il s'occupe, dans son deuxième volume, de l'évolution de la poésie lyrique en *France*. Une pareille évolution existe incontestablement, mais il n'existe pas de lois de l'évolution littéraire, chez tous les peuples de la terre, comme le veut établir M. Letourneau.

Nous pouvons donc dire avec *G. Tarde* : « On a beaucoup parlé entre esthéticiens d'une prétendue loi de développement des beaux-arts, qui les assujettirait à tourner dans le même cercle, et à se rééditer indéfiniment. Le malheur est que nul n'ait jamais pu la formuler avec quelque précision, sans se heurter au démenti des faits; et cette observation n'est pas sans s'appliquer aussi, aux soi-disant lois de développement des religions, des langues, des gouvernements, des législations, des morales, des sciences [1]. »

1. *Les lois de l'imitation*, p. 62.

L'observation de G. Tarde n'est pourtant pas exacte dans son entier. La science ne peut être comprise dans l'énumération des disciplines, dont le développement ne peut être régi par des lois générales. C'est en effet la seule qui y soit soumise, et pour cause. Elle est la seule qui possède un caractère absolument universel; c'est la seule qui ne dépende d'aucune condition particulière. La science est une, parce qu'elle a pour objet la découverte de la vérité, unique aussi. Il est parfaitement indifférent qu'elle prenne son essor chez tel ou tel peuple ; elle devient aussitôt le bien commun de l'humanité entière. La science étant complètement indépendante de toute condition extérieure, il s'ensuit qu'elle se développe, d'une seule et même façon, sur toute la surface du globe. Elle suivra une seule loi de développement, une loi générale pour tous les pays et pour tous les peuples. Mais cette loi générale n'est pas obtenue par la méthode comparative de la sociologie, c'est-à-dire, en résumant, en une seule formule, le développement parallèle que la science poursuivrait chez les divers peuples. Cette loi n'est pas le produit d'une abstraction, recueillie sur des séries diverses de développement. Si elle est une, c'est que l'objet qui constitue la science est un et indivisible. Ce n'est pas notre esprit qui déduit l'unité de la loi, de la similitude de plusieurs séries parallèles ; cette unité nous est imposée par l'unité du développement de la science elle-même [1].

Il y a donc une seule et même loi pour le développement de la science, ou mieux encore, pour le développement de la connaissance de la vérité, et cette loi est celle de l'évolution elle-même, dont la vérité est un des principes.

Il ne faut pas croire que cette loi soit celle des trois états, formulée d'abord par *Turgot*, puis reprise et développée par *Auguste Comte* [2]. Il n'est pas exact de dire, avec ces deux penseurs, que l'évolution, c'est-à-dire la marche vers le progrès, passerait successivement par trois états : l'état théologique, l'état métaphysique et l'état positif, et il n'est pas non plus exact de restreindre cette loi à l'évolution intellectuelle, comme le fait *M. de Greef*. Cette dernière comprend aussi les arts et les religions qui ne peuvent traverser ces trois phases

1. Comp. ci-dessus, p. 30.

2. Turgot, *Histoire du progrès de l'esprit humain*, 1790, p. 294. Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, vol. IV.

de développement. Mais, même appliquée à la recherche du vrai et du bien, les grands nerfs de l'évolution, la loi des trois états dépasse encore de beaucoup le champ qu'elle embrasse réellement, car le vrai pratique, par exemple, n'a jamais revêtu la forme théologique, ni celle de caractère métaphysique ; il a toujours été positif, comme le vrai scientifique. Le seul terrain de la vérité, sur lequel la loi des trois états de Comte soit applicable, *c'est la recherche de la vérité sur le grand sens de l'univers, sur le mystère qui nous entoure.* L'explication du monde a parcouru en effet les trois états de la loi de Comte : théologique, métaphysique et positif [1].

Quant aux lois sociologiques formulées par *M. de Greef*, celles dont il s'occupe en premier lieu, ne sont que des lois de statique sociologique, parfaitement à leur place. Telles sont les lois du rapport entre l'effort du tirage et le poids mort, celui qui existe entre la baisse des salaires et l'augmentation des naissances illégitimes ; celui qui a été constaté entre la production artistique et le degré du bien-être, etc. Aussitôt que le célèbre sociologue veut appliquer l'idée de la loi, à la succession, ses formules prêtent le flanc à la critique. C'est ainsi qu'il pose comme loi sociologique, sur le terrain du développement esthétique, que « l'architecture est toujours antérieure à la sculpture, et cette dernière à la peinture. Chacun de ces arts repose, est construit, sur l'autre, puis il s'en différencie successivement, et cela est vrai de toutes les civilisations ; c'est ce qui fait le caractère abstrait de cette loi, à la fois statique et dynamique [2]. » Mais cette prétendue loi de succession des arts, n'a pas plus d'existence, que toutes les autres lois de succession, que nous avons étudiées plus haut, chose dont il est facile de se convaincre. La série formulée par M. de Greef. n'est nullement une loi universelle de la succession des arts. Elle ne se rencontre que dans quelques périodes de la civilisation humaine ; dans d'autres, elle fait défaut. Ce n'est donc pas une loi, mais bien un groupe de séries historiques, particulières à chaque période du développement des arts. Si la prétendue loi de M. de Greef paraît se vérifier pour l'art égyptien et assyrien,

1. M. Alfred Fouillée, *Le mouvement positiviste et la conception sociologique du monde*, p. 262, rapporte cette loi des trois états au développement philosophique, ce qui est à peu près la même chose.
2. *Les lois sociologiques*, p. 120.

et si elle est incontestable pour l'art ogival, il en est tout autrement de l'art primitif chrétien, et de celui de la Renaissance. Les Chrétiens commencèrent à incorporer leurs nouvelles conceptions artistiques dans la peinture ou le relief (toujours une sorte de peinture), et ne passèrent qu'après Constantin le Grand, aux formes architectoniques, lorsqu'ils purent se livrer publiquement au culte qui leur était interdit jusqu'alors. Voilà pourquoi on trouve les premières peintures et les premiers reliefs chrétiens dans les catacombes de Rome, du temps où le christianisme célébrait encore son culte en cachette, tandis que les basiliques, l'origine de nos églises, n'apparaissent que vers le milieu du IVe siècle. Il en est de même de l'art de la Renaissance, qui commence aussi en Italie, par les reliefs de Nicolas Pisano (1204-1280), bien avant que Philippe Brunellesco (1377-1446) eût inauguré l'imitation de l'antiquité, dans l'architecture. Et si nous remontons aux âges préhistoriques, nous y trouvons aussi les premiers rudiments des arts, représentés par le griffonnage de figures d'animaux, tandis que les huttes informes des habitations lacustres n'indiquent encore aucun éveil de l'idée esthétique, dans les bâtiments destinés à abriter les hommes. La succession des arts plastiques est donc différente, aux différentes époques de la civilisation ; pour chacun d'eux, cette succession prend un caractère différent, déterminé par les circonstances qui entourent le développement. La loi de M. de Greef n'est donc pas basée sur les faits.

Cet auteur donne encore comme exemple d'une loi de développement, celui de la circulation économique « qui s'opérerait toujours dans le sens de la substitution d'une marchandise spéciale, comme monnaie, à toutes les marchandises ; de la monnaie métallique à la monnaie marchandise ; d'une monnaie métallique avec empreinte conventionnelle, à la monnaie métallique pesée ; du billet de banque à la monnaie métallique, du paiement par simple virement (clearing-houses) au billet de banque [1] ». Nous ne voyons nullement, dans ce perfectionnement graduel de l'instrument de la circulation, une loi sociologique. Si ces différentes transformations se rencontrent chez ces différents peuples, c'est que, trouvant l'exemple donné par un ou quelques-uns d'entre eux profitable, cet exemple fut imité. La preuve en est que de nos jours, le paiement par le

1. *Les lois sociologiques*, p. 103.

moyen des clearing-houses, n'est pas encore introduit partout ; mais, aussitôt que le besoin en sera ressenti, on imitera l'Angleterre qui l'a inventé. Si le perfectionnement de chaque outil, de chaque procédé, que l'on rencontre simultanément chez la plupart des peuples, constituait une loi sociologique, on pourrait en formuler des milliers; par exemple, la loi de la fabrication du pain, du vin, des chaussures, des tissus, des charrues, des instruments de toute espèce. Dans une pareille matière, il ne saurait être question de lois, mais simplement de progrès imité d'un peuple à l'autre.

M. Karl Lamprecht quoique historien et non sociologue, n'en procède pas moins comme tel, lorsqu'il établit une loi de développement universelle qui se retrouverait chez tous les peuples de la terre, mais qu'il ne constate pour le moment rien que pour les étapes spirituelles qu'a traversées le peuple allemand, et qui consisterait dans les passages successifs de ces groupes ethniques par les états suivants : l'animisme, le symbolisme, le typisme, le conventionalisme, l'individualisme et le subjectivisme (ce dernier caractérise le XIXe siècle). » Nous observerons qu'une loi de cette nature ne saurait jamais être établie par l'étude d'une seule succession, et qu'il aurait fallu que M. Lamprecht démontrât son existence chez tous les peuples de la terre ; car, quand même ces étapes pourraient se retrouver dans le développement du peuple allemand, elles peuvent constituer la marche de l'évolution particulière de ce seul peuple. Mais l'extension que M. Lamprecht veut donner à la succession des états psychiques qu'il pense avoir découvert dans l'évolution du peuple allemand, ne l'autorise nullement à soutenir, *sans aucune preuve*, que la même évolution doit nécessairement être parcourue par tous les peuples de la terre. Mais, même pour le peuple allemand, on ne saurait appliquer la dénomination de *subjectivisme* à l'état psychique que ce peuple traverse dans le XIXe siècle; car, comme l'observe avec beaucoup de justesse M. *G. von Below*, le siècle de l'idée nationale et du fanatisme national, du système protectionniste, des mesures socialistes en faveur des ouvriers (et nous ajouterons le siècle d'un militarisme exagéré), ne saurait être considéré comme le siècle du subjectivisme [1]. »

1. Karl Lamprecht, *Deutsche Geschichte*, 3te Auflage, 1902, I, p. x, xi, G. von Below, « Die neue historische Methode » *Historische Zeitschrift*, Neue Folge, XLV, 1898, p. 260.

Les sociologues et tous ceux qui adoptent leur façon de voir, sont donc obligés de faire violence aux faits, pour établir leurs prétendues lois générales de manifestation ou de production des phénomènes. Cette violence sera plus ou moins prononcée, selon que les institutions qu'ils veulent enserrer dans leurs formules, comportent un caractère plus ou moins générique. Ainsi, pour le droit, la morale, y compris les institutions qui naissent sur ce terrain, comme la propriété, le mariage, la famille, ces institutions présentant un caractère plus génériquement humain, se rapportant plutôt à l'homme, comme tel, qu'au membre d'une race ou d'un peuple distincts — il est naturel de pouvoir formuler des approximations plus nettes, que pour les institutions qui ont pour base les différences nationales. Pourtant, même pour ces sphères plus génériques du développement humain, les sociologues sont obligés de ne pas tenir compte des différentes conditions de race, de milieu, de circonstances fortuites, qui ont influencé le développement. Ainsi, dans l'évolution juridique des différents peuples, il existe, malgré des caractères communs, uniquement relevés par *M. Letourneau* [1], des différences très marquées, et, pour les questions d'avenir que la sociologie a la prétention de prévoir, il est bien plus important, selon nous, de connaître le caractère spécial suivi dans différents pays par l'évolution des institutions juridiques, que l'abstraction pâle et exsangue d'une généralisation universelle.

Dans une question qui intéresse l'évolution juridique, celle de la propriété, et à laquelle *M. Letourneau* a cru utile de consacrer un volume spécial, l'auteur, après une étude très détaillée de la propriété chez les sauvages, arrive à formuler la loi suivante pour l'évolution de la propriété : « Un graduel morcellement du domaine primitivement commun, puis un mouvement inverse de concentration des parcelles entre les mains d'un petit nombre de grands propriétaires [2]. » Mais cette formule ne cadre pas non plus avec les faits. Elle ne pourrait s'appliquer qu'à l'Angleterre, tandis qu'en France, en Allemagne, en Italie, la propriété a été à son tour morcelée de nouveau et partagée en bon nombre de petits domaines. En Transylvanie,

1. *L'évolution juridique dans les diverses races humaines,* 1891.
2. *L'évolution de la propriété,* 1889, p. 487.

les paysans roumains achètent continuellement, avec le concours de leurs caisses d'épargne, les terres de leurs seigneurs, sur lesquelles ils avaient vécu comme serfs. En Roumanie, la loi de 1864 et une foule de dispositions ultérieures ont mis à la disposition des paysans, plus de la sixième partie de la superficie du pays, et ainsi de suite.

Prétendues lois de la statistique. — Passons maintenant à un autre ordre de lois, que l'on veut appliquer à la compréhension de l'histoire, celles qui dérivent des faits constatés par la statistique.

Observons d'abord qu'il serait difficile de trouver un sujet qui ait donné lieu à autant de conceptions erronées, que celles qui sont provoquées par la régularité des chiffres donnés par « la science des faits sociaux, exprimés par leur rapport numérique [1]. »

Les plus grands esprits, entre autres *Kant* lui-même, n'en ont pas été exempts. Le philosophe de Kœnigsberg dit : « Quelques divergences qui puissent exister dans nos opinions sur le libre arbitre, considéré au point de vue de la métaphysique, il n'en est pas moins vrai, que les manifestations de cette volonté, c'est-à-dire les actions humaines, sont soumises à l'empire de lois universelles, tout aussi bien que les autres phénomènes de la nature physique. La même suite de faits, qui, considérés séparément, auraient pu paraître confus et incohérents, quand on les considère dans leur enchaînement, montrent positivement un développement un et entier. » Comme exemple, Kant cite la régularité des décès, des mariages et des naissances [2]. *Buckle* renchérit de beaucoup sur le philosophe allemand. Il constate la même régularité, dans l'accomplissement des crimes, notamment des meurtres, qui pourtant « sont amenés par une telle complication de causes, que nous pourrions raisonnablement renoncer à l'espoir de découvrir un ordre ou une méthode quelconque, dans le résultat de ces influences subtiles et changeantes qui causent ou empêchent le meurtre. » Il rapporte aussi les paroles de Quételet, que « non seulement les meurtres sont annuellement à

1. C'est ainsi que Moreau de Jonnès a défini la statistique.
2. *Ideen zu einer allgemeinen Geschichte in weltbürgerlicher Absicht*, 1784, p. 84.

peu près en même nombre, mais encore, que les instruments qui ont servi à les commettre, sont employés dans les mêmes proportions. » Buckle passe ensuite aux suicides, dont il constate aussi la régularité, « qui est d'autant plus remarquable, que par sa nature, le suicide est non seulement très capricieux, mais aussi très obscur quant aux preuves, et on pourrait renoncer à l'espoir, de jamais remonter aux causes générales qui produisent ce crime. » Il en serait de même des mariages, dont la fréquence serait en rapport avec le prix du blé, et jusqu'à l'oubli de placer des adresses sur les lettres. Comme conséquence des faits constatés, Buckle dit que « quelque capricieuses qu'elles puissent paraître, les actions des hommes font partie d'un vaste plan d'ordre universel, dont nous pouvons à peine voir l'ébauche, dans l'état actuel de nos connaissances. Pour ceux qui comprennent cette vérité *qui est à la fois la base et la clef de l'histoire*, les faits que nous venons d'avancer seront précisément ce qu'on pourrait attendre[1]. » *M. Mougeolle* adopte également cette manière de voir ; il dit « qu'on a pu s'assurer, par la fixité des chiffres, que tout marche régulièremeut, aussi bien dans les grandes sociétés, que dans les petites, et que des lois gouvernent l'humanité[2]. » *M. Ferron* soutient aussi, que « la statistique montre des lois, dans tous les faits sociaux qui en semblaient le moins susceptibles. » Il ajoute que « cette constance des lois de la statistique, nous fait comprendre comment il peut exister des lois dans le développement des sociétés[3]. »

Observons d'abord, à l'encontre d'une pareille théorie, que toute régularité n'implique pas l'idée de loi. Ainsi, tous les jours, le même nombre à peu près de marchands ambulants crient dans les rues les objets dont ils sont porteurs ; le même nombre de voitures parcourent les rues, proportionnellement à leur fréquentation ; le même nombre d'affiches couvrent les poteaux ; les coqs du voisinage chantent à peu près le même nombre de fois, tous les matins ; le même nombre de moineaux viennent gazouiller dans les arbres d'un jardin. Et si l'on faisait la moyenne mensuelle, puis la moyenne annuelle de ces faits, on trouverait une régularité qui pourrait sur-

1. *Histoire de la civilisation en Angleterre*, I, p. 31.
2. *Les problèmes de l'histoire*, p. 43.
3. *Théorie du progrès*, I, p. 26 et 29.

prendre, tout autant que celle qui domine les meurtres, les naissances ou les suicides. Dira-t-on que cette régularité constitue des lois, et osera-t-on formuler la loi, d'après laquelle les marchands crient leurs marchandises, les poteaux se couvrent d'affiches, les coqs chantent, ou les moineaux viennent se percher dans les branches? Et pourtant, quelle différence peut-on trouver entre les faits choisis par nous, et ceux qu'enregistre la statistique, sinon que les derniers touchent aux intérêts de l'État? Mais hormis cet intérêt qui est parfaitement indifférent pour l'établissement des lois, nous ne voyons aucune différence entre les faits pour lesquels il semblerait ridicule de formuler une loi, et ceux pour lesquels la même chose paraît être une question très sérieuse.

C'est à cette occasion surtout, que l'on peut se convaincre de la nécessité impérieuse, de bien préciser ce que l'on doit entendre sous le terme de loi. Avec la définition que nous en avons donnée [1], toute ambiguité disparaît, et on ne saurait plus désigner par ce terme, les régularités *extérieures* de la statistique, mais seulement celles qui résultent de la manifestation des forces intérieures. Les régularités qui émerveillent si profondément les auteurs que nous venons de citer, ne sont que très naturelles et nécessaires. Le nombre des faits d'une certaine classe dépend de certaines conditions naturelles ou sociales. Tant que ces dernières restent stationnaires, il n'y a nul motif pour que le nombre des faits qui en dépend, augmente ou diminue, et il serait curieux et inexplicable qu'il en fût autrement. Mais imaginons qu'une noce passe dans la rue en question ; aussitôt le nombre des voitures augmentera, *pour ce jour-là*. Si une exposition s'ouvrait dans la même ville, le nombre des voitures et celui des marchands de vivres croîtrait nécessairement, par suite de l'augmentation de la population. Aussi Buckle a-t-il soin d'ajouter, que « nous sommes à même de prédire, dans la limite d'erreurs légères, le nombre des meurtres volontaires pour chaque période, en *supposant naturellement qu'il n'y ait pas eu de changement marqué dans les circonstances sociales.* » Lorsqu'il arrive à l'énumération des chiffres annuels des suicides, il dit « que le nombre annuel des suicides varie d'*après la pression des causes temporaires*, » et enfin lorsqu'il rapporte *la loi* de l'oubli des adresses sur les

1. Ci-dessus, p. 297 et suiv.

lettres (! !) il dit, « *qu'en faisant la part de la différence des circonstances*, ce compte rendu est le même d'année en année[1]. » Or, nous nous étonnons que l'on n'ait pas observé, que de pareilles restrictions détruisent complètement l'idée de loi; car si la production d'une classe de phénomènes dépend du changement des circonstances extérieures, ces phénomènes ne sont que l'effet, le résultat de ces circonstances *diverses*, et non plus celui d'une force particulière, d'une loi. Le plus léger changement dans les conditions, se manifeste par un changement dans la production des phénomènes. La régularité des faits, enregistrés par la statistique, n'indique donc nullement, que « cette régularité obéirait à des lois inconnues », comme le soutient Buckle ; elle n'est que l'expression numérique d'un état de la société à un moment donné, et tant que cet état ne change pas, son expression numérique reste la même. Les moyennes de la statistique, quoique très utiles pour certains buts, sont toutes fausses lorsqu'il s'agit de l'explication historique des faits ; car ce qu'il s'agit de comprendre historiquement ce sont précisément les *variations que les chiffres présentent d'année en année.*

Mais, même comme formule, le fait de rencontrer à peu près les mêmes chiffres annuels, pour les suicides de la ville de Londres, par exemple, pendant un certain nombre d'années, peut-il constituer une loi ? Pourquoi choisir Londres, et non un de ses quartiers, une de ses rues ? Pourquoi pas le pays entier, l'Europe entière, la terre entière. Pour qu'une loi existe, il faut, nous l'avons vu, la perpétuité. Supposons qu'en dénombrant les suicides accomplis sur toute la terre, depuis les temps les plus reculés, on arrive à constater que leur chiffre se maintient à peu près le même tous les ans, à la condition bien entendu, que les circonstances extérieures restent les mêmes ; que le nombre des mariages effectués dans tous les pays du monde resterait aussi, à peu de chose près, identique, et qu'il en serait ainsi du nombre des morts, et même de l'oubli de placer des adresses aux lettres. A quoi nous serviraient de pareilles constatations, quant à la connaissance du progrès et de la civilisation ? A rien autre chose, qu'à reconnaître que les actions journalières qui se répètent continuellement par les hommes, s'accomplissent d'une façon régulière, tant que les

1. *Loc. cit.*, I, p. 37 et 42.

circonstances extérieures ne changent pas, vérité *historique* tout aussi importante que cette autre, que la hauteur des montagnes est différente ou que les rivières ont des cours sinueux. *M. Lecky* a donc parfaitement raison, lorsqu'il observe, que « ce serait tout à fait extraordinaire, si les faits humains ne présentaient pas une certaine régularité, attendu que la moyenne des vertus et des vices restant la même, les actions qu'ils engendrent doivent présenter une régularité assez constante, tant que la cause qui les produit, reste la même [1]. » Si les régularités de la statistique constituaient des lois, elles devraient pouvoir se rapporter à une seule force, ou à l'action combinée de plusieurs forces, et par conséquent — avec les circonstances — à un seul genre de causalité. Or, cela n'a pas lieu, et les faits qu'elle enregistre sont dus aux forces, et par conséquent aux causes les plus diverses. Par exemple, les suicides sont dus, ou à l'amour, force de l'instinct sexuel, ou à la misère, force de l'instinct de conservation, ou à l'honneur, force de la personnalité, ou à l'esprit de sacrifice pour le bien d'autrui, l'instinct de conservation de l'espèce, etc. Jamais une loi de la physique, de la chimie, de l'astronomie ou de la physiologie, ne réunira, dans son énoncé, des faits produits par des forces diverses. Chaque loi de ces sciences ne formulera que l'action d'une seule force, ou le résultat de l'action de plusieurs d'entre elles, combinées dans un travail commun.

Mais en admettant même que les actions, régulièrement enregistrées par la statistique, représentent « des rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses, » ces lois sont-elles des lois historiques ? Il faut que le sens de l'histoire soit complètement oblitéré, pour que l'on admette que les mariages, les décès, les naissances, les suicides, l'oubli de placer des adresses aux lettres, constituent des faits historiques. Pourquoi pas alors aussi, les déjeuners, les dîners, les évacuations qui en sont la conséquence nécessaire [2] ?

Les actions humaines sont de deux sortes : celles qui ne servent qu'à entretenir la vie de tous les jours, tant celle des individus que celle de l'espèce, et celles qui ont une influence sur

1. *Geschichte der Aufklärung in Europa*, deutsch von Zollowitz, 1868, p. XVI.
2. Theodor Kolde, *Ueber Grenzen der historischen Erkenntniss*, 1891, p. 25, désigne très bien la statistique comme « stillstehende Geschichte. »

les temps à venir. Ces dernières sont les seules qui appartiennent à l'histoire. Nécessairement qu'il pourra y avoir des naissances, des décès et des mariages, voire même des oublis d'adresse, à conséquences historiques ; mais lorsqu'un pareil cas se présentera, c'est par son *caractère individuel* qu'un pareil fait deviendra historique, et non par son côté statistique, non parce qu'il grossira le chiffre des cas recueillis par cette science. *Rümelin* l'a très bien dit : « Tous ces chiffres de la statistique, qu'ils soient arrangés comme on le voudra, ne seront jamais autre chose que l'expression de faits, qu'un matériel très important pour la caractéristique des peuples, des Etats, des temps, des témoignages historiques du plus grand prix, des renseignements pour le législateur et l'homme d'Etat, et pour tous les penseurs [1]. » C'est ainsi que la statistique a été appliquée par *M. A. Brückner*, pour établir certaines séries de faits historiques, comme, par exemple, l'accroissement de l'étendue de l'empire russe, le progrès de la médecine dans cet empire, le progrès dans les moyens de se procurer des aliments, etc., etc. [2]. Elle peut servir quelquefois à inférer les causes de certains changements, entre deux époques plus éloignées; elle peut surtout nous aider beaucoup à connaître d'une façon précise, une situation passée. Mais son rôle se borne à cela, à fournir des matériaux à l'histoire, non à constituer ses lois. *M. Boutroux* conteste aussi à la statistique la faculté de formuler des lois. « La statistique, dit-il, n'a-t-elle pas constamment besoin d'être complétée par le jugement? Quand se trouve-t-on en présence de chiffres qui ne comportent qu'une interprétation, et qui expriment immédiatement la réalité sociale dont il s'agit? Le nombre des personnes sachant lire et écrire, est-il une mesure fidèle du développement de l'instruction dans le pays? Le mouvement religieux peut-il être mesuré par le commerce des objets employés dans le culte? Il se trouve que dans ce domaine, des hommes de tact et d'expérience arrivent, par des expressions littéraires, et sans user de chiffres, à une vérité, que la quantification mathématique est incapable d'atteindre [3]. »

1. *Reden und Aufstäze*, 1894, p. 26.
2. *Ueber Thatsachenreihen in der Geschichte, Festrede der Universität Dorpat*, Dorpat, 1886.
3. *De l'idée de loi naturelle dans les sciences et la philosophie*, 1895, p. 132.

Il y a cependant des auteurs, qui n'admettent pas que la statistique puisse formuler des lois des phénomènes, parce qu'elle n'en donne pas l'explication causale. Tel est par exemple *M. Cristian Claussen* qui dit, que « les résultats de la statistique ne sont pas des faits historiques, mais bien des moyennes de chiffres qui, par *suite de leur manque de connaissance des motifs et des facteurs influents, ne contiennent pas l'explication causale des phénomènes* et, dans leur généralité vague, ne sont pas des lois historiques, et ne peuvent jamais le devenir [1]. » *Édouard Gotthein* abonde dans le même sens, lorsqu'il dit : « qu'il était peut-être pardonnable à Quételet le statisticien, étonné de la constance qu'il avait découverte dans les phénomènes présentés par les masses, phénomènes que l'on avait cru jusqu'alors complètement irréguliers, de penser qu'il avait découvert des lois. Quant à Buckle, qui se rapporte si volontiers à Hume, il aurait dû savoir que, par le retour régulier d'un phénomène, on n'établit qu'un fait *et non une relation causale, donc une loi* [2]. *M. Doormann* dit aussi que « les régularités de la statistique ne *nous apprennent rien sur la nature des relations causales*, et ne peuvent être placées sur le même rang avec les régularités des sciences naturelles, et notamment avec celles de la physique [3]. » Cette façon de critiquer la statistique, par rapport à sa prétention d'établir des lois historiques, est défectueuse. Nous avons vu que toutes les lois n'ont pas pour but l'explication causale des phénomènes [4]. La statistique pourrait parfaitement formuler des lois de manifestation, quoique la cause de la production des phénomènes restât inconnue. Mais nous lui contestons précisément aussi cette dernière faculté, celle de pouvoir formuler des lois de manifestation des phénomènes successifs.

La statistique constate des faits semblables, des répétitions, détruisant l'individualité de ces faits — lorsqu'ils en possèdent une — par l'expression muette et générique du chiffre. L'histoire se compose, au contraire, d'événements qui s'enchaînent les uns aux autres d'une façon successive, et dont l'enchaînement prend toujours une forme individuelle, unique, quoiqu'il

1. *Die Geschichtswissenschaft. Program der Gymn. zu Hadamar*, 1891, p. 20.
2. *Die Augfaben der Kulturgeschichte*, 1889, p. 59.
3. *Bericht der Gymn. zu Brieg*, 1889, p. 29.
4. Ci-dessus, p. 35 et suiv.

soit le produit de forces générales. Le champ de ces deux sciences est complètement distinct. Elles peuvent se toucher de temps en temps; toutes les fois que la succession s'arrête, pour constituer la répétition; mais elles ne peuvent jamais se confondre. Voilà pourquoi nous ne pouvons admettre la qualification de science historique, que *M. Menger* donne à la statistique. Selon cet auteur, « la statistique partagerait avec l'histoire la propriété de s'occuper de l'individuel, du concret [1]. » Or, il nous paraît que c'est précisément le contraire qui est vrai pour la statistique, attendu que cette science fait disparaître l'individuel, dans la généralité des chiffres.

Mais l'abus de la méthode statistique a été poussé encore plus loin. Certains auteurs ne se contentent point d'attirer, dans le domaine de l'histoire, des faits qui lui sont complètement étrangers. Ils veulent remplacer, pour ainsi dire, l'histoire par la statistique. *M. Bourdeau*, par exemple, s'efforce d'appliquer la méthode numérique aux faits historiques eux-mêmes. C'est ainsi qu'il réduit, par exemple, la valeur esthétique des œuvres d'art au chiffre de leurs admirateurs. Il dit que « comme le public juge en dernier ressort, il suffit de compter les suffrages pour être fixé. Le problème, difficile à résoudre autrement, se transforme en une question de majorité. » Appliquant la même méthode à l'histoire, il ajoute, « que la science des faits humains, si longtemps descriptive et littéraire, est destinée à devenir complètement quantitative ; les phénomènes de fonction, objet essentiel de son étude, sont en effet mensurables, par les deux modes, arithmétique et géométrique, de détermination des grandeurs. On peut d'une part les traduire en nombres, et d'autre part les figurer aux yeux, par des représentations graphiques. L'idéal de l'histoire, élevée à la dignité de science, serait d'exprimer ainsi toutes ses notions, et de n'employer les mots que pour expliquer ou commenter ses formules. » Nous nous croyons dispensés de réfuter de pareilles théories; mais nous serions bien curieux de voir M. Bourdeau à l'œuvre, exposant et expliquant, par des formules algébriques et des tracés géométriques, les faits et les causes de la ruine de l'empire romain, ou bien ceux de la littérature romantique. Mais M. Bourdeau est assez sensé, pour ne pas essayer de mettre en pratique sa propre théorie. Les histo-

1. *Untersuchungen ueber die Methode in der Socialwissenschaften*, p. 8.

riens de profession qui auront la naïveté de le suivre sur ce terrain, se tireront d'affaire comme ils le pourront [1].

D'autres auteurs, comme *M. de Greef*, veulent relever l'importance de la statistique, pour l'histoire, d'une autre façon : mais elle n'est pas moins extraordinaire. Quelle signification peut-on donner aux paroles de cet auteur ? « *Ici la statistique se transforme véritablement en histoire proprement dite;* ici, nous pourrons admirer avec reconnaissance les travaux de ces sociologistes qui ont fait de l'histoire des institutions sociales, une science, dont les progrès placent notre siècle au-dessus de ceux qui ont été illustrés par les plus grands historiens de l'antiquité. A. Thierry, Fustel de Coulanges, de Laveleye, Summer Maine, von Ihering, Mommsen, pour n'en citer que quelques-uns parmi les plus célèbres, ont scruté les organes spéciaux des sociétés, à une profondeur et avec un talent d'analyse et de synthèse, que n'atteignirent jamais les anciens; ils ont décrit la structure et l'évolution, chacun dans la branche particulière du savoir à laquelle ils avaient consacré leur vie [2]. » Thierry, Fustel de Coulanges, Jhering et Mommsen, statisticiens, voilà certes quelque chose d'absolument nouveau ! Mais il paraît que c'est sous ce titre seul, que les plus grands historiens de notre époque peuvent trouver grâce devant les sociologues !

1. *L'histoire et les historiens*, p. 291. *M. Ernest Sasse* est le seul, à notre connaissance, qui ait risqué cette aventure. Il a essayé de mettre en tableaux l'histoire moderne de la France, sur une seule feuille de courbes graphiques. *Das Zahlengesetz in der Weltgeschichte*, 1889. M. Bernheim a raison, lorsqu'il observe qu'un pareil essai « steht an der Grenze des Pathologischen. » *Lehrbuch*, p. 36.

2. *Les lois sociologiques*, p. 144.

CHAPITRE X

Le matériel de l'histoire.

Le fait historique. — Nous avons étudié plus haut le fait historique par rapport à la différence qui le distingue du fait de répétition, et nous avons vu que cette différence consiste dans la circonstance, que le fait successif ou historique est celui qui, tout en étant individuel, général ou même universel quant à l'espace, est absolument individualisé par le temps, ce qui veut dire qu'il ne se produit qu'une fois dans son courant et ne se reproduit jamais d'une façon identique [1]. Nous allons compléter notre étude par l'examen de quelques autres caractères que le fait doit prendre, pour jouer un rôle historique.

Un fait, pour être historique, c'est-à-dire pour servir de base au développement, doit revêtir un caractère social ; il doit s'étendre sur un groupe plus ou moins nombreux d'individus. Un fait purement individuel, ne pourra jamais fournir de matériel à l'histoire. Pour qu'un fait, individuel par son origine, puisse acquérir une valeur historique, il faut qu'il agisse sur les masses plus ou moins profondes de l'humanité, ou qu'il représente, sous une apparence individuelle, des intérêts ou des faits généraux. Voilà par exemple pourquoi, le menu du banquet d'un collège roumain en Dacie, donné le 1er mai, nous intéresse comme document historique. Il représente une coutume générale que les ancêtres des Roumains suivaient à telle date, coutume qui se retrouve encore chez ces derniers [2].

Cette extension du fait individuel, pour devenir social, s'opère par deux voies : l'imitation volontaire ou la contrainte. Nous avons vu que l'imitation peut passer du conscient à l'inconscient, et devenir, par là, de volontaire, obligatoire. L'obligavité peut être aussi le résultat de l'organisation sociale

1. *Ci-dessus*, p. 11 et suiv.
2. Xénopol, *Histoire des Roumains de la Dacie trajane*, 1896, I, p. 80.

et politique, comme, par exemple, dans une bataille, où les soldats exposent leur vie en commun, parce qu'ils obéissent au commandement.

Les faits historiques sont donc, ou généraux, ou individuels à portée générale. Mais tous les faits sociaux ne constituent pas des faits historiques. Pour y arriver, il faut qu'un fait social remplisse deux conditions indispensables.

D'abord, le fait général, ou individuel à portée générale, doit être placé en relation de succession avec un autre fait qui l'a précédé. Si on fait abstraction d'une telle relation, ou si elle ne peut être établie, le fait social ne constitue qu'un fait de répétition. Si l'on étudie, par exemple, la criminalité dans un pays, dans le but de connaître le chiffre des délinquants de diverses catégories, pour savoir le nombre de prisons qu'il faudrait y construire, et les dimensions qu'il faudrait leur donner, le fait social de la criminalité est considéré, en pareil cas, sous le rapport seul de la répétition. Mais si l'on s'enquiert de la progression de la criminalité pendant un temps quelconque, et des causes qui ont fait augmenter le chiffre des délits ou des crimes, on considèrera le même fait social, au point de vue de l'histoire. Un autre exemple nous serait fourni par la vélocipédie. L'extension de ce système de locomotion dans les divers pays, en tant qu'il ne constitue qu'une simple imitation du fait en lui-même, constitue un fait de pure répétition. Mais si on le met en relation avec les systèmes antérieurs de locomotion, il prend place aussitôt dans la perspective de l'histoire. Il en est de même, si l'on considère ses applications utiles, par exemple, pour la distribution des lettres et des télégrammes, ou pour le service de l'armée. Ces imitations *différenciées* peuvent constituer autant d'étapes historiques, dans le développement de l'art de pédaler. Il en serait de même pour tous les autres faits sociaux, car chaque évolution peut être arrêtée, dans l'esprit du moins, à un moment donné, et les formes qu'elle présente, à ce moment, peuvent être étudiées au point de vue de la répétition.

Mais si toute succession peut être considérée, dans un arrêt imaginaire de l'évolution, par rapport à la répétition, toute répétition, même parmi les faits sociaux, ne conduit pas nécessairement à la succession, il y a bon nombre de faits généraux qui n'intéressent l'humanité que comme manifestation des forces de la répétition, sans présenter aucun intérêt pour

le développement. Cette observation nous conduit à la seconde condition requise, pour que les faits sociaux puissent constituer des faits historiques.

Les faits sociaux, pour entrer dans le domaine de l'histoire, doivent posséder un caractère qui n'est nullement exigé, lorsqu'ils ne sont considérés que sous le rapport de la répétition et qu'ils constituent l'objet des sciences théoriques de l'esprit, comme la politique, la morale, le droit, l'économie politique. Pour former l'objet de l'histoire, *les faits sociaux doivent avoir des conséquences ou des résultats intellectuels.* L'homme est en effet non seulement esprit, il est aussi corps vivant et, par conséquent animal. Il peut se faire que des faits généraux, c'est-à-dire sociaux, ne touchent qu'à son élément physique, sans intéresser son esprit. Ces sortes de faits sociaux pourront avoir une valeur pour l'économie politique, pour la morale, pour le droit ; ils n'en auront aucune pour l'histoire. Telles sont, par exemple, les migrations des peuples nomades à la recherche de pâturages pour leurs troupeaux, ou bien les famines, les épidémies, les guerres d'extermination entre les peuples sauvages. Il en est tout autrement, lorsque de pareils faits ont des conséquences intellectuelles ; ils acquièrent aussitôt une signification historique. Telle fut la migration qui amena les Phéniciens sur l'étroite langue de terre, comprise entre les montagnes du Liban et la Méditerranée, et qui poussant ce peuple à la navigation, au commerce et aux découvertes, en fit l'un des premiers agents de la civilisation ancienne. Cette migration est un fait historique de la plus grande importance, tandis que les migrations des Arabes de l'Arabie, et celles des Bédouins du Sahara, ne le sont point. Il en est de même de la peste qui sévit depuis des temps immémoriaux en Orient, sans y produire autre chose que des rafles périodiques parmi les existences humaines, tandis que la peste noire qui ravagea l'Angleterre vers l'an 1350, fut un fait historique des plus marquants, vu les conséquences intellectuelles qui en dérivèrent. « La main d'œuvre étant devenue très rare, les ouvriers exigèrent des salaires très élevés, et comme les petits propriétaires formaient la partie la plus influente des classes moyennes représentées au parlement, ils obtinrent le statut des ouvriers qui fixait le taux des salaires. Mais ce statut conduisit à la révolution des paysans sous Wat Tylor, en 1381 [1]. » Voilà pourquoi il n'est pas vrai de dire, comme le fait

1. Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, III, p. 382.

M. Herrmann Paul, que « ce n'est que la société qui fait de l'homme un être historique [1]. » On peut parfaitement concevoir un état social sans histoire; à preuve les sociétés animales, et parmi celles de l'humanité, la société chinoise, dont l'histoire s'est arrêtée depuis longtemps. Les seuls faits sociaux qui peuvent fournir du matériel pour l'histoire, sont ceux à conséquence intellectuelles. Et, il n'est que très naturel qu'il en soit ainsi : l'évolution de l'humanité se fait par l'esprit; c'est le seul lien qui rattache le passé au présent, et ce dernier à l'avenir. L'histoire expose cette évolution; voilà pourquoi nous avons établi ci-dessus, que le terrain sur lequel cette évolution pouvait se dérouler, c'était celui des idées générales objectives. *L'histoire ne s'occupe donc que des faits sociaux, c'est-à-dire des faits généraux, ou à portée générale, qui peuvent être enchaînés dans la succession, et qui, par suite, doivent avoir des conséquences intellectuelles.*

Les formes générales de la vie de l'esprit. — L'évolution de l'esprit humain ne s'accomplit pas comme celle de la matière, par les masses, ou par l'organisme entier qui y est soumis. Les idées générales, les faits sociaux qui lui servent de véhicules, constituent plusieurs classes qui, toutes ensemble, donnant naissance à l'organisme intellectuel. Ces classes de faits se rapportent aux besoins différents qui, tout en entretenant la vie humaine, deviennent les organes de son progrès. Ce sont les besoins *économiques*, *politiques*, *sociaux*, *religieux*, *moraux*, *juridiques*, *artistiques*, *littéraires et scientifiques* de l'humanité.

Ces différentes catégories de faits ne suivent pas toujours une marche égale et parallèle dans l'évolution. Il y en a qui vont de pair; d'autres qui restent en arrière, comme pour se reposer, reprendre des forces, et rattraper plus tard celles qui les ont devancées; d'autres enfin, suivent pendant quelques temps une marche rétrograde, avant de s'élancer de nouveau sur l'onde qui les porte en avant.

C'est ainsi que les Grecs développèrent pendant longtemps, d'une façon parallèle, d'un côté, les formes de la vie politique et sociale, de l'autre, celles de la vie artistique, littéraire et scientifique (sous l'aspect philosophique); tandis que les formes juridiques et morales restaient stationnaires, ou même rétro-

1. *Principien der Sprachgeschichte*, 1888, p. 8.

gradaient. Les formes juridiques se manifestent, au contraire, avec force chez les Romains, d'abord en commun avec les formes politiques et sociales : elles continuent leur évolution, même après que celle de ces dernières se fut arrêtée. Pendant le Moyen Age, ce furent les formes religieuses et morales qui prirent le dessus, pour être remplacées, plus tard, par les formes artistiques et littéraires de la Renaissance. La prédominance de l'une ou de l'autre de ces formes, donne le caractère fondamental au milieu intellectuel, et c'est ainsi que change l'organe principal de l'évolution, colorant tous les faits d'une période, d'après la lumière que répand son élément fondamental.

Tous ces éléments de l'évolution, quoique produits naturels de l'intelligence humaine, sont le plus souvent influencés, dirigés ou modifiés, par l'action des intelligences individuelles, qui prennent quelquefois la forme de génies extraordinaires. C'est ainsi que les découvertes pratiques sont l'œuvre d'esprits distingués, pour la plupart restés inconnus, qui ont, ou donné naissance aux découvertes, ou saisi au bond la balle que leur lançait le hasard. Pour le vrai théorique, les découvertes de la science sont l'œuvre de génies plus ou moins puissants, quelquefois le produit des efforts de tous les chercheurs, qui profitent bien souvent de ce que le hasard leur met sous les yeux. Les formes politiques sont toujours le résultat de l'activité des classes plus élevées de la société : assez souvent celui de génies organisateurs. Ces derniers ont moins d'influence sur la constitution des organisations sociales. Les religions, sont à l'origine (forme fétichiste et polythéiste) l'œuvre des masses, mais dans leurs formes plus élevées (monothéisme, dualisme) elles sont des créations individuelles : les formes de la vie morale sont souvent en relation avec celles de la vie religieuse. Les formes juridiques peuvent être l'œuvre de la conscience des masses représentées par leur classe la plus intelligente, comme elles peuvent être aussi celle des Papinien, des Grotius et des Beccaria.

Quant aux formes qui donnent naissance au beau, les formes artistiques et littéraires, elles se développent d'une façon particulière. Elles peuvent être aussi le produit de l'esprit des masses, mais bientôt elles revêtent la forme individuelle. L'évolution de ces formes n'est pourtant pas continue. L'art et la littérature arrivent bientôt à leur apogée, et ils ne peuvent

faire autrement que recommencer, sous une autre forme, la série de leurs créations. Le terme de l'évolution des autres formes de l'existence qui ont pour but la réalisation de l'idée du vrai, dans ses deux directions (pratique et théorique), et l'idée du juste, est dans l'infini. L'humanité aura beau marcher dans cette direction ; elle ne pourra jamais arriver jusqu'au bout. Au contraire, la forme suprême du beau a déjà été atteinte à plusieurs reprises (architecture et sculpture grecque, architecture ogivale, peinture de la Renaissance, paysage moderne). L'évolution des formes esthétiques de la pensée ne pouvant aller plus loin, elle est forcée de chercher une nouvelle voie, dans laquelle elle puisse s'élancer de nouveau vers le beau absolu.

Quoique l'esprit humain donne naissance à toutes ces formes de l'existence, toutes ne sont pas destinées à contenter des besoins également nécessaires. L'humanité, dans son entier, ne s'est toujours intéressée en premier lieu, qu'aux formes économiques, politiques, sociales, religieuses, morales et juridiques, et bien moins aux formes scientifiques et esthétiques de la vie. Ces dernières n'intéressent qu'un petit nombre d'élus, la classe cultivée des sociétés. L'évolution tend, entr'autres, à élever le niveau intellectuel de l'humanité, jusqu'à la limite qui lui a été fixée par la race, de sorte que dans un avenir, que nous croyons encore très éloigné, les formes du développement supérieur de l'esprit, celles de caractère scientifique et esthétique, deviendront aussi le bien commun de l'humanité, dans les limites indiquées. Mais en attendant que ce moment arrive, les différents peuples ne s'intéressent par leurs masses qu'aux formes inférieures du développement et laissent celles de caractère plus noble, la science et l'art supérieur, au compte de leurs classes d'élite, qui seules y prennent intérêt, et seules en jouissent.

Quel est le chiffre des paysans, et même celui des ouvriers des pays civilisés, qui visitent leurs musées de peinture et de sculpture, ou qui se sont délectés à la représentation d'Aïda, de Faust, ou de Lohengrin ? Quels sont ceux d'entr'eux qui s'intéressent de savoir si la terre tourne autour du soleil, ou bien si elle est fixe ; ou qui s'inquiètent de connaître les principes sur lesquels repose le mouvement des locomotives, qu'ils voient à tout moment passer devant leurs yeux ? Pour la grande, l'immense majorité des hommes, la science et l'art

supérieur, c'est-à-dire précisément les produits suprêmes de l'évolution, n'existent pas. Toutes leurs aspirations se bornent à gagner de quoi vivre du jour au lendemain, à procréer des enfants et à les élever tant bien que mal, à bercer leurs cerveaux de l'illusion de quelque rêve religieux, et à se reposer de temps à autre devant un verre de vin, en entendant une musique populaire. Quant à la science, ils se contentent des connaissances pratiques qui en dérivent et qui peuvent servir à leurs besoins. Aussi ne manquent-ils pas d'utiliser les découvertes qu'elle met à leur disposition, sans nullement s'inquiéter des principes sur lesquels ces découvertes reposent. Les dernières, les plus hautes vérités de la science, comme les plus splendides créations du beau, restent pour eux lettre close. Ces deux formes supérieures de la vie humaine sont donc, malgré leur haute importance pour la marche de l'humanité, loin d'avoir pour sa masse, la même valeur que les éléments du bien et du vrai pratique.

Production des faits historiques. — Les faits historiques de ces différentes classes constituent, selon le point de vue d'où on les considère, des éléments, ou simples, ou toujours plus compliqués du développement. Lorsqu'on n'en prend en considération que les lignes principales, les faits qui les constituent sont de nature très complexe ; lorsqu'au contraire on descend dans les détails, les faits sont réduits à des éléments de plus en plus primitifs. C'est ainsi que, lorsque nous étudions le développement religieux de l'Europe dans sa totalité, la *Réforme* nous apparaît comme un fait grand et unique, qui se rattache à d'autres, tout aussi grands qu'elle : la Renaissance, la corruption de l'Eglise romaine, la rivalité de François Ier et de Charles-Quint, la constitution de l'Empire germanique, les attaques des Turcs, etc. Mais si nous disséquons ce grand bouleversement religieux et si nous en étudions la marche en Angleterre, nous devons prendre en considération des faits de moindre importance, tels que l'intervention personnelle de Henri VIII. Si nous examinons la question du divorce de ce roi, elle se compose aussi d'un nombre de faits encore plus simples, tels que : l'amour du roi pour Anne de Boleyn, la résistance de Catherine, son appel au pape, la sentence de ce dernier, la rupture de Henri VIII avec Rome, etc. Et chacun de ces faits, à son tour, peut être décomposé en

d'autres encore moindres, jusqu'à ce qu'on arrive aux premiers éléments dont se compose l'histoire, les faits singuliers à portée générale.

Comment prennent naissance les faits historiques? Ils sont le produit des forces du développement, excercées dans certaines conditions, dont les plus importantes sont précisément les formes générales de l'esprit humain, et les conditions des facteurs constants. Nous verrons que c'est l'action de ces mêmes forces, à travers les circontances dans lesquelles elles travaillent, qui produit l'arrangement sériel des faits de l'histoire. C'est ainsi, par exemple, que les faits économiques qui assurent l'existence matérielle des hommes, déterminent aussi la direction dans laquelle les peuples doivent se mouvoir, en passant de l'état de chasseurs à celui de pasteurs, puis à celui d'agriculteurs. Les guerres de Napoléon Ier, faits dus à la force individuelle de ce grand génie militaire, étaient autant d'étapes qui marquaient la direction, dans laquelle son activité se frayait la route.

Tout fait historique élémentaire ou composé est le produit de l'action d'une force, ou de la combinaison de plusieurs forces, à travers certaines conditions. Une seule des forces de l'histoire n'est pas productrice de faits, mais ne donne naissance qu'aux séries historiques : c'est la force du milieu qui ne saurait créer des faits, mais seulement les modifier et les transformer, conformément à son caractère, et qui peut ainsi produire des séries historiques. Par contre, il existe un agent qui n'est pourtant pas une force, mais seulement la rencontre fortuite de l'action de plusieurs forces — le hasard — qui, tout en pouvant donner naissance à des faits et intervenir ainsi dans le développement des séries historiques, ne saurait déterminer leur formation.

C'est ainsi que l'*évolution* pousse à la manifestation des formes nouvelles, dans tout le domaine de la vie intellectuelle, de la même façon qu'elle le faisait pour les formes nouvelles de la vie matérielle, avant la fixation des espèces. La production des espèces nouvelles n'est pas explicable seulement par la lutte pour l'existence, la sélection naturelle et l'influence du milieu; car toutes ces forces n'expliquent que le *triomphe* de la forme nouvelle, de la variation individuelle, mieux adaptée au milieu, mieux armée pour la lutte pour l'existence, et qui doit donc triompher dans la sélection. Ces forces n'expliquent nulle-

ment l'*apparition* elle-même de cette varation individuelle, destinée à assurer le progrès des formes organiques ou intellectuelles. Cette apparition, au sein de formes anciennes, constantes, et qui devraient se répéter sans cesse, agissant dans certaines circonstances, pousse au jour des formes nouvelles destinées à faire fortune. C'est ainsi que l'évolution seule explique, par sa poussée en avant, la succession des civilisations toujours plus parfaites qui se sont manifestées dans le genre humain et qui ont fait sans cesse gravir à l'humanité les marches du progrès. Il en est de même des différents éléments dont se compose la civilisation. Car à quelle autre force, qu'à celle de l'évolution, pourrait-on attriber la série des formes ascendantes politiques, telles que le féodalisme, la monarchie absolue, la monarchie constitutionnelle et la république? A quelle autre encore, la progression de l'instrument de l'échange : marchandise, monnaie, billet de banque, clearing-houses? Il est évident que les faits nouveaux qui surgissent au sein du développement et le poussent continuellement en avant, ne peuvent que provenir de la pression constante de la force évolutionniste qui, après avoir épuisé la série des transformations matérielles, s'est rejetée maintenant sur l'esprit, et le force à créer des formes toujours nouvelles de développement.

Les tendances qui dérivent de la force de l'instinct de conservation, l'*expansion*, la *lutte pour l'existence*, l'*imitation* se développent conformément aux énergies qu'elles déploient. C'est ainsi que les formes économiques, politiques, sociales, religieuses, morales, juridiques, littéraires, artistiques et scientifiques, s'étendent plus ou moins, selon l'énergie dont est douée leur faculté d'expansion, constituant des faits sociaux plus ou moins considérables. La religion chrétienne, produit de l'évolution, est devenue, par son expansion sur près du quart du genre humain, un élément principal du développement historique. La découverte de la vapeur et de l'électricité est destinée à une expansion encore plus puissante qui comprendra, avec le temps, tout le genre humain. Au contraire, une forme littéraire, particulière à un dialecte, ne s'étendra que dans le sein du peuple qui le parle.

La *lutte pour l'existence* donnera naissance à des faits nouveaux, sélectionnés par cette lutte elle-même, entre les éléments procurés par l'évolution. C'est ainsi que se développeront les faits entre lesquels se livrent les luttes pour la suprématie poli-

tique : les guerres entre les peuples, ou celles pour la suprématie économique : les guerres civiles ou les luttes des partis ; l'antagonisme mutuel des différentes religions, sectes, hérésies, croyances ; la rivalité des écoles littéraires, artistiques, philosophiques. Mais la lutte pour l'existence se livre souvent entre des éléments de nature différente, comme par exemple entre la religion et l'état, qui se disputent l'asservissement économique des peuples (rivalité de la papauté et de l'empire au XIIe siècle. Kulturkampf en Allemagne, séparation actuelle de l'Eglise et de l'Etat en France) ; entre les formes économiques et les formes sociales, lorsque des classes, jusqu'alors opprimées, veulent égaliser leur condition avec celle des classes jusqu'alors dominantes (émancipation des communes au Moyen-Age. Révolution française, socialisme) ; entre les formes politiques et les formes littéraires ou scientifiques lorsque ces dernières attaquent un système politique existant, et veulent le renverser (la philosophie rationaliste du XVIIIe siècle et l'absolutisme des rois de France). Quelquefois, certaines de ces forces s'allient pour en combattre d'autres, et donnent naissance à des faits très compliqués. Telle fut l'alliance des formes politiques avec les formes sociales et religieuses, qui se mirent en opposition, et entrèrent dans une lutte terrible avec les formes littéraires, scientifiques, morales et juridiques du temps de la Révolution française.

L'*imitation* donne aussi naissance à une foule de faits qui répètent, mais en les modifiant, les modèles reproduits.

L'*individualité* et le *hasard* enfin, interviennent dans l'action de toutes ces forces, pour colorer la production des faits d'une teinte plus ou moins personnelle, ou bien pour lui imprimer le caractère fortuit de rencontres inattendues. C'est cette dernière question qu'il importe surtout de bien élucider.

Généralité et contingence. — Les faits historiques sont d'autant plus inattendus, plus contingents, qu'ils sont le produit d'une action plus individuelle. Ils sont, au contraire, d'autant plus constants, qu'ils s'élèvent sur une base plus large. C'est ainsi que le langage d'un peuple, d'une tribu, partagera les mêmes caractères d'uniformité, dans toute la masse des hommes qui le parlent. Mais un poète, un orateur, un philosophe, une individualité quelconque, inventera des termes, des tournures de phrases spéciales, qui n'appartien-

dront qu'à eux seuls. Tandis qu'on aurait toujours pu connaître la façon dont le peuple en général aurait rendu sa pensée, on ne pourra jamais le faire, pour un de ces maîtres de la parole qui possédera des façons spéciales, inattendues, d'exprimer ses idées. La peinture italienne, avant Cimabüe et Giotto, revêtait la forme générale de l'art byzantin. Ces deux génies lui donnèrent une tout autre direction, que personne n'aurait pu prévoir. L'émigration d'un peuple est déterminée par des causes générales, le manque de nourriture, la trop grande densité de la population, l'instabilité des peuples nomades; mais la direction dans laquelle cette émigration s'effectuera, peut être assez souvent le résultat d'une pensée individuelle. Les batailles sont le résultat du choc des masses; mais la victoire ou la défaite dépend, d'ordinaire, de la façon dont l'action a été conduite par un chef, donc de l'influence individuelle.

Les individus ne font le plus souvent qu'exécuter les idées générales; mais le mode qu'ils suivent pour le faire, colorera toujours le fait historique qui en résulte, d'une teinte individuelle. Cette influence de l'individualité sur le fait, produit des circonstances générales, sera d'autant plus prononcée, que cette individualité, sera plus puissante. Il peut arriver des cas, où cette dernière agit en sens contraire des tendances générales, et provoque un courant opposé à celui que suit l'évolution. Ce courant ne se maintient habituellement, qu'autant qu'une personnalité se trouve à sa tête; aussitôt qu'elle disparaît, le courant général se rétablit. Tel fut le courant déterminé par Charlemagne, par sa tendance à faire revivre l'idée de l'Etat romain, à l'encontre de l'émiettement de la société féodale.

Mais cette action des individualités est faible, au commencement d'un développement quelconque, et ce n'est qu'avec le temps, que les individualités acquièrent de l'influence sur la production des faits historiques. C'est ainsi qu'il est suffisamment connu que, dans les premiers développements des sociétés rudimentaires, l'action de l'individu est très peu sentie, comme on le constate chez les sauvages. Chez les Romains, du temps de la République, l'aristocratie, toujours renouvelée par les familles qui s'élevaient de la plèbe, conduisait le peuple vers la grandeur et la gloire, sans que de grands hommes imprimassent aux faits qu'elle accomplissait, le cachet de leur individualité.

Leur action était peu sentie, attendu que tout le peuple, ou au moins toute la classe dirigeante, était puissante, énergique et intelligente. Plus l'organisation républicaine faiblit, plus l'action des individus commence à s'imprimer dans les faits. Les Gracques, Marius, Sylla, Catilina, Cicéron, les hommes du premier triumvirat, ceux du second, remplacent toujours davantage la prédominance des classes par la prédominance personnelle. La production des faits historiques prend de plus en plus un caractère individuel. « L'histoire de l'empire romain n'est plus que l'histoire d'une série de personnalités. Un seul homme conduit l'Univers pendant un an, pendant vingt ans; de l'état moral de cet homme dépendra le bonheur ou le malheur du monde. S'il est bon, s'il est maître de lui-même, l'humanité respire, et ne redoute plus que sa vieillesse ou son successeur; s'il est méchant, si son intelligence est troublée, l'humanité traverse les jours les plus sombres, et n'aspire plus qu'à sa mort [1]. » Les chrétiens des premiers temps formaient tous une masse indistincte, où tous commandaient, et où tous obéissaient. Avec le temps se détache, sur ce fond commun, l'autorité des anciens (πρεσβύτεροι), puis celle des évêques, des métropolitains, des patriarches, pour culminer en Occident dans le pouvoir papal. Le rôle des individus l'emporte sur celui des masses. Les faits de la religion chrétienne sont déterminés toujours davantage, par les personnalités des chefs qui la conduisent. Les chansons de geste sont, au commencement, l'œuvre collective du peuple entier. Avec le temps, il se forme une classe de bardes qui s'en occupent spécialement, et plus tard, quelques personnalités plus marquantes s'en détachent, et se font un nom immortel, comme chantres populaires. Comme l'observe aussi *M. Hermann Paul* : « Le développement des rapports sociaux du droit, de la religion, de la poésie et de tous les autres arts, montre d'autant plus d'uniformité et fait d'autant plus l'impression d'une nécessité naturelle, que le niveau sur lequel on se trouve, est plus primitif [2]. » Si on pouvait imaginer un état de la société, d'où l'action individuelle serait complètement exclue, et remplacée par celle des masses, les faits de l'histoire seraient bien plus réguliers. Mais l'action des individualités ne peut être neutralisée un seul instant, attendu

1. Beulé, *Tibère ou l'héritage d'Auguste*, 1870, p. 131.
2. *Principien der Sprachgeschichte*, 1888, p. 23.

que ce sont les hommes qui font l'histoire, et que chaque homme constitue un monde à part. Plus ou moins puissante, l'intervention de l'élément individuel se manifeste à tout instant, et une grande partie des actions qui constituent l'histoire d'un peuple sont le produit de l'initiative individuelle. Quoique cette initiative ne soit souvent possible, que parce que la généralité est disposée à la suivre, il n'en est pas moins vrai qu'elle imprime au développement, le cachet de l'individualité qui lui a donné naissance. Le caractère du fait aurait pu être tout autre, si une autre personnalité l'avait déterminé. Voilà pourquoi le développement des faits humains qui constituent l'histoire, est composé dans sa plus grande partie, d'éléments contingents, impossibles à prévoir. Les causes qui les ont produits sont données, non seulement par les besoins généraux qu'ils tâchent de satisfaire, mais aussi par le tour d'esprit de ceux qui conduisent le mouvement.

Les causes des phénomènes historiques sont de nature intrinsèque, tant que ceux-ci possèdent un caractère nécessaire, c'est-à-dire, quand ils se déduisent fatalement les uns des autres. Plus les individualités accentuent leur influence, plus les causes des phénomènes se déplacent et deviennent extrinsèques; elles ne sont plus données par le seul élément nécessaire du phénomène, mais concurremment aussi par les motifs personnels qui déterminent l'action de l'individualité qui les provoque, ou par l'intervention fortuite du hasard. Tant que les Tatares ou Mongols menaient une vie adonnée au brigandage, la cause d'une pareille manière d'acquérir des richesses, était donnée par la constitution même de la vie de ce peuple, son état nomade. Le pays qu'il habitait, et qui souvent ne suffisait pas à sa nourriture, le forçait de temps à autre à sortir de ses frontières, pour obtenir par la violence les objets dont il avait besoin. Mais lorsque Gengis-Khan, et plus tard Tamerlan poussèrent les Mongols à la conquête du monde, la cause de ce fait historique ne peut plus être trouvée dans les conditions générales de la vie de ce peuple ; elle doit être combinée avec le motif individuel, contenu dans la complexion organique du chef que le sort avait porté à leur tête. Il en est de même du système féodal qui commence à se développer, aussitôt après l'établissement des barbares dans l'empire romain. La cause de cette nouvelle formation historique réside, comme force, dans l'instinct de conservation; comme conditions, dans l'état géné-

ral des esprits, dans la prédominance de l'élément individuel sur les idées générales; dans la confusion qui était faite entre le droit de propriété et celui de l'autorité; dans les relations qui s'établirent entre le chef de bande et ses compagnons, etc., etc. Mais l'intervention personnelle de Charlemagne arrêta, pour quelque temps, ce mouvement de décomposition de l'idée de l'Etat. Il s'efforça de rétablir l'unité de l'administration, de faire revivre l'idée romaine de l'Etat omnipotent. La cause de ce fait qui fut réalisé, tant que Charlemagne vécut, ne peut plus être trouvée dans la force et les circonstances générales mentionnées plus haut, qui tendaient précisément à amener un résultat contraire, mais bien dans la complexion individuelle du grand homme qui avait pris entre ses mains les destinées de l'humanité européenne. Avant l'apparition de Mohamed, les Arabes présentaient bien, par ci par là, des tendances au monothéïsme, et l'unité de la nation avait été préparée, par la prédominance de la langue de l'Hedjaz. Mais il est hors de doute, que ce fut l'influence personnelle du fondateur de l'Islamisme, qui détermine la profonde transformation, opérée dans l'esprit et les mœurs des Arabes, et les poussa à sortir de leur pays, et à entreprendre la conquête du monde.

Il existe plusieurs degrés, dans la combinaison de l'action des deux causes, celle de caractère nécessaire et celle d'origine contingente, individuelle. Pour les personnalités moins marquantes, la cause, tout en prenant sa source dans la complexion organique de l'individu, se subordonne à la cause générale. Les individualités ne se détachent pas, dans leur entier, du fond commun sur lequel elles ont germé. Les motifs personnels qui déterminent leur façon d'agir, tout en étant colorés par leur nature particulière, n'en tirent pas moins leurs sucs nourriciers du sol général du caractère populaire. C'est ainsi qu'un poète populaire remaniera une chanson nationale d'après ses idées; mais ces idées seront toujours de nature à être partagées par le peuple entier. Si, au contraire, une individualité puissante, comme l'Arioste, entreprend de composer un poème sur un thème populaire, sa conception prendra un caractère spécial, qui tranchera fortement sur le fond populaire, dont il s'est inspiré.

On peut donc établir le principe suivant, très important, si on veut se rendre un compte exact de la marche de l'histoire.

Les faits historiques sont d'autant plus constants, et leurs causes sont d'autant plus intrinsèques, qu'ils sont le produit d'une généralité plus ou moins étendue ; ils deviennent d'autant plus contingents, et leurs causes d'autant plus extrinsèques, qu'ils sont déterminés par l'intervention de personnalités plus marquantes, ou par celle du hasard.

Nous avons déjà observé plusieurs fois que, les généralités de la succession ne doivent pas être recherchées dans l'espace, mais bien dans le temps ; que chaque série de phénomènes successifs conduit en définitive à un résultat dans lequel elle s'incorpore. Voilà pourquoi chaque fait historique est, toujours par sa partie générale, le résultat d'un développement antérieur. *Le fait final représente donc la série condensée, comme la loi de la répétition représente le fait généralisé.* Chaque fait est le résultat d'une série, et chaque série doit avoir pour résultat un fait historique. C'est ainsi que, dans l'exemple cité plus haut, l'essai de Charlemagne de reconstituer l'autorité romaine — considéré dans son résultat général — est un fait ; mais ce fait a été constitué par une série entière de mesures, qui se suivent et se développent dans le courant du temps. Les mesures jointes, l'une à la suite de l'autre, donnent naissance à la série historique, déterminée par l'imposante personnalité du plus grand souverain du moyen âge.

Pour nous rendre pleinement compte de la succession des faits de l'histoire, il faut étudier maintenant l'enchaînement de ces faits, dans les séries historiques.

CHAPITRE XI

Les séries historiques.

Nature de la série. — Nous avons établi ci-dessus, que l'élément général qui donne à l'histoire le caractère scientifique est celui qui est représenté par la *série historique*, forme spéciale, humaine de la série de développement universel.

La série est constituée par un enchaînement de faits successifs et donc dissemblables entr'eux, rattachés les uns aux autres par le lien de la causalité ; car, nous l'avons déjà démontré, c'est ce lien seul qui tire les faits de leur isolement et en fait des touts qui acquièrent un caractère plus général, que les événements dont ils se composent, et qui leur sont subordonnés.

Le rôle de la cause dans l'histoire est des plus importants ; car sans cet élément, l'histoire ne saurait rattacher les faits les uns aux autres ; le fil qui doit relier entre elles ces différents faits manquerait, et on n'aurait plus qu'un amas de dates et d'événements, sans aucun principe ordonnateur. L'histoire narrative qui n'exposait que la suite des événements, est devenue l'histoire explicative, l'histoire scientifique, à mesure que les causes des faits qu'elle enregistre ont été établies.

Nous sommes donc loin d'admettre l'opinion de certains penseurs, comme *Droysen*, *Fustel de Coulanges*, *Münsterberg*[1] qui soutiennent que l'histoire n'a pas à s'occuper des causes des événements et nous croyons au contraire, avec la grande majorité des auteurs, que l'élément de la cause est indispensable pour l'histoire.

C'est ainsi que *Maurenbrecher* disait déjà en 1868, que « ce

1. Münsterberg, *Grundzüge der Psychologie*, p. 109. Droysen, *Grundriss der Historik*, §§ 9, 11, 16 et 37. Fustel de Coulanges cité par Boutroux, de l'*Idée de loi naturelle*, p. 129 : « Qu'en histoire on peut quelque fois, bien rarement, déterminer les causes. »

n'est que lorsque l'enchaînement causal dans lequel tous les événements viennent se placer est clairement exposé, que l'image historique commence à ressembler à la vie réelle des faits [1]. » *Wundt* est aussi d'avis, que « la mission de l'histoire n'est pas de considérer les faits dans leur isolement, mais bien dans leur liaison causale et leur influence réciproque [2]. » *Sybel* dit que l'histoire, comme toute autre connaissance (?), devient science seulement par l'accomplissement de la condition du *rerum cognoscere causas;* par la combinaison des faits singuliers et par leur enchaînement causal [3]. » *Lamprecht* considère Ranke toujours comme historien descriptif, et soutient que ce n'est que dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle, que l'on commença à s'inquiéter du procédé causal explicatif de l'histoire [4]. » *Grotenfelt* place comme « but principal de l'histoire, l'exposition de l'enchaînement causal de faits [5]. » *M. Seignobos* montre aussi, que « l'un des plus grands progrès historiques a été de reconnaître, que dans une société il n'y a pas de faits indépendants ; que les actes et les usages d'un homme ou d'un groupe d'hommes sont liés entre eux, réagissent les uns sur les autres, se *causent* les uns les autres [6]. » *M. G. Grupp* admet à plusieurs reprises cette idée, mais en mêlant la téléologie à la causalité. Il dit ainsi, que » le passager et le changeant ont toujours un rapport nécessaire, d'un côté au point de départ, de l'autre au but proposé et, par suite de cette relation causale et téléologique, ils sont accessibles à une conception scientifique. *Dans la science le singulier acquiert une importance générale par le rapport aux lois; dans l'histoire par le rapport à la cause* ou à la fin. Dans l'histoire, les événements sont toujours dépendants des causes psychologiques qui servent à les expliquer. L'établissement des faits exige toujours la prise en considération de l'enchaînement causal des événements, des causes et des résultats, des appréciations si les événements étaient possibles psychologiquement [7]. »

1. *Uber Methode und Aufgabe der historischen Forschung*, 1864, p. 25.
2. *Logik*, II, 2, p. 419.
3. *Vorträge*, 1897, p. 226.
4. *Jahrbücher fur Nationalökonomie und Statistik.*, 1898, p. 294.
5. *Wertschätzung*, p. 42. Comp. p. 44.
6. *La Méthode historique appliquée aux sciences sociales*, 1901, p. 137.
7. *System der Geschichte der Kultur*, I, 1892, p. 4-5.

Il nous faut maintenant étudier cet enchaînement causal qui constitue l'essence et l'âme de la série historique.

Pour que la cause existe, nous avons vu que deux éléments sont nécessaires : la force et les conditions, et cela même dans le cas où, comme dans l'histoire, l'enchaînement s'établit d'événement à événement.

Chacun des faits qui compose la série historique est le résultat de conditions différentes; mais même les forces qui les pénètrent peuvent être différentes, et souvent leur mise en relation causale est l'effet du hasard ou, ce qui revient presque à la même chose, celui d'impulsions dues à des individualités.

Les faits dùs au hasard ou à l'intervention des individualités ne sont pas amenés, dans la série dans laquelle ils se produisent, par une relation causale antérieure ; mais aussitôt intervenus, en s'ajoutant comme forces et conditions, aux conditions à travers lesquelles travaille une autre force, ils deviennent eux-mêmes cause des faits postérieurs qui les suivent dans le développement de la série.

Il faut observer, que parmi les forces du développement, ce ne sont que les forces transformatrices qui enchaînent les faits dans des successions sérielles. Les forces à action constante ne produisent pas cet effet. La race et le milieu, tant extérieur qu'intellectuel, ne donnent pas naissance à des arrangements sériels de faits historiques; ils ne font que conditionner, une fois pour toutes, le développement, le renfermant dans de certaines limites, lui imprimant une certaine direction, ou bien colorant sa manifestation d'une certaine façon particulière. Les forces transformatrices, au contraire, modifient constamment les faits de l'esprit, tout en les reliant ensemble, et constituent ainsi les séries progressives ou régressives qui forment les ondes dont se compose l'évolution. Nous aurons bientôt l'occasion de montrer, par un exemple frappant, la différence entre le mode d'action des forces constantes et celui des forces de caractère transformateur.

Toutes les forces de l'histoire ont pour effet de transformer les faits; toutes concourent donc à faire évoluer l'esprit humain. Les forces secondaires ne sont, pour cette raison, que les agents de l'évolution. L'action de chacune d'elles est accompagnée par celle de la grande force évolutionniste. Cette dernière seule imprime à l'action des autres forces un caractère transformateur. Sans l'action concomittante de l'évolution,

l'influence de la continuité intellectuelle, celle du milieu, celle de l'instinct de conservation (avec les impulsions qui servent à le garantir : l'expansion, la lutte pour l'existence, l'imitation), la force de l'individualité et celle du hasard, ne produiraient que des faits de répétition, comme c'est le cas, par exemple, de nos jours, avec certaines de ces forces, dans le règne de l'animalité. L'évolution accompagnant donc l'action de toutes les forces secondaires de l'histoire, il s'ensuit qu'elle est présente partout, dans les grandes comme dans les petites séries des faits successifs. Voilà pourquoi on parle d'évolution, pour n'importe quelle partie du développement ; l'évolution du genre humain, celle de la Grèce, celle de la philosophie grecque, celle de l'école de Platon, etc.

Parmi les forces secondaires qui sont au service de l'évolution, l'action du milieu et la force de l'individualité agissent continuellement sur la marche du développement, tandis que l'instinct de conservation avec les impulsions auxquelles il donne naissance : l'expansion, la lutte pour l'existence et l'imitation, n'interviennent, dans cette marche, que d'une façon intermittente. En effet, un milieu intellectuel quelconque entoure toujours n'importe quelle manifestation de l'esprit, et cette manifestation s'accomplit toujours par l'intermédiaire des individus.

La présence d'une atmosphère intellectuelle, à toutes les époques du développement de l'esprit, ne saurait être contestée. Il n'en est pas de même du rôle de l'individualité, dans le développement des premiers âges de l'humanité, lorsqu'en apparence ce développement se fait par l'intermédiaire des masses. Il faut pourtant observer que, même dans ce cas, ce sont toujours les individualités plus marquantes qui servent d'agents à l'évolution ; car c'est toujours un individu qui a eu, par exemple, l'idée première d'apprivoiser un animal, de se servir du feu, de faire cuire les aliments, de placer des roues aux véhicules, de mettre des manches aux haches et aux marteaux. Si les noms de ces individus étaient connus, nous saluerions en eux tous, autant de bienfaiteurs de l'humanité ; mais comme ils sont restés ignorés, nous attribuons ces précieuses découvertes aux masses qui les utilisèrent. A partir d'une certaine époque, le rôle des individus dans la marche de l'histoire ne peut plus être contesté, et si, de nos jours, ce rôle semble diminuer, ce n'est encore qu'une apparence. La civilisation s'étant étendue,

elle prend à son service un plus grand nombre d'intelligences d'élite, au sein desquelles l'individu semble disparaître; mais il est évident que la masse des hommes entraînés par le courant, est immensément plus considérable, que le groupe d'individus, qui conduit le vaisseau du progrès.

Dans chaque série historique, nous trouverons toujours à l'œuvre, d'abord, la grande force de l'évolution, puis, l'action du milieu et la force de l'individualité. Les autres forces de l'histoire n'interviennent pas toujours concurremment dans le développement. Quelquefois nous rencontrons l'instinct de conservation travaillant sous la forme de l'expansion et d'une façon pacifique, pour donner naissance à une succession de faits; rencontrant des éléments qui s'opposent à ses fins, il prend la forme de la lutte pour l'existence; d'autres fois enfin il prend la forme de l'imitation. Il est bien des cas où la lutte pour l'existence abat d'un seul coup l'élément ennemi; d'autres où elle s'accomplit par une série, plus ou moins longue, d'actions et de réactions. Toutes ces forces, à leur tour, sont favorisées ou entravées dans leur action, par les forces continues de l'évolution, de l'action du milieu et de l'individualité, de sorte que la *succession des phénomènes qui constituent la série historique, est le résultat de l'action diversement combinée, qualitativement et quantitativement, de toutes ces forces réunies, sur des conditions continuellement changeantes.*

Prenons quelques exemples, pour mieux élucider la formation des séries historiques. C'est ainsi que les civilisations qui se sont succédées sur la terre, s'enchaînent les unes aux autres. Mais chacune de ces civilisations constitue, à son tour, une série particulière, ou plutôt la résultante d'un nombre plus ou moins grand de séries plus petites qui servent à les former. C'est ainsi que la civilisation grecque, est venue se placer, comme un chaînon intermédiaire, entre la civilisation orientale et celle des Romains. Les faits qui constituent la civilisation grecque, se trouvent rangés dans plusieurs séries parallèles ou successives, dont la réunion constitue l'ensemble de cette civilisation. Tels furent, le développement de la féconde mythologie grecque, uni à celui de la poésie épique; celui des théories philosophiques, qui marche de pair avec le développement de l'art. A la décadence de ces deux séries, les écoles de Syracuse et d'Alexandrie les remplacèrent, par celles des conceptions scientifiques. Et chacune

de ces séries en contient d'autres plus restreintes, dans le temps et dans l'espace. Pour l'art, par exemple, les séries données par les diverses écoles artistiques de la Grèce : celles d'Athènes, d'Argos, de Rhodes, de Pergame ; pour la philosophie, celle des écoles ionique, pythagorique, éléate, atomiste, la philosophie morale de Socrate, les sophistes, etc. Chacune de ces écoles prend naissance, grandit, fleurit, et se transforme en une autre, d'une façon successive. Le développement politique de la Grèce se fit aussi par les séries parallèles ou sucessives de la floraison des divers Etats, séries composées à leur tour d'autres séries plus petites, formées par différentes successions de faits politiques. C'est ainsi que l'histoire du peuple grec commença dans les villes de l'Asie-Mineure et dans celles de la grande Grèce, pour passer ensuite à Sparte et Athènes. Après la ruine de ces deux Etats, la conduite des destinées du peuple grec échoit pour quelque temps à Thèbes, pour passer ensuite, — laissant de côté les conquêtes extérieures, et ne considérant que le développement interne, — aux ligues achéenne et étolienne.

L'histoire de la civilisation grecque qui a sombré dans les flots du passé, s'est donc composée d'un nombre de séries à développement parallèle ou successif, et au sein de ces séries elles-mêmes, on pourrait en découvrir encore de plus petites : le développement successif des idées, chez les artistes ou les philosophes, ou bien les séries plus restreintes qui ont servi à constituer les événements politiques. Ces dernières sont formées à leur tour par les faits sociaux singuliers, matériel primaire de l'histoire.

Toutes ces séries sont dues, en premier lieu, à l'action de la force évolutionniste qui fit monter, puis descendre la civilisation grecque, ainsi que les diverses successions de faits qui la composent. L'évolution de tous ces éléments s'accomplit avec l'aide des forces secondaires de l'histoire. Toutes ces séries artistiques, philosophiques, politiques, scientifiques, furent le produit de l'influence du milieu et des individualités, par le moyen desquelles elles se réalisèrent. Ces écoles furent poussées par l'instinct de conservation sous la forme de l'expansion et de l'imitation, à fleurir et à s'étendre. Pour se supplanter les unes les autres, il fallut que la lutte pour l'existence intervint, et cette dernière se manifesta quelquefois, à cause de la continuité intellectuelle, sous la forme de la réactioncontre l'action.

Dans le développement politique, ce fut au contraire la lutte pour l'existence qui détermina en premier lieu la formation des séries, souvent accompagnée de la réaction contre l'action, et quelquefois aussi de l'imitation. Le hasard mêla partout son jeu inopiné au développement de toutes ces séries.

Si nous considérons le développement de la littérature française, à partir de la Renaissance, nous verrons qu'à l'époque où ce développement se manifesta, la Renaissance avait créé un milieu intellectuel particulier, formé par la résurrection de la vie antique : dans les arts, par l'imitation des formes de l'art grec et romain; dans le droit, par l'étude du droit romain; dans la langue, par l'étude des idiomes anciens, le grec et le latin; dans les mœurs et les croyances, par un paganisme très prononcé, jusque chez les gens d'église. La force de l'évolution poussant aussi le peuple français à la production littéraire, cette production dut s'accommoder aux conditions du milieu. Elle se mit aussi à imiter l'antiquité, d'abord par la langue qui fut latinisée (Ronsard et la Pléïade), puis par les œuvres littéraires elles-mêmes (Corneille, Racine, Boileau). Avec le temps, un changement s'accomplit dans l'esprit public, et constitua un nouveau milieu intellectuel : la corruption de la société politique, les abus du gouvernement d'un côté ; de l'autre, l'exemple vivant des libertés anglaises. La direction de l'imitation dans la littérature française changea du tout au tout. Elle prit pour modèle l'Angleterre, ses institutions, sa philosophie, sa littérature [1]. Cette nouvelle source d'inspiration changea le caractère de la littérature française. Le beau qui l'avait alimenté pendant la période précédente, descendit au rôle de simple moyen, tandis que le but qu'elle poursuivait, c'était la critique de l'état social et politique, le redressement des abus. Pendant la Révolution française de 1789, la prédominance des masses peu cultivées amena une décadence littéraire très prononcée qui, du temps de Napoléon, se changea en un caractère théâtral, se conformant au tour d'esprit qui suivait, à cette époque, l'impulsion donnée par la personnalité toute puissante du grand conquérant. Après qu'il eût disparu, un autre milieu intellectuel se forma, par l'étude du Moyen-Age et donna naissance à l'école romantique. La prédominance des

1. Ce point a été mis en lumière pour la première fois par Buckle, *Histoire de la civilisation en Angleterre*, trad. Baillot, III, p. 77.

sciences et de la vérité vint avec le temps soumettre le beau à ses exigences, et la copie de la réalité donna naissance à l'école réaliste, dont les exagérations poussèrent, par une réaction, les esprits dans d'autres directions qui luttent de nos jours pour la prééminence.

Malgré toutes ces transformations subies par la production littéraire de la France, dans le courant des âges, elle conserve à toutes les époques un caractère fondamental, constant et immuable, qui dérive de la nature de la race et du milieu extérieur : « esprit sobre, gracieux, délicat, fin et enclin à la moquerie, et dont le caractère principal est l'ordre et l'agrément [1]. » C'est ici que l'on peut voir la différence qui existe entre l'action des facteurs constants et celle des forces transformatrices, sur les éléments du développement.

La série féodale, produit de l'évolution, est déterminée dans son essence, par la loi de concordance au milieu intellectuel : absence d'idées générales, relation du chef de bande avec ses subalternes, établissement à demeure des barbares sur le territoire de l'empire romain. En second lieu, la série féodale fut le produit de la loi du développement de haut en bas, qui fit descendre cette nouvelle forme de la société, jusque dans ses derniers recoins : relations entre suzerains et vassaux, entre patrons et ouvriers, entre prêtres et clercs d'église. Mais cette loi du développement de haut en bas se réalisait par l'intermédiaire de l'imitation. Enfin, le féodalisme, poussé par l'expansion, devait engager une lutte pour l'existence contre les traditions monarchiques, imitées d'abord par les Mérovingiens, d'après l'exemple de l'empire romain, puis renouvelées par Charlemagne.

Partout, dans le jeu de ces forces, l'individualité vient mêler le sien, et donner ainsi, à tout développement sériel, le caractère unique et contingent qui le distingue de tous les autres développements parallèles, antérieurs et postérieurs de même nature.

La série historique de la Révolution française, dans laquelle précisément de grandes forces agissaient, dépendit, dans la forme qu'elle prit, en grande partie, des individualités qui y furent mêlées, donc de l'intervention du hasard qui plaça ces individualités à la tête des événements. Si la bourgeoisie fut

1. Taine, *Histoire de la littérature anglaise*, I, p. 84.

appelée à élire deux fois autant de représentants que n'en envoyaient les deux autres ordres, cette disposition qui eut les plus décisives conséquences, fut due, en premier lieu, aux idées que Necker nourrissait sur cette question, donc à l'intervention d'une personnalité que le hasard avait forgé, et dont l'arrivée à la tête des affaires de France était en grande partie aussi fortuite. Mais cette intervention de Necker dans la marche des événements n'en devint pas moins la cause principale du développement suivant. Cette double représentation du Tiers état amena la tendance des bourgeois à mettre la main sur les Etats généraux et provoqua la discussion du vote par classes ou par têtes. La décision prise par les représentants de la bourgeoisie, en commun avec ceux des nobles et du clergé qui s'unirent à eux, fut cause du refus de la majorité des classes, privilégiées d'opérer ensemble la vérification des pouvoirs. Ce refus amena la constitution du Tiers état, augmenté de nobles et de prêtres qui se rallièrent à lui, comme assemblée nationale. Le roi, nature faible et indécise, qui dans ce puissant conflit oscilla toujours entre deux impulsions, ordonna, pour cette fois, sous la pression des privilégiés, à l'assemblée de se dissoudre. Cette dernière, par l'organe de Mirabeau refusa d'obtempérer aux ordres du roi, et c'est ainsi que la révolution commença. L'intervention de la personnalité de Louis XVI, élément fortuit, — amené par le hasard de la naissance et de sa constitution d'esprit individuelle, sur le trône de France à ce moment-là — ne se trouva dans aucun lien causal nécessaire avec les événements antérieurs à cette intervention ; mais elle n'en devient pas moins par sa production à ce moment donné, la cause déterminante du refus d'obéissance d'un organe de l'Etat à son chef suprême, et par là la Révolution française s'engagea, non comme une lutte du peuple non organisé, contre son gouvernement, mais bien comme une dissension de ce gouvernement avec un de ces rouages principaux, avec une partie de lui-même. Le roi, voyant le refus du Tiers état de se soumettre à son injonction, céda par peur, et imposa aux deux ordres de se réunir aux bourgeois. « Le 27 juin, le roi ordonna à la noblesse de se réunir à l'assemblée nationale et consacra ainsi lui-même, solennellement, cet arrêté du 17 juin qu'il avait cassé le 23 [1]. » Mais le roi enhardi, à nouveau par son

1. Aulard, *Histoire politique* et la *Révolution française*, 1901, p. 95.

entourage de privilégiés, forma le plan d'un coup d'Etat; il assembla ses troupes et renvoya Necker, ce qui provoqua le soulèvement terrible de Paris et la prise de la Bastille (14 juillet).

Si nous voulions poursuivre l'exposition de cette grande série historique, nous verrions toujours à l'œuvre les grandes forces d'un côté de l'instinct de conservation des masses, de l'autre celle de l'individualité vaccillante du roi, ainsi que celle des personnages qui conduisaient la révolution.

La succession des faits est toujours déterminée par la causalité, *quand bien même les causes sont amenées par la voie du hasard.*

C'est le jeu combiné de toutes ces forces et de toutes les lois qui en dérivent, qui peut seul expliquer les différents phénomènes historiques, ainsi que leur arrangement sériel. Il est absolument impossible d'attribuer leur production à la seule force de l'imitation, comme le veut G. Tarde. Car si, par exemple, la grande floraison de la peinture italienne, du temps de la Renaissance, est comme nous l'avons vu, due (et en partie seulement) à ce même procédé de l'imitation, comment expliquer par le même moyen, sa décadence et sa disparition? Il faudrait admettre, dans ce cas, une imitation négative, c'est-à-dire une impossibilité; tandis que si l'on admet la diminution de la force évolutionniste dans cette forme de la production intellectuelle, unie au changement du milieu, par suite de la ruine matérielle de l'Italie, la disparition de cet art ne peut nullement nous étonner.

Pour donner encore quelques exemples du mode de production des séries historiques, par l'action combinée des forces du développement, citons le rappel des Stuart au trône d'Angleterre, malgré qu'une révolution avait conduit l'un d'eux à l'échafaud. L'influence du milieu royaliste — due à la continuité intellectuelle, aux influences ancestrales de la population anglaise qui craignait d'expérimenter une autre forme de gouvernement — manifestée par la loi de la réaction contre l'action, qui en était le complément nécessaire — la forme monarchique du gouvernement, renversée un instant, développant de nouvelles forces pour regagner la position perdue — l'action de ces deux forces historiques réunies, explique suffisamment le retour d'une dynastie justement abhorrée. Dans la série historique de la révolution de 1848, cette dernière s'éten-

dit sur plusieurs pays de l'Europe, par suite de l'imitation ; mais elle se colora dans chacun d'eux, d'une façon particulière, d'après le caractère du milieu où elle se développa. Au fond, le mouvement n'était qu'une réaction contre le principe de la Sainte-Alliance, produit de la continuité intellectuelle.

Citons enfin un dernier exemple, très complexe, et qui ne peut être expliqué d'une façon uniforme, mais seulement si on applique tantôt une combinaison, tantôt une autre, des lois du développement. Cet exemple a trait à la dénationalisation des peuples.

Nous observerons à ce propos que, s'il existait des lois sociologiques, c'est précisément dans cette matière qu'il faudrait en trouver une. La dénationalisation de certains éléments ethniques par d'autres, est un phénomène sociologique de la plus grande importance, et comme il est général, qu'il se rencontre dans tous les temps, et entre les éléments les plus divers, il serait naturel de trouver une loi qui expliquât, d'une façon uniforme, la cause de ce phénomène. Or ceci n'a précisément pas lieu, et on ne peut trouver une seule loi d'induction pour tous les phénomènes de dénationalisation, que présente l'histoire des peuples.

Essayons d'en formuler quelques-unes, et nous verrons que toutes les formules portent à faux. Ainsi, par exemple, si l'on disait que le peuple conquis est toujours dénationalisé par le peuple conquérant, prenant pour base ce qui s'est passé du temps de la conquête romaine, cette loi serait renversée par la persistance de la nationalité grecque, malgré sa soumission aux Romains, ainsi que par plusieurs autres faits historiques : les Bulgares qui soumettent les Slaves de la Moesie, mais perdent leur nationalité primitive, et adoptent celle du peuple qu'ils avaient subjugué ; les Longobards qui s'établissent en maîtres en Italie, mais se romanisent ; les Warègues qui donnent les dynasties régnantes à la Russie, mais perdent leur nationalité germaine, et deviennent des Russes ; les Normands qui se perdent en France au milieu des Français, et, dans le sud de l'Italie, dans le sein des Italiens, quoiqu'ils prennent possession de ces deux pays et en deviennent les maîtres. Et si l'on voulait retourner la loi, et dire que c'est le peuple soumis qui constitue le milieu, au sein duquel disparaît l'élément conquérant, on se heurterait à la conquête romaine, qui dénationa-

lisa la plupart des pays sur lesquels elle s'étendit. Si l'on voulait formuler la loi d'une autre manière, et dire que la dénationalisation se fait toujours aux dépens de l'élément moins cultivé, et au profit de celui qui est supérieur en culture, on ne pourrait l'appliquer dans plusieurs cas, où les choses se passèrent d'une façon inverse. C'est ainsi que l'élément romain de la Moesie et de la Dalmatie, supérieur en culture aux Slaves qui envahirent ces pays, disparut au sein de ces derniers. Les Hongrois, lorsqu'ils arrivèrent en Pannonie, étaient de beaucoup inférieurs en civilisation, aux populations d'origine roumaine et slave qu'ils y rencontrèrent. Toutefois, ce fut leur nationalité qui finit par s'imposer aux deux autres; tandis que d'autre part, l'élément roumain résistait à la maghyarisation, en Transylvanie, et ici encore avec une exception, celle du district des Szèkles, où la nationalité maghyare s'imposa aux populations roumaines. Si, abandonnant ces formules, on s'en tenait à la proportion numérique, en attribuant la puissance dénationalisatrice à celui des deux éléments qui est en majorité, l'exemple de la Gaule qui fut dénationalisée, pour ainsi dire, *longa manu*, par les Romains, s'opposerait à une pareille loi. Il serait tout aussi inutile de chercher à établir une seule loi comme résultat de l'action combinée de ces éléments, comme le fait par exemple *M. Büdinger* qui dit, que « de deux nationalités en lutte, la victoire restera à celle d'entre elles qui sera supérieure en nombre, en richesse, en puissance politique, ou en culture intellectuelle [1]. » D'abord, une pareille loi est absolument vague; car, si les éléments qui doivent assurer la victoire, sont énumérés disjonctivement (comme semble l'indiquer la conjonction *ou*), dans ce cas nous avons vu que la loi n'est pas exacte; si, au contraire, tous ces éléments doivent concourir pour assurer le succès, un pareil cas ne se présente jamais. Nous possédons d'ailleurs un exemple concluant de l'inapplicabilité de la loi, quoique plusieurs de ces éléments se trouvent réunis. Ce sont les Turcs qui, quoiqu'ils aient été supérieurs en nombre, en puissance politique et en richesses, aux peuples soumis par eux en Europe, ne leur imposèrent jamais leur nationalité.

Une loi unique, qui comprendrait tous les phénomènes de

1. « Ueber Nationalitat » dans la *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenchaft*, III, 1865, p. 117.

dénationalisation, est impossible, pour la bonne raison que *ces phénomènes sont, dans chaque cas spécial, le résultat d'une série historique particulière.* Ces séries sont, comme nous l'avons vu, le produit de l'action combinée de diverses forces de développement. A l'aide de ces éléments, on ne rencontre plus aucune difficulté, pour expliquer n'importe quel fait de dénationalisation, en tenant nécessairement compte de la différence de puissance que les éléments qui entrent en lutte présentent dans chaque cas particulier.

C'est ainsi que la dénationalisation d'individus, appartenant à une nationalité de beaucoup supérieure en culture à celle par laquelle ils sont engloutis, s'explique par la série historique due à l'action du milieu qui attire la première génération par l'intérêt, la seconde par la langue, la troisième par le sentiment, ou par le mariage avec un indigène, et détruit ainsi peu à peu, l'élément étranger. Citons comme exemples les Français émigrés en Prusse, par suite de la révocation de l'Edit de Nantes; les Français, les Allemands, les Italiens, les Anglais, établis en Russie ou en Roumanie. C'est toujours à des séries dues à l'influence du milieu, qu'il faut attribuer des dénationalisations, comme celle des Warègues par les Slaves de la Russie, des Bulgares par ceux de la Moesie, des Normands par les Français, des Lombards par la population romaine du nord de l'Italie, des Romains par les Grecs dans les provinces orientales de l'empire, des Normands par les Italiens, des Lithuaniens Borusses par les Teutons, des Slaves qui envahirent la Dacie par les Roumains, etc. [1].

Il faut observer que l'élément le plus rebelle, celui qui oppose le plus puissant obstacle à l'assimilation, c'est l'élément religieux. Cet élément garantit le mieux les nationalités contre l'influence du milieu, attendu qu'il les isole. C'est parce que la noblesse roumaine de Transylvanie a abandonné sa religion, qu'elle s'est si promptement maghyarisée, tandis que le

1. B. P. Hasdeu dans son *Cours de philologie comparée*, professé à l'Université de Bucarest, formule une *loi approximative* de dénationalisation entre les trois grandes races européennes : les Latins engloutissent les Germains qui engloutissent à leur tour les Slaves, pendant que ces derniers engloutissent les Latins. L'exemple des Normands francisés, dénationalisés par les Anglo-Saxons, des Slaves engloutis par les Roumains, dans la région du Bas-Danube, démontre que la formule de Hasdeu n'est pas même une loi approximative — si une pareille notion est possible.

bas peuple qui a conservé la religion orthodoxe, a toujours repoussé l'influence dénationalisatrice des Hongrois catholiques. Les Bulgares finnois se sont slavisés, après qu'ils eurent abandonné leur religion païenne, pour adopter le Christianisme slave de Méthode et de Cyrille. Les Borusses du duché des Chevaliers Teutons, se germanisèrent après avoir été christinisés. Au contraire, les Maghyars qui furent colonisés en Moldavie, dès les premiers temps de l'existence de cet Etat, quoique établis dans quelques villages dispersés parmi les villages roumains, ont conservé, avec leur religion catholique, leur nationalité maghyare. Les Polonais résistent avec tant de force à la russification, poursuivie à outrance par leurs maîtres, parce qu'ils sont soutenus dans leur lutte, par leur religion catholique, distincte de celle de ces derniers, l'orthodoxisme.

C'est un fait assez curieux que, même dans le cas où la langue disparaît, la religion constitue un lien assez puissant pour maintenir l'unité nationale. C'est ainsi que les Roumains du pays des Szèkles en Transylvanie, ont conservé leur conscience de peuple distinct des Hongrois, dont ils ont pourtant adopté la langue, et se considèrent toujours comme Roumains (Olah), par le fait qu'ils sont restés orthodoxes. Les Irlandais ont presque tous oublié le celte ; même leurs chants patriotiques sont en anglais, nous dit *M. Seignobos* [1] ; mais la différence de religion suffirait pour rappeler aux paysans irlandais, l'origine étrangère des propriétaires. Il en est de même des Juifs. Leur religion a garanti leur existence particulière, quoique tous les autres éléments de leur vie nationale se soient perdus. Ce qui maintient aujourd'hui parmi les Juifs l'esprit de solidarité, et ce qui perpétue chez eux la conscience de leur origine commune, ce n'est que la tradition religieuse. Cette force de l'élément religieux, qui sert à garantir les peuples contre l'influence dénationalisatrice du milieu où ils vivent, possède aussi des degrés différents, d'après les éléments dans lesquels elle s'incorpore.

Une loi sociologique sur l'influence de l'élément religieux, à ce point de vue, ne peut non plus être formulée, quoique ce serait bien le cas, si de pareilles lois existaient. A quoi devons-nous attribuer cette différence dans la force avec laquelle agit le sentiment religieux, comme bouclier de la nationalité? A

1. *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, 1897, p. 22, note.

rien autre chose qu'à l'élément irréductible et mystérieux de la race, à ce fondement de l'histoire qui donne l'explication dernière de certains phénomènes, sans pouvoir être expliqué à son tour, et constitue donc une cause ultime.

Un autre moyen isolateur consiste dans l'établissement compact de l'élément étranger au sein d'un autre, l'influence du milieu n'exerçant dans ce cas, qu'une action périphérique, et non constitutionnelle. C'est ainsi que les Saxons de Transylvanie, ne se sont ni roumanisés, ni maghyarisés; les Allemands des provinces baltiques ne se sont pas russifiés; ceux qui se sont établis en Bohême, comme un Etat dans l'Etat [1], n'ont pas adopté la nationalité bohême; les Basques des Pyrénées, quoique inférieurs en civilisation aux Français et aux Espagnols, et malgré leur situation géographique si défavorable [2], maintiennent jusqu'à nos jours leur caractère particulier; les Allemands, les Français, les Italiens, vivent en Suisse, depuis des siècles, dans une communauté d'intérêts, sans confondre leurs nationalités en une seule.

La dénationalisation des peuples n'est pas toujours due à l'influence du milieu. Comment expliquerait-on, en effet, par cette force, la dénationalisation des Borusses par les chevaliers Teutons, ou mieux encore, celle de la Gaule par les Romains? Dans ce cas, ce fut le milieu lui-même qui subit l'influence, au lieu de l'exercer. Une autre force présida à cette transformation qui nous paraît aujourd'hui si merveilleuse; ce fut l'instinct de conservation sous la forme de l'imitation. Ce furent les Gaulois qui abandonnèrent à l'envi leur langue et leurs mœurs, pour adopter celles des Romains, qu'ils imitaient partout et toujours.

Cette incitation à l'imitation doit être combinée avec la force du milieu, si on veut se rendre pleinement compte de la formation de la nation anglaise. Car ici, quoique l'élément français, représenté par les Normands, fut absorbé avec le temps par les Anglo-Saxons, il n'en est pas moins vrai, que l'influence qu'il exerça sur ces derniers, fut des plus puissantes. Dans la langue anglaise, « presque chaque terme d'origine tudesque a un correspondant de provenance latine [3]. » Au commence-

1. Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, II, p. 760.
2. Elysée Reclus, *Géographie universelle*, IV, p. 858.
3. *Ibid.*, IV, p. 302.

ment de la vie en commun des Normands francisés de Guillaume-le-Conquérant avec les Anglo-Saxons, le peuple soumis imitait le peuple dominant; l'usage du français se répandait toujours davantage dans les couches supérieures de la race vaincue. Mais avec le temps, par l'effet de la loi de la réaction contre l'action entre des éléments à peu près de même force, l'influence du milieu vint s'opposer à celle de l'imitation, et finit par l'emporter sur elle. La langue anglo-saxonne reprit le dessus, non sans conserver les traces qui lui avaient été imprimées dans la période, où l'imitation des conquérants avait prédominé. La série produite par le procédé de l'imitation, est entrée dans une lutte pour l'existence, par voie de réaction, avec celle qui était le produit de la force de l'action du milieu; il en est résulté une troisième série qui eut pour résultat, la formation de l'Anglais actuel.

Pour chaque phénomène de dénationalisation que nous rencontrerons dans l'histoire, il faut rechercher la série historique qui lui a donné naissance, et rapporter cette série aux forces et aux conditions, dont elle dérive. Chaque phénomène possèdera donc un mode de production particulier, et il n'existe pas de loi générale, pour tous les phénomènes de cette nature, pas plus qu'il n'existe de pareilles lois, pour n'importe quel autre ordre de faits sociologiques — bien entendu de caractère successif.

Différents modes de production des séries. — L'action des différentes forces secondaires qui travaillent au service de l'évolution, est le plus souvent dominée par l'une d'elles qui conduit la marche, et constitue l'élément principal du développement, tandis que les autres ne font que lui venir en aide.

Quelquefois la lutte pour l'existence ne dépendra que très peu de l'influence du milieu, et son résultat dérivera presque uniquement du rapport entre les forces des éléments qui se la livrent. Tel est le cas, avec la prédominance des Hongrois sur les Roumains en Transylvanie, plus encore avec celle des Turcs dans la péninsule des Balkans. Il arrive quelquefois, que la part des forces qui concourent à former la série historique est difficile à déterminer, comme c'est le cas pour la série qui amena les Grands-Russiens à la tête de l'empire Moscovite, et dans laquelle le triomphe leur fut assuré, en grande partie, par le fait qu'ils étaient l'instrument, par lequel s'exer-

çait la domination tartare [1], donc par une circonstance donnée par le milieu. D'autres fois, c'est le milieu qui prédomine et donne presque sans combat la victoire à l'élément destiné à vivre, comme cela arrive dans la succession des écoles littéraires, philosophiques, artistiques d'un pays, qui se remplacent bien moins à la suite d'une lutte pour l'existence, que conformément aux changements du milieu. Dans certains cas, le milieu et la lutte pour l'existence concourent, dans des proportions presque égales, à la constitution d'une série qui fait triompher une forme de la pensée, comme cela arriva avec la Réforme.

Il en est de même, si nous considérons le procédé de l'imitation dans ses rapports avec la force du milieu. Dans certains cas, l'imitation joue le rôle de force subordonnée, comme par exemple, lorsqu'il s'agit des transformations qui rattachent l'opéra-bouffe de nos jours, au mystère mis en musique dès les premiers temps de l'époque moderne. (*Il Sacrificio*, d'Agostino Beccari, musique d'Alfonso et Andrea della Viola, 1554). Il existe pourtant une série ininterrompue d'imitations qui changèrent, en passant par une foule de formes intermédiaires, le mystère chanté, en l'opéra-bouffe de l'époque actuelle. Il en est de même si l'on compare les transformations de l'architecture. C'est le changement perpétuel du milieu, à travers lequel se poursuit l'imitation, qui explique ces transformations. Dans d'autres cas, c'est l'imitation qui aboutit à transformer le milieu lui-même, et possède donc une énergie plus grande que l'influence de ce dernier. Citons comme exemple caractéristique, l'appropriation de la civilisation française par le peuple roumain, si éloigné pourtant géographiquement du pays où il allait la puiser. Le milieu où cette imitation s'introduisit et finit par prévaloir, était complètement différent des formes de la vie française, et ce fut pourtant le milieu qui se transforma, sous l'action répétée d'imitations successives.

Quand la série est due aux coups répétés de la même force, alors sa formation prend un caractère particulier. C'est ainsi que la force individuelle se manifeste, par voie de répétition, dans les œuvres successives d'un auteur, d'un artiste, d'un philosophe. L'imitation se manifeste aussi souvent sous cette même forme, par exemple, dans la succession des artistes ou des littérateurs d'une même école; l'expansion pacifique, dans

1. Alfred Rambaud, *Histoire de la Russie*, p. 145.

l'extension de certaines formes de l'existence; celle qui prend la forme de la lutte pour l'existence, dans les combats répétés, livrés pour assurer la victoire ou pour repousser l'agression. Enfin même l'évolution se manifeste souvent, par la voie de la répétition différenciée, comme c'est le cas, dans la succession des différentes écoles artistiques, philosophiques, littéraires, ainsi que dans la grande série des civilisations qui se succèdent au sein du genre humain.

Dans le cas de manifestation de l'action des forces, par répétition, les faits qui constituent la série ne sont pas d'habitude reliés entre eux par un lien causal; ils sont tous le produit de l'action répétée de la même force, exercée dans des conditions différentes. La littérature classique française n'est pas la cause de la littérature critique, et cette dernière n'est pas la cause (au moins directe) de la littérature révolutionnaire, impérialiste, ou romantique. Dans le champ général de l'évolution, la civilisation de l'Egypte n'est pas la cause de celle de la Grèce, comme cette dernière n'a pas produit celle de Rome, etc., et dans les domaines plus restreints, la Belle Jardinière de Raphaël n'est pas la cause de la Madone Sixtine. Toutes ces formes de la pensée sociale, collective et individuelle, ont leur cause dans la répétition de la même force, exercée à travers des conditions différentes. Pourtant, tous ces faits répétés conduisent à un résultat, par l'intermédiaire d'un développement, et donnent donc naissance à des séries historiques. C'est ainsi que les œuvres de Raphaël changent de caractère, lorsque le génie de ce peintre avance dans sa carrière, et son dernier tableau, la Transfiguration, est bien différent de ses premières Madones. La littérature française change de caractère, toutes les fois que la force de l'évolution se manifeste en elle, à travers un milieu différent; les guerres russo-turques changent de portée, toutes les fois qu'elles se reproduisent, les conditions qui les accompagnent étant toujours autres, et ainsi de suite.

Ces faits répétés sont donc reliés entre eux, quoique ce lien ne soit pas un enchaînement de causes et d'effets de l'un à l'autre. Ils n'en sont pas moins constitués en série historique, par l'unité de la force qui les pousse à la lumière du jour, et qui est la source de leur cause commune à tous.

Il arrive pourtant des cas où les faits, dus à la répétition de l'action de la même force, se trouvent en même temps, aussi en relation de cause à effet. C'est ainsi par exemple, que la

guerre entre les Russes (unis aux Autrichiens et les Turcs, qui éclata en l'année 1787, trouve sa cause, dans l'inexécution du traité de Kaïnargi qui avait mis fin à la guerre précédente ; cette guerre de 1787 est d'autre part due à la répétition de la manifestation de la lutte pour l'existence, entre l'empire des Czars et celui des Osmanlis. Il en serait de même de la *Critique de la raison pratique* de Kant dont la conception surgit dans son esprit, pendant qu'il écrivait sa *Critique de la raison pure*. La Critique de la raison pratique trouve donc sa cause, d'un côté dans la force individuelle du grand philosophe allemand, de l'autre dans son œuvre antérieure.

La causalité agit dans ces deux cas de la façon suivante : dans celui de la production des phénomènes, par voie de répétition, la force s'incorpore à différentes reprises dans les conditions successives et différentes qu'elle rencontre au cours de son action. Les faits, quoique produits par une impulsion isolée, sont reliés entre eux, par l'identité de la force à laquelle ils doivent leur existence. Dans le cas de l'enchaînement causal des phénomènes successifs, le fait-cause constitue une partie des circonstances, à travers lesquelles la force donne naissance au fait-effet. Lorsque ces deux modes d'action se combinent ensemble, la force qui produit directement le fait suivant, emploie aussi comme conditions, les éléments qui constituent le fait antérieur. Dans le cas de répétition, c'est la force qui sollicite et détermine l'intervention des conditions ; dans le cas de l'enchaînement des faits, ce sont les conditions qui deviennent l'agent déterminant de l'impulsion causale. Dans le cas de combinaison de ces deux modes d'agir, l'impulsion causale peut être déterminée par l'un ou par l'autre.

Les séries historiques sont donc de trois sortes :

1) Celles qui sont dues à la répétition de l'action de la même force, sans relation causale nécessaire et évidente entre les faits qui les constituent.

2) Celles qui sont dues à cette répétition, avec enchaînement causal éventuel entre les faits.

3) Celles qui sont dues, en premier lieu, à l'enchaînement causal de faits, avec répétition éventuelle de l'action d'une force.

Constatation et importance des séries historiques. — Comment faut-il procéder, pour découvrir les séries histo-

riques, au sein des faits compliqués et en apparence désordonnés, que présente le développement? La découverte des séries résulte de l'étude attentive des faits successifs, comme la découverte des lois résulte de celle des faits coexistants. Mais tandis que, dans les recherches sur ces dernières catégories de faits, l'esprit est déjà préparé à saisir les lois qui les régissent, et que ses efforts sont toujours dirigés dans ce sens, les investigations historiques sont loin encore d'avoir pour but l'établissement des séries des faits successifs.

Les historiens qui se sont efforcés de découvrir les idées générales qui dirigent le développement, se sont laissés induire en erreur, par les sciences de la répétition, et par les théories historiques qui les prennent pour base. Poussés d'un côté par la prédominance de l'esprit scientifique de notre époque, de l'autre par le rôle toujours plus considérable des masses dans le sein desquelles la force individuelle semble disparaître, ils ont pensé que l'histoire était semblable au champ de la nature et ont cherché à découvrir aussi des lois, dans la succession de l'histoire [1]. Nous avons vu que ces efforts ne pouvaient aboutir qu'à fausser l'exposition du passé.

Lorsqu'il est question de succession, il ne s'agit pas de lois universelles, dans le sens de celles qui régissent la répétition mais bien de séries (idées générales aussi), toujours uniques et particulières, qui ne se répètent jamais d'une façon identique, qui sont toujours dissemblables dans l'espace comme dans le temps, et ne possèdent donc pas le caractère de lois.

L'histoire étant le reflet de la réalité passée dans l'esprit humain, la force des choses oblige les historiens à faire ressortir plus ou moins, dans leurs expositions, les séries historiques, bien qu'il ne les aient pas particulièrement en vue. Tous les titres, plus ou moins généraux, donnés à certaines parties de l'histoire, embrassent presque toujours des séries, comme par exemple : chute de l'Empire romain, invasion des barbares, triomphe du Christianisme, progrès de la papauté, lutte entre le pape et l'empereur, émancipation des communes, établisse- du régime féodal, progrès de l'aristocratie, développement des républiques italiennes, croisades, etc., etc. Ces titres correspondent partout à des séries historiques, attendu qu'ils

1. Voir les bonnes observations de M. Herzberg-Fränkel, *Moderne Geschichts. Auffassung*, 1905, p. 16 et suiv.

désignent les résultats atteints par le développement de ces séries. Mais ce développement n'est pas poursuivi lui-même, d'une façon consciente comme série historique, c'est-à-dire, comme succession d'une même suite de faits, due à la répétition de la même force, ou à l'enchaînement de différents faits, par le jeu des forces et des conditions extérieures.

Ce manque d'attention donné par les historiens, aux séries historiques, se reconnaît surtout à deux circonstances :

1) Dans le choix des faits sur lesquels les historiens basent leur exposition. Il faut observer, en effet, que l'histoire présente une masse immense de faits, qui contribuent tous à constituer le développement, mais dont tous n'ont pas la même importance. Comme il est absolument impossible, de rapporter tous les faits que présente le passé, le triage de ceux d'entre eux qui doivent être pris en considération dans une exposition historique, s'impose nécessairement. C'est donc la nécessité de bien établir les séries qui doivent déterminer ce triage, et non la notion de la valeur, comme le veulent ceux d'entre les auteurs qui font de la valeur l'élément général scientifique de l'histoire [1]. Dans le domaine des faits de répétition, la loi, c'est-à-dire le phénomène généralisé, enlève toute importance au nombre de faits qui ont servi pour la formuler. Un seul fait, exprimant la classe entière, l'esprit n'a pas besoin d'être surchargé par un matériel inutile. Il en est tout autrement dans la succession. Nous avons vu plus haut, qu'une idée générale sur la succession ne peut avoir de valeur, qu'en tant qu'elle reproduit les faits qui la constituent [2].

Le matériel des faits de l'histoire ne disparaît pas dans la série historique, comme les faits de répétition disparaissent dans la loi. Leur présence dans l'esprit est toujours nécessaire, pour constituer les séries historiques. Pour ne pas alourdir inutilement l'exposition et fatiguer la mémoire, le matériel de l'histoire doit être autant que possible allégé. Plus les faits seront choisis avec discernement et puissamment enchaînés, d'autant mieux seront établies les idées générales sur lesquelles repose l'histoire. Ceci nous conduit à examiner le second défaut, dont pâtissent en général les expositions historiques,

1. Ci-dessus, p. 102.
2. Ci-dessus, p. 199.

le manque de rigueur dans la motivation causale, et par suite dans l'enchaînement des faits.

2) La constitution des séries historiques exige absolument, que les différents faits qui les composent ne soient pas rapportés, seulement parce que les historiens les rencontrent dans les sources. Tous les faits qui composent une série historique doivent être expliqués, quant aux causes qui les ont produits, et donc toujours rattachés aux forces et aux conditions qui leur ont donné naissance. Si les forces peuvent être négligées, ceci provient du fait qu'elles sont presque toujours les mêmes; que leur action ressort d'elle-même, et n'a pas besoin d'être continuellement rappelée. Les conditions, au contraire, étant continuellement changeantes, il importe de les mettre toujours en pleine lumière. Or nous verrons plus loin, que les historiens sont loin de s'acquitter de cette tâche, avec toute la rigueur qu'exigerait une conception vraiment scientifique de l'histoire.

Nous avons vu que le hasard joue un grand rôle dans le développement et dans la constitution des séries historiques. Mais ces dernières n'en résultent pas exclusivement, et on ne saurait considérer l'histoire avec *M. Seignobos*, comme « un enchaînement évident et incontesté d'accidents, dont chacun est la cause déterminante » de l'autre. Le coup de lance de Montgomery est la cause de la mort d'Henri II, et cette mort est cause de l'avènement des Guise au pouvoir, qui est cause du soulèvement du parti protestant. Dans l'évolution humaine, on rencontre de grandes transformations qui n'ont pas d'autre cause intelligible qu'un accident individuel. C'est ce que l'on peut présumer dans deux cas : 1) Quand son action agit comme exemple sur une masse d'hommes et a créé une tradition ; 2) quand il a été en possession du pouvoir de donner des ordres et d'imprimer une direction à une masse d'hommes, comme il arrive aux chefs d'Etat, d'armée, d'église. Les épisodes de la vie d'un homme deviennent alors des faits importants : dans un cadre réduit aux faits généraux de la vie, il n'y aurait pas place pour la victoire de Pharsale, ou la prise de la Bastille, faits accidentels et passagers, mais sans lesquels l'histoire des institutions de Rome ou de la France ne serait pas intelligible [1]. » La même opinion est reproduite par *M. Seignobos*, non seulement

1. *Introduction aux études historiques*, p. 253, 218, 205.

comme théorie mais aussi quand il explique les faits historiques. Pour lui « la Révolution de 1830 a été l'œuvre d'un groupe de républicains obscurs, servis par l'inexpérience de Charles X; la Révolution de 1848, l'œuvre de quelques agitateurs démocrates et socialistes, aidés par le découragement subit de Louis-Philippe ; la Guerre de 1870, l'œuvre personnelle de Napoléon III. A ces trois faits imprévus, on n'aperçoit aucune cause générale, dans l'état intellectuel, politique ou économique du continent européen. Ces trois accidents ont déterminé l'évolution politique de l'Europe contemporaine [1]. » Ecrire de pareilles lignes, c'est méconnaître complètement l'influence réciproque du général et du personnel en histoire, thèse que nous avons soutenue dans notre livre. Aussi approuvons-nous la critique que *M. André Matter* fait du livre de *M. Seignobos*. Mais M. Matter partage une autre conception erronée sur l'histoire : Il dit que « l'explication du développement général de l'Europe n'est pas scientifique ; qu'elle repose sur une hypothèse et non sur des documents, et que tant qu'on n'aura pas découvert les archives secrètes de la Providence, on sera réduit à faire des hypothèses, pour rendre compte des courants historiques [2]. » Il est peut-être vrai que les documents n'indiquent pas toujours d'une façon explicite le sens des grands courants historiques ; mais leur ensemble, leurs relations, l'indication des faits généraux qu'on peut y puiser, nous donnent assez de points d'attache, pour l'explication causale qui cesse par là même de ne constituer qu'une hypothèse, et devient une certitude plus ou moins établie. Quand on trouve les causes de la Révolution française dans l'oppression du gouvernement et les inégalités de l'état social, ainsi que dans les idées répandues par les grands écrivains du XVIII[e] siècle, l'explication de ce grand courant historique n'est pour sûr pas hypothétique, mais aussi scientifique que possible, étant basée sur la vérité nantie de preuves.

On voit combien il est nécessaire de bien déterminer le caractère de l'histoire, puisque les uns le font consister en une succession d'accidents, et ceux qui critiquent une pareille opinion, en font une science basée rien que sur des hypothèses, ce qui ne vaut guère mieux. D'autres en font une science con-

1. *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, 1897, p. 805.
2. *Revue internationale de sociologie*, 5[e] année 1897, p. 11.

jecturale [1]. Accidents, hypothèses, conjectures sont des éléments de fait ou intellectuels, qui entrent dans l'histoire; mais son développement réel n'est pas plus une succession d'accidents, que son exposition n'est une suite d'hypothèses ou de conjectures. Dans le chapitre sur le *caractère scientifique de l'histoire*, nous avons fait justice de toutes ces opinions.

1. Camille Julian, *Extraits des historiens français du* XIX[e] *siècle,* 1897, p. CXXVIII.

CHAPITRE XII

Conception de l'histoire

L'histoire qui n'est que l'exposition de l'évolution spirituelle, devra s'étendre sur tout le domaine des faits de l'esprit; elle aura pour but, de nous faire comprendre le développement de l'homme, dans son entier, comme être spirituel, et si souvent l'histoire se spécialise, pour s'occuper seulement d'une partie de ce tout, c'est parce que la connaissance des éléments qui composent partiellement ce tout, le fera mieux comprendre. Mais si on laisse de côté l'histoire des différentes formes du développement humain, et si on ne considère que la totalité de ce dernier, comment faut-il procéder pour en faire l'exposition? Il faudra nécessairement donner aux recherches un point d'appui; grouper l'exposition de l'évolution des différentes formes de la vie, autour d'un tronc qui en supporte les branches. Ceci nous conduit à la recherche de l'élément principal de l'histoire.

Elément principal de l'histoire. — L'évolution de l'humanité n'étant déterminée, que par la tendance de réaliser d'une façon toujours plus complète, l'élévation de l'homme au dessus de l'animalité, il s'ensuit que l'élément qui favorisera ou entravera le plus cette tendance, sera celui qui devra être surtout pris en considération, dans l'exposition des destinées humaines. Or, il nous semble évident, que c'est le rapport des classes des peuples entr'elles, ainsi que l'organisation de l'autorité publique, qui ont toujours déterminé, en premier lieu, non-seulement le degré par lequel les hommes ont pu participer aux jouissances procurées par leur élévation au dessus de l'animalité, mais même celui que les hommes ont atteint dans cette élévation même. Aussi reconnaîtrons-nous dans le développement social et politique — qui constitue la vie de l'Etat — l'élément principal de l'histoire.

Cette idée est loin d'être admise comme indiscutable. Bien des auteurs contestent à l'histoire politique, l'importance qu'on lui a toujours accordée, dans l'exposition du passé, et ils s'efforcent de placer le centre du développement, dans d'autres sphères de l'activité humaine : *Bossuet*, dans la religion; *Marx*, et les socialistes, dans les faits économiques; *Buckle*, *Draper*, dans les connaissances scientifiques; plusieurs autres dans l'élément cultural en général, dans le développement des idées, auquel ils veulent subordonner le développement politique [1]. Pourtant, ce dernier compte aussi des partisans. Nous n'en citerons que quelques-uns. M. *Dietrich Schäfer* soutient que « le but de l'histoire ne peut être atteint, que lorsqu'on fait de la vie de l'Etat le centre des recherches, et que l'on en trouve la compréhension de plus en plus profonde, dans le développement cultural de l'humanité [2]. » M. *Ottokar Lorenz* est aussi d'avis que « l'histoire doit s'occuper de la vie de l'Etat [3]. » M. *Freeman* définit l'histoire comme « la science de l'homme dans son caractère politique [4]. » M. *Elimar Klebs* démontre, que « la tendance d'ignorer l'histoire politique se heurte à la difficulté, que le groupe de phénomènes que nous sommes habitués d'appeler histoire culturale, n'est toujours que l'effet de rapports politiques; par exemple la culture grecque fut acceptée et répandue par l'empire romain; mais ce dernier est le produit de faits politiques, et ne peut être pensé sans eux [5]. » *M. Lamprecht* dit, que « l'Etat prend une situation centrale au milieu du développement. Il est le point par lequel passent toutes les tendances des forces sociales, que ces dernières partent de lui-même, ou d'autres groupes sociaux. C'est dans cet enchaînement que réside l'explication, pourquoi l'histoire politique, en tant qu'histoire collectiviste de l'Etat, et non seulement histoire politique individuelle, peut jusqu'à certain point incorporer l'histoire culturale [6]. » Enfin *M. Seignobos*

1. Entr'autres : Eberhard Gothain, *Die Aufgaben der Kulturgeschichte*, 1889.

2. *Das eigentliche Arbeitsgebiet der Geschichte*, 1888, p. 24.

3. *Die Geschichtswissenschaft in ihren Hauptrichtungen und Aufgaben*, 1886, p. 188.

4. *The methods of historical study*, 1886, p. 116.

5. « Zur neueren geschichtswissenschaftlichen Litteratur, » dans la *Deutsche Rundschau*, 1887, p. 282.

6. « Was ist Kulturgeschite » dans la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenchaft*, I, 1896-97, p. 142.

observe aussi que : « comme les faits généraux sont surtout de nature politique, et qu'il est plus difficile de les organiser en une branche spéciale, l'histoire générale est restée confondue avec l'histoire politique. Ainsi, les historiens politiques ont été amenés à se faire les champions de l'histoire générale et à conserver dans leurs constructions tous les faits généraux (migrations des peuples, réformes religieuses, inventions et découvertes) nécessaires pour comprendre l'évolution [1]. »

Mais ce qui nous paraît plus concluant que ces considérations théoriques, c'est le fait que les plus grands historiens de toutes les époques, précisément ceux qui ont le plus contribué à imprimer à l'histoire le caractère scientifique qui est aujourd'hui sa tendance suprême, ont toujours considéré les faits sociaux et politiques — la vie de l'Etat — comme la substance de l'histoire, et que ce sont toujours les faits de la vie de l'Etat qui ont été placés par eux comme cadre à ceux de caractère cultural.

Nous ne comprenons vraiment pas ces discussions interminables, entre les partisans de l'histoire politique (dans le sens d'histoire de la vie de l'Etat, et non dans celui plus restreint d'histoire diplomatique) et ceux de l'histoire culturale. On dirait que la vie réelle est tout aussi strictement partagée en diverses sphères d'activité, que l'est la connaissance de cette vie, par les différents clichés créés par l'esprit, pour s'en faciliter la tâche. Les phénomènes de la nature eux-mêmes se laissent difficilement isoler, de façon à reproduire exactement les mouvements que leur attribuent les lois qui les régissent. Quant aux phénomènes de l'esprit, leur isolement est absolument impossible, et c'est là, la cause principale de la difficulté plus grande, de découvrir les lois auxquelles obéissent les faits de la répétition intellectuelle. Les phénomènes de la vie et ceux de l'esprit sont d'une nature très complexe ; leurs différents aspects se laissent séparer par l'esprit ; mais dans la réalité, ils sont indissolublement liés, et ne forment qu'un seul tout. Les faits que nous appelons sociaux et politiques, ne sont que le produit des idées, des faits culturaux, et ces derniers sont souvent conditionnés par les événements politiques. Il est donc absolument impossible de séparer l'étude des uns de celle des autres. Nous nous rangeons volontiers du côté de

1. Langlois et Seignobos. *Introduction aux études historiques*, 1898, p. 214.

M. Hinze, lorsqu'il dit que : « l'on ne saurait admettre qu'il existerait deux méthodes historiques différentes, l'une collectiviste, l'autre individualiste, et tout aussi peu, qu'il existerait deux disciplines historiques différentes : l'histoire politique et l'histoire dite culturale [1]. »

Comment comprendre, par exemple, la corruption de la société romaine, fait cultural par excellence, si l'on ne prend pas en considération les conquêtes des Romains, qui consistent dans une série de faits essentiellement politiques, c'est-à-dire des rapports de force et de puissance? Comment comprendre la transformation de l'esprit arabe — fait cultural — sans l'expansion de l'empire des Califes — fait politique? Comment expliquer le triomphe de la Réforme — fait cultural — sans la rivalité de François I et de Charles-Quint, et sans les attaques répétées de Soliman II contre l'empereur germanique? Et par contre, quelle explication peut-on donner à l'expansion de la puissance arabe — fait essentiellement politique — si l'on fait abstraction de l'influence de la religion de Mahomet — fait cultural, ou bien à l'unité politique de l'Italie et de l'Allemagne, si on néglige les courants littéraires et artistiques qui ont cimenté l'unité morale et intellectuelle de ces peuples? Comment pourrait-on comprendre la révolution des Grecs de 1821, si l'on ne prenait pas en considération la tradition culturale qui relie le monde grec moderne à l'ancien? L'union des principautés roumaines aurait-elle jamais vu le jour, si les esprits n'y avaient été préparés par la puissante influence culturale de la France, et ainsi de suite?

Il faut pourtant observer, que s'il ne saurait exister des faits politiques qui ne soient déterminés ou accompagnés de faits culturaux, il peut bien y avoir des faits culturaux qui ne donnent pas naissance à des événements d'ordre politique. En effet, tout fait politique, tout rapport de puissance, est le produit des idées, ou en est accompagné durant son accomplissement, tandis qu'il existe bien des faits culturaux qui se maintiennent purement dans le domaine de l'esprit, sans descendre dans celui de la vie pratique qui est celui de la vie politique. Cette différence a une cause psychologique. Toutes nos volontés sont le produit des idées; mais toutes nos idées ne se trans-

1. « Uber individualistiche und kollektivistische Geschichtsauffassung. » *Historische Zeitschrift*, 78, 1896, p. 66.

forment pas en volontés. C'est ainsi que la découverte de la spectroscopie par Frauenhofer, celle de la planète Neptune par Le Verrier, ou l'Esthétique transcendentale de Kant, ne se résolvent nullement dans des faits politiques. Ce sont pourtant des faits culturaux de premier ordre. Ces faits qui ne sont en aucune relation avec le sort des masses, peuvent aussi constituer l'objet d'une exposition historique, mais cette histoire revêtira un caractère spécial, et ne constituera pas ce que nous entendons par histoire, au propre sens du mot, l'exposition des destinées des peuples ou de l'humanité.

Nous avons vu, dans les premiers chapitres, que l'histoire peut restreindre ses investigations à une seule branche de l'activité humaine, comme le fait, par exemple, l'histoire diplomatique, économique, religieuse, artistique ou scientifique d'une époque. Elle peut se spécialiser même davantage, et ne s'occuper que du développement d'une partie de ces branches, comme par exemple, d'une seule science, la chimie; d'un seul art, la sculpture ou la musique; d'une seule partie de l'activité économique, l'industrie, le commerce; d'une seule religion, ou d'une seule secte. L'histoire politique seule ne peut pas se spécialiser; comme le dit *M. Seignobos*, « elle ne peut être organisée en une branche spéciale [1]; » elle peut se restreindre dans le temps et l'espace; n'exposer que les destinées d'un peuple, ou d'une seule période de sa vie, comme la guerre de Crimée, la révolution de 1848 en Autriche, etc.; mais dans ces limites, elle doit toujours embrasser la totalité des faits, la vie entière du peuple en question. Tandis que les autres branches de l'histoire peuvent se restreindre dans le champ de leurs investigations particulières, et que l'on peut traiter l'histoire des arts, au seul point de vue de l'esthétique; celle des religions au point de vue du dogme; celle des sciences par rapport aux progrès réalisés par les découvertes qui s'y rapportent — l'histoire politique doit embrasser tous les faits qui se rapportent à la vie entière des peuples dont elle s'occupe. *Elle ne peut être traitée au point de vue politique seul*, attendu que les faits dont elle se compose, sont le résultat de tous les autres, et exigent, pour être compris, l'étude entière du développement humain.

Supposons que l'on veuille traiter l'histoire de la décadence de la République de Venise, fait politique par excellence, puis-

1. Ci-dessus, p. 421.

qu'il a trait à une question de puissance. Pour expliquer cette décadence, il faudra remonter aux découvertes maritimes qui conduisent à la nouvelle route aux Indes, et amènent à leur suite un changement dans la direction du commerce. Mais les questions relatives aux découvertes maritimes ne peuvent être comprises, si on ne touche pas aux idées scientifiques de l'époque, donc à l'histoire des sciences. Pour bien comprendre l'influence du changement dans la direction du commerce, il faut examiner les questions économiques qui en dépendent. Pour caractériser et exposer les symptômes par lesquels cette décadence se manifeste, il faut exposer celle des arts qui furent l'une des gloires de la République. On sera donc obligé de s'occuper de l'histoire artistique. La littérature offrira aussi des points de vue intéressants, et il faudra toucher aussi à son développement.

L'histoire de la Réforme de Luther, qui eut, comme conséquences politiques, la ruine de l'Allemagne et l'élévation de la France, ne peut être comprise, sans la connaissance de la renaissance artistique, littéraire et scientifique du XV[e] et du XVI[e] siècle. Mais le triomphe de la Réforme fut puissamment aidé aussi, par des faits d'ordre purement économique, comme la sécularisation des biens du clergé.

L'histoire de l'Etat constituera donc l'histoire générale des sociétés humaines. Son exposition ne sera possible, qu'avec l'aide de tous les facteurs du développement, bien entendu, en tant que ces facteurs auront exercé une influence sur la marche générale des événements. C'est ainsi que les découvertes scientifiques ne seront pas considérées en elles-mêmes, ni seulement dans leurs relations avec les vérités précédentes qu'elles enrichissent; les productions artistiques ne seront pas étudiées au seul point de vue de l'esthétique ; les éléments économiques ne seront pas exposés dans le nexus seul qui les relie entre eux; les transformations des croyances ne seront pas envisagées sous le rapport dogmatique; tous ces éléments n'entreront dans l'histoire politique, que par les côtés qui touchent au sort général de l'humanité; au progrès ou au recul qu'elle a accompli durant la période dont il est question, dans la réalisation des deux tendances de l'évolution : l'augmentation des jouissances et leur juste répartition.

L'histoire des autres branches de l'activité humaine, aura par contre, pour but, de montrer le développement des idées qui

se rapportent à ces sphères spéciales d'activité. L'histoire de chacune de ces branches, doit nécessairement prendre en considération le développement des branches parallèles qui la touchent de près ou de loin. Ainsi, par exemple, l'histoire artistique de l'Italie, du temps de la Renaissance, ou l'histoire artistique de la France, du temps de Napoléon I[er], ne peuvent être comprises, si on n'étudie aussi l'état politique moral et religieux de ces pays. L'histoire du droit romain, du temps des grands jurisconsultes, est dans une très étroite relation avec celle de la philosophie stoïque ; la floraison de l'école des sophistes, en Grèce, avec l'état moral de la société de son temps. L'histoire des rameaux secondaires sera d'ailleurs toujours dans une relation quelconque, plus ou moins intime, avec le développement de la vie de l'Etat, car le tout conditionne toujours les parties, comme d'autre part il en dépend. Il n'y a que l'histoire des sciences, ou des inventions utiles, qui se détache davantage des rameaux parallèles de développement; elle ne poursuit que l'enchaînement des vérités dans le cours des temps. Il est évident que, pour l'histoire de la physique, de la chimie, des mathématiques, les considérations politiques, économiques, morales, juridiques ou artistiques, ne jouent qu'un rôle très restreint. L'influence religieuse a exercé, et cela pour une seule époque, une action contraire au développement des sciences. Par contre, l'histoire des sciences et des découvertes, exercera une influence très profonde sur toutes les autres branches de l'activité humaine, comme religion, morale, droit, art, économie, et par conséquent aussi, sur le développement politique qui les réunit dans son sein. C'est cette influence très puissante de la science qui a induit en erreur certaines personnes et les a poussées à admettre que l'histoire de l'esprit humain ne dépendrait que du développement de la science.

Cette analyse démontre que l'histoire politique représente le *plenum* du développement, tandis que celle des autres branches de l'activité humaine est plus ou moins restreinte dans son domaine respectif. L'histoire politique ne peut être faite, sans l'exposition des faits culturaux qui l'influencent de tous côtés, mais ce n'est qu'en étudiant la destinée complète de l'homme, comme *être politique* (ζῶον πολιτικὸν) que l'on possèdera sa véritable histoire. Nous ne voyons donc nul antagonisme, entre l'histoire politique et l'histoire culturale. Cette

dernière est le fond sur lequel se déroule la première. Il est bien entendu que nous concevons l'histoire politique, telle qu'elle a été constituée par la science de nos jours, et non comme le fait *M. Bourdeau*, l'histoire-bataille des temps plus anciens, ni l'histoire anecdotique des chroniqueurs et des rédacteurs de mémoires. « L'Etat, comme le remarque avec beaucoup de justesse *M. Lamprecht*, n'est pas le commencement, mais bien la fin de la science historique, et parce qu'il est la fin, il en est aussi le couronnement. La nouvelle direction historique ne lui est donc pas hostile ; elle tend seulement à approfondir la compréhension de l'État. Elle est tout aussi bien convaincue, que l'Etat est la plus importante de toutes les communautés humaines ; que la vie de l'Etat est la fleur de la vie historique ; mais (et c'est en cela que réside la différence de deux conceptions) elle croit que cette floraison ne peut être comprise jusqu'à un certain point, que si elle a scruté avec exactitude, les rameaux et les troncs, les feuilles et les racines du développement historique [1]. » Cependant, si nous considérons les formes politiques, comme l'élément principal de l'histoire, il ne faut pas entendre par là, que cet élément contient l'explication fondamentale de la succession, mais seulement que l'exposition du passé ne peut être faite d'une façon complète, qu'en prenant pour base les faits politiques qui sont le produit de tous les autres réunis.

Il ne faut pas oublier, en dernier lieu, que l'histoire politique, considérée comme pivot de l'histoire, présente encore un avantage, qui n'est nullement à dédaigner, lorsqu'il s'agit d'étudier la succession, le développement. C'est presque le seul moyen d'introduire l'ordre dans l'exposition, et de rattacher les faits les uns aux autres d'une façon précise et méthodique, de fixer les dates des événements, et d'en rendre la mémoire facile. Sans cette base de l'histoire politique, séparée en règnes de souverains, l'histoire flotte au gré des vents : elle ne présente plus de repère. Les faits généraux peuvent facilement être confondus, et au lieu de suivre la succession réelle, dans laquelle se sont déroulés les événements, on peut à tout moment intervertir les rôles, et par conséquent fausser l'explication causale successive, l'essence même de l'histoire.

1. « Das Arbeitgebiet geschichtlicher Forschung, » dans la *Zukunft*, avril 1896, p. 27.

Le matérialisme historique. — Les socialistes, à partir de Marx, et avec eux quelques auteurs qu'ils ont gagnés, sous ce rapport, à leur doctrine, tendent à subordonner le développement entier de l'esprit humain, à celui de ses moyens de subsistance, donc aux conditions économiques de l'existence. Quoiqu'il ne s'agisse pas d'une théorie matérialiste proprement dite, cette conception de l'histoire économique a pris le nom de matérialisme historique.

Cette théorie ne voit dans le développement humain qu'une question de nourriture. *Marx* pose comme principe : « que la réunion des rapports de production constitue la structure économique de la société, la base réelle sur laquelle s'élève l'édifice juridique et politique, auquel correspondent des formes de conscience particulières. Le mode de production de la vie matérielle, conditionne en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur manière d'être, mais au contraire c'est leur existence sociale qui détermine leur conscience [1]. » *Engels* ajoute, à cette conception du maître, l'explication suivante : « La conception matérialiste de l'histoire part du principe que, la production, et avec elle l'échange de ses produits, est la base de tout l'ordre social; que dans toute société qui se manifeste d'une façon historique, la distribution des produits, et avec elle la séparation de la société en classes et en états, est réglée par le mode et la nature de la production, et par l'échange auquel elle donne naissance. Il s'ensuit que les causes dernières de tous les changements sociaux et des révolutions politiques, doivent être cherchées, non dans les cerveaux des hommes, dans leur pénétration toujours plus profonde de la vérité et de la justice éternelles, mais bien dans les changements du mode de la production et de l'échange; elles doivent donc être cherchées, non dans la philosophie, mais dans l'économie de l'époque dont il s'agit [2]. » *Labriola*, plus circonspect, résume ces principes dans la formule suivante : « Dans notre doctrine, il ne s'agit pas de retraduire en catégories économiques toutes les manifestations compliquées de l'histoire, mais seulement d'expliquer,

1. *Kritik der politischen Oekonomie*, 1859, p. v.

2. Cité par Gerhard Krause, *Die Entwickelung der Geschitsauffassung bis auf Karl Marx*, 1895, p. 41.

en dernière instance, tous les faits historiques, par le moyen de la structure économique sousjacente [1]. »

Il est incontestable qu'il existe une foule de faits historiques, explicables en dernière instance par des considérations de nature économique (au moins pour un de leurs éléments). Tels sont : l'invasion des Hyksos en Egypte, celle des barbares dans l'empire romain, les révoltes agraires du temps de la république romaine, ainsi que les guerres des paysans au Moyen-Age, l'émancipation des communes pendant la même période de l'histoire, la prospérité des républiques italiennes, etc., etc. Mais il y en a beaucoup d'autres, dans lesquels l'économique ne joue aucun rôle, ou seulement un rôle subordonné, et où la dernière instance explicative ne lui appartient plus.

Les théoriciens du matérialisme historique, sentant bien que le côté faible de leur doctrine est son application aux faits, évitent, autant que possible, l'explication matérialiste des événements de l'histoire. Lorsqu'ils s'y aventurent par hasard, ils sont obligés de faire entrer, de force, les faits dans leur théorie. C'est ainsi que *M. Gerhard Krause* explique la chute de Napoléon, « non par le fait qu'il avait perdu telle ou telle bataille, mais parce que sa politique entière répugnait aux intérêts de la bourgeoisie de son temps. C'est la bourgeoisie française, et non les batailles de Leipzig et de Waterloo, qui ont renversé l'usurpateur. » Si c'était la bourgeoisie qui avait renversé Napoléon, il aurait dû l'être par une révolution interne, et nous ne savons pas qu'il en ait éclaté une à Paris, même après Waterloo ; tandis que les armées qui avaient vaincu le grand conquérant, entrèrent par deux fois dans la capitale de la France. Le même auteur attribue l'éclosion de la littérature allemande « à la spiritualisation du besoin économique d'unifier l'Allemagne, par la suppression, des douanes et des obstacles que les petits Etats, en lesquels elle était divisée, apportaient aux nécessités économiques, dont la bourgeoisie était le représentant [2]. » Ne trouve-t-on pas curieux que le matérialisme historique ait recours à la *spiritualisation*, pour appliquer ses principes ? Que le mouvement littéraire ait précédé l'union douanière, commencée en 1818, lorsque la littérature allemande était en pleine floraison, ceci ne gène nullement *M. Krause*. Le

1. *Essai sur la conception matérialiste de l'histoire*, 1897, p. 135.

2. *Op. cit.*, p. 33 et 35. Comp. Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, vol. I, chap. I.

mouvement littéraire est, pour lui, une simple *anticipation*, sous la forme esthétique, du besoin économique. S'il avait été postérieur à ce dernier, il aurait été une *conséquence* de l'union douanière. On comprend que, de cette façon-là, tout peut être expliqué. Reste à savoir seulement, si de pareilles explications sont compréhensibles. *Labriola*, d'autre part, touche dans ses 350 pages, une seule fois à l'explication d'un fait de l'histoire, à la Réforme. Mais la façon dont il procède, prouve qu'il aurait mieux fait de s'en tenir aux pures abstractions, à la théorie du matérialisme historique, sans chercher à l'exemplifier. Son explication de la Réforme comme « une rébellion économique de la nationalité allemande (ou plutôt du tiers état, de la bourgeoisie) contre l'exploitation de la cour papale [1] », ressemble bien aux explications économiques des faits de l'histoire, rapportées par *M. Krause*. Si l'explication de *Labriola* était la vraie, il faudrait que partout où la Réforme s'étendit : en France, dans les Pays-Bas, en Angleterre, en Danemark, en Suède et en Norvège, chez les Saxons et les Hongrois de la Transylvanie, son adoption ait été due à la même circonstance, la révolte du *tiers-état*, c'est-à-dire de la bourgeoisie contre l'exploitation de la curie romaine ; car ce n'est que de cette façon qu'on pourrait l'attribuer au facteur économique. Or ce n'est pas le cas ; car tous ces pays étaient plus ou moins soustraits à l'autorité romaine, et la réforme s'y étendit seulement, parce que la doctrine qu'elle contenait, convenait mieux à l'esprit de toute ou d'une partie de la population. Les Pays-Bas, notamment, ne se révoltent pas, comme l'Allemagne, pour adopter la nouvelle foi. Une partie de ces pays, la Hollande, l'avait adoptée sans aucune lutte, et cette dernière n'éclata, que lorsque Philippe II voulut introduire dans ses possessions, l'absolutisme administratif et l'intolérance religieuse. La Belgique, quoique catholique, se joignit à la Hollande pour défendre ses droits contre les usurpations de l'Espagne, mais lorsque Philippe II se vit obligé de reconnaître l'autonomie administrative aux provinces révoltées, la Belgique se soumit, tandis que la Hollande continua la lutte. Le motif économique, l'oppression financière avait pourtant disparu. Pourquoi la Hollande ne mit-elle pas aussi bas les armes ? Parce qu'elle avait à défendre sa foi, sa nouvelle religion qui l'avait poussé

1. *Essai*, p. 132.

à souffrir d'abord les plus cruelles persécutions, puis la guerre la plus effroyable, pour ne pas abandonner une croyance qu'elle tenait pour la vraie, et dont elle attendait le salut. Comment peut on réduire, *en dernière instance*, la résistance de la Hollande contre le roi d'Espagne, au substratum économique? Voilà ce que, ni *Labriola*, ni les autres partisans du matérialisme historique, n'ont pas démontré et ne démontreront probablement jamais. Il en est de même de l'extension de la Réforme en France, où une partie seulement de la *bourgeoisie*(?) l'adopta, et où cette partie fut obligée de s'entretuer avec l'autre, qui n'en voulait pas. Quel est le motif économique qui scinda en deux la bourgeoisie française, relativement à la Réforme? Et le massacre de la Saint-Barthélemy, est-il explicable, en dernière instance, par des motifs d'ordre économique, et n'est-il pas plutôt le produit de la passion religieuse? Il en serait de même de la révocation de l'Edit de Nantes. Cette mesure, si désastreuse pour le bien être de la France, fut-elle inspirée par un intérêt économique, ou bien par des scrupules religieux? A toutes ces questions et à tant d'autres, auxquelles l'explication matérialiste de la Réforme aurait dû donner des réponses claires et précises, *Labriola* se contente de toucher par quelques phrases, enveloppées dans un nimbe hégélien, qui déplacent la question, sans même l'effleurer. « Mais cela ne veut pas dire, observe-t-il, qu'il nous soit donné de détacher le fait arrivé, du mode de sa réalisation, et de résoudre l'intégralité circonstancielle, par une analyse posthume tout à fait subjective et simpliste (!!). Les causes intimes, ou comme on dirait maintenant, les moteurs profanes et prosaïques de la Réforme nous apparaissent avec clarté ; en France, où elle ne fut pas victorieuse ; clairement encore dans les Pays-Bas, où, en dehors des différences de nationalité, les contrastes des intérêts économiques se montrent avec une pleine évidence dans la lutte contre l'Espagne; très clairement enfin en Angleterre, où la rénovation religieuse, réalisée grâce à la violence politique, met en pleine lumière le passage à ces conditions qui sont, pour la bourgeoisie moderne, les prodromes du capitalisme [2] (!!) »

Mais revenons aux faits. Les protestants français qui furent obligés, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, d'aban-

1. *Essai*, p. 132.

donner position, biens et patrie, pour pouvoir conserver leur religion, obéirent-ils aussi à une impulsion d'ordre économique? L'émancipation des esclaves dans les différents pays de l'Europe, la guerre de sécession des États-Unis, l'histoire des Juifs au moyen âge — tous ces faits sont-ils explicables à l'aide de la production et de l'échange des richesses? Ce n'est pas un intérêt matériel qui poussait les Juifs à refuser obstinément de changer de religion, et qui les exposait à souffrir les plus cruelles persécutions, sans abandonner les croyances de leurs ancêtres, croyances qui étaient pourtant la cause de tous leurs maux. « Lorsque les Anglais, nous dit *Green*, se révoltèrent contre Charles, il y avait une chose qui leur était plus chère que la liberté de la parole, la sécurité des biens, et même la liberté personnelle; c'était, pour employer le langage du temps, l'Évangile [1]. » Dans tous ces cas, et dans une infinité d'autres, à l'encontre du principe posé par *Marx*, et que *Labriola* considère comme indiscutable [2], *c'était bien la conscience des hommes* (*leur religion*) *qui déterminait les conditions de leur existence*, *et ce n'était nullement leur existence matérielle qui déterminait leur conscience.* Le progrès du droit romain ne fut pas dû à des causes d'ordre économique. La richesse et le bien-être du peuple romain allaient toujours en diminuant, tandis que s'approfondissait toujours davantage l'idée du droit, du *suum cuique.* Les découvertes scientifiques ne possèdent pas toutes un caractère utilitaire, et ne furent pas toutes déterminées par le désir de mieux exploiter les forces de la nature, mais bien aussi par celui de découvrir la vérité pour elle-même, et ce n'est certainement pas au nom de l'utilité, que Galilée prononça son *e pur si muove.*

Il est intéressant de constater comment prit naissance cette doctrine du matérialisme historique. *Labriola* se charge de nous le dire : « Pour reconnaître dans ces mouvements (socialistes), non plus l'opposition fugitive des troubles météoriques, mais le fait nouveau de la société, on *avait besoin d'une théorie qui les expliquât.* Cette nouvelle théorie fut l'œuvre personnelle des Marx et des Engels; ils transportèrent le concept du devenir historique, par processus d'antithèses, de la forme

1. *Histoire du peuple anglais*, II, p. 47.
2. *Essai*, p. 177.

abstraite que la dialectique de Hégel avait déjà décrite dans ses traits les plus généraux, à l'explication concrète de la lutte des classes; et dans ce mouvement historique, où l'on avait cru voir le passage d'une forme d'idées à une autre forme, ils virent, pour la première fois, la transition d'une forme de l'anatomie sociale à une autre forme [1]. » En termes plus explicites, les socialistes, voulant démontrer que leur mouvement était nécessaire, ils le caractérisèrent comme un processus historique, comme un devenir fatal et inéluctable. Mais pour donner plus de poids, à leur conception historique relative à la transformation sociale qui s'accomplit de nos jours, ils cherchèrent à prouver, que tout le développement de l'humanité n'a été déterminé, que par les mêmes causes qui le transforment aujourd'hui; que le changement dans le mode de production et de répartition des richesses, a toujours constitué le nerf et la clef de l'histoire. Les socialistes inventèrent donc la théorie matérialiste de l'histoire, pour les besoins de leur cause.

Nous avouons ne pas comprendre la nécessité de projeter dans le passé la théorie socialiste de l'histoire, afin de la justifier pour le présent. Il se pourrait fort bien, que la transformation actuelle de la société fût due au facteur économique, sans que pour cela ce facteur eût déterminé, dans le passé également, tout le courant de l'histoire. Mais nous ne croyons pas même devoir attribuer, au facteur économique, la transformation actuelle de la société. *M. Benjamin Kidd* analyse avec beaucoup de pénétration ce problème. « Il faut observer, dit-il, que Marx ne s'occupait que du développement matériel, et ne tenait aucun compte de ces forces primitives qui sont à l'œuvre dans notre développement spécial. Le phénomène caché derrière ce que l'on appelle l'exploitation du travail, n'est ni nouveau, ni spécial à notre époque. Le problème économique n'a pas *per se* de tendance spéciale quelconque, autre que celle qu'il présentait dans d'autres phases de la société, depuis le commencement. Le facteur nouveau du problème est différent et indépendant de la situation économique. Si nous examinons la position des travailleurs d'aujourd'hui, et leurs relations avec l'Etat et la classe capitaliste, nous voyons que le trait absolument nouveau et spécial qui distingue ces relations, comparées

1. *Essai*, p. 43.

à celles du passé, c'est que les classes exploitées ont aujourd'hui, grâce au succès d'une lente évolution, encore en marche, la faculté d'exercer la puissance politique, en se plaçant sur un terrain d'égalité de plus en plus réel, avec les classes qui les maîtrisaient autrefois. *Cette évolution a pour unique cause le mouvement moral.* C'est le trait essentiel de la situation, celui qui domine toute la perspective; mais il est entièrement indépendant de la question économique [1]. » La façon simpliste, dont les socialistes conçoivent l'histoire, s'explique par la tendance de leurs idées. Ils veulent réformer la société, le rapport des classes sociales entre elles. C'est là leur but suprême, le seul intérêt qu'ils trouvent à l'existence. Aussi proclament-ils dans leur manifeste de 1848, que « l'histoire de toute société, jusqu'à nos jours, n'a été que l'histoire des luttes de classe [2]. » La lutte des classes se livre toujours sur le terrain économique. Il n'est donc que très naturel, que cette conception bornée de l'histoire, ait conduit à la conception tout aussi bornée, de l'explication du développement, par le matérialisme historique. Nous avouons ne pas retrouver la lutte des classes dans le développement de la peinture italienne, ni dans celui de la musique allemande, ni dans celui de la philosophie positive, ni dans celui de la physique, de la chimie ou de toutes les sciences. L'histoire n'est pas seulement l'exposition du développement, par rapport à la lutte des classes entre elles; *elle est encore celui de la lutte de l'homme contre la nature*, lutte qui tend à l'émanciper toujours davantage des liens, et à l'élever au-dessus de l'animalité dont il est sorti.

D'ailleurs, les créateurs mêmes de cette théorie, qui veulent expliquer en dernière instance tout le cours de l'histoire, par le mode de production et de répartition des richesses, s'aperçurent qu'elle ne pouvait suffire à cette tâche, même pour les origines de la société. Les socialistes ne manquèrent pas de remarquer, qu'en dehors du besoin de vivre individuellement, l'homme sent tout aussi impérieusement celui de procréer, de perpétuer son espèce. Mais ce besoin, tout aussi élémentaire, tout aussi pressant, ne peut entrer dans celui de se procurer les moyens de subsistance. *Engels* a bientôt trouvé la formule qui tranche la difficulté. Il dit que : « d'après la conception

1. *L'évolution sociale*, p. 211.
2. Labriola, p. 254.

matérialiste, l'élément déterminant en dernière instance, c'est la production et la reproduction *de la vie*. Cette dernière est de deux sortes : d'un côté, la production des moyens de subsistance, d'objets pour la nourriture, l'habillement, le logement ; d'autre part la production des hommes eux-mêmes, la perpétuation de l'espèce [1]. » Mais la production d'enfants, en créant la concurrence des bouches, amoindrit les moyens de subsistance! *Engels*, pour échapper à cette difficulté, substitue le mot de *vie* à celui de *moyens de vivre*, procédé digne des sophistes!

Les partisans du matérialisme historique — en dernier lieu avec plus de détails, *Labriola*, — se donnent beaucoup de peine pour combattre ce qu'ils appellent la doctrine des facteurs historiques. Selon eux, tous ces prétendus facteurs indépendants de l'histoire, comme la religion, l'art, la science, le droit, ne seraient que « des abstractions ou des généralisations, nées du besoin de la configuration narrative de l'exposition historique. Tous ces facteurs sont réductibles à l'économique, au mode de production et de répartition des richesses. On ne saurait, par conséquent, caractériser le matérialisme historique, comme « une doctrine qui attribue la prépondérance ou l'action décisive, au facteur économique. Il ne s'agit pas de prépondérance, puisque l'économique est la *seule force explicative de l'histoire*. La conception matérialiste de l'histoire est la théorie unitaire de cette science ; elle remplace la multiplicité des éléments du développement, par un seul, dont tous les autres ne sont que les produits [2]. »

Nous croyons que cette théorie, qui veut réduire la vie humaine dans son entier à l'économique, est absolument erronée. L'homme est poussé par sa nature à contenter plusieurs besoins, complètement indépendants les uns des autres, quoiqu'en relations mutuelles, et par conséquent mutuellement influençables. Ces besoins de l'existence humaine sont tous des causes ultimes et irréductibles. Le besoin de conservation individuelle (économique), celui de conservation de l'espèce (procréation), celui de connaître la vérité (tendance scientifique), celui de pénétrer le mystère de l'univers (tendance métaphysique, religion), celui d'admirer les belles choses

1. *Der Ursprung der Familie des Privateigenthums und des Staates*, p. VIII.
2. Labriola, *Essais*, p. 169.

(esthétique), celui de répartir les acquisitions faites sur la nature, conformément à un autre principe que celui du plus fort (morale, justice) — tous ces instincts fondamentaux de notre être, ne dérivent pas les uns des autres. Ils sont placés, par la force qui nous a créés, comme constitution primordiale de notre existence. L'un n'explique pas l'autre, car tous sont inexplicables. Si le besoin économique était la cause productrice des autres, nous ne voyons pas pourquoi les animaux qui le ressentent tout comme les hommes, ne posséderaient pas aussi les formes supérieures de la vie et de l'intelligence. Si l'on nous répond que c'est la constitution de leur être, qui les empêche de posséder les autres manifestations de la vie intellectuelle, on avoue par là même, que ces dernières ne dépendent pas du besoin économique, et qu'elles sont dues à la constitution intime et irréductible de l'être humain. Mais si ces formes sont indépendantes, dans leur origine, du besoin économique, leur développement doit l'être aussi, ce qui n'exclut pas, bien entendu, une influence réciproque de ces diverses formes de l'activité intellectuelle. Si la forme économique exerce une influence sur quelques-unes des autres formes de la vie, elle est à son tour influencée par la science, le droit, la morale, les formes politiques et sociales qui, toutes, exercent une action puissante sur le mode de production et de distribution des richesses.

On ne saurait contester que le besoin économique est le besoin primordial de l'existence ; or, ce n'est pas le cas avec l'humanité seule, mais bien avec toute la nature organique (animaux et plantes). A ce besoin primordial, commun à tout ce qui vit, la nature a superposé, pour l'homme, une série d'autres besoins de caractère plus élevé. Comment peut-on soutenir que ces besoins supérieurs, et par conséquent leurs transformations, dépendent du besoin économique, et des transformations de ce dernier ? L'humanité a encore d'autres intérêts à défendre que ceux du ventre, et c'est assimiler l'homme à la brute, que de réduire le jeu de l'existence humaine entière, à la lutte pour l'existence, qui se livre entre les formes inférieures de la vie. Il existe une différence profonde, immense, entre la lutte pour l'existence dans le règne de l'animalité, et celle qui se livre entre les êtres humains. Dans le premier, le principe qui prédomine, c'est la force. Le chien le plus fort ravit l'os à celui qui est le plus faible. Entre hommes, la lutte

se livre très souvent au nom de la morale et du droit, notions absolument étrangères aux animaux, et les défenseurs de la théorie matérialiste de l'histoire ne devraient pas oublier, que les revendications socialistes ne se font pas au nom de la force, mais bien au nom du droit. Car, comme le dit encore *M. Benjamin Kidd*, « si nous n'avons qu'un égoïsme ligué contre un autre, alors, les classes dirigeantes qui sont incomparablement les plus fortes, doivent être en état de se défendre et seraient bien sottes de ne pas le faire. Au lieu d'affranchir, d'instruire, d'élever les basses classes du peuple (ainsi qu'elles le font par suite de l'accomplissement d'une évolution, dont n'a pas tenu compte Karl Marx), elles pourraient parfaitement, comme elles l'ont déjà fait dans le passé, tenir le peuple à sa place, c'est-à-dire le maintenir dans l'ignorance et l'incapacité politique, malgré toute la tendance moderne du capital vers la concurrence et la concentration [1]. » Et si l'on objecte que c'est par peur, et non par générosité, que les classes dominantes concèdent toujours plus de droits aux classes jusqu'à présent déshéritées de la société, que ces concessions ne sont donc pas de volontaires abandons altruistes, mais bien l'effet de la pression des masses, nous répondons que ce n'est pas le changement de la condition économique des masses qui les a rendu capables d'exercer une telle pression, attendu que cette condition économique est restée la même, et qu'elles veulent précisément la modifier maintenant en leur faveur, par cette pression. Quel est donc l'élément qui a changé le rôle des masses? C'est leur intelligence qui s'est enrichie, c'est l'idée de leur situation injuste et contraire à la conception humaine de la morale et du droit, qui les anime maintenant, et leur donne un tout autre rôle dans la lutte pour l'existence. *C'est donc encore leur conscience qui veut déterminer leur manière d'être, et non leur existence qui détermine leur conscience.* Elles veulent précisément transformer les conditions de leur existence, conformément aux nouvelles conceptions dont s'est enrichie leur conscience. La question sociale n'est nullement, selon nous, une question économique, mais bien le problème le plus difficile que l'idée du juste est appelée à résoudre.

1. *Evolution sociale*. p. 212.

Exposition du passé. — L'exposition du courant évolutionniste qui emporte les peuples, comme l'humanité, vers des destinées inconnues, doit, d'après les principes exposés jusqu'ici, tendre à réaliser les conditions suivantes, si elle veut reproduire dans notre entendement, une image fidèle du développement lui-même.

1) Elle doit d'abord s'efforcer de reproduire les faits, aussi exactement, que possible, et nous faire connaître la vérité sur ce qui a été.

2) Elle doit expliquer les faits ainsi établis en exposant leur enchaînement causal.

3) En dernier lieu, elle doit rechercher dans cet enchaînement, les séries historiques qui les constituent, et par leur moyen, enserrer le développement dans des linéaments généraux.

Examinons si, et dans quelle mesure, les historiens ont rempli et remplissent ces trois conditions essentielles de toute exposition vraiment scientifique du passé.

1) *Reproduction des faits successifs.* — Quant à ce premier point, l'histoire qui, dans ses commencements, s'en inquiétait bien peu, s'efforce maintenant, tous les jours davantage, de reproduire les faits disparus, avec le plus d'exactitude possible. Ce changement dans la façon de procéder de l'histoire, date du moment où la critique est devenue le complément indispensable de toutes les investigations sur les événements passés, et que parallèlement à cette heureuse innovation, les documents sont devenus, à la place des récits, la base la plus sûre de leur reconstitution. Sous ce rapport, l'histoire a fait tout ce qui était en son pouvoir, et on ne saurait exiger qu'elle fît davantage avec les moyens dont elle dispose. L'histoire de nos temps a tout contrôlé, tout réformé, tout revu. Un nombre vraiment extraordinaire de monographies a pris à tâche de répandre la lumière, là où auparavant il n'y avait que ténèbres; de redresser les erreurs, quelque enracinées qu'elles fussent. Quoiqu'on puisse parfois reprocher à ces travaux, de trop fouiller les détails, et de perdre de vue l'ensemble des événements, l'histoire ne peut exister, si la base sur laquelle elle doit reposer, si les faits qui la constituent ne sont pas sûrement établis. Le travail vraiment grandiose, qui est destiné à constituer cette base de l'histoire, est en grande partie déjà achevé, du moins avec le matériel que nous possédons. Les nouvelles

découvertes permettront d'approfondir les choses toujours davantage, et plus nous nous enfoncerons dans l'avenir, plus le passé se relèvera derrière nous, clair et précis. Les grands faits qui le constituent ont été presque tous parfaitement établis, et les lacunes ne se rencontrent plus d'habitude, que pour les détails. L'historiographie de nos jours s'efforce justement de faire pénétrer la vérité, jusque dans les faits de plus petite importance, dont se compose l'histoire.

Il est vrai que l'on a souvent accordé à certains faits plus de valeur qu'ils n'en méritaient. Parmi les documents, il en est un nombre immense qui n'éclairent d'aucune façon la connaissance du passé, tandis que, d'autre part, bien des faits importants sont négligés par les historiens. Mais cette insuffisance dans le triage des faits, a une cause bien plus profonde que nous analyserons bientôt, lorsque nous traiterons de la négligence des historiens à s'occuper des séries historiques.

Mais si nous faisons abstraction de ce point — qui constitue un des desiderata de l'histoire — pour le matériel exploré jusqu'à présent, on ne saurait le méconnaître, un esprit vraiment scientifique a pénétré partout les recherches historiques. On s'efforce, autant qu'il est humainement possible de le faire, de rejeter toutes sortes de préjugés, toutes sortes de passions, toutes sortes d'antipathies et de sympathies, pour devenir l'organe de la vérité pure, et pour que rien d'étranger ne s'interpose entre le fait passé que l'on veut reproduire, et l'image que l'on en projette dans l'esprit du lecteur.

2) *Enchaînement causal.* — Si nous passons à la deuxième condition requise pour constituer la science de l'histoire, l'enchaînement causal des faits, elle est loin de se présenter sous une forme aussi parfaite, que l'établissement des faits historiques. Les causes des événements ne sont pas toujours élucidées; il arrive assez souvent qu'on se paie de mots, au lieu de notions réelles qui établissent le rapport de causalité; d'autres fois, on ne s'en préoccupe même point, et on se borne à reproduire les faits, en ne se donnant pas même la peine de formuler des hypothèses sur les causes de leur production.

Cette insuffisance dans l'établissement du nexus causal des événements est, dans l'histoire, un défaut capital; car nous avons vu que la découverte des causes est, à la différence des sciences de la répétition, un des attributs principaux de la

science historique [1]. Cette dernière, pour mériter pleinement son nom, doit non seulement reproduire les faits passés dans leur réalité ; elle doit aussi en donner, autant qu'il est possible, l'explication causale, et une négligence sous ce rapport est impardonnable. Or, précisément à ce point de vue, notre discipline a encore beaucoup à faire, et l'explication causale est loin d'être aussi pleinement étudiée que l'établissement des faits.

Pour prouver cette assertion, passons en revue quelques questions, touchées par des historiens en renom, et pour lesquelles précisément, la cause n'a pas été suffisamment mise en lumière.

Le célèbre historien allemand, *Théodore Mommsen*, pense expliquer l'inaction d'Annibal contre Rome, après sa grande victoire de Cannes, par des motifs objectifs, tirés de la situation du général carthaginois en Italie. Nous pensons que cette explication est défectueuse. On ne parviendra jamais à comprendre la conduite d'Annibal, si l'on s'en tient seulement aux motifs extérieurs, et si on néglige le côté personnel, psychologique. En effet, la seule cause raisonnable de l'inaction d'Annibal contre Rome, au seul moment où il pouvait le faire avec chance de succès, doit être cherchée dans son indécision, dans sa personnalité, dans l'élément individuel. Car, enfin, si Annibal n'ose attaquer Rome, ni après la terrible défaite qu'il lui inflige, et qui détruit presque totalement son armée, qu'est-il venu chercher en Italie ? *M. Mommsen* répond qu'il voulait détacher de Rome la confédération sur laquelle reposait la puissance de celle-ci [2]. Mais ce résultat avait aussi été atteint, autant qu'Annibal lui même aurait pu s'y attendre. La Gaule cisalpine, la grande Grèce, s'étaient jointes à lui, et ce qui est encore plus important, Capoue et les Samnites eux-mêmes qui faisaient partie de la confédération latine, passèrent, après Cannes, du côté du vainqueur [3]. Que pouvait-il attendre de plus ? Que les Latins eux-mêmes passassent à lui ? Mais cela aurait signifié, vouloir que Rome fit défection à elle-même. On pourrait objecter, il est vrai, qu'on ne saurait que difficilement taxer Annibal d'indécision, lui qui avait osé porter la guerre en Italie, et franchir le dangereux passage des Alpes. A cette objection

1. Ci-dessus, p. 132.
2. *Römische Geschichte*, I, 2, p. 601.
3. *Ibidem*, p. 615.

il n'y a qu'une réponse possible, mais celle-là décisive : c'est que les natures les plus énergiques, les plus courageuses, faiblissent quelquefois au moment suprême. La tension de leur esprit se relâche précisément, alors qu'un dernier effort couronnerait leur œuvre. Sans l'intervention de ce principe psychologique, l'inaction d'Annibal après Cannes reste une énigme insoluble, et cet élément décisif n'a pas été pris en considération par l'illustre historien des Romains. Et pourtant, c'est ainsi que les contemporains eux-mêmes appréciaient la conduite d'Annibal. *Tite-Live* met dans la bouche de Maharbal, aide-de-camp du général carthaginois, les paroles suivantes : « Non omnia nimirum eidem di dedere; vincere scis Annibal, victoria uti nescis [1]. » Le principe psychologique invoqué par nous, quand même il ne serait pas admis comme général et indiscutable, a l'avantage immense de ressortir des sources, d'être appliqué à Hannibal par un historien romain. Ce n'est donc pas une hypothèse, mais bien un fait que nous avons devant les yeux, et Mommsen ne pouvait l'ignorer. Il devait le discuter et non le passer sous silence.

Nous prendrons, comme deuxième exemple de causalité insuffisante, ou plutôt inexactement formulée, la façon dont *M. Berthelot* explique l'indifférence des Chrétiens vis-à-vis de l'empire romain, même après que cet empire eût cessé de leur être hostile, et devint au contraire leur protecteur. « Il y a un grand danger, dit-il, à ce que l'empereur soit ainsi dans l'Eglise, lui qui a été souverain pontife de la religion païenne. Qu'adviendra-t-il s'il est hérétique? Cela se voit du temps des fils de Constantin. Constance, resté seul maître de l'empire, est arien; il exile les évêques orthodoxes. Pourtant Constance est chrétien zélé. En Orient il détruit les temples en masse. Voilà donc un empereur théologien qui persécute à la fois, chrétiens et païens. Mieux valait pour l'Eglise un païen, comme Julien l'Apostat. Théodose fut empereur selon le vœu de l'Eglise, acceptant la pénitence imposée par saint Ambroise, interdisant absolument le culte des dieux, même dans l'intimité la plus secrète de la vie privée; mais son fils Arcadius, qui règne en Orient, persécute saint Jean Chrysostome, à l'instigation de l'impératrice Eudoxie qui est arienne. *L'Eglise, craignant toujours de trouver un ennemi dans son protecteur, ne voyait plus*

1. *Ab urbe condita.* XXV, 51.

qu'un ennemi dans ce protecteur. Depuis qu'elle était solidement établie, depuis que les païens n'étaient plus à redouter, son zèle se tournait contre les hérétiques. *C'est pourquoi elle n'eut jamais d'affection pour l'empire* [1]. »

Cette explication causale est évidemment forcée et peu naturelle. *M. Berthelot* emploie même un jeu de mot, pour rendre son idée : « l'Eglise craignant de trouver un ennemi dans son protecteur, ne voyait plus qu'un ennemi dans ce protecteur. » Elle confondait, selon l'auteur, dans cette peur commune, empereurs orthodoxes et ariens, on ne sait trop pourquoi. Car enfin, *M. Berthelot* lui-même avoue que Théodose fut un empereur *selon le vœu* de l'Eglise. Ce dernier ne pouvait donc être considéré par l'Eglise chrétienne comme ennemi. Que l'on observe enfin la contradiction dans laquelle tombe *M. Berthelot*, lorsque d'un côté, il affirme que l'Eglise devait craindre les empereurs païens ; de l'autre, que les païens n'étaient plus à redouter pour elle.

La véritable cause pour laquelle l'Eglise chrétienne reste indifférente au sort de l'Empire, est bien plus profonde. Le Christianisme n'était pas, comme par exemple l'Islamisme, une religion de combat ; au contraire, il prêchait, partout et toujours, la soumission et la résignation. Si ses adeptes firent souvent preuve du plus grand courage, ce ne fut que lorsqu'il s'agit de témoigner en faveur de leur doctrine ; jamais pour défendre les choses de ce monde. Cette religion, implantée dans le sein d'une population, que le métier des armes effarouchait tous les jours davantage, ne pouvait la pousser à la lutte contre les ennemis de l'empire, et même, s'il y eut quelques combats, ces derniers étaient dirigés bien plus contre les Ariens, que contre les barbares, avec lesquels d'ailleurs le peuple romain était depuis longtemps habitué à vivre. Lorsque le Christianisme prendra racine chez ces peuples barbares, il pourra devenir un levier pour la guerre. Les expéditions des croisades en font foi. Mais dans ce cas, la religion s'était implantée dans des natures violentes et batailleuses, et le caractère doux et pacifique de la religion chrétienne s'altéra en se greffant dessus. La véritable cause de l'indifférence des chrétiens pour l'empire qui leur servait maintenant de rempart, doit être cherchée dans

1. Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, I, p. 33.

le caractère de cette religion même et dans les mœurs de la portion du genre humain chez laquelle elle se répandit.

Un troisième exemple d'incomplète exposition des causes, tout aussi grand par le fait historique auquel il se rapporte, que par la célébrité de l'auteur qui en expose les péripéties, c'est l'explication de la terreur jacobine, donnée par *Hippolyte Taine*. Cet auteur attribue aux personnalités, aux caractères pervers que la Révolution avait poussés au pouvoir, tous les écarts et toutes les horreurs dont elle se tâcha. Il omet de faire la part, et cette part est bien considérable, des événements, de la lutte pour l'existence qui affolait les esprits, menacés d'une part par les ennemis intérieurs : les Vendéens, les prêtres non assermentés, le roi et la cour; d'autre part, par ceux du dehors : les émigrés et les armées étrangères. L'explication causale de la terreur jacobine est faussée, par l'esprit de parti-pris, de dénigrer les révolutionnaires et de relever la personne de Louis XVI.

Donc, tandis que *Mommsen*, dans l'explication de l'inaction d'Annibal, oublie l'élément personnel, l'individualité de l'homme qui conduisait les événements, *Taine*, dans l'explication du règne de la Terreur, attribue tout ce qui arrive aux caractères seuls, à l'élément personnel, et laisse de côté les causes générales [1]. L'explication pèche par omission, dans un cas comme dans l'autre.

Citons un quatrième exemple : Il est connu que l'empereur Henri IV, dans sa lutte contre le pape Grégoire VII, du temps de la querelle des investitures, fut forcé d'abord, par l'excommunication du pape, de s'humilier devant lui et d'attendre, pieds nus, devant le château de Canossa, que le pape lui pardonnât. Pourtant quelque temps après, le même empereur attaque Rome et contraint le pape à se sauver chez Robert Guiscard. Quelle est la cause de ce changement si subit dans la puissance des deux rivaux, et pourquoi les foudres, que le pape ne manqua pas de lancer pour la seconde fois contre son adversaire, n'eurent-elles plus aucun effet ?

L'explication de cette apparente contradiction n'a jamais été donnée d'une façon satisfaisante. On a toujours fait grand cas de la terrible puissance pontificale qui fut en état de réduire en

1. Comp. plus haut, pp. 148-149, les passages de la critique d'Hippolyte Taine, par G. Monod.

poussière celle d'un grand empereur, et on a passé pour ainsi dire sous silence la victoire finale, que l'empereur remporta contre le pape ; ou bien on rapporte cette dernière, en se contentant d'un semblant d'explication, dans une question qui exige précisément la plus sérieuse analyse des causes. Tous les auteurs qui se sont occupés de cette affaire se ressemblent sous ce rapport.

Luden, par exemple, affirme que « l'effet, que l'excommunication lancée par le pape contre le roi Henri IV produisit dans le Teutschland et en Italie, fut grand, terrible, prodigieux. Les foudres du pape lancées contre le Teutschland avaient porté un coup incomparable ». Lorsque *Luden* arrive à l'explication du revirement qui rapproche de nouveau les princes allemands de Henri, il ne trouve pas autre chose à dire, si ce n'est « qu'il est manifeste que dans tout le Teutschland méridional, comme originairement en Saxe, l'inimitié contre Henri n'était qu'une œuvre artificieuse des ducs et de quelques autres princes ecclésiastiques et laïques [1]. » Mais s'il en est ainsi, ce n'est pas le pape qui avait vaincu l'empereur, et l'effet de l'excommunication du pape n'avait été si « terrible dans le Teutschland », que parce que les princes l'avaient voulu. Si *Luden* s'étend avec un plaisir évident sur les effets de l'excommunication, pourquoi n'accorde-t-il pas la même attention au changement intervenu dans l'opinion des princes, et pourqoi n'analyse-t-il pas avec tout autant de minutie, d'une part les causes pour lesquelles les princes étaient mal disposés contre Henri, lors de l'excommunication du pape, et de l'autre, celle qui les poussa à prendre le parti de l'empereur, lorsque la lutte s'engagea à nouveau ?

Le même reproche peut être adressé à tous les historiens qui ont touché à cette question, même aux plus récents. Citons quelques-uns des principaux : *Gisebrecht* attribue aussi à l'excommunication de Henri IV la défection des princes allemands. Il dit : « Le dégagement des nobles de leur serment envers le roi, n'avait pas été un vain mot. La trahison était partout dans les pays allemands. Henri lui-même devait reconnaître qu'il avait ignoré la puissance gagnée par le siège pontifical ; qu'il n'avait pas apprécié à sa juste valeur les effets de l'excommunication. On vit alors qu'elle était la force des paroles du moine, qui interdisait à Henri de porter la couronne de l'Allemagne. »

1. *Histoire d'Allemagne*, trad. Lavagner, Paris, 1844, IV, p. 27, 37 et 52.

Mais cette puissance que *Gisebrecht* accorde à l'anathème, ne concorde pas du tout avec ce qu'il reconnaît lui-même plus loin ; que « lorsque Henri vint en Italie, il trouva des partisans dans les villes lombardes, dont les évêques ne craignaient nullement les foudres du pape, et étaient disposés à attaquer ce dernier à main armée. » Henri IV ne comptait pas seulement en Italie des partisans qui ne craignaient pas de braver l'anathème du pape. La suite de la querelle le montra bientôt, lorsque Henri vint attaquer le pape dans Rome, avec ses légions tudesques. L'explication causale des événements relatifs à la lutte entre le pape et l'empereur, réside donc dans les rapports politiques et nullement dans ceux de caractère religieux. Mais ce côté essentiel de la question est négligé par *Gisebrecht*, comme il l'avait été par *Luden*. Lorsqu'il s'agit d'expliquer le revirement qui s'opère en faveur de Henri, *Gisebrecht*, qui expose pourtant l'histoire de son pays avec force détails, se contente de dire que « Berthold de Carinthie, Welf de Bavière et Rodolphe de Souabe furent dépouillés de leurs duchés, comme traîtres ; Berthold fut remplacé par Luitpold, et la Bavière et la Souabe furent placées, pour le moment, sous l'autorité directe du roi [1]. » Pourquoi le roi n'avait-il pas commencé par là, et avait-il préféré se rendre ridicule, en implorant le pardon du pape à Canossa, et comment se fait-il que, ce qui fut impossible alors, le devint plus tard, voilà ce que l'on chercherait inutilement, dans tout le fatras de faits rapportés par *Gisebrecht*.

Bruno Gebhardt, plus concis, n'est pas plus clair sur cette question. Il est vrai que cet auteur reconnaît que « l'opposition des princes du sud de l'Allemagne trouve, dans l'excommunication du pape, un prétexte bien venu pour leurs tendances particularistes. » Il exagère même le point de vue politique, lorsqu'il voit, dans le pèlerinage de Canossa, un acte diplomatique de première force. Mais peu nous importe l'appréciation des faits [2]. Lorsque M. Gebhardt en vient à leur explication, il se contente d'affirmer, que si l'on considère la puissance des partis rivaux, on voit que Henri est de beaucoup le plus fort. De son côté sont les villes, la petite noblesse, le bas clergé, la plus grande partie des évêques. Son autorité est reconnue en Carinthie, en Bavière, en Franconie, en Bourgogne, La Bohême est

1. *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, III, I, 1876, p. 380, 384, 398, 422 et 500.
2. Voir plus haut, sur l'appréciation des faits, p. 150 et suiv.

aussi pour lui. Le pape, ainsi que les Saxons, s'attendaient à ce que l'anathème lancé contre Henri, eût le même effet que quatre ans auparavant. Mais jamais pareille attente n'a été plus déçue. Le parti de Henri, qui avait déjà longtemps (?) souffert et combattu avec lui, lui était tellement dévoué, que l'anathème ne lui ravit pas un seul de ses adhérents. Au contraire, ils se serrèrent davantage autour de lui, et se tournèrent contre le pape [1]. » Pourqoi ne l'avaient-ils pas fait dès le commencement de la lutte ? Pourquoi, après avoir été vaincu et humilié, l'empereur était-il devenu plus fort que le terrible lanceur d'anathèmes ? Voilà ce que nous apprenons tout aussi peu de *M. Gebhardt*, que de *Gisebrecht* et de *Luden*.

Consultons maintenant quelques auteurs encore plus récents. *M. Bayet* paraît d'abord toucher juste, attendu qu'il dit, que « lorsque le pape déclara la guerre à Henri, les plus puissants princes de l'Allemagne, Rodolphe de Souabe, Berthold de Carinthie et Welf de Bavière que l'empereur avaient mécontentés et tournés contre lui, s'entendirent avec le pape, et lorsque la Saxe se souleva de nouveau contre l'empereur, ce dernier se trouva isolé. » Mais pour que l'explication causale de cette phase de l'événement soit pleine et entière, il faudrait que nous soyons renseignés sur la cause du mécontentement des seigneurs contre leur empereur. *M. Bayet* n'en dit mot, pas plus que ses prédécesseurs. Mais comment concilier cette explication de la défaite de l'empereur (son isolement) tout incomplète qu'elle est, avec les paroles de l'auteur, que « la pénitence de Canossa est la plus éclatante victoire que la papauté ait jamais remportée sur le pouvoir temporel ? » *M. Bayet* aurait pu facilement s'apercevoir que, si Henri IV n'avait pas mécontenté ses vassaux, s'il n'était pas resté isolé, le pape ne l'aurait pas forcé au voyage de Canossa, et que ce n'est donc pas le pape qui remporta la victoire, mais bien la féodalité, fait qui ressort d'ailleurs avec plus d'évidence, à la suite du triomphe final de l'empereur. Mais l'exposition de *M. Bayet* est tout à fait insuffisante, lorsqu'il veut analyser ce triomphe. Il aurait dû nous démontrer pourquoi l'empereur qui avait été obligé de se soumettre au pape, par suite de l'opposition des princes de Souabe, de Carinthie et de Bavière, ne les craint plus maintenant, comme il ne craint pas le nouvel empereur contre lequel il lutte

1. *Handbuch der deutschen Geschichte*, I, 1891, pp. 314, 316.

avec énergie, jusqu'à ce que la mort de ce dernier, sur les bords de l'Elster, lui laisse de nouveau le champ libre[1]. Henri, ne craignant plus ses vassaux, peut braver impunément la terrible (?) puissance papale! Pourquoi? comment? *M. Bayet* est muet là-dessus, comme tous les historiens qui avaient exposé, avant lui, la célèbre rivalité du pape et de l'empereur.

Voyons comme cette question est traitée par *M. Lamprecht*, dont l'Histoire de l'Allemagne a eu un si grand retentissement et a soulevé tant de controverses, au sujet de la méthode suivie par l'auteur dans son exposition. Quoique M. Lamprecht poursuive le but de réformer la façon de traiter l'histoire, en faisant prédominer les facteurs collectivistes, sur ceux d'origine individuelle, c'est-à-dire, en poussant au premier plan le développement des facteurs généraux — sous le rapport de l'établissement clair et précis de la causalité historique, son exposition est tout aussi insuffisante que celle des auteurs que nous avons analysés précédemment. Il commence par soutenir, que « la lettre comminatoire que Grégoire VII adressa à Henri au commencement de la guerre, constituait un faux pas de la part du pape; « car au moment où Henri se sentit blessé personnellement par le pape, il éprouva le besoin de se rapprocher des princes, que le même pape avait en partie excommuniés et en partie censurés. L'alliance entre l'empereur et les princes ecclésiastiques se fit d'elle-même. Et comme, avec ce changement à la cour de Henri, l'influence des seigneurs libres et des favoris de basse extraction sur la marche des affaires tomba aussi, les princes laïques se rapprochèrent aussi de lui. Ce *dernier était plus puissant que jamais* dans son empire, et les Saxons furent facilement vaincus. » Quelques lignes plus loin, lorsque *M. Lamprecht* arrive à l'excommunication lancée par Grégoire contre Henri, il dit que « en peu de temps, les princes ecclésiastiques de l'Allemagne plièrent et passèrent du côté du pape et les princes laïques se montrèrent abordables aux conseils insidieux de Grégoire; en première ligne, ceux de l'Allemagne méridionale. Ils avaient aidé l'empereur à étouffer la révolte des Saxons; mais ils ne voulaient pas le laisser instituer à son profit la puissance de Conrad II et de Henri IV. *Henri IV était perdu.* » La transition, entre la toute-puissance de Henri et sa perte irrémissible, dans l'intervalle d'une seule année (1076-1077) est trop brusque, pour

1. Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, II, p. 92.

la motivation qu'en donne *M. Lamprecht*. Nous préferons encore l'explication plus individualiste des auteurs précédents qui attribuent au moins la soumission de Henri au pape, à l'inimitié personnelle des ducs de Bavière, de Souabe, et de Carinthie, quoique ces auteurs ne nous renseignent pas sur les causes de cette inimitié. *M. Lamprecht* passe tout aussi légèrement sur le revirement qui s'opère en Allemagne en faveur de l'empereur, et qui lui procure la victoire finale. Il semble vouloir attribuer ce revirement à la conduite injuste du pape. « Laïques et cléricaux, dit-il, se soulevèrent contre le pape, à cause de son procédé. En Italie, le renouvellement de l'anathème produisit le plus mauvais effet [1]. » Nous ne pensons pas que les princes qui n'avaient pas voulu de Henri, quoiqu'il eût été absous de de l'anathème après Canossa, et qui, par conséquent, ne se dirigeaient que d'après leur intérêt, et nullement par des motifs d'ordre moral, eussent été poussés de nouveau vers Henri, par le seul sentiment de l'injustice dont il était victime. Les véritables motifs qui rapprochèrent les princes de Henri, ne pouvaient être que des motifs politiques, et en conséquence intéressés.

M. Paul Sander, dans la monographie qu'il consacre à Henri IV, ne s'occupe exclusivement que de la dernière partie de sa lutte avec Grégoire VII, à partir de la seconde excommunication. M. Sander expose le changement dans la position des vassaux vis-à-vis de l'empereur, mais seulement comme question de fait, et sans remonter aux causes; et même cette exposition ne saurait donner une idée complète de la conception de l'auteur, son travail ne s'étendant pas à la première partie de la lutte qui aboutit à Canossa [2].

Le seul historien, qui expose d'une façon plus rationnelle les péripéties de la lutte entre l'empereur et le pape, c'est *Léopold Ranke*, dans le dernier ouvrage, auquel il consacra les années suprêmes de sa vie. Cet historien, à juste titre célèbre, tâche de se rendre compte des véritables éléments qui déterminèrent les changements dans la position des deux rivaux Lorsqu'il analyse la décision des princes, de prononcer la

1. *Deutsche Geschichte*, II[ter] Band, Berlin, 1895, p. 331, 334, 338-339. Comp. p. 337.

2. *Der Kampf Heinrich des IV und Gregor VII*, von der zweiten Excommunication des Königs bis zu seiner Kaiserkrönung, 1897, p. 61-63.

déchéance de Henri, dans le cas où, jusqu'à l'anniversaire de l'excommunication, il n'aurait pas obtenu le pardon du pape, Ranke dit que « l'on *saisit avec les mains* qu'une pareille déclaration n'était pas le produit d'une exaltation religieuse. Il s'agissait de toute autre chose que de dissensions purement religieuses; on tendait à un nouveau mode du gouvernement de l'empire [1]. »

Lorsque Ranke arrive à l'exposition du triomphe final de l'empereur, il s'attache à faire ressortir toujours la prédominance de l'élément politique, et il expose, au moins en partie, les changements dans le rapport des princes avec l'empereur, lorsque la lutte avec le pape éclate à nouveau [2]. Quoique cette partie de son exposition ne soit pas basée sur un matériel aussi riche, que celle qui a trait à l'abandon de Henri par ses vassaux, elle n'en indique pas moins le véritable terrain sur lequel il faut chercher la solution de la question. Mais les historiens, même postérieurs à *Ranke*, tels que *Lamprecht* et *Bayet*, au lieu d'approfondir cette seule explication rationnelle, l'abandonnent ou l'obscurcissent.

Cette question du nexus causal de la lutte pour l'investiture reste encore ouverte. Elle doit être étudiée dans les sources, pour y trouver les véritables motifs qui expliquent d'abord la faiblesse de Henri IV vis-à-vis du pape, puis le revirement soudain qui lui donne la victoire sur son «terrible » adversaire.

Nous pourrions multiplier à loisir les exemples d'explication causale fausse ou insuffisante, que nous avons rencontrés, même pour les événements importants de l'histoire. Il doit s'en produire encore bien plus dans la motivation des événements de moindre importance. Avant de quitter cette intéressante question, nous pensons qu'il sera utile de préciser ce que l'on doit entendre par explication, c'est-à-dire par établissement causal suffisant d'un fait historique.

Pour comprendre un fait passé, il faut actualiser son explication, c'est-à-dire, l'attribuer à des causes qui pourraient justifier son accomplissement, s'il se passait de nos jours. Il ne faut pas entendre cette actualisation dans le sens que lui donne *M. Wegele* qui dit, que « l'historiographie est l'art de repré-

1. *Weltgeschichte*, VII, 1893, p. 278. Comp. p. 277.
2. *Ibidem*, p. 289 et suiv.

senter le passé, de façon à ce qu'il devienne le présent [1]. » M. Wegele a l'air d'exiger cette condition, même pour l'exposition des faits. Mais dans ce cas, on fausserait l'histoire, attendu que les faits passés, étant toujours différents de ceux du présent, l'actualisation des faits qui ne sont plus, leur donnerait une couleur qu'ils n'ont pas. La compréhension des faits est, au contraire, une opération logique, et la logique a toujours été la même, depuis l'origine de l'espèce humaine. Si le fait doit donc être présenté, par l'histoire, avec les caractères qui lui sont propres, son explication doit être telle, qu'elle puisse être considérée comme *suffisante pour notre esprit actuel, travaillant sur les éléments du passé.*

Les motifs des faits qui ne sont plus, doivent donc contenir la raison suffisante de l'explication, telle que notre esprit l'exige aujourd'hui. S'il s'agit d'éléments statiques, qui ne changent pas avec le temps, comme les passions, les besoins, les tendances inhérentes à la nature humaine, l'explication causale est actualisée, par le fait même d'y être rapportée, attendu que les hommes de tous les temps ont été mûs par de pareils ressorts. C'est ainsi que, lorsqu'on rencontre la population romaine se retirant devant les barbares, partout, et à toutes les époques, dans les montagnes, lorsqu'elle en avait à proximité, il est parfaitement logique d'en inférer, que les Daco-Romains de la Dacie firent la même chose devant les premiers envahisseurs, quoique le fait ne soit pas attesté directement pour cette époque [2].

Il en est tout autrement, lorsqu'il s'agit d'idées qui changent avec le temps, et déterminent la conduite d'une façon conforme à ce changement. Pour comprendre comment les hommes ont agi autrefois, sous l'impulsion des idées auxquelles ils étaient soumis, il faut connaître ces dernières. Mais, dans ce cas, l'explication causale n'est suffisante que lorsque, nous mettant à la place des hommes d'autrefois, et *raisonnant avec leurs idées*, nous reconnaissons que les faits qu'ils ont accomplis, étaient nécessaires, ou tout au moins justifiés. Or, ce point n'est souvent pas pris en considération par les historiens, qui se contentent de l'à-peu-près et n'insistent

1. *Geschichte der Deutschen Historiographie*, p. 1002.
2. Xénopol, *Histoire des Roumains de la Dacie trajane*, Paris, 1896, I, p. 118.

pas, comme ils devraient le faire, sur la pleine et entière compréhension des faits.

3. *Prise en considération des séries historiques.* — C'est le point le plus important à signaler, attendu qu'il a été jusqu'à présent ignoré par les historiens, au moins comme conception théorique et comme but conscient; car, dans la pratique de l'histoire, par la force même des choses, les séries se faisaient jour à travers l'exposition, mais bien entendu d'une façon plus ou moins confuse, plus ou moins imparfaite. Au lieu de reconnaître, dans ces généralités successives, les idées plus abstraites qui doivent constituer la trame fondamentale de l'histoire, bon nombre d'auteurs, jetant la proie pour l'ombre, se donnaient la peine, tout aussi ardue qu'inutile, de trouver dans l'histoire des généralités, ou plutôt des principes universels, de l'espèce de ceux qui sont formulés par les sciences de la répétition, croyant qu'il fallait recourir à ce moyen, pour élever l'histoire au rang de science.

Nous avons vu plus haut, quel sens il faut attacher aux lois de l'histoire ; que ces lois, manifestation des forces du développement, ne constituent que l'un des éléments des faits historiques, et que, travaillant sur des conditions toujours nouvelles, elles donnent, par un jeu souvent très compliqué, naissance aux séries historiques, toujours différentes, d'après les temps et les lieux. Les séries parallèles ou successives constituent ensemble la trame de l'histoire. Tout historien devrait se rendre compte de cette vérité indiscutable, que tout fait successif doit faire partie d'un enchaînement, comme tout fait de répétition doit être régi par une loi. Un fait historique ne doit donc jamais être exposé, que dans le cadre de la série dans laquelle il s'enchaîne, et cela même lorsqu'il ne s'agit que d'un fait isolé, comme dans une monographie.

Avant d'entreprendre l'exposition d'une période de l'histoire, ou même celle d'un simple fait de quelque importance, il faut, lorsqu'on l'étudie et que l'on en réunit les matériaux, tâcher de découvrir les séries historiques parallèles ou sucessives qui le constituent ; puis, choisir dans la masse indistincte des événements, ceux qui constituent les éléments déterminants de ces séries, et remonter, pour chaque fait singulier ou général, aux causes qui lui ont donné naissance. En procédant de cette façon, on acquiert d'abord comme nous

l'avons vu [1], un critérium pour le triage des faits, et on ne risque pas d'encombrer son exposition, par des événements que l'on croit devoir rapporter uniquement, parce qu'on les a rencontrés dans les sources. Puis, on saisit les éléments vraiment intéressants des faits qu'il s'agit d'établir, en étudiant précisément ceux qui, par leur développement, contribuent à donner le jour aux successions dont se compose l'histoire. Enfin on contente l'esprit de la façon la plus parfaite, en scrutant partout les causes des événements. Donc, en premier lieu, on doit voir *ce qu'il faut étudier* ; secondement, *comment il faut le faire*.

Les historiens procèdent habituellement d'une autre façon, pour l'exposition du passé. N'ayant pas en vue la constitution des généralités successives, ils laissent souvent tomber le fil conducteur des séries ; souvent des faits indifférents, ou même absolument étrangers, viennent alourdir ou troubler l'exposition, au grand détriment de la connaissance du passé. Comme le dit *M. Seignobos* ; « Quant au triage des faits à mettre dans ces cadres, il s'est longtemps opéré sans aucun principe fixe ; les historiens prenaient, suivant leur fantaisie personnelle, parmi les faits qui s'étaient produits dans une période, un pays ou une nation, tout ce qu'il leur semblait intéressant ou curieux. Tite-Live et Tacite, pèle-mèle avec les guerres et les révolutions, racontaient les inondations, les épidémies et la naissance des monstres [2]. »

La relation causale est négligée et remplacée par une attention, presque exclusive, donnée à l'établissement des faits. Des enchaînements entiers de faits, qui expliquent d'une façon bien plus complète la période en question, ou le fait plus général qu'il s'agit d'étudier, sont abandonnés, tandis que d'autres, d'une valeur de beaucoup inférieure, préoccupent l'historien.

Tous ces inconvénients seraient évités si, au lieu de voguer sans boussole directrice sur les ondes du passé, les historiens s'avancaient sur elles, orientés par la connaissance précise des séries historiques, qu'ils devraient établir, pour arriver à une explication aussi parfaite que possible des choses qui ne sont plus.

C'est ainsi, par exemple, que toutes les histoires des Francs

1. Chap. XI, Les séries historiques.
2. *Introduction aux études historiques*, p. 201.

contiennent un chapitre obligatoire sur la rivalité de Frédégonde et de Brunehaut, fait qui correspond à la décadence de la famille mérovingienne. Cette rivalité ne nous paraît nullement mériter l'attention qui, de tout temps, lui a été consacrée ; il ne s'agit ici que d'un cliché ancien, que l'on doit prendre en considération, parce qu'il en a toujours été ainsi. En général, un esprit de routine très prononcé domine les historiens. Presque tous passent par où ont passé leurs devanciers. Cet esprit a été heureusement abandonné dans l'établissement des faits historiques, où la critique va même quelquefois trop loin, et tombe dans ce que les Allemands appellent l'*hypercritique*. Mais, dans la recherche des causes et le choix des événements, cet esprit novateur est loin d'avoir pénétré aussi profondément. Nous n'en voulons pas d'autre preuve que l'exemple que nous avons rapporté plus haut, quant à l'explication causale de la victoire de Grégoire VII contre Henri IV, explication que presque tous les historiens empruntent les uns aux autres ; un autre exemple, serait l'importance exagérée que l'on a de tout temps consacrée aux deux reines des Francs.

La décadence de la famille mérovingienne n'est pas un des grands faits de l'histoire, par la raison que cette décadence n'entraîne, ni celle de l'Etat franc, ni même celle du système de gouvernement établi par cette famille, et qui tendait à reconstituer l'autorité absolue de l'Etat romain. L'Etat franc continue sous les Carolingiens son développement progressif, et l'idée de l'Etat omnipotent romain se manifeste encore avec plus de puissance sous le règne de Charlemagne. La décadence de la famille mérovingienne n'est que l'évolution regressive d'une famille, au sein de l'évolution progressive de l'Etat franc, et comme telle, un élément de second ordre dans le développement historique. Ce développement est accompagné de phénomènes d'une grande importance, tels que le progrès croissant de l'autorité des nobles, et avec elle du système féodal, et la séparation toujours plus marquée des nationalités qui constituaient l'empire des Francs. De ces deux séries, la première est en relation plus intime avec la décadence de la famille mérovingienne, attendu que chaque affaiblissement de l'autorité royale profitait aux seigneurs. Une exposition logique de l'histoire de cette période, aurait exigé que l'on eût pris pour point de départ le progrès de l'autorité des seigneurs, et que la décadence de la famille mérovingienne ne fût prise

en considération, que comme une série parallèle et secondaire, qui vint en aide à ce grand développement. Mais l'habitude du cliché historique a toujours interverti les rôles. On s'est toujours préocupé, en premier lieu, de ce qui était secondaire, et on a relégué au second plan les phénomènes principaux. Les guerres interminables entre les successeurs de Clotaire, la rivalité de Frédégonde et de Brunehaut, ont obtenu droit de cité dans l'exposition du développement de ces événements, et il semblerait impossible aux historiens de s'en départir. Quelle est la cause de cette interversion des rôles dans les faits historiques ? Il est évident que c'est la négligence de la prise en considération des séries historiques. Ces dernières auraient montré où doivent être recueillis les événements vraiment importants de l'histoire.

Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage, de refaire l'histoire au point de vue des séries historiques. Nous avons voulu seulement montrer les défauts qu'entraine le manque de prise en considération sérieuse des séries historiques, et cette critique peut être adressée, plus ou moins, à presque toutes les expositions historiques. C'est à ce point de vue que l'histoire a besoin d'être réformée.

Il va sans dire que nous n'exigerons pas que les séries soient indiquées, d'une façon pédantesque, et que nous laissons à l'historien liberté entière, quant au système qu'il veut adopter. Mais il doit toujours avoir comme guide, dans son exposition du passé, les séries historiques, dans lesquelles les faits sont enchaînés, c'est-à-dire qu'il devra toujours chercher à découvrir et à établir les linéaments généraux qui constituent la trame même de l'histoire.

Comme on a pu l'observer, notre critique ne tend nullement à prononcer la déchéance complète de l'histoire, telle qu'elle a été traitée jusqu'à nos jours, comme le font *Spencer*, *Buckle*, *Bourdeau*, *Lacombe*, etc., mais bien seulement, à l'amélioration de la méthode suivie jusqu'à présent, d'une façon plutôt instinctive, par les historiens. L'histoire, telle qu'elle a été traitée par les grands maitres qui l'ont illustrée, est dans la bonne voie. Il suffit de la guider, d'éclairer, à la lumière des principes, la route qu'elle doit suivre, pour lui faire acquérir pleinement le cararactère scientifique.

Il en a été de même de toutes les branches des connaissances humaines qui ont existé pendant des siècles, basées seulement

sur la pratique, et que la théorie est venu éclairer de nos jours. Jamais une science, ni un art, n'ont été créés par le raisonnement ou par la logique. Ces derniers ne sont intervenus, que lorsque ces disciplines étaient déjà constituées, pour examiner les procédés qu'elles avaient mises au jour, pour soumettre leurs procédés à la critique, les redresser, là où ils pouvaient être entachés d'erreur, et améliorer les méthodes employées, pour arriver au but qu'elles se proposaient d'atteindre. Comme le dit très bien *M. Gustave Belot* : « Il y a peu de services directs à attendre, en vue du progrès de la science, d'une méthodologie prescriptive et dogmatique, tandis que l'intérêt d'une méthodologie critique ne peut être mis en doute [1]. » Les progrès de la méthode sont en effet toujours parallèles à ceux de la science qui l'applique, et cette vérité a été prouvée une fois de plus, précisément par le progrès de la méthode en histoire, qui n'est devenu possible, que parce que la science elle-même a marché de pair. *Mill* observe avec beaucoup de justesse, que « nous n'aurions jamais su quelle est la marche à suivre, pour établir une vérité, si nous n'avions commencé par établir nombre de vérités [2]. » *M. Fouillée* exprime la même pensée, lorsqu'il dit, « qu'une science au début, n'est pas obligée de déterminer sa manière de marcher, autrement qu'en marchant, et elle laisse au philosophe le soin des spéculations ultérieures sur sa méthode [3]. » *M. Windelband* observe aussi, que « jamais la réflexion abstraite du logicien n'a réussi à inventer une méthode de la connaissance, plus ou moins efficace [4], » et un éminent logicien reconnait, que la science qu'il pratique « peut tout au plus aller de pair avec les particularités logiques d'une étude et les formuler d'une façon plus conforme au but poursuivi ; mais dans la plus grande partie des cas, les sciences arrivent à un point très haut de leur perfectionnement, avant que la réflexion entreprenne leur construction logique [5]. »

La conséquence de ces principes sains et sages est, comme le dit encore *M. Windelband*, que « l'histoire est devenue une

1. *Introduction à la Logique des sciences sociales de Stuart Mill*, 1897, p. XXXIV.
2. *Logique des sciences morales*, p. Cf. la note de M. Belot.
3. *Le mouvement positiviste*. p. 232.
4. Article de la *Synthèse historique* cité (ci-dessus, p.) p. 126.
5. Rickert, *Grenzen* p. 330.

science, et la logique ainsi que la théorie de la connaissance moderne doivent compter avec ce fait, comme avec un problème nouveau qui découle du caractère objectif de la science et de la recherche réelle de notre temps. La logique est appelée à faire pour la science historique ce que l'ancienne logique a fait pour la science de la nature [1]. » *M. Grotenfelt* ajoute que « la somme de travail et de pensées qui a été consacrée à l'histoire pendant des milliers d'années, montre, sans aucun doute, la route que sa construction logique doit suivre [2]. »

Quoique *M. Berr* observe avec raison que « s'il est vrai que la logique naît de la pratique et la sanctionne, il faudrait néanmoins prouver que l'histoire est fixée définitivement, avant de formuler une logique *ne varietur* [3]. » Mais personne n'a encore pensé à formuler d'une façon définitive les principes logique de l'histoire, et la logique de la succession attend encore, comme nous l'avons déjà dit, son Aristote ou son Bacon. On s'y prépare par des travaux et des reflexions sur la nature logique de l'histoire et du développement. Ce qui est important à établir, c'est que les principes que l'on veut formuler soient tirés de la pratique de la science, telle qu'elle a été travaillée jusqu'à aujourd'hui, et qu'on ne s'avise pas de lui imposer des principes formulés par la raison pure.

1. Article cité, p. 127.
2. *Wertschätzung*, p. 43.
3. *Synthèse historique*, juin 1905, p. 372.

CHAPITRE XIII

De la Méthode en histoire

La question de la méthode, importante dans toutes les sciences, a pour l'histoire, une portée bien plus considérable ; car dans les sciences de la répétition, les faits existent, et la méthode ne sert qu'à enseigner le moyen de les bien établir, ainsi que de découvrir, lorsque la chose est possible, les causes qui les produisent. Dans les sciences historiques, les faits eux-mêmes doivent être reconstitués, par le moyen des preuves, donc par la méthode, à laquelle on doit recourir pour y arriver. Tandis que dans les sciences des faits de répétition, matériels ou intellectuels, ces derniers sont réels, existants, et que le travail de l'esprit se borne à découvrir les formes générales de leur manifestation, c'est-à-dire leurs lois, dans l'histoire, ce sont d'abord les faits eux-mêmes qui doivent être, pour ainsi dire, créés à nouveau par un travail intellectuel, avant de passer à leur enserrement dans les linéaments de la succession, les séries historiques. Et si les faits de répétition sont quelquefois eux-mêmes difficiles à établir, comme cela arrive dans les observations et les expériences, cette difficulté est au moins atténuée par la perception sensuelle qui donne la suprême garantie de la vérité, tandis qu'en histoire, ce moyen de contrôle fait presque toujours défaut.

Nous restreindrons nos investigations sur la méthode, à quelques points généraux, et nous n'entrerons pas dans les détails, attendu que ces derniers ont été traités d'une façon magistrale par *M. Bernheim*, dans son livre sur la *Méthode historique*, ainsi que par *MM. Langlois et Seignobos*, dans leur *Introduction aux études historiques* [1]. Nous voulons toucher à des questions qui visent plus profondément la méthode en histoire.

1. Bernheim, *Lehrbuch der geschichtlichen Methode*, 1895. Langlois et Seignobos, *Introduction aux études historiques*, 1898.

Les sources [1] de l'histoire ; les monuments et les documents. — Les faits historiques étant disparus, ils ne pourraient être reconstitués, s'ils n'avaient pas laissé des traces de leur existence. Ces traces sont de deux sortes : ou bien ce sont les restes matériels laissés par les faits eux-mêmes, restes que nous désignerons par le terme générique de *monuments* ; ou bien, c'est leur image reflétée par l'intelligence humaine et conservée par le moyen de l'écriture, *les documents*.

Nous ne pouvons nous ranger à l'opinion des auteurs, qui font commencer l'histoire avec l'apparition de l'écriture, laissant aux sciences naturelles les recherches sur les temps qui la précèdent [2]. Nous croyons que cette manière de voir est très peu fondée. Il est en effet connu, que l'histoire de nos jours ne se borne pas seulement aux documents écrits, pour y puiser les faits qu'elle enregistre. L'histoire de l'art, par exemple, et les conclusions d'une haute portée qui en dérivent, ne se basent guère sur des documents écrits, mais bien sur les monuments de l'art même. Si l'histoire ne doit recueillir ses faits que dans les documents écrits, il est évident qu'elle devrait rejeter toute autre source d'information, après l'apparition de l'écriture. Car si l'écriture est la condition indispensable de la possibilité de l'histoire, cette dernière ne saurait exister sans elle. Mais quel historien entreprendrait l'histoire de la Renaissance, ou celle de la Grèce du temps de Périclès, ou bien encore celle de l'Egypte, sans étendre ses recherches aussi sur l'architecture, la sculpture et la peinture de ces époques ? Si l'histoire doit avoir recours aux monuments, même pour la période où elle peut se baser sur des documents, pourquoi n'utiliserait-elle pas cette source d'informations, pour les temps où les documents manquent ? Car enfin, on ne saurait dire que l'histoire

1. Nous employons le mot *sources* comme notion générique qui embrasse toutes les traces que le passé nous a laissées : en allemand *Quellen*.

2. Ranke, *Weltgechichte*, 1886, I, p. 5 : « Die Geschichte hat es mit der schriftlichen Uberlieferung zu thun » ; Christian Claussen, Die *Geschichtswissenschaft*, Program. 1890-91, 1891, p. 7 ; Oswald Orth, *Versuch einer Theorie der historischen Wissenschaft*, 1869, p. 13 : « Die Geschichtschreibung, hat ihre gewisse Grenzen ; sie is stumm wenn wir Fragen aufwerfen über die Zeiten wo überhaupt nicht greschrieben wurde » ; Elimar Klebs, Zur neueren geschichtswissenschaftlichen Litteratur dans la *Deutsche Rundschau*, XIV, p. 283 : « Das Reich der Geschichte beginnt erst, wann die schriftliche Uberlieferung anhebt », etc., etc.

de l'humanité ne commence qu'avec l'apparition de l'écriture. Cette dernière n'est elle-même que le résultat d'un long développement antérieur, et l'histoire qui doit exposer l'évolution du genre humain, ne peut négliger, pas plus celle qui précède la découverte de l'écriture, que celle qui la suit. Nous ne voyons guère les raisons, pour lesquelles on n'étudierait pas, à l'aide du langage, dont les restes constituent aussi des monuments, c'est-à-dire des restes matériels, des sons laissés par les faits eux-mêmes (la langue parlée autrefois), les migrations des races; à l'aide des restes préhistoriques, les étapes successives du progrès réalisé par les sociétés humaines; à l'aide des monuments, l'état des croyances, et ainsi de suite. Il nous semble que ces renseignements sur l'humanité primitive font aussi bien partie de l'histoire, que ceux qu'on obtient plus tard, à l'aide des documents écrits, et qui ont pour objet aussi, les migrations, l'état de civilisation, le progrès réalisé, ainsi que la connaissance des produits de l'intelligence. D'ailleurs, il est incontestable que, pour les temps primitifs, les connaissances tirées des monuments sont de beaucoup plus certaines, que celle qui dérivent des quelques documents obscurs et confus que ces temps nous ont laissés. C'est ainsi que les pompeuses inscriptions, que les Pharaons d'Egypte ont placées sur les murs de leurs temples, contiennent un matériel historique bien plus pauvre que les dessins et les sculptures qui les ornent; les renseignements ethnographiques de la Bible n'ont que bien peu de valeur, comparés à ceux que nous a procurés l'étude des idiomes parlés par les peuples. La question du berceau originaire des Aryas, problème historique de la plus haute importance, ne pourrait pas même être posée, sans l'étude de la linguistique comparée.

Toutes ces nouvelles découvertes de l'histoire, qui font remonter bien plus haut la connaissance du développement humain, sont dues à l'étude des langues et des restes enfouis dans le sol; à l'étude des monuments, et non à celle des documents écrits. Tous ces moyens d'investigation servent donc à établir l'histoire des temps qui nous les ont laissés, et nous ne voyons aucun motif, pour lequel on ne baserait pas la connaissance du passé aussi sur eux.

Mais nous n'avons touché à cette question, qui nous paraît être un reste de pédantisme scolaire, que pour arriver à une autre bien plus importante, celle du degré de croyance qu'il faut accorder aux moyens d'investigation que nous offre le passé.

Le fondement de notre connaissance en toutes choses, ce sont les impressions reçues par les sens. Nous n'allons pas revenir sur la question, si ces impressions apportent à notre entendement la connaissance des objets extérieurs eux-mêmes, ou si elles ne possèdent qu'un caractère purement subjectif, question à laquelle nous avons déjà touché. Nous admettons que les impressions transmettent à notre âme la connaissance des choses, telle qu'elle se trouve exister dans la réalité. Sans cette conviction, toute histoire ne serait, comme nous l'avons déjà observé, qu'une véritable fantasmagorie [1]. Il nous paraît évident, qu'une connaissance de la réalité sera d'autant plus parfaite, qu'elle reposera sur une perception plus directe de cette réalité. Voilà ce qui constitue l'immense avantage des sciences de la répétition qui placent les faits que l'observateur veut étudier, devant ses propres yeux.

En histoire, nous avons vu que la perception des faits est, en général, impossible d'une façon directe. Elle ne le serait que pour l'histoire contemporaine, et encore les faits de l'histoire étant toujours fugitifs, et ne pouvant être reproduits, la perception même de ceux qui se passent sous nos yeux est le plus souvent défectueuse. Il faut donc recourir, en histoire, à la reconstitution des faits qui la composent. Cette reconstitution s'opère, ainsi que nous l'avons remarqué, au moyen des restes contenus dans les sources : monuments et documents.

Le monument est un élément qui date du temps où le fait s'est passé. Tels sont les monuments proprement dits, dus à l'activité artistique de l'homme ; tels sont encore — par extension — les vestiges préhistoriques, les outils, les pilotis, les kjökkenmöddings, les mots des langues, les chansons anciennes, les danses populaires, les idoles; en un mot toutes les formes qui incorporent en elles le passé lui-même, dans lesquelles on voit et on entend ce dernier; dans lesquelles donc, ce qui était autrefois, peut être encore perçu par les sens, au moins comme enveloppe, sinon comme contenu. La base de toute connaissance étant la perception sensuelle, on comprend aisément l'importance que de pareils éléments peuvent avoir pour la reconstitution du passé.

Il ne faut pas pourtant exagérer les choses. Tous les monuments n'ont pas la même portée en histoire. Ceux qui reprodui-

1. Ci-dessus, p. 1.

sent les conceptions artistiques, représentent les faits mêmes du passé, et peuvent être comparés aux faits de répétition, que l'on peut percevoir directement et faire repasser à volonté devant les yeux. La plupart des autres ne représentent pas les faits eux-mêmes, mais ne font que les rappeler souvent d'une façon vague et confuse, qu'il faut préciser, par une opération intellectuelle. Prenons, comme exemple, les mots des langues qui nous ont permis de reconstituer la famille aryaque. La parenté des différents peuples qui parlent les idiomes semblables a été solidement établie ; mais lorsqu'il s'agit de déterminer par l'étude comparée du langage, le berceau primitif des Aryas, la question offre des difficultés d'interprétation, et on sait que cette discussion est encore loin d'être close. Après avoir admis presque unanimement que, ce berceau était le plateau du Pamir, d'autres chercheurs le transportèrent en Scandinavie, et maintenant on le fait descendre vers les bords de la mer Noire. Les mots identiques conservés par les langues d'origine aryaque, ne sont pas le fait même qu'il s'agit d'établir, comme c'est le cas avec une statue ou un temple ancien. Les mots, au moyen desquels on cherche à fixer le berceau primitif des Aryas, ne sont plus que des preuves — de grande valeur, il est vrai, puisqu'elles rapprochent de nous, d'une façon intuitive, le passé lui-même — mais dont il faut interpréter le sens, interprétation qui peut varier.

Il en est de même pour les monuments artistiques, aussitôt qu'ils ne sont plus considérés en eux-mêmes, comme produits de l'esprit d'un peuple, mais qu'il faut reconstituer, par leur moyen, les idées ou les croyances religieuses auxquelles ils servaient d'interprète. Ici aussi, il peut y avoir souvent matière à controverse. *M. Sybel* nous paraît aller trop loin, lorsqu'il dit : « C'est pour l'historien un avantage incomparable, lorsqu'il trouve des restes des événements passés. En pareil cas, il se trouve dans une situation en tout semblable à celle du naturaliste. Procédant comme le géologue qui établit le développement primitif de l'écorce terrestre, par le moyen des fossiles, l'historien établit les périodes écoulées du passé humain, par le moyen des monuments. Là où il nous est donné d'utiliser de pareils matériaux, la critique historique peut se borner à la question de l'authenticité [1]. » Nous observerons que la question

1. « Ueber die Gesetze des historischen Wissens » dans ses *Vorträge und Aufsätze*, 1888, p. 6.

d'interprétation se pose bien souvent à côté de celle de l'authenticité, même pour le géologue ; d'autant plus pour l'historien qui a affaire à un matériel bien plus délicat.

Mais en dehors de cette difficulté d'interprétation, les monuments lorsqu'ils se présentent, sans aucune explication écrite, ne peuvent nous procurer qu'une connaissance très générale, sans aucune précision, quant au temps ; sans aucune individualisation, quant à la provenance des faits qu'ils reproduisent. L'inspection d'un monument peut être très intéressante, et nous donner les renseignements les plus complets sur un peuple, une classe de la société ; mais on ne peut jamais rien préciser, ni comme personnages, ni comme date certaine des faits rapportés. L'individualisation, dans le temps comme dans l'espace, fera toujours défaut. C'est ainsi, que « les parois des tombeaux memphites, de la quatrième et cinquième dynastie, nous font pénétrer dans tous les secrets de l'existence de féodalité patriarcale que menaient les grands de l'Egypte, il y a soixante siècles. Nous visitons les fermes vastes et florissantes, éparses dans leurs domaines ; nous connaissons leurs bergeries, où les têtes de bétail se comptent par milliers ; leurs parcs où des antilopes, des cigognes, des oies de toute espèce sont gardées en domesticité. Nous les voyons eux-mêmes dans leurs élégantes demeures, entourés du respect et de l'obéissance de leurs vassaux, on pourrait presque dire de leurs serfs. Nous connaissons les fleurs qu'ils cultivent dans leurs parterres, les troupes de chant ou de ballet qu'ils entretiennent dans leurs maisons, pour leur divertissement [1]. » Voilà certes des connaissances historiques du plus grand prix, qui nous sont révélées par les seuls dessins des monuments. Mais ces connaissances ne se rapportent qu'à la généralité de la classe des nobles égyptiens. Il est impossible de fixer un nom, de rapprocher une date quelconque. Les grandes lignes peuvent seules être reconnues par ces restes. Aussitôt que nous voulons préciser quelque chose, les monuments restent muets.

Passons aux documents. Ceux-ci ne transmettent pas les vestiges du fait passé lui-même, mais bien l'image de ce dernier, à travers l'intelligence de l'homme qui les a perçus et les a fixés par l'écriture. Ici se place, immédiatement, une question

1. Lenormand, *Histoire ancienne de l'Orient*, I, 1869, p. 339.

de la plus haute importance. Ce miroir réfléchit-il la vérité ? « Il est toujours possible qu'une seule notion, une observation, dont le contenu ne serait que la reproduction d'une impression sensuelle, soit conforme à la réalité. Il en est tout autrement, aussitôt qu'il s'agit d'une continuité de choses singulières, d'un groupement ou d'un développement, d'une exposition ou d'un jugement. Dans ce cas, non seulement l'expérience historique, mais aussi l'expérience psychologique, nous montre que l'objet le plus insignifiant, et le plus à même d'être observé, n'est jamais reproduit de la même façon, par deux témoins, et que le même rapporteur, lorsqu'il décrit le même événement plusieurs fois de suite, modifie chaque fois son exposition ; que même l'homme le plus consciencieux et le plus sincère, a besoin de se contrôler avec la plus grande exactitude, pour ne grouper les détails de son exposition, que d'après l'enchaînement des faits, et non d'après ses dispositions subjectives. En un mot, pas un fait ne passe par la conception et l'exposition de l'esprit humain, sans souffrir une transformation plus ou moins importante, par l'action de la substance de cet esprit lui-même [1]. » Voilà pourquoi Niebuhr pose, comme principe de critique historique, « qu'il ne faut jamais oublier, que les relations historiques ne rendent jamais directement le fait raconté, mais en premier lieu l'impression qu'il a laissée dans l'esprit de celui qui le rapporte. L'image de l'événement doit être tirée de cette impression, et l'historien doit s'efforcer d'en découvrir les traits, non plus tels qu'ils sont rendus par les yeux du rapporteur, mais bien, en passant par dessus, aller droit à l'objet, et en déterminer les lignes [2]. »

Les documents eux-mêmes sont de deux sortes : ceux d'origine inconsciente, et ceux d'origine consciente. Les premiers exposent les faits, tels qu'ils se reflètent dans l'écrit qui les reproduit : une loi, un traité de commerce, une inscription mortuaire. Les seconds peuvent toujours rajuster et colorer l'événement, d'après l'intérêt de la personne qui le rapporte. Si l'image du fait peut être faussée, même dans les documents inconscients, l'altération n'est qu'involontaire ; dans les document conscients elle est faite, au contraire, de propos délibéré. Exemple : la lettre qu'un soldat d'une armée vaincue écrirait à

1. Sybel, dans l'ouvrage cité (ci-dessus, p. 460, note 1), p. 7.
2. *Kleine Schriften*, I, p. 132.

ses parents, comparée au rapport officiel du général commandant qui a perdu la bataille ; ou bien encore un chroniqueur qui attribue des actes tyranniques à un souverain, tandis que les jugements prononcés constatent qu'il n'avait puni que des criminels, et ainsi de suite.

Il ne saurait y avoir de doutes sur la classe de documents à laquelle il faut accorder la préférence. Ce ne sera jamais aux documents conscients, mais bien à ceux de caractère inconscient, qui n'ont pas été rédigés par des personnages intéressés à donner aux faits une certaine couleur, ni qui ont été écrits en vue de servir à l'histoire. Nous arrivons donc à la conclusion, qui peut paraître paradoxale, que les documents rédigés en vue de l'histoire, méritent en général moins de confiance, pour son exposition, que ceux qui n'ont pas été rédigés dans un pareil but. Et pourtant, ce n'est que très naturel. L'histoire doit procéder d'abord, par rétablir les faits. Ces derniers percent seuls à travers les documents inconscients, quand même ils seraient altérés par l'esprit qui leur a donné naissance. Dans les documents conscients au contraire, il faut toujours dégager les faits, de l'enveloppe intentionnelle dont ils sont revêtus. Pourtant, nous ne croyons pas que la tâche de l'historien soit facile, même lorsqu'il veut établir son exposition sur des documents inconscients ; d'abord, parce que le fait peut être tout de même dénaturé, par l'esprit à travers lequel il a passé ; puis parce qu'il y aura toujours matière à interprétation, quelquefois même davantage qu'il n'en faut, pour pénétrer les sens des monuments. Mais dans tous les cas, le rapport, contenu dans le document inconscient, sera de beaucoup supérieur en véracité, à celui qui est reproduit par le document conscient, quoiqu'il puisse lui être inférieur en clarté et en précision.

Nous pourrons donc classer de la façon suivante les sources historiques, dans l'ordre de leur importance, pour l'établissement de la vérité : En premier lieu, viennent les *monuments* qui fournissent le matériel le plus exact, pour la reconstitution des événements. Comme le dit *M. Gustave le Bon* : « Ils sont trop inconscients, pour n'être pas sincères [1]. » En second lieu, il faut placer les *documents inconscients* qui partagent avec les monuments, le caractère d'une plus grande sincérité. En troisième et dernier lieu, viennent les *documents conscients*, qui

1. *Lois psychologiques du développement des nations*, 1895, p. 61.

sont en général empreints de moins de sincérité. Quant à l'explicité, elle est communément en rapport inverse de la sincérité. Les sources sont, en général, d'autant plus lucides, qu'elles sont moins véridiques.

L'histoire de nos jours cherche, autant que possible, à baser ses données sur les sources les plus dignes de foi, et on peut attendre, avec *Ranke*, le temps « où nous établirons l'histoire moderne non plus sur les écrits mêmes des historiens contemporains — excepté lorsqu'il s'agira des faits qu'ils ont eus sous les yeux, — moins encore sur des travaux plus indirects ; mais où nous tirerons les relations, de témoins oculaires, des documents les plus véridiques et les plus immédiats [1]. »

Voilà le véritable état de la science historique, par rapport à la méthode qu'elle suit, pour garantir, autant qu'il est humainement possible de le faire, la vérité dans l'établissement des faits historiques, et nous sommes bien loin des imputations que certains auteurs, comme *M. Bourdeau,* pensent pouvoir lui adresser à ce sujet. Cet auteur s'occupe, dans un très long chapitre de son ouvrage, à contester la possibilité de découvrir la vérité en histoire, par la méthode qu'il appelle narrative, par la raison que les chroniqueurs et les historiens, qu'il considère, à ce qu'il paraît, comme les seules sources de l'histoire, ne mériteraient aucune confiance, d'où il résulte que « la certitude, éternel postulat de la science, fait et fera toujours défaut à l'histoire narrative. » Il suffit pourtant d'ouvrir le premier livre d'histoire de nos jours, pour se convaincre que l'histoire narrative a fait son temps, et que la tendance générale de notre époque est de la remplacer par l'histoire démonstrative. Les faits sont toujours mieux prouvés, leur conformité à la réalité est établie tous les jours davantage, et pour les grands événements surtout, on peut dire que le travail, accompli jusqu'à nos jours, est arrivé à leur donner la complète certitude scientifique. Quant aux détails, l'histoire, il est vrai, a encore beaucoup à faire pour les établir d'une façon tout aussi sûre. Il est même des cas, malheureusement assez nombreux, où la conformité à la réalité ne pourra probablement jamais être suffisamment établie. L'histoire n'en est pas moins une science, les faits principaux qui la constituent étant tout aussi sûrs que la lumière du jour. D'ailleurs M. Bourdeau ne semble pas

1. *Geschichte der Deutschen im Zeitalter der Reformation,* Préface.

avoir beaucoup de consistance dans ses idées; puisque, à quelques pages seulement de l'endroit où il conteste à l'histoire narrative, telle qu'elle a été traitée jusqu'à présent, la faculté de pouvoir établir la vérité, il dit que « les témoignages des historiens passés ne sont pas moins dignes de foi que ceux des historiens présents [1]. » Comment ces témoignages peuvent-ils être dignes de foi, puisqu'ils n'établissent pas la certitude? Il est assez étonnant que M. Bourdeau vienne renouveler, à la fin du XIX[e] siècle, les imputations que l'on adressait à l'histoire, au XVI[e] et XVII[e] siècles ; qu'il ne fasse que rééditer les lamentations *d'Agrippa de Weitesheim*, dans son livre *De incertitudine et vanitate scientiarum*, Anvers, 1510, ou de *François de la Motte le Vayer;* dans son œuvre, *Du peu de certitude qu'il y a dans l'histoire*, Paris, 1668 — comme si l'histoire de nos temps, pouvait se comparer aux récits de Froissart et de Commines, les seuls historiens que M. Bourdeau paraît connaître [2].

ETABLISSEMENT DES FAITS ET DE LEURS CAUSES PAR INFÉRENCE. — Il arrive souvent, en histoire, que les faits ne sont pas connus, et qu'il faut les établir par une opération logique. Ce qui nous est donné, ce sont certains faits constatés par les monuments ou les documents, et il faut à l'aide de ces éléments connus, découvrir d'autres faits inconnus. Nous avons donné plus haut l'exemple du berceau primitif des Aryas, qui doit être retrouvé, par la comparaison des mots des langues. Quelle est l'opération logique que l'esprit emploie pour reconstituer les faits inconnus, au moyen de ceux qui lui sont connus? Cette opération ne paraît pas pouvoir être autre, que celle qui est employée par les sciences de la répétition, pour faire leurs découvertes : les méthodes bien connues de l'induction et de la déduction.

« L'induction, nous dit *John Stuart Mill*, est l'opération de l'esprit, par laquelle nous concluons que ce que nous savons être vrai dans un ou plusieurs cas particuliers, sera vrai dans tous les cas qui ressemblent au premier, sous certains rapports assignables. En d'autres termes, l'induction est le procédé par

1. *L'histoire et les historiens*, p. 281. Comp. p. 344.

2. Voir une énumération plus complète des critiques que l'on a dirigées contre l'histoire, dans Oswald Orth, *Versuch einer Theorie der historischen Wissenschaft*, 1865.

lequel nous concluons, que ce qui est vrai de certains individus d'une classe, est vrai de la classe entière, ou que ce qui est vrai certaines fois, le sera toujours, dans des circonstances semblables. L'induction est donc une généralisation de l'expérience. L'induction conclut toujours du connu à l'inconnu. Le fondement de cette opération logique réside dans la conviction à priori, que la marche de la nature est uniforme, et que ce qui est arrivé jusqu'à présent dans certaines conditions, s'accomplira aussi à l'avenir, et que ce qui a lieu dans un endroit, se passe de la même façon dans tous les autres. La parfaite assurance qu'il y a une loi à trouver, si on sait comment la trouver, est la source de la validité des règles de la logique inductive [1]. »

La déduction, par contre, est l'opération de l'esprit qui établit l'existence du phénomène individuel, au moyen de la loi ou du principe général. Quoique le concret soit implicitement contenu dans le général, on peut dire qn'explicitement, la déduction sert aussi à établir l'inconnu concret, au moyen du connu général.

Ces deux méthodes trouvent, cela est certain, leur application en histoire. Il s'agit seulement de déterminer, avec précision, dans quels cas cela peut arriver. D'après la définition même de ces deux méthodes, elles ne peuvent être employées que là où il y a à trouver des faits qui se répètent. Or, c'est le cas en histoire, pour tous les éléments de répétition ou de coexistence qui se rencontrent sur la route du temps. C'est ainsi que l'on pourra toujours établir, par voie d'induction, les principes généraux qui régissent les faits de répétition, et que l'on pourra déduire de ces principes généraux, les faits individuels. Les principes de la logique, de la psychologie, de l'économie politique, de la morale, du droit, etc., pourront être formulés d'une façon inductive, pour établir des vérités historiques, c'est-à-dire, des principes directeurs, et, à l'aide de ces prémisses une fois établies, on pourra expliquer les cas individuels que l'on rencontrera dans la vie des sociétés. C'est ainsi que l'on pourra toujours établir inductivement, les conséquences désastreuses de la falsification des monnaies, et comprendre ensuite déductivement, ce qui arriva dans tel cas particulier. On peut se rendre compte de la ruine du système de Law, si on lui applique déductivement les principes géné-

1. *Logique*, trad. Peysse, I, p. 324, 346 et 370.

raux du crédit. L'appauvrissement des petits propriétaires sera toujours une conséquence des guerres faites à leurs frais, dans tous les temps et chez tous les peuples. La naissance de l'aristocratie, par suite d'une différenciation économique, sera la conséquence universelle d'une loi de sociologie *statique* des plus caractéristiques. Il en sera de même de la puissance des prêtres, amenée par l'autorité de la religion ; de la formation des grandes villes, qui dérivera toujours de la concentration des affaires ; de la corruption morale qui suivra l'accumulation des richesses ; de l'état de l'agriculteur, qui sera toujours lié à la propriété du sol ; de la rivalité entre les prétendants au trône, qui se montrera partout où le principe de l'hérédité fera défaut ; de la présence de mots semblables dans des langues différentes, qui supposera toujours un développement commun de ces langues pendant un certain temps, et ainsi de suite, dans une infinité de cas. Ces principes généraux pourront toujours être formulés inductivement, et une fois connus, ils serviront à expliquer, par voie déductive, les faits singuliers que le développement présentera.

Une autre sphère de la succession, où les principes de l'induction et de la déduction peuvent être dûment appliqués, sera celle des lois abstraites du développement, qui ont aussi une portée universelle, dans tous les temps et chez tous les groupes humains. C'est ainsi que la loi du développement de haut en bas a été formulée par voie d'induction.

Mais, ces deux cas exceptés — les faits coexistants passés et les lois abstraites du développement — l'induction et la déduction ne trouvent plus d'application en histoire, et notamment point pour les faits successifs, c'est-à-dire précisément pour ce qui constitue son essence. On ne saurait donc dire, avec *M. René Worms*, que « la méthode inductive, celle qui va, non plus du général au particulier, mais au contraire du particulier au général, est la seule qui convienne en histoire [1]. » ou avec M. *Lamprecht*, que « la science historique est une science inductive [2]. »

Les développements que nous avons donnés jusqu'ici, feront

1. *Organisation scientifique de l'histoire*, 1894, p. 9.
2. *Alte und neue Richtungen in der Geschichtswissenschaft*, 1896, p. 3.

aisément comprendre pourquoi ni déduction, ni induction, en sont possibles en histoire.

Nous avons vu que l'induction n'est possible, qu'en tant que nous sommes convaincus, que la marche de la nature est uniforme, que les phénomènes se répètent toujours, et que, par conséquent, il y a une loi à découvrir. Mais en histoire, et en général dans le développement, où les choses changent continuellement, on ne saurait jamais s'attendre à une marche uniforme, et il n'existe pas de lois de manifestation des phénomènes. La base de l'induction fait défaut. Puis, les faits historiques, c'est-à- dire les faits successifs de l'esprit, ne sont jamais généraux dans le sens de l'universalité; leur extension est toujours limitée à un espace et à un temps. On ne saurait donc jamais remonter en histoire, d'un cas singulier à tous les cas de la même espèce, de ce qui est arrivé une fois, à ce qui arrivera toujours, comme l'exige l'opération de l'induction, ni descendre de l'universel au particulier, comme le veut la déduction.

Si l'induction et la déduction peuvent être appliquées, pour démontrer la vérité de caractère universel, que la disparition de la petite propriété aura toujours de mauvaises conséquences pour l'organisme social, on ne pourra jamais établir par ces opérations logiques, la manière d'être de ces conséquences chez les différents peuples (Rome et l'Angleterre, par exemple). Il en est de même de la loi du développement de haut en bas, établie comme principe par voie d'induction. La façon dont cette loi unique déterminera les formations historiques, dans chaque cas particulier (peinture italienne, littérature classique, révolution française) ne peut plus être formulée par la méthode inductive.

L'histoire, ne rattachant les uns aux autres que des faits individuels, et leur enchaînement se faisant aussi d'une façon individuelle, c'est-à-dire, une seule fois dans le cours du temps, ni induction, ni déduction ne peuvent jamais y trouver d'application.

Et pourtant, nous avons vu que, souvent, on est obligé, pour l'établissement des faits successifs, de procéder du connu à l'inconnu, de suivre donc la même marche que l'induction ou la déduction. Comment concilier cette nécessité logique avec cette impossibilité également logique?

Nous distinguons du procédé général de l'induction, un

autre particulier à l'histoire, qui consiste à découvrir l'inconnu individuel, au moyen du connu toujours individuel, et nous réservons à cette opération logique particulière le nom *d'inférence,* employé habituellement comme synonyme d'induction. L'inférence consiste à conclure de l'existence d'un fait, à celle d'un autre fait qu'il suppose nécessairement. *L'inférence est donc une opération de l'intelligence, par laquelle étant donnés un ou plusieurs faits connus par attestation directe, on conclut à l'existence d'autres faits ou causes individuelles qui ne nous sont pas connus par attestation directe.*

L'inférence peut être de trois sortes, eu égard à la position que le fait cherché occupe par rapport au fait connu. Elle peut être *remontante*, lorsque le fait à établir précède celui qui sert à le découvrir. Par exemple, nous voyons qu'à partir d'une date, les documents ne sont plus signés par un roi, mais bien par son fils. Nous en inférons que le père est mort, ou bien qu'il a abdiqué, quoique ni sa mort, ni son abdication, ne nous soient attestées directement; ou bien, nous voyons les barbares demandant continuellement aux Romains la permission de s'établir dans l'empire. Nous en inférons la cause, l'attraction que la civilisation romaine exerçait sur eux. L'inférence peut être *latérale*, lorsque le fait inconnu coexiste avec celui qui est connu. C'est ainsi que la présence du bronze chez un peuple, dont le pays ne contient que du cuivre, nous fera absolument admettre, ou que l'étain nécessaire à la fabrication de cet alliage était importé, ou que les objets en bronze étaient de provenance étrangère; ou bien encore, la présence de mots semblables, dans deux langues différentes, nous prouvera que les deux peuples qui les parlent, ont dû posséder les notions relatives, en commun, avant de se séparer. L'inférence peut être *descendante*, c'est-à-dire, qu'un fait connu peut nous pousser à conclure à l'existence d'un fait postérieur. Exemple : une inscription donne l'année de la mort d'un personnage. Des chroniques rapportent des faits qu'il aurait accomplis postérieurement à cette date. On en conclut que les faits n'existent pas, ou qu'ils sont faussement datés.

On pourrait donner à cette dernière forme de l'inférence (descendante) le nom de déduction individuelle, comme l'inférence ascendante n'est qu'une induction individuelle, et l'inférence latérale, une sorte de loi de répétition appliquée à un cas particulier.

Les auteurs qui se sont occupés de la méthode employée en histoire, voient les choses d'une autre façon, que nous ne croyons pas être la vraie. Confondant les faits successifs avec les faits de répétition, et quoiqu'ils s'aperçoivent bien de l'impossibilité d'appliquer en histoire les méthodes qui concernent ces derniers, ils cherchent à imposer aussi à la sphère de la succession (l'histoire), les méthodes qui dérivent de la sphère de la répétition. On ne s'étonnera pas si ces tours de force ne réussissent guère qu'à introduire la confusion dans l'esprit du lecteur.

C'est ainsi que *M. Bernheim* dit, que « l'enchaînement historique est de telle sorte, qu'on ne saurait en général y appliquer les méthodes de probation usitées dans les sciences, ni la déduction pure, ni la pure induction avec l'aide de l'expérience ; attendu qu'à cause de la spontanéité individuelle, ni le spécial ne dérive du général avec nécessité, ni le conséquent de l'antécédent, et que d'ailleurs les conditions des événements ne se répètent jamais d'une façon identique. Ce sont des *jugements de reférence* (Referirende Urtheile) basés sur la perception immédiate ou médiate des faits, par lesquels nous reconnaissons l'enchaînement des événements, et ces jugements sont appuyés partout, sur un procédé usité d'induction et de déduction qui, par un enchevêtrement intime, caractérise les investigations historiques [1]. » Il serait tout à fait extraordinaire que les opérations logiques fussent si compliquées en histoire, lorsqu'elles sont d'une si grandiose simplicité dans les sciences théoriques. M. Bernheim se perd dans son explication, d'abord parce qu'il ne distingue pas entre les faits passés qui peuvent être établis par déduction ou par induction — les faits coexistants et les lois abstraites — et les faits successifs proprement dits; puis, parce qu'il ne voit pas la contradiction dans laquelle il se place, en voulant appliquer à la science de la succession, les méthodes des sciences de la répétition, lui qui combat précisément, et avec tant d'autorité, la confusion de ces deux ordres de sciences.

Quant à *Bain*, il est très difficile de se rendre un compte exact de ce qu'il veut dire, lorsqu'il parle de l'induction et de la déduction en histoire. « La vérification déductive est, dit-il, nécessaire surtout, pour déterminer les causes d'un événement his-

1. *Lehrbuch*, p. 123.

torique. A moins qu'il n'y ait d'autres événements analogues, notre induction est en effet aussi courte que possible. La succession peut être prise pour la causalité. Ainsi, l'explication de la naissance des institutions libres, dans l'Europe moderne, doit être plutôt déductive qu'inductive. Toute inférence sur les résultats politiques ou autres du christianisme, aura grand besoin d'une confirmation déductive. C'est la méthode que l'on emploie en effet. On cherche déductivement les tendances de la religion chrétienne, et l'on s'efforce de montrer qu'elles coïncident avec les faits[1]. » Comment peut-on appliquer une vérification pour déterminer, c'est-à-dire, pour découvrir quelque chose ? La vérité doit déjà être découverte, pour pouvoir être vérifiée. Et s'imagine-t-on un historien, qui s'amuserait à trouver déductivement les conséquences d'une doctrine ou d'une institution, pour *s'efforcer* de les prouver ensuite par des faits. Ce serait la démonstration d'une thèse, et non plus l'exposition de la réalité passée, l'histoire. *J. Stuart Mill* ne diffère pas sensiblement de Bain, lorsqu'il recommande, pour traiter l'histoire, la *méthode déductive inverse* qui consisterait « dans l'établissement de lois empiriques du développement par voie d'inductîon, puis dans leur vérification déductive, par le moyen des lois psychologiques de la nature humaine[2]. »

La difficulté de trouver des phrases claires qui rendent leurs idées, précisément chez des penseurs qui sont la clarté même, prouve que les idées qu'ils veulent reproduire ne sont pas l'expression d'une conception nette, et cela devait arriver fatalement puisque ces autorités confondent deux ordres de faits absolument différents, les faits de répétition et les faits successifs.

Il va sans dire que tous les procédés d'inférence, que l'histoire doit employer pour se mettre sur les traces de la vérité, n'ont lorsqu'ils doivent servir à établir des faits positifs, qu'une valeur hypothétique, qu'il faut vérifier aussitôt que faire se peut. Mais cette vérification ne sera pas obtenue par une autre opération logique, mais bien par les faits.

Pour comprendre ce principe nouveau de la logique de l'histoire, il nous faut examiner d'abord le caractère de l'hypothèse dans les sciences de la répétition.

1. *Logique*, I, p. 498.
2. *Logique des sciences morales*, 1897, p. 147 et 164.

L'hypothèse est un essai d'établir un fait général, c'est-à-dire une loi, par le moyen de quelques faits directement connus. Dans les sciences des faits qui se répètent — les sciences de lois — l'hypothèse est presque toujours la génératrice de l'induction qui conduit à la découverte des lois. Elle part de quelques faits observés, et par un élan hardi de l'esprit, elle formule un principe général qu'il s'agit ensuite de vérifier. Si la vérification, par le moyen du calcul de l'observation ou de l'expérience, réussit, l'hypothèse passe au rang des vérités acquises par la science ; si non, elle est abondonnée. C'est ainsi que Newton découvrit la loi de la gravitation universelle qui a passé à l'état de vérité indubitable, par suite de sa vérification répétée et toujours concluante ; pendant qu'au contraire l'hypothèse de l'émission a été abandonnee pour celle de l'ondulation, dans la théorie des phénomènes lumineux. L'hypothèse n'a donc pas par elle-même, de valeur scientifique absolue ; mais elle sert à ouvrir la voie pour arriver à la vérité. Cette dernière ne peut être définitivement établie, que par la vérification constante et uniforme des principes admis hypothétiquement.

Les logiciens ont pourtant négligé jusqu'à présent de faire une distinction très importante, quant à la façon de vérifier l'hypothèse. Dans les sciences de lois cette distinction doit être établie entre les phénomènes universels quant à l'espace et quant au temps, et ceux qui, quoiqu'ils persistent et se répètent sans changement et qui sont donc universels quant au temps, sont individualisés dans l'espace.

Pour vérifier une hypothèse qui se rapporte à la première classe de faits, les notions générales concordantes et constantes suffisent ; pour en vérifier une relative à la seconde, il faut que le fait individuel supposé se montre lui-même à l'observation. Ainsi pour vérifier l'hypothèse de la gravitation, Newton et ses successeurs démontrèrent que son principe se retrouvait partout : dans la chute des corps, comme dans les lois des mouvements des planètes ; dans l'ascension des corps plus légers que l'air au sein de ce fluide, comme dans leur flottaison sur les liquides, etc. Ce ne fut pas la découverte d'un fait individuel qui vérifia l'hypothèse de la gravitation, mais bien la concordance de certains faits généraux, avec le principe imaginé pour leur servir de base.

Examinons maintenant comment fut vérifiée l'hypothèse de Le

Verrier qui supposa qu'une planète inconnue devait causer des perturbations dans les mouvements d'Uranus. Il avait calculé toutes ces pertubations, et était arrivé même à établir le volume et la masse de la planète inconnue; mais malgré tous ces calculs et malgré leur concordance avec les principes des mouvements des astres, son hypothèse n'aurait jamais passé à l'état de vérité démontrée, si un astronome berlinois n'était venu, par la découverte de la planète Neptune elle-même, confirmer la supposition — l'hypothèse — de Le Verrier.

La raison de cette différence réside dans la circonstance que les troubles remarqués dans les mouvements d'Uranus, étant dus à l'influence perturbatrice d'un corps céleste déterminé, dérivaient d'un phénomène *individualisé dans l'espace* — quoique constant et permanent dans le temps, et par suite générateur de lois. Quand il s'agit donc d'hypothèses relatives à des phénomènes individualisés dans l'espace, même pour les sciences de lois, la vérification de l'hypothèse ne peut plus se faire, que par l'observation directe du phénomène découvert dans la suite.

Cette constatation nous donne le moyen de bien nous rendre compte de la nature et des conditions de l'hypothèse, dans les sciences historiques. Dans ces dernières, *le fait est individualisé non seulement quant à l'espace, mais aussi quant au temps*, puisqu'il ne se reproduit plus jamais d'une façon identique dans le courant des âges, circonstance qui exclut la possibilité de formuler des lois de production des phénomènes successifs. La vérification de l'hypothèse en histoire aura donc d'autant plus besoin d'une confirmation directe. Cette confirmation ne peut être donnée, pour les faits qui ne sont plus, que par l'attestation des sources, monuments et documents du passé [1].

L'historien doit toujours se sentir très heureux, lorsqu'il peut vérifier ses hypothèses, par des attestations découvertes postérieurement. Un fait, ou une cause établie par inférence peut toujours être renversée par une attestation postérieure, comme aussi elle n'est définitivement établie, que lorsqu'elle

1. Voir notre communication du congrès international d'histoire comparée tenu à Paris en 1900 intitulée : *L'hypothèse dans l'histoire*, dans *Les actes de ce Congrès*, 1901.

est vérifiée par une pareille attestation. L'inférence, tant ascendante que latérale ou descendante, ne peut donc jamais établir la vérité d'une façon indubitable ; elle ne sert qu'à diriger les recherches dans le sens de la découverte de la vérité, ou à remplacer cette dernière d'une façon incomplète, lorsque l'attestation directe est impossible à trouver. Cette impuissance de l'inférence, vis-à-vis de l'induction et de la déduction, qui peuvent au contraire établir des vérités parfaitement certaines, provient de son caractère même et de la nature de l'enchaînement causal dans la succession.

En histoire, l'effet ne sort jamais nécessairement de la cause. Cette dernière peut toujours donner naissance à plusieurs résultats, dont celui qui se réalise devient le seul nécessaire, par suite de sa réalisation. La conclusion de la cause à l'effet n'étant jamais absolue, et ne devenant telle qu'après son accomplissement, on comprend que tout fait établi par inférence peut toujours être renversé, et qu'il n'est véritablement prouvé, que lorsqu'il est directement attesté, c'est-à-dire, lorsqu'il est démontré, que ce fait a existé. Si la liaison de cause à effet n'est jamais fatale, il est clair que l'effet peut être tout aussi variable que la cause, et que si une cause peut avoir plusieurs effets, un effet peut-être dû aussi à plusieurs causes. La conclusion rationnelle de la cause à l'effet est tout aussi soumise à révision, que la conclusion de l'effet à la cause. Voilà pourquoi tous les genres d'inférence ne peuvent conduire qu'à des vérités hypothétiques, qui ont toujours besoin de la preuve directe, pour se transformer en vérités démontrées. En d'autres termes, tandis que dans les sciences théoriques, et pour les faits coexistants du passé, ainsi que pour les lois abstraites du développement, la vérité peut être établie par les opérations de l'induction et de la déduction — dans le domaine des faits successifs, l'inférence ne peut conduire qu'à des vérités probables, dont il faut toujours attendre la confirmation, par l'attestation directe.

C'est ainsi, par exemple, que les restes de pilotis trouvés dans les lacs des différents pays, et les débris d'ustensiles et d'instruments découverts au fond de l'eau, entre ces pilotis, firent conclure à l'existence passée des habitations lacustres. Cette conclusion, par inférence, reçut sa confirmation définitive, par l'attestation d'*Hérodote* qui rapporte, que « les Paeoniens du lac de Prasias se sont construit au milieu de ce lac, un sol artificiel, composé de planchers en bois, soutenus par

de longs pilotis et cet emplacement ne communique à la terre, que par une chaussée très étroite et un seul pont [1]. » Depuis, on a découvert des habitations lacustres, encore existantes, chez quelques tribus sauvages de l'Amérique du Sud, par exemple, le village lacustre de Santa-Roza dans les lagunes de Sinamaïca, près de Maracaïbo, dans le Vénézuela [2]. Autre exemple : dans mes recherches sur l'histoire des Roumains, j'ai trouvé que du temps où les Turcs avaient commencé à trafiquer avec les trônes de Valachie et de Moldavie, une princesse roumaine, Kiajna, fille de Pierre Rarèche, femme intrigante et ambitieuse, entreprit aussi de placer ses deux fils, et plus tard son petit-fils, sur les trônes roumains, par la voie de la corruption ottomane. Du fait que c'était une femme qui conduisait maintenant les intrigues, j'inférai que Kiajna dut s'adresser de préférence aux femmes du harem. Cette conclusion par inférence, fut confirmée plus tard, par la publication de plusieurs rapports des ambassadeurs vénitiens de Constantinople, qui attestaient ce fait, admis par le raisonnement [3]. Avant que les actes des frères Arvales eussent été découverts, on inférait, d'après les médailles, que Trajan était parti pour son expédition contre les Daces, vers le commencement de l'année 101. La découverte de ces actes qui attestent le sacrifice fait par Trajan, le 25 mars 101, pour l'heureuse réussite de son entreprise, confirme cette inférence [4].

Nous avons déjà observé que, l'inférence peut servir d'abord à établir des faits non attestés directement, puis à trouver les causes, c'est-à-dire à établir le lien causal avec un fait antérieur. Le premier point ne trouve son application que pour les périodes mal connues de l'histoire, et où les sources font défaut on sont insuffisantes. Ainsi, par exemple, pour toute la période préhistorique, dont les faits sont établis en grande partie par inférence. Pour l'histoire plus rapprochée, nous pouvons citer des exemples de faits, établis en grande partie par inférence, dans l'histoire des Roumains, dont les événements sont loin d'être attestés, d'une façon

1. Hérodote, V, 16.
2. Elysée Reclus, *Géographie*, XVIII, p. 185.
3. Xénopol, *Histoire des Roumains de la Dacie trajane*, Paris, 1896, I, p. 317.
4. *Ibidem*, I, p. 42.

indubitable, pendant une très grande période de leur développement. Par exemple, le grand fait de la continuité de l'habitation des Daco-Romains dans leur patrie originaire, ne peut être établi directement, faute d'attestations contemporaines. Il doit être inféré de plusieurs faits postérieurs. Il en est de même de la présence du Christianisme, dans sa forme latine, chez les Roumains, qui est inférée de la présence de termes chrétiens de caractère latin dans la langue de ce peuple, et dont par inférence latérale, on doit admettre la coexistence à un même moment, de la religion chrétienne et de la langue latine dans l'esprit du peuple qui présente ce phénomène. Un autre exemple d'inférence pour l'établissement d'un fait, c'est la fondation de la principauté de Valachie par une émigration des Roumains d'outre-mont, de la Transylvanie.

Mais l'inférence trouve un champ bien plus vaste d'application, et cela à toutes les époques de l'histoire, jusqu'à nos jours, lorsqu'il s'agit de la découverte des causes. Les causes peuvent être ou manifestes, incorporées dans des faits extérieurs, ou bien, elles sont données par des faits intérieurs de l'état de l'âme, des combinaisons d'idées qui ne se montrent pas au dehors. C'est surtout dans ce dernier cas, que l'inférence joue le plus grand rôle, attendu que l'impulsion causale est presque toujours soustraite à notre perception immédiate.

Comme exemples d'inférence des causes intérieures, nous rapporterons le cas d'Annibal qui craint d'attaquer Rome, même après la grande victoire remportée à Cannes sur les Romains. Nous avons trouvé que la véritable cause de son inaction gît dans son caractère, ou plutôt dans un motif psychologique, le manque d'énergie qui s'empare quelquefois précisément des natures les plus audacieuses. Mais cette inférence a pu être élevée à l'état de certitude par le rapport de Tite-Live [1].

Sur ce terrain, l'inférence a à lutter souvent avec de grandes difficultés. Les hypothèses se multiplient, et comme elles se présentent souvent, avec tout autant de probabilité, il est difficile de se prononcer pour l'une ou pour l'autre, la tradition ou les documents ne venant en aucune façon à l'appui de l'une d'elles.

1. Ci-dessus, p. 420.

Telle est, par exemple, la cause qui poussa Charles IX à massacrer les protestants, la nuit de la Saint-Barthélemy [1].

Cette découverte des causes internes par inférence, doit être appliquée non seulement, pour expliquer la conduite personnelle des acteurs de l'histoire, mais aussi pour trouver la clef de certains de ses grands faits. Par exemple, la cause de la direction réaliste de la littérature et de certains arts, — direction qui s'est prononcée de nos temps — ne peut être trouvée que par inférence, dans la prédominance de l'esprit scientifique, et la recherche de la vérité. L'explication causale de l'école mystique qui tend à reparaître de nos jours, doit être cherchée aussi par la voie de l'inférence. Elle trouverait son explication dans le malaise intellectuel, produit par la science qui découvre toujours des vérités nouvelles, sans pouvoir en donner l'explication, circonstance qui a pour effet de donner de nouveau l'essor à l'esprit religieux, et à son corollaire nécessaire, l'esprit mystique.

L'inférence, comme l'induction, doit se rattacher à un élément quelconque qui autorise la conclusion du connu à l'inconnu. L'induction se base sur le cas individuel observé, sur la répétition des phénomènes et sur l'expérimentation, lorsque cette dernière est possible. Ce sont ces circonstance ainsi que la conviction dans l'ordre de la nature, qui permettent à l'esprit de passer du particulier à l'universel, du cas singulier à la loi. L'inférence n'établit pas une relation entre le phénomène individuel, et le même phénomène, sous une forme universelle ; elle établit une relation entre *un phénomène et un autre phénomène*, réel ou idéal. La liaison ne pourra donc plus être cherchée comme pour l'induction, dans l'essence du phénomène lui-même, afin d'en dégager l'élément universel. Elle devra être établie entre le phénomène connu, et l'autre qu'elle sert à découvrir, par le *moyen d'un élément, étranger aux deux phénomènes*, et qui les met en relation. Cet élément étranger ne peut être qu'une poussée de l'esprit qui établit cette relation, d'après la logique apparente des choses, suggérée parfois par de vagues indications que l'on trouve dans les sources.

C'est ainsi, par exemple, que *Fustel de Coulanges* trouva, par inférence, la cause pour laquelle les Mérovingiens perdirent leurs impôts, dans l'idée que les rois de cette dynastie se fai-

1. Cf. M. C. Martens dans *l'Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, V, p. 145.

saient de la contribution. Mais cette inférence fut suggérée au grand historien par plusieurs passages ou écrits du temps qui reprochaient aux rois de dépouiller le peuple à leur profit. On ne trouve aucune indication qui prouverait que les rois avaient senti ces reproches, et que pour leur échapper, ils avaient supprimé les impôts. Mais l'inférence est tellement puissante dans ce cas, qu'elle remplace presque l'attestation directe, c'est ainsi que le génie de l'invention supplée bien des fois au manque d'éléments.

Il va sans dire que les raisonnements à l'aide desquels on établit la conclusion dans l'inférence, se basent aussi sur des éléments généraux, des prémisses universelles, et que ce n'est que le résultat final qui vise le fait individuel. Ainsi, par exemple, lorsqu'on veut établir le berceau des Aryas par les mots communs que l'on retrouve dans les langues des peuples de cette race, le raisonnement emploie aussi des éléments généraux, pour arriver à déterminer le jugement individuel relatif à ce berceau. On trouve par exemple le mot *mer* dans les différentes langues. Le raisonnement que l'on élève sur ce fait est que : pour que ce terme soit commun, il faut que les Aryas aient habité près de la mer, vérité qui à son tour se base sur cet autre principe encore plus général : Qu'on ne peut désigner par un terme commun que les notions dont on prend connaissance en commun. Mais ces éléments généraux, sans lesquels tout raisonnement est impossible, ne servent dans l'inférence, qu'à arriver à une conclusion qui vise un fait individuel. C'est ainsi que le raisonnement qui doit conduire à la découverte du berceau des Aryas part d'une constatation individuelle : le *présence du terme de mer contenu dans toutes les langues aryennes*. Par le moyen d'une suite de prémisses plus ou moins générales et même universelles (pour qu'un terme se trouve chez plusieurs peuples, il faut que ces peuples l'aient forgé en commun; pour que le terme de *mer* se retrouve chez tous les Aryas, il faut qu'avant leur séparation, ils aient habité les bords d'une mer), on arrive à la conclusion aussi individuelle : *Le berceau des Aryas doit être cherché à proximité de la mer*. Pour préciser davantage cette région, il faut avoir recours à d'autres mots communs qui indiquent d'une façon toujours plus précise, entre les régions marines, celle qui a pu être le berceau primitif de cette race et c'est ainsi que l'on arrive, par un *raisonnement qui emploie aussi des éléments généraux, à tirer une*

conclusion absolument individuelle, que le berceau des Aryas a été le plateau de Pamir, ou bien la Scandinavie, ou bien les côtes de la Mer Noire[1].

1. Consulter J. Rickert « Les quatre modes de l'Universel en Histoire », dans la *Revue de Synthèse historique*, II, 1901, p. 121 et suiv., et E. Bernheim, *Lehrbuch,* 1907, p. 106.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE V

LES FACTEURS CONSTANTS DE L'HISTOIRE.

CHAPITRE VI

L'ÉVOLUTION DANS L'HISTOIRE.

CHAPITRE VII

LES AUXILIAIRES DE L'ÉVOLUTION.

CHAPITRE VIII

L'INCONSCIENT DANS L'HISTOIRE.

CHAPITRE IX

LES LOIS DE DÉVELOPPEMENT.

CHAPITRE X

LE MATÉRIEL DE L'HISTOIRE.

CHAPITRE XI

LES SÉRIES HISTORIQUES.

CHAPITRE XII

CONCEPTION DE L'HISTOIRE.

CHAPITRE XIII

DE LA MÉTHODE EN HISTOIRE.

ERRATA

La correction des épreuves ayant été faite à une grande distance, quelques erreurs ont passé inaperçues, comme par exemple à la p. 59 ligne 18, *les* au lieu de *le*; à la même page, ligne 25, *de* au lieu de *des*; à la p. 68 à la fin de la ligne 12 du bas, un *la* inutile, et quelques autres que le lecteur voudra bien excuser, d'autant plus qu'elles sont facilement appercevables et ne faussent pas le sens.

Le Puy-en-Velay, imp. R. Marchessou, Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

LE PUY, IMP. MARCHESSOU. — PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, SUCCESSEURS.

D. XÉNOPOL

THÉORIE

DE

'HISTOIRE

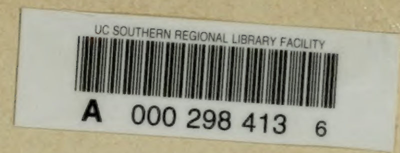


PARIS

NEST LEROUX

ÉDITEUR

1908


UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 298 413 6

